



UNESCO

CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL
COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

25ème session ordinaire
(11 - 16 décembre 2001)
Helsinki (Finlande)

ÉVALUATIONS DES BIENS CULTURELS

Préparées par le
Conseil International des Monuments et des Sites
(ICOMOS)

Les évaluations de l'UICN et de l'ICOMOS sont destinées en priorité aux membres du Bureau et du Comité du patrimoine mondial. Un nombre limité de copies est à votre disposition au secrétariat.
Merci.



2001

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Propositions d'inscription 2001

INTRODUCTION

I. PROPOSITIONS D'INSCRIPTION DE BIENS CULTURELS

A Biens que le Bureau a recommandés pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial

A.1 Villes historiques

Autriche

- Le centre historique de Vienne 1

Brésil

- Centre historique de la ville de Goiás 6

France

- Provins, une ville de foire médiévale 10

Kenya

- Vieille ville de Lamu 15

Maroc

- Médina d'Essaouira (ancienne Mogador) 20

Ouzbékistan

- Samarkand – Carrefour et synthèse de cultures mondiales 23

Portugal

- Centre historique de Guimarães 29

A.2 Biens religieux

Chine

- Grottes de Yungang 33

- Extension du Palais du Potala - Norbulingka - Projet du monastère du Jokhang à Lhasa : le Norbulingka (Extension) 38

Pologne

- Églises de la Paix à Jawor et Swidnica 41

A.3 Monuments et ensembles architecturaux

République tchèque

- Villa Tugendhat à Brno 46

A.4 Ensembles technologiques

Royaume-Uni

- Usines de la vallée de la Derwent 50
- New Lanark 55
- Saltaire 61

A.5 Paysages culturels

Botswana

- Tsodilo 66

Italie

- Villa d'Este 72

Madagascar

- La colline royale d'Ambohimanga 78

Ouganda

- Tombes des rois du Buganda à Kasubi 82

République Démocratique Populaire Lao

- Vat Phou et les anciens établissements associés du paysage culturel de Champassak 88

B Biens que le Bureau a renvoyés

B.1 Villes historiques

Géorgie

- Quartier historique de Tbilissi 93

Israël

- La vieille ville d'Acre 98

B.2 Biens religieux

Chypre

- Églises peintes de la région de Troodos – Palaichori, église Agia Sotira (église de la Transfiguration du Sauveur) – (Extension) 105

Espagne

- Mudéjar d'Aragon (Extension de l'Architecture mudéjare de Teruel) 108

B.3 Monuments et ensembles architecturaux

Fédération de Russie

- L'ensemble historique et architectural de Bolgar 112

B.4 Ensembles technologiques

Allemagne

- Le paysage industriel et culturel de la mine de Zollverein 117

Suède

- Le paysage culturel historique de la grande montagne de cuivre de Falun 122

B.5 Paysages culturels

Espagne

- Paysage culturel d'Aranjuez 127

Italie

- Le cours moyen de l'Adda (Extension de « Crespi d'Adda ») 133

Portugal

- Région viticole du Haut-Douro 136

C Bien que le Bureau n'a pas recommandé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial

C.1 Monuments et ensembles architecturaux

Lettonie

- Les constructions en bois de Jurmala (maisons d'été du district de Dzintari) 143

II. PROPOSITIONS D'INSCRIPTION DE BIENS MIXTES

A Bien que le Bureau a recommandé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial

Israël

- Parc national de Massada 146

B Biens que le Bureau a renvoyés

Autriche-Hongrie

- Site naturel et paysage culturel du lac de Neusiedl-Fertö 152

Fédération de Russie

- Ensemble naturel du Sikhote-Aline central 157

CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES (ICOMOS)

Propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial 2001

1. Analyse des propositions d'inscription

En 2001, on a demandé à l'ICOMOS d'évaluer 39 propositions d'inscription (nouvelles propositions, propositions différées et extensions) de biens culturels et mixtes.

La **répartition géographique** confirme en grande partie la tendance qui s'est esquissée ces dernières années, avec plus de la moitié des propositions d'inscription émanant des pays européens. Les propositions d'inscription de l'Amérique Latine et des Caraïbes marquent un net recul, mais, par ailleurs, les biens proposés pour inscription par l'Afrique ont augmenté :

Europe	29 propositions (6 différées, 3 extensions) 16 pays
Asie/Pacifique	4 propositions 5 pays
Amérique latine/ Caraïbes	1 proposition 1 pays
Afrique	4 propositions 4 pays
États arabes	1 proposition

La **distribution par pays** pour les États parties qui présentent plus d'une proposition d'inscription était la suivante :

4 propositions	Italie (1 extension)
3 propositions	Royaume-Uni (1 proposition différée)
2 propositions	Autriche (1 conjointe avec la Hongrie) Chine (1 extension) Espagne (1 extension) Géorgie Israël Pologne Turquie

La comparaison par **type de sites** avec les données de 2000 montre que le principal changement réside dans l'augmentation proportionnelle des paysages culturels et la diminution des monuments et sites archéologiques :

Monument ou ensemble	11 (28%)
Villes historiques/centres-villes	9 (23%)
Paysages culturels	9 (23%)
Sites archéologiques	2 (5%)
Sites mixtes	4 (10%)
Sites industriels	4 (10%)

2. Procédure de l'ICOMOS

a. Travail préparatoire

Après une étude initiale des dossiers, des experts se sont vu demander leur avis sur la *valeur universelle exceptionnelle* des biens proposés pour inscription en référence aux six critères énoncés dans les *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial* (1999), paragraphe 24(a). À cette fin, l'ICOMOS a fait appel aux entités suivantes :

- Comités Scientifiques Internationaux de l'ICOMOS;
- Membres individuels de l'ICOMOS possédant une expertise spéciale, identifiés après consultation auprès des Comités Internationaux et des Comités Nationaux ;
- Non membres de l'ICOMOS possédant une expertise spécifique, identifiés après consultation au sein des réseaux de l'ICOMOS ;
- ONG collaboratrices (TICCIH, DoCoMoMo).

Parallèlement, des experts étaient choisis, sur la même base, pour des *missions d'évaluation*, sur place, des biens proposés pour inscription. La procédure suivie pour sélectionner ces experts était identique à celle déjà décrite. Les missions devaient étudier les critères relatifs à l'authenticité, la protection, la conservation et la gestion (*Orientations*, para. 24(b)).

Les experts avaient reçu des photocopies des dossiers (ou des sections pertinentes, lorsque les dossiers étaient volumineux), ainsi qu'une documentation sur la Convention et des directives détaillées concernant les missions d'évaluation.

Des missions étaient envoyées pour tous les biens proposés pour inscription (y compris les extensions). Dans le cas de sites mixtes, des missions conjointes ICOMOS-UICN avaient été organisées et entreprises. Des experts de l'UICN avaient participé également à des missions conjointes pour quelques paysages culturels. Certaines missions avaient été reportées pour des raisons climatiques ou logistiques après les réunions de la Commission de l'ICOMOS pour le patrimoine mondial et du Bureau du Comité du patrimoine mondial.

Au total, les missions d'évaluation de sites avaient été confiées à 33 experts, venant de 24 pays et organes consultatifs. La répartition géographique des experts était étroitement parallèle à celle des biens proposés pour inscription, conformément à la politique de l'ICOMOS, qui consiste à assigner aux missions des experts de la région. Les pays dont les experts de l'ICOMOS provenaient sont l'Afrique du Sud, l'Allemagne, la Belgique, l'Égypte, l'Espagne, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Iran, l'Irlande, Israël, l'Italie, le Japon, Malte, la Norvège, le Pakistan, les Philippines, la Pologne, la République

tchèque, le Royaume-Uni, le Sri Lanka, la Suède, la Thaïlande, et le Zimbabwe. Par ailleurs, des missions étaient réalisées par des représentants de l'ICCRROM, du TICCIH et du secrétariat de l'ICOMOS pour le patrimoine mondial.

b. Évaluations et recommandations

Des avant-projets d'évaluation et de recommandation (en anglais ou en français) étaient rédigés d'après les rapports préparés par les deux groupes d'experts et examinés par la Commission du patrimoine mondial et le Comité Exécutif de l'ICOMOS lors d'une réunion qui s'était tenue à Paris du 29 au 31 mars 2001. Suite à cette réunion, des évaluations révisées avaient été préparées dans les deux langues de travail, imprimées et présentées au Bureau du Comité du patrimoine mondial à sa 25^{ème} session en juin 2001.

Sur la base des décisions prises par le Bureau, des informations complémentaires ont été demandées aux Etats parties pour plusieurs propositions d'inscription. Lorsque ces informations étaient arrivées au moment où ce volume d'évaluations était envoyé à l'impression, elles ont été incorporées dans les textes révisés. Dans quelques cas, toutefois, les informations n'étant pas arrivées à cette date, des recommandations orales seront données à la 25^{ème} session du Comité à Helsinki en décembre 2001 et, là où cela sera possible, des textes révisés seront mis à la disposition dans les deux langues de travail.

Deux modifications mineures sont apparues dans la manière dont l'ICOMOS avait coutume de préparer les évaluations. Des « déclarations de valeur » ont été rajoutées aux citations pour chacun des critères sur la base desquels les biens sont proposés pour inscription. Les évaluations incluent également les recommandations du Bureau qui s'est réuni en juin 2001.

Paris

septembre 2001

Vienne (Autriche)

No 1033

Identification

<i>Bien proposé</i>	Le centre historique de Vienne
<i>Lieu</i>	Vienne
<i>État Partie</i>	République d'Autriche
<i>Date</i>	27 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Le centre historique de Vienne proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO constitue un monument urbanistique unique, extrêmement bien préservé, d'une valeur universelle exceptionnelle des points de vues historique, culturel et artistique. « Vienne, capitale et ville de résidence » du pouvoir politique et spirituel d'un État comptant de multiples nationalités, eut un rôle primordial dans l'histoire européenne, depuis le Moyen Âge jusqu'à la chute de la monarchie austro-hongroise. La promotion des arts et des sciences fut l'apanage de la ville impériale, fondée sur des traditions remontant au Moyen Âge et débouchant sur une culture baroque autrichienne, immédiatement reconnaissable en tant que telle, l'expression de la *Gründerzeit* et de la modernité viennoise, tous ces styles aspirant à répondre au défi du *Gesamtkunstwerk*, un concept artistique global. Vienne figure au premier rang de l'histoire de la musique, avec Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Strauss et Schönberg, ainsi que de l'histoire de la littérature et de la psychologie, avec Freud et Frankl. Le centre historique possède une série de grands ensembles baroques superposés au cœur médiéval. La situation politique d'après 1683 (résistance victorieuse à l'armée ottomane) autorisa un développement urbain qui se caractérisa par la création de nouveaux axes menant du centre vers les banlieues et les palais, en complet contraste avec la *Ringstrasse* construite sur les anciennes fortifications dans le style *Gründerzeit* à la fin du XIXe siècle.

Le centre historique de Vienne est le lieu d'importants échanges de valeurs humaines qui ont eu un retentissement sur le développement architectural, urbanistique et paysager. L'organisation spatiale ainsi que la densité et la qualité des édifices historiques témoignent du développement socio-économique et culturel de Vienne. Ce patrimoine est porteur d'une tradition culturelle d'une valeur universelle exceptionnelle qui désigne Vienne comme une ville d'art et de culture.

Critère ii

Le centre historique de Vienne est un exemple éminent de ville qui illustre des étapes importantes de l'histoire humaine, trois étapes majeures se distinguant dans son urbanisme et ses édifices - médiévale, baroque et *Gründerzeit*. Par sa disposition et ses monuments, le centre historique de Vienne reflète son rôle de résidence impériale et symbolise l'histoire de l'Autriche.

Critère iv

Vienne est liée, directement et de manière tangible, à l'art et tout particulièrement aux œuvres musicales d'une valeur universelle exceptionnelle. Après la musique liturgique du Moyen Âge et la tradition des *Minnesingers* et des musiques de danses anciennes, Vienne est devenue le centre de la musique européenne dès le début du XVIe siècle, sous les Habsbourg. L'opéra, né en Italie à la fin du XVIe siècle, devint un art de cour dans la Vienne du haut baroque. Les classiques viennois, Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, ont confirmé la réputation de Vienne en tant que capitale musicale de l'Europe, réputation qui se confirme avec la musique légère (Strauss) et la musique moderne (école néo-viennoise).

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*.

Histoire et description

Histoire

Les premières occupations du site remontent au Néolithique, puis l'histoire de Vienne connaît les phases suivantes :

- **Antiquité et début du Moyen Âge** (jusqu'au XIe siècle). Des vestiges archéologiques révèlent que le site de Vienne était occupé par les Celtes quand les Romains prirent le contrôle de la région du Danube au premier siècle avant J.-C., érigeant le *castellum Vindobona* sur la rive du fleuve pour y demeurer jusqu'en 488. Les *limes* de l'Empire romain suivaient les méandres du Danube, la frontière avec *Germania libera*, laissant des traces dans le développement urbain jusqu'à nos jours. Le nom de *Wenia* en haut allemand fut pour la première fois mentionné en 881, pendant les guerres entre Allemands et Magyars.

- **Haut et Bas Moyen Âge** (du XIIe au XVe siècle). Vienne regagna de l'importance à la fin du XIIe et au XIIIe siècle, devenant la plus grande agglomération de l'empire germanique, après Cologne. Plusieurs monastères furent construits, notamment la *Minoritenkirche*, ainsi que la résidence ducale, aujourd'hui la *Hofburg*, reprise par les Habsbourg en 1276. Au XIVe et au XVe siècle, la ville s'épanouit avec le développement de son commerce et la fondation de la première université allemande en 1365. L'église Saint-Étienne de Vienne fut élevée au rang d'évêché en 1469 puis d'archevêché en 1718. La communauté juive, présente depuis le XIIe siècle, fut détruite en 1420-1421.

- **Schisme et siège des armées ottomanes** (du XVI^e siècle jusqu'en 1683). L'Europe du XVI^e siècle connut des conflits avec l'Empire ottoman, qui occupait la majeure partie de la Hongrie. Vienne devint une forteresse sur la frontière et subit son premier siège en 1529 en même temps que déclinait son activité commerciale. En 1533, Ferdinand I^{er} fit de Vienne sa résidence et la capitale du Saint Empire romain germanique. Elle le demeura jusqu'en 1806, avec une interruption entre 1583 et 1612. En 1683, Vienne résista avec succès aux armées ottomanes et cette victoire amena la Hongrie sous la domination des Habsbourg.

- **La ville baroque** (de 1683 à la Révolution française). L'évolution de la situation politique après 1683 amena d'importants changements dans la ville de Vienne qui connut une phase importante de développement. Une augmentation de la population conduisit à la construction de banlieues qui furent protégées par leurs propres fortifications (*Linienwall*). Les grands architectes de l'époque, parmi lesquels J.B. Fischer von Erlach et L. von Hildebrandt, dessinèrent des palais baroques au centre de la ville, et l'on vit la construction du château de Schönbrunn et du palais du Belvédère, l'extension de la *Hofburg* et l'édification d'un grand nombre d'ensembles ecclésiastiques et civils. Vienne devint la capitale européenne de la musique avec Haydn et Mozart. Après la défaite de Napoléon, le congrès de Vienne (1814-1815) confirma la politique absolutiste (*Vormärz*, avant mars 1848). À cette époque, les classes moyennes nourrissent un intérêt pour les arts, le mobilier, la peinture, ce qu'on appela la culture *Biedermeier*, et tout particulièrement pour la musique (Beethoven, Schubert).

- **L'ère de François-Joseph I^{er}** (1848-1916). À la fin de 1848, le jeune empereur François-Joseph I^{er} accéda au trône de l'empire austro-hongrois. Le gouvernement démocratique tant souhaité demeura une aspiration, bien qu'un gouvernement constitutionnel fut instauré en 1860. Les murs de la ville furent démolis en 1857 afin de créer la *Ringstrasse*, un remarquable exemple d'urbanisme du XIX^e siècle. Avec l'émergence des ambitions de la haute bourgeoisie, le nouveau quartier de la *Ringstrasse* devint un chantier donnant naissance à un nombre impressionnant de grands édifices, parmi lesquels des théâtres, des musées, une université et de grandes constructions privées, dans le style *Gründerzeit*, typique de la période. Vienne connut alors un épanouissement culturel sans égal, avec les compositeurs Bruckner, Brahms, Wolf, Mahler et Schoenberg, des architectes et des peintres comme O. Wagner, A. Loos, G. Klimt, O. Kokoschka, et des philosophes comme L. Wittgenstein.

- **À partir de la Première Guerre mondiale**. La mort de l'empereur en 1916, entraîna la fin de l'empire et l'Autriche fut proclamée république démocratique en 1918. Entre les deux guerres mondiales, Vienne engagea de grands architectes pour la construction de maisons d'habitation sociales qui devinrent l'expression dominante de certains quartiers viennois. La Seconde Guerre mondiale causa d'importants dommages à la ville et la phase de reconstruction dura jusque dans les années 1960. Simultanément se développa une nouvelle approche de la conservation et la vieille ville bénéficia d'une protection juridique à partir de 1972. En 1945, Vienne reprit son statut de région fédérale (*Land*) et de capitale de l'Autriche.

Description

Le bien proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial comprend le centre médiéval (construit sur l'établissement romain), les principaux ensembles baroques avec leurs axes et les édifices de style *Gründerzeit* du début de la période moderne. Le bien couvre une superficie de 371 ha, entourée d'une zone tampon de 462 ha.

La ville de Vienne est située sur le Danube, dans la partie orientale de l'Autriche. L'ancien camp militaire romain était implanté dans une plaine, à l'ouest d'un ancien bras du Danube. Le site est entouré de collines, aujourd'hui couvertes de vignes et construites de petits villages. Des traces du camp romain sont encore visibles dans le tissu urbain de la ville médiévale, elle-même centre historique de la ville actuelle, au nord de la cathédrale Saint-Étienne et de la rue *Graben* (450 x 530 m). L'ancien forum est actuellement un marché, *Hoher Markt*. Le camp romain est à l'origine du développement de la ville. Au début du XII^e siècle, l'établissement s'étendit au-delà des murailles romaines qui furent démolies. Les murs de la nouvelle ville médiévale renfermèrent une zone bien plus vaste (environ 6 fois celle du camp romain). L'enceinte de la ville fut reconstruite durant les conflits avec les Ottomans aux XVI^e et XVII^e siècles et complétée par des bastions. Ceci reste le centre de Vienne jusqu'à la démolition des murs qui intervint dans la seconde moitié du XIX^e siècle et au développement du secteur de la *Ringstrasse*.

La ville intérieure contient plusieurs édifices historiques de la période médiévale, dont le *Schottenkloster*, le plus ancien monastère d'Autriche, datant du XII^e siècle, qui servit d'étape aux croisés et aux pèlerins sur le chemin de Jérusalem. Parmi les autres bâtiments médiévaux, il faut citer les églises *Maria am Gestade* (une des principales constructions gothiques), *Michaelerkirche*, *Minoritenkirche* et *Minoritenkloster*, du XIII^e siècle. La cathédrale Saint-Étienne date des XIV^e et XV^e siècles (importants travaux de restauration au XIX^e siècle). La période vit aussi la construction d'ensembles civils, tels que les parties initiales de la *Hofburg*. Tandis que les complexes monastiques, généralement construits en pierre, furent intégrés au système de défenses de la ville médiévale, les quartiers résidentiels, construits en bois, furent souvent la proie d'incendies.

Après la victoire sur l'armée ottomane en 1683, Vienne prit un essor rapide en tant que capitale de l'empire des Habsbourg, devenant une métropole baroque impressionnante, avec quelque 100 000 habitants au XVII^e siècle. Le caractère baroque trouva son expression en particulier dans le dessin des grands palais construits sous l'empereur Charles VI (1711-1740) et l'impératrice Marie-Thérèse (1740-1780), tels que le palais du *Belvédère* et ses jardins (1712-1721) qui s'étendent sur un axe partant du centre de la ville vers le sud (intégré au bien proposé pour inscription). Les premiers concepteurs et artisans venaient d'Italie, mais une génération plus tard, un nombre croissant d'architectes, de peintres et d'artisans autrichiens, notamment Johann Bernhard Fischer von Erlach, qui dessina les extensions de la *Hofburg* (le manège, la bibliothèque nationale) et la *Karlskirche*. De nombreux bâtiments, églises et couvents médiévaux furent modifiés et gagnèrent des éléments baroques (par exemple *Schottenkirche* et *Annakirche*). Des extensions furent construites autour des bâtiments des administrations représentatives (par exemple la

Chancellerie de la cour de Bohême, la Chancellerie de la cour de Hongrie). Les familles nobles construisirent un grand nombre de belles demeures (les palais *Batthyany*, *Lobkowitz*, *Wilczek*, *Esterhazy*). Plusieurs édifices historiques sont associés à de très importantes personnalités viennoises qui y ont résidé, telles que Mozart, Beethoven, Schubert et d'autres encore.

Une nouvelle phase de l'histoire de Vienne s'ouvrit avec l'intégration de 34 banlieues à la ville et l'ordre donné par l'empereur de détruire les fortifications autour de la ville (1858-1874). Si l'on peut regretter la démolition des fortifications d'un point de vue historique, ce fut là l'occasion de créer un des plus importants ensembles urbains du XIXe siècle et de l'histoire de l'urbanisme, qui influença considérablement le reste de l'Europe durant cette période cruciale de développement économique et social.

La nouvelle zone fut vouée à la construction de grands ensembles civils dans les divers styles historicistes du XIXe siècle. La *Hofburg* trouva une extension dans la *Neue Hofburg*, un « forum impérial » juxtaposé à de grands musées pour former un seul ensemble. Le *Burgtheater* conçu par G. Semper, le Parlement (*Reichsratsgebäude*) de Theophil von Hansen, l'Hôtel de Ville et l'université formaient un autre ensemble relié au précédent. On leur ajouta l'Opéra ainsi qu'un grand nombre de bâtiments publics et privés construits le long de la *Ringstrasse*. Le concept global de planification suivait l'idée d'un *Gesamtkunstwerk*, c'est-à-dire un ensemble planifié et exécuté sur la base d'une conception cohérente, comme cela se concevait déjà à l'époque baroque. La fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle témoignent de nouvelles contributions créatives des artistes, designers et architectes viennois de la période du *Jugendstil* (par exemple la *Postsparkasse* d'Otto Wagner, 1904-1906), de la *Sécession* (les maisons de Josef Maria Olbrich) et le début du mouvement de l'architecture moderne du XXe siècle (le *Looshaus* d'Adolf Loos, 1909). La contribution de Vienne est fondamentale à l'évolution de l'architecture moderne.

La zone tampon (462 ha) entoure la zone historique principale de tous côtés, avec une partie du canal du Danube délimitant la partie nord. Le développement urbain de la zone tampon comprend une partie des anciennes banlieues et un certain nombre d'édifices historiques du XVIIe au début du XXe siècles.

Gestion et protection

Statut juridique

Le centre historique de Vienne proposé pour inscription ainsi que la zone tampon sont bien protégés par divers instruments juridiques, entre autres, la loi amendée de 1972 sur la conservation de la vieille ville (No. 16/1972). La zone proposée pour inscription contient environ 1500 édifices protégés. Les bâtiments historiques bénéficient de la protection de la loi sur la protection des monuments (No. 533/1923), dont le dernier amendement est entré en vigueur le 1er janvier 2000. Certaines parties de Vienne sont protégées par la loi de 1998 sur la conservation de la nature et d'autres réglementations. Environ 75 % des biens sont la propriété de particuliers, 18 % sont des propriétés publiques et 7 % appartiennent à l'église.

Gestion

La zone historique proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial est indiquée comme zone protégée (*Innere Stadt* et *Ringstrasse*) sur le plan directeur d'urbanisme de Vienne. La protection concerne également le parc du *Belvédère*, les jardins de la *Hofburg*, le *Rathauspark*, le parc du *palais Schwarzenberg* et le *Stadtpark*. La municipalité de Vienne et ses services disposent de moyens modernes et efficaces de gestion et d'administration, y compris des systèmes de suivi des zones concernées. Ces services dépendent de diverses administrations, le *Bundesdenkmalamt* d'Autriche, le *Landeskonservatorat* de Vienne et des organes de conseil professionnels.

Le plan de développement urbain a été révisé en 1994, et fait l'objet de constantes mises à jour. Il constitue en soi un plan de gestion parfaitement valable pour la zone urbaine historique et son environnement. Il est cependant complété par un plan de gestion spécifique à moyen terme comportant des objectifs clairement définis. Les processus de gestion sont confortés par le savoir-faire et le travail d'instances professionnelles et scientifiques. Vienne dispose aussi d'une infrastructure compétente pour la gestion des visiteurs, étant donné l'importance du tourisme. La ville historique n'est pas conçue comme un musée, mais plutôt comme une cité vivante. La préservation et la conservation respectent les recommandations et les accords internationaux.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La ville historique de Vienne est un exemple de ville dont le centre est toujours resté au même endroit depuis les origines. Elle a donc connu des séries de modifications, de réhabilitations et d'adaptations. Elle a souffert de dommages causés pendant la Seconde Guerre mondiale, mais ceux-ci ont été réparés et les bâtiments ont été restaurés. La ville est actuellement protégée en tant que zone historique depuis 1972. Un grand nombre de bâtiments historiques sont protégés depuis les années 1920, et l'histoire de la conservation moderne remonte à 1850.

La municipalité de Vienne porte une attention particulière aux questions importantes relatives au suivi des changements tels que tendances et pressions économiques, circulation, tourisme et conditions environnementales, modifications et aménagements urbains. Il n'existe pas de risques naturels importants.

Authenticité et intégrité

En tant que paysage culturel urbain, la ville historique de Vienne possède une stratigraphie complexe de couches historiques depuis les temps anciens, celtes et romains. Au fil du temps, les premières structures ont été adaptées aux besoins des périodes qui ont suivi, à titre d'exemple, le *Graben* a remplacé les anciennes murailles romaines et la *Ringstrasse* a été construite sur la zone des fortifications médiévales. L'évolution et l'adaptation progressives de la ville à travers les âges confèrent à Vienne une intégrité historique particulière, des caractéristiques propres et une valeur universelle exceptionnelle. Le développement des politiques modernes de conservation remonte au milieu du

XIXe siècle. Dans ce contexte, le tissu historique de la ville satisfait au test d'authenticité.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Vienne en février 2001. Une évaluation de la « valeur universelle exceptionnelle » du bien proposé pour inscription a été fournie par le Comité scientifique international de l'ICOMOS sur les villes et villages historiques (CIVVIH).

Caractéristiques

Vienne a connu trois grandes périodes dans son histoire, la période médiévale (XIIe - XVe siècles), la période baroque (fin du XVe siècle - XVIIIe siècle) puis de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle. Au cours de ces périodes, la ville a développé son statut impérial ainsi que son caractère culturel particulier lié à l'histoire de la musique. Vienne, qui a préservé son authenticité et beaucoup de son intégrité historique, a eu un retentissement important en tant que modèle sur le reste de l'Europe et du monde, en particulier avec l'architecture baroque et la *Ringstrasse* du XIXe siècle. Vienne a également contribué de manière importante au développement du *Jugendstil* et de la Sécession, ainsi que du mouvement moderne en architecture. Vienne est un ensemble extrêmement riche du point de vue architectural et urbanistique. Elle rassemble d'importants ensembles de bâtiments historiques et de jardins.

Vienne est directement associée à des développements artistiques et musicaux de portée universelle exceptionnelle depuis le Moyen Âge. Elle est devenue une référence importante pour l'histoire de la musique européenne au haut baroque et plus particulièrement au temps des classiques viennois (Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert) et poursuit ces traditions jusqu'à la période moderne (Strauss, l'École néo-viennoise).

Analyse comparative

Le dossier d'inscription propose de comparer Vienne, par la taille, l'importance et l'état de conservation, à Prague [inscrite en 1992 : critères ii, iv, vi] et Budapest [inscrite en 1987 : critères ii, iv]. L'inscription de Prague comprend le « centre historique » de la ville, et l'inscription de Budapest « le panorama des deux bords du Danube et le quartier du château de Buda ». Pour Prague, il est fait référence à son rôle dans le développement européen, à ses caractéristiques architecturales et à son statut de centre culturel. Pour Budapest, les critères invoquent les influences romaines et gothiques dans la région, et la représentativité de la période austro-hongroise de l'architecture du XIXe siècle.

Prague, Budapest et Vienne sont trois grandes villes historiques d'une même région de l'Europe centrale, avec quelques similarités en termes d'histoire, d'art et d'architecture. Il y a néanmoins beaucoup de différences entre ces trois villes. Le développement urbain et architectural a été très différent, aboutissant à des caractéristiques et des intégrités culturelles très dissemblables, ayant chacune leur propre valeur universelle exceptionnelle. De plus, Prague et Budapest se sont

développées de manière décentralisée tandis que Vienne a évolué sur le même emplacement.

À bien des égards, Vienne a été un précurseur et son exemple a influencé d'autres villes. Son architecture baroque a été prise comme modèle par d'autres villes qui aspiraient à être considérées comme une « petite Vienne ». C'est le cas de Varazdin en Croatie. La démolition des fortifications au XIXe siècle et la conception de la *Ringstrasse* eurent des conséquences considérables sur l'histoire de l'urbanisme.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Tout en remarquant qu'il existe plusieurs bâtiments historiques de grande importance dans la zone tampon proposée, tels les palais *Auersperg* et *Trautson*, le monastère des Piaristes et l'église *Maria Treu*, l'ICOMOS est d'accord avec les limites proposées pour la zone à inscrire et la zone tampon.

Tout en reconnaissant la grande qualité du tissu historique et appréciant les efforts fournis au niveau de la planification urbaine et de la gestion, l'ICOMOS souhaite néanmoins insister sur l'importance de continuer à développer les instruments appropriés pour la protection et le contrôle des changements dans toutes les structures incluses dans la zone proposée pour inscription.

Brève description

Le centre historique de Vienne, depuis les premiers établissements celtes et romains, en passant par la ville médiévale puis baroque, est devenu la capitale de l'Empire austro-hongrois. Il a joué un rôle fondamental en tant que capitale européenne de la musique, car il est associé aux grands compositeurs de la musique, du classicisme viennois à la musique moderne. Vienne possède une grande richesse d'ensembles architecturaux, de palais baroques et de jardins ainsi que l'ensemble de la *Ringstrasse* datant de la fin du XIXe siècle.

Déclaration de valeur

Le centre historique de Vienne, par ses qualités urbanistiques et architecturales, porte un témoignage exceptionnel de l'important échange de valeurs liées à l'histoire de l'architecture, de l'art, de la musique et de la littérature. Dans sa disposition urbaine et architecturale, le centre historique reflète les trois phases principales du développement - médiévale, baroque et *Gründerzeit* - qui symbolisent l'histoire de l'Autriche et de l'Europe centrale. Vienne est associée directement et de manière tangible au développement fondamental de l'histoire de la musique, du XVIe siècle au XXe siècle, en particulier le classicisme et le romantisme viennois, renforçant la réputation de Vienne en tant que « capitale musicale » de l'Europe.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iv et vi* :

Critère ii Les caractéristiques urbaines et architecturales du centre historique de Vienne sont autant de témoignages exceptionnels d'un échange permanent de valeurs tout au long du deuxième millénaire.

Critère iv Le patrimoine urbain et architectural du centre historique de Vienne atteste de façon unique de trois périodes fondamentales pour le développement culturel et politique de l'Europe : le Moyen Âge, la période baroque et le *Gründerzeit*.

Critère vi Depuis le XVIe siècle, Vienne est universellement reconnue comme la capitale musicale de l'Europe.

Recommandation du Bureau

Que le centre historique de Vienne soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iv et vi*.

ICOMOS, septembre 2001

Goiás (Brésil)

No 993

Identification

<i>Bien proposé</i>	Centre historique de la ville de Goiás
<i>Lieu</i>	État de Goiás
<i>État partie</i>	Brésil
<i>Date</i>	30 juin 1999

Justification émanant de l'État partie

L'occupation du territoire brésilien commença entre la côte Atlantique et la « ligne de marcation » définie par le Traité de Tordesilhas, s'étendit progressivement jusqu'aux fleuves Plate et Paraguay et se termina par l'intérieur. Elle se fit donc de la périphérie vers le centre. Les pionniers (*bandeirantes*) partis de São Paulo à la recherche de l'or furent les premiers responsables de la formation du territoire. Ils s'installèrent dans les régions qui aujourd'hui constituent les États de Goiás et Tocantins, Mato Grosso et Mato Grosso do Sul. La difficile progression vers le cœur du pays ne prit fin que lors de l'installation de la capitale fédérale à Brasília le 21 avril 1960. Deux capitales d'États marquent le début de cette aventure, Cuiabá (Mato Grosso), proche du centre géographique de l'Amérique du sud, et Goiás, proche du centre géographique du Brésil. Des ces deux villes, seule Goiás a préservé son plan et son architecture du XIIIe siècle. De même, la campagne alentour a conservé la même apparence qu'à l'époque des pionniers. Goiás est par conséquent le dernier témoin d'un chapitre fondamental de l'histoire du Brésil.

Goiás, capitale de l'État du même nom, faisait partie de ces villes du cœur du Brésil qui, au XVIIIe siècle, furent prises par la fièvre de l'or. Vila Boa de Goiás devint une municipalité en 1739. La ville conserve intact depuis 260 ans son caractère et son plan d'origine, la disposition des places publiques, des rues et des espaces privés, l'échelle des volumes, les couleurs, si l'on ne tient pas compte du récent impact de Brasília sur le centre du Brésil. En plus de sa stabilité et de son authenticité, la ville de Goiás possède des caractéristiques qui témoignent de son importance exceptionnelle et de sa valeur universelle.

Ce fut le premier noyau urbain officiellement reconnu, la première municipalité fondée à l'ouest de la « ligne de marcation » du Traité de Tordesilhas qui délimitait les possessions portugaises. La disposition urbaine informelle et spontanée et de l'ensemble architectural civil et religieux distingue Goiás des autres centres urbains nés de l'histoire minière du Minas Gerais. Ces différences tiennent à la topographie et à l'environnement ainsi qu'à l'échelle des

volumes et aux techniques de construction. Siège du comté et plus tard de la province de Goiás, elle a influencé ou du moins inspiré d'autres villes, telles que Pirenópolis (ancienne Meia Ponte), Corumbá de Goiás, Luziânia (ancienne Santa Luzia), Pilar, Natividade, Traíras et Niquelândia (ancienne São José do Tocantins).

L'architecture organisée de la ville de Goiás influence les villes sur une vaste portion du territoire, correspondant au Plateau central brésilien. La ville de Goiás possède donc une valeur universelle incontestable, en parfaite adéquation avec les critères culturels ii et v, qui justifie l'inscription sur la liste du patrimoine mondial. La totalité de la région géo-économique des mines du plateau central brésilien a été influencée par le type d'implantation géographique du village et par l'ensemble architectural tout au long des XVIIIe et XIXe siècles. L'influence découle du fait qu'il s'agit de la première occupation de ce territoire, restée authentique depuis 250 ans, bien qu'elle soit actuellement rendue vulnérable par la proximité menaçante de Brasília.

Goiás témoigne de la manière dont les explorateurs de territoires et fondateurs des villes portugaises et brésiliennes, loin de la mère patrie et de la côte brésilienne, adaptèrent les modèles urbains et architecturaux portugais aux réalités difficiles d'une région tropicale, et empruntèrent aux Indiens de nouvelles techniques d'utilisation des matériaux locaux.

Critère ii

Goiás est le dernier exemple d'occupation de l'intérieur du Brésil, telle qu'elle s'est pratiquée aux XVIIIe et XIXe siècles. Site fragile, plus vulnérable encore avec la reprise du développement de la ville, cet exemple est d'autant plus admirable que le paysage qui l'entoure est resté pratiquement inchangé.

Critère v

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Les origines de la ville de Goiás sont étroitement liées à l'histoire des expéditions d'aventuriers plus ou moins officielles (*bandeiras*), parties de São Paulo pour explorer et exploiter l'intérieur du Brésil. Celle dirigée par Fern Dias Pais explora l'actuelle région de Minas (1673-1681) et une autre, avec à sa tête Bartolomeu Bueno da Silva, explora l'actuelle région de Goiás (1682), y trouvant un peu d'or. Toutefois, il en fut découvert en quantités beaucoup plus importantes dans la région de Minas qui, dès 1700, attira un afflux d'aventuriers. La population du Brésil passe en quelques années de 80 000 à plus d'un million d'habitants. Du fait des guerres dans les régions côtières, la population se tourne de nouveau vers l'intérieur des terres ; en 1718, de l'or est trouvé à Cuiabá (actuelle capitale du Mato Grosso) et, trois ans plus tard, le fils de Bartolomeu Bueno en découvre dans le rio Vermelho, avant d'être nommé surintendant des mines de Goiás. L'année suivante, il fonde

l'établissement de Santana, où une chapelle est construite en 1729.

Afin de mieux contrôler les mines de Goiás, les autorités portugaises décident de renforcer le gouvernement régional. En 1739, le gouverneur de São Paulo choisit Santana, qui prend le nom de Vila Boa de Goiás. Le village d'orpailleurs se double d'une petite bourgade administrative et multiplie par deux sa population. En 1748, Goiás devient le siège d'une nouvelle capitainerie. Le premier gouverneur en est Dom Marcos de Noronha (1749-1755), qui transforme la modeste bourgade en petite capitale. Parmi les premières constructions figurent la Casa de Fundição (1750), où est contrôlé l'or, le palais du Gouverneur (1751) et la Caserne (1751). Les gouverneurs se succèdent, chacun apportant une amélioration à la ville : ils édifient la Casa de Câmara e Cadeia (1761), reconstruisent les routes et les rues, construisent les fontaines Carioca et Chafariz de Cauda, et ouvrent un théâtre (1772-1777). Le gouverneur Luis da Cunha Meneses (1778-1783) arborise la ville, promulgue des mesures d'alignement des rues, aménage la grande place de Chafariz, ouvre un abattoir public (1778-1783). Il fait également dresser un plan directeur de la ville (1872) et donne à la ville la structure que nous lui connaissons.

Mais à partir de 1770 commence l'inexorable décadence de l'exploitation de l'or, et Goiás entre dans une longue période de stagnation. Si elle conserve son statut de capitale, elle reste loin derrière Rio de Janeiro et ne progresse plus. En 1935-1937, son statut administratif lui est enlevé, mais le paysage urbain conserve son apparence intacte. En 1950, l'IPHAN, l'autorité en charge de la conservation au Brésil, classe comme monuments historiques ses principales églises et sa caserne et, en 1951, la Casa da Camara, le palais et les principaux quartiers du centre. En 1960, l'inauguration de la nouvelle capitale brésilienne, Brasilia, apporte à toute la région un formidable élan. Goiás retrouve, à partir des années 1980, le chemin du développement, avec de nouvelles constructions. Heureusement, l'IPHAN a classé monument historique tout le centre ville en 1978.

Description

La ville de Goiás est construite entre deux séries de collines, de part et d'autre d'une petite rivière, le rio Vermelho. Les quartiers de la rive droite, bordés étroitement par les collines du nord-ouest (Cantagalo et Sainte-Barbara), ont un caractère plus populaire, indiqué par l'église du Rosario, traditionnellement réservée aux esclaves. Les quartiers de la rive gauche, bordés par les collines du sud-est (Dom Francisco et Chapeu do Padre) abritent les ensembles de monuments plus représentatifs, dont l'église paroissiale (aujourd'hui cathédrale) Santana, le palais du gouverneur, la caserne, la Casa de Fundição. Ils se prolongent par la Praça do Chafariz (longue de 200 mètres), en montant en pente douce vers la colline Chapeu do Padre. Le long de la rive gauche s'est aussi développé un quartier résidentiel, avec un marché très original.

La ville se distingue par l'harmonie de son architecture, homogène par la proportion et le style des édifices. Par ailleurs, les styles variés des édifices, du classique XVIIIe à l'architecture éclectique du XIXe siècle, témoignent de l'histoire de la construction.

La zone proposée pour inscription reprend pour l'essentiel la zone classée et protégée par l'IPHAN en 1978, à laquelle ont été ajoutées certaines rues typiques du XIXe siècle, qui ont été jugées importantes pour comprendre l'histoire de la ville. L'IPHAN a commencé le processus d'inclusion de ces rues dans la zone classée. La zone tampon entoure la zone proposée pour inscription, et inclut des espaces verts ainsi que des collines, où les nouvelles constructions font l'objet de sévères restrictions.

Gestion et protection

Statut juridique

La propriété de la ville de Goiás est mixte. Elle se compose en majeure partie de propriétés privées, mais certains biens appartiennent à la municipalité, à l'État et au diocèse. L'IPHAN lui-même possède quelques biens classés.

Les premiers classements réalisés en 1950 et 1951 n'ont concerné que quelques bâtiments historiques, puis l'État (IPHAN) a classé monument historique l'ensemble du noyau historique de la ville en 1978. La protection s'appuie sur la Constitution fédérale du Brésil et sur le décret de protection du patrimoine culturel de 1937 au niveau fédéral. Le décret régional du 22 avril 1993 régit la préservation du paysage historique et naturel, notamment du centre historique et de la zone tampon. Le 29 août 1996, la municipalité a approuvé le plan directeur, élaboré en collaboration avec l'IPHAN pour répondre aux besoins de préservation des quartiers historiques. En outre, un récent décret crée une zone de protection environnementale qui inclut Goiás et ses alentours. Toutes les activités industrielles et minières sont interdites.

Gestion

En plus du contrôle qu'exerce l'IPHAN au nom de l'État fédéral, le surintendant régional et les autorités de Goiás gèrent les biens classés.

Le plan directeur de 1996 fixe les réglementations pour le développement urbain, les limites du périmètre urbain, veille à la préservation du patrimoine historique et naturel de la zone, et contrôle les normes de construction. En 1999 a été créé un nouveau Département de l'Infrastructure et de l'Urbanisme, chargé de concevoir et de gérer le développement de la ville. L'IPHAN joue un rôle de partenaire et de conseiller pour toutes les questions liées à la conservation du patrimoine.

Il convient de noter la récente création d'une association non gouvernementale, *Pro Cidade de Goiás Patrimonio Mundial*, qui vise à sensibiliser et à impliquer la population. Une autre association, NATIVA, se concentre quant à elle sur la protection de l'environnement naturel.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La ville historique de Goiás a raisonnablement bien préservé son tissu urbain. Les bâtiments publics sont en bon état. Cependant, 30 % environ des résidences privées sont dans

un état médiocre, les autres présentant un état normal, voire bon.

La municipalité joue un rôle actif dans la promotion de la conservation et la réhabilitation des structures historiques, dans le cadre de programmes entrepris en partenariat avec diverses institutions et organisations. Ces projets incluent la restauration du musée d'art sacré de Boa Morte (1997), de la cathédrale de Santana (1998) et de l'église Sainte-Barbara (1999), le retrait des poteaux et des fils électriques, remplacés par un réseau souterrain, la dépollution du rio Vermelho, la protection des archives municipales, la mise en œuvre d'un programme de recherche universitaire sur le patrimoine culturel, la promotion de programmes éducatifs portant sur le patrimoine, et la fondation de l'association *Pro Cidade* de Goiás. L'IPHAN a établi un bureau local à Goiás, afin d'apporter son assistance administrative et technique aux travaux de restauration.

Les principales pressions affectant le bien émanent principalement des tendances actuelles du développement. À cet égard, la candidature du quartier historique à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial a largement contribué à accélérer la prise de décisions à l'échelon local. Le flux touristique est relativement modeste. Cependant, des mesures sont actuellement prises pour améliorer l'accueil des visiteurs et la présentation des sites historiques. Aucun risque de catastrophe naturelle n'est signalé.

Authenticité et intégrité

Goiás a connu une longue période de stagnation, du XIXe siècle jusqu'à récemment. Son paysage urbain n'a donc fait l'objet d'aucun changement majeur à l'époque contemporaine, hormis peut-être en ce qui concerne la reconstruction de l'église du Rosaire en style néo-gothique en 1933. À cette exception près, Goiás est un bon exemple de l'aspect des villes minières du XVIIIe et du XIXe siècle, qui est même parvenue à conserver intact son environnement naturel. Les rares constructions réalisées depuis le XIXe siècle ont essentiellement utilisé les techniques et matériaux de construction traditionnels ; leurs dimensions et leur expression architecturale ne remettent pas en question l'intégrité du lieu.

Goiás et ses alentours sont les détenteurs d'une riche tradition culturelle qui ne comprend pas seulement l'architecture et les techniques de construction, mais aussi la musique, la poésie, la gastronomie et les fêtes populaires. Bon nombre de ces traditions subsistent ; elles sont un élément fondamental de l'identité culturelle de Goiás. Le centre historique est très important pour la communauté locale, non seulement pour sa valeur urbaine et architecturale, mais aussi pour la richesse de sa vie sociale et culturelle. Le développement relativement modeste du tourisme renforce encore l'authenticité de ces manifestations culturelles.

En conclusion, on considère que la ville historique de Goiás a bien préservé son authenticité et son intégrité historiques, y compris la poursuite de traditions locales.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

La ville de Goiás a d'abord été proposée pour inscription en 2000 et une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en janvier 2000. L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international des villes et villages historiques, le CIVVIH. La proposition a été différée par le Bureau, demandant à l'État partie de vérifier la justification de la valeur universelle exceptionnelle et de revoir la définition des limites de la zone proposée pour inscription. L'État partie a maintenant fourni l'information complémentaire relative aux techniques de construction du lieu ainsi que sa comparaison avec des sites déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Caractéristiques

L'ICOMOS reconnaît que Goiás constitue un témoignage important de l'occupation et de la colonisation de l'intérieur du Brésil. On peut aussi la considérer du point de vue des villes minières. La ville historique de Goiás représente un témoignage authentique de ce type de développement et pourrait être considérée comme complémentaire de la ville de Diamantina déjà inscrite.

La conception urbaine est exemplaire d'une ville coloniale au développement organique, adaptée aux réalités de l'environnement. L'architecture des bâtiments publics et privés, quoique sans prétention et de caractère modeste et sévère, forme un ensemble harmonieux, fruit, entre autres, de l'usage cohérent des matériaux et des techniques vernaculaires par les artisans locaux. L'ICOMOS reconnaît également que la communauté de Goiás a conservé des éléments traditionnels et culturels qui ont disparu dans d'autres parties du pays. Le site n'a pas subi d'effets négatifs du tourisme et bénéficie d'un cadre naturel attrayant.

La principale qualité de Goiás, son caractère exceptionnel et ce qui en fait une valeur universelle exceptionnelle, ne réside pas tant dans ses aspects artistiques que dans son authenticité, le témoignage rare et intact qu'elle porte sur la manière dont les explorateurs du territoire, alors qu'ils étaient isolés, ont adapté des modèles d'urbanisme et de construction aux réalités d'une région tropicale, en empruntant aux indiens l'usage des matériaux et des techniques locales.

Analyse comparative

Le dossier d'inscription compare Goiás à deux types de villes brésiliennes :

1. Les villes « coloniales » nées de l'exploitation des mines d'or et de diamants (Ouro Preto ou Diamantina). Les villes minières des régions montagneuses sont généralement construites sans plans réguliers, se contentant de s'adapter à leur emplacement physique. Dans le cas de Goiás, c'est la rivière qui a déterminé le premier schéma urbain ; elle a joué un rôle majeur dans la définition de la forme de la ville, la divisant en deux parties, ce qui est assez exceptionnel en Amérique latine.

2. Les villes associées à l'occupation du centre du Brésil : Goiás, Goiania et Brasilia. Goiás est la première d'entre celles-là, et par ses caractéristiques urbaines et architecturales, se différencie fondamentalement d'autres villes comme Ouro Preto (inscrite en 1980), Serro et Diamantina (inscrite en 1999).

Son architecture austère se distingue par l'utilisation permanente de techniques vernaculaires, *adobe*, *taipa* et *pau-a-pique*, qui ont donné à la ville son caractère particulièrement harmonieux. Restée plus proche de ses conditions d'origine, elle représente plus exactement que toute autre ville ce qu'étaient ces villes minières.

L'importance particulière de Goiás repose sur le fait qu'elle est une des références clés dans le processus de colonisation de l'intérieur du Brésil, qui globalement a été différent du reste de l'Amérique latine en raison de ses origines portugaises. Ce processus a déjà été illustré par l'inscription de Ouro Preto (inscrite en 1980 ; critères i, iii), Diamantina (1999 ; ii, iv), le sanctuaire de Bom Jesus de Congonhas (1985 ; i, iv) dans l'intérieur des terres, Olinda (1982 ; ii, iv) et São Luis (1997 ; iii, iv, v) sur la côte.

Les villes les plus comparables à Goiás sont probablement Diamantina et Ouro Preto, toutes deux liées à l'exploration des riches ressources du Brésil, l'une pour les diamants, l'autre pour l'or. Elles ont quelques ressemblances avec Goiás dans leur développement organique, mais elles diffèrent sur le plan architectural. Ouro Preto s'illustre par ses ensembles d'un très beau baroque et Diamantina possède aussi des qualités formelles dans ses constructions, même si elles sont davantage l'œuvre des artisans locaux. Goiás est dès l'origine une création vernaculaire et l'est restée. Elle se distingue des deux autres villes, car elle est plus austère et plus locale dans son style et sa réalisation.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS recommande qu'une attention particulière soit portée au contrôle du développement à venir du tourisme en atténuant les changements qui pourraient être introduits dans la zone et les biens individuels.

Brève description

Goiás constitue un témoignage de l'occupation et de la colonisation de l'intérieur du Brésil aux XVIII^e et XIX^e siècles. La conception urbaine est exemplaire d'une ville minière au développement organique, adaptée aux réalités de l'environnement. L'architecture des bâtiments publics et privés, quoique modeste, n'en présente pas moins une grande harmonie, fruit, entre autres, de l'usage cohérent des matériaux et des techniques vernaculaires locaux.

Déclaration de valeur

La ville historique de Goiás constitue un témoignage important de l'occupation et de la colonisation de l'intérieur du Brésil. La conception urbaine est exemplaire d'une ville coloniale au développement organique, adaptée aux réalités de l'environnement. L'architecture est modeste et sévère et l'ensemble atteint l'harmonie, fruit, entre autres, de l'usage de matériaux locaux et de techniques vernaculaires, interprétés par les artisans. Le site conserve un environnement remarquable et authentique.

Recommandation de l'ICOMOS

En reconnaissant les informations complémentaires fournies par l'État partie, relatives à la valeur universelle de Goiás, l'ICOMOS recommande que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii De par son tracé et son architecture, la ville historique de Goiás est un exemple exceptionnel de ville européenne admirablement adaptée aux contraintes climatiques, géographiques et culturelles du centre de l'Amérique du sud.

Critère iv Goiás représente l'évolution d'une forme de structure urbaine et d'architecture typique des peuplements coloniaux d'Amérique du sud, tirant le meilleur parti possible des matériaux et techniques locaux et conservant son environnement exceptionnel.

Recommandation du Bureau

Que le centre historique de la ville de Goiás soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv*.

ICOMOS, septembre 2001

Provins (France)

No 873

Identification

<i>Bien proposé</i>	Provins, une ville de foire médiévale
<i>Lieu</i>	Région Île-de-France, Département de la Seine-et-Marne
<i>État partie</i>	France
<i>Date</i>	30 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

La ville de Provins a été bâtie sur un site extrêmement propice à la défense, élu par les comtes de Champagne pour la création d'une capitale politique et militaire qui devait rapidement devenir la plaque tournante du commerce européen. Place financière de première importance mais aussi ville industrielle, centre intellectuel, Provins est un foyer de civilisation et d'échange durant plus de deux siècles ; de nos jours, Provins est un exemple exceptionnellement bien préservé d'une cité commerciale d'Europe occidentale. Son atmosphère médiévale n'est pas seulement due à l'exceptionnelle concentration de maisons anciennes, mais aussi à une kyrielle de détails, comme les pavés, les vieux puits et même la rose qui est le symbole de Provins. En Ville Basse, les moulins, les lavoirs et les tanneries évoquent les anciennes activités principales. La ville est parsemée de jardins et cinq fermes sont toujours en pleine activité.

Provins a su conserver un nombre considérable de bâtiments anciens, tant civils que religieux mais aussi la majeure partie de son urbanisme médiéval. Les remparts d'origine longs de près d'un kilomètre et demi et les fortifications de la Ville Haute sont intacts. Le mur d'enceinte de la Ville Basse reste apparent le long des boulevards qui, à partir du XIII^e siècle, les ont remplacés. Les principaux axes de circulation, liés aux routes de Champagne, sont toujours en place. Les jardins qui s'étendaient entre le bourg et les remparts ont été en partie lotis au siècle dernier mais il en subsiste encore beaucoup.

En raison de la stagnation économique qu'elle a connue au milieu du XIV^e à la fin du XIX^e siècle, la ville n'a en effet subi pendant cette longue période aucune transformation majeure. Mais, loin d'être une ville-musée, elle a su s'adapter aux temps modernes et construire de nouvelles habitations qui s'intègrent remarquablement parmi celles du Moyen Âge, sans modifier le plan urbain. Parallèlement, Provins vit et fonctionne toujours au sein de son périmètre médiéval, témoin d'une époque où elle était la troisième ville de France, derrière Paris et Rouen.

Curieusement placé en dehors des grandes routes gallo-romaines antérieures, elle cherchait cependant à tirer le meilleur parti de sa situation, sur le nouvel axe de communication traversant le centre de la France. Les peuplements bipolaires du Châtel (la Ville Haute) et du Val (la Ville Basse) ont rapidement fusionné, formant un ensemble doté d'un remarquable système de canaux qui lui a valu le surnom de « Petite Venise », donné par les Romantiques. Il s'agit indubitablement là du plus bel exemple de ville marchande en Europe occidentale, présentant toujours ses diverses fonctions à leur emplacement d'origine. La situation de la ville a favorisé l'apparition d'une étape le long des routes commerciales reliant le sud-ouest au nord-est. De 1137 à 1164, le comte de Champagne Henri le Libéral confirma le privilège des foires à Provins ; grâce à des sauf-conduits accordés par les comtes, des liaisons commerciales se développèrent entre l'Europe et l'Orient.

De nos jours, Provins est un véritable conservatoire de l'architecture militaire, religieuse et civile du Moyen Âge. Ses fortifications constituent en effet un véritable dictionnaire d'architecture militaire et ont apporté de nombreuses innovations créatives à cet art. La ville recèle des constructions caractéristiques, comme les caves voûtées de la Ville Haute et les rez-de-chaussée voûtés de la Ville Basse qui servaient de lieu de stockage pour les foires. Les églises que la Révolution a épargnées sont de très intéressants témoignages architecturaux. L'importance économique et commerciale de Provins fut considérable. Elle fut à l'origine du système bancaire et le principal lieu des opérations financières, sorte de « clearing house » de l'économie mondiale. Ville de foire, elle fut aussi une ville drapière renommée. Le théologien Abélard (1079-1142) y enseigna et le comte Thibault IV (1222-1253) fut l'un des plus grands trouvères de son temps. À Provins reste attaché le nom d'une rose rapportée de Jéricho au temps des Croisades et qui connut un énorme succès en raison de ses vertus médicinales.

Le site de la ville de foire médiévale de Provins, circonscrit par le tracé de l'enceinte de la première moitié du XIII^e siècle est proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères ii, iii et iv** :

ii Le site témoigne d'un échange d'influences considérable du XI^e au XIII^e siècles, tant économiques que commerciales et culturelles, et de la planification d'une ville à cette époque (assèchement des marais, création d'un réseau hydraulique, lotissements, enceinte et fortifications).

iii Le site apporte un témoignage exceptionnel, voire unique, sur la civilisation au Moyen Âge en permettant de retrouver quasiment intacts les lieux où se déroulaient les plus importantes foires d'Europe. Il est directement associé au développement qui a eu une signification universelle exceptionnelle dans les progrès des échanges et de la civilisation.

iv Le site offre un exemple éminent d'un type de construction – les caves et les rez-de-chaussée voûtés notamment – illustrant une période significative de l'histoire humaine : le début des échanges économiques en Europe.

Ville historique située dans le cadre d'un site naturel exceptionnel, Provins a bien préservé la stratigraphie de son évolution démontrant une organisation de l'espace et des structures caractéristiques des phases successives de son histoire.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

À l'époque gallo-romaine, le site de la ville de Provins, telle qu'elle existe aujourd'hui, est associé à deux importants axes régionaux : la route de Soissons à Troyes vers le nord, et la route vers Sens en direction du sud-ouest ; ensemble, ces deux routes forment, avec la vallée de la Seine, une artère majeure enfermant l'éperon rocheux du peuplement originel. L'étymologie du nom de Provins est incertaine, mais il pourrait s'agir d'une abréviation de *Probus Vinum*. Le plus ancien document relatif à Provins est une ordonnance de Charlemagne daté de 802, qui indique que le site était déjà une forteresse établie. À partir de 983, le site devient partie prenante des terres des puissants comtes de Champagne, l'un des plus grands domaines féodaux de France, et lieu de résidence privilégié des comtes.

L'importance politique et commerciale du *Châtel*, dans la Ville Haute, entraîne sa fortification aux XIe et XIIe siècles. L'enceinte originelle (*castrum*) était de taille réduite, incluant, outre le Châtel, la collégiale Saint-Quiriace et le palais des comtes. Cependant, le peuplement s'étend rapidement au-delà des fortifications ; un mur défensif en bois est donc ajouté pour le protéger, à la fin du XIIe siècle. Un troisième ensemble de remparts, cette fois en pierre, est érigé pendant la première moitié du XIIIe siècle, pour protéger les maisons et les étals érigés pour les grandes foires de la ville en dehors des premiers remparts, plus bas dans la vallée.

Provins est ainsi l'une des quatre villes (avec Troyes, Lagny et Bar-sur-Aube) à accueillir des foires médiévales sous le règne des comtes de Champagne, qui se développent ici du XIe au XIVe siècle. Des quatre villes, Provins est la seule à avoir conservé son tissu médiéval d'origine, les autres ayant en effet été considérablement altérées. L'importance des foires en Champagne est à la source de ce processus. Dans le centre de la France, elles jalonnent la voie de communication privilégiée vers le nord. Les comtes de Champagne, aux grandes ambitions politiques et économiques, décident d'instituer un système de foires régulières, programmées sur un cycle d'une année, afin d'éviter les chevauchements et la concurrence. Ces foires attirent des marchands venus des quatre coins de l'Europe et de l'Orient. Elles deviennent d'importants pôles bancaires ; le denier de Provins est l'une des rares devises largement acceptées sur tout le continent européen. La ville devient également un pôle intellectuel et artistique ; Abélard et Chrétien de Troyes, par exemple, ont séjourné à Provins. Les foires se poursuivent de 1120 à 1320, année qui

marque un changement de la situation économique et politique et le développement de contacts commerciaux ailleurs, notamment avec la Ligue hanséatique, la Flandre et l'Italie. Provins se voit donc réduite à des fonctions locales.

Provins a eu la chance de pouvoir préserver une bonne documentation, remontant au XIIe siècle, qui aide à clarifier le processus de développement et ses conséquences.

Il est important d'établir une distinction entre marché et foire. Un marché pouvait être un événement annuel, ou même une activité continue, dont le but était la vente directe de produits aux consommateurs. À l'inverse, une foire dénotait une activité ciblée sur les marchands et les négociants, et un caractère international. Elle s'articulait généralement en trois parties : tout d'abord la présentation et l'étude des marchandises par les clients potentiels, puis la négociation et l'acquisition, et enfin la vérification légale des ventes réalisées. Les foires exigeaient des systèmes de transport longue distance et des conditions spéciales pour garantir la sûreté et la sécurité. Elles s'accompagnaient également du développement d'une multitude d'activités qui, ensemble, motivèrent et encouragèrent un type particulier de tissu urbain. À ce titre, on peut considérer la ville historique de Provins comme la matérialisation d'une structure bâtie pour les foires.

En 1234, les comtes de Champagne ceignent la couronne de Navarre, et leur intérêt pour la région s'évanouit peu à peu. En 1284, avec le mariage de Philippe IV le Bel à Jeanne de Navarre, la Champagne, et avec elle Provins, intègre le domaine royal. La ville est aux mains des Anglais au XVe siècle, mais devient française à la fin de la guerre de Cent Ans. Provins ne sera pas notablement affectée par la Révolution Industrielle. Elle a survécu jusqu'à aujourd'hui comme une petite ville marchande, et a ainsi échappé aux démolitions et aux reconstructions que d'autres ont connues, ce qui lui a permis de conserver sa forme médiévale.

Description

La ville s'est développée au sud du plateau crayeux de la Brie, dans une région légèrement vallonnée, aux confluent des vallées de la Voulzie et du Durteint. Elle se compose de la Ville Haute, connue sous le nom du Châtel jusqu'à la Révolution, qui s'élève sur un éperon du plateau briard, et de la Ville Basse, le Val pré-révolutionnaire, plus à l'est, au confluent de deux rivières. Ces deux parties, ensemble, forment le site proposé pour inscription. La zone totalise 1472 hectares, pour une population actuelle d'environ 12 000 habitants, estimée à environ 10 000 (voire plus) au Moyen Âge.

La Ville Haute est caractérisée par les petites maisons de pierre et à pan de bois, et par des espaces verts et des jardins. Elle abrite deux grands bâtiments, la Tour de César et l'église romano-gothique Saint-Quiriace. La Tour de César, ou Grosse Tour, est une structure de pierre remontant initialement au XIIe siècle, et consistant en trois grands espaces les uns au-dessus des autres, surmontés d'un toit conique du XVIIe siècle. Le nom de César fait référence à une association romantique avec la Rome antique. La construction de la collégiale Saint-Quiriace commença par

un chœur d'une taille impressionnante, au XIIe siècle, et se poursuivit jusqu'au déclin de Provins, en 1320, par le transept de la nef et deux travées. Les voûtes surplombant le transept furent endommagées dans un incendie au XVIIe siècle, et remplacées par un dôme.

Le centre de la ville est marqué par l'ancienne place du marché, entourée de logements qui se sont développés au gré des foires, tous dotés de grands espaces de stockage souterrains et voûtés. Les remparts du XIIe siècle qui encerclent toujours la ville haute sur trois côtés sont relativement bien préservés, tandis que l'enceinte de la ville basse a été démantelée au XIXe siècle. Les murs existants comprennent deux portes, la Porte Saint-Jean et la Porte de Jouy, vingt bastions, dont les plans au sol sont circulaires, carrés et polygonaux, et bien d'autres caractéristiques encore.

C'est dans la Ville Basse que se trouvent les premiers ensembles religieux, notamment les églises Saint-Ayoul (commencée au XIe siècle) et Sainte-Croix (commencée au XIIe siècle). Environ 60 % de la terre appartenait aux ordres religieux. Lorsque la ville s'étendit vers la vallée, les ordres formèrent des parcelles, construisant et vendant des maisons, selon une typologie axée sur les besoins des foires. On considérait que la terre ne permettait pas d'espaces souterrains, et les aires de stockage furent donc construites au-dessus du sol, avec une structure voûtée similaire à celles que l'on trouvait dans la Ville Haute. Les activités d'occupation et de construction nécessitèrent également la construction de canaux et l'assèchement des terres, donnant naissance à un système élaboré de gestion de l'eau.

Les bâtiments privés peuvent se diviser en deux catégories : ceux aux fonctions multiples et ceux aux fonctions exclusivement commerciales.

Les bâtiments mixtes sont pour la plupart des résidences privées de marchands, dont le rez-de-chaussée servait d'échoppe et de magasin. Tous datent des XIIe et XIIIe siècles ; certains sont faits entièrement de pierre, d'autres présentent des murs à pan de bois sur des assises de pierre. Ils sont situés autour du périmètre de la ville, à l'intérieur des remparts, ou autour de la place du Châtel, le cœur commercial de la ville où se tenaient les foires deux fois par an, en mai et à Martinmas (le 11 novembre) ; une autre foire avait lieu dans la ville basse en septembre. Celle-ci fut plus tard transformée en marché annuel, afin d'éviter la redondance par rapport aux autres foires de la région.

Les bâtiments commerciaux tels que la grange-aux-dîmes sont des structures plus monumentales, avec des magasins et des salles d'inventaire sur plusieurs étages. Caractéristique des anciens édifices de Provins, qu'ils soient d'usage mixte ou commercial : leur système de caveaux voûtés, datant du XIIe au XIVe siècle. Ceux-ci sont entièrement souterrains (dans la Ville Haute) ou partiellement construits en surface (dans la Ville Basse), et tous s'ouvrent sur la rue par une grande porte à laquelle on accède via un large escalier de pierre. Dans les cas où la superficie en surface est importante, des rangées intérieures de colonnes divisent les espaces en deux ou trois travées.

Le plus ancien bâtiment de la ville est probablement la maison romane (aujourd'hui le Musée), du XIIe siècle, en pierre taillée. Son emplacement, dans l'ancien quartier juif,

suggère qu'elle pourrait avoir été à l'origine une école rabbinique, voire même une synagogue. Ses grands caveaux, séparés par des arcs en plein cintre, étaient probablement voûtés à l'origine.

Avec le développement des foires, divers types d'activité liés à l'artisanat et à la production virent aussi le jour, notamment la draperie de laine, le tannage, la teinture et le tissage. De grands espaces extérieurs étaient nécessaires pour pouvoir tirer et faire sécher le tissu (des « tiroirs ») et sur les canaux se trouvaient les moulins à eau nécessaires à la production de la farine. La Ville Basse de Provins atteste tout particulièrement du développement de divers artisans en un processus industriel ; les lieux qui furent le théâtre de ces développements existent toujours. Certains des canaux ont été comblés, mais la plupart demeurent tels qu'ils étaient au Moyen Âge. Sur les versants du plateau, trois secteurs abritaient des carrières d'argile, l'argile qui allait servir à éliminer la graisse de la laine. Cet enchevêtrement de galeries souterraines était creusé sur plusieurs niveaux ; elles servirent également, plus tard, à conserver du vin, etc. La ville tout entière se développa par rapport aux foires, soit pour en servir directement les fonctions, soit en résultat indirect de celles-ci.

Gestion et protection

Statut juridique

Cinquante-quatre bâtiments historiques dans la zone de Provins proposée pour inscription (plus une zone de 500 m autour de chacun d'eux) sont protégés aux termes des dispositions de la législation française sur les Monuments historiques (loi de 1913 sur la protection des bâtiments, des objets mobiliers et des vestiges archéologiques, loi de 1930 sur la protection des monuments et sites naturels). Douze d'entre eux sont identifiés comme des *monuments classés*, quarante et un figurent sur la liste *des monuments inscrits*. Une autorisation ministérielle doit être obtenue avant toute forme d'intervention, et les travaux doivent être supervisés par l'architecte en chef des monuments historiques ou l'architecte des Bâtiments de France.

La protection des biens individuels est renforcée par la loi de 1983 sur les Zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) et la loi de 1962 sur les secteurs sauvegardés. Les zones concernées de la ville de Provins sont couvertes par ces deux textes législatifs, et la Ville Basse a été identifiée comme ZPPAUP en février 2001. La municipalité a posé sa candidature pour être acceptée dans le programme des *Villes et Pays d'Art et d'Histoire*, ce qui confère certains avantages, particulièrement en termes de présentation du site. L'intention est également de proposer le quartier historique comme un secteur sauvegardé, ce qui fournirait des instruments permettant une gestion plus détaillée de la conservation, ainsi que des ressources pour les travaux de conservation.

Gestion

Les biens inclus dans le site proposé pour inscription appartiennent à des autorités régionales et communales, à des particuliers et à des institutions. Le ministère de la Culture est responsable de veiller à la bonne mise en œuvre des différentes formes de protection légale. Les fonctions

directes sont exercées par le directeur régional des Affaires culturelles (DRAC) pour l'Île de France, par le biais du conservateur régional des Monuments historiques. Les propriétaires particuliers sont responsables de veiller à la maintenance des biens protégés, tous les travaux étant placés sous la supervision d'un architecte des Bâtiments de France.

Le bien proposé pour inscription, la Ville Haute et la Ville Basse, ainsi que leur voisinage immédiat, font partie d'une importante ZPPAUP (classées en 1990 et en 2001, respectivement), au sein de laquelle le développement est strictement contrôlé.

Provins avait connu une série de plans depuis les années 1960, conçus pour protéger et mettre en valeur son centre médiéval. Le plan d'occupation des sols de 1984 a été révisé en 1990, puis à nouveau en 1996. On compte également une série de programmes axés sur les monuments individuels ou des aspects particuliers de la protection, tels que le tourisme culturel, le contrôle de l'affichage et la création de zones piétonnières.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Les projets de restauration ont vu le jour à Provins au milieu du XIXe siècle, pour la collégiale et la Tour de César, et les remparts ont été classés en 1865. On note que la valeur historique de Provins avait déjà été reconnue dans les siècles précédents, ce qui lui a permis de conserver une intégrité historique relativement intacte. La ville a cependant quelque peu souffert pendant la guerre de Cent Ans, aux XIVe et XVe siècles, qui furent les témoins de la destruction des fermes avoisinantes, ainsi que sous la Révolution française, pendant laquelle la ville perdit plusieurs de ses ensembles religieux (dont 9 églises). Aucune restauration majeure, comme en subirent nombre d'autres sites importants en France, n'eut lieu au XIXe siècle. Toutefois, les fortifications de la Ville Basse ont été remplacées par des boulevards, et l'on a construit sur certains espaces verts et jardins. Depuis les années 1950, des travaux portent sur différents composants du patrimoine médiéval de la ville, notamment la récente consolidation et le renforcement des remparts de la ville haute.

Authenticité et intégrité

Du fait de son déclin économique, mais aussi de la persistance de ses fonctions, Provins demeure relativement intacte à ce jour. Si elle a subi certaines destructions pendant la guerre de Cent Ans aux XIVe et XVe siècles, ainsi que sous la Révolution française, celles-ci furent heureusement assez limitées. Aujourd'hui, Provins est une petite ville, avec une population active, vivant principalement de l'agriculture et d'autres activités connexes. Le plan urbain de la ville médiévale est assez bien préservé, ainsi qu'une grande partie des bâtiments historiques, des canaux et du système de gestion de l'eau. Quelques 150 maisons historiques ont conservé leurs caveaux voûtés médiévaux. Malgré les changements mineurs intervenus depuis le XVIIe siècle, la ville a préservé son intégrité historique et l'intégrité des lieux associés aux différentes fonctions des foires. La relation de la Ville Haute avec les plaines du haut plateau est elle

aussi intacte. Certains nouveaux édifices de la Ville Basse, sans prétention, respectent les schémas et les volumes de l'ensemble, et s'intègrent bien aux bâtiments historiques.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Provins a été proposée pour la première fois pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial en tant que « ville médiévale de Provins », en 1997. Suite à l'évaluation de l'ICOMOS, l'État partie a retiré la proposition d'inscription. La présente proposition d'inscription a été révisée de fond en comble. Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en mars 2001.

Caractéristiques

Provins est un témoignage authentique d'un développement économique important et précoce en Europe centrale, développement lié aux foires. Les foires, à ne pas confondre avec des marchés, sont devenues une institution internationale génératrice de communication et de contacts avec des pays lointains, la méditerranée, l'Orient et l'Europe du nord. Dans ce processus, les comtes de Champagne jouèrent un rôle clé, motivés par leurs ambitions politiques et économiques ; ce sont eux qui lancèrent en Champagne cette institution, plus tard reprise et imitée partout ailleurs. Nombre des éléments fondamentaux des foires virent tout d'abord le jour en Champagne, berceau de ce processus. Provins en est l'exemple champenois le mieux préservé, et elle fut construite en fonction des foires. La typologie des maisons, les fortifications, les voies d'eau et autres caractéristiques, tout en elle reflète des fonctions associées aux foires ou créées par celles-ci.

Analyse comparative

Les foires de Champagne commencèrent à se développer dans quatre villes (Provins, Troyes, Lagny, Bar-sur-Aube), à partir du XIe et du début du XIIe siècle. De ces quatre villes, Provins est la seule à avoir préservé son tissu médiéval intact. Des foires s'y tinrent au moins à partir de 1120, comme en attestent des chartes originales datées de 1137 et 1164.

La Ligue hanséatique se développa à partir du début du XIIIe siècle, en commençant par des marchands allemands installés en Gotland (Visby, inscrit sur la Liste en 1995 : critères iv, v). À partir de 1241, Lübeck prit le contrôle (1987 : iv) et la ligue devint progressivement une immense association de « villes libres », situées en Allemagne, dans les États baltiques, en Angleterre, en Pologne et en Russie, tels qu'ils existent aujourd'hui. En 1200, les foires s'établirent à Bruges (2000 : ii, iv, vi), dont l'âge d'or s'étendit du XIVe au XVe siècle. Une autre foire, basée sur le modèle champenois, se développa à Francfort, en dehors de la Hanse, à partir de 1240. Les villes de la Hanse et de la Champagne étaient en contact entre elles. Des foires firent également leur apparition en Italie du nord, par exemple à Gênes et à Sienne ; la première eut lieu en 1179.

Dans ce contexte, les foires de Champagne annoncèrent les autres développements, servant souvent de modèle et de référence, et Provins représente le seul témoignage subsistant de cette précocité.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS reconnaît le degré de protection mis en œuvre jusqu'à présent dans la ville historique de Provins et ses environs. Néanmoins, en accord avec l'intention des autorités, l'ICOMOS recommande que le cœur de la zone proposée pour inscription soit déclaré secteur sauvegardé, afin de garantir le contrôle du tissu urbain dans son ensemble, particulièrement au vu de la vulnérabilité de ce type de patrimoine par rapport à de grands développements et à des transformations s'ensuivant à l'avenir.

Breve description

La ville médiévale fortifiée de Provins se situe au cœur de l'ancienne région des puissants comtes de Champagne. Elle témoigne des premiers développements de l'organisation de foires commerciales internationales et de l'industrie de la laine. La ville de Provins a bien préservé sa structure urbaine, spécifiquement bâtie en fonction des foires et des activités connexes.

Déclaration de valeur

La ville historique fortifiée de Provins est un exemple exceptionnel et authentique de ville de foire médiévale dans la région des comtes de Champagne, important nœud d'échange de valeurs humaines et fer de lance des foires internationales en Europe centrale. L'institution des foires garantissait la protection des transports de marchandises longue distance entre l'Europe et l'Orient, et encouragea l'essor d'activités comme la banque et le change, le tannage, la teinture et le tissage de draperies, etc., par le biais desquels l'artisanat évolua vers des procédés industriels. Le schéma urbain et les demeures médiévales qui subsistent à Provins représentent un exemple exceptionnel d'ensemble architectural bâti spécialement pour remplir ces fonctions. Cet ensemble comprend des maisons de marchands, des entrepôts, des moulins, des systèmes hydrauliques, des espaces de plein air, des fermes mais aussi des ensembles religieux. La ville est également reconnue pour son système de défenses bien préservé qui a été construit pour assurer la protection des foires.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii Au début du deuxième millénaire, Provins était l'une des villes du territoire des comtes de Champagne qui hébergèrent les grandes foires annuelles, reliant l'Europe du nord au monde méditerranéen.

Critère iv Provins préserve dans une très grande mesure l'architecture et le tracé urbain caractéristiques de ces grandes villes de foire médiévales.

Recommandation du Bureau

Que Provins, ville de foire médiévale, soit inscrite sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv*.

ICOMOS, septembre 2001

Vieille ville de Lamu (Kenya)

No 1055

Identification

<i>Bien proposé</i>	La vieille ville de Lamu
<i>Lieu</i>	Province de la Côte, district de Lamu
<i>État partie</i>	Kenya
<i>Date</i>	3 juillet 2000

Justification émanant de l'État partie

Lamu est l'un des peuplements vivants les plus anciens et les mieux préservés parmi les villes swahilies s'étendant le long de la côte est-africaine. Ses bâtiments et leur architecture sont les mieux conservés ; ils sont porteurs d'une longue histoire, qui illustre le développement de la technologie swahilie. La vieille ville est ainsi un patrimoine historique vivant, unique et rare, habité en permanence depuis plus de 700 ans. Elle fut jadis le plus important pôle commercial d'Afrique orientale, avant que d'autres villes comme Zanzibar et Mombasa ne la supplantent dans ce rôle.

Depuis le XIXe siècle, Lamu est considérée comme un important centre religieux en Afrique orientale et centrale, du fait des activités *tarika* introduites par Habib Swaleh, descendant Sharif du prophète Mahomet (P.B.A.H). Lamu compte nombre de descendants du Prophète. Leur présence a maintenu en vie la tradition, qui se poursuit à ce jour à Lamu sous la forme de festivals annuels, les *Maulidi*, où accourt une communauté musulmane venue des quatre coins de l'Afrique orientale et centrale, de l'Afrique du Nord ainsi que de la région du Golfe. Lamu est un haut lieu d'enseignement des cultures islamique et swahilie en Afrique de l'est et comporte un centre d'études islamiques important. Les chercheurs et les érudits de la religion islamique et du swahili y viennent pour étudier ce patrimoine culturel quasiment inchangé. De par son isolement, la ville insulaire a très peu cédé aux caprices de la technologie moderne.

Lamu témoigne de l'échange de valeurs humaines sur un long laps de temps, et des développements de l'architecture, avec sa fusion unique des styles arabe, indien, européen et swahili. La ville a été habitée sans interruption depuis sa fondation. Elle constitue un réservoir de la culture swahilie, et joue un rôle tout aussi prépondérant en tant que centre religieux islamique qu'en tant que pôle d'éducation swahili pour l'ensemble de l'Afrique de l'est.

critères ii et vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Première phase : La ville de Lamu représente la culture swahilie, fruit des interactions entre les Bantous, les Arabes, les Perses, les Indiens et les Européens (en arabe, « sawahili » signifie « de la côte »). Fondamentalement, la langue swahilie est un mélange de bantou et d'arabe. Culturellement, la région va de l'île de Lamu, au nord, à la Tanzanie et au Mozambique, au sud, longeant la côte est-africaine.

Les origines de la ville de Lamu remontent au XIIIe siècle, mais le site a été probablement déjà habité auparavant. Les fouilles archéologiques ont démontré qu'il existait deux anciens peuplements swahilis entourés de remparts, l'un au sud et l'autre au nord de la ville actuelle, qui se sont développés au début du XIIIe siècle, parmi d'autres villes État indépendantes sur la côte d'Afrique orientale. Elle a été enregistrée comme grande ville auprès du bureau du *Qadi* (juge musulman) au milieu du XVe siècle. Elle s'est développée tout d'abord sous la forme de petits groupes de bâtiments en pierre, parmi lesquels la chambre du Conseil, dans le nord de la ville actuelle (*Pangahari, Yumbe*), où se trouve toujours la mosquée du Vendredi. Le marché originel (*Uuku Mkuu*, le Grand Marché) s'étend à l'ouest de ce quartier. Plus tard, la ville s'agrandit vers le sud (*Mtamwini*), avec un quartier au nord du fort, prenant ainsi sa taille définitive au XVIIIe siècle. Lamu tomba ensuite aux mains des sultans d'Oman, et accueillit d'importants flux migratoires composés de marchands indiens venus du Gujarat au XIXe siècle : ce fut l'époque de la construction du nouveau fort, du développement de la rue des bazars, *Usita wa Mui*, et du quartier bordant la ligne côtière.

L'expansion de Lamu est tout d'abord le fait de la population locale Bantoue et de marins marchands venus de la péninsule arabique, du Golfe persique et d'Extrême-Orient. Les marchands de la ville prospèrent dans un rôle d'intermédiaires entre le continent et l'océan Indien, exportant de l'ivoire et du bois en échange de produits finis comme des vêtements, de la porcelaine et des épices. En 1506, les Portugais envahissent Lamu ; ils s'arrogent le monopole du transport maritime et éliminent le commerce côtier ; la ville jadis prospère perd son statut de cité État, et sombre progressivement dans le déclin. En 1585 et 1588, Lamu et d'autres villes côtières subissent des raids turcs ; les mouvements de rébellion sont écrasés par les Portugais. En 1652, le sultanat d'Oman est appelé à la rescousse pour aider les villes États à renverser le régime portugais ; en 1698, c'est chose faite.

Période omanaise : Sous la protection omanaise, le commerce côtier reprend lentement, amenant à Lamu un regain d'expansion, et la construction – par des artisans compétents et des esclaves – de maisons et de mosquées en roche corallienne et bois de palétuvier. Les maisons des marchands sont décorées de porcelaine chinoise ; dans les

plantations travaillent des esclaves, en échange d'une part des récoltes. En 1744, le clan Mazrui prend la tête de Mombasa, formant une alliance avec la ville de Pate dans le nord, et forçant Lamu à renforcer ses défenses. Après une bataille victorieuse en 1813, Lamu invite Seyyid Said Ibn Sultan-al-Busaidi, sultan d'Oman, à installer une garnison pour protéger la ville, ce qui entraîne la construction du fort, achevé en 1821. En 1840, Seyyid Said transfère sa capitale d'Oman à Zanzibar, favorisant ainsi la prospérité de Lamu. Dans les années 1880, le sultan de Zanzibar se voit concéder les îles de Zanzibar, Maria, Pemba et Lamu, et une bande de terre continentale jusqu'à Kipini, au nord. Les terres intérieures sont déclarées ouvertes à l'exploitation européenne.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, la population comporte un grand nombre d'esclaves, main d'œuvre peu onéreuse qui vit à la fois dans l'arrière-pays et dans des maisons. Les hommes libres se décomposent en trois groupes sociaux : les marchands, souvent propriétaires terriens, qui vivent dans des maisons de pierre, les Sharifs qui affirment être des descendants du prophète Mahomet puis, enfin, les pêcheurs et artisans. Au XIXe siècle, Lamu devient un important pôle religieux, du fait des activités *tarika* (la voie du Prophète) introduites par Habib Swaleh, un Sharif, descendant en droite ligne du prophète Mahomet. Le festival annuel religieux de *Maulidi* continue à ce jour, attirant de nombreux croyants. Lamu est devenu également un haut lieu du savoir islamique et swahili en Afrique de l'est, du fait du caractère relativement inchangé et conservateur de sa société musulmane.

Période britannique : En 1890, toute la bande côtière au nord de Zanzibar est cédée à la Compagnie Britannique Impériale de l'Afrique de l'Est (*Imperial British East African Company*). Le protectorat d'Afrique orientale est établi en 1895 et organisé en provinces et districts sous la nouvelle administration britannique en 1898. Lamu devient siège du district de Lamu, administré par un officier britannique résident et par un officier musulman (*Liwali*, vice-roi). Sous la domination britannique, de nombreuses maisons sont bâties sur le front de mer mais, après la construction du chemin de fer de Mombasa jusqu'en Ouganda en 1901, et le transfert du gouvernement du protectorat de Mombasa à Nairobi, l'économie de la ville décline graduellement. Cet étiolement est dû en partie à l'abolition de l'esclavage à la fin du XIXe siècle et à la perte de cette main d'œuvre bon marché. Ceci a permis à Lamu de préserver dans une certaine mesure son caractère traditionnel.

Kenya : En 1963, Lamu intègre l'État indépendant du Kenya. Conscient de la valeur culturelle de la ville, le gouvernement autorise en 1974 la première étude de conservation, parrainée par l'UNESCO, et la vieille ville est déclarée monument national en 1983.

Description

La ville de Lamu se dresse sur l'île du même nom, sur la côte Est de l'Afrique, à 250 km au nord de Mombasa. En 1986, on y recensait environ 12 000 habitants. La ville se compose de deux quartiers bien distincts : d'un côté, des constructions en pierre, de l'autre, des maisons en terre. Le vieux centre ville consiste en grandes maisons construites en roche corallienne et bois de palétuvier. La zone environnante, relativement plus large, est faite de maisons en terre, en

clayonnage et en makuti. L'ensemble de la zone construite couvre environ 37 hectares, la ville de pierre en représentant approximativement 15,6 (750 m sur 280 m), articulés en trois zones distinctes : la partie la plus ancienne se trouve au nord, avec les quartiers de *Pangahari* et *Yumbe*, où s'élèvent la Chambre du Conseil et la mosquée du Vendredi, pour s'étendre ensuite vers l'ouest et le sud au XVIIIe siècle (c'est le quartier *Mkomani*) ; la rue des bazars court du nord au sud derrière le front de mer ; le fort et les maisons ont été construits sur ce dernier au XIXe siècle.

Les quelques 400 maisons du quartier Mkomani datent principalement du XVIIIe siècle, et forment le secteur le plus grand et le plus intéressant, tant du point de vue historique qu'architectural, de la vieille ville. Il est caractérisé par des rues étroites et des bâtiments à deux ou trois étages, avec de petits jardins. Les maisons swahilies sont caractérisées, à l'extérieur, par la simplicité et l'uniformité, mais elles sont dotées de portes en bois sculptées avec soin et particulièrement caractéristiques de Lamu. Les murs massifs font 40 à 60 cm d'épaisseur, et sont enduits de mortier de chaux. Les maisons s'ouvrent sur un porche (*Daka*) et un vestibule intérieur (*Tekani*) avec des sièges. À l'intérieur de la maison, les espaces s'articulent autour de petites cours (*Kiwanda*) et de galeries ouvertes (*Misana*) ; ils sont décorés de plafonds peints, de grandes niches (*Madaka*), de petites niches (*Zidaka*) et de pièces de porcelaine chinoise.

La ville de Lamu se divise en petits quartiers, *Mitaa*, 36 au total, qui structurent la vie sociale. Le fort de Lamu a été bâti entre 1813 et 1821 au sud de la vieille ville de pierre, encourageant de nouveaux développements, et ce particulièrement sur le front de mer. C'est un édifice imposant, haut de plusieurs étages, avec une cour centrale ; devenu une icône de la communauté de Lamu, il est utilisé aujourd'hui pour des mariages, des réunions et des productions théâtrales. Il abrite également le bureau de conservation de Lamu qui gère la conservation et le développement de la ville. Les bâtiments du front de mer, avec leurs arcades et leurs vérandas, donnent une impression homogène de la ville lorsque l'on y approche par la mer. L'un des plus grands édifices du front de mer (datant de 1892), racheté pour devenir le musée de Lamu, se targue des plus belles caractéristiques de construction des vérandas du XIXe siècle.

La section composée de maisons en terre couvre quelques 21 hectares, et se répartit entre *Langoni* (la partie la plus ancienne, au sud du fort), *Tundami* (nord de la vieille ville) et *Gademi* (la partie la plus récente à l'ouest de la vieille ville). Il s'agit de zones quasiment exclusivement résidentielles, qui ont pourtant connu quelques développements commerciaux récemment. Après un premier développement spontané, de nombreuses maisons ont été transformées en édifices permanents, avec des murs de béton et des toits en tôle ondulée, notamment après des incendies survenus en 1962 et en 1981.

Gestion et protection

Statut juridique

Une étude parrainée par l'UNESCO en 1974 a servi de base au développement d'un plan directeur de conservation, et la ville historique est légalement protégée (*The Antiquities and Monuments Act*) depuis 1983. La zone classée (environ 3 km sur 4) inclut l'intégralité de la ville historique et de son voisinage, et s'étend à l'est jusqu'à l'île de Manda, où les forêts de palétuvier et la ligne d'horizon sont protégées. De ce fait, l'ensemble des bâtiments, des rues, des façades, des espaces en plein air, du mobilier urbain et de l'environnement se trouvant dans la zone de conservation sont protégés en tant qu'éléments du patrimoine historique et architectural.

Les procédures de protection stipulées dans la loi kenyane *Antiquities and Monuments Act* pour la vieille ville de Lamu sont mises en œuvre conformément aux statuts de « Conservation de la vieille ville de Lamu » du conseil du comté de Lamu. Les développements, améliorations ou altérations de bâtiments ou de parcelles dans la vieille ville, ainsi que dans la zone de protection extérieure, doivent recevoir l'agrément préalable de la commission locale d'urbanisme.

Les dunes de sable s'étendant sur le front de mer au sud de la ville constituent la principale zone d'approvisionnement en eau douce, et sont classées séparément afin de garantir leur protection contre tout développement. En outre, une protection spéciale des mangroves de l'île de Manda est assurée.

Gestion

Le musée de Lamu a été fondé en 1968, et marque l'apparition d'un intérêt actif pour la conservation de la culture swahilie. Plusieurs études et plans de conservation ont été élaborés et publiés depuis, le premier en 1976 (Usam Gaidan), puis en 1981 (W.H. Mangelus) et en 1984-1985 (F. Siravo). Le dernier plan a été adopté et la vieille ville de Lamu classée monument historique en 1986. Le bureau d'urbanisme et de conservation de la ville de Lamu a été créé en 1987.

Le contrôle et l'application de la gestion incombent à plusieurs autorités, chacune dans son domaine de compétence : le ministère des Affaires familiales, du Patrimoine national et des Sports, la direction des musées nationaux, le directeur général des Musées nationaux du Kenya (à Nairobi), l'unité régionale d'Archéologie côtière et l'unité de Conservation et d'Urbanisme pour la Région côtière (à Mombasa), les musées de Lamu, le bureau de conservation de la ville de Lamu et le Conseil du comté de Lamu (à Lamu).

Le commissaire de district, en tant que président du Comité de développement du district, coordonne toutes les activités de développement de Lamu entre les différentes parties. Le conservateur en chef des musées de Lamu est chargé de la gestion quotidienne de la conservation, tandis que le Conseil du comté de Lamu gère les services dont ont besoin les résidents. Au sommet, la commission locale d'urbanisme rassemble toutes les parties en jeu avec les représentants de la communauté et autorise les développements.

Il existe actuellement des plans d'amélioration du système de drainage de Lamu, dans le cadre d'un Projet de développement de petite ville. Les ressources nationales sont complétées par des fonds internationaux et étrangers, apportés par exemple par l'UNESCO et plusieurs agences de développement. L'Union Européenne, en partenariat avec les Musées nationaux du Kenya, parraine un programme de rénovation des maisons swahilies. L'expertise a été fournie avec l'aide de sponsors, et des programmes sur site ont été organisés pour former des techniciens locaux aux compétences traditionnelles des artisans swahilis.

Le nombre de visiteurs à Lamu tourne autour de 15 000 à 20 000 personnes par an, dont un tiers originaires du Kenya. L'aéroport, installé sur l'île de Manda, accueille des vols directs en provenance de Nairobi, de Mombasa et de Malindi. Le musée de Lamu remplit également le rôle d'office du tourisme, prodiguant des informations et organisant des visites guidées. L'île de Lamu compte deux grands hôtels, en sus de lieux d'hébergement chez l'habitant et d'hôtels plus petits dans la région, pour un total approximatif de 500 lits.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La vieille ville de Lamu a survécu jusqu'à ce jour grâce à un heureux concours de circonstances : d'une part, grâce à l'éloignement de la région et l'absence de routes et de véhicules et, d'autre part, à cause du déclin économique au XXe siècle. Les structures en pierre ont résisté aux intempéries et sont aujourd'hui en relativement bon état. Parallèlement, des efforts visent actuellement à améliorer le ramassage des ordures et l'évacuation des eaux usées.

Depuis peu, l'essor démographique et la hausse du nombre de visiteurs exercent des pressions, incitant au changement, et ont entraîné des problèmes, en dépit des mécanismes de contrôle en place. L'ouverture progressive d'une société qui privilégiait jadis l'intimité, et qui adopte un mode de vie de plus en plus ouvert, atteste particulièrement des changements, et ne va pas sans conflits sociaux. La demande en hébergement s'accroît elle aussi, d'où la transformation de maisons particulières en maisons d'hôtes.

Authenticité et intégrité

La vieille ville de Lamu est un exemple rare de peuplement ayant maintenu jusqu'à ce jour son intégrité sociale et culturelle. Il en va de même pour le tissu historique, qui a bien préservé son authenticité, tant en termes de matériaux que de conception. Grâce aux efforts d'enseignement des techniques swahilies traditionnelles, les bases sont en place pour continuer la réparation et la maintenance dans la compréhension de la valeur culturelle de ce lieu. La ville a également conservé intacte sa relation avec le paysage alentour, et des efforts ont été consentis afin d'étendre la protection de l'environnement à l'île de Manda et aux dunes de sable au sud.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Lamu en janvier 2001.

Caractéristiques

La vieille ville de Lamu est le plus ancien et le mieux préservé des peuplements swahilis en Afrique orientale ; elle a conservé son intégrité sociale et culturelle, ainsi que son tissu urbain authentique, jusqu'à aujourd'hui. Jadis l'un des plus importants pôles commerciaux d'Afrique de l'est, Lamu a exercé une influence importante, tant en termes culturels que techniques. Société conservatrice et fermée, Lamu a conservé une importante fonction religieuse, avec des célébrations annuelles. Elle est aussi un lieu d'enseignement des cultures islamique et swahilie.

Analyse comparative

La côte d'Afrique de l'est a connu des développements commerciaux depuis l'époque romaine, avec des marchands arabes et indiens, et notamment des marchands perses venus de Shiraz qui, au VIIe siècle, y ont introduit l'Islam. Sur la région côtière est née une culture swahilie particulière, mélange d'influences africaines, arabes, perses, indiennes et plus tard européennes (portugaises), s'exprimant dans l'architecture et le peuplement comme dans la langue. Les plus anciens vestiges de peuplements swahilis remontent au VIIIe ou IXe siècle, tels ceux de la vieille ville de Manda, près de Lamu, et les ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara [inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1981 sur la base du critère iii] en Tanzanie. Du XIIIe au XVe siècle, la côte était jalonnée par plus de cent villes États, mais la plupart de celles-ci sont tombées en ruines, ou se sont métamorphosées en villes modernes. Au Kenya subsistent Mombasa, Malindi, Witu, Faza et Lamu ; de toutes, Lamu est l'exemple le mieux préservé. Parmi les autres villes swahilies figurent Mogadiscio, en Somalie, et Zanzibar [Liste du patrimoine mondial 2000, critères ii, iii, et vi] en Tanzanie. Zanzibar est déjà inscrite sur la Liste du patrimoine mondial, tandis que Mogadiscio et Mombasa ont subi des changements au cours de la période moderne. La plupart des autres villes sont plus récentes ou ne sont plus qu'un champ de ruines.

Lamu présente par rapport à Zanzibar quelques similitudes, dues à des influences analogues, mais aussi nombre de différences, particulièrement dans les techniques de construction, la typologie des bâtiments, le mode de développement de la ville et l'évolution de la qualité spatiale des bâtiments. La communauté de Lamu est aussi plus conservatrice que celle de Zanzibar, en partie pour des raisons culturelles et religieuses, en partie du fait de la plus petite taille de la ville, de son éloignement des grandes métropoles, et de l'absence de toute circulation motorisée. Par conséquent, la ville a aussi mieux préservé son caractère swahili, et complète idéalement les sites déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

La mission d'expertise de l'ICOMOS a confirmé la valeur de Lamu, son authenticité et son intégrité. Elle a attiré l'attention sur les risques potentiels dans la zone, comme les incendies, la construction d'hôtels aux abords mêmes de la zone historique, et la nécessité de renforcer la collaboration entre les différentes autorités. Le rôle de la zone tampon, la nécessité de mettre à jour régulièrement des plans d'action liés à la gestion du développement et la possibilité d'échanger des expériences de gestion avec la ville de pierre de Zanzibar doivent faire l'objet d'une attention particulière

Tout en reconnaissant les efforts importants déjà entrepris par les autorités, l'ICOMOS souhaite souligner l'importance de la qualité sociale et culturelle de Lamu, et le besoin de rechercher un développement culturellement durable. Ces efforts devraient inclure une éducation continue, au même titre que des programmes de formation.

Sur la base des recommandations de la mission d'expertise à Lamu, l'ICOMOS recommande que la zone tampon soit étendue à 2 km de la ligne côtière, pour garantir le contrôle des nouvelles constructions, qu'un plan de gestion plus détaillé soit rédigé, avec une assignation claire des tâches aux diverses autorités, et qu'il soit envisagé d'établir une autorité interdépartementale de la ville de Lamu.

Breve description

La vieille ville de Lamu est le plus ancien et le mieux préservé des peuplements swahilis en Afrique de l'est, et conserve ses fonctions traditionnelles. Faite de roche corallienne et de bois de palétuvier, la ville se caractérise par la simplicité de ses formes structurelles, enrichies d'éléments comme des cours intérieures, des vérandas et des portes de bois sculptées avec soin. Du fait du caractère conservateur de sa communauté musulmane, Lamu accueille depuis le XIXe siècle des célébrations religieuses importantes, et est aussi devenue un lieu important pour l'étude des cultures islamique et swahilie.

Déclaration de valeur

La vieille ville de Lamu est le plus ancien et le mieux préservé des peuplements swahilis en Afrique orientale ; elle a conservé son intégrité sociale et culturelle, ainsi que son tissu urbain authentique, jusqu'à aujourd'hui. Le caractère unique de cette ville, construite en utilisant des techniques swahilies traditionnelles, se reflète dans ses formes architecturales et dans son articulation spatiale. Jadis l'un des plus importants pôles commerciaux d'Afrique de l'est, Lamu a exercé une influence importante, tant en termes culturels que techniques. Lamu a conservé une importante fonction religieuse et est un haut lieu d'enseignement des cultures islamique et swahilie.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iv et vi* :

Critère ii L'architecture et la structure urbaine de Lamu démontrent de manière vivante les influences culturelles venues d'Europe, d'Arabie et d'Inde qui s'y sont mêlées pendant plusieurs siècles, utilisant les techniques swahilies traditionnelles pour donner naissance à une culture bien distincte.

Critère iv L'expansion et le déclin des ports maritimes sur la côte d'Afrique de l'est et les interactions entre les Bantous, les Arabes, les Perses, les Indiens et les Européens représentent une phase culturelle et économique importante de l'histoire de la région, qui trouve son expression la plus remarquable dans la vieille ville de Lamu.

Critère vi Son rôle de pôle commercial et l'attrait qu'elle présentait pour les érudits et les professeurs conféra à Lamu une importante fonction religieuse dans la région. Elle demeure un important centre d'éducation de la culture islamique et swahilie.

Recommandation du Bureau

Que la Vieille ville de Lamu soit inscrite sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des critères ii, iv et vi.

ICOMOS, septembre 2001

Essaouira (Maroc)

No 753rev

Identification

<i>Bien proposé</i>	Médina d'Essaouira (ancienne Mogador)
<i>Lieu</i>	Province d'Essaouira, région de Tensift
<i>État Partie</i>	Royaume du Maroc
<i>Date</i>	7 septembre 1995 ; texte révisé 21 juillet 2000

Justification émanant de l'État Partie

Essaouira a joué, depuis sa fondation au XVIII^e siècle et jusqu'au début du XX^e siècle, un rôle fondamental en tant que port international d'échanges commerciaux entre le Maroc et le reste du monde. Plusieurs Consulats ainsi que des négociants de différents pays s'y sont établis.

Essaouira est un exemple majeur de construction inspiré de l'architecture européenne. C'est une ville unique de par sa conception : sa réalisation a été faite selon un plan préétabli (plan Cornut). La médina d'Essaouira fut, dès son origine un haut lieu de rencontre pacifique entre le modèle architectural et urbanistique européen et celui propre au Maroc. Une symbiose s'est établie ainsi entre les techniques de construction du Maroc et d'ailleurs ce qui a donné naissance à des chef-d'œuvre architecturaux uniques (Sqalas du port et de la médina, bastion de Bab Marrakech, porte de la marine, mosquées, synagogues, églises, ...).

Critères ii et iv

Catégorie de bien

En termes de catégorie de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, la ville d'Essaouira est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Des fouilles archéologiques ont révélé que le site d'Essaouira était initialement un comptoir phénicien. Vinrent ensuite les Crétois, les Grecs et les Romains. Mogador, son ancien nom, provient du mot phénicien Migdol qui signifie "petite forteresse". En 1506, la ville devait devenir le siège d'une forteresse portugaise mais fut abandonnée peu de temps après.

La ville actuelle date de 1765, année au cours de laquelle le Sultan alaouite Sidi Mohamed ben Abdallah décide de construire un port destiné à offrir au Maroc une ouverture sur le monde extérieur tout en permettant de développer des relations commerciales avec l'Europe. Il sollicite alors le concours de Théodore Cornut, ingénieur spécialiste des fortifications militaires d'Avignon qui fut fortement influencé par les fortifications de Vauban à Saint-Malo. Il démantèle partiellement la forteresse portugaise afin de construire la Sqala, esplanade dotée d'une rangée de canons. Il organise la ville en damier, avec des forts inspirés de ceux du Roussillon, dans la tradition européenne. La ville entière est alors entourée d'une muraille de style Vauban.

Pendant le règne de Sidi Mohamed ben Abdallah, Mogador joue un rôle commercial et fiscal non négligeable. Afin de contrôler le commerce maritime, le Sultan ferme la côte sud aux marchands européens, obligeant ainsi les consulats européens de Safi, Agadir et Rabat à s'installer à Mogador, lieu de concentration de toutes les activités marchandes du sud du pays. Le nouveau port devient l'un des principaux ports du pays et, pour être le lieu de destination des caravanes apportant d'Afrique noire toute une variété de chargements (notamment des esclaves), il est baptisé "port de Tombouctou".

La ville est alors répartie en trois quartiers distincts. La *Kasbah* comprend le vieux quartier administratif. La *Médina* est construite entre le XVIII^e siècle et le début du XX^e siècle. Elle est traversée par deux axes principaux, l'un reliant Bab Doukkala au port et l'autre partant de Bab Marrakech pour rejoindre la mer. À leur intersection, ou Souk Jdid, sont alors installés quatre marchés respectivement consacrés au poisson, aux épices, aux céréales et à l'alimentation générale. Chaque district porte le nom des tribus impliquées dans l'édification de la ville.

Le *Mellah*, quartier juif, joua un rôle important dans l'histoire de la ville car le Sultan utilisa la communauté juive pour établir des relations avec l'Europe et organiser des activités commerciales. Les Juifs furent honorés du titre de Toujjar Es-Sultan (Marchands royaux), ce qui leur conféra des privilèges économiques et politiques considérables.

Description

Les principales caractéristiques de la ville sont les suivantes :

- Les remparts dont la majeure partie de la section nord est toujours présente.
- Les portes de la ville et plus particulièrement la porte ornementale de la Marine (1170-1171).
- Les bastions et les forts (*borjs*), en particulier la Sqala du Port, la Sqala de la Médina et le bastion de Bab Marrakech.
- La Kasbah qui fut à l'origine le siège du pouvoir et de la garnison militaire et qui fait à présent partie intégrante de la ville.
- Le Mellah (quartier juif) qui a conservé nombre de ses spécificités d'origine.
- La prison, située sur une île au large du littoral (à présent le refuge d'oiseaux rares tels que des faucons).
- Les nombreuses mosquées de style caractéristique.
- Les synagogues (en particulier la synagogue de Simon Attias), garantes du dynamisme des habitants juifs.
- L'église portugaise de la fin du XVIII^e siècle.
- Dar-Sultan (ancien palais royal).
- Les demeures privées au charme particulier.

Le port d'Essaouira est accessible par un étroit chenal protégé. Il est bordé de grandes étendues de dunes de sable au-delà desquelles se trouvent les forêts d'*argan* (*Argania spinosa*), uniques au Maroc.

Il n'existe à l'heure actuelle aucune étude ou inventaire précis des édifices des trois quartiers (avec descriptions, plans, etc.) mais ce point est essentiel pour les futurs projets de restauration et de conservation.

Gestion et protection

Statut juridique

À Essaouira, les seuls monuments protégés par des lois et des réglementations, la plus récente étant le décret royal N° 22/80 qui impose le contrôle de toute action de démolition, modification, extension et reconstruction des édifices répertoriés, sont les fortifications légalement protégées depuis 1924 en tant qu'ensemble de monuments historiques.

La première législation de planification urbaine entra en vigueur en 1954. Conformément au décret royal N° 12/90, le développement fondé sur les plans de ville individuels fait l'objet d'un contrôle strict.

Gestion

La propriété des éléments constituant la ville historique d'Essaouira est répartie entre l'État, la municipalité, les Habous, l'Alliance Israélite, des coopératives et des particuliers.

Le plan d'urbanisme N° 4001 de 1988 prévoit autour de la ville historique une zone où la construction est interdite. Conscientes des menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel d'Essaouira, les autorités provinciales et municipales ont entrepris depuis 1996 plusieurs études dont quelques unes ont bénéficié de l'aide d'organismes internationaux (UNESCO, UNICEF, GTZ, CNUEH/Habitat, etc.).

Deux mesures de protection et de gestion significatives sont entées dans les dernières phases d'application. Il s'agit du schéma directeur d'aménagement urbain de la ville d'Essaouira et du plan de sauvegarde de la médina d'Essaouira, tous deux préparés par le ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat. Ils répondent tout à fait aux exigences du Comité concernant les plans de gestion (*Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, paragraphe 39.b.2).

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

Jusqu'à récemment, la politique de conservation à Essaouira semble avoir été timide, voire inexistante.

Authenticité

L'authenticité de l'ensemble est élevée : le tracé des rues original ainsi que les murailles sont quasiment intacts. Toutefois, une certaine part d'authenticité a été perdue suite aux travaux de réparation et de reconstruction impliquant des matériaux modernes (en particulier le béton).

Évaluation

Action de l'ICOMOS

L'ICOMOS a sollicité l'avis de son Comité Scientifique International sur les Villes et Villages Historiques sur l'importance culturelle du site. Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue à Essaouira en février 1996. Une deuxième mission de l'ICOMOS a visité la ville en avril 1997 et une troisième en mai 2001.

Caractéristiques

Essaouira constitue un excellent exemple de l'adaptation des principes de conception urbaine et de fortification de l'Europe du XVIII^e siècle au monde musulman.

Observations de l'ICOMOS

Au moment de la première évaluation du bien en 1996, l'ICOMOS était soucieux du fait qu'il n'existait aucun programme de restauration et de préservation de cette ville, et en particulier de ses fortifications, ni de programme d'étude et d'inventaire des édifices et monuments existants. Il était également convaincu que la ville ne possédait pas la " valeur universelle exceptionnelle " nécessaire à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

En conséquence, l'ICOMOS avait recommandé au Bureau du Comité du Patrimoine mondial, à l'occasion de sa vingtième session à Paris en juin 1996, que ce bien ne soit pas inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial. Toutefois, le Bureau avait décidé de différer l'examen de cette proposition d'inscription jusqu'à sa vingt-et-unième session, afin de permettre aux autorités marocaines de présenter des éléments d'information complémentaires sur le site. L'ICOMOS ayant reçu ces informations complémentaires, une deuxième mission fut entreprise en avril 1997.

Bien que la mission de 1997 a confirmé les réserves de l'ICOMOS, exprimées ci-dessus, concernant la conservation et le gestion d'Essaouira, elle a divergé sur l'opinion que le bien ne possédait pas de " valeur universelle exceptionnelle ". Elle a souligné le fait que les fortifications sont d'une qualité exceptionnelle mais aussi que le tissu urbain tout comme le mode de vie traditionnel ont survécu intacts.

À la 21^{ème} session du Bureau à Paris en juin 1997, l'examen de cette proposition d'inscription avait été différé, pour permettre à l'État partie de formuler et de mettre en œuvre un plan de gestion.

L'ICOMOS a reçu une proposition d'inscription révisée en juillet 2000 et une troisième mission d'expertise a visité Essaouira. Le rapport de cette mission s'est révélé favorable : une protection législative appropriée est désormais en vigueur et un plan de gestion de conservation est en cours de mise en œuvre.

Déclaration de valeur

Essaouira est un exemple exceptionnel d'une ville fortifiée de la fin du XVIII^e siècle, construite selon les principes de l'architecture militaire européenne de l'époque dans un contexte nord-africain. Elle a été un port de commerce international majeur depuis sa fondation, reliant le Maroc et l'arrière-pays saharien à l'Europe et au reste du monde.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii Essaouira est un exemple remarquable et bien préservé de ville portuaire fortifiée européenne de la fin du XVIII^e siècle transposée dans un contexte nord-africain.

Critère iv Avec l'ouverture du Maroc sur le reste du monde à la fin du XVII^e siècle, Essaouira a été conçue par un architecte français profondément influencé par le travail de Vauban à Saint-Malo. Elle a très largement conservé son aspect européen.

Recommandation du Bureau

Que la Médina d'Essaouira soit inscrite sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv*.

ICOMOS, septembre 2001

Samarkand (Ouzbékistan)

No 603 Rev

Identification

<i>Bien proposé</i>	Samarkand – Carrefour et synthèse de cultures mondiales
<i>Lieu</i>	Région de Samarkand
<i>État partie</i>	République d'Ouzbékistan
<i>Date</i>	7 juillet 2000

Justification émanant de l'État partie

Samarkand est un célèbre pôle social, politique, culturel et économique d'Asie centrale. Située au croisement des grandes routes de la soie, Samarkand a préservé les valeurs d'anciennes cultures, religions et arts. Aujourd'hui, le quartier historique de la ville abrite de magnifiques exemples architecturaux et culturels d'anciennes civilisations (Afrasyab, Shah i-Zinda, Registan, Gur i-Emir et d'autres encore). Samarkand fut jadis la capitale d'anciens États et, à ce titre, réunissait diverses religions : zoroastrisme, bouddhisme, christianisme et islam. Les importants vestiges associés à ces religions sont les témoignages de cultures aujourd'hui éteintes.

Le quartier historique de Samarkand et ses éléments reflètent la créativité du génie de l'homme, et la synthèse d'arts mondiaux. L'ancienne cité Afrasyab a conservé ses formes originales et ses décorations murales uniques, aujourd'hui protégées.

Les monuments reflètent les réalisations d'une grande culture dans l'histoire de l'Asie centrale. Les ensembles architecturaux de l'époque timuride ont joué un important rôle dans le développement de l'urbanisme, de l'architecture et de l'art dans la région.

Ces monuments sont uniques, et il n'existe rien de comparable ailleurs dans le monde.

Ces ensembles architecturaux et monuments archéologiques sont les seuls exemples illustrant les grandes étapes de l'histoire de l'Asie centrale et du monde.

Critères i, ii, iii et iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Située au carrefour des grandes routes commerciales qui traversaient l'Asie centrale, Samarkand est une cité plusieurs fois millénaire. Les fouilles archéologiques dans la Samarkand d'aujourd'hui ont mis au jour des vestiges de peuplements datant de la première moitié du premier millénaire avant notre ère. L'ancienne Afrasyab (prédécesseur de Samarkand) s'élève à un endroit stratégique, à l'époque de l'établissement des premières formations étatiques en Asie centrale, comme Khorezm, Baktria et Sogd, et elle fut la capitale de Sogdiane. Elle fait partie de l'empire achéménide (du VI^e au IV^e avant notre ère) et de celui d'Alexandre le Grand (IV^e siècle avant notre ère). Située au croisement de routes commerciales en provenance de Chine, d'Afghanistan, d'Iran, d'Inde, du Caucase, la ville prospère, et devient un axe majeur dans le commerce de la soie au II^e siècle de notre ère. Au VI^e siècle, la ville fait partie d'un royaume turc, puis est conquise par Kuteiba-ibn-Muslim en 712 après J.-C. ; c'est là que commence la pénétration de la culture islamique dans l'Ouzbékistan actuel (*Maverannahr* ou *Transoxiane*). Les souverains arabes transforment les anciens temples en mosquées, en centres administratifs, en écoles, en tribunaux et en salles du trésor.

Les Samanides d'Iran occupent la ville du IX^e au Xe siècle, les Turcs du XI^e au XIII^e siècle ; elle fait partie du royaume de Khorezm au XIII^e siècle, jusqu'à ce qu'elle soit dévastée par l'invasion mongole de Genghis-Khan en 1220. La ville commence à jouer un rôle majeur grâce aux efforts de Timur Lang (Tamerlan) (1369-1404) ; elle est reconstruite sur le site actuel, au sud-ouest d'Afrasyab, devenant la capitale du puissant État de Timur et la gardienne des richesses matérielles prises aux territoires conquis, qui s'étendent de l'Asie centrale à la Perse, l'Afghanistan et l'Inde. Elle demeure la capitale culturelle des Timurides jusqu'à la fin du XV^e siècle, sous le règne d'Ulugh beg (1409-1449) et de ses successeurs. Timur y construit une citadelle, le Kuk-Saray (palais bleu) et d'autres édifices importants. La période se caractérise par une nouvelle synthèse des arts ; les traditions locales subissent l'influence d'autres régions de l'empire (Khorasan perse, Khorezm), ce qui aboutit à la construction de grands ensembles religieux : la mosquée de Bibi-Khanum face aux grandes portes de la ville, le complexe de Gur i-Emir, et le « mausolée d'Emir » près du palais de Muhammad Sultan. Les portes orientales de la ville donnent sur le centre ville, connu sous le nom de Registan, la place de Sable, où Ulugh beg entame la construction d'un immense complexe en 1447.

Au XVI^e siècle, sous l'occupation ouzbek (1500), Samarkand devient le khanat de Boukhara, et perd progressivement son importance de jadis, en dépit de travaux de construction notables entrepris au XVII^e siècle. Parmi ceux-ci, la madrasa de Shir-Dor édifée par Yalandtush Bahadur sur la place du Registan, face à la médersa d'Ulugh beg, suivi de la médersa Tilla Kari, une nouvelle mosquée du vendredi, pour parachever l'ensemble. Au XVIII^e siècle, la ville connaît un grave déclin économique.

En 1868, les Russes conquièrent Samarkand, en font une capitale provinciale (1887), et insufflent ainsi un nouvel essor à son économie. Le chemin de fer caspien entre dans la ville en 1888, reliant la partie européenne de la Russie à l'Asie centrale, et renforce une fois encore le rôle de Samarkand en tant qu'important pôle commercial. L'administration russe bâtit des écoles, des églises et des hôpitaux, et la partie occidentale de Samarkand est re-développée d'après les idées urbanistiques du moment. Cependant, cette époque voit également la destruction des remparts et des portes de la ville, ainsi que de plusieurs monuments comme la citadelle de Timur. Au début du XXe siècle, la ville comprend ainsi trois grands secteurs, les uns à côté des autres : la zone archéologique de l'ancienne ville (Afrasyab), la ville timuride médiévale et la ville moderne construite à partir des années 1870. Elle est la capitale de la république socialiste soviétique d'Ouzbek de 1924 à 1930, et plus tard un pôle administratif.

Description

Samarkand est située dans une grande oasis de la vallée du Zeravchan, non loin du désert Karakoum, dans le nord-est de l'Ouzbékistan. Encerclée de hautes montagnes, jouissant d'une provision suffisante d'eau, d'un sol fertile et d'une faune riche, cette vallée attire les hommes depuis toujours. Les preuves de peuplement dans cette région remontent à 1500 avant notre ère. La partie historique de Samarkand consiste en trois grandes sections : au nord-est, le site de l'ancienne Afrasyab (fondée au VIIe siècle avant notre ère), avec la nécropole de Shah i-Zinda, au sud de celle-ci, la ville médiévale timuride, et à l'ouest le quartier de l'expansion de style européen du XIXe siècle. La ville contemporaine s'étend autour de ce noyau historique.

Le dossier propose l'inscription de plusieurs monuments sur la Liste du patrimoine mondial, dont les plus importants sont :

1. L'ensemble de Shah i-Zinda, la mosquée d'Hazrat-Hizr, les vestiges des remparts de la ville dans la zone archéologique d'Afrasyab ;
2. L'ensemble de Bibi-Khanum ;
3. L'ensemble du Registan ;
4. Les ensembles de Gur i-Emir et Rukhabat ;
5. L'observatoire d'Ulugh beg ;
6. Les ensembles d'Abdi-Darun et d'Ishrat-khona ;
7. L'ensemble du parc municipal dans la ville du XIXe siècle.

Afrasyab est le site ancien de la ville d'avant la période timuride, du VIIe siècle avant notre ère au début du XIIIe siècle après J.-C. Elle a la forme d'un triangle d'une superficie d'environ 289 hectares. Des fouilles archéologiques ont révélé l'ancienne citadelle et les fortifications, le palais du souverain, ainsi que des quartiers résidentiels et ceux des artisans. Le palais du souverain (VIIe siècle après J.-C.) possède d'importantes peintures murales, et il abrite également les vestiges d'une

grande mosquée dont la construction s'étendit du VIIIe au XIIe siècle. Depuis 1962, la route vers l'aéroport traverse le territoire d'Afrasyab, et une nouvelle route d'accès a été construite pour amener jusqu'au site archéologique.

Timur construit la ville médiévale de Samarkand au XIVe siècle, laquelle conserve son intégrité intacte jusqu'au XIXe siècle. Elle compte plusieurs grands ensembles monumentaux et plus de 300 monuments anciens. Depuis le XIXe siècle, on constate cependant des pertes, particulièrement dans la partie occidentale (la citadelle timuride), la zone autour du Registan au centre de la vieille ville, et les alentours de la mosquée Bibi Khanum au nord-est. De surcroît, quelques routes modernes ont été implantées dans le tissu urbain traditionnel. Néanmoins, la vieille ville contient encore des zones substantielles du tissu historique avec des allées étroites typiques, articulées en districts comprenant des centres sociaux, des mosquées, des médersas et des logements résidentiels.

Les maisons ouzbeks traditionnelles sont de un ou deux étages, et les espaces sont groupés autour de cours centrales avec jardin. Faites de briques de terre, les maisons présentent des plafonds en bois peint et des décorations murales. Avant 1982, date à laquelle Samarkand devient un site légalement protégé, quelques grandes constructions modernes sont érigées dans la zone historique. Après la proclamation de l'indépendance de la République d'Ouzbékistan, ces travaux de construction à grande échelle sont interrompus.

Quand Samarkand est occupée par les Russes à la fin du XIXe siècle, une extension est conçue à l'ouest de la vieille ville. Cette zone est bâtie d'après les idées urbanistes européennes de l'époque, avec des rues rayonnant depuis l'ancienne zone de la citadelle. Elle comprend un grand parc avec des bâtiments publics, des églises et une synagogue. Une grande partie des logements résidentiels sont toujours bâtis à l'aide des techniques traditionnelles.

- Ensemble de Shah i-Zinda

L'ensemble de Shah i-Zinda, à l'orée méridionale d'Afrasyab, abrite une magnifique série de mosquées, médersas et mausolées datant du XIe au XIXe siècle. Ces structures à coupole sont recouvertes de tuiles vernies, de mosaïques et de peintures de siècles divers, et forment de fait un « musée architectural » avec lequel il est difficile de rivaliser.

- Ensemble de Bibi-Khanum

Timur fit bâtir la mosquée de Bibi-Khanum en mémoire de son épouse à proximité de la porte nord de la ville, entre 1399 et 1405, avec des ajouts ultérieurs au XVe siècle. C'est une imposante mosquée du vendredi, construite autour d'une cour centrale et richement décorée de sculptures de marbre, de tuiles vernies, de minarets et de coupes. La partie supérieure originale du bâtiment s'est effondrée, et a récemment été reconstruite en béton armé. L'ensemble inclut le mausolée de Bibi-Khanum, de l'autre côté de la route.

- Ensemble du Registan

La place du Registan a été identifiée comme le centre de la nouvelle ville après la destruction d'Afrasyab en 1220. Le site a été construit en plusieurs phases, et il inclut désormais trois grandes médersas, originellement construites en briques de terre et couvertes de tuiles en céramique décorées. La médersa d'Ulugh beg, de 1420, est la plus ancienne. La médersa Shir Dor (1619-1632), face à celle-ci, reflète sa façade et la médersa Tilla Kari (1641-1660) ferme la place du côté nord. Les édifices ont été partiellement reconstruits ces dernières décennies.

- Le mausolée de Rukhabat et de Gur i-Emir

Le mausolée de Rukhabat est situé au sud-ouest de la place du Registan. Le bâtiment devait accueillir la dépouille de Burkhan ad-Din Sagardji, qui mourut dans les années 1380. C'est une simple structure de briques, de plan central, couverte d'une coupole et sans portail. Elle a été restaurée en 1996, à l'occasion de l'anniversaire timuride. Le tissu urbain alentour est démoli, ce qui a entraîné la découverte des vestiges des bâtiments associés.

L'ensemble de Gur i-Emir est situé au sud du mausolée et relié à ce dernier par une allée pavée de pierres. L'édifice central a été restauré et son dôme reconstruit, le grand portail a été restauré, et les vestiges des autres constructions de l'ensemble sont présentés depuis les fouilles.

- Observatoire d'Ulugh beg

Sur une colline, au nord-est d'Afrasyab, s'élèvent les vestiges de l'Observatoire d'Ulugh beg, souverain du XV^e siècle, mais aussi savant et astronome réputé. Le site comprend un grand hémicycle creusé dans le sol (11 m de profondeur), qui constitue la partie inférieure de l'instrument astronomique en marbre du XV^e siècle, et où les degrés sont marqués. Le site possède une grande valeur scientifique.

- Parc municipal

L'ensemble du parc municipal est situé dans la partie de Samarkand qui date du XIX^e siècle, et inclut plusieurs bâtiments religieux et publics : la cathédrale Alekseyevsky, l'église catholique romaine, l'église arménienne, la cathédrale Georgievsky, la synagogue, le palais du gouverneur général, la banque sino-russe, le bâtiment des réunions publiques, le bâtiment des réunions militaires et l'hôtel Zeravchan.

Gestion et protection

Statut juridique

Les monuments sont propriété publique et nationale sous la protection de la constitution de la république d'Ouzbékistan, de la loi de la république d'Ouzbékistan sur la protection et l'utilisation des monuments historiques et culturels, et du décret du conseil des ministres de la république d'Ouzbékistan (26 mai 1982) concernant l'établissement de la « réserve historique et architecturale d'État de Samarkand ». Le statut de la réserve interdit la

construction de nouveaux bâtiments ou l'apport de changements violant la condition du territoire ou des monuments culturels compris dans ses limites.

Gestion

Après la proclamation de l'indépendance de la république d'Ouzbékistan, le gouvernement a adopté plusieurs décrets visant à préserver les monuments historiques et culturels des villes historiques. Des travaux de grande envergure ont été réalisés d'après un programme à long terme en deux étapes : la première jusqu'en 1996 et la seconde jusqu'en 2000, liée au 600^{ème} anniversaire de Mirzo Ulugh beg et au 660^{ème} anniversaire d'Amir Timur. La première étape portait sur des mesures concernant l'ingénierie, le renforcement et la conservation de fragments préservés de la décoration architecturale ; la seconde sur des travaux visant à améliorer la situation géologique du territoire, en limitant strictement les travaux de construction dans les zones protégées, la reconstruction d'anciens logements avec des routes et des centres publics, et la mise en place d'installations techniques modernes dans ces zones.

Les sites historiques protégés sont gérés conformément à l'Instruction sur l'organisation des zones protégées de monuments immobiliers historiques et culturels, datée du 24 janvier 1986, qui définit les limites des zones, les normes d'utilisation et de réparation des zones et des monuments protégés, ainsi que le contenu et les procédures des projets. La responsabilité globale de la gestion des zones protégées incombe au ministère des Affaires culturelles de la république d'Ouzbékistan, mais il la partage avec l'office pour la protection scientifique des monuments culturels, le conseil de la réserve historique et architecturale de Samarkand, la Khokimiyat (municipalité) de Samarkand et le district Siab de Samarkand.

Le programme de protection du patrimoine national sur le long terme, « Meros », est développé en collaboration entre l'État et les autorités municipales, le ministère se concentrant plus particulièrement sur les monuments et la municipalité sur les quartiers historiques. La compagnie nationale « Uzbektourism » conduit des projets dans le but d'inclure des monuments architecturaux et archéologiques dans les itinéraires touristiques. L'État apporte les principales ressources financières, mais les organisations non-gouvernementales sont de plus en plus présentes, de même que le secteur privé intéressé par la préservation des monuments historiques. Les techniciens et spécialistes impliqués dans la préparation et l'exécution des projets sont formés par des universités nationales et lors de séminaires pratiques sur le terrain. Un exemple de cette activité est l'implication de la fondation Aga Khan dans des projets pilote sur la restauration et la réhabilitation de quartiers résidentiels historiques.

Auparavant, plusieurs entreprises industrielles étaient situées dans la zone historique, mais elles ont été systématiquement déplacées depuis la mise en place du processus de protection en 1982. L'objectif est de supprimer toutes ces activités pour les transférer en dehors de la zone historique. Samarkand est située dans une région sismique, et les mesures appropriées ont été prises, comme le renforcement des fondations des bâtiments historiques. Des spécialistes suivent régulièrement l'état de

conservation des monuments protégés, tandis que les matériaux sont testés dans un laboratoire scientifique.

Samarkand est un grand pôle touristique, et le quartier historique de la ville compte quelques 185 000 habitants. La compagnie internationale « Uzbekturism », de même que la fondation caritative internationale « Oltin Meros » (Patrimoine d'or), publie des brochures, des albums, des livres, des guides touristiques et des cartes.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La ville historique de Samarkand a subi plusieurs pertes depuis le XVIII^e siècle, qui marqua le début de son déclin, avec notamment la démolition des fortifications et de l'ancienne citadelle à la fin du XIX^e siècle, ainsi que de plusieurs quartiers de résidences traditionnelles jusque dans un passé récent. Les anciens monuments religieux, les médersas et les mosquées ont eux aussi soufferts, et beaucoup se sont trouvés en mauvais état dès le XIX^e siècle. Depuis lors, d'importants travaux de restauration ont été effectués, en fonction de divers principes. Certaines des réparations ont été apportées sous la forme d'une intervention minimale respectant totalement le tissu original ; dans d'autres cas, il y a eu différents degrés de restauration et de reconstruction. On note que la restauration et la reconstruction des anciens monuments timurides sont désormais des priorités, tout particulièrement depuis l'indépendance de l'Ouzbékistan, du fait de leur valeur identitaire pour le nouvel État.

L'ensemble de Shah i-Zinda a conservé sa considérable valeur religieuse au fil des années, mais les travaux de réparation et de restauration sont demeurés minimes jusqu'à ce jour. En fait, une bonne partie des monuments nécessitent des réparations et des consolidations. L'ensemble de Gur i-Emir et le mausolée de Rukhabat ont été restaurés, et ils sont dans un état satisfaisant. Les ensembles du Registan et de Bibi-Khanum ont pour leur part fait l'objet d'une reconstruction partielle au moyen de structures de béton armé et en reproduisant des tuiles vernies de type traditionnel.

En ce qui concerne le tissu urbain traditionnel du quartier historique, les conditions varient. Jusqu'à il y a peu, on ne prêtait qu'une attention minime à la maintenance et à la réparation des édifices résidentiels, hormis dans les limites des ressources fournies par les habitants individuels. Les maisons sont généralement faites de briques de terre et de bois. On notera que l'on peut toujours trouver les compétences nécessaires dans la région, et plusieurs chantiers ont récemment été conduits pour la réhabilitation et la restauration des maisons historiques. Dans ce contexte, les projets pilotes de la fondation Aga Khan se sont révélés importants. En règle générale, l'état de conservation de la zone urbaine existante est variable ; certaines parties sont en bon état, tandis que d'autres sont proches de l'effondrement.

Le dossier de proposition d'inscription présente un projet de reconstruction de la partie centrale de Samarkand, qui propose l'intégration de la ville timuride et la partie du XIX^e siècle de la vieille ville dans un plan d'urbanisme de grande envergure. L'axe central envisagé relie l'ancienne citadelle de la vieille ville à une nouvelle structure administrative et à des installations publiques au sud. Ni détails ni explications ne sont fournis quant à l'impact d'un tel programme sur le cœur historique de la ville.

Authenticité et intégrité

La question de l'authenticité, par rapport aux divers monuments proposés pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, varie d'un cas à l'autre. L'ensemble de Shah i-Zinda s'est délabré, et certains des bâtiments ont grand besoin de réparations. Les travaux passés ont été minimes et les structures et matériaux existants ont donc conservé leur authenticité.

En revanche, certaines des mosquées et des médersas ont fait l'objet de travaux de restauration et de reconstruction. L'importante mosquée de Bibi-Khanum, partiellement en ruines après la perte de sa partie supérieure dans un tremblement de terre (environ 50 %) il y a deux siècles, a été reconstruite avec du béton armé par-dessus les structures historiques existantes. Le ton des nouvelles tuiles est légèrement plus clair que l'original. Des restaurations analogues ont été entreprises pour le Registan et Gur i-Emir, quoique à une échelle moindre et sur un laps de temps relativement long. La reconstruction a été basée sur une étude de l'architecture originale, en utilisant d'anciennes photographies et des preuves documentaires. Il convient de considérer avec une certaine réserve les limites de ce genre de travaux.

Dans d'autres cas, les nouvelles parties ont été traitées comme des éléments « neutres », d'où une intervention moderne qui se distingue clairement : c'est le cas par exemple du grand portail du complexe de Gur i-Emir. Des réparations limitées ont été menées à bien à Shah i-Zinda, ce qui a préservé l'authenticité historique, mais l'ensemble a un besoin urgent de consolidation et de réparation (évidemment avec le plus grand soin, et dans le respect des directives internationalement acceptées).

Pour ce qui est de la question de l'intégrité, essentielle dans le cas d'une ville historique, la situation est complexe. On note que les différentes phases historiques du développement de Samarkand, d'Afrasyab à la ville timuride et au quartier du XIX^e siècle, se sont développées les unes à côté des autres plutôt que les unes sur les autres. Ce noyau est encerclé d'un développement plus récent. Afrasyab a été partiellement mise au jour, et la ville timuride pourrait être conservée comme un grand quartier urbain historique vivant. Si elle a perdu certains de ses traits médiévaux, comme les remparts et la citadelle, ainsi que certaines structures résidentielles traditionnelles aux alentours des monuments majeurs, elle n'en contient pas moins toujours un important tissu urbain de quartiers islamiques traditionnels, avec quelques très beaux exemples de maisons traditionnelles.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Le site d'Ouzbékistan a été proposé pour inscription en 1990 pour la première fois, mais son examen a été différé car certains monuments majeurs ne figuraient pas dans la proposition d'inscription. Une nouvelle proposition a été présentée en 1991, mais le Bureau l'a à nouveau différée, recommandant que seuls des monuments musulmans y soient inclus. Un expert de l'ICOMOS s'est rendu sur le site en novembre 1991. L'ICOMOS reconnaît la valeur universelle potentielle du site, mais observe que la proposition devrait se concentrer sur les réalisations timurides et sur le schéma de survie de la capitale de Tamurlane. Eu égard à la proposition actuelle, une nouvelle mission de l'ICOMOS a visité le site en avril 2001. L'ICOMOS a également consulté le Comité scientifique internationale sur les villes et villages historiques, le CIVVIH, et d'autres membres.

Caractéristiques

La ville historique de Samarkand est réputée pour symboliser l'ancienne culture orientale. Bien qu'elle ait subi de nombreuses pertes par le passé, les vestiges conservent un parfum évocateur de la splendeur passée de ce lieu. L'architecture timuride des mosquées, des médersas et des mausolées est d'une importance fondamentale dans l'art et l'architecture de l'Islam : c'est elle qui a donné naissance aux réalisations des Safavides en Perse, des Moghols en Inde et même des Ottomans en Turquie. Même dans son état actuel, la ville représente une preuve documentaire du développement au fil des siècles, illustrant les anciennes civilisations représentées dans la zone d'Afrasyab et les réussites scientifiques de l'observatoire d'Ulugh beg.

La caractéristique la plus fondamentale de la ville historique de Samarkand réside dans sa situation, aux carrefours de plusieurs cultures, et dans son rôle dans le développement de l'architecture et de la construction timuride. Dans cette évolution, la ville historique doit être considérée comme un tout plutôt que comme une collection de monuments disparates. Même si la partie résidentielle de la ville est visiblement postérieure à la période timuride, elle n'en présente pas moins une continuité dans la tradition et des qualités qui se reflètent dans la structure des quartiers, les petits centres, les mosquées et les maisons. Une grande partie des demeures conserve des intérieurs peints et décorés, regroupés autour de cours et de jardins. La cité médiévale timuride devrait être considérée comme un élément fondamental de l'intégrité du lieu, un cadre et un support de la valeur des anciens monuments. L'ICOMOS considère que Samarkand peut être inscrit potentiellement sur la base des critères i, ii et iv.

Analyse comparative

L'architecture timuride (XIV^e au XV^e siècle) peut être envisagée comme un maillon de la chaîne de l'évolution culturelle et architecturale en Asie occidentale et centrale. Sur les traces des grands bâtisseurs seldjoukides (Xe au XIII^e siècle) d'Ispahan, Tabriz, Boukhara ou Herat, les timurides poursuivirent et enrichirent ces traditions de construction, que les Safavides de Perse devaient encore améliorer (par exemple Meidan Emam d'Ispahan, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1979 sur la base des

critères i, v et vi), à l'instar des Moghols en Inde (par exemple le Taj Mahal, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1983 sur la base du critère i).

Parmi les autres sites ouzbeks, le centre historique d'Ichan Kala (inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1990 sur la base des critères iii, iv, et v) se distingue par sa forteresse médiévale rectangulaire, exceptionnellement bien préservée. Le centre historique de Boukhara (inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1993 sur la base des critères ii, iv, et vi) était la seconde plus grande ville de l'époque timuride, mais c'est surtout aux XV^e et XVII^e siècles qu'elle s'épanouit pleinement, lorsqu'elle devint la capitale de l'État shaybanide. Le centre historique de Shakhrysyabz (inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2000 sur la base des critères iii et iv) était un centre mineur à l'époque timuride, au XV^e siècle. Les trois centres remontent à des temps anciens ; ils se développèrent à la période islamique, furent dévastés par les Mongols puis revécurent. Dans ce contexte, le rôle de Samarkand est significatif en ce qu'elle est la plus importante capitale culturelle de la période timuride, aux XIV^e et XV^e siècles ; non contente d'absorber les idées, elle les enrichissait et y apportait sa propre contribution. Sa célébrité en tant qu'icône des villes orientales donne une idée de son influence.

Recommandations de l'ICOMOS

L'ICOMOS reconnaît l'importance de Samarkand. Cependant, il note que la ville historique est un composé où s'imbriquent différents éléments, comme l'énonce la Recommandation de 1976 de l'UNESCO concernant les ensembles historiques (paragraphe 3) : « Chaque ensemble historique ou traditionnel et son environnement devraient être considérés dans leur globalité comme un tout cohérent dont l'équilibre et le caractère spécifique dépendent de la synthèse des éléments qui le composent et qui comprennent les activités humaines autant que les bâtiments, la structure spatiale et les zones d'environnement ».

Considérant que Samarkand est proposée comme ville historique carrefour et synthèse de cultures mondiales, il n'en est que plus pertinent de considérer non pas une simple sélection de monuments, mais le site historique dans son ensemble. Il est malheureux que plusieurs secteurs autour des monuments majeurs, tels le Registan, Bibi-Khanum et Gur i-Emir, aient subi des pertes. Toutefois, la majorité du tissu urbain traditionnel étant demeurée intacte, il convient d'envisager sérieusement la protection et la conservation future du lieu, éléments essentiels de l'importance de la ville historique.

Tout en reconnaissant la valeur universelle exceptionnelle de Samarkand, l'ICOMOS recommande que la proposition d'inscription soit redéfinie de façon à inclure le site archéologique d'Afrasyab, la cité médiévale timuride et les secteurs pertinents du développement du XIX^e siècle dans une seule et même vaste zone tampon. Les biens proposés pour inscription au sein de cette zone tampon devraient être identifiés comme des composés incluant certaines parties de leur environnement.

Par conséquent, il convient de mettre au point une politique cohérente de conservation urbaine et d'urbanisme en vue de la gestion de l'ensemble de la ville historique (comprenant

les secteurs proposés pour inscription et la zone tampon). Ce plan directeur devrait définir une stratégie intégrée de conservation pour les quartiers résidentiels, ainsi que la réintégration et la réhabilitation respectueuse des zones avoisinantes qui ont été démolies. Les programmes d'urbanisme à grande échelle, tels la proposition de « Projet pour la reconstruction du centre de Samarkand » devraient être révisés dans cet esprit. Toute démolition des quartiers résidentiels traditionnels devrait être évitée, et des mesures devraient être prises pour encourager leur développement viable et leur réhabilitation, en tant que parties d'un même tout. De surcroît, l'ICOMOS attire l'attention sur la nécessité d'examiner les questions d'authenticité et d'intégrité à la lumière des principes et orientations internationales acceptés dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial.

Brève description

La ville historique de Samarkand est définie comme un lieu de carrefour et de synthèse de cultures mondiales. Née au VIIe siècle avant notre ère sous le nom d'Afrasyab, Samarkand connaît son apogée à la période timuride, du XIVe au XVe siècle. Les monuments majeurs comprennent la mosquée et les médersas du Registan, la mosquée de Bibi-Khanum, l'ensemble de Shah i-Zinda et celui de Gur i-Emir, ainsi que l'observatoire d'Ulugh beg.

Déclaration de valeur

La ville historique de Samarkand a été considérée comme un symbole des anciennes cultures orientales. Elle a été un carrefour important d'anciennes civilisations, documentées par la zone archéologique d'Afrasyab et la ville timuride. Le développement principal de la ville coïncident avec les XIVe et XVe siècles, alors qu'elle était la capitale du puissant royaume de Timur. L'apport des maîtres Timurides dans la conception et la construction d'ensembles islamiques tels que la mosquée de Bibi-Khanum et la place du Registan, a été fondamental pour le développement de l'architecture islamique et a exercé une influence considérable dans l'ensemble de la région, du Proche au Moyen Orient jusqu'à l'Inde.

Recommandation de l'ICOMOS

Que la proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie afin de lui permettre de redéfinir le site proposé pour inscription et sa zone tampon, en cherchant à élaborer une proposition plus unifiée, prenant en compte l'ensemble de la ville timuride, la zone archéologique, l'observatoire d'Ulugh beg et le développement du XIXe siècle. De plus, l'ICOMOS recommande que l'État partie fournisse une protection et un plan cohérent de gestion de la conservation pour la ville historique dans sa globalité et qu'il prépare une stratégie pour la restauration des édifices historiques, en accord avec les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*. L'ICOMOS propose également que le titre de la proposition d'inscription soit simplifié tel que « Samarkand - carrefour de cultures ».

Sous réserve de ces conditions, l'ICOMOS recommande que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères i, ii et iv* :

Critère i L'architecture et le paysage urbain de Samarkand, située au carrefour d'anciennes cultures, sont des chefs d'œuvre de la créativité culturelle islamique.

Critère ii Les ensembles de Samarkand, tels la mosquée de Bibi-Khanum et la place du Registan, ont joué un rôle capital dans le développement de l'architecture islamique dans toute la région, de la méditerranée au sous-continent indien.

Critère iv La ville historique de Samarkand illustre par son art, son architecture et sa structure urbaine les phases les plus importantes de l'histoire culturelle et politique de l'Asie centrale du XIIIe siècle à ce jour.

Recommandation du Bureau

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères i, ii et iv*.

Étant donné que Samarkand est un lieu historique lié au carrefour et à la synthèse des cultures du monde, il est fortement conseillé à l'État partie d'élargir le périmètre du site et sa zone tampon pour y inclure l'ensemble de la ville timuride, la zone archéologique, l'observatoire d'Ulugh beg et le développement du XIXe siècle. Par ailleurs, le Bureau a recommandé au Comité que l'État partie fournisse une protection appropriée ainsi qu'un plan directeur de conservation cohérent pour la ville historique dans sa globalité et qu'il prépare une stratégie pour la restauration des édifices historiques, en accord avec les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Le Bureau a recommandé au Comité qu'en accord avec l'État partie, le nom du bien soit changé pour « Samarkand - carrefour de cultures ».

ICOMOS, septembre 2001

Guimarães (Portugal)

No 1031

Identification

<i>Bien proposé</i>	Centre historique de Guimarães
<i>Lieu</i>	Province du Minho, district de Braga
<i>État Partie</i>	Portugal
<i>Date</i>	27 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Le centre historique de Guimarães est un ensemble qui témoigne du développement urbain et rassemble de remarquables exemples de constructions de types particuliers. L'harmonie de la ville, les techniques traditionnelles de construction, les particularités architecturales, la diversité des types illustrant l'évolution de la cité à travers les âges et l'intégration dans le paysage environnant confèrent à Guimarães des valeurs universelles exceptionnelles.

La zone proposée pour inscription comporte un tissu urbain aux origines médiévales, une succession de lieux d'une grande signification formelle, dont la structure bâtie (essentiellement au XIIe siècle), tout en représentant une diversité de types, illustre les techniques de construction traditionnelles : le colombage et le pisé *de fasquio* où le bois est un élément fondamental.

L'authenticité et l'intégrité des méthodes de construction traditionnelles demeurent une constante dans la ville, car elles sont encore largement utilisées dans la zone urbaine et constituent un patrimoine culturel à sauvegarder.

L'authenticité et le puissant impact visuel du centre historique de Guimarães sont le résultat des stratégies de protection cohérentes, mises en œuvre par le Bureau technique de la municipalité (G.T.L.). Les politiques de conservation urbaine, basées sur la réhabilitation du patrimoine bâti, la revalorisation des espaces publics, le maintien des habitants sur place, la protection et l'entretien des structures historiques dans le respect des techniques traditionnelles, font de Guimarães un cas exemplaire qui se distingue des autres villes du pays.

L'exemplarité des résultats a été reconnue par plusieurs récompenses nationales et internationales, parmi lesquelles le prix *Europa Nostra* décerné en 1985.

Les techniques traditionnelles utilisées à Guimarães sont le fruit de la transmission orale et de l'expérience, du passé au présent, garantes de la continuité des savoir-faire et des métiers manuels. La richesse des techniques traditionnelles résulte de l'association de ces facteurs, l'homme étant un agent de pratique et de tradition.

Critère ii

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Guimarães est née sur l'axe de communication le plus important du début du Moyen Âge, qui reliait Monçao et Braga à Viseu et Caminha, le fief des Comtes portugais (*Portuclaense*) à partir du Xe siècle. Cette installation urbaine se développa autour de deux pôles, un monastère et un fort, l'un dans la vallée, l'autre sur la colline, entre deux fleuves. La ville dominait la plaine fertile qui descendait vers la mer. Les deux pôles poursuivirent leur développement en parallèle jusqu'à ce qu'une enceinte les réunisse aux XIIIe et XIVe siècles.

Guimarães est étroitement associée à la formation de l'identité nationale du Portugal et de la langue portugaise ; elle est la ville des premiers souverains portugais. La région fut donnée en fief à la famille qui fut à l'origine de la création du pays au XIIe siècle. En 1139, le comte D. Afonso Henriques déclara l'indépendance du Portugal à l'égard du Léon. Il devint le premier roi du nouveau royaume sous le nom d'Alphonse Ier. L'association de cette famille à la région a entraîné la transformation du monastère de Guimarães en un collège royal, donnant ainsi à la cité un rôle institutionnel de premier plan dans le pays. Guimarães fut aussi un lieu de pèlerinage sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, à cause de l'image de la Madone, considérée comme miraculeuse.

Aux XVe et XVIe siècles, l'économie du bourg se développa autour de diverses activités, notamment la coutellerie, la joaillerie, la peausserie et le commerce. L'importance de Guimarães sur la route entre la côte et l'intérieur du pays s'en trouva renforcée. L'installation des ordres dominicain et franciscain hors des murs de la bourgade contribuèrent à un début d'urbanisation *extra-muros*, y compris une zone consacrée au traitement du cuir sur les rives du Couros. Le statut économique et social de la cité était reconnu dans la nouvelle charte de D. Manuel en 1517.

Le XVIIIe siècle connut une période de construction intense, en particulier des demeures de familles nobles. Ce fut aussi l'époque du premier plan directeur urbain, dont la mise en œuvre date surtout de la première moitié du XIXe siècle. On construisit aussi de nouvelles routes d'accès, ce qui vint à modifier le site médiéval et jeta les bases de l'aspect actuel de la région. Les murailles et les portes médiévales, qui avaient déjà perdu leur fonction au XVIe siècle, furent progressivement détruites, du XVIIe au XIXe siècle.

Au XXe siècle, la ville s'étendit rapidement sous l'effet du développement industriel. Dans les années 1980, la municipalité reconnut l'importance du centre historique de la ville et créa un bureau technique responsable des stratégies de préservation et de réhabilitation.

Description

La zone de Guimarães proposée pour inscription (16 ha) est constituée du centre historique tel qu'il a été formé à l'époque de la construction de l'enceinte médiévale au XIIIe siècle. Cette zone centrale est entourée d'une zone tampon (45 ha) qui correspond approximativement à la zone construite dans la première moitié du XXe siècle. La zone centrale comporte une population d'environ 1000 personnes et la zone tampon, 1850 habitants.

Le centre historique est une zone de quelque 850 m de long sur 250 m de large, entre le château au nord et le complexe monastique d'origine au sud. Les différentes constructions datent de plusieurs époques, bien que chaque bâtiment ait souvent subi plusieurs remaniements et ajouts au fil du temps. Les principales périodes de construction sont les suivantes :

- I – Premier établissement, 950-1279 ;
- II - Unification dans une enceinte, 1279-1498 ;
- III – De la Renaissance à l'époque baroque, 1498-1750 ;
- IV – Du rococo au néoclassicisme, 1750-1863 ;
- V – De l'éclectisme à la période industrielle, 1863-1926 ;
- VI – Expansion moderne, 1926 à nos jours.

Le centre historique rassemble un grand nombre de bâtiments construits aux différentes périodes. Les périodes I et II ont vu la construction d'édifices en pierre, y compris les deux pôles autour desquels la ville s'est initialement développée, à savoir le château au nord et le complexe monastique au sud. Les périodes III et IV ont surtout donné des demeures nobles et le développement des services publics, des places publiques, etc. Les périodes V et VI ont connu quelques aménagements modernes, mais la ville a conservé son tracé essentiellement médiéval.

Les systèmes et les techniques de construction et les types de bâtiments ont évolué avec le temps. Les constructions résidentielles de la zone centrale se définissent par l'utilisation de deux techniques de construction : l'une antérieure au XVIe siècle, appelée *taipa de rodízio*, un type particulier de construction à colombage qui mêle le granit avec une structure de bois et remplissage de briques séchées au soleil et de mortier d'argile ; l'autre, appelée *taipa de fasquio*, à partir du XIXe siècle, utilise une structure entièrement faite en bois. Ces techniques sont encore utilisées aujourd'hui. Cette technologie a d'abord été développée dans la région de Guimarães. De là, elle a été exportée dans les colonies portugaises pour devenir une caractéristique de l'architecture coloniale portugaise.

La ville s'étant développée *extra muros* à partir du XVIe siècle, la zone historique n'est pas limitée à la zone comprise dans l'enceinte médiévale. La zone centrale et la zone tampon comportent plusieurs monuments classés d'intérêt national et public : 12 dans la zone centrale et 10 dans la zone tampon. De plus, la municipalité a identifié des bâtiments d'intérêt particulier pour le patrimoine : 36 dans la zone centrale et 24 dans la zone tampon.

Les monuments d'intérêt national sont le château médiéval, construit sur le site du premier fort du Xe siècle. La construction en pierre a commencé à l'époque d'Alphonse Ier au XIIe siècle, et s'est poursuivie avec différentes modifications au cours des siècles suivants. Ce bâtiment austère, crénelé, comporte des tours de défense. Une partie détruite au XVIIIe siècle a été restaurée aux XIXe et XXe siècles.

Près du château, la petite église romane de Sao Miguel do Castelo a été consacrée en 1239. En ruine au XIXe siècle, l'édifice a été restauré dans les années 1920.

L'église Nossa Senhora da Oliveira fut fondée au XIIe siècle sur le site du premier monastère qui n'existait plus depuis trois siècles. De style gothique portugais, elle a été entièrement rénovée de 1387 à 1413 et comporte trois vaisseaux et une charpente en bois. Le cloître a été ajouté au XVIe siècle et le sanctuaire actuel, au XVIIe siècle.

Le palais des ducs de Bragança, grand ensemble en pierre, est construit au pied de la colline au sommet de laquelle se dresse le château. La première construction date de 1420 à 1422, très probablement d'influence française. Construit à fin du Moyen Âge, le bâtiment symbolise la fierté des Bragança. Il a connu diverses vicissitudes et servit entre autres de quartier général à l'armée à la fin du XIXe siècle. Il a été restauré dans les années 1930, surtout sur la base d'hypothèses.

Sur la place devant l'église Nossa Senhora, l'Hôtel de ville date essentiellement des XVIe et XVIIe siècles. Le palais en pierre possède un étage principal avec des grandes portes-fenêtre ouvrant sur un balcon qui court le long de la façade. Le rez-de-chaussée se distingue par des arcades ouvertes. Sur la même place, devant l'église, une arche gothique du XIVe siècle commémore la victoire d'Alphonse IV à la bataille de Padrão do Salado.

La zone principale et la zone tampon renferment plusieurs bâtiments religieux intéressants, tels que le couvent de Santa Clara des XVIIe et XVIIIe siècles et l'église de la Misericórdia, du début du XVIIIe siècle.

Guimarães possède une vaste typologie de maisons et de palais allant du XVIe au XIXe et jusqu'au XXe siècle, qui utilisent les mêmes techniques traditionnelles. Les maisons bourgeoises du XVIe siècle ont un rez-de-chaussée en granit et les étages supérieurs ont une structure à colombage *taipa de rodízio*. Les demeures des familles nobles du XVIe siècle sont souvent aménagées dans des structures plus anciennes, les étages supérieurs sont habituellement construits en granit, signe de distinction.

Les maisons typiques du XVII^e siècle utilisent les mêmes techniques de construction, à savoir le rez-de-chaussée en granit et des structures à colombage pour les étages supérieurs, habituellement au nombre de trois et construits en avancée. Un autre type de maison, toujours du XVII^e siècle comporte un péristyle et un rez-de-chaussée à arcade, généralement en bordure des places publiques. Les palais nobles étaient construits en pierre de taille de granit et comportaient des séries de niches et de renforcements. Les façades sur rue, qui comportent des fenêtres et des balcons caractéristiques, ont un très bel aspect. Des maisons de ville plus modestes ont une façade simple sans élément décoratif.

Les palais nobles du XVIII^e siècle, également construits en pierre de taille avec élévations en retrait par rapport au rez-de-chaussée, étaient de plus petites dimensions que les palais du siècle précédent. Durant la transition, du XVIII^e au XIX^e et au XX^e siècles, les constructions utilisent certains éléments architectoniques traditionnels qui se distinguent cependant par leurs dimensions et la prépondérance des volumes horizontaux. Au XX^e siècle, la mode est à l'usage des *azulejos* en éléments décoratifs dans les étages.

L'utilisation continue des technologies traditionnelles, l'entretien et l'adaptation progressive ont permis un développement exceptionnellement harmonieux du paysage urbain, quoique limité à la zone centrale. La zone tampon possède plusieurs monuments intéressants, y compris une rue traditionnelle intacte, Rua D. João I, mais le reste de la zone tampon a connu le développement de logements sociaux au XX^e siècle.

Gestion et protection

Statut juridique

Les espaces publics du centre historique sont la propriété de la municipalité de Guimarães. Hormis les biens qui sont la propriété de l'État, la plupart des bâtiments sont des propriétés privées.

Le centre historique est soumis à un ensemble de règles relatives à la protection des bâtiments historiques (L. 13/85 ; L. 120/97 ; D.L. 3/98) et à l'urbanisme (D.L. 38/382 de 1951 ; L. 445/91 ; D.L. 250/94). Le plan directeur actuel date de 1994 et comporte des règles de protection du centre historique.

Le centre historique comprend 14 bâtiments historiques dont 8 sont classés monuments nationaux et 6 d'intérêt public, au titre de la loi portugaise sur la protection des monuments historiques. Au cas où il n'existerait pas de zone protégée, la protection peut aussi se faire par le biais d'un périmètre de protection autour d'un bâtiment protégé pouvant aller jusqu'à 50 m des limites extérieures de la construction.

Pendant sa mission sur le site, l'expert de l'ICOMOS a remarqué que des parties de la zone tampon étaient en dehors de la zone protégée. Il existe des règles de protection pour les zones historiques mais pas pour la zone tampon. La municipalité a donc pris des mesures pour remédier à la situation, étendre la zone protégée à la totalité de la zone proposée pour inscription et préparer les règlements requis pour la zone tampon.

Gestion

La gestion du centre historique est placée sous la responsabilité du Bureau technique local pour le centre historique de la municipalité (G.T.L.) créé en 1985. Toute intervention sur un bâtiment classé est placée sous le contrôle de l'Institut portugais du patrimoine architectural (IPPAR).

La mission de l'ICOMOS a pu vérifier que la préservation et l'entretien de la zone historique sont extrêmement bien gérés. Dans les faits, la zone est en bon état, en partie grâce au programme d'entretien systématique, financé par des fonds européens. La plus grande partie des bâtiments a bénéficié de ce programme d'entretien.

De plus, on continue d'utiliser à Guimarães les techniques et le savoir-faire traditionnels. En conséquence, les travaux d'entretien et de réparation sont exécutés dans le respect des pratiques traditionnelles, garantissant ainsi une harmonie respectueuse du tissu historique existant.

La ville historique reçoit un nombre considérable de visiteurs, dont les ¾ viennent de l'étranger et surtout d'Europe. Elle est bien équipée pour gérer un tel flux de tourisme.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La ville de Guimarães a le privilège de ne jamais avoir subi de grand désastre au cours de son histoire. Elle présente par conséquent une harmonie exceptionnelle dans les adaptations et modifications successives qu'elle a connues. Ce trait est renforcé par l'utilisation ininterrompue des techniques et des matériaux traditionnels depuis le Moyen Âge. Bien que les différentes époques aient apporté divers types de bâtiments, l'ensemble présente un caractère de continuité qui donne à la ville un aspect remarquablement équilibré.

Les bâtiments considérés individuellement ont été modifiés, aménagés ou agrandis en fonction des changements d'utilisation. Certains bâtiments publics, tels que le château, le palais des Bragance et plusieurs églises, ont été restaurés au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Ces restaurations ont été réalisées selon les critères de l'époque, y compris la reconstruction sur la base de documents et parfois sur de simples hypothèses. Néanmoins, ces interventions peuvent être replacées dans leur contexte historique et ne portent pas atteinte à l'authenticité générale du lieu.

Authenticité et intégrité

L'ICOMOS considère que la stratigraphie historique de la zone historique de Guimarães est bien conservée et satisfait au test d'authenticité. Le centre historique présente une zone de grande intégrité, où les différentes phases de développement sont bien intégrées à l'ensemble.

La zone centrale représente à l'évidence le centre historique d'une ville qui a poursuivi sa croissance et son développement au XX^e siècle. Il en résulte que les zones

extérieures au périmètre protégé offrent un paysage urbain plus ordinaire.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en février 2001. L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international pour les villes et villages historiques (CIVVIH).

Caractéristiques

L'histoire de Guimarães est étroitement associée à la formation de l'identité nationale du Portugal et à la langue portugaise. Elle était le territoire féodal des ducs portugais qui déclarèrent l'indépendance du Portugal à l'égard du Léon au milieu du XIIe siècle.

Guimarães a bien conservé son ensemble de bâtiments historiques qui montrent l'évolution des différents types d'édifices depuis le Moyen Âge jusqu'au XIXe siècle. Ce développement se reflète dans la riche diversité des types de bâtiments qui ont répondu à l'évolution des besoins de la communauté.

Guimarães a également développé une version particulière d'un type de construction en utilisant le granit associé au colombage, une technologie qui connut une large diffusion dans les colonies portugaises.

Analyse comparative

Dans le contexte portugais, il existe essentiellement deux types de développements urbains : l'un est lié aux héritages romain, germanique et arabe, puis portugais, comme Evora (inscrit sur la Liste en 1986 : critères ii, iv) ; l'autre commence avec la naissance du Portugal, comme les villes de Guimarães et Minho.

Lisbonne, siège du roi et du gouvernement, possède sa propre base de développement. Il y a également une différence avec des villes comme Oporto (1996: iv) qui, d'un point de vue architectural, présente un développement différent. Elle est devenue une grande ville alors que Guimarães a conservé une échelle relativement modeste.

Le Portugal possède un riche patrimoine de villes historiques, parmi lesquelles Guimarães se distingue surtout pour son intégrité et parce que ses bâtiments historiques sont présentés dans un contexte exceptionnellement bien géré.

Commentaires de l'ICOMOS pour des actions futures

Étant donné l'absence avérée de protection dans certaines parties de la zone tampon, et l'absence de règles spécifiques de protection dans les mêmes domaines, l'ICOMOS engage l'État partie à prendre les mesures nécessaires et à fournir une protection juridique et les règles de protection nécessaires pour les zones concernées.

Brève description

La ville historique de Guimarães est associée à la formation de l'identité nationale portugaise au XIIe siècle. Elle est un exemple extrêmement bien préservé et authentique de l'évolution d'une ville médiévale en une ville moderne ; elle a conservé une riche typologie de bâtiments qui rend compte de l'évolution spécifique portugaise, du XIVe siècle au XIXe siècle ; elle a préservé les matériaux et les techniques de construction traditionnels.

Déclaration de valeur

La ville historique de Guimarães est associée à la formation de l'identité nationale portugaise et à la langue portugaise au XIIe siècle. La ville est exceptionnellement bien conservée. Elle illustre l'évolution des différents types de bâtiments, de la ville médiévale à la ville moderne et surtout du XVe au XIXe siècle, toujours construits dans les matériaux et selon les techniques traditionnelles. En raison du rôle de Guimarães dans l'exploration de nouveaux territoires, ces techniques spécifiques de construction développées au Moyen Âge furent introduites dans les colonies portugaises, devenant leur caractéristique distinctive.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iii et iv* :

Critère ii Guimarães possède une valeur universelle considérable, en ce que des techniques spécialisées de construction qui y furent mises au point au Moyen Âge furent ensuite transmises aux colonies portugaises d'Afrique et du Nouveau Monde, dont elles furent les caractéristiques fondamentales.

Critère iii Les premiers temps de Guimarães sont étroitement associés à l'établissement d'une identité nationale portugaise et de la langue portugaise au XIIe siècle.

Critère iv Exceptionnellement bien préservée, Guimarães illustre l'évolution de divers types d'édifice depuis le peuplement médiéval jusqu'à la ville actuelle, particulièrement entre le XVe et le XIXe siècle.

Recommandation du Bureau

Que le centre historique de Guimarães soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iii et iv*.

ICOMOS, septembre 2001

Grottes de Yungang (Chine)

No 1039

Identification

<i>Bien proposé</i>	Grottes de Yungang
<i>Lieu</i>	Datong, province du Shanxi
<i>État partie</i>	République populaire de Chine
<i>Date</i>	29 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Chef d'œuvre séculaire de l'art rupestre chinois, les grottes de Yungang sont un exemple majeur de cette forme d'art, non seulement pour la Chine mais aussi pour l'humanité tout entière. Elles appartiennent au milieu du Ve siècle et au début du VIe siècle (les premières années du règne de l'empereur Heping et l'ère de l'empereur Zhengguang, de la dynastie des Wei du nord). Le creusement et la sculpture des grottes commencèrent en l'an 460 de notre ère, et se poursuivirent intensivement jusqu'en 490, puis plus épisodiquement jusqu'en 520. Les magnifiques sculptures couvrent une large surface, avec un riche traitement thématique. Les statues présentent le style impérial typique. Les grottes de Yungang diffèrent des autres grottes sculptées antérieurement en Chine, et se caractérisent par leur intégration aux processus de nationalisation survenant dans toute la Chine, développant un style à part dans l'art rupestre chinois. La kyrielle d'images et d'archives écrites des grottes de Yungang jouent un rôle essentiel dans la démonstration du développement et de l'évolution du style dans l'art rupestre chinois et les croyances religieuses de la Chine du nord au milieu du Ve siècle et au début du VIe siècle après J.-C. Elles ont une valeur historique, artistique et scientifique irremplaçable comparée à d'autres grottes chinoises plus anciennes.

Les grottes de Yungang abritent l'une des plus grandes réserves de statuaire ancienne au monde. Le site compte 252 grottes et niches, plus de 51 000 statues, sur plus de 18 000 m² de surface sculptée s'étendant sur plus d'un kilomètre. Les grottes sont le plus remarquable témoignage de l'exceptionnelle qualité artistique de l'art de la sculpture dans la Chine bouddhiste dans la seconde moitié du Ve siècle. Diverses grottes contiennent des statues majestueuses, ou des décorations célèbres aux quatre coins du monde pour leurs vifs coloris et leurs thèmes majeurs, voire rares.

Les grottes de Yungang ont énormément contribué à la réforme et au développement de l'art rupestre, du point de vue des lois esthétiques de l'art religieux exprimé par la sculpture. Elles sont un excellent exemple du développement

et de l'intégration de l'art bouddhique d'Inde et d'Asie centrale (l'art du Gandhara et de Mathura de l'Inde ancienne) dans l'art bouddhique chinois sur un bref laps de temps, 30 ans. Ces transitions incluent divers aspects de formes, de thèmes et de concepts, reflétant les valeurs esthétiques et éthiques de la culture chinoise. En ce qui concerne leur style artistique, elles révèlent une révolution marquée de la localisation des styles de la statuaire étrangère.

Les grottes de Yungang sont un témoignage particulier de l'incroyable métissage de la nation chinoise au Ve siècle après J.-C., et une représentation exceptionnelle de l'enracinement de l'art bouddhique dans les régions centrales de la Chine. À l'époque, Datong n'était pas seulement l'une des plus grandes métropoles mondiales de l'époque, mais également un nœud où fusionnaient la culture et l'art de l'Inde et d'autres pays d'Asie centrale, et un lieu de métissage des cultures et des arts des divers États des régions occidentales et de ceux des diverses nationalités vivant dans les régions chinoises avec une économie et une culture mieux développées.

Les grottes de Yungang sont les plus belles œuvres produites pendant la seconde période de prospérité de l'art rupestre bouddhique dans le monde. Les Cinq Grottes, sculptées par Tan Yao, un éminent moine, symbolisant l'empereur Dao Wu, l'empereur Ming Yuan, l'empereur Tai Wu, l'empereur Jingmu et l'empereur Wen Cheng de la dynastie des Wei du nord, s'enorgueillissent de la munificence, de la simplicité et de la vigueur des statues, et représentent, dans la religion, une pensée sur la perpétuité de la loi bouddhique.

Critères i, ii, iii, et iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

Histoire et description

Histoire

Datong, connue sous le nom de Pingcheng en des temps plus reculés, est devenue la capitale de la dynastie des Wei du nord entre 398 et 494 après J.-C. et, par là, le centre politique, économique et culturel de leur royaume. Elle conserve son statut jusqu'en 523, époque à laquelle elle est désertée suite à une révolte. Les statues des grottes de Yungang sont achevées sur une période de 60 ans (460-525 après J.-C.), qui marque l'apogée du développement de l'art rupestre bouddhique de la dynastie des Wei du nord. Quand le premier empereur monte sur le trône, le bouddhisme s'épanouit et, en 460, le moine Tan Yao entame la sculpture des Cinq Grottes ; depuis lors, ces grottes sont devenues le centre de l'art bouddhique en Chine du nord. Entre 471 et 494, le culte du Bouddha se diffuse parmi les membres de la famille impériale et les nobles. Ainsi, 12 grandes grottes et 70 % du nombre total des grottes sont sculptées, et le temple de Chongfu est érigé. En 525 après J.-C., le projet initial, soutenu par la cour, est quasiment achevé, mais des officiels de rang moindre et des moines continuent de sculpter des grottes et des statues. Ces grottes sont plus de 200 et, quoique relativement petites, elles sont pour certaines

d'excellente qualité. Sous la dynastie des Liao, des cabanes de bois sont construites en face des grottes, les transformant en temples, tels les célèbres Dix Temples. En 1122 après J.-C., ils furent détruits au cours d'une guerre. Des structures en bois, de quatre étages et cinq pièces chacune, sont bâties en face des grottes 5 et 6, et trois autres de trois étages et trois pièces chacune en face de la grotte 7 en 1651 après J.-C. Depuis la fondation de la République populaire de Chine en 1949, les plus grandes grottes et les structures de bois face à elles (grottes 5, 6 et 7) font toutes l'objet de mesures de conservation. Les grottes sont protégées et ouvertes au public.

Description

Les grottes de Yungang, jadis connues sous le nom de grottes de Wuzhoushan, se trouvent au pied du versant sud des montagnes Wuzhou, dans la vallée de la Shi Li, à 16 km à l'ouest de Datong. Elles se composent de 252 grottes de tailles diverses, abritant plus de 51 000 statues ; le site s'étend sur un kilomètre d'est en ouest. Trois grandes périodes de construction sont identifiables : la première époque (460-465), l'époque intermédiaire (environ 471-494), et la dernière époque (494-525). Le bien proposé pour inscription fait environ 350 hectares, et la zone tampon 850. Hormis les grottes, le bien proposé inclut les vestiges d'un château, un rempart défensif et une tour de la dynastie Ming sur la plaine au-dessus des grottes. Face aux grottes, dans la vallée, se dressent quelques constructions récentes, notamment des bureaux et des installations touristiques. À l'est du bien proposé (au sein de la seconde zone de protection) se trouve un village ouvrier. Les mines de charbon de Wuguantun sont au nord-ouest de la zone tampon. D'autres mines et villages existent à l'est, en dehors de la zone de protection.

Les grottes de la première époque (460-465) se composent de 5 grottes principales (16-20) ; ces grottes magnifiques et simples sont creusées sous la direction du moine Tan Yao et portent son nom. De grandes grottes sont creusées pour abriter les statues géantes (13 à 15 m de haut). Elles présentent un plan en U et des toits voûtés, sur le modèle des maisons au toit de chaume de l'Inde ancienne. Chaque grotte dispose d'une porte et d'une fenêtre. Les représentations centrales se caractérisent par de grands corps et occupent la majeure partie des grottes, tandis que sur les parois extérieures un millier de statues bouddhiques sont sculptées, un trait rare dans l'art rupestre de tradition chinoise. Les Bouddhas du passé, du présent et de l'avenir, un millier de Bouddhas rassemblés, sont le sujet dominant. Les styles de la statuaire reflètent certaines des caractéristiques des grottes de Liangzhou et des statues du Gandhara et de Mathura ; leurs inspirations étrangères sont évidentes, spécialement en ce qui concerne les vêtements et les bijoux. Pour les formes humaines, les traits des groupes ethniques (grands, robustes, puissants) vivant en Chine du nord à cette époque pourraient avoir été imités, donnant ainsi un nouveau modèle à la statuaire bouddhique.

Les grottes de l'époque intermédiaire (471-494) se trouvent à l'est et au milieu de la zone des grottes. Elles forment l'essence des grottes de Yungang, avec de grandes grottes, dont quatre groupes de grottes jumelles (grottes 1 et 2, 5 et 6, 7 et 8, 9 et 10) et un groupe de grottes triples (grottes 11-13). La grotte 3, la plus grande du site, a en grande partie été sculptée à cette époque (exception faite des 3 statues de la

dynastie Tang). À cette période, on constate un rapide développement du style Han, et de nombreux nouveaux sujets et combinaisons de statues font leur apparition, l'attention se tournant vers la création de représentations visant à faire respecter la loi et de diverses formes d'ornements ; ainsi, l'art rupestre bouddhique d'origine indienne se transforme en art local. Ces grottes présentent un plan au sol carré et, habituellement, une salle à l'avant et à l'arrière. Certaines grottes possèdent des piliers centraux ornés de *stupa*, sculptés dans la pierre, et d'autres des passages rituels taillés dans la paroi du fond. Dans les grottes de plan carré, les sculptures des murs se divisent en niveaux supérieurs et inférieurs, et en section droite et gauche, avec, dans la plupart des cas, des plafonds en caisson. Des deux côtés des parois extérieures se trouvent de hautes structures à deux étages, et des monuments élevés se dressent au milieu de la cour. Les structures de bois sont soutenues par des piliers octogonaux, chacun sculpté d'un millier de Bouddhas. Les murs intérieurs des grottes sont couverts de longues bandes de peintures divisées en différentes couches et colonnes. Toutes reflètent les dispositions et les aménagements traditionnels des salles en vogue en Chine sous la dynastie des Han. La thématique statuaire est variée, avec une prédominance de Shakyamuni, Maitreya, Prabhutaratna, Manjusri et Vimalakirti, ainsi que divers moments de la vie et des activités du Bouddha. Une grande attention est accordée au sanctuaire ; on y recense des milliers de statues de Bouddhas dignes et aimables, de divinités élégantes, de rois célestes, de puissants guerriers et de vifs *apsara* volants, reflets du contexte social et des caractéristiques de la période, et également de la maturation progressive du style et des techniques de sculpture.

Quant aux grottes de la dernière époque (494-525), elles se trouvent à l'ouest du site, et il s'agit principalement des grottes 21-45, de la 4, de celles de la vallée du Temple du Roi Dragon entre les grottes 4 et 5, des petites niches dans les falaises des grottes 11-13 ainsi que les grottes 14 et 15. Au total, plus de 200 grottes et niches sont creusées à cette époque. Petites ou de taille moyenne, elles sont de formes variées, irrégulières et complexes. Des décorations sont également sculptées sur la falaise autour de l'entrée des grottes. Une tendance nouvelle à la simplification de la statuaire et à la stylisation des formes s'amorce, parallèlement à une délicatesse et à une grâce plus grandes. À part un Bouddha assis, des Bouddhas sont sculptés assis face à face, et des guerriers dans l'entrée de la grotte.

Après l'achèvement de la construction des grottes, divers événements affectent le site. À l'époque de l'empereur Chongxi et de l'empereur Qingning de la dynastie des Liao (1049-1060) commence un important projet comprenant la construction des Dix Temples de Yungang devant les grottes, mais ceux-ci sont détruits par un incendie en 1122. Sous l'empereur Shunzhi de la dynastie des Qing (1651), des fonds sont levés pour construire les structures de bois des grottes 5 et 6, aboutissant à la création du Vieux monastère des Bouddha de pierre. Sous la même dynastie, on tente plusieurs fois de reconstruire les structures en bois de cette grotte, de sculpter et de repeindre certaines statues. De cette période datent également quelques inscriptions.

Gestion et protection

Statut juridique

Les grottes de Yungang appartiennent à la République populaire de Chine. En 1961, les grottes de Yungang ont été déclarées patrimoine culturel majeur, protégé au niveau national. Le site est classé site spécial ouvert aux touristes étrangers en 1983 (comme le palais impérial, la Grande Muraille, les grottes de Dunhuang), et a été inclus dans le plan d'État du tourisme.

En 1997, le gouvernement municipal a promulgué le règlement de Datong sur la protection et la gestion des grottes de Yungang, le premier règlement local en Chine pour la protection de zones majeures du patrimoine culturel, contribuant énormément à la protection et à la gestion des grottes de Yungang.

Le site bénéficie de différents degrés de protection : a) la zone principale inclut les grottes, les structures Ming dans la plaine, et une zone en face des grottes dans la vallée ; b) une zone de protection extérieure, comprenant une zone de reconstruction contrôlée, et c) une zone tampon qui entoure le site, y compris des sections de la plaine au nord et au sud de la rivière. Chaque zone est protégée conformément à diverses lois et réglementations civiques, culturelles, environnementales et d'urbanisme. Le règlement concerne la densité, la hauteur, le contenu, la forme et la taille des bâtiments et des plantements.

La limite du site a été identifiée à la fois au-dessus du sol et en sous-sol, considérant que Datong est un haut lieu de la production du charbon, et que des mines encerclent le site. Dans un rayon de 300 m à partir de la zone de protection extérieure, toute activité minière est bannie, avec un angle d'affaissement de 70 degrés.

Les villages ruraux et les bâtiments proches du site comptent au total 1700 habitants, et il y a quelques 2300 employés. Les villages ne présentent pas un risque pour la protection du site, mais la politique générale consiste à encourager le déplacement de la population vers d'autres zones, et à interdire de nouvelles arrivées. Tous les édifices du voisinage qui pourraient être considérés comme des éléments perturbateurs du paysage seront, à terme, démolis.

Gestion

En 1952, un organisme spécial a été mis sur pied pour la conservation des grottes, l'Institut des Grottes de Yungang du Shanxi, comme il s'appelle aujourd'hui. Cet institut a organisé une étude et une documentation systématique du site et de la statuaire entre 1973 et 1999, et a installé un bureau de réception et de publicité pour le site, doté du personnel nécessaire et de guides ayant reçu une formation professionnelle. Des installations touristiques ont été mises en place dans diverses zones principales du site, ainsi que d'autres services comme des bureaux, un laboratoire, une salle de projection, des chambres d'hôte. L'Institut des grottes de Yungang du Shanxi prête une attention toute particulière à la promotion du développement coordonné du tourisme, afin de prévenir d'éventuelles influences défavorables sur le patrimoine culturel. Le nombre de visiteurs varie d'une année sur l'autre, et dépasse 200 000 par an depuis 1980. Des mesures de sécurité ont été prises

pour éviter que les visiteurs, à la pleine saison, ne causent des dégâts. Les grottes sont ouvertes au public et le gouvernement promeut le site dans les médias. Ces dix dernières années, une autoroute et une route de transport de charbon ont été détournées pour éviter de polluer le site.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Des archives indiquent que certaines grottes ont été reconstruites en 640 après J.-C. sous la dynastie des Tang. Selon une autre source, le moine Yan a restauré les vieilles statues chaque fois qu'il allait à Heng'an. Un projet de grande envergure a été lancé entre 1049 et 1060, et les Dix Temples du Yungang ont été construits dans les zones reliant l'avant des grottes aux falaises, avant d'être détruits par un incendie en 1122. Une inscription découverte dans la grotte 13 indique la restauration de 1876 statues sous la dynastie des Liao. Il existe des indications comme des trous dans la falaise ou des indices stylistiques qui donnent à penser que des travaux de restauration ont été effectués sous les dynasties des Liao et des Jin. En 1651, des fonds ont été levés pour reconstruire les structures de bois de quatre étages et cinq pièces dans les grottes 5 et 6, ainsi que quelques vestibules latéraux, passages et portes, afin de créer le Vieux monastère des Bouddha de pierre. Sous la dynastie des Qing, des efforts ont été faits pour reconstruire les abris de certaines grottes et re-sculpter et repeindre certaines statues. Les couleurs vives des grottes 5, 6, 9-13 indiquent qu'elles ont été repeintes.

Quelques grottes ont été endommagées, par exemple du fait de l'effondrement des roches des façades avant, de l'usure des détails sculptés ou de dégâts aux membres des statues. Les grottes sont creusées dans le grès ; elles ont donc subi une certaine érosion due à l'eau, et les plafonds et les parois arrières de la plupart d'entre elles comportent des fissures. Elles ont été colmatées, mais cela n'empêche pas les infiltrations dans certaines grottes à la saison des pluies. Des problèmes existent notamment dans la partie nord des grottes, c'est-à-dire celles qui se trouvent à flanc de la colline. En dépit de nombreux efforts, il faudrait développer de nouvelles technologies pour résoudre ce problème aux causes multiples. L'autre danger pour le site est la pollution émanant des secteurs industriels de Datong, ville industrielle où le charbon est le combustible de prédilection, et de la circulation des camions à partir des mines de charbon et qui passent devant les grottes. Ce trafic a pour conséquence le dépôt de poussière de charbon sur les statues. Des mesures ont déjà été mises en œuvre afin de régler ce problème et une nouvelle route a été construite, ce qui a permis de réduire considérablement le dépôt de poussière dans la zone. La mine la plus proche située au nord-ouest des grottes a été fermée.

De 1950 à 1973, des travaux de conservation se sont concentrés sur la surveillance des conditions climatiques dans les grottes, leur étude et leur documentation. Diverses statues et grottes ont fait l'objet de travaux de sauvetage, ainsi que de travaux de jointoiment et d'efforts pour résoudre les problèmes liés aux infiltrations d'eau. De 1974 à 2000, les travaux se sont axés sur le renforcement des grottes, la remise en place des parties tombées, le bouchage et la consolidation des fissures, le contrôle et la surveillance

des changements climatiques. La zone est en effet sujette à d'importantes variations de température (de - 25 à + 37°C), et l'humidité relative moyenne est de 50 à 90 %. Datong est en outre une région de secousses sismiques, exposée aux tempêtes de sable de Mongolie. En fait, il s'est avéré utile de planter des arbres pour réduire les dégâts dus à ces tempêtes. L'institut de conservation Getty et l'institut de géologie de l'université Gessen, en Allemagne, collaborent à l'étude et à la surveillance du climat.

Le plan de développement des grottes de Yungang, mis en œuvre en 2000, et le programme décennal de développement des grottes de Yungang visent à renforcer les structures de gestion et à améliorer la protection, l'étude, la présentation, la promotion et la conservation du site. Le programme inclut également la sensibilisation des autochtones. La protection du patrimoine culturel et de l'environnement, et le développement de l'économie locale sont considérés comme s'inscrivant dans un effort de gestion coordonnée du site. En tenant compte des divers problèmes afférents au contexte, les grottes sont toutefois en assez bon état, et peuvent être considérées comme l'un des exemples les mieux préservés de l'art rupestre chinois.

Authenticité et intégrité

Les grottes et les statues de Yungang ont conservé leur authenticité historique bien qu'elles aient fait l'objet de réparations et de restaurations au cours des siècles qui ont suivi leur construction avec, également, la construction de temples en bois, comme les Dix Temples au XIIIe siècle, détruits par un incendie peu de temps après, et d'autres structures au XVIIe siècle. Les travaux les plus récents se sont principalement concentrés sur la conservation des statues, la consolidation des grottes et l'amélioration de la gestion. Néanmoins, la plupart des statues et des grottes datent de la construction originale aux IVe et Ve siècles. La plupart des statues ont conservé leurs couleurs d'origine, quoique certaines aient été repeintes au XVIIe siècle. Les interventions subséquentes n'ont pas altéré de façon notable ce patrimoine. Le site peut donc être considéré comme satisfaisant les critères d'authenticité et d'intégrité.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en février-mars 2001.

Caractéristiques

L'art bouddhique, venu d'Inde, fut introduit en Chine au IIIe siècle de notre ère, et y a atteint son apogée entre le Ve et le VIIe siècle, sous les dynasties des Wei du nord et des Tang. Les grottes de Yungang sont considérées comme un chef d'œuvre de la première apogée dans l'histoire chinoise, et un exemple exceptionnel de la seconde époque. Les statues des Cinq Grottes construites par Tan Yao (grottes 16-20), les premières sculptées à Yungang, dont la statue du Bouddha en plein air, représentent l'intégration des arts du Gandhara et de Mathura de l'Inde ancienne dans les concepts chinois. C'est le premier grand groupe de grottes creusé sous le contrôle du gouvernement, reflétant d'une part les

politiques impériales chinoises et d'autre part l'intégration de l'art bouddhique dans le patrimoine chinois.

Analyse comparative

Trois sites chinois d'art bouddhique ont jusqu'à présent été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, dont : les grottes de Mogao (inscrites sur la Liste du patrimoine mondial en 1987 sur la base des critères i, ii, iii, iv, v, et vi), les grottes de Longmen (2000 : i, ii, iii), et les sculptures rupestres de Dazu (1999 : i, ii, iii). Des sites rupestres bouddhiques ont également été inscrits en Inde : les grottes d'Ajanta (1983 : i, ii, iii, vi), les grottes d'Ellora (1983 : i, iii, vi), les grottes d'Elephanta (1987 : i, iii) ; au Sri Lanka : le Temple d'or de Dambulla (1991 : i, vi) ; en République de Corée : la grotte de Sokkuram (1995 : i, iv).

Les grottes chinoises se distinguent des autres sites asiatiques par leurs caractéristiques particulières, résultant de leur intégration à la culture chinoise et aux caractéristiques locales. Les plus anciennes grottes sont celles de Mogao, qui vont du IVe au XIe siècle, et intègrent des influences venues des interactions avec la route de la soie. Les travaux dans les grottes de Longmen commencent en 495 et se poursuivent jusqu'au milieu du VIIIe siècle ; elles perpétuent le style de Yungang, quoique les sculptures soient stylisées dans une hiérarchie verticale, et que les bas-reliefs soient de caractère plus doux. Les grottes de Dazu représentent une période relativement tardive, de la fin du IXe au XIIIe siècle.

Les grottes de Yungang représentent un tournant dans l'art rupestre chinois, du fait d'une multitude de facteurs nouveaux. Elles diffèrent d'autres régions chinoises, comme Mogao, qui présentent de fortes influences venues d'Inde et d'Asie centrale. Tout en se développant un siècle après les grottes de Mogao (en commençant en 460), Yungang se distingue en étant la première commande impériale en Chine, et en reflétant ainsi les ambitions politiques de l'époque. La décoration représente l'une des premières manifestations, en Chine, de l'art bouddhique que la tribu Tuoba (fondatrice de la dynastie des Wei du nord, qui a fait de Datong sa capitale) a rapporté d'Asie centrale et d'Inde via le Gandhara. La première époque de Yungang constitue la première représentation classique de l'art rupestre en Chine, et la période intermédiaire est elle aussi un exemple exceptionnel de cette époque particulière.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'État partie est encouragé à surveiller la situation à l'intérieur et aux alentours des grottes de Yungang, particulièrement en ce qui concerne les activités minières, la pollution et le développement touristique. Il est recommandé qu'un programme de préservation détaillé sur le long terme soit préparé avec des objectifs clairement formulés afin d'éliminer et d'atténuer les dangers causés par la détérioration.

Brève description

Les grottes de Yungang, à Datong, avec leurs 252 grottes et leurs 51 000 statues, représentent une réussite exceptionnelle de l'art rupestre bouddhique en Chine au Ve et au VIe siècle. Les Cinq Grottes créées par Tan Yao sont un chef d'œuvre classique de la première apogée de l'art chinois, avec une stricte unité du plan et de la conception.

Déclaration de valeur

Les grottes de Yungang ont été construites sur un laps de temps relativement bref, de 460 à 525 après J.-C., et représentent un chef d'œuvre classique de la première apogée de l'art rupestre bouddhique en Chine. Le site intègre des influences des régions d'Asie du sud et d'Asie centrale dans la culture chinoise, et se distingue en étant la première commande impériale en Chine, reflétant ainsi les ambitions politiques de l'époque. Yungang confère aussi à cet art un esprit clairement sinisé et local, à l'influence prépondérante pour les développements artistiques ultérieurs du pays.

Recommandation de l'ICOMOS

Que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères i, ii, iii, et iv* :

Critère i L'ensemble de la statuaire des grottes de Yungang est un chef d'œuvre de l'art rupestre bouddhique chinois.

Critère ii L'art rupestre de Yungang représente l'heureux mariage de l'art symbolique religieux bouddhique de l'Asie du sud et de l'Asie centrale et des traditions culturelles chinoises, à partir du Ve siècle de notre ère, sous l'égide impériale.

Critère iii Les grottes de Yungang sont le témoignage vivant de l'étendue et de la force de la foi bouddhiste en Chine.

Critère iv La tradition bouddhique de l'art religieux rupestre s'est pour la première fois véritablement affirmée à Yungang, où elle a développé son caractère et son identité artistique propre.

Recommandation du Bureau

Que les grottes de Yungang soient inscrites sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères i, ii, iii, et iv*.

ICOMOS, septembre 2001

Norbulingka (Chine)

No 707ter

Identification

<i>Bien proposé</i>	Extension du palais du Potala – Norbulingka – Projet du monastère du Jokhang à Lhasa : le Norbulingka
<i>Lieu</i>	Province, région autonome et municipalité sous le contrôle direct du gouvernement central de Lhasa, région autonome du Tibet
<i>État partie</i>	République populaire de Chine
<i>Date</i>	30 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Historiquement, le Norbulingka était, depuis sa construction par le septième Dalaï Lama au XVIII^e siècle, la résidence habituelle des Dalaï Lamas, baptisée le palais d'été. Chaque année, du troisième au neuvième mois du calendrier tibétain, le Dalaï Lama quittait le palais du Potala pour s'installer au Norbulingka, suivi par toutes les différentes unités fonctionnelles du gouvernement local du Tibet. À l'instar du palais du Potala et du monastère du Jokhang, le Norbulingka a exercé une influence considérable sur l'histoire, la société et la culture du Tibet.

Le Norbulingka est un chef d'œuvre des arts tibétains, qui associe une architecture unique aux traditions religieuses et l'art paysager. Son style architectural est fondamentalement conforme au style tibétain, mais il incorpore par ailleurs beaucoup d'éléments de l'architecture palatiale et paysagère d'autres groupes ethniques, y compris des Han.

De la disposition globale du Norbulingka aux décorations intérieures des édifices, en passant par le traitement de certaines parties structurelles en bois, tout démontre l'héritage de précieuses techniques traditionnelles, mais aussi des influences venues d'ailleurs dans l'architecture, la disposition et les méthodes locales d'architecture paysagère. Il reflète l'évolution de l'architecture, de la technologie et de la productivité sociale au Tibet, exprimée dans le palais Tsoje, le palais du Dragon, ainsi que dans le palais Tagtan Migyur, édifié sous la direction de Taring Jigme Songsan Wangbo.

Le Norbulingka est un grand jardin, situé à 3650 m, une altitude où la pression est basse et l'oxygène rare. Il possède un grand espace vert créé par l'homme, un paysage superbe et un environnement hospitalier. C'est un incontestable chef d'œuvre de la coexistence harmonieuse de l'homme et de la

nature en haute altitude, créant et maintenant un environnement écologique sain.

Le Norbulingka était jadis une résidence principale des Dalaï Lamas, et accueille aujourd'hui diverses activités et festivals : le festival Shoton (à l'occasion duquel on boit du lait caillé), les opéras tibétains typiques venus des quatre coins du pays et auxquels viennent assister les fermiers, les bergers et les pèlerins de Lhasa et d'ailleurs. C'est le jardin des chants et danses tibétains.

Depuis sa construction et sur plus de 200 ans d'histoire, le Norbulingka a été étroitement associé à des faits historiques marquants, des personnalités et des croyances religieuses, tels les événements liés aux accords signés entre le gouvernement tibétain et celui de la République populaire dans les années 1950.

Critères i, ii, iv et vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

Histoire et description

Histoire

Le site du Norbulingka était un lieu parcouru de paisibles cours d'eau, regorgeant de forêts denses et luxuriantes, d'oiseaux et autres animaux, appelé *Lava tsel*. Le septième Dalaï Lama, qui connaissait certains problèmes de santé, avait l'habitude d'y venir en cure. La construction du Norbulingka commence avec le palais de l'Uya, en 1751, bénéficiant de l'assistance financière du gouvernement populaire central. Les Lamas successifs continuent d'y bâtir des pavillons, des palais et des salles, en y faisant leur résidence d'été, et le site devient bientôt, après le palais du Potala, un autre pôle religieux, politique et culturel du Tibet. Le palais Gesang y est construit en 1755, avec une salle de débat. Le palais Tsoje et le palais Jensen sont édifiés dans les années 20 par le 13^{ème} Dalaï Lama, influencé par son séjour à Beijing ; le palais Gesang Deje est érigé en 1926, le Tagtan Migyur en 1954-1956, avec l'appui du gouvernement populaire central. Depuis le départ du 14^{ème} Dalaï Lama en 1959, le Norbulingka a été géré par le groupe de gestion culturelle, chapeauté par le comité préparatoire de la région autonome, puis directement par le comité et l'office de gestion culturelle.

Description

Le Norbulingka est situé sur une rive de la Lhasa, à environ 2 km à l'ouest du palais du Potala, à Lhasa. Son nom signifie « jardin aux trésors ». En fait, le site est constitué d'un immense jardin avec plusieurs palais, salles et pavillons, couvrant quelques 36 hectares. La zone s'articule en cinq sections.

Le groupe du palais du Gesang comprend le palais de l'Uya, le palais du Gesang, le Chodra et le Komsom Selon. Le palais de l'Uya est un édifice à deux étages de style tibétain, orné de magnifiques peintures murales réalisées par des

artistes célèbres. Le Komson Selon est un pavillon de deux étages au toit doré de style Han ; c'est là que s'installait le Dalai Lama pour regarder les opéras.

Le second groupe gravite autour du palais Tsoje ; il inclut donc le palais Tsoje (palais dans le lac), le Lokang (palais du Dragon), le Lukhangsha (palais du dragon de l'est), le Druzing et des salons. Le palais Tsoje est un pavillon au bord de l'eau, typique du style Han, avec un toit à demi-croupe, un faîte à pignon et des coins en porte-à-faux. Le Lokang accueillait les sacrifices, faits chaque année en l'honneur du dragon et pour prédire l'avenir.

Le troisième groupe se compose du palais du Jensen, du palais du Gesang Deje et du palais du Chimi Chogyal. Le palais du Jensen est connu pour ses délicates sculptures identiques à celles du palais blanc du Potala.

Le quatrième groupe comprend essentiellement le monastère du Shabucho, les anciens bureaux du gouvernement local tibétain et le secrétariat.

Quant au cinquième groupe, il se compose du palais du Tagtan Migyur (nouveau palais), qui comprend un petit salon d'écriture au deuxième étage, avec des peintures murales dépeignant l'histoire tibétaine (301 images). C'est l'exemple moderne le plus représentatif au Tibet : un édifice originellement magnifiquement décoré, et adapté à un usage de bureau, de loisirs et de travail.

Gestion et protection

Statut juridique

Le site appartient à la République populaire de Chine. Il a été nommé site protégé majeur pour sa valeur historique et culturelle, d'un point de vue national, le 13 janvier 1988. La protection est donc soumise aux lois et réglementations de la République populaire de Chine (et tout particulièrement la loi sur la protection du patrimoine culturel) et aux réglementations de la région autonome du Tibet sur la protection et la gestion du patrimoine culturel. La principale zone protégée est délimitée par le mur d'enceinte du Norbulingka ; dans un rayon de 200 m à partir de ce mur, la construction est contrôlée. Chaque année, des fonds sont alloués à l'entretien et à la protection.

Gestion

La gestion du site incombe à l'administration publique du Patrimoine culturel de la République populaire de Chine, au département de la Culture de la région autonome du Tibet, et à l'administration du patrimoine culturel de la région autonome du Tibet.

Elle est exercée dans le cadre de deux plans directeurs, le plan urbain de Lhasa et le plan de protection du Norbulingka. Le gouvernement local et les résidents ne sont pas autorisés à entreprendre de quelconques constructions, rénovations ou ajouts dans la zone protégée. Exceptionnellement, si un changement s'impose, les autorités compétentes peuvent accorder une autorisation après avoir pris l'avis d'un expert.

Le site accueille un bureau de gestion, également responsable de l'accueil des visiteurs et des guides des visites. Le nombre de visiteurs progresse ; en 1999, il atteignait 100 000. Le site est situé dans une nouvelle zone urbaine de Lhasa, qui compte plusieurs hôtels et services touristiques.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

L'historique de la construction s'étend du milieu du XVIII^e siècle aux années 1950, époque à laquelle le Dalai Lama est parti. Depuis lors, le site a été confié aux bons soins du premier groupe de gestion local tout d'abord, puis à ceux du gouvernement populaire central.

Authenticité et intégrité

Le groupe de bâtiments et le jardin environnant du Norbulingka ont été bien entretenus, et n'ont donc subi aucune modification ni aucun dégât majeur. Leur authenticité et leur intégrité sont donc intactes.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendu sur le site en mars 2001.

Caractéristiques

Bien que plus tardifs, le palais et les jardins du Norbulingka sont inextricablement liés au palais du Potala, et remplissent des fonctions complémentaires. Le site est devenu la résidence d'été des Dalai Lamas du fait du climat favorable, qui en fait presque une oasis dans le climat par ailleurs rigoureux de ces sommets. Les constructions sont d'une grande qualité de conception et d'exécution, et intégrées à l'organisation du jardin. Le site est aussi étroitement associé à des questions religieuses et politiques, lieu de contemplation qui a été le théâtre de la signature de traités politiques.

Comme l'indique déjà l'évaluation de l'ICOMOS sur le palais du Potala, le Norbulingka représente un élément important à intégrer dans le site déjà inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

L'ICOMOS propose que les critères i, iv et vi soient retenus pour la proposition d'extension, au vu de la grande valeur créative et artistique de l'ensemble, du fait qu'il représente un exemple exceptionnel d'un certain type d'architecture, et parce qu'il entretient des liens spirituels et religieux très forts avec le bouddhisme.

Analyse comparative

La zone du palais du Potala, qui fut pendant longtemps le siège du gouvernement théocratique du Tibet, peut être considérée comme unique dans le monde bouddhiste d'Asie orientale.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

La proposition d'inscription actuelle est une extension de l'inscription, en 1994, du palais du Potala (critères : i, iv, vi). Elle fait suite à la recommandation de l'ICOMOS, qui considérant que le Potala est inséparable, tant du point de vue spirituel qu'historique, du temple du Tsuklakhang et de la ville sainte de Lhasa elle-même, a suggéré que le gouvernement de la République populaire de Chine envisage l'extension de la proposition d'inscription du palais du Potala à l'ensemble de la zone.

L'ICOMOS recommande que le nom de la proposition d'inscription soit révisé pour prendre en compte le site antérieur (le palais du Potala, Lhasa) et l'extension à *l'Ensemble historique du palais du Potala, Lhasa*.

En raison des pressions que le développement exerce sur la ville de Lhasa, l'ICOMOS recommande qu'une attention particulière soit accordée à atténuer les changements et plus précisément dans la zone qui s'étend du palais du Norbulingka aux autres sites déjà inscrits.

Recommandation de l'ICOMOS

Que la zone du Norbulingka proposée pour inscription soit inscrite en tant qu'extension du site du Patrimoine mondial du palais du Potala, Lhasa, en maintenant les critères existants : i, iv et vi.

Recommandation du Bureau

Que cette extension soit approuvée et que le nom du bien inscrit soit changé pour « l'Ensemble historique du palais du Potala, Lhasa ».

ICOMOS, septembre 2001

Églises de la Paix (Pologne)

No 1054

Identification

<i>Bien proposé</i>	Églises de la Paix à Jawor et Swidnica
<i>Lieu</i>	Région historique de Silésie, principautés de Swidnica et Jawor
<i>État partie</i>	République de Pologne
<i>Date</i>	30 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Les églises de la Paix à Jawor et Swidnica sont un témoignage exceptionnel de la tradition culturelle de l'architecture en pan de bois à l'apogée de son potentiel structurel et esthétique. Elles attestent également de la coexistence de l'art baroque et de la théologie luthérienne.

Critère iii

Les églises de la Paix sont des structures remarquables, pionnières et uniques, dont la construction, la disposition spatiale et la technologie ont été plus tard imitées mais jamais égalées. Élaborée en réponse à des facteurs extérieurs imposés, leur architecture satisfaisait les attentes et les besoins des communautés locales en termes de disposition spatiale, de formes architecturales et de contenu idéologique.

Critère iv

Les églises de la Paix sont directement associées à un important événement historique (la paix de Westphalie), à un concept universel (la liberté religieuse) et à une idéologie (la foi chrétienne, la Réforme). Leur forme et leur symbolisme étaient étroitement liés à la situation politique d'un important et dynamique groupe de population, défini par sa confession religieuse, un groupe qui, par suite de conflits internes et de guerres, fut réduit à la position d'une diaspora à peine tolérée par les autorités publiques.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes des catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

Histoire et description

Histoire

En Europe, la guerre des Trente Ans prend fin avec la signature du traité de Westphalie (1648), qui fait valoir le principe : *cuius regio eius religio*. La foi professée par le prince est imposée à ses sujets. À cette époque, la Silésie fait partie de la monarchie catholique des Habsbourg. Dans la majeure partie de la province, les protestants sont persécutés et privés du droit et de la possibilité de pratiquer leur religion. Cédant aux instances du roi luthérien de Suède, l'empereur autorise finalement (1651-1652) l'édification de trois églises, connues depuis sous le nom des Églises de la Paix, dans les principautés silésiennes sous souveraineté directe des Habsbourg, à Głogów (Glogau) (qui disparaîtra au XVIII^e siècle), à Jawor (Jauer), et à Swidnica (Schweidnitz), dans le sud-ouest du territoire actuel de la Pologne. Le consentement de l'empereur est cependant soumis à des conditions difficiles à remplir. Les églises doivent être exclusivement construites en matériaux périssables (bois et argile) et situées en dehors de l'enceinte de la ville. Ces restrictions, combinées à la nécessité de bâtir un espace capable d'accueillir une foule de croyants, forcent l'architecte Albrecht von Säbisch (1610-1688), éminent maître d'ouvrage et constructeur de fortifications travaillant à Wrocław, à mettre en œuvre des solutions novatrices en matière de construction et d'architecture, d'une envergure et d'une complexité encore jamais vues, ni retrouvées ensuite, dans l'architecture de bois. Des structures de bois d'une taille gigantesque et d'une fabuleuse complexité sont assemblées. Les églises de la Paix, comme on les appelle toujours aujourd'hui, devaient se fondre dans le paysage urbain de façon aussi discrète que possible ; elles devaient être le refuge d'une minorité juridiquement défavorisée, à peine tolérée, dont le rôle d'exclu dans la communauté devait se refléter de façon évidente dans l'emplacement de ces églises, en dehors des remparts protecteurs de la ville.

Le premier permis est accordé à Głogów (1651), pour un site situé à 300 m en dehors de l'enceinte de la ville. La construction ne tarde pas à commencer, et le premier service a lieu en octobre 1652, mais l'église est détruite par un violent orage pendant l'été 1654. Une nouvelle la remplace l'année suivante, mais elle est à son tour détruite, cette fois par un incendie, en 1758, et remplacée par un bâtiment en briques. Le permis pour les deux autres églises est concédé en 1652. L'église de Jawor est édifiée en 1654-1655. À Swidnica, une structure provisoire (*Gotteshüttlein*, la cabane de Dieu) est bâtie en 1652, et la construction actuelle peut avoir lieu en 1656-1657, grâce à une donation faite par le comte Hans Heinrich von Hochberg et au soutien du magistrat luthérien de Swidnica. Une nouvelle sacristie est érigée en 1695, et des loges privées construites par des familles nobles au début du XVIII^e siècle. Plusieurs annexes sont ajoutées à l'ensemble, dont les résidences du pasteur et des vicaires, une école latine et une école allemande. Les deux églises sont conçues comme des basiliques, avec des galeries intégrées, mais leur plan et leur disposition dans l'espace diffèrent. Dans leur décor, intégré à la structure architecturale, des formes baroques exubérantes et une imagerie complexe communiquent de façon véritablement unique les concepts de la théologie protestante. Pendant la guerre de Silésie, Swidnica est assiégée à plusieurs reprises, et les hostilités entraînent la destruction de la sacristie et des

dommages structurels au mur du nord, mais l'ensemble des dégâts sont réparés en 1763.

Description

Contrairement aux églises catholiques baroques de Silésie, les églises de la Paix ne représentent pas une religion pleine d'assurance, missionnaire, empli du triomphe de sa victoire contre les hérétiques, mais plutôt le refuge d'une minorité religieuse opprimée désireuse d'affirmer sa foi, de rester consciente de son individualité et de préserver le culte communal de ses traditions et de ses pratiques. Un système structurel efficace et une utilisation intelligente de techniques traditionnelles pour les matériaux et les jointures entre les différents éléments de bois leur confèrent stabilité et durabilité. Les églises de la Paix comptent parmi les derniers exemples d'une architecture mariant la construction à poteaux et poutres (avec des poteaux d'un seul tenant s'élevant sur toute la hauteur d'une pièce) avec les techniques d'assemblage à mi-bois ; le cadre structurel des poteaux à intervalles réguliers et des poutres horizontales qui les relie est renforcé au moyen d'entretoises croisées en diagonale et insérées dans les poteaux et les poutres de manière à interdire tout déplacement de la structure. En leur qualité de constructions à poteaux et poutres, les églises de la Paix s'inscrivent dans une tradition européenne remontant au XIIe siècle (les *stavkirker* norvégiennes dont une devait se frayer un chemin jusqu'en Silésie au XIXe siècle) et qui s'est poursuivie jusqu'au XVIIIe siècle (entre autres avec les églises de la Paix). Les églises de Jawor et de Swidnica diffèrent entre elles de par leur plan au sol. Toutes deux ont trois vaisseaux, toutes deux se terminent sur une extrémité orientale polygonale. Mais s'il s'agit à Jawor d'un véritable chœur, ce n'en est que le souvenir formel à Swidnica, où il tient désormais lieu de sacristie.

Église luthérienne de la Paix à Jawor : L'église a été conçue par l'architecte Albrecht von Säbisch et bâtie par le maître charpentier Andreas Gamper, de Jawor, en 1654-1655. Située en dehors de la ville, elle est entourée d'un parc, l'ancien cimetière, disposé comme à l'origine en allées bordées d'arbres. Les bâtiments annexes occupent un quart du site. L'église a la forme d'une basilique, avec une nef, deux bas-côtés et un presbytère. La structure est en pan de bois, et remplie à la verticale de copeaux de bois entourés de paille et plâtrés à l'argile. Elle est recouverte d'un toit à bardeaux. Le clocher adjacent à l'élévation sud a été dressé en 1707, sur un plan rectangulaire, avec un rez-de-chaussée en briques et des étages en pan de bois, surmontés d'un sommet octogonal. Le bâtiment fait 43,3 m de long et 26,8 m de large. Du sol au plafond, il mesure 16,4 m, et 23,7 à l'extérieur, jusqu'au sommet du toit.

L'intérieur possède deux niveaux de galeries principales, et deux autres de galeries auxiliaires, ajoutées au XVIIIe siècle. Des écrans et des cloisons divisent les galeries en un système complexe de loges reliées entre elles, destinées à la noblesse locale et aux guildes d'artisans. La décoration polychrome originale consiste en ornements déclinant le blanc et le bleu, et en 143 scènes bibliques décorées d'inscriptions. Les peintures, inspirées de Mathias Merian, sont l'œuvre de Georg Flegel. Une décoration similaire se retrouve dans les galeries auxiliaires, et le décor est complété par des cartouches portant des armoiries. Le maître-autel élevé

(1672) est une structure de plusieurs niveaux, exécutée par l'atelier de Michael Schneider de Landshut.

Église luthérienne de la Paix à Swidnica : L'église est conçue par le même architecte que celle de Jawor, Albert von Säbisch, et construite par les maîtres charpentiers Andreas Gamper (de Jawor) et Kaspar König (de Swidnica) en 1656-1657. Elle est située au nord du centre ville, et incorporée à l'anneau extérieur de fortifications au milieu du XVIIIe siècle. Le site polygonal est occupé par le cimetière, dans sa disposition originale, et entouré de murs. Les annexes comprennent la résidence du pasteur, le presbytère et deux écoles. L'église a la forme d'une basilique, avec un transept et quatre niveaux de galeries. Son plan évoque une croix grecque. La structure s'apparente à celle de l'église de Jawor. L'église fait 45,1 m de long et 20,9 m de large ; la nef 11,5 m de large et 14,5 m de haut. À l'extérieur, l'édifice fait 22,5 m de haut. La décoration polychrome de l'intérieur commence en 1693, sous la direction de Christian Süssenbach, et s'inspire de la Bible. L'autel a été exécuté en 1752 par le sculpteur Gottfried August Hoffman, remplaçant un ancien retable ; c'est aussi à lui que l'on doit la chaire. L'orgue principal a été construit par Christoph Klose en 1666-1669 ; il a été réparé plusieurs fois au XVIIIe siècle et, plus récemment, en 1834.

Gestion et protection

Statut juridique

Les églises de Jawor et de Swidnica appartiennent toutes deux au diocèse de Wrocław.

L'église de Jawor et ses environs (ancien cimetière et cimetière militaire soviétique) sont légalement protégés en tant que monuments classés (n° 990/173/L, 1963). Le plan directeur actuel contient des dispositions pour la protection du site (1988, amendé en 1994 et en 1996).

L'église de Swidnica et ses bâtiments annexes sont légalement protégés en tant que monuments classés (n° 9/131 de 1950), et ont été placés en zone « A » (conservation et protection archéologique strictes) de la ville historique, désignée par le plan directeur actuel (1994).

Gestion

Les églises de Jawor et de Swidnica sont régulièrement utilisées à des fins religieuses, et il n'y a aucune intention de changer cet état de fait. Chaque paroisse assure et finance la gestion générale et l'entretien de routine. Aucune pression environnementale particulière ne menace les églises.

La gestion de la conservation de l'église de Jawor est sous la responsabilité de la Branche inférieure du service de protection des monuments historiques à Legnica, et, dans le cas de Swidnica, de l'office correspondant à Walbrzych. La protection est sous la direction de l'office du conservateur de la Voïvodie et du commissaire aux monuments historiques à Varsovie. Des spécialistes se chargent du suivi régulier.

Les deux églises font actuellement l'objet d'un programme de conservation exhaustif du *Deutsches Zentrum für Handwerk und Denkmalpflege*, Probstei Johannesberg, Fulda e.V. Les programmes sont mis en œuvre dans le cadre d'une étroite collaboration avec l'Institut de la science des œuvres d'art historiques et des techniques de conservation de l'université Nicolas Copernic, à Torun ; quant à la conservation des décorations, elle incombe au département de la Conservation des peintures et sculptures polychromes et au département de la Conservation du papier et du cuir.

Elles sont toutes deux couvertes par des plans de développement du tourisme régional et local. Les sites sont ouverts au public, qu'il s'agisse de groupes ou de visites individuelles, et possèdent les installations nécessaires. La plupart des visiteurs viennent d'Allemagne, de République tchèque et d'Autriche ; ils sont 12 000 par an à Jawor, et 24 000 à Swidnica.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

L'embellissement et la décoration des deux églises se sont poursuivis pendant le XVIII^e siècle, et de nouvelles structures ont même été ajoutées au site. À Jawor, certaines grandes réparations ont été entreprises à l'occasion des anniversaires, en 1852 et 1902. Reconnaisant la valeur de l'édifice, un soin tout particulier fut apporté à minimiser les interférences avec la structure originale, en réparant et en remplaçant toutefois les remplissages et les enduits d'argile. L'église avait subi des déformations structurelles et, faute d'une maintenance correcte pendant et après la Seconde Guerre mondiale, son état devint très préoccupant dans les années 1970. Une étude et un inventaire complets ont été entrepris à cette époque, suivis par la mise au point de programmes de conservation dans les années 1980. La conséquence immédiate fut le renforcement des fermes centrales déformées, mettant ainsi un frein à la détérioration, sans pour autant compromettre l'authenticité du bâtiment.

Dans le cas de Swidnica, la guerre de Sept Ans et le siège de l'armée prusse en 1762 causèrent des dommages considérables à l'église. La façade touchée directement à de nombreuses reprises fut renouvelée au cours de travaux de réparation dans l'année qui suivit le traité de paix. Les nouvelles sections furent harmonieusement intégrées à la structure existante, en utilisant la menuiserie caractéristique du XVIII^e siècle. Une nouvelle sacristie à pan de bois fut érigée. Comme à Jawor, d'autres réparations furent effectuées en 1852 et en 1902. En 1852, un nouveau porche fut ajouté à la sacristie, et la salle dite nuptiale fut construite ; tous deux sont de style néogothique. Une salle de baptême fut édifée dans l'église. En 1902, les entrées principales furent dotées de porches en bois. En règle générale, les réparations structurelles se limitaient au remplacement des membres individuels, et la construction est fondamentalement demeurée celle du XVIII^e siècle. La structure de bois a été stabilisée et consolidée dans les années 1960 et 1970, et le toit à bardeaux remplacé.

Les deux églises font actuellement l'objet de programmes de conservation articulés autour de deux axes, le premier portant sur la consolidation structurelle, l'autre sur la décoration intérieure et l'ameublement. Les travaux structurels seront achevés dans un proche avenir. La conservation du décor a commencé par une phase pilote, et continuera sous réserve de l'obtention de fonds.

Authenticité

Les deux églises de la Paix présentent un très haut degré d'authenticité. Leur tissu historique fondamental et leur aspect formel sont demeurés inchangés depuis leur édification. Les éléments intérieurs postérieurs se mélangent bien aux composants architecturaux plus anciens et forment un tout artistique. La construction et le toit des ajouts extérieurs sont des adaptations du bâtiment principal. Quoique les églises aient fait l'objet de quelques travaux de restaurations, ceux-ci ont été corrects et respectueux. Dans les deux églises de la Paix, des services luthériens continuent d'être célébrés, sans interruption, depuis l'époque de la construction, et leur relation à leur environnement est intacte. On peut donc considérer que ces églises remplissent les critères d'authenticité.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en février 2001, et les comités scientifiques de l'ICOMOS ont été consultés à propos de la qualité de l'architecture concernée.

Caractéristiques

Les formes des églises protestantes étaient généralement simples, sans décoration excessive. En Silésie, avec l'impact de la Contre-Réforme, les églises de la Paix étaient les seules églises luthériennes dans un contexte par ailleurs catholique. Du fait du contexte et de la concurrence évidente entre les deux religions, ces églises cherchaient à rivaliser avec le langage baroque auquel recouraient les Catholiques : d'où l'apparition d'un phénomène unique en Europe, à la fois sur le plan idéologique et artistique, qui donne une signification particulière à ces édifices.

Les deux églises sont uniques en leur genre. Construites à l'aide de techniques traditionnelles ancestrales, elles atteignent des dimensions exceptionnelles, qui ont nécessité une totale maîtrise technique, ainsi qu'une exceptionnelle qualité de l'architecture. Les bâtiments, en fait, ne sauraient être considérés comme vernaculaires, mais plutôt comme des exemples remarquables de l'architecture du XVII^e siècle.

Analyse comparative

Avant de proposer les biens pour inscription, l'État partie a entrepris une étude comparative exhaustive. Cependant, il est entendu que les deux églises de la Paix représentent un phénomène particulier dans l'histoire de l'art et de l'architecture, sans aucune référence réellement comparable ailleurs, en raison de la teneur idéologique et artistique de

leur conception et de la construction, mais aussi du fait de leur taille et du type de construction.

Seules deux autres églises de bois peuvent égaler les dimensions des églises de la Paix. L'église luthérienne du Saint-Esprit à Clausthal, en Basse Saxe, consacrée en 1642, est une église-halle et comporte deux bas-côtés et deux niveaux de galeries. Elle fait 36,5 m de long et 17,7 m de large, pour une hauteur globale de 19,5 m, et peut accueillir quelques 2200 personnes. L'église luthérienne de Kerimäki, en Finlande, a été pour sa part entièrement construite en bois en 1848. L'édifice possède un plan en croix, un dôme surplombant la croisée du transept. La nef principale fait 45 m de long et le transept 42 m de long ; le bâtiment fait 24 m de haut jusqu'au sommet du toit. Par le passé, il pouvait accueillir 3600 personnes, mais ce nombre a aujourd'hui été réduit à 3300. Jawor, avec ses 6000 places, et Swidnica, avec ses 7500, représentent ainsi les plus grandes églises en bois existantes.

L'étude indique que la plupart des bâtiments en bois ont suivi un plan simple, sans bas-côtés. Il n'existe que peu d'exemples d'église-halle plus vastes, et le type basilique est le plus élaboré. En ce qui concerne les deux églises de la Paix, le plan de Swidnica est le plus complexe, du fait de son grand transept. Quelques rares églises de bois au système structurel analogue ont été édifiées au début du XVIII^e siècle (Freystadt, Sagan, Wrocław, Voigtsdorf, Leipe, Guhrau), mais toutes ont depuis été détruites ou démolies. Les seules de ce type qui demeurent sont les deux églises de la Paix. Considérant la taille requise des églises, et les conditions imposées eu égard aux matériaux de construction, les constructeurs ont dû déployer des trésors d'ingéniosité pour appliquer des techniques de charpenterie séculaires à une telle échelle, ce qui a abouti à un usage extrêmement intelligent de ces technologies.

Parmi les autres églises de bois inscrites sur la Liste du patrimoine mondial figurent : la « stavkirke » d'Urnes [inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1979 : critères i, ii, iii] en Norvège ; Kizhi Pogost [1990 : i, iv, v] en Fédération de Russie (Carélie) ; la vieille église de Petäjävesi [1994 : iv] en Finlande, construite par un maître d'ouvrage paysan en 1763-1764 ; les églises en bois de Maramures [1999 : iv] en Roumanie ; les églises de Chiloé [2000 : ii, iii] au Chili. En outre, une sélection d'églises en bois dans le sud de la Pologne est proposée pour inscription cette année, en 2001. À l'occasion de la proposition d'inscription de l'église de Petäjävesi, une étude comparative a identifié et évalué les différents types d'églises de bois en Europe du nord. On note que les bâtiments susmentionnés représentent différents types de construction tout en bois, tandis que les églises de la Paix sont des constructions à charpente de bois. En outre, le cas des églises de la Paix est fondamentalement le résultat d'une situation politique et culturelle particulière en Europe à l'époque, et des défis qui s'ensuivent, à savoir trouver des solutions techniques, architecturales et artistiques spécialement adaptées à leur conception et à leur construction.

Dans ce contexte, les églises de la Paix sont exceptionnelles, de par leur typologie et l'application d'une construction à pan de bois à des édifices religieux de cette taille. Parallèlement, leur valeur particulière réside dans la signification idéologique de leur construction et de leur expression artistique, ce en quoi elles sont uniques.

Ces églises sont les plus grands édifices sacrés à assemblage à pan de bois en Europe ; ils constituent d'ailleurs dans ce domaine une merveille d'ingénierie qui n'a jamais été surpassée avec ces matériaux et cette technique de construction. La méthode de construction et le système structurel des églises de la Paix sont tous deux le fruit d'une situation historique qui n'existait nulle part ailleurs qu'en Silésie, et à aucune époque autre que la guerre de Trente Ans : il fallait des églises à la fois peu onéreuses et extrêmement rapides à construire (un an), mais permettant aussi d'accueillir un grand nombre de fidèles. L'accent n'était pas mis sur le développement de la liturgie ou la culture de la piété individuelle ; il s'agissait plutôt de rapprocher autant que possible la congrégation du point où était proclamée la parole de Dieu. C'est là-dessus que repose la conception spatiale, à partir de laquelle l'architecte a élaboré une solution convaincante à Swidnica : un plan central en forme de croix entouré de galeries, qui demeura un modèle pour les églises protestantes jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Breve description

Les églises de la Paix à Jawor et à Swidnica, en Pologne, ont été construites comme de grands bâtiments à charpente de bois dans l'ancienne Silésie, à l'époque du conflit religieux qui suivit la paix de Westphalie, au milieu du XVII^e siècle. Modelées par des facteurs physiques et politiques, elles sont le témoignage de la quête de liberté religieuse et l'occasion, rarement accordée à l'idéologie luthérienne, de s'exprimer en faisant appel aux moyens généralement associés à l'Église catholique.

Déclaration de valeur

Les églises de la Paix sont des témoignages exceptionnels d'un développement politique et spirituel particulier en Europe, et illustrent des solutions techniques et architecturales conçues pour s'adapter aux conditions difficiles imposées aux constructeurs et à la communauté. Elles sont des témoignages architecturaux et artistiques de la foi d'une communauté religieuse et de sa volonté de survivre. Dans des circonstances difficiles, cette dernière créa, dans un tour de force sans égal, l'espace dont elle avait besoin pour pratiquer son culte jusqu'à aujourd'hui encore. Les églises de la Paix sont des prodiges d'artisanat, illustrant les capacités de l'homme lorsqu'il est poussé dans ses derniers retranchements.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii, iv et vi* :

Critère iii Les églises de la Paix sont le témoignage d'un acte de tolérance exceptionnelle de la part de l'empereur Habsbourg catholique envers les communautés protestantes de Silésie, dans la période qui suivit la guerre de Trente Ans en Europe.

Critère iv Du fait des conditions imposées par l'empereur à la construction des églises de la Paix, les bâtisseurs ont dû mettre en œuvre des solutions pionnières en matière de construction et d'architecture, à une échelle et un degré de complexité jusque-là inégalés dans l'architecture en bois. Leur survie à ce jour atteste de leur réussite.

Critère vi Les églises de la Paix sont le témoignage exceptionnel d'un développement politique particulier dans l'Europe du XVIIe siècle, d'un grand pouvoir et d'un grand engagement spirituel.

Recommandation du Bureau

Que les églises de la Paix à Jawor et Swidnica soient inscrites sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii, iv et vi*.

ICOMOS, septembre 2001

Villa Tugendhat (République tchèque)

No 1052

Identification

<i>Bien proposé</i>	Villa Tugendhat à Brno
<i>Lieu</i>	Moravie, région de Moravie méridionale
<i>État partie</i>	République tchèque
<i>Date</i>	26 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

La villa Tugendhat est considérée comme l'un des fleurons de l'architecture du XX^e siècle, comme en atteste l'intérêt qu'elle suscite depuis son édification. En 1930, des doutes éphémères quant à son concept novateur eurent tôt fait de céder la place à l'admiration et à l'enthousiasme. Avec le temps, cette admiration devint unanime et Brno se tailla une place à part dans l'histoire de l'architecture contemporaine. Théoriciens, historiens de l'art, architectes, tous s'accordent à reconnaître que cette œuvre marque un tournant décisif dans le développement de l'architecture, et tout particulièrement dans l'approche moderne de l'espace et de sa construction. En effet, la fusion intérieure et la nature tournée sur l'extérieur de l'espace ont considérablement altéré la relation de l'homme par rapport à l'infini spatial entourant le bâtiment, la rapprochant de l'interprétation de l'espace telle que l'entendent la philosophie et la physique modernes. De ce point de vue, il est important de prendre en compte les conceptions et les objectifs de l'architecte pour étudier la villa Tugendhat, demeurée intacte jusqu'à ce jour, tant du point de vue spatial que visuel – c'est-à-dire qu'elle n'a été altérée ni par les habitants d'origine, ni par les changements intervenus ultérieurement dans l'histoire de l'édifice. Les autres idées sous-tendant le programme de construction sont restées intactes dans leur forme originale ou peuvent être restaurées, grâce à l'importante documentation sur l'urbanisme, aux archives photographiques et à l'analyse technique du bâtiment, élément qui vient renforcer son extraordinaire valeur. Il en va de même pour les meubles et aménagements sobres de la villa, dont la majorité ont été dessinés par Mies van der Rohe ; leur légèreté et leur relative rareté font ressortir l'élément spatial. Tous les meubles manquants dans l'espace de vie principal ont été remplacés par des reproductions. Il convient de mentionner que, si le créateur de cet édifice a pu entièrement réaliser son projet, c'est essentiellement grâce à une collaboration idéale avec la très cultivée famille Tugendhat, ce qui ajoute encore à la valeur singulière et à l'importance de la demeure. C'est probablement pour cela que jamais une œuvre de conception analogue ne devait réapparaître dans le travail de Mies, que ce soit en Europe ou en Amérique.

La villa Tugendhat à Brno, ainsi que plusieurs autres œuvres de la fin des années 1920 (Glasraum à Stuttgart, le pavillon reconstruit à Barcelone), font partie des plus grands chefs-d'œuvre de Ludwig Mies van der Rohe. En construisant ce bâtiment, Mies, pour la première fois dans l'histoire de l'architecture moderne, a transcrit de façon monumentale l'idée d'un nouveau mode de vie, fondé sur la théorie nouvelle d'un espace flottant librement autour de la maison et de la relation de cette dernière avec son environnement. Cette idée, avec laquelle avaient déjà joué Adolf Loos et Frank Lloyd Wright et qui avait été appliquée dans une moindre mesure dans de petites maisons familiales ou dans des complexes d'appartements, a permis aux occupants d'utiliser l'espace de vie à son maximum, et non pas qu'une partie de ce dernier. Cela à son tour a fondamentalement modifié la relation des individus à leur environnement spatial, et même à un environnement spatial infini. C'était une approche révolutionnaire de la construction, de l'espace et des matériaux, et des liens qu'ils entretiennent, eux et l'édifice tout entier, avec leur environnement naturel.

Critère i

La nouvelle théorie de l'espace à vivre, liée à la philosophie existentialiste et qui a transformé des zones de vie isolées en un environnement de vie sans frontières, a apporté de nouvelles idées au développement du modèle de la maison familiale et de ses variations ; du fait de leur nature radicale, ces idées n'ont été progressivement mises en œuvre qu'après la Seconde Guerre mondiale.

Critère ii

De surcroît, la villa Tugendhat est un exemple exceptionnel du nouveau concept de villa, de par la façon dont elle limite l'aspect imposant traditionnel et l'environnement formel, en privilégiant l'amélioration de la qualité de vie, tant physique (le confort offert par l'équipement technique) que spirituel (en utilisant l'espace comme la catégorie esthétique la plus importante). La demeure est un exemple du plus haut niveau de vie de l'entre-deux-guerres, illustrant le mode de vie d'une élite sociale cultivée, riche et moderniste.

Critère iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

Histoire et description

Histoire

La villa Tugendhat est l'œuvre de l'architecte allemand Mies van der Rohe (1886-1969), pour Grete Weiss et son mari Fritz Tugendhat, membres de riches familles d'industriels de la ville de Brno, dans l'ancienne Tchécoslovaquie. L'architecte accepte la commande en 1927 ; la conception dure environ deux ans, parallèlement à celle du pavillon allemand (1928-1929) de l'exposition internationale de Barcelone, commandé par le gouvernement allemand. La construction de la villa Tugendhat s'achève à la fin de l'année 1930. L'architecte supervise le projet jusque dans ses moindres détails, dessinant aussi personnellement le mobilier de la maison, mondialement réputé.

Mies van der Rohe est l'un des principaux architectes du développement du mouvement moderne en architecture qui caractérisa la conception et la construction dans les années 20 et 30 en Europe et en Amérique du nord. Originaire d'Aix-la-Chapelle et travaillant à Berlin, il est influencé par l'œuvre et les enseignements de Behrens et de Berlage, par les principes du mouvement De Stijl, ainsi que par Frank Lloyd Wright. Ses intérêts initiaux le portent vers l'élaboration de concepts de construction pour des gratte-ciel en béton armé et en verre, au début des années 20 ; en 1927, il crée à Stuttgart les appartements Weissenhof, autre œuvre clé du mouvement moderne. À partir de 1926, Mies van der Rohe est membre du *Deutscher Werkbund* et, de 1930 à 1933, directeur du Bauhaus à Dessau. Il part ensuite s'installer à Chicago, enseigne à l'Institut de Technologie de l'Illinois et conçoit de grands immeubles de bureaux, qui deviennent dorénavant sa « marque de fabrique ». Les meubles qu'il dessine sont devenus des classiques du XXe siècle.

Sous l'occupation allemande, la famille Tugendhat fuit la Tchécoslovaquie et l'État allemand s'approprie la villa en 1939. Celle-ci perd la plupart de son mobilier d'origine, et subit des altérations et dommages, causés par exemple par l'explosion d'une bombe dans le voisinage, en 1944. Après la guerre, l'édifice est repris par l'État de Tchécoslovaquie ; il est utilisé par un hôpital pour enfants voisin, puis par l'institut national de la santé de Brno, devenant propriété de la ville de Brno. En 1962, la villa est déclarée monument national. Sa restauration est envisagée de plus en plus sérieusement ; la première étude à cet effet est réalisée en 1971, et débouche sur une campagne de restauration en 1981-1985, qui garantit provisoirement la continuation de l'utilisation du bâtiment. Le Fonds de la villa Tugendhat est fondé en 1993, suivi par la décision des Amis du Fonds Tugendhat d'entreprendre une restauration scientifique de l'édifice. Les travaux commencent en 1994, et des fonds sont levés pour meubler la maison de répliques des pièces originellement dessinées par Mies van der Rohe.

Description

La villa Tugendhat est une demeure indépendante située dans un quartier résidentiel de Brno, Brno-Cerná Pole, au 45 rue Cernopolní. L'entrée de la maison donne sur la rue au nord de la parcelle de terrain, qui descend en pente vers le sud pour former un petit jardin. Une rue borde la villa, dotée de trois niveaux, l'un face à la rue et les deux autres se développant en pente vers le jardin. Le toit est plat, et chaque niveau possède un plan différent. La superficie totale au sol est d'environ 2 000 m².

On peut accéder directement depuis le niveau de la rue au dernier étage, qui jouit d'une terrasse traversant la maison et formant un balcon donnant sur le jardin. De là, on parvient à un petit vestibule, aux chambres de la famille et aux aires de service ; la chambre principale et le dressing se trouvent côté jardin. Le garage et la loge du gardien sont du côté ouest de la maison. Des escaliers partent du couloir et du balcon pour mener jusqu'à l'étage principal, composé de trois parties : l'espace de vie principal, avec un jardin d'hiver d'environ 280 m², soit presque les deux tiers de l'étage, et des divisions subtiles entre des espaces aux différentes fonctions : salle de réception, coin musique, bureau et bibliothèque, salon, salle à manger et services. La seconde partie compte une cuisine, et la troisième était

réservée aux domestiques. L'espace de vie s'ouvre par de grandes fenêtres sur deux côtés, et est directement relié à la terrasse, en partie à ciel ouvert et en partie couverte ; un large escalier descend jusqu'au jardin. Le rez-de-chaussée abrite des locaux de service à usage technique.

La structure principale de la maison est faite de béton armé avec une charpente en acier. Des piliers d'acier poli supportent l'ensemble de la maison, tandis qu'un squelette d'acier porte également des panneaux de céramique au plafond. L'extérieur de la maison est peint en blanc. Des dalles de travertin de couleur claire ont été utilisées pour les escaliers qui descendent au jardin ; dans l'espace de vie, le sol est recouvert d'un linoléum couleur ivoire. L'entrée est recouverte de panneaux sombres en palissandre. Le mur du fond de l'espace de vie est fait en onyx de grande qualité, articulé en panneaux de 3 mètres sur 5, la même division que pour la baie vitrée s'ouvrant sur le jardin. Le mobilier d'origine a été dessiné par l'architecte lui-même, et, certaines pièces ont été conçues, spécialement pour cette maison ; c'est le cas par exemple de la chaise Tugendhat, en acier plat chromé, garnie de cuir piqué. L'espace de vie était meublé de telle façon que chaque pièce de mobilier avait sa place. L'équipement mécanique conçu et construit pour la maison était lui aussi exceptionnel : il comprenait notamment des solutions structurelles spécifiques pour l'utilisation des piliers d'acier, pour le traitement du mur d'onyx importé des montagnes de l'Atlas africain, et pour le fonctionnement électrique des grandes fenêtres à encadrement en acier. La maison possédait un système de chauffage central et de climatisation, avec une chambre d'humidification à régulation.

Gestion et protection

Statut juridique

La ville de Brno, représentée par la municipalité de Brno, est propriétaire de la villa Tugendhat. Le musée municipal de Brno en est l'administrateur et l'utilisateur. La villa Tugendhat est classée patrimoine culturel, et bien du patrimoine culturel national par le décret gouvernemental de la République tchèque n° 262/1995 Coll., promulgué le 16/08/1995. Elle fait donc ainsi l'objet d'une protection aux termes de la législation applicable (décret n° 20/1987, concernant la conservation publique du patrimoine culturel, décret n° 66/1988, et loi sur la construction n° 50/1976). Une zone tampon a été définie autour du bien.

Gestion

La villa a un plan de gestion. Depuis 1994, la responsabilité de la gestion incombe au musée municipal de Brno. L'objectif principal en est d'entretenir la villa et de la présenter au public. Par le passé, la villa n'était pas ouverte au public, mais elle attire aujourd'hui un nombre croissant de touristes tchèques et étrangers (presque 8 000 en 1999).

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la villa a subi des dégâts ; par ailleurs, elle a abrité différents occupants au cours de l'après-guerre, ce qui a causé quelques altérations au bâtiment. Depuis les années 60, la villa est protégée en qualité de bien culturel, et des efforts ont été entrepris tant pour son étude que pour son entretien. La première restauration a eu lieu dans les années 80, suivie d'une seconde campagne dans les années 90. Actuellement, la villa, en bon état, fait l'objet d'une maintenance régulière.

Authenticité

Sur ses soixante-dix années d'existence, et en dépit des diverses altérations subies par la maison depuis la perte de sa fonction première, le dessin original de l'architecte est demeuré intact. Les changements survenus n'ont pas affecté les caractéristiques fondamentales, à savoir la construction, les matériaux et la forme. Son état actuel est le résultat des restaurations des années 80 et 90, fondées sur des études détaillées du bâtiment lui-même, des dessins et des écrits de Mies van der Rohe (archives de New York, archives du Bauhaus de Berlin et de Munich, et archives de Brno) et des témoignages de ses habitants d'origine. L'édifice a été meublé de reproductions du mobilier original. S'il a souffert jadis, il n'en a pas moins conservé tous les éléments essentiels de son architecture, et peut être considéré comme satisfaisant sous tous les aspects le critère d'authenticité.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission de l'ICOMOS a visité le bien en février 2001. DoCoMoMo a également été consulté.

Caractéristiques

Mies van der Rohe a travaillé à la fois en tant qu'architecte et en tant que designer de mobilier. Dans un domaine comme dans l'autre, son travail compte parmi les principales références du XXe siècle en matière de design. La qualité particulière de Mies van der Rohe réside dans sa quête de la perfection, dans le design dans son ensemble aussi bien que dans le plus petit détail. Cela se remarque tout particulièrement dans la fusion des formes néoclassiques, empreintes de simplicité, d'universalité et d'austérité, avec la netteté, la perfection des proportions, l'élégance et la sobriété du détail. Il cherchait à trouver l'essence de tous les éléments de construction, et à développer ses solutions de design jusqu'à leur expression la plus pure, ce qui impliquait un développement plus approfondi de la qualité spatiale du bâtiment, de la relation et de l'articulation des diverses fonctions intérieures, et de leur liaison avec l'extérieur. La villa Tugendhat (avec le pavillon de Barcelone) est l'exemple le plus connu et le plus ancien de son travail dans cet esprit. La villa se caractérise par son mobilier dessiné de la main même de l'architecte, dont certaines pièces sont devenues des classiques toujours produits à ce jour. À la fin de sa carrière, Mies van der Rohe a développé plus avant ses idées fondamentales, particulièrement dans le cadre de la

construction de grands immeubles de bureaux, et son approche a eu une influence prépondérante dans la seconde moitié du XXe siècle en Amérique.

Analyse comparative

Le mouvement moderne dans l'architecture du XXe siècle est apparu en réponse à l'évolution rapide de la situation socio-économique, au nouveau type de production industrielle et aux nouveaux besoins émergents. Ses premières expressions ont vu le jour dans les années 1910-1920 avec, par exemple, les travaux de F. Lloyd Wright aux États-Unis et d'architectes européens comme H. P. Berlage aux Pays-Bas, O. Wagner et A. Loos en Autriche, P. Behrens et W. Gropius en Allemagne, et A. Perret en France. De 1920 à 1930, ces prémices sont devenues un style international, acquérant une importance universelle en tant que fondement de tous les développements postérieurs, avec entre autres des exemples comme la maison Rietveld-Schröder à Utrecht (1924) [inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 2000, sur la base des critères i et ii], le Bauhaus (1926) [LPM 1996, ii, iv et vi] de Gropius à Dessau, le bâtiment Weissenhof (1927) de Mies van der Rohe à Stuttgart (pour une exposition dont les installations ont été dessinées par les architectes les plus en vue de l'époque), la bibliothèque Viipuri (1927) en Russie, et le sanatorium Paimio (1929) [liste indicative] en Finlande, tous deux œuvres d'A. Aalto, ainsi que la villa Savoye (1928) de Le Corbusier en France.

Mies van der Rohe a apporté une contribution fondamentale à ce développement, et sa villa Tugendhat (1927-1930) à Brno compte parmi les expressions les plus remarquables de l'architecture résidentielle de la période (le pavillon allemand contemporain à Barcelone a été démolit et récemment reconstruit). C'est auprès de Behrens (professeur également de Gropius et de Le Corbusier), de Berlage et du groupe De Stijl que Mies van der Rohe a appris ses concepts. Son travail se caractérise par une architecture concentrée sur l'essentiel, visant l'expression la plus pure dans chaque détail comme dans l'ensemble. Son approche a contribué à l'industrialisation ultérieure des méthodes de construction. Contrairement à de nombreux architectes modernes, Mies van der Rohe a souvent opté pour la symétrie. L'architecture de Gropius est peut-être la plus proche, dans son esprit fonctionnaliste propre au Bauhaus. À titre de comparaison, Le Corbusier, à partir d'une quête initiale de rationalité et de modularité, a abouti à une expression plus sculpturale, voire même plus « brutale », tout particulièrement dans ses dernières œuvres, tandis qu'Aalto cherchait des contacts humains avec la société et la nature, mettant ses œuvres en rapport avec le caractère du lieu.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Soulignant l'importance donnée par Mies van der Rohe à la relation entre l'architecture et son environnement, l'ICOMOS recommande qu'une attention particulière soit accordée au plan du jardin. De plus, bien que reconnaissant la protection légale actuelle de la zone dont fait partie la villa Tugendhat, l'ICOMOS recommande qu'un contrôle attentif de l'occupation des sols soit assuré dans les environs de la villa.

Brève description

La villa Tugendhat à Brno, en République tchèque, a été conçue par l'architecte Ludwig Mies van der Rohe et construite, suite à une commande de Grete et Frits Tugendhat, entre 1927 et 1930. C'est un exemple exceptionnel de petit édifice résidentiel typique du style international du mouvement moderne dans l'architecture du début du XXe siècle.

Déclaration de valeur

La villa Tugendhat à Brno, conçue par l'architecte Mies van der Rohe, est un exemple exceptionnel du style international du mouvement moderne en architecture tel qu'il s'est développé en Europe dans les années 1920. Sa valeur particulière réside dans la recherche de moyens à mettre en œuvre des concepts spatiaux et esthétiques novateurs, satisfaisant les nouveaux besoins apparaissant dans le mode de vie, tout en tirant parti des opportunités offertes par la production industrielle moderne. La villa Tugendhat a établi un modèle pour l'habitation résidentielle du XXe siècle, et a eu une influence majeure sur les constructions postérieures.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères i, ii et iv* :

Critère i La villa Tugendhat est un chef d'œuvre du mouvement moderne en architecture.

Critère ii Avec la villa Tugendhat, l'architecte allemand Mies van der Rohe a appliqué les nouveaux concepts radicaux d'un mouvement moderne triomphant à la conception d'édifices résidentiels.

Critère iv Dans les années 20, le mouvement moderne a révolutionné l'architecture, et l'œuvre de Mies van der Rohe, dont la villa Tugendhat est le plus bel exemple, a joué un rôle fondamental dans sa diffusion et dans sa reconnaissance mondiale.

Recommandation du Bureau

Que la villa Tugendhat à Brno soit inscrite sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères i, ii et iv*.

ICOMOS, septembre 2001

Vallée de la Derwent (Royaume-Uni)

No 1030

Identification

Bien proposé Usines de la vallée de la Derwent

Lieu Derbyshire, Angleterre

État partie Royaume-Uni

Date 26 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Le bien proposé pour inscription porte sur des développements technologiques du XVIII^e siècle, qui ont introduit le système d'atelier mécanique dans l'industrie textile. Cela a commencé avec la construction à Derby, en 1727, d'une filature à soie pour les frères John et Thomas Lombe, fabrique qui abritait des machineries de moulage de la soie de conception italienne. La taille, la production et le nombre d'ouvriers employés étaient tous sans précédent. Toutefois, ce n'est que lorsque Richard Arkwright construisit une filature hydraulique à Cromford, en 1771, puis une seconde plus grande, en 1776-1777, alimentée par un affluent de la Derwent, que le « système Arkwright » s'établit réellement. Les fabriques d'Arkwright étaient si efficaces et si rentables qu'elles furent répliquées des centaines de fois avant la fin du siècle, et que la fabrique textile devint le modèle par excellence de la révolution industrielle. La production industrielle devint la pièce maîtresse de l'économie manufacturière en Grande-Bretagne, mais aussi dans une bonne part du reste du monde, et ce pendant la plus grande partie des deux siècles qui suivirent.

Critère ii

L'avènement du système industriel, qui se développa avec les fabriques textiles de la vallée de la Derwent mais s'étendit rapidement à d'autres lieux et à d'autres secteurs industriels, donna naissance à une nouvelle tradition culturelle. Dans celle-ci, des individus souvent sans compétences ou semi-qualifiés travaillaient, selon un système de rotation régulière, dans de grands bâtiments, vivant dans des communautés dépendantes proches. Ces villages, dont beaucoup devinrent des villes industrielles, se multiplièrent de façon exponentielle au XIX^e siècle. De Grande-Bretagne, ces développements passèrent en Europe continentale et en Amérique du nord, avant de se répandre dans une bonne part du reste du monde.

Le système industriel, aux mains des propriétaires des filatures de la vallée de la Derwent à Cromford, Belper, Milford et Darley Abbey, marqua l'avènement d'un âge socialement éclairé, où les propriétaires, soucieux de la qualité de vie de leur main d'œuvre et des familles de celle-

ci, s'attachaient à leur fournir des logements décentes et des installations complémentaires.

Critère iii

Une grande proportion des fabriques textiles de la vallée de la Derwent, dont certaines sont les premières jamais construites dans le monde, existent toujours. Outre les bâtiments eux-mêmes, d'importants éléments de l'infrastructure auxiliaire subsistent, notamment les structures mécaniques qui assuraient l'alimentation hydraulique depuis la rivière de la Derwent et ses affluents, et l'infrastructure de transport, avec des routes à péage, des tramways et des canaux. De plus, les peuplements industriels construits à Cromford, à Belper, à Milford et à Darley sont quasiment entièrement préservés, avec, à Cromford et Milford, les résidences des maîtres des fabriques et, à Belper et à Cromford, des fermes et des propriétés.

Le résultat est un ensemble de bâtiments, de structures et de peuplements regroupés sur un paysage aux caractéristiques propres, dominées par la rivière qui motiva à l'origine l'investissement dans la zone. L'intégrité de la scène continue aujourd'hui d'évoquer la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle, à l'époque à laquelle, dans cette obscure vallée du Derbyshire, le système industriel vit le jour.

Critère iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Le bien est également un *paysage culturel*, aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

La construction à Derby, dans l'est des Midlands anglais, en 1721, d'une filature hydraulique fabriquant du fil de soie, est un événement d'importance considérable pour la révolution industrielle. Ce grand bâtiment s'élève sur cinq étages et abrite des machines alimentées par une source d'énergie commune, préfigurant ainsi l'usine moderne.

Il est l'œuvre de Richard Arkwright (1732-1792), qui, dans les années 1760, parvient à mettre au point une machine filant le coton. Sa recherche d'investisseurs susceptibles de l'aider à financer un brevet et à élaborer plus avant sa machine l'amène dans la région de Derby, où il s'associe avec le producteur de soie Jedediah Strutt (1726-1797) et Samuel Need.

Ils choisissent Cromford, un village en amont de Derby sur la rivière de Derwent, pour construire leur première usine, dont les travaux commencent en 1772. Entre 1772 et 1775, Arkwright consacre une bonne partie de son temps (et donc du travail de l'usine) à l'expérimentation. Il peut ainsi déposer en 1775 son deuxième brevet, essentiellement consacré à la mécanisation des procédés précédant la filature proprement dite.

Ce dernier brevet est mis en application dans la seconde usine de Cromford, construite en 1776-1777 et financée par le marchand local de plomb Peter Nightingale, qui achète le terrain de Cromford, sur lequel sont construites l'usine et une résidence pour Arkwright. Mais Arkwright s'occupe également de sa main d'œuvre, majoritairement composée d'enfants. Afin de les attirer, eux et leurs parents, il développe le village de Cromford. Les tisseurs sont invités à vivre dans les maisons qu'il fait bâtir : leurs enfants travaillent dans les filatures, tandis que, aux étages, les parents tissent du calicot avec le coton d'Arkwright. Les propriétaires des usines de la vallée de la Derwent adoptent à leur tour cette ingénieuse méthode de recrutement.

L'entrée en fonctionnement de la seconde usine de Cromford marque le début d'une période d'intense activité. Entre 1777 et 1783, Arkwright, sa famille, et Strutt construisent des usines dans d'autres parties du Derbyshire, tandis que des accords de licence sur l'utilisation de la machinerie et des procédés Arkwright entraînent l'apparition d'usines similaires dans d'autres régions du pays et à l'étranger. Parallèlement, les opérations de Cromford s'agrandissent, et sont rejointes par une autre grande installation, Masson Mill à Matlock Bath, opérationnelle au milieu des années 1780.

Jedediah Strutt et ses frères établissent leurs usines plus en aval de la Derwent. La première est construite à Belper, en 1776/1777. La destruction par le feu de celle-ci et d'une deuxième sur le même site entraîne la construction de la fabrique North Mill, ignifugée, en 1804. À partir de 1781, les travaux commencent sur un second groupe d'usines Strutt, cette fois à Milford, plus en aval de la rivière. Comme Arkwright à Cromford, les Strutt font bâtir des logements et d'autres installations pour leurs ouvriers à Belper et à Milford. Les affaires des Strutt prospèrent pendant les 25 premières années du XIXe siècle. C'est alors la plus grande entreprise manufacturière de coton en Angleterre mais elle connaît par la suite un déclin, l'industrie du coton se déplaçant vers le Lancashire.

En 1782, les frères Evans (Thomas, Edward et William) se lancent dans la construction d'une filature de coton à Darley Abbey, au nord de Derby, peut-être, au début, en partenariat avec Richard Arkwright. La fabrique est achevée aux environs de 1786, mais brûle deux ans après. Sa remplaçante est immédiatement construite, et considérablement agrandie entre 1796 et 1805 et entre 1818 et 1821. La compagnie diversifie sa production, abandonnant finalement la filature, sous l'égide de la famille Evans jusqu'en 1903, puis sous deux propriétaires successifs jusqu'en 1969, date à laquelle la fabrique est vendue pour d'autres usages. Elle abrite maintenant plusieurs petites entreprises.

À l'instar d'Arkwright et des frères Strutt, la famille Evans met en place une communauté pour ses ouvriers. Sir Richard Arkwright décède en 1792, et l'entreprise passe à son fils, Richard Arkwright Junior, qui vend toutes ses possessions, exception faite des usines de Cromford et Masson. La fin des années 1820 est le témoin de la déchéance progressive des deux usines. Dans les années 1870, la production de coton sur le site de Cromford s'interrompt : celui-ci demeure en partie utilisé pour d'autres usages industriels, mais même ceux-ci prennent fin en 1979. À cette époque, il a subi deux incendies et beaucoup d'altérations. Il abrite maintenant plusieurs petites entreprises, tout en demeurant un site touristique populaire. À l'inverse, Masson Mill est

modernisée à la fin des années 1880 et demeure en opération jusqu'en 1992.

Description

Le bien proposé pour inscription se compose d'une bande continue de 24 km, de l'orée de Matlock Bath au nord, jusqu'au centre de Derby au sud. Il comprend quatre peuplements industriels (Cromford, Belper, Milford et Darley Abbey), articulés autour de la rivière Derwent, dont les eaux alimentent les filatures de coton. Une grande partie du paysage autour des usines et des communautés industrielles, très admiré au XVIIIe et au début du XIXe siècle, a subsisté.

Ce qui suit ne décrit que les bâtiments les plus exceptionnels et leurs caractéristiques, traités par groupes, du nord vers le sud.

- Cromford et Matlock Bath

Masson Mill était à l'origine un bâtiment de cinq étages à 21 travées, de 43 m de long sur 8,4 m de large, construit en briques sur une base de pierre meulière. L'escalier et les services annexes se trouvent dans une saillie centrale à trois travées, laissant les étages principaux dégagés. Sa façade bénéficie d'un traitement architectural décoratif. La roue hydraulique originelle fut complétée par une deuxième en 1801, et toutes deux furent remplacées par des turbines en 1928. Il convient de noter qu'Arkwright ne fournit aucun logement ouvrier à Matlock Bath.

Upper Mill (1771) est le plus vieux bâtiment industriel du complexe de Cromford. Il s'agissait à l'origine d'un bâtiment à onze travées, de 28,5 m de long sur 7,9 m de large, s'élevant sur cinq étages. Il est fait de pierre meulière taillée, revêtue de briques. La construction est entièrement traditionnelle, avec des poutres et une charpente du toit en bois, ainsi que des fenêtres à guillotine. C'est un bâtiment fonctionnel simple, sans concession au design architectural, exception faite de l'entrée principale d'origine. Les deux étages supérieurs furent détruits par un incendie en 1929, et le toit fut reconstruit en feuilles d'amiante. L'énergie était fournie par une roue à augets.

Lower Mill (seize travées, six étages, 36 m x 8 m) fut construite en 1776 pour abriter le mécanisme complet de filature du coton d'Arkwright. Elle a aujourd'hui complètement disparu, mais des fouilles archéologiques ont révélé son plan au sol et des détails intérieurs. En revanche, l'annexe de quatre étages subsiste. Le système complet de génération d'air chaud construit dans la tour de service séparée est tout particulièrement intéressant.

Une grande usine/entrepôt de cinq étages datant de 1785-1790, qui demeure en excellent état, présente une extrémité absidale inhabituelle abritant l'escalier et les services, ce qui laisse, dans tout l'intérieur, le champ libre à la production. À l'autre bout, un cabinet d'aisances intérieur en forme de colonne contient un système de chauffage similaire à celui de l'annexe décrite ci-dessus.

On compte plusieurs autres bâtiments industriels dans le complexe, avec diverses fonctions premières – entrepôts,

ateliers, atelier de tissage, maisons des responsables de la fabrique, etc.

La construction du peuplement industriel s'est déroulée sur une période de vingt ans, à partir de 1776. Outre les maisons individuelles des ouvriers (notamment les belles terrasses de 1776 sur North Street), on dénombre plusieurs importantes installations sociales, telles la place du marché, créée en 1790 et dominée par le magnifique Greyhound Hotel, son fronton et ses trois étages. L'école de North Street remonte à 1832, date à laquelle entre en vigueur une nouvelle législation imposant aux employeurs d'assurer une demi-journée de scolarité aux enfants ouvriers. À l'orée du village se dressent plusieurs beaux édifices, dont certains antérieurs au complexe industriel.

Le canal de Cromford, construit dans les années 1790, s'étend sur 23,5 km à partir de Cromford pour rejoindre le canal Erewash, dans le cadre d'une voie jusqu'à Manchester. Une section de 10,5 km de long s'inscrit dans le bien proposé pour inscription. Parmi les bâtiments subsistants sur l'embarcadère de Cromford, deux entrepôts, un bureau administratif ou comptable, et deux cottages. Plusieurs structures sont conservées le long de cette portion du canal, notamment des ponts, des aqueducs, un tunnel et plusieurs cottages, qui datent pour la plupart de la fin du XVIIIe siècle.

- Belper

Belper est situé à mi-chemin entre Cromford et Derby. Le complexe industriel des Strutt est au nord du centre-ville, fondé au Moyen Âge, les maisons descendant les versants des collines vers le nord et l'est.

Belper North Mill (1804) a été bâtie pour remplacer le site ravagé par un incendie en 1803, et comprend la structure ignifuge d'avant-garde que Charles Bage mit au point en 1796 à la filature de lin Ditherington, à Shrewsbury. Faite de briques sur un embasement de pierre, elle se targue d'un extérieur typique d'une fabrique « Arkwright », avec dix-sept travées et une aile de six travées, sur un plan en T, la salle de la roue se trouvant dans l'aile. Cependant, l'intérieur présente cette fois de nombreuses caractéristiques conçues pour résister à un incendie ou le circonscire. Les sols sont faits de brique et de carrelage, supportés par des arcs qui s'élancent de poutrelles en fonte. À leur tour, celles-ci reposent sur des colonnes de fonte, reliées par des traverses en fer forgé. Les volûtais de plancher des travées au-dessus de la roue hydraulique sont remplis de pots d'argile, réduisant ainsi la charge dans cette zone.

La fabrique North Mill est surplombée par East Mill (1912), un bâtiment de sept étages semblable à une forteresse, doté de quatre tourelles d'angle et d'une tour italianisante.

Les maisons construites par les Strutt sont faites de pierre meulière ou de brique locale, et surmontées d'un toit en ardoise du pays de Galles. Elles sont organisées par rangées, sur un alignement est-ouest, et de formes diverses, selon les expérimentations de la compagnie en matière de conception. La chapelle et son cottage (1788) comptent parmi les premiers édifices commandés par Jedediah Strutt. C'est un exemple exceptionnel d'architecture non conformiste, en pierre de taille, avec un toit d'ardoise en croupe. Elle fut agrandie de chaque côté au XIXe siècle.

- Milford

En 1781, les Strutt acquièrent des terrains à Milford, et s'attelèrent immédiatement à la construction du futur complexe de filature et de blanchiment de coton. Du fait d'une opération de démolition radicale aux alentours de 1960, il ne reste que peu de choses des édifices industriels ; en revanche, une grande partie des logements ouvriers subsiste. Les maisons, dont beaucoup en rangées du fait de la topographie du lieu, sont de styles variés. Certaines sont d'anciennes fermes, rachetées par la société et transformées en logements multiples. Entre autres bâtiments publics, les Strutt firent construire des écoles, des églises et des pubs.

- Darley Abbey

Ce peuplement se trouve à 2 km au nord du centre-ville de Derby. Il s'agissait d'un hameau industriel, possédant des machines à fouler, des moulins à blé et une forge au XVIIIe siècle ; au début des années 1770, le site s'était agrandi jusqu'à compter cinq usines hydrauliques : une fabrique de papier, un moulin à blé, deux fabriques d'argile (pour la production de porcelaine) et une usine de cuir. Le développement de la filature de coton de la famille Evans commença en 1782, et fut suivi par celui de leur village ouvrier.

Les structures industrielles subsistantes figurent parmi les plus complètes des plus anciennes filatures de coton, et sont comparables à celles de Cromford.

Long Mill (1789) fut érigée pour remplacer la fabrique de 1782, détruite par un incendie. La fabrique se compose de cinq étages plus des combles, et mesure 38,4 m de long sur 10,1 m de large. Le rez-de-chaussée est en maçonnerie, les étages en brique. Beaucoup des éléments de charpente en bois exposés à l'intérieur sont gainés de métal, pour renforcer leur résistance au feu (il s'agit peut-être de la première occurrence connue de cette technique). Le sol des combles repose sur une matrice de poutres de bois, un trait que l'on ne retrouve à aucun autre étage, et toutes sont revêtues de feuilles de métal. Les étages inférieurs et le rez-de-chaussée présentent des structures de poutres transversales, avec une rangée centrale de colonnes en fonte.

La fabrique fut agrandie en 1818 puis à nouveau en 1821 : ces extensions devinrent connues sous le nom de East Mill et West Mill. Cette dernière est une extension en L, faisant saillie depuis les cinq travées centrales de Long Mill. Elle est elle aussi faite de brique avec un rez-de-chaussée en maçonnerie, mais compte un étage de moins que Long Mill. La fabrique tout entière a été conçue pour résister au feu.

Les logements construits par la famille Evans subsistent quasiment intacts. Seules les propres demeures de la famille, leur ferme et la fabrique de papier ont été démolies. On ne discerne aucun schéma précis dans la distribution de ces maisons, bâties sur plus de quatre décennies à partir de 1790 environ : on ne peut en aucun cas considérer ce site comme une communauté planifiée ou modèle. Toutefois, en termes de diversité des types de demeure, la comparaison du site avec Cromford et Belper lui est favorable.

Gestion et protection

Statut juridique

Il existe treize zones de conservation comprises, en tout ou en partie, dans le bien proposé pour inscription. Elles ont été classées comme telles en vertu de l'article 69 du *Planning (Listed Buildings and Conservation Areas) Act* (1990). Les autorités locales d'urbanisme sont responsables de leur classement et de leur suivi périodique.

Aux termes de cette même loi, 838 bâtiments du site proposé pour inscription sont inscrits sur la Liste des bâtiments d'intérêt architectural ou historique particulier. Dix-huit sont de classe I (principalement à Cromford), 42 de classe II*, le reste étant de classe II. Les permis de démolition ou de modification doivent être demandés à l'autorité locale d'urbanisme compétente.

Le bien proposé pour inscription contient neuf monuments anciens, classés en vertu des dispositions du *Ancient Monuments and Archaeological Areas Act 1979*. Les travaux affectant ces monuments sont soumis à l'agrément du secrétaire d'État à la Culture, aux Médias et aux Sports.

Le bien proposé pour inscription contient en outre deux sites d'intérêt scientifique particulier, classés en vertu du *Wildlife and Countryside Act (1981)*, une zone de conservation spéciale, classée en vertu de la directive de l'Union européenne 92/43/CEE sur la préservation des habitats naturels, etc., deux parcs inscrits au registre des parcs et jardins d'intérêt historique particulier, sans oublier 14 sites inscrits au registre des sites de vie sauvage du *Derbyshire Wildlife Trust*.

Gestion

Les biens composant le site proposé pour inscription appartiennent à divers propriétaires. La plupart des propriétés résidentielles sont aux mains de particuliers, de même que certains sites et monuments industriels. Toutefois, un grand nombre des bâtiments industriels importants appartiennent à l'État ou à des institutions caritatives.

Les dispositions du *Town and Country Planning Act (1990)* et du *Planning (Listed Buildings and Conservation Areas) Act (1990)* définissent un système exhaustif de contrôle légal. Les deux départements d'État responsables (Environnement, Transport et Régions, et Culture, Médias et Sports) délèguent certaines de leurs responsabilités à des autorités d'urbanisme locales. Dans le cas de la vallée de la Derwent, la planification stratégique est sous la responsabilité du *Derbyshire County Council* et du *Derby City Council*, qui rédigent conjointement le plan structurel de Derby et du Derbyshire, qui doit être étudié et révisé régulièrement.

Les conseils de district compétents gèrent directement le développement et l'urbanisme local : le *Derbyshire Dales District Council*, l'*Amber Valley Borough Council* et l'*Erewash Borough Council*. À Derby, le conseil municipal cumule les fonctions d'autorité stratégique et d'autorité locale d'urbanisme. Chacun a produit un plan local mis en œuvre via ses pouvoirs de contrôle du développement et incluant des politiques relatives à la préservation de son patrimoine.

Il existe une stratégie de développement économique pour l'est des Midlands pour 2000-2010, et les trois conseils de districts, ainsi que le *Derby City Council*, ont préparé ou préparent des documents stratégiques similaires.

Il apparaît que les autorités locales et les instances de l'État se partagent la responsabilité de la gestion. Un mécanisme de coordination a vu le jour en 1997, sous la forme du *Derwent Valley Mills Steering Panel*, assisté d'un groupe de travail technique. Il a établi une étroite relation de travail avec les autorités locales ayant compétence sur le bien proposé pour inscription.

On doit à cet organisme l'élaboration d'un projet de programme de gestion pour le bien proposé pour inscription, actuellement en phase de consultation. Ce programme :

- Établit un forum d'expression pour les propriétaires de terrains et de maisons sur le site proposé pour inscription et ceux qui jouissent de droits de gestion sur ceux-ci, y compris les occupants des propriétés résidentielles et commerciales. Le but est de parvenir à un consensus sur une stratégie réaliste et réalisable, qui sera mise en œuvre de façon raisonnable et durable.
- Inclut des résumés de la description et de l'importance du bien détaillés dans la proposition d'inscription, comme base de développement d'une stratégie de gestion visant à protéger et à mettre en valeur le bien proposé pour inscription, tout en promettant un suivi et une étude permanents.
- Identifie les incidences et les degrés de vulnérabilité du patrimoine culturel de la région.
- Développe des propositions de protection et de mise en valeur des caractéristiques particulières et de l'importance du paysage culturel, et identifie des stratégies de mise en œuvre.
- Identifie et examine l'efficacité des mesures prises actuellement sur le site pour protéger et améliorer le statut et la valeur particulière de la zone.
- Propose des possibilités de développement de l'accès au site proposé pour inscription de façon durable, en tenant compte à la fois des besoins des sites individuels et de la communauté locale.
- Propose un mécanisme de gestion du bien fondé sur un partenariat entre les autorités locales, les agences et les autres instances, coordonnées par le *Derbyshire County Council*.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

C'est le festival d'Arkwright, rassemblant des experts issus de disciplines diverses, qui fit comprendre en 1971 l'importance historique des usines de la vallée de la Derwent et la nécessité de préserver ce patrimoine industriel. Il déboucha sur la création de la *Arkwright Society* et, en 1979, sur une étude détaillée de la vallée. Il existe depuis cette époque un programme permanent de recherche, d'inventaire,

de préservation et de réhabilitation touchant tous les principaux sites industriels.

La vente des logements ouvriers au fur et à mesure de la fermeture ou de la délocalisation des compagnies à qui ils appartenaient a entraîné des ajouts et altérations inappropriés, et la perte de certains détails architecturaux, notamment la menuiserie d'origine. L'on prit conscience de ce problème dans les années 1970 et 1980 : les autorités locales et le *English Heritage* mirent en place une stratégie de protection et de mise en valeur, impliquant l'octroi de subventions et de conseils techniques aux propriétaires des biens.

Authenticité et intégrité

En tant que paysage culturel, ce segment de la vallée de la Derwent présente un degré d'intégrité élevé. La relation entre les installations industrielles et leurs peuplements auxiliaires et, d'une part, la rivière et ses affluents et, d'autre part, la topographie du paysage rural environnant a été préservée, particulièrement dans les hauteurs de la vallée, quasiment intactes. De même, l'interdépendance entre les usines et les autres éléments industriels, comme les canaux et la voie de chemin de fer, et les logements ouvriers, demeure parfaitement visible.

Pour la plupart, les bâtiments industriels ont dans une grande mesure conservé leur authenticité. Il convient de ne pas oublier que certains ont subi des altérations et des ajouts substantiels, en vue de l'adaptation aux nouvelles pratiques technologiques et sociales, mais leur forme, leurs matériaux de construction et leurs techniques structurelles d'origine sont toujours intacts et facilement discernables. Dans les cas où les bâtiments ont été détruits par le feu ou démolis, aucune reconstruction n'a été tentée. Les travaux de restauration sur les bâtiments en mauvais état ont été effectués après des recherches détaillées sur la documentation disponible et les exemples d'architecture contemporaine, et tous les efforts ont été faits pour garantir l'utilisation de matériaux compatibles.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise ICOMOS-TICCIH a visité le bien en janvier 2001. L'ICOMOS a consulté les experts du TICCIH sur l'importance culturelle de ce bien.

Caractéristiques

Ce tronçon de la vallée de la Derwent est un exemple exceptionnellement bien préservé de patrimoine industriel historique. Il abrite plusieurs importants bâtiments industriels de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle, ainsi que les logements ouvriers associés. Ce site est tout particulièrement important en ce que l'on peut affirmer avec raison que l'usine moderne puise ses origines dans les fabriques novatrices construites à Cromford par Richard Arkwright.

Analyse comparative

Pour ce qui est des bâtiments industriels, les fabriques de la vallée de la Derwent peuvent être considérées *sui generis* en ce qu'elles ont été les premières de leur genre et devaient

servir de modèle aux fabriques du monde entier pendant les siècles à venir.

La mise à disposition de maisons et autres services pour la main d'œuvre des fabriques est un élément intéressant mais en aucun cas unique. Cette pratique vit le jour à New Lanark, introduite par David Dale, mais ce fut la philosophie morale de Robert Owen qui donna une nouvelle dimension à ce qui n'était jusque-là qu'une approche pragmatique du recrutement de la main d'œuvre en zone rurale. Au milieu du XIXe siècle, à Saltaire, Titus Salt suivit et rationalisa l'exemple d'Owen, devenant à son tour le modèle du peuplement textile italien de Crespi d'Adda, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1995.

Brève description

La vallée de la Derwent, dans le centre de l'Angleterre, abrite une série de filatures de coton du XVIIIe et du XIXe siècle, et un paysage d'une grande valeur historique et technologique. L'usine moderne trouve ses origines dans les filatures de Cromford, où les inventions de Richard Arkwright furent pour la première fois mises en pratique dans le cadre d'une production à l'échelle industrielle. Les logements ouvriers associés à ces fabriques sont intacts et illustrent le développement socio-économique de la région.

Déclaration de valeur

Le paysage culturel de la vallée de la Derwent est d'une valeur exceptionnelle, car c'est là qu'apparut le système manufacturier moderne qui permit la mise en œuvre de la nouvelle technologie de filature du coton mise au point par Richard Arkwright. L'insertion d'établissements industriels dans un paysage rural imposa la construction de logements pour les ouvriers des fabriques, et les peuplements qui s'ensuivirent donnèrent naissance à un paysage industriel exceptionnel, qui conserve ses caractéristiques depuis plus de deux siècles.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii La vallée de la Derwent a vu la naissance du système manufacturier, lorsque de nouveaux types d'édifice ont été érigés pour abriter la nouvelle technologie de filature du coton mise au point par Richard Arkwright au début du XIXe siècle.

Critère iv C'est dans la vallée de la Derwent qu'est apparue pour la première fois une production industrielle à grande échelle dans un paysage jusque-là rural. La nécessité de fournir des logements et des installations aux ouvriers et aux responsables entraîna l'apparition des premières villes industrielles modernes.

Recommandation du Bureau

Que les usines de la vallée de la Derwent soient inscrites sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv*.

ICOMOS, septembre 2001

New Lanark (Royaume-Uni)

No 429rev

Identification

<i>Bien proposé</i>	New Lanark
<i>Lieu</i>	South Lanarkshire, Écosse
<i>État partie</i>	Royaume-Uni
<i>Date</i>	28 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

New Lanark est un témoignage unique, attestant que la création de richesses n'implique pas automatiquement la dégradation de ses producteurs. Le village offre une réponse culturelle aux défis que lance la société industrielle, et a servi de banc d'essai à des idées visant à réformer l'humanité. Aujourd'hui, le village est une preuve tangible du modèle de nouveau monde moral pensé par Robert Owen.

New Lanark est un magnifique paysage modifié, au moyen de l'architecture, pour satisfaire les besoins et la vision d'une communauté ouvrière pionnière.

La grandeur simple de la tradition des logements urbains écossais tient à la fois dans les nouveaux bâtiments et dans le traitement architectural des exigences de l'époque pour la construction de fabriques. Les édifices apportent, individuellement, contraste et variété, mais le thème demeure élégance de la proportion, robustesse de la maçonnerie et simplicité du détail. La compréhension des artisans d'un style vernaculaire classique écossais, construit au XVIIIe siècle, atteint son apogée, pourrait-on dire, à New Lanark. Ce langage architectural commun aboutit à une unité de caractère monumental, remarquablement adaptée pour apporter aujourd'hui jusqu'à nous l'idéalisme paternaliste de la grande entreprise de David Dale et de Robert Owen.

L'esprit de communauté généré par Dale, encouragé par Owen et nourri par les propriétaires ultérieurs, a survécu à la fin de la production et à une rapide déchéance, ainsi qu'aux pressions du tourisme. En effet, dès l'époque de Dale et d'Owen, New Lanark a attiré l'attention, parce qu'il était un village modèle mais aussi parce qu'il s'agissait d'un des plus beaux paysages en son genre. Aujourd'hui, porté par les idées de deux des plus grands et des plus humains entrepreneurs de la révolution industrielle, il est redevenu l'une des perles de ce type de paysage.

New Lanark associe un patrimoine culturel unique à un cadre naturel exceptionnel. La gorge où il est situé abrite les plus grandes cascades de Grande-Bretagne, devenues une étape obligatoire pour tous les touristes en mal de scènes pittoresques

de la fin du XVIIIe et du début du XIXe, une source d'inspiration pour de remarquables poètes et artistes, dont les vers sont lus encore aujourd'hui et dont les œuvres sont visibles dans les musées nationaux du pays. Les chutes de Clyde ont accédé au statut d'icône, en tant qu'archétypes du paysage pittoresque ou sublime en Grande-Bretagne. Elles sont visitées, elles inspirent des poèmes, elles sont dessinées, peintes et photographiées depuis quelques 300 ans. Aujourd'hui, les visiteurs les admirent toujours, là où se sont tenues des figures artistiques et littéraires aussi prestigieuses que William Wordsworth, William Turner et Sir Walter Scott.

Sans eux, nous n'apprécierions pas ce paysage sublime comme nous le faisons aujourd'hui. Owen commanda auprès d'artistes des paysages de New Lanark qui retranscrivent un paysage culturel impressionnant, et pourtant dessiné.

New Lanark peut être considéré comme le modèle de plusieurs communautés industrielles et d'au moins deux villes dans le monde. Les développements techniques du premier responsable, William Kelly, en matière de chauffage, de ventilation, et concernant le métier renvideur automatique, ont entraîné une correspondance avec d'autres leaders dans le secteur. Il fut suivi par Robert Owen, dont les constantes déclarations à propos de sa gestion de la société à New Lanark ont mené à l'examen approfondi du lieu par des ingénieurs, des philanthropes, des architectes et des urbanistes du monde entier. Ce prototype conceptuel est devenu partie intégrante de l'équipement philosophique des architectes et urbanistes du monde.

Critère ii

New Lanark est préservé dans sa quasi totalité et possède, parmi tous les premiers peuplements des manufactures de coton, une conception architecturale intégrée au plus haut niveau, élément le plus révolutionnaire de la révolution industrielle. Les bâtiments et le système hydraulique expriment l'application, jusqu'à leurs dernières limites, des matériaux et des techniques de construction au nouvel âge industriel. Les ajouts d'Owen sont distinctifs mais s'intègrent harmonieusement dans le cadre général conçu pour David Dale. New Lanark était à son époque un développement économique et technique majeur : l'une des plus grandes manufactures de coton au monde. C'est dans de tels sites que des systèmes modernes d'organisation de la production, de la structure de gestion et des relations de classe ont commencé à voir le jour, et New Lanark est exceptionnel à cet égard.

Critère iv

L'owénisme, l'utopisme, la coopération, le communautarisme, le capitalisme industriel, les concepts de paysage sublime et les modèles modernes de partenariats de conservation ont tous pris forme à New Lanark.

Par le biais de son fondateur, David Dale, New Lanark est directement et tangiblement associé au développement du capitalisme industriel. Figure majeure du monde commercial et bancaire écossais du milieu à la fin du XVIIIe siècle, Dale offre l'exemple prééminent de l'entreprise individuelle et de la planification financière prudente qui ont mené à une expansion sans précédent de l'emploi et de la productivité. Le succès de Dale a été tempéré par sa philanthropie. New Lanark est le lieu auquel il a été le plus profondément et le plus longuement associé et l'endroit le mieux préservé.

New Lanark, lieu célèbre, est directement et tangiblement lié aux idées utopistes de Robert Owen, associé de l'entreprise de 1800 à 1825. Ses publications, notamment *Nouveaux points de vue sur la société* (*A New View of Society*), s'appuyaient sur son expérience à New Lanark, et ont inspiré l'éducation progressiste, la réforme industrielle, des pratiques de travail humaines, la coopération internationale et les cités jardins.

La preuve physique du rôle de New Lanark en tant que banc d'essai pour son système social rationnel transparaît aujourd'hui dans la présence de sa Nouvelle Institution pour la Formation du Caractère, de l'école, du magasin et du bureau comptable. Le grand nombre des bâtiments qui ont précédé Owen prouve que c'est le village de Dale qui a façonné beaucoup des idées d'Owen plutôt que l'inverse, ce qui met en exergue l'importance du village. Le classicisme rationnel du tissu du village donnait de la crédibilité aux idées d'Owen.

Le paysage des chutes de Clyde, dont New Lanark fait partie, a eu une grande influence sur la carrière du peintre paysagiste écossais Jacob More, et a aussi été peint par Turner, évoqué par Sir Walter Scott et mis en vers par Wordsworth. Les chutes ont joué un rôle important dans la culture écossaise.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

Histoire et description

Histoire

New Lanark est fondé en 1785 pour tirer parti des brevets de filature du coton déposés par Richard Arkwright, qui permettait de filer dans des fabriques hydrauliques à une échelle sans précédent. Arkwright arrive en Écosse en 1783 et y rencontre David Dale, influent marchand de fil de l'ouest de l'Écosse, et agent à Glasgow de la Banque royale d'Écosse. L'importance de la puissance hydraulique à New Lanark a conduit Dale à entreprendre son propre développement, et avec l'annulation des brevets d'Arkwright en 1785, son implication prend fin.

La première fabrique de New Lanark commence à produire en 1786 et est rapidement suivie par une autre. Dale continue à construire, la troisième et la quatrième fabriques étant construites pour le métier de Samuel Crompton, capable de filer plus fin que le métier d'Arkwright. La quatrième fabrique n'est pas utilisée comme filature à l'époque de Dale, mais accueille les enfants apprentis et abrite un atelier de mécanique.

Il faut des logements pour les ouvriers. La gorge de la Clyde ne fournissant qu'une place restreinte, ceux-ci sont édifiés sous formes d'ensembles de trois ou quatre étages, plutôt que des bâtiments à deux étages en faveur dans les autres manufactures écossaises de coton. Les maisons sont de qualité supérieure à celles généralement occupées par la

classe ouvrière à cette époque. Les rapides changements techniques entraînent des augmentations de la main d'œuvre et l'ajout de nouvelles maisons, les dernières en 1798 (connue sous le nom de « Bâtiments Neufs »).

Dale était un employeur humain, qui traitait bien ses ouvriers. Il établit à New Lanark une école qui, en 1796, possède dix-huit professeurs pour 510 élèves. En tant qu'entrepreneur ayant le mieux réussi dans le coton en Écosse, il représente un exemple important.

En 1799, Robert Owen, entrepreneur gallois qui a épousé la fille de Dale, forme une société de personnes. Owen resserre la gestion de la fabrique, en introduisant de nouvelles normes de comptabilité et de discipline. Il commence à remodeler le village aux alentours de 1809. La quatrième fabrique entre en production, une maison est construite pour les apprentis, ainsi qu'une fonderie et des ateliers pour les machines.

Owen est convaincu que, en traitant ses ouvriers comme des personnes responsables de leurs actions et en les encourageant à réaliser leur dépendance mutuelle, la productivité grimperait et un esprit communautaire se développerait. Il se rend également compte qu'une main d'œuvre éduquée serait plus susceptible de réaliser ses objectifs et, en 1809, entame la construction de sa « Nouvelle Institution pour la Formation du Caractère ». Il n'obtient pas le soutien de ses associés pour ce projet mais, après plusieurs changements de partenaires, le bâtiment ouvre finalement ses portes en 1816 ; une école y est adjointe l'année suivante.

Du fait de son emplacement, sur la route de Lanark aux célèbres chutes de Clyde, les fabriques deviennent l'une des étapes des visites de l'Écosse. Le contact avec des visiteurs distingués et un haut niveau de conscience publique élargirent les idées d'Owen. Sa vision d'une société sans crime, sans pauvreté et sans misère suscite un grand intérêt dans les années suivant les guerres napoléoniennes, et cela l'encourage à écrire et à voyager pour promouvoir ses idées. En 1824, une âpre querelle avec ses associés au sujet de ses méthodes éducatives l'amène à quitter New Lanark pour développer une communauté à New Harmony, Indiana (États-Unis), d'après les idées coopératives qu'il a décrites dans son influent *Report to the County of Lanark* (1820). Cette communauté échoue, car il lui manque l'axe central fourni par une discipline de production, et Owen s'en va en 1828, quoiqu'il continue de développer et de promouvoir ses idées jusqu'à sa mort, en 1858.

La fabrique est vendue par les associés aux frères Walker en 1828, et ceux-ci continuent à y filer du coton jusqu'à ce qu'ils la vendent en 1881 à une société de personnes qui introduit la production de filets et de toile. Elle passe ensuite à la société Gourock Ropework, les plus grands producteurs mondiaux de corde et de filet, qui y fabriquent de la toile de coton et des filets jusqu'en 1968.

Description

La zone proposée pour inscription se compose du village de New Lanark et de la zone avoisinante, qui comprend des bois et plusieurs monuments mineurs. Le bien proposé pour inscription totalise 146 hectares. Il est entouré d'une zone tampon de 667 hectares.

Voici le détail de tous les principaux monuments du bien proposé pour inscription :

- Bâtiments résidentiels

1–10 Braxfield Row : Construits en 1785–1795, quatre et cinq étages, une pièce par étage.

1–8 Caithness Row et le bureau des comptables : Construits aux environs de 1792, trois étages, une pièce par étage. Le bureau des comptables a été ajouté au nord par Owen, vers 1810–1816.

9–16 Caithness Row : Un prolongement indépendant de la rangée précédente. Un abattoir, plus tard utilisé comme lavoir et toilettes, est ajouté de l'autre côté de la rue (aujourd'hui un double garage).

1–8 Double Row (Wee Row) et 9–24 Double Row : Construits avant 1799, trois étages, deux pièces par étage.

1–14 Long Row : Construits vers 1792, deux étages et un sous-sol, une pièce par étage. Des celliers et des lavoirs sont situés au sous-sol.

1–3 Mantilla Row : Bâti aux alentours de 1790, deux étages avec sous-sol, une pièce par étage.

Nouveaux bâtiments : Les bâtiments de plain-pied construits en 1798 sont remplacés douze ans plus tard par de grands logements de deux pièces par étage. Owen agrandit le bloc peu de temps après son arrivée pour abriter les écoles du dimanche, et y ajoute un fronton, un oculus et des baies en saillie aux extrémités. Au début du XIXe siècle, le clocher fut enlevé de la fabrique 1 et reconstruit ici.

1–11 Nursery Buildings et magasin : Construits en 1809 pour les apprentis les plus pauvres, mais transformés en logements familiaux peu de temps après. Ce sont des bâtiments de trois et quatre étages, avec une boulangerie de plain-pied (devenue plus tard une poste), construite vers 1850. Owen instaure autour de 1810 le magasin du village, géré par la compagnie jusqu'en 1933 et racheté alors par la société coopérative locale.

Maison de Robert Owen, Rosedale Street : L'une des deux maisons indépendantes construites pour David Dale et William Kelly. Owen y vécut de 1799 à 1808, mais sa famille s'agrandissant, il dut déménager à Braxfield House. Elle est de forme simple, de style géorgien, avec deux étages et un grenier.

Maison de David Dale, Rosedale Street : C'est la plus grande maison indépendante du village. Elle est de style similaire à celle d'Owen, mais avec trois étages.

Braxfield House : Le noyau de cette maison date du XVIIe siècle, et s'agrandit pour former un plan en U au XVIIIe siècle. Depuis 1931, c'est une ruine sans toit.

- Bâtiments publics

The Institute for the Formation of Character : Commencé en 1809, il ne sera achevé qu'en 1815. Cette maison austère compte deux étages et un grenier, avec un portail dorique central, sa seule concession aux styles contemporains du

village. Le premier étage est à l'origine divisé en grandes galeries destinées à l'étude et à l'enseignement. Quant au rez-de-chaussée, divisé en trois salles pour les tout petits, il possède des piliers de fer creux, pour le chauffage, qui donnent sur l'étage supérieur.

L'école : Bâtie en 1817, c'est un bâtiment à deux étages, avec une disposition symétrique de classes de même taille. Le sous-sol abrite des réservoirs d'eau et une chaudière pour le système d'air chauffant, similaire à celle de l'Institut.

Église de New Lanark : C'est une simple église néo-gothique datant de 1898, aujourd'hui désaffectée.

- Bâtiments industriels

Fabrique n° 1 : La construction commence sur un site située en face de la rivière Clyde en 1785, et la fabrique fonctionne dès mars 1786. Après un incendie en octobre 1788, elle est reconstruite l'année suivante. Elle mesure 47 m sur 8,20 m, et 18,3 m de haut. Trois roues hydrauliques transversales faisaient tourner 4500 fuseaux en 1793 et 6556 en 1802. Elle possède une tour à jalousies en saillie.

Fabrique n° 2 : Cette fabrique est construite en 1788 et est similaire en forme et en proportions à la n° 1.

Fabrique n° 3 : Elle est érigée aux alentours de 1790-1792 ; à cette époque, elle mesure 40 m sur 9 m, et 18,3 m de haut. Après un incendie dévastateur en 1819, elle est entièrement reconstruite à la fin des années 1820, devenant une fabrique à trois baies et charpente en fer de 37,75 m. Des arcs de brique s'élancent entre des poutrelles de fonte sur des colonnes de fonte elles aussi, et les armatures du toit présentent des poinçons en fer. C'était à l'origine la Jenny House, pour les métiers renvideurs automatiques brevetés par William Kelly. Elle était reliée par un bâtiment de trois baies à la fabrique n° 4, de construction inhabituelle : un sol en plaques de fer posées sur des poutrelles de fonte, et un toit fait de poutrelles en fonte elles aussi.

Fabrique n° 4 : Cette fabrique fut construite en 1791-1793 ; à cette époque, elle mesurait 47,5 m sur 10 m, et 21,3 m de haut. Elle ne fut équipée d'un métier renvideur automatique qu'en 1813. La structure originale brûla en 1888. Le pignon du nord subsiste en tant que pignon sud de la fabrique n° 3. En 1990, une roue hydraulique est amenée d'un autre lieu d'Écosse et installée ici.

L'atelier de mécanique et la fonderie : Construit au début du XIXe siècle, ce bâtiment sert à fabriquer l'équipement destiné à New Lanark et à d'autres fabriques écossaises. C'est l'un des plus anciens ateliers mécaniques d'Écosse. Le style néo-classique de l'Institut et de l'école se retrouve ici, avec des frontons à l'est et des élévations en pignon au nord.

La teinturerie : Ce long et bas édifice était à l'origine la fonderie de cuivre et de fer de la fabrique, construite aux environs de 1806.

Bâtiments hydrauliques : À l'origine, chacune des fabriques possède une de ces structures à deux étages, qui enjambe les canaux de fuite des roues hydrauliques, empêchant les eaux de partir à contre-courant. Seules des parties des fabriques n° 1 et 2 subsistent.

- La zone tampon

Le paysage de la zone tampon contient plusieurs éléments complémentaires du bien de New Lanark proposé pour inscription. Parmi ceux-ci des fermes, des propriétés, des bois, des ponts, etc., d'un grand intérêt historique. Il convient de mentionner la centrale de Bonnington, la première grande centrale hydro-électrique destinée à l'alimentation du public en Grande-Bretagne, qui comprend toujours deux turbines d'origine.

Gestion et protection

Statut juridique

L'ensemble du bien proposé pour inscription s'inscrit dans la zone de conservation de New Lanark, l'une des premières classées en 1973 en vertu des dispositions de la loi sur l'aménagement du territoire (monuments classés et zones de conservation) (Écosse) (*Planning (Listed Buildings and Conservation Areas) (Scotland) Act*). Au sein d'une zone de conservation, aucun bâtiment non protégé par d'autres instruments statutaires (monuments anciens, bâtiments classés) ne peuvent être démolis sans autorisation.

Au sein de la zone proposée pour inscription, on compte 27 bâtiments classés protégés en vertu de cette loi. On peut noter que pas moins de 21 d'entre eux sont protégés en tant que bâtiments de catégorie A, le plus haut niveau, reflétant le grand intérêt national de New Lanark. On compte plusieurs bâtiments classés dans la zone tampon.

Aux termes de la loi sur les anciens monuments et les zones archéologiques (*Ancient Monuments and Archaeological Areas Act*) de 1979, altérer, endommager ou détruire un monument ancien classé sans le consentement écrit du secrétaire d'État pour l'Écosse est un délit. Il y a un monument ancien (l'escalier du musée de Double Row) dans la zone proposée pour inscription et deux dans la zone tampon.

En sus de ces lois, certaines mesures de protection, particulièrement en ce qui concerne les jardins et les paysages dessinés, sont également prises aux termes de la loi écossaise sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire (Procédures sur le développement général) (*Town and Country Planning (General Development Procedures) Scotland Order*) (1992), en vertu de laquelle les promoteurs doivent consulter le secrétaire d'État pour l'Écosse lorsque sont proposés des développements susceptibles d'avoir un impact négatif sur les bâtiments classés, les monuments anciens ou les paysages et jardins historiques inscrits au registre officiel des jardins et paysages dessinés.

Gestion

Le village de New Lanark appartient au *New Lanark Conservation Trust*, à la *New Lanark Association*, au *South Lanarkshire Council*, et à vingt particuliers (auxquels des engagements précis s'appliquent).

La gestion au niveau local est placée sous la responsabilité du *New Lanark Conservation Trust*. Il s'agit d'une fondation d'utilité publique à but non lucratif, qui gère le développement du village de New Lanark et qui canalise la majorité du financement des projets capitaux.

Le *South Lanarkshire Council* est l'instance locale responsable de la structure et de l'urbanisme local, et du contrôle du développement à South Lanarkshire. Il possède aussi des pouvoirs et des devoirs en vertu du *Planning (Listed Buildings and Conservation Areas) (Scotland) Act* (1997), ainsi que des pouvoirs conférés par le *Ancient Monuments and Archaeological Areas Act* (1979).

Historic Scotland est l'organisme exécutif écossais responsable de s'acquitter des fonctions du gouvernement relatives à la protection et à la préservation du patrimoine bâti et archéologique d'Écosse. En ce qui concerne le patrimoine naturel, l'agence gouvernementale responsable est le *Scottish Natural Heritage*.

Il existe de longs antécédents d'urbanisme et de contrôle à New Lanark, à commencer par *A Future for New Lanark: a Report to the New Lanark Working Party by the Feasibility Study Team*, publié par le conseil municipal de Lanark en 1973, qui a mené à la création du *New Lanark Conservation Trust* et a établi la politique et les principes directeurs de la gestion de New Lanark depuis lors. Pas moins de 47 rapports de discussion ont été élaborés depuis 1975. Le *New Lanark Conservation Trust* a défini un plan d'activités préparé par des consultants de la KPMG, lequel sera bientôt complété par un plan de conservation, comme le requiert le fonds de la loterie pour le patrimoine écossais (*Heritage Lottery Fund*).

Il peut être pertinent, dans ce contexte, de mentionner qu'en 1996 une équipe du *New Lanark Conservation Trust* a préparé un plan d'activités et un rapport de développement pour le site du Patrimoine mondial de la mine de sel historique de Wieliczka (Pologne).

Ces plans s'inscrivent dans le système de planification de l'occupation des sols établi au Royaume-Uni par le *Town and Country Planning Act* (1947). Le plan structurel régional stratégique de Strathclyde (1995) inclut une politique indiquant New Lanark comme site d'intérêt spécial. Au niveau local, le plan local de Lanark (1983) énonce les politiques de conservation et de gestion de New Lanark, soulignant le besoin d'une politique de développement. Le document consultatif pour le plan local du bas Clydesdale (1999) se concentre sur la circulation et la nécessité d'instaurer des liens entre New Lanark et Lanark, reflétant les progrès faits depuis 1983.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La conservation et la réhabilitation de New Lanark sont en cours depuis plus d'un quart de siècle. Elles ont été guidées pendant toute cette période par l'engagement et l'expertise du *New Lanark Conservation Trust* et de ses collaborateurs. Cet effort se poursuit à ce jour et plusieurs projets sont en cours.

Authenticité et intégrité

Le degré d'authenticité des bâtiments industriels historiques et autres de New Lanark est relativement élevé. Au fil des fluctuations de la base économique et industrielle de la communauté entre 1785 et 1968 et jusqu'à sa mort définitive, de nouveaux bâtiments furent construits, d'autres furent démolis ou détruits par le feu, et beaucoup subirent des changements d'utilisation radicaux. Depuis les années 70, des recherches approfondies précèdent la restauration et la réhabilitation de ces bâtiments.

L'aspect du village est celui de son âge d'or, la première moitié du XIXe siècle, comme le confirment les archives graphiques et écrites volumineuses disponibles pour étude. On peut arguer, toutefois, que l'intégrité du village a été détruite. Cela a été un acte conscient, impliquant la démolition de beaucoup des bâtiments les plus récents : dans un certain sens, New Lanark a été figé à une époque de son histoire.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise ICOMOS-TICCIH s'est rendue à New Lanark en janvier 2001. L'ICOMOS a consulté des experts du TICCIH sur l'importance culturelle de ce bien.

Caractéristiques

New Lanark est un exemple exceptionnel de ville manufacturière liée au coton du début du XIXe siècle, dans laquelle la majorité des bâtiments originaux subsistent intacts et bien conservés. Elle est d'un intérêt tout particulier car c'est là que Robert Owen a pour la première fois appliqué son paternalisme bienveillant à l'industrie, en s'appuyant sur les actions altruistes de son associé, David Dale. C'est là aussi qu'il formula sa philosophie utopiste d'une société sans crime, sans pauvreté et sans misère.

Analyse comparative

Le peuplement industriel modèle est un phénomène propre au siècle des Lumières. L'usine à soie de San Leucio fut érigée en 1789 dans le cadre d'une ville utopique qui ne devait jamais voir le jour, Ferdinandopolis, dans le parc du palais royal de Caserte (Italie) : elle fait partie du site du Patrimoine mondial inscrit en 1997. Beaucoup d'autres virent le jour au XIXe siècle : le peuplement de la fabrique textile de Crespi d'Adda, en Italie du nord, est devenu un site du Patrimoine mondial en 1995. Autres peuplements notables de ce genre : le Grand Hornu (Belgique) des années 1830, Noisiel, près de Paris (commencé dans les années 1870) et Port Sunlight au Royaume-Uni (de 1888).

Quand Crespi d'Adda a été proposé pour inscription, le TICCIH a préparé une étude comparative des « Villages ouvriers en tant qu'éléments du patrimoine industriel », à la demande de l'ICOMOS. Celui-ci définissait un village ouvrier comme « un groupe de bâtiments résidentiels créés sur l'initiative d'un employeur dans une relation symbiotique avec les lieux de travail », et établissait certains critères pour l'évaluation des monuments de ce genre lors de leur proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Deux critères principaux ont été identifiés, par rapport à l'expression de la part des employeurs de leur souhait de fournir à leurs ouvriers des logements de qualité :

1. la taille, le nombre et le degré de confort des logements et leur disposition par rapport au schéma du peuplement ou au paysage avoisinant - c'est-à-dire la garantie, pour les ouvriers, d'un mode de vie qui assurerait qu'ils restent pour des raisons autres que purement et simplement financières ;
2. la qualité des matériaux utilisés et leur style architectural au regard d'une identité locale ou régionale.

Dans cette étude, New Lanark a été cité comme remplissant admirablement ces deux critères. L'accent a été mis sur la philosophie morale et sociale sous-tendant la création de Robert Owen, reconnue comme le paradigme de cette forme de patrimoine.

Quand cette proposition d'inscription a été examinée pour la première fois en 1987, une certaine préoccupation a été exprimée sur sa relation avec la fondation ultérieure d'Owen, New Harmony (inscrite sur la liste indicative des États-Unis). L'ICOMOS est d'avis que les deux ne sont pas comparables. New Lanark était un village textile existant, objet d'une gestion bienveillante, où Owen a eu l'opportunité de développer et de mettre ses idées morales et sociales en pratique dans un contexte industriel florissant. À l'inverse, New Harmony a été établie par Owen comme un peuplement utopiste sans aucune fondation industrielle ou économique, où il espérait être capable de créer une nouvelle sorte d'absolu moral. Faute de soutien matériel, il échoua et quitta la ville après une brève période. Les différences entre les deux peuplements sont évidentes lorsque l'on compare les édifices et les institutions qui subsistent : la monumentalité de New Lanark est totalement absente à New Harmony.

Il convient également de tenir compte de l'influence d'Owen sur les industriels et urbanistes du Royaume-Uni. La nature et la disposition de New Lanark ont conduit d'autres industriels philanthropes à suivre cet exemple, et ce mouvement a posé les fondations du travail d'Ebenezer Howard dans la création du concept de la cité-jardin.

Brève description

New Lanark est un petit village dans un magnifique paysage écossais où, au début du XIXe siècle, le philanthrope et utopiste Robert Owen a créé une société industrielle modèle. Les imposantes manufactures, les logements ouvriers spacieux et bien conçus, le digne institut éducatif et l'école attestent encore aujourd'hui de l'humanisme d'Owen.

Déclaration de valeur

La création du peuplement industriel modèle de New Lanark, où un urbanisme et une architecture de bonne qualité se sont associés à un souci des employeurs pour le bien-être et le mode de vie de leurs ouvriers, marque une étape cruciale dans l'histoire sociale et industrielle. Les croyances morales et sociales sous-tendant le travail de Robert Owen en ce lieu ont fourni la base de développements matériels et immatériels majeurs qui ont eu une influence durable sur la société humaine ces deux cents dernières années.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iv et vi* :

Critère ii Quand le nouveau système manufacturier de production de textile de Richard Arkwright fut implanté à New Lanark, la nécessité de fournir des logements et des installations aux ouvriers et aux responsables apparut clairement. C'est là que Robert Owen créa un modèle de communauté industrielle qui devait se répandre dans le monde aux XIXe et XXe siècles.

Critère iv New Lanark vit non seulement la construction de logements ouvriers bien conçus et bien équipés, mais aussi celle d'édifices publics destinés à améliorer leur bien-être spirituel et physique.

Critère vi Le nom de New Lanark est associé à celui de Robert Owen et à sa philosophie sociale dans des domaines comme l'éducation moderne, la réforme manufacturière, les conditions de travail humaines, la coopération internationale et les cités jardins, qui devait avoir une profonde influence sur les développements sociaux tout au long du XIXe siècle et ensuite.

Recommandation du Bureau

Que New Lanark soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iv et vi*.

ICOMOS, septembre 2001

Saltaire (Royaume-Uni)

No 1028

Identification

Bien proposé Saltaire

Lieu West Yorkshire, Angleterre

État partie Royaume-Uni

Date 26 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

[Il s'agit d'une version légèrement raccourcie de la déclaration de valeur figurant dans le dossier de proposition d'inscription.]

Le peuplement de Saltaire présente une valeur universelle exceptionnelle sous trois aspects : en premier lieu, il dépeint l'arrivée à maturité de la société industrielle et du système industriel. En second lieu, il représente une étape importante dans le développement d'un système formel d'occupation des sols. Troisièmement, de par son style architectural homogène, la qualité de sa construction et sa hiérarchie de construction, il présente la prééminence de la société du milieu de l'époque victorienne dans la domination impérialiste et technologique européenne, ainsi que la philanthropie paternaliste, morale et pratique caractéristique de cette société. Et tout ceci au sein d'une entité physique remarquablement complète, qui demeure une communauté vivante et active en fonctionnement.

L'urbanisation rapide de la société industrielle a jadis posé un problème, et Saltaire a fourni un modèle de solution. Ce problème, qui n'avait aucune existence tangible avant 1800, apparut en Grande-Bretagne au XIXe siècle et s'étendit rapidement, d'abord à l'Europe continentale et à l'Amérique du nord, puis au reste du monde. La création de Saltaire fut l'une des premières réponses fructueuses apportées aux problèmes de la croissance urbaine sans précédent due à l'industrialisation. Le peuplement à modèle planifié, entité socio-économique complexe et autonome, représente une étape majeure dans le développement de l'urbanisme moderne. Non seulement il représentait l'intégration des bâtiments industriels, résidentiels et municipaux et des espaces à ciel ouvert dans un cadre unifié, mais il montrait également comment ceux-ci pouvaient être érigés sur un terrain vierge, loin de la ville-mère, grâce à la « dispersion planifiée ».

Critère ii

Au milieu du XIXe siècle, la Grande-Bretagne était la première nation industrialisée du monde. Le commerce international, la colonisation et les alliances politiques en firent la première vraie « superpuissance » mondiale, même

si cela ne dura que quelques décennies. Tant que perdura sa suprématie, le développement urbain de l'époque témoigna de l'assurance, du flair technologique, de la fierté citoyenne et de la philanthropie sociale typiques de l'esprit du milieu de l'époque victorienne. Des qualités que l'on retrouve dans Salt's Mill, qui fut construit sur le modèle d'un palais italien de la Renaissance tout en étant à la pointe de la technologie industrielle. Elles sont tout aussi évidentes dans la hiérarchie ordonnée et le style architectural homogène des logements ouvriers et des édifices institutionnels. La survie de l'ensemble de Saltaire, quasiment intact, atteste de son authenticité et de la satisfaction de ce critère.

Critère iii

La ville de Saltaire, construite au milieu du XIXe siècle, constitue un ensemble architectural et technologique reflétant l'apogée de la première vague de la révolution industrielle, et ce sous deux aspects. Tout d'abord, Salt's Mill est un remarquable complexe industriel, qui présente à la fois la technologie la plus avancée de l'époque et un usage sophistiqué de réseaux de transport intégrés, afin d'optimiser les avantages géographiques de la zone. Salt's Mill est décrit comme « l'un des plus grands complexes industriels constituant une seule et même unité » ; en outre, il s'agit indiscutablement de l'une des fabriques textiles les plus grandes, les mieux conçues et, du point de vue architectural, les plus accomplies des années 1850. Deuxièmement, la construction d'un peuplement pour la force ouvrière, incluant non seulement des logements de bonne qualité mais aussi de belles installations « d'amélioration du quotidien », témoigne du paternalisme philanthropique victorien à son summum. Le fait est que William Fairbairn était le meilleur ingénieur industriel de l'époque, et que les éminents architectes Lockwood et Mawson ont conçu le peuplement comme un tout harmonieux : deux critères qui ont sans nul doute grandement contribué au succès de l'entreprise Salt.

Critère iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Au milieu du XVIIIe siècle commence à Bradford le commerce de la laine peignée, moteur d'un système de production semi-rural, mais ce n'est qu'avec l'avènement de la force motrice à la vapeur qu'il prend réellement son envol, avec pour corollaire une explosion démographique urbaine : entre 1780 et 1850, la population passe de 8500 à presque 104 000. Les conditions de vie de la main d'œuvre sont épouvantables, et l'espérance de vie, hommes et femmes confondus, dépasse à peine 20 ans, dans une ville reconnue comme l'une des plus polluées d'Angleterre.

En 1824, Titus Salt rejoint son père dans son entreprise de fabrication de laine, devenant son associé. Il parvient à filer de la laine de Donskoï de Russie, puis à filer et à tisser de la laine d'alpaga du Pérou, deux succès qui font de lui un homme riche et influent. En 1848, il devient maire de

Bradford, et s'assigne une mission : diminuer les problèmes de pollution de Bradford. Le conseil municipal refusant de prendre la moindre mesure, il décide alors de déplacer ses activités de Bradford.

Il achète à quelques kilomètres un terrain qui remplit ses critères : de l'eau douce en abondance, pour laver la laine, et d'excellentes liaisons de transport : la rivière Aire et le canal Leeds-Manchester pour l'eau, et la ligne Midland Railway pour la terre. Le site est aussi à distance presque égale des deux principaux ports, Liverpool à l'ouest et Hull à l'est. La quasi totalité des opérations est réunie sous un seul et même toit, grâce aux technologies les plus avancées de l'époque et à l'intégration verticale du processus. Les développements technologiques permettent d'ignifuger le bâtiment. Quant aux travailleurs, ils bénéficient ainsi d'un environnement plus sain, et de l'accès à la campagne.

Après avoir sélectionné pour sa nouvelle ville ce terrain situé au nord-ouest du centre-ville de Bradford, Salt engage les architectes les plus en vue de Bradford, Henry Lockwood et Richard Mawson, pour concevoir et superviser la réalisation de son plan visionnaire. Pour être sûr que le nouveau site serait conforme aux normes d'hygiène et de sécurité les plus strictes, Salt s'adjoint les services du célèbre ingénieur William Fairbairn. La fabrique, dont les travaux commencent en 1851 et qui ouvre ses portes en 1853, incorpore toutes les plus récentes innovations structurelles et mécaniques, tant dans son équipement que dans sa conception.

Titus Salt est un homme d'affaires suffisamment avisé pour veiller à ce que la construction de la fabrique soit prioritaire mais, dès celle-ci terminée, les travaux sur les premières maisons des ouvriers débutent. Jusqu'à ce qu'elles soient prêtes, les ouvriers sont amenés en train de Bradford ; même après leur achèvement, certains continuent d'ailleurs de venir de districts avoisinants.

En fin de compte, le nouveau village de Salt comporte 800 logements, organisés en larges rues, avec un grand réfectoire et des cuisines, des bains publics et des lavoirs, une résidence pour les ouvriers à la retraite, un hôpital avec dispensaire, une école et une église. On y trouve aussi beaucoup d'espaces de loisirs et de jardins ouvriers, dans le but d'améliorer le régime alimentaire des travailleurs.

Il baptise le nouveau village de son propre nom associé à celui de la rivière toute proche, les rues étant nommées d'après des membres de sa famille (mais aussi d'après la reine et le prince consort, et les architectes). Toutefois, ce geste d'autosatisfaction bien pardonnable n'enlève rien à sa réussite. Il fait preuve d'un authentique intérêt philanthropique pour ses ouvriers et parvient à leur offrir un environnement sain et sûr (sans perdre de vue pour autant, bien sûr, les bénéfices économiques qu'il en retire).

Salt et son village modèle reçoivent des louanges nationales et internationales. En 1876, lors qu'il meurt peu de temps après l'achèvement de la dernière maison du village, beaucoup lui rendent hommage, des plus humbles aux plus puissants, et son cortège funèbre rassemble quelques 100 000 personnes, massées sur son passage.

Après son décès, l'entreprise est reprise par trois de ses fils, mais les bénéfices chutent, tant et si bien que, en 1892, c'est le dépôt de bilan. Quatre hommes d'affaires de Bradford

rachètent la fabrique et le village en 1893, l'un d'entre eux (James Roberts) devenant seul propriétaire en 1899. En 1918, Roberts vend ses avoirs, pour 2 millions de livres, à un autre consortium, qui se reforme en 1923 sous le nom de Salts (Saltaire) Ltd. Le village est vendu en 1933 au Bradford Property Trust, ce qui permet pour la première fois à ses habitants d'acheter les logements qu'ils occupent.

Après l'expansion des affaires dans l'entre-deux-guerres et des opérations florissantes pendant la Seconde Guerre mondiale, la fabrique décline progressivement, pour finalement fermer en 1986. Beaucoup des principaux édifices sont inutilisés et tombent en désaffection, ce qui porte préjudice au village tout entier. La formation de la *Saltaire Village Society* en 1984 s'accompagne des premiers réels efforts de régénération de la zone. La fabrique elle-même est rachetée en 1987 par Jonathan Silver, dont l'enthousiasme et l'imagination en font un pôle culturel majeur.

Description

- Le village

Le village est disposé en damier, de façon à tirer le plus grand parti possible du terrain. Dans la première phase, les rues étaient organisées selon une orientation nord-sud, celles de la seconde allant de l'est à l'ouest. La quasi totalité des édifices publics et communautaires s'élève le long de Victoria Road, qui mène à la fabrique.

- Logements

Les maisons, construites entre 1854 et 1868, sont de beaux exemples de maisons d'ouvriers du XIXe siècle. Toutes sont faites de pierre de taille équarrie, avec des toits d'ardoise, chacune disposant de sa propre alimentation en eau et en gaz et de toilettes à l'extérieur. Elles sont de tailles variées, allant du modèle à quatre pièces et un étage à des demeures bien plus grandes avec des jardins, destinés aux responsables. Elles sont toutes en terrasse, afin que la lumière et l'air puissent pénétrer et les eaux usées être évacuées sans passer par les maisons. Le rythme monotone des façades des maisons à un et deux étages est interrompu par l'insertion de bâtiments de trois étages, conçus pour accueillir les célibataires.

La conception et la disposition des logements se développa au fil de la construction des groupes successifs, pour se terminer sur la dernière phase en 1869, avec la construction le long d'Albert Road de 22 grandes propriétés bien aménagées, aux détails plus élaborés et aux jardins plus vastes, réservées aux hauts dirigeants de la société et aux notables comme le ministre de l'Église congrégationaliste, le greffier de l'État civil et le corps enseignant. Le n° 1 d'Albert Road est la seule maison individuelle du village, occupée en 1871 par le chef comptable de la société.

- Salt's Mill

La fabrique de Salt's Mill est un édifice imposant, dans un superbe style italianisant. Elle donne par-devant sur l'ancienne ligne Midland Railway et, par-derrière, sur le canal Leeds-Liverpool, approximativement parallèle à la rivière Aire.

Toute la structure est en pierre, avec une charpente interne de brique et de fonte, pour minimiser les risques d'incendie. Le matériau principal est un grès local équarri, avec encadrement de baie en pierre de taille et pierre, un revêtement de brique rouge, un toit en croupe en ardoise du pays de Galles, et une corniche à consoles. L'entrée et les bureaux, sur Victoria Road, composent un bloc de deux étages, avec un sous-sol, à gauche, imposé par le dénivelé du terrain. La façade se compose de vingt baies symétriques, avec deux baies en saillie placées symétriquement. Le fronton de trois d'entre elles comporte un portail géant, doté d'un arc en plein cintre s'élevant jusqu'au premier étage ; il est surmonté d'une grande tourelle avec un fronton segmentaire et des volutes. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont en plein cintre, avec des vousoirs rustiqués ; celles du premier sont dotées d'un linteau cintré.

Le bâtiment principal s'élève sur quatre étages, avec un plan en T ; dans les angles, des remises plus basses s'étendent vers l'est. La façade sud mesure approximativement 166 m de long sur 22 m de haut, et consiste en soixante baies organisées symétriquement, avec une paire de baies en saillie dotées d'ouvertures en plein cintre au rez-de-chaussée. Deux tours carrées adossées, également placées symétriquement de chaque côté des baies en saillie, se projettent au-dessus des rebords du toit et sont percées de paires d'ouvertures en plein cintre ; elles sont surmontées de toits en croupe.

Les trois étages de la façade sont ponctués de fenêtres à linteau cintré, reliées par des corniches d'étage au niveau de l'appui, tandis que les fenêtres du rez-de-chaussée présentent des arcs en plein cintre avec des vousoirs en pierre rustiquée, et sont également reliées par une corniche d'étage. Une corniche de larmier à consoles surmonte l'ensemble de la composition, et un parapet relie les baies centrales et les tours.

La structure du toit est d'une conception complexe, composé d'entretoises de fonte et de tiges en fer forgé qui, à la différence des étages inférieurs, n'ont pas nécessité de colonnes décoratives en fonte pour les soutenir. Le résultat est un très grand espace d'un seul tenant, considéré comme le plus grand au monde à l'époque de sa construction.

La cheminée de la fabrique, décalée vers l'est, domine la façade principale de toute la hauteur de ses 68 mètres. Elle est faite de pierre équarrie et s'effile vers le haut à partir d'une base carrée, avec des écoinçons en pierre rustique et une corniche sur de grandes consoles carrées.

L'énergie est assurée par deux moteurs à vapeur conçus par William Fairbairn, avec dix chaudières souterraines, un arbre de transmission souterrain et un arbre de transmission et des courroies droits. Les arbres de transmission et autres machineries étaient en sous-sol, de façon à minimiser les risques de blessure. Le grand réservoir souterrain alimentant les moteurs et les chaudières était partiellement approvisionné par l'eau de pluie.

- New Mill

New Mill, œuvre de Lockwood et Mawson, se dresse sur le site de l'ancienne fabrique Dixon Mill. D'autres ajouts lui

ont été apportés en 1871. Les matériaux de construction sont similaires à ceux de Salt's Mill, et le bâtiment se compose de deux blocs de quatre étages, avec des blocs plus bas attachés au nord et à l'est. Le plus grand bloc, parallèle au canal, est orienté au sud, et compte 28 x 4 baies de fenêtres à châssis industriel. L'autre bloc, situé à l'ouest du groupe, compte quatorze baies de fenêtres, avec des linteaux segmentaires sur sa façade occidentale. Entre les deux blocs s'élève la cheminée ornée, sur le modèle du campanile de l'église de Santa Maria Gloriosa dei Frari, à Venise. C'est une tour carrée, aux panneaux en retrait à arc en plein cintre associés par paires, au-dessus desquels se trouvent trois ouvertures à jalousie, en arc léger, avec des larmiers. Une lanterne octogonale dotée d'ouvertures en plein cintre surmonte une corniche à consoles.

- Le réfectoire

Construit en 1854, ce fut le premier bâtiment achevé après la fabrique principale. Son rôle était de fournir des repas bon marché aux ouvriers qui devaient voyager – 600 petits déjeuners et 700 dîners par jour. Il servait également de salle d'école et de salle de réunion, et accueillait les services religieux jusqu'à ce que des bâtiments dédiés soient érigés dans le village. Il se trouve face au complexe industriel, auquel il était jadis relié au moyen d'un tunnel sous la route. C'est un bâtiment d'un seul étage fait de pierre équarrie, avec des revêtements en pierre de taille et un toit en croupe en ardoise du pays de Galles. L'élévation sur Victoria Road compte sept baies, dont une centrale formant l'entrée et surmontée des armoiries des Salt.

- Autres bâtiments

L'église congrégationaliste (aujourd'hui église protestante unie) (1856-1859), face au complexe industriel principal, est une structure élaborée de style italianisant. Elle comporte une nef sans allée et un portique semi-circulaire, avec une tour ronde à l'est, supportée par des colonnes corinthiennes géantes ; au-dessus, huit colonnes soutiennent le dôme. L'intérieur possède des pilastres scagliola bleu sombre, un plafond à caissons richement décoré, et des bancs d'église en chêne pour 600 personnes.

L'hospice de style italianisant (1868) forme un groupe en U autour d'Alexandra Square, l'un des quelques espaces publics que compte le village. Il se composait à l'origine de 45 maisons individuelles, chacune dotée d'un four, d'une chaudière, d'un cellier et d'une chambre ; quatre ont été absorbées par l'expansion de l'hôpital et du dispensaire. Elles alternent maison à un et deux étages.

L'hôpital (1868) comptait à l'origine deux étages et neuf lits, mais il fut progressivement agrandi dans la première moitié du XXe siècle, et il compte aujourd'hui 47 lits. Sa façade asymétrique comporte onze baies, en style italianisant ordonné. La façade gauche, sur Saltaire Road, présente une baie centrale élaborée, au tympan orné de feuillage et des armoiries des Salt.

L'école (1869) est un édifice d'un étage comptant trois pavillons à frontons reliés par une tour et une colonnade ouverte à trois baies. La partie centrale est dotée d'une section centrale en saillie, surplombée d'un clocher élaboré, orné de figures sculptées représentant un garçon, une fille et

un globe terrestre. Elle a été conçue pour accueillir 750 enfants, avec séparation des garçons et des filles.

L'institut (1867-1871) est un bâtiment symétrique en T, avec deux étages et un sous-sol. Sur la façade avant, une baie centrale en saillie s'orne de tours carrées élaborées et d'un toit pyramidal. Devant le bâtiment, deux grands lions sculptés représentent la Guerre et la Paix. Il abritait à l'origine une salle de conférences pour 800 personnes, une salle plus petite pour 200, une bibliothèque, une salle de lecture, une salle de jeux, une salle de billard, une salle d'exercice, un gymnase, une armurerie, une cuisine et des salles de réunion.

Roberts Park (1871) est un espace paysager de 6 hectares, avec un terrain de cricket, une promenade, un kiosque à musique, des salles de rafraîchissements et des installations pour la baignade et le bateau.

Gestion et protection

Statut juridique

La zone tout entière a été classée zone de conservation en vertu des dispositions du *Civic Amenities Act (1967)*. La quasi totalité des bâtiments et structures compris dans la zone est classée aux termes des dispositions du *Planning (Listed Buildings and Conservation Areas) Act (1900)* : l'Église en classe I, l'institut, l'école et Salt Mill en classe II*, et les autres biens (environ 800) en classe II. Roberts Park est en classe II dans le Registre des parcs et jardins d'intérêt historique spécial.

Toutes ces formes complémentaires de protection légale impliquent la nécessité d'une autorisation de l'autorité locale d'urbanisme pour toute forme de développement. Il existe, au niveau du gouvernement, une procédure d'appel en cas de refus d'autorisation.

Gestion

Les biens composant cette proposition d'inscription appartiennent à des propriétaires variés. On compte parmi eux les autorités locales, l'autorité locale responsable de l'hygiène, des services privés d'intérêt public (voies navigables, chemins de fer), les autorités religieuses et des propriétaires privés (pour l'ensemble des logements résidentiels, des magasins et des quatre maisons de retraite).

L'autorité locale d'urbanisme est le *City of Bradford Metropolitan District Council*, qui a élaboré un plan de développement unitaire (UDP, *unitary development plan*), comme l'exige la législation sur la planification de l'occupation des sols. Ces plans font l'objet d'examen réguliers et d'une vaste consultation du public. L'UDP actuel de Bradford a été adopté en 1998 et doit être révisé en 2001. Il contient des politiques spécifiques en matière de conservation, notamment en ce qui concerne les zones de conservation et les bâtiments classés. Le couloir Saltaire-Shipley fait partie des deux zones identifiées comme zone de régénération, dans laquelle la conservation du patrimoine construit et l'encouragement de la gestion du tourisme comptent parmi les grandes préoccupations identifiées.

Quoique l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial ne s'accompagne pas de contrôles statutaires supplémentaires

en vertu de la législation britannique, le gouvernement central n'en reconnaît pas moins la nécessité de leur assurer une protection supplémentaire. Les autorités d'urbanisme locales doivent donc formuler pour ces biens des politiques spécifiques. La note d'orientation sur l'urbanisme du gouvernement central (PPG) 15 (*Planning and the historic environment*) exige que des plans de gestion soient mis au point pour les sites du Patrimoine mondial.

Un projet de plan de gestion a été préparé pour Saltaire, sur la base des *Orientations concernant la gestion des sites du Patrimoine mondial* (Feilden et Jokilehto) et des plans de gestion élaborés pour d'autres sites britanniques appartenant au Patrimoine mondial. Le plan vise à :

- établir un forum d'expression pour les propriétaires de sites à Saltaire et ceux qui jouissent de droits de gestion sur ceux-ci ;
- identifier les incidences et les degrés de vulnérabilité du patrimoine culturel de la région ;
- constituer un document de travail exhaustif et souple, écrit dans un style clair et concis, et faisant la place à un développement permanent ;
- produire une stratégie de protection de la valeur du site à la fois réaliste et réalisable, qui sera mise en œuvre de façon raisonnable et durable ;
- identifier et examiner le statut et l'efficacité des mesures prises actuellement sur le site pour protéger et améliorer le statut et la valeur particulière de la zone ;
- élaborer de nouvelles stratégies de protection et de mise en valeur de Saltaire.

Le dossier de proposition d'inscription contient un plan indiquant la zone tampon autour du bien proposé pour inscription, laquelle a la forme d'un cercle. L'ICOMOS suggère que cette délimitation, bien qu'appropriée, soit reconsidérée de façon plus réaliste afin de prendre en compte des éléments tels que les routes et les limites du district.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Au milieu des années 80, l'état de conservation de bon nombre des édifices de Saltaire, y compris Salt's Mill et New Mill, s'était détérioré de façon alarmante, et beaucoup des bâtiments du village étaient en mauvais état. La première mesure prise pour régénérer la zone fut la création de la *Saltire Village Society* en 1984. Feu Jonathan Silver, qui racheta Salt's Mill en 1987, y fit une contribution majeure. Il établit à Salt's Mill une galerie d'art, et parvint à attirer des locataires qui entreprirent des projets de réhabilitation appropriés et imaginatifs.

En 1989, le *City of Bradford Metropolitan District Council* et le *English Heritage* établirent le programme de la ville de Saltaire. Celui-ci stipulait des subventions, à hauteur de 40 %, pour la restauration des caractéristiques originelles et la réparation des biens. Ce programme se déroula avec succès pendant sept ans ; il a récemment été remplacé par un programme de partenariat sur la zone de conservation.

Le prix Europa Nostra de préservation et de mise en valeur, le plus prestigieux des prix de conservation européens, a été décerné au village en 1997, ce qui atteste du succès de ces efforts.

Authenticité et intégrité

L'authenticité des bâtiments de Saltaire a été maintenue à un niveau très élevé. À la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, il n'y a eu que peu de modifications au-delà de celles requises pour la mise en œuvre de procédés industriels plus performants. Depuis la fin des activités industrielles, au milieu des années 80, tout le complexe a fait l'objet d'un programme intensif de réhabilitation et de préservation réfléchies.

L'intégrité de Saltaire en tant que village industriel modèle est totale : en effet, il n'y a eu aucun changement dans sa disposition et son aspect depuis le début des travaux, dans les années 1850.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise ICOMOS-TICCIH s'est rendue à Saltaire en janvier 2001. L'ICOMOS a consulté les experts du TICCIH sur l'importance culturelle de ce bien.

Caractéristiques

Saltaire est un exemple exceptionnellement complet et bien préservé de village industriel du milieu du XIXe siècle. C'est une illustration remarquable de l'approche philanthropique de la gestion industrielle typique de cette période, dont la valeur est encore accentuée par la qualité des solutions adoptées en matière d'architecture et d'ingénierie.

Analyse comparative

Le concept et la réalisation de Saltaire reposent sur les logements ouvriers fournis par Sir Richard Arkwright et d'autres propriétaires industriels dans la vallée du Derwent, et par le développement plus idéaliste de New Lanark, œuvre de Robert Owen. Saltaire représente la tradition du développement philanthropique paternaliste prôné par quelques producteurs de textile éclairés à son point culminant. Il a été le modèle de développements similaires, au Royaume-Uni et ailleurs, plus particulièrement aux États-Unis. En Italie, la disposition de Crespi d'Adda (inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1995) s'inspire directement de Saltaire, un fait reconnu par l'adoption d'un nom de forme similaire, combinant celui du propriétaire avec celui de la rivière traversant le site.

L'étude comparative du TICCIH sur les « Villages ouvriers en tant qu'éléments du patrimoine industriel » (1995) a posé certains critères d'évaluation de ce type de monuments dans le cadre de leur éventuelle inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Deux grands critères ont été identifiés :

1. la taille, le nombre et le confort des habitations, et leur disposition par rapport au schéma de peuplement ou au paysage environnant – c'est-à-dire la garantie pour les ouvriers d'un mode de vie qui assurerait qu'ils restent, mais pour des raisons autres que purement financières ;

2. la qualité des matériaux utilisés et leur style architectural au regard d'une identité locale ou régionale.

Saltaire remplit pleinement et indiscutablement ces deux critères.

Par rapport aux autres complexes de ce type de la seconde moitié du XIXe siècle, Saltaire est remarquable par son caractère complet et son intégrité. Il a également eu une influence prépondérante sur les développements urbanistiques au Royaume-Uni, influence qui transparait dans le mouvement de la cité-jardin de la fin du XIXe siècle, lequel devait à son tour avoir un profond impact à l'échelle internationale.

Brève description

Saltaire est un village industriel complet et bien préservé datant de la seconde moitié du XIXe siècle. Ses fabriques textiles, ses bâtiments publics et ses logements ouvriers sont bâtis dans un style harmonieux, d'une grande qualité architecturale, et le plan subsiste intact, recréant une image vivante du paternalisme philanthropique de l'époque victorienne.

Déclaration de valeur

Le village industriel de Saltaire est un exemple exceptionnel du paternalisme philanthropique du milieu du XIXe siècle, qui a eu une profonde influence sur les développements de la planification industrielle et de l'urbanisme, au Royaume-Uni et au-delà. Il subsiste sous une forme complète et bien préservée, témoignage de la fierté et de la puissance des industries fondamentales comme celles du textile dans l'économie britannique et mondiale du XIXe et du début du XXe siècle.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii Saltaire est un exemple exceptionnel et bien préservé de ville industrielle du milieu du XIXe siècle, dont la disposition devait exercer une influence majeure sur le développement du mouvement des « cités jardins ».

Critère iv La disposition et l'architecture de Saltaire reflètent admirablement le paternalisme philanthropique du milieu du XIXe siècle, ainsi que le rôle prépondérant que joua l'industrie textile dans le développement économique et social.

Il conviendrait de demander à l'État partie de fournir un plan présentant une zone tampon révisée, comme l'a suggéré l'ICOMOS.

Recommandation du Bureau

Que Saltaire soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv*.

Tsodilo (Botswana)

No 1021

Identification

<i>Bien proposé</i>	Tsodilo
<i>Lieu</i>	District de Ngamiland nord-ouest du Botswana
<i>État partie</i>	Botswana
<i>Date</i>	19 juin 200

Justification émanant de l'État partie

Tsodilo, site géologique de première importance dans le désert du Kalahari, est aussi appelé le « Louvre du désert » en raison de la qualité et de la quantité d'art rupestre contenu dans une zone de 10 km² seulement. Les vestiges archéologiques sont d'une très grande valeur. Le lieu offre une occasion unique de comprendre les traditions, les cultures et les technologies du peuple de la région du Kalahari depuis les temps immémoriaux jusqu'à nos jours.

D'un point de vue géologique, Tsodilo offre une rare opportunité d'observer l'une des plus anciennes formations rocheuses qui constituent la croûte terrestre, car sa roche très ancienne, soulevée par les forces tectoniques, a résisté à des millions d'années d'usure et d'érosion. Le site associe maints aspects de l'histoire de la terre à l'histoire culturelle de l'humanité. Il témoigne de l'interaction entre les processus géologiques qui se sont déroulés sur plus d'un milliard d'années et les activités humaines sur des dizaines de milliers d'années, en particulier celles appliquées aux minéraux.

L'archéologie du site conserve la mémoire de l'évolution chronologique des activités humaines et de l'évolution environnementale sur au moins 100 000 ans. L'art rupestre constitue un élément de ce témoignage remarquable. Avec plus de 4 500 peintures et de nombreuses gravures, il offre un éclairage frappant des premières perceptions de cet environnement tout en donnant une expression artistique aux modes de vie contemporains. Tsodilo possède l'une des plus fortes concentrations d'art rupestre au monde. À ce titre, il est d'un intérêt international majeur. C'est aussi la plus grande concentration de ce type d'ouvrage au Botswana. L'accent sur les grands herbivores rappelle la langue métaphorique du peuple San, indiquant que, si la symbolique de l'art rupestre reste obscure, elle est néanmoins de nature religieuse. Quelle qu'ait été l'intention originale des artistes, leur art a inspiré des interprétations modernes ; il est utilisé aujourd'hui, par exemple pour la conception de timbres-poste.

Critère i

L'archéologie met aussi en lumière la technologie, les échanges et des éléments importants du mode d'occupation du territoire. Les études archéologiques s'étendent de l'âge de la pierre aux sociétés traditionnelles, démontrant non seulement l'ancienneté mais aussi la diversité des occupations humaines. Les sites consistent en grottes, abris sous roche, campements saisonniers et villages ; leurs stratifications contiennent des vestiges paléo-environnementaux et des successions de cultures. En particulier, les grottes et les abris sous roche révèlent l'existence d'un phénomène relativement rare au Botswana, à savoir la réutilisation de lieux sur une longue période. L'association de témoins naturels et des fruits de l'activité humaine en dépôts stratifiés démontre l'interaction des hommes et de l'environnement dans l'espace et dans le temps.

Critère iii

Tsodilo est unique en ce qu'il se distingue du reste de l'Afrique du sud par ses modes d'occupations de l'âge du fer et par leur organisation spatiale. Tsodilo défie les stéréotypes, qu'ils soient aborigènes ou Bantous.

Critère v

Les traditions parlent de Tsodilo comme du lieu de vie de toutes les créatures et plus particulièrement des esprits de chaque animal, oiseau, insecte et plante de la création. Bien que l'interprétation et la datation exactes de l'art rupestre soient incertaines, l'art lui-même atteste clairement de la longue tradition spirituelle du site, une tradition qui se perpétue au travers des pratiques des !Kung et des visites de pèlerins venus de l'ouest, parfois d'assez loin.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. C'est aussi un *paysage culturel* aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

En l'état actuel des connaissances, la présence des premiers occupants de Tsodilo remonte probablement à l'âge de la pierre moyen, il y a environ 100 000 ans ou même plus. Une présence est datée à environ 70 000 avant notre ère. En général, la réutilisation d'un site sur une longue période semble refléter la présence de petits groupes mobiles campant pour des périodes courtes ou saisonnières, par exemple pour la cueillette des fruits du mongongo (*Ricinodendron rautanenii*). Le quartz trouvé localement ainsi que des pierres importées sont utilisées pour la fabrication d'outils à l'âge de la pierre moyen et supérieur. L'utilisation de matières premières importées suggère l'existence de contacts et d'échanges entretenus à Tsodilo pendant des dizaines de milliers d'années. L'âge de la pierre moyen est marqué par l'apparition de grandes lames de pierre. Tsodilo est unique dans le témoignage d'une pêche importante de poissons d'eau douce dans une région devenue aride mais où, jadis, coulaient des fleuves. Des

arrêtes de poissons ont probablement servi de pointes pour des harpons. La fabrication d'outils en os à Tsodilo remonte vraisemblablement à 40 000 ans.

Les objets en pierre et en arrête se font plus rares à la fin de l'âge de la pierre (vers 30 000 avant notre ère). L'apparition des œufs d'autruche dans les dépôts archéologiques indique le développement d'une nouvelle stratégie pour procurer une autre ressource pour l'alimentation et la fabrication d'objets. En particulier, la tradition de la fabrication de perles en coquilles d'œuf d'autruche est née à cette période et se poursuit actuellement. Jusqu'à vers l'an 600 de notre ère, les hommes de Tsodilo vivaient exclusivement de la chasse, de la pêche et de la cueillette.

Au VIIe siècle, l'évolution des technologies, des modes de vie et de l'occupation s'accélère cependant avec l'introduction de la métallurgie du cuivre et du fer. Cette période est également marquée par l'introduction de l'élevage. Il s'est alors produite une interaction entre les groupes humains de la fin de l'âge de la pierre vivant de la cueillette et les sociétés agricoles et pastorales du début de l'âge de fer. Les établissements humains ont pris la forme de structures sociales originales. Divuyu est le site le plus riche découvert à ce jour dans le sud de l'Afrique, pour cette période. Les perles de cuivre et de fer, les bracelets et autres ornements y sont produits en grande quantité. Le fer, provenant d'un gisement situé à 40 km seulement et le cuivre, venant probablement du sud du Zaïre ou du nord-est de l'Afrique du sud, étaient importés et travaillés sur place. À la fin du premier millénaire, Nqoma possède une grande variété de bijoux en métal sans égal avec tous les autres sites connus du sud de l'Afrique.

Sur les deux sites de Divuyu et Nqoma, on trouve des fondations de maisons et des fosses à détritiques révélant la présence de sociétés vivant de l'élevage dès les VIIe et VIIIe siècles de notre ère. La culture du sorgho et du millet complétait l'alimentation. Des moutons et des chèvres vinrent compléter les maigres troupeaux que possédaient déjà les groupes vivant de la cueillette. Ils avaient une production souvent élaborée de poteries à usage domestique et pour l'ornementation. Les hommes pratiquèrent l'exploitation extensive de la spécularite du VIIIe au IXe siècle et jusqu'au XIXe siècle. La production était très importante, contribuant sans doute à la prospérité du peuple de Nqoma qui se manifestait par l'abondance de bijoux et l'importance du cheptel qu'ils possédaient. Les richesses de la culture de l'âge du fer à Tsodilo se sont maintenues jusqu'au XIIIe siècle, époque à laquelle Nqoma connut un déclin, probablement dû à la sécheresse ou à la guerre. Aucun autre objet ne semble avoir été importé dans la région de Tsodilo avant que le commerce européen, venu par l'Atlantique, n'exerce une influence au XVIIIe siècle. Tsodilo se trouva sur la route commerciale du Portugal avec le Congo et l'Angola.

Historiquement, la région de Tsodilo était occupée par les N/hae, qui la quittèrent au milieu du XIXe siècle. Sa première apparition sur les cartes date de 1857, d'après des informations recueillies par Livingstone au cours de sa campagne d'exploration de 1849 à 1856. Dans les années 1850, les premiers groupes à cheval connus, les chasseurs d'ivoire Griqua, traversèrent la région. Les !Kung arrivèrent dans la région et réalisèrent au moins quelques-unes des peintures, peut-être celles qui représentent des cavaliers.

L'art rupestre fut porté à la connaissance de l'occident en 1907 par le géologue allemand Siegfried Passarge.

Les deux communautés locales aujourd'hui présentes, les Hambukushu et les !Kung, ne sont arrivées dans la région que vers 1860. Elles possèdent néanmoins toutes les deux des mythes de la création associés à Tsodilo, et leurs croyances traditionnelles impliquent le respect de Tsodilo en tant que lieu de culte peuplé des esprits ancestraux. La spiritualité du lieu a été révélée aux étrangers, notamment par les écrits de Laurens van der Post, en particulier dans *The Lost World of the Kalahari* (1958). Aujourd'hui, les églises locales et les médecins traditionnels viennent à Tsodilo pour prier, méditer et soigner. La plupart des visiteurs viennent en pèlerinage, pour des raisons religieuses.

Description

Tsodilo est situé dans le nord-ouest du Botswana, près de la frontière namibienne. Il est formé d'un socle massif ancien de roches quartzites, qui est bordé d'anciennes dunes à l'est et du lit d'un lac fossilisé à l'ouest. Ces petits monts résiduels et dénudés appelés *inselbergs* s'élèvent au-dessus de terres basses et érodées dans une région aride et chaude. Les dunes environnantes sont couvertes d'arbres et de savane. Le cadre naturel et les formations rocheuses multicolores, associés au grand nombre de peintures, donnent au lieu une qualité iconographique immédiatement comparable à Uluru au centre de l'Australie. Trois des *inselbergs* forment un ensemble rectangulaire de plus de 3 km sur 10 km; le quatrième, plus petit, se trouvant à 2,1 km au nord-ouest. Il ont reçu une dénomination particulière liée à leur hauteur, leur forme et leur relation dans l'espace ; on les appelle les monts *Male*, *Female*, *Child* et *Grandchild*. *Male*, culminant à 400 m au-dessus du niveau de la mer, est le mont le plus élevé du Botswana. L'ensemble rocheux est visible du fleuve Okavango qui coule à environ 40 km au nord-est.

Les grottes et les abris sous roche sont l'une des principales ressources d'affleurement rocheux pour les hommes. Les fouilles de ces lieux livrent très souvent - mais pas nécessairement - des traces d'occupations successives ininterrompues, certaines datant d'environ 100 000 ans (âge de la pierre moyen). Elles indiquent des utilisations répétées, la densité des objets semblant refléter les visites, peut-être saisonnières, de petits groupes mobiles. À l'abri *White Painting Shelter* de Tsodilo, par exemple, les fouilles ont mis au jour une stratigraphie de 7 mètres de profondeur prouvant une utilisation remontant à plus de 100 000 ans.

Les fouilles de Divuyu et Nqoma révèlent deux établissements d'une importance particulière, datant du premier millénaire de notre ère. Divuyu est implanté sur un col au sommet du mont *Female* et Nqoma est situé sur un plateau en contrebas. Des constructions communales et des habitats se trouvent au centre du col, flanqués de fosses à détritiques et peut-être d'un lieu d'inhumation. On retrouve à peu près le même plan d'occupation à Nqoma. Les sites de Tsodilo ne partagent pas la même occupation de l'espace que les autres établissements humains du sud de l'Afrique. Ils suggèrent en revanche des similitudes avec l'organisation spatiale des villages de la « ceinture matrilineaire » de l'Afrique centrale.

Les peintures rupestres sont souvent de taille imposante et visibles de loin. La plupart ont été exécutées à l'ocre rouge tiré de l'hématite que l'on trouve dans la roche locale. Une grande partie des œuvres en rouge sont d'inspiration naturaliste et d'exécution schématique. Dans le dossier, elles sont décrites comme étant « des dessins saisissant le caractère essentiel des créatures dépeintes ». Les œuvres rupestres sont présentes dans la totalité de l'ensemble rocheux. Nombre de dessins ont été exécutés sur des panneaux relativement petits et isolés, contrairement aux grandes frises qui existent ailleurs dans la région. Par comparaison avec les styles naturalistes rencontrés en Namibie, au Zimbabwe et en Afrique du Sud, les peintures de Tsodilo sont plus schématiques. Elles se caractérisent par divers symboles géométriques, un traitement original de la représentation humaine et l'exagération des proportions corporelles de nombreux animaux. Globalement, du point de vue du style et du contenu, l'art rupestre de Tsodilo se rapproche davantage des peintures et antiquités similaires de la Zambie et de l'Angola au nord et au nord-est que des pays voisins : Namibie, Zimbabwe et Afrique du Sud.

Les animaux sauvages représentés sont généralement des « grands gibiers » tels que la girafe et le rhinocéros, le bétail étant représenté assez tardivement. Certaines représentations se limitent au dessin de la silhouette, différence de style qui semble liée à certains animaux, par exemple le zèbre et l'éléphant. Les représentations ou les abstractions humaines insistant par exemple sur les caractères sexuels sont fréquentes. Il y a cependant une grande proportion de dessins géométriques, des lignes et des grilles s'insérant dans des formes ovales, circulaires ou rectangulaires. Dans le sud de l'Afrique, ces graphiques, apparemment symboliques, sont rares dans l'art de l'âge de la pierre.

Une série particulière de peintures blanches ne se retrouvent qu'en douze sites, parfois peintes au-dessus d'œuvres en rouge, mais jamais l'inverse. Les animaux peints en blanc sont plus rares et comportent davantage d'espèces domestiques que ceux représentés en rouge. Les silhouettes humaines sont fréquentes, de même que les dessins géométriques.

L'art en général est difficile à dater avec précision, bien qu'une partie puisse remonter à deux mille ans et plus. Les peintures représentant le bétail sont datées entre 600 et 1200 de notre ère, puisque l'introduction du bétail à Tsodilo remonte au VI^e siècle. L'art géométrique semble être apparu aux environs de l'an 1000. Les dernières peintures sont datées du XIX^e siècle d'après la tradition orale. Certaines peintures blanches semblent représenter des cavaliers montés sur leurs chevaux, inconnus à Tsodilo jusque dans les années 1850, ce qui pourrait indiquer la date des dernières réalisations. En ce qui concerne les peintures blanches, les animaux domestiques sont certainement de facture relativement récente.

Des creux arrondis ou allongés ménagés dans la roche, un phénomène courant sur tout le continent, sont particulièrement abondants à Tsodilo. Un groupe, que l'on interprète comme les traces d'empreintes d'animaux, s'étend sur plusieurs centaines de mètres. C'est l'une des plus grandes manifestations de ce type au monde. Tout aussi difficiles à dater que le reste, ces creux pourraient remonter à la fin de l'âge de la pierre, il y a environ deux mille ans.

L'activité minière dans les montagnes pour l'extraction de l'ocre, de la spécularite et des pierres vertes à usage décoratif est impressionnante. Il est clair que les mines ont été exploitées avant la colonisation.

Gestion et protection

Statut juridique

La loi de 1970 sur les monuments et les vestiges prévoit une meilleure préservation des monuments anciens, des ouvrages anciens, des vestiges et autres objets d'intérêt ou de valeur scientifique, historique, archéologique ou esthétique. Tsodilo a été déclaré monument national en 1927 dans le cadre d'une version antérieure de cette loi.

Tsodilo est une zone de conservation, (aucune information n'est cependant fournie quant à la signification générale ou la portée juridique de cette expression au Botswana).

Tsodilo est également visé par la loi de 1967 sur les recherches anthropologiques, la loi de 1967 sur les parcs nationaux et la loi de 1968 sur les tribus.

Gestion

Ce site est la propriété du gouvernement, contrôlée par le conseil de la région de Tawana et gérée par le musée national du Botswana. La zone proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, comprenant la zone principale et les zones tampon (respectivement 4800 ha à clôturer, et 70 400 ha) seront donnés à bail au musée national du Botswana.

Le plan de gestion des monts de Tsodilo : Programme de mise en œuvre (20 février 1994) a été révisé et amendé en 1999. Il s'agit essentiellement d'un plan de gestion moderne, basé sur les principes de conservation généralement admis, mais qui prend en compte son contexte particulier, par exemple une politique nationale de développement des zones rurales visant à améliorer la qualité de vie de leurs habitants. L'un des principes de base est que Tsodilo est avant tout une zone de patrimoine et ensuite seulement une zone d'habitation. De même, le programme protège les droits traditionnels et favorise les utilisations traditionnelles des sols. La population en surnombre sera encouragée à quitter la zone pour s'installer ailleurs, mais toute perte financière ou autre occasionnée à la communauté par le plan de gestion devra être compensée. De plus, il prévoit une action pédagogique auprès des populations afin qu'elles puissent apprendre à connaître et apprécier leur patrimoine et en profiter sans le dégrader. Les activités sur le site sont donc contrôlées et limitées. La surveillance constante du site permet d'intervenir à temps et à bon escient.

L'évaluation du plan de gestion réalisée en août 1995 recommande que le site soit proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial et qu'à cette fin le Botswana signe la Convention de 1972. Les raisons invoquées étaient : « l'aide au développement du tourisme, la collecte de moyens financiers supplémentaires et l'obtention d'une aide internationale ». On notait déjà en 1995 que le développement du tourisme s'accompagnait d'actes de vandalisme sur certaines œuvres et on recommandait donc « le recensement systématique des œuvres d'art rupestres ». De 1994 à 1996, le musée national du Botswana a entrepris

une campagne de recensement des dépôts archéologiques de Tsodilo, en particulier des sites d'art rupestre. La longue liste des recommandations de l'évaluation insistait sur l'embauche et la formation d'un personnel qualifié.

Les plans de développement nationaux de 1997/1998 et de 2002/2003 mettent l'accent sur le développement des ressources culturelles pour contribuer à l'essor du secteur du tourisme. Environ 30 000 touristes visitent les monuments historiques du Botswana chaque année. En 1998, 3698 personnes ont visité Tsodilo, soit un nombre restreint qui représente néanmoins près de 10 % du nombre total de visiteurs au niveau national.

Le département du Tourisme jouera un rôle important dans l'élaboration des politiques de présentation et de promotion du bien. Le département de la Faune et de la Flore et des parcs nationaux partage des responsabilités dans la gestion du tourisme.

Le plan de gestion reconnaît l'importance de la participation des communautés locales (environ 200 personnes), facilitée par le comité de liaison de Tsodilo composé de représentants du musée et des tribus. L'objectif de ce comité est « d'assurer une coopération harmonieuse, » mais il fait une distinction entre la participation de la communauté et « la gestion formelle » assurée par le musée national. Un processus complexe de consultation a précédé la proposition d'inscription du site de Tsodilo sur la Liste du patrimoine mondial, une demande qui, par conséquent, recueille un large soutien et concerne une vaste zone.

La politique du musée national du Botswana consiste à promouvoir le patrimoine de Tsodilo au Botswana et auprès des touristes. Un nouveau complexe muséal est en cours d'achèvement. Des emplacements de camping sont aménagés. Il existe un système de signalisation pour tous les monuments nationaux. Des programmes éducatifs feront connaître Tsodilo et le patrimoine mondial dans les écoles du Botswana.

Les ressources financières attribuées à Tsodilo s'élèvent à 651 000 USD pour le nouveau musée, une dotation annuelle d'environ 2 000 USD pour l'embauche d'ouvriers et 16 000 USD par an prélevé sur le budget du musée national. Cinq employés permanents travaillent à plein temps sur le projet de Tsodilo. Des montants de financement non spécifiés sont destinés à des divers travaux tels que la clôture du site, et la « préservation de l'art rupestre. »

En janvier 2001, une longue liste de tâches identifiées dans le programme de mise en oeuvre était en cours de réalisation.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Trois facteurs essentiels contribuent à l'état de conservation exceptionnel de Tsodilo : son éloignement, sa faible densité de population et la forte résistance à l'érosion de la roche quartzite.

Le recensement de l'art rupestre a commencé au début du XXe siècle. Le site est devenu monument national en 1927. La préparation du plan de gestion au début des années 1990

était fondamentale pour la conservation de Tsodilo, et s'imposait en partie par la nécessité de développer l'économie nationale et le tourisme sur ce site. Elle a été suivie d'une phase d'évaluation par des experts qui, tout en l'approuvant, ont formulé des recommandations constituant la base d'un programme d'amélioration, d'une durée minimum de dix ans.

Authenticité et intégrité

Tsodilo est un cas classique où l'intégrité et l'authenticité doivent être prises en compte. L'ensemble, par delà son intérêt scientifique, possède une dimension esthétique.

La faune et la flore très variées sont en grande partie demeurées intactes en raison de l'éloignement du site. De nombreuses espèces trouvées dans les gisements archéologiques du VIIIe siècle de notre ère sont représentées dans les peintures rupestres, et la plupart d'entre elles étaient probablement encore présentes au début du XXe siècle. Les noix de mongongo sont toujours un aliment de base; un insecte appelé *Diamphidia sebae* fournit toujours le poison dont les !Kungs enduisent leurs flèches pour la chasse ; deux pythons africains, *Python sebae*, vivent dans un trou d'eau à mi-hauteur du mont *Female* depuis au moins dix ans et sont considérés comme les messagers du royaume des esprits. Le baobab, *Adansonia digitata*, offre encore diverses ressources (aliment, eau, matière première textile, remède, engrais etc.). Cet arbre possède à l'évidence une importance socio-économique et culturelle, comme l'a reconnu la première réunion sur la stratégie globale, qui s'est tenue à Harare en octobre 1995. Il est reconnu comme « un symbole du continent et des peuples d'Afrique » et a été fortement recommandé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Le gisement archéologique est important, généralement bien conservé, et respecté, car une partie de son contenu est toujours l'objet d'un culte vivant. Les fouilles ont été bien conduites, laissant des dépôts et des strates intactes pour servir de ressources aux investigations futures. Les résultats des fouilles sur le site ont mis en lumière la préhistoire locale et l'importance du site aux niveaux régional et continental. Globalement, l'état et l'authenticité de l'art rupestre sont impeccables en termes de matériaux, de techniques, de cadres et de mise en oeuvre. L'art reste aujourd'hui un élément clé de la spiritualité du site.

Considéré dans son ensemble, le site recouvre une authenticité différente, issue d'une intégrité nourrie depuis des milliers d'années et offrant une illustration vivante de l'interaction de la nature et de la culture.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise ICOMOS a visité le site en janvier 2001. L'ICOMOS a également consulté un éminent expert en art rupestre du sud de l'Afrique.

Caractéristiques

L'attrait physique et la présence d'abris sous roche, de gibier, d'arbres et de buissons à fruits, de plantes et de tubercules comestibles ont probablement attiré des groupes

humains à Tsodilo. La diversité de la faune et de la flore offrait des ressources – aliments, eau, protection et sanctuaire – aux premiers visiteurs et les incitait à s'établir ou à installer des campements saisonniers à certaines périodes de cueillette, un processus qui s'est poursuivi sur au moins 100 000 ans. Malgré des changements intervenus au cours des âges, en particulier en ce qui concerne la disponibilité de l'eau, les ressources de Tsodilo ont généralement été exploitées dans le respect de l'environnement (stratégie d'exploitation durable). Outre l'intérêt géologique de la formation rocheuse, le fait qu'elle soit constituée de granite est d'une importance considérable pour le site. L'imperméabilité de la roche permettait de recueillir l'eau et sa résistance a préservé le site de l'érosion et donc ses peintures rupestres à un niveau élevé.

Tsodilo est également important pour sa contribution intellectuelle aux études scientifiques sur l'adaptation de l'homme et la révision des idées sur l'interaction entre les sociétés de chasseurs-cueilleurs et les sociétés agricoles et pastorales. L'âge de la pierre au Botswana est peu connu, en partie faute d'études appropriées et en partie parce que la nature du paysage encourage peu les visites répétées de groupes mobiles sur les mêmes sites. Tsodilo, par sa nature et sa fonction d'abri et de lieu de séjour pour les groupes humains, joue un rôle important dans la préhistoire africaine. Tsodilo recèle dans sa stratification géologique et archéologique des ressources importantes pour la compréhension de l'histoire et de la nature de l'activité humaine et l'évolution environnementale.

L'art rupestre y est exceptionnel, en quantité, en qualité, en originalité ou pour son intérêt scientifique et son état de conservation. Il représente, sous forme graphique, une pratique traditionnelle ancienne qui donne une expression culturelle à différentes cultures restées anonymes.

Analyse comparative

Aucun autre site africain inscrit sur la liste du patrimoine mondial n'est semblable à Tsodilo. L'inselberg de Brandberg dans la Namibie voisine est similaire d'un point de vue géologique, mais l'histoire archéologique et l'art rupestre y sont différents. Tsodilo est comparable au paysage culturel de Uluru-Kata Tjuta du centre de l'Australie, à la fois par ses formations rocheuses spectaculaires qui, d'un point de vue écologique, sont des exemples exceptionnels du processus géomorphique et tectonique, et par son caractère naturel, emblématique d'un paysage culturel.

Le patrimoine culturel de Tsodilo présente des similitudes avec d'autres sites au Botswana, dans le sud de l'Afrique, sur le continent africain et dans le monde, mais aucun ne présente la même configuration d'éléments originaux qui en font un patrimoine unique. Par sa taille et la concentration d'art rupestre, il est comparable au parc national de Kakadu en Australie : Tsodilo à une superficie de 10 km² et compte environ 4500 peintures dans plus de 400 sites. Par comparaison, le parc de Kakadu s'étend sur 19 804 km² et comporte 15 000 sites d'art rupestre. À Matobo, au Zimbabwe, il y a quelque 30 000 peintures réparties sur environ 3000 sites et plus de 2000 km². À Drakensberg (uKhahlamba), en Afrique du Sud, 600 sites comportant 35 000 dessins s'étendent sur une vaste zone. Environ 6000 sites sont répartis sur près de 30 000 km² au Lesotho. Quantitativement, la densité d'art rupestre à Tsodilo est parmi les plus fortes au monde.

L'art lui-même présente des caractéristiques particulières qui le distinguent d'autres exemples rencontrés dans d'autres sites et régions. Rien ne suggère qu'il doive son origine et son développement à des productions ou des influences extérieures. Ses qualités sont essentiellement vernaculaires et appartiennent aux peuples de la région. Les œuvres sont réalisées sur des parois en surplomb ou en saillie. Elles ne sont pas dissimulées comme au Matobo et au Drakensberg. Elles ne sont pas non plus étroitement associées à des lieux vivants comme le Matobo. Du point de vue du style, les peintures sont originales et plus schématiques que les peintures naturalistes observées dans la plupart des sites d'Afrique du sud. Les figures humaines et animales sont exprimées de manière caractéristique par des traits et des moyens minimalistes. Les représentations humaines, en particulier, ne sont pas immédiatement reconnaissables. Globalement, sauf pour la couleur et le contenu, les peintures sont plus proches de l'âge de la pierre ou de l'art agropastoral présent dans le reste de l'Afrique du Sud que de l'art chamaniste des chasseurs-cueilleurs. Les artistes de Tsodilo préféraient représenter le gibier, les bovins, les hommes et les formes géométriques que nous assimilons à de l'abstraction. De grands animaux similaires apparaissent dans les peintures de Namibie, d'Afrique du Sud et du Zimbabwe. Les formes géométriques sont rares dans l'art rupestre de l'âge de la pierre africain, bien que les exemples de Tsodilo aient été rapprochés de dessins semblables dans les régions arides du sud de l'Afrique, surtout en Namibie. Les exemples les plus proches se trouvent à environ 400 km à l'ouest de Tsodilo. Les peintures rencontrées dans l'est de la Zambie, à quelque 1000 km de là, comportent aussi des animaux schématiques et des dessins géométriques. Le site d'art rupestre le plus proche, par son style et géographiquement, est celui de Savuti, à une distance de 250 km.

La faune et la flore de Tsodilo offrent la base du développement culturel local. Les relations construites dans l'environnement et incluant l'homme ont une valeur universelle.

Commentaires et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Le dossier de proposition d'inscription est excellent, ce qui est à mettre au crédit de ceux qui l'ont préparé et de l'État partie. À lui seul, l'art rupestre, créé en continu à travers les siècles, représente un chef d'œuvre du génie créateur humain. Tsodilo apporte de manière éclatante un témoignage exceptionnel pour un lieu spécifique où se sont rencontrés l'homme et la nature sur plus de 100 000 ans. Ce lieu n'est pas seulement associé à une culture vivante de manière tangible et directe, il est lui-même une tradition vivante.

Le critère v est invoqué. Cette demande repose cependant sur un argument trop théorique qui n'est pas considéré comme valable. En tout état de cause, cette demande n'est pas nécessaire.

Tsodilo devrait être considéré comme un paysage culturel parce qu'il correspond parfaitement à cette catégorie de bien culturel. Le site remplit d'abord la catégorie iii, « un paysage culturel associatif » avec la « force d'association de phénomènes religieux, artistiques ou culturels de l'élément naturel ». C'est aussi un paysage essentiellement évolutif relevant de la sous-catégorie du « paysage vivant ». Les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la*

Convention du patrimoine mondial requièrent que soit conservé « un rôle social actif dans la société contemporaine étroitement associé au mode de vie traditionnel et dans lequel le processus évolutif continue », ce qui s'applique précisément à Tsodilo. La présence de Tsodilo dans le nouveau groupe de paysages culturels sur la Liste du patrimoine mondial honorerait ce groupe et contribuerait à clarifier sa nature.

Le site reçoit actuellement moins de 4000 visiteurs par an. La capacité d'accueil est estimée à des dizaines de milliers de personnes par an (bien qu'aucune définition de la « capacité d'accueil » ne soit fournie et sachant que les nombres absolus ne sont pas le seul critère qui permette de juger les pressions imposées à un site). À l'évidence, pour un site qui possède des qualités naturelles si solides et d'autres si fragiles, comme les relations homme - environnement - art, le développement du lieu en tant que destination touristique doit être bien étudié et géré intelligemment avec un objectif de gestion clair et scientifiquement bien renseigné sur les qualités essentielles du lieu. Concernant le nouveau musée dont la construction s'achève près des rochers, l'ICOMOS suggère que, comme à Uluru, il soit envisagé d'éloigner des rochers toute infrastructure, dès la planification de la seconde phase de construction des structures d'accueil.

L'excellent plan de gestion de 1994 ayant maintenant près de sept ans, l'ICOMOS recommande également l'élaboration d'un nouveau plan comprenant un programme annuel de travaux à réaliser.

Breve description

Une zone relativement petite d'affleurement de quartz dans le désert du Kalahari a offert un abri et d'autres ressources aux groupes humains depuis plus de 100 000 ans. Il conserve actuellement une riche mémoire archéologique des oeuvres d'art rupestre et des traditions vivantes, non seulement en ce qui concerne son utilisation continue, mais aussi le développement de la culture humaine et la relation symbiotique de l'homme et de la nature depuis des milliers d'années.

Déclaration de valeur

La valeur du lieu repose sur sa proéminence visuelle, son caractère géologique et archéologique en tant que potentiel scientifique, son utilisation depuis des dizaines de milliers d'années en tant que lieu d'occupation et de ressources pour les groupes humains, son art rupestre remarquable et son caractère spirituel. Tous ces éléments pris individuellement témoignent de différentes valeurs universelles. Ensemble, ils créent un véritable « nœud d'importance universelle » à la surface du globe. La relation symbiotique entre nature et culture, l'essence même de Tsodilo est, en soi, d'une importance universelle.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères i, iii et vi* :

Critère i Pendant des milliers d'années, les hommes ont visité les affleurements rocheux de Tsodilo, dans le paysage aride du désert du Kalahari et s'y sont installés, laissant de nombreuses traces de leur présence, sous la forme d'un art rupestre exceptionnel.

Critère iii Le site de Tsodilo témoigne des visites et peuplements de communautés humaines successives pendant des millénaires.

Critère vi Les affleurements rocheux de Tsodilo ont une immense signification symbolique et religieuse pour les communautés humaines qui survivent encore aujourd'hui dans cet environnement hostile.

Recommandation du Bureau

Que Tsodilo soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères i, iii et vi*.

ICOMOS, septembre 2001

Villa d'Este (Italie)

No 1025

Identification

<i>Bien proposé</i>	Villa d'Este
<i>Lieu</i>	Région du Latium, Province de Rome, Commune de Tivoli
<i>État partie</i>	Italie
<i>Date</i>	23 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

[**Note** Le texte ci-dessous est une version résumée de la version longue qui figure dans le dossier de proposition d'inscription.]

La Villa d'Este est le chef d'œuvre de Pirro Ligorio, architecte, peintre et « antiquaire », que de récentes études ont placé au premier rang des grands artistes de la Renaissance ; en outre, au XVII^e siècle, Gianlorenzo Bernini (Le Bernin) y apporta de nombreux ajouts.

Critère i

La renommée de la Villa d'Este s'étendit rapidement parmi ses contemporains, admiratifs devant son plan novateur, sa munificence, la richesse de sa décoration et l'incroyable variété de ses jeux d'eau. L'influence de la Villa d'Este fut décisive pour le développement de l'art des jardins européens ; elle est d'ailleurs demeurée un modèle sans rival jusqu'à l'avènement de la mode des jardins français de Versailles et Vaux-le-Vicomte.

Avec le renouveau des jardins formels dans les premières décennies du XX^e siècle, la Villa d'Este redevint une source d'inspiration pour les architectes et les artistes paysagers, en particulier les Britanniques et Américains qui avaient étudié dans les académies romaines et qui, de retour dans leur pays, mirent en pratique les principes qu'ils y avaient appris.

Critère ii

La Villa d'Este est l'un des exemples les plus élaborés et les plus complets de la civilisation italienne de la Renaissance. Non contente de prouver l'érudition et de raffinement de son créateur, la Villa d'Este représente encore aujourd'hui une synthèse exceptionnelle des valeurs de son époque : des styles architecturaux aux sciences humaines, en passant par les sciences, la passion des antiquités, l'hydraulique et une iconologie complexe.

Critère iii

La Villa d'Este doit sa gloire éternelle à ses fontaines et à ses innombrables jeux d'eaux, fruits des expérimentations des bâtisseurs du XVI^e et du XVII^e siècle sur toutes sortes de formes et de sons aquatiques. Cependant, la Villa d'Este est avant tout un exemple inégalé de jardin italien du XVI^e siècle, représentant, avec ses ouvrages architecturaux (palais, fontaines, loggias, nymphées et grottes) et ses précieuses décorations (comme les cycles picturaux d'artistes célèbres de l'école maniériste romaine, tels Federico Zuccari et Girolamo Muziano), l'un des plus fascinants accomplissements de l'architecture italienne.

Critère iv

À la Villa d'Este, comme le voulait la théorie du XVI^e siècle de B. Taegio (1559) sur les jardins, selon laquelle « en combinant l'art et la nature on crée une troisième nature », on remodela le paysage originel grâce à des travaux colossaux, véritable œuvre de démiurge qui fit l'admiration de tous à l'époque. Ainsi, l'on donna naissance à un nouveau paysage, une troisième nature, présentant le *genius loci* de Tivoli, avec ses collines, ses bois, ses cascades grandes et petites. La Villa d'Este se targue en outre d'une vue à couper le souffle sur la campagne romaine, en dépit de l'urbanisation rampante d'après-guerre.

Critère v

Pendant des siècles, la Villa d'Este a été un passage obligé pour tous les voyageurs et les artistes se rendant en Italie, et une source d'inspiration, directe ou indirecte, pour des peintres, des compositeurs et des hommes de plume de tous les pays. De tous les monuments italiens, la Villa d'Este est l'un des plus souvent représentés, au point qu'il n'est quasiment pas un musée européen qui ne possède pas une peinture, une aquarelle, une gravure ou un dessin d'elle. Aujourd'hui, cinq cent ans après sa construction, la Villa d'Este n'a rien perdu de sa beauté : chaque année, des centaines de milliers de touristes, d'érudits et d'artistes s'y rendent, et elle compte parmi les cinq monuments italiens les plus visités.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*. C'est aussi un *paysage culturel*, tel que défini au paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

Le 9 septembre 1550, le cardinal Hippolyte II d'Este (1509-1572) fait son entrée à Tivoli dont il a obtenu le gouvernement. Le cardinal est un homme imprégné du raffinement de la cour de Ferrare, des études humanistes et un mécène cultivé qui est entouré d'artistes célèbres, peintres (Girolamo da Carpi, Girolamo Muziano, Federico Zuccari, Livio Agresti, etc.), orfèvres (Benvenuto Cellini), musiciens (Palestrina) et poètes (Le Tasse, l'Arioste).

La résidence officielle qui lui est assignée à Tivoli, une partie du monastère de l'église Sainte-Marie-Majeure, ne lui convient pas. Il décide alors de bâtir une splendide villa avec des jardins dont on attribue traditionnellement le projet à l'architecte Pirro Ligorio (1500-1583), « antiquaire » et archéologue qui mena des fouilles à la proche Villa Adriana.

L'église et le monastère sont situés au sommet d'une colline dont la pente est couverte de jardins, de vignes et de quelques maisons et églises. Il faut au cardinal, éloigné de temps du gouvernement de Tivoli et de Rome pour simonie (1555-1559), un peu plus d'une dizaine d'années pour acheter ces terrains et démolir les bâtiments.

Entre 1563 et 1565, le terrain est remodelé pour créer une pente raide qui descend de l'ancien monastère et une autre, plus douce, au nord-est. Une terrasse est formée au sud-ouest, soutenue par l'ancien mur de la ville.

Dès 1560, un grand effort est consenti pour fournir l'eau nécessaire aux nombreuses fontaines projetées qui doivent orner le jardin. Un aqueduc est tout d'abord construit pour capter les eaux du Monte Sant'Angelo mais cette source d'alimentation s'avère insuffisante et un conduit souterrain est creusé sous la ville pour capter les eaux de l'Aniene (1564-1565).

L'alimentation en eau ainsi garantie et le flux de gravité naturelle créé par les différents niveaux du jardin permettent d'ouvrir le chantier de construction des fontaines, bassins, grottes et l'aménagement paysager.

Au cours de cette période, l'ancien monastère est transformé en villa, le cloître d'origine réaménagé en devient la cour centrale dont le mur sud-est est celui de l'ancienne église Sainte-Marie-Majeure. Le rythme des travaux de décoration du palais s'accélère entre 1565 et 1572, année de la disparition du cardinal Hippolyte II d'Este. Toutes les œuvres ne sont pas achevées et de nombreuses fontaines du jardin doivent toujours être réalisées.

Le cardinal Louis d'Este (1538-1586), hérite de son oncle mais ses ressources ne lui permettent que de compléter les ouvrages déjà commencés et de faire quelques travaux de réparation. Après la mise à disposition de la Villa d'Este au doyen du Saint Collège des Cardinaux, elle passa de nouveau en 1605 à un cardinal de la maison d'Este, Alexandre (1568-1624). Il ne tarda pas à engager un vaste programme d'interventions qui ne s'est pas limité à réparer les dégâts occasionnés par le manque d'entretien du doyenné mais a apporté de nombreuses innovations à la disposition du jardin et à la décoration des fontaines.

Les travaux d'entretien, de restauration et d'aménagement (rotonde des Cyprès, vers 1640) se poursuivent sous la direction des ducs de Modène, apparentés à la maison d'Este, jusqu'en 1641. Le cardinal Rinaldo I (1618-1672) fait appel au Bernin (fontaine du Bicchierone) dans les années 1660-1661 puis à partir de 1670, l'architecte Mattia de Rossi apporte, entre autre, des modifications au palais.

La période d'abandon de la Villa d'Este a commencé avec Rinaldo II (1655-1736). La situation s'est aggravée avec le passage de l'ensemble à la maison de Habsbourg en 1803 mais, grâce aux travaux entrepris par le cardinal Gustav

von Hohenlohe (1823-1896), la villa est sauvée d'une perte irréversible. En 1920, la Villa d'Este revient à l'État italien qui engage une campagne de restauration dans les années 1920-1930 et une autre à la suite des dégâts occasionnés par les bombardements de 1944.

Description

La Villa d'Este est située dans le centre historique de Tivoli, à mi-parcours d'un relief de collines bordé par le fleuve Aniene aux courants tumultueux. L'ensemble composé du palais et des jardins forme un quadrilatère irrégulier et couvre une superficie d'environ 4,5 hectares.

Pirro Ligorio, le cardinal Hippolyte II et son secrétaire, l'humaniste Marc-Antoine Muret, ont conçu la Villa d'Este suivant un programme iconographique très élaboré qui célèbre la résidence et le cardinal Hippolyte II d'Este en magnifiant ses vertus et son lignage. La présence au centre du jardin, d'une statue d'Hercule au-dessus de la fontaine des Dragons, identifie ce jardin au jardin mythologique des Hespérides. D'après les historiens du XVI^e siècle, Hercule est l'ancêtre légendaire de la famille d'Este mais aussi une des anciennes divinités protectrices de Tivoli. Tant les éléments qui composent le jardin (fontaines, bassins, etc.) que le décor peint du palais et les statues antiques qui ornent le jardin et le palais développent ces allégories et symboles qui se répètent pour former une unité.

Le plan de la villa est irrégulier car l'architecte a été contraint d'utiliser certaines parties de l'édifice monastique antérieur. L'accès actuel par la Place Trento, secondaire à l'origine car il se faisait alors en bas du jardin, conduit à la cour centrale, l'ancien cloître réaménagé (1566-1567) où se trouve la fontaine de Vénus. Côté jardin, le palais présente une architecture très simple, un long corps de bâtiment de trois étages soulignés par des bandeaux et des registres de fenêtres et des pavillons latéraux à peine saillants. L'uniformité de cette façade est interrompue par une élégante loggia centrale, à deux niveaux et rampes d'escaliers, réalisée par Raffaello da Firenze et Biasioto (1566-1567) dont le niveau inférieur abrite la fontaine de Léda.

Les salles principales de la villa sont disposées en enfilade sur deux étages et ouvrent sur le jardin. L'appartement privé du cardinal composé de quatre pièces se trouve au niveau de la cour et les salons de réception reliés à l'arrière par un long couloir appelé « Manica lunga » sont au niveau inférieur.

Le précieux mobilier et les statues antiques de la collection du cardinal ont été dispersés mais les salles conservent en grande partie leur somptueux décor peint qui a été réalisé par plusieurs ateliers de peintres et stucateurs sous la direction de Federico Zuccari, Gerolamo Muziano, Livio Agresti et Cesare Nebbia. Les peintures qui ornent l'appartement du cardinal (salon, antichambre, chambre et chapelle) exécutées par Livio Agresti vers 1568 ont pour thème principal la victoire de la vertu sur le vice et elles sont encadrées de larges corniches de stuc. Dans le salon se développent quatre paysages idéalisés de la région de Tivoli où sont représentés les ruines du temple de Sibylle et d'Hercule. Le décor de la petite chapelle, œuvre d'artistes du cercle de Federico Zuccari, montre dans des niches de grandes figures de Prophètes et Sibylles au-dessus desquelles des panneaux monochromes représentent

des scènes de la vie de la Vierge et le Couronnement au plafond. Le décor peint des salons de réception du rez-de-chaussée se distingue par l'imitation de divers matériaux (marbres, tissus, etc.), la création d'effets d'illusion optique pour dilater l'espace auxquels participent les fausses fenêtres et portes, les perspectives, paysages et les scènes de la mythologie classique (salon d'Hercule, salons de Tibur, etc.) ou bibliques (salon de Moïse et salon de Noé).

Le jardin de la Villa d'Este s'étend sur deux pentes raides qui descendent du palais à la manière d'un amphithéâtre pour aboutir à une terrasse plane. La loggia du palais désigne l'axe longitudinal et central du jardin auquel sont associés de manière inhabituelle pour les jardins de l'époque cinq axes transversaux principaux (allées et promenades) qui dévient le promeneur du point de vue fixe créé par la villa car à l'extrémité de chacun de ces axes se trouvent les principales fontaines du jardin. Même si l'allée centrale s'interrompt au-delà de l'axe des Cent Fontaines pour faire place à un réseau d'allées diagonales qui facilitent la montée vers le palais, ce dernier reste pourtant l'axe visuel.

La composition adoptée (axes et modules) permet de gommer l'irrégularité du périmètre du jardin, de corriger par une illusion d'optique le rapport entre la dimension transversale et celle longitudinale et de donner au palais une place centrale bien que, dans la réalité, il soit désaxé par rapport à l'ensemble.

Parallèlement, le jardin ne privilégie pas comme dans les villas contemporaines une distribution de l'eau dans le sens longitudinal suivant la pente maximale mais offre des parcours plus complexes le long des axes transversaux qui suivent par ailleurs l'orientation de l'Aniene.

Cette eau alimente quelque cinquante fontaines, bassins, nymphées et grottes dont quelques uns seulement seront mentionnés ci-dessous.

Le premier axe transversal principal, en bordure de la partie plane du jardin, les *Peschiere* (les « Viviers »), est composé de trois bassins en enfilade. A l'extrémité Est de cette allée d'eau, on découvre la *fontana dell' Organo* (« fontaine de l'Orgue ») commencée en 1547 par le fontainier français Luc Leclerc. Il s'agit d'une construction rectangulaire à deux ordres couronnée d'un fronton à deux volutes. Au centre est creusée une niche profonde, au fond de laquelle se trouve une statue de la Diane d'Ephèse, et qui abrite un édifice octogonal. Les parements de l'édifice sont ornés de bandeaux en relief réalisés en divers matériaux, de bustes de télamons, de cariatides, de tableaux de scènes pastorales et les deux niches inférieures accueillent la statue d'Apollon et d'Orphée. L'orgue hydraulique, œuvre de Claude Venard, inspiré par des exemples anciens (Héron d'Alexandrie dans son traité *Pneumatica* ou bien Vitruve, *De Architectura*, parlent de cette technique et Banu Musa et Al Jazari dans le monde arabe ont travaillé sur les mécanismes sonores hydrauliques) et qui donne son nom à la fontaine est situé derrière la statue de la Diane d'Ephèse. L'action de l'eau et de l'air permettait de produire de la musique, probablement des madrigaux à quatre ou cinq voix. Cette musique était précédée par celle de deux trompettes et suivie par le déclenchement de jets d'eau si violents qu'ils rappelaient le Déluge.

Ce goût pour les mécanismes hydrauliques sophistiqués et les automates se retrouve à la fontaine du Hibou, où le chant d'une vingtaine d'oiseaux en bronze, produit par la pression de l'eau, s'interrompt à l'apparition du hibou.

Au-delà des *Peschiere*, deux escaliers, amorcent la montée vers la villa. L'escalier latéral, la *scalinata dei Bollori* (« escaliers des Bouillonnements ») de 1567, est flanqué de deux parapets à degrés qui sont couronnés de bassins et vasques, d'où l'eau s'écoulait en un courant d'eau bouillonnante.

Au-delà de l'allée transversale des Dragons, l'escalier central se divise en volées ovales autour de la *fontana dei Draghi* (« fontaine des Dragons »), érigée en l'honneur de la visite du pape Grégoire XIII en 1572. Ce nymphée à exèdre, situé le long de l'axe longitudinal du jardin est le véritable point central de l'ensemble. Au milieu du grand bassin ovale émergent quatre dragons ailés qui lancent de violents jets d'eau. Le parapet des volées d'escalier est orné de vases d'où jaillissent d'autres jets d'eau.

L'allée des Cent Fontaines est formée de trois longs bassins rectilignes superposés dont l'eau ruisselle en traversant tout le jardin. La bordure du canal supérieur est décorée d'obélisques, de petites barques, d'aigles du blason d'Este, de lys de France d'où s'élèvent des jets en éventail. Les bas reliefs qui illustraient les scènes des *Métamorphoses* d'Ovide avaient déjà presque totalement disparus à la fin du siècle dernier.

Plusieurs fontaines ont été disposées de part et d'autre de l'allée des Cent Fontaines dont à l'Est, la *fontana dell' Ovato*, une des principales fontaines du jardin réalisée par Pirro Ligorio. Elle consiste en un grand bassin ovale dont la bordure est décorée de majolique. A l'arrière, il est délimité par une exèdre percée d'arcades et de niches dans lesquelles sont placées dix statues qui versent de l'eau dans le bassin. Mais l'effet le plus frappant est celui de la grande cascade qui se déverse du cratère juché au centre de l'exèdre. Des jets d'eau, des farces, étaient activés sur le passage des promeneurs sous les arcades. Derrière l'exèdre, s'élève une montagne artificielle, creusée de trois niches, où sont placées les statues de la Sibylle de Tibur avec son fils Melicerte (1568) et des divinités fluviales Erculaneo et Anio.

A l'Ouest, lui répond la fontaine de Rome (ou *Rometta*) réalisée dans les années 1567-1570 par le fontainier Curzio Maccarone pour reproduire de manière symbolique la Rome antique baignée par le Tibre après qu'il se soit uni aux eaux de l'Aniene. Le théâtre d'eaux est situé sur une large terrasse soutenue par des structures voûtées dont les arcades s'élèvent sur dix mètres de hauteur. Cette cascade représente la célèbre cascade du fleuve Aniene à Tivoli et une statue de la divinité fluviale Anio porte le temple de Sibylle. Sous la cascade une statue représente les Apennins soutenant le mont d'où s'écoule l'Aniene. En bas, les eaux de l'Aniene rejoignent celles du Tibre pour former un petit bassin au centre duquel un bateau orné d'un mât en forme d'obélisque illustre l'île du Tibre (*Isola Tiberina*) à Rome. Sur la large terrasse supérieure étaient disposés à la manière d'un décor de théâtre une réduction des plus célèbres édifices de Rome dont une grande partie a été perdue à la suite de l'effondrement d'un mur de soutènement au XIXe siècle.

La *fontana del Bicchierone* (« fontaine du grand verre »), réalisée d'après un dessin du Bernin (1660-1661) est venue enrichir au XVII^e siècle le décor de l'axe longitudinal central. Cette fontaine prend la forme d'un calice dentelé d'où part un haut jet d'eau qui se déverse dans une conque. C'est à cette époque également que la grande pergola de bois qui accueillait les visiteurs à l'entrée d'origine de la villa a été remplacée par la rotonde des Cyprès (vers 1640), un espace circulaire orné de quatre petites fontaines et entouré de cyprès séculaires.

Gestion et protection

Statut juridique

La Villa d'Este est propriété de l'État italien depuis 1920 et placée sous la tutelle du ministère des Biens et Activités culturelles. En tant que monument classé, elle est protégée par la loi nationale sur la Protection des biens artistiques et historiques (N°1089 du 1^{er} juin 1939) depuis 1988 et par plusieurs décrets dont la mise en œuvre est la responsabilité de la *Soprintendenza per i Beni Ambientali e Architettonici del Lazio*, direction régionale du ministère. Suivant ces décrets, les volumes extérieurs, les couleurs et les lignes architecturales des biens immobiliers ne peuvent être modifiés sans l'autorisation préalable du ministère des Biens et Activités culturelles. La Villa d'Este bénéficie également des règlements de protection accordés au paysage par la loi du ministère de l'Éducation (N°1497 du 29 juin 1939, décret du 29 septembre 1956 et du 11 mai 1955). Cette protection du paysage couvre l'intégralité de la zone tampon du bien proposé pour inscription. La protection du paysage est également assurée en vertu de l'application du Plan Territorial du Paysage secteur 7 – Monterotondo-Tivoli, approuvé par le Conseil régional du Latium (délibération N° 4477 du 30 juillet 1999). Une série de dispositions se superposent pour protéger la Villa d'Este et sa zone tampon, adéquate, de manière à garantir sa protection.

Gestion

Au niveau national, la gestion de la Villa d'Este revient au ministère des Biens et Activités culturelles (Bureau central pour les biens archéologiques, architecturaux, artistiques et historiques) et au niveau régional à la *Soprintendenza per i Beni Ambientali e Architettonici del Lazio*.

En raison de la complexité des problèmes de conservation du bien, l'Institut central de restauration à Rome mène depuis 1997 une étude interdisciplinaire spécifique avec son propre personnel technique et scientifique qui a aidé à la mise au point de méthodes et de techniques d'intervention pour les travaux de restauration des fontaines.

La *Soprintendenza* a formulé un programme de mise en valeur de la Villa d'Este qui comprend non seulement les travaux de restauration du palais et du jardin, l'adaptation et l'achèvement des installations techniques du palais (électricité, chauffage, égouts, etc.) et du jardin, la modernisation des services du musée (accessibilité, services d'accueil et d'information des visiteurs, signalétique, activités culturelles, etc.).

L'augmentation du nombre des visiteurs ayant été identifiée comme un des points de la gestion du bien qui devrait avoir également des retombées sur l'économie locale, la Région du Latium, la *Soprintendenza* et la municipalité de Tivoli ont élaboré en 1995 un projet, en cours de réalisation, pour la mise en valeur du patrimoine archéologique et monumental et des ressources touristiques et culturelles de la ville.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

En raison des conditions micro-climatiques qui entraînent une dégradation rapide des décorations et des matériaux de finition, la Villa d'Este a connu plusieurs campagnes de restauration au cours desquelles, on a parfois utilisé des techniques et des matériaux différents de ceux d'origine.

Ces dix dernières années, la Villa d'Este a bénéficié d'une politique active en faveur de la rénovation des monuments. Le palais a fait l'objet d'importants travaux de restauration menés par la *Soprintendenza* (5000 m² de structures et décors) avec beaucoup de rigueur et en accord avec les principes de la Charte de Venise. Ils doivent se poursuivre au dernier étage de l'aile nord-est (aménagement d'un centre de documentation), à la Manica lunga, aux salles du rez-de-chaussée et à la cour.

Un des problèmes majeurs concernant la qualité de l'eau a été résolu. L'eau était indispensable à l'alimentation des cinquante fontaines, jets et bassins. Le programme de restauration de ces éléments, engagé à la fin des années 1980 (restauration de la fontaine de Proserpine et de la rotonde des Cyprès) avait été arrêté en 1990 en raison de la pollution des eaux de l'Aniene qui alimentent les fontaines. Ce programme n'a pu reprendre qu'en 1998, après la réalisation d'une station d'épuration qui permet l'arrivée de l'eau dans des conditions parfaites jusqu'au jardin. A ce jour, des interventions restent à mener sur la moitié des fontaines, grottes et nymphées. Dans ce contexte, une partie des effets sonores des fontaines et des jeux hydrauliques seront rétablis.

Authenticité

Le degré d'authenticité tant du palais que du jardin est très élevé et les différentes périodes de l'ensemble sont clairement visibles et identifiables. On peut voir les vestiges de la villa romaine et du monastère sur lesquels le palais a été construit. Par ailleurs, la structure spatiale et ornementale du jardin est en grande partie préservée. La restauration des peintures murales du palais est méthodique et stricte. D'autres œuvres baroques significatives comme celles du Bernin sont tout à fait bien conservées et restaurées.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue à la Villa d'Este au mois de février 2001. Par ailleurs, l'ICOMOS a consulté son Comité scientifique

international ICOMOS-IFLA des Jardins historiques et Paysages culturels.

Caractéristiques

La Villa d'Este à Tivoli et plus particulièrement son jardin se distingue par le raffinement et le caractère novateur de sa conception et de ses ouvrages d'architecture. Les fontaines, bassins, etc. de par leur ingéniosité et créativité utilisent l'eau, élément central du jardin, de manière inégalée en Europe à la Renaissance.

Analyse comparative

La Villa d'Este fait partie d'un système de villas de l'aristocratie et des princes de l'Eglise, qui s'est développé surtout autour des grandes villes italiennes. Bien qu'il existe d'autres villas très importantes comme Villa Lante, Villa Farnese à Caprarola, Boboli et Pratolino à Florence, les Villas palladiennes, et Fontainebleau en France, la Villa d'Este est sans doute la plus représentative et la plus importante. Par ailleurs, la Villa d'Este conserve sa structure d'origine et sa statuaire sous sa forme la plus complète possible. Les décors de son jardin surtout, avec notamment le premier « théâtre d'eau », la « scala d'acqua » (« escalier d'eau »), la cascade artificielle, les Cent Fontaines, ses terrasses, ont été des sources d'inspiration pour les artistes de toute l'Europe. Les jeux d'eau de la Villa d'Este ont un rôle fondamental et ils sont incomparables en raison de l'abondance de l'eau, du nombre des fontaines, des grottes et des statues concentrées dans un seul ensemble.

Lieu de culture et de nature, de technique et maîtrise de l'eau, du territoire et du paysage, allégorie du monde antique et symbolique, la Villa d'Este reste un des meilleurs exemples et le point de repère de l'art des jardins de la Renaissance italienne.

La Villa d'Este a eu un rôle très important dans la création de villas et de jardins à travers l'Europe car elle a été une source d'inspiration ininterrompue pour de nombreux artistes. Il s'agit indéniablement d'un des plus importants ensemble de cette période.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'accès au jardin constitue un problème. Il devrait être modifié afin qu'il ait la qualité nécessaire et permette une meilleure compréhension de l'ensemble. La ville de Tivoli a déjà engagé un *Piano Regolatore* (Plan directeur) et un projet « *Tivoli ama la Città* » qui visent la récupération de son centre historique. Les travaux de restauration ont déjà commencé qui incluent un parcours alternatif pour la sortie du jardin. Néanmoins, l'amélioration de l'accès au jardin dans les meilleurs délais doit être sérieusement prise en considération.

Bien qu'il existe de nombreux projets, des budgets, plans, des informations générales et des calendriers pour les travaux, l'Etat partie aurait dû fournir dans le dossier d'inscription un Plan de gestion global sous la forme d'un document plus détaillé et défini. Ce Plan de gestion global a été fourni au mois de mars 2001 et l'ICOMOS estime qu'il est acceptable.

Le projet de restauration globale du jardin est plus complexe. Une série d'activités sont en cours, telles la restauration des fontaines, un inventaire botanique, des traitements contre les maladies, des recherches historiques, etc. mais il est primordial d'établir des critères généraux et ponctuels pour la restauration incluant la poursuite des recherches archéologiques et l'analyse du paysage. Un Plan directeur qui assurerait une restauration adéquate du jardin devrait être établi dans les deux années à venir.

Par conséquent, il est recommandé que le Comité du patrimoine mondial demande à l'Etat partie de fournir des assurances sur la mise en œuvre du Plan de gestion global et sur la préparation d'un Plan directeur pour le jardin.

Bien que ce point ne soit pas d'une absolue nécessité, il semblerait souhaitable de réaliser une analyse approfondie du paysage des environs de la Villa d'Este. En effet, cette dernière entretient une relation très forte avec le paysage dont les grandes ressources en eau ont déterminé son emplacement. On ne peut ignorer ces relations ni l'influence que les vestiges du monde romain à Tivoli a eu sur la décoration et le programme symbolique du palais et du jardin. Cette analyse renforcerait et donnerait une cohérence à la compréhension d'un des paysages les plus riches et significatifs de l'humanité.

Si, dans l'avenir, la municipalité de Tivoli réalise avec succès le plan de restauration du centre historique aux abords du jardin, une extension de la zone proposée pour inscription pourrait être envisagée.

Breve description

La Villa d'Este à Tivoli, commencée pour le cardinal Hippolyte II d'Este en 1550, a été conçue par l'architecte et « antiquaire » Pirro Ligorio suivant un programme iconographique et une composition très élaborés pour former un ensemble caractéristique de la Renaissance. Le palais conserve sa décoration peinte du XVI^e siècle réalisée par les ateliers de peintres de l'école maniériste romaine. Mais la villa se distingue plus particulièrement par son jardin, véritable jardin d'eaux, orné d'une profusion de fontaines, nymphées, bassins et grottes et l'un des premiers « giardini delle meraviglie ».

Déclaration de valeur

La Villa d'Este à Tivoli avec son palais et son jardin est un des témoignages les plus remarquables et complets de la culture de la Renaissance dans ce qu'elle a de plus raffiné. La Villa d'Este de par sa conception novatrice, la créativité et l'ingéniosité des ouvrages d'architecture de son jardin (fontaines, bassins, etc.), véritable jardin d'eaux, et la décoration peinte du palais est un exemple incomparable de jardin italien du XVI^e siècle. La Villa d'Este, un des premiers « giardini delle meraviglie », a constitué très tôt un modèle et a eu une influence décisive sur le développement des jardins en Europe.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères i, ii, iii et iv* :

Critère i La Villa d'Este est l'une des illustrations les plus exceptionnelles de la culture de la Renaissance à son apogée.

Critère ii Les jardins de la Villa d'Este ont eu une profonde influence sur le développement du paysagisme dans toute l'Europe.

Critère iii Les jardins de la Villa d'Este reflètent de façon remarquable les principes de la Renaissance en matière de conception et d'esthétique.

Critère iv Les jardins de la Villa d'Este figurent parmi les premiers et les plus beaux des *giardini delle meraviglie* et symbolisent l'épanouissement de la culture de la Renaissance.

Recommandation du Bureau

Que la Villa d'Este soit inscrite sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères i, ii, iii et iv*.

ICOMOS, septembre 2001

Ambohimanga (Madagascar)

No 950

Identification

<i>Bien proposé</i>	La colline royale d'Ambohimanga
<i>Lieu</i>	Commune Ambohimanga Rova, Province d'Antananarivo Avaradrano
<i>État partie</i>	République de Madagascar
<i>Date</i>	7 juillet 2000

Justification émanant de l'État partie

La colline royale d'Ambohimanga constitue un témoignage exceptionnel de la civilisation qui s'est développée sur les Hautes Terres Malgaches du XVe au XIXe siècle et des traditions culturelles et spirituelles, le culte des Rois et des Ancêtres, qui y sont étroitement associées.

Critère iii

La colline royale d'Ambohimanga constitue un exemple éminent d'ensemble architectural (le *Rova*) et de paysage culturel associatif (bois et lac sacrés) illustrant des périodes significatives de l'histoire humaine du XVIe au XIXe siècle dans les îles de l'Océan indien.

Critère iv

Le paysage de la colline royale d'Ambohimanga est associé à des événements historiques (site historique de l'unification malgache) et à des croyances (culte des Ancêtres) toujours vivantes, ayant une valeur universelle exceptionnelle.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Le bien est également un *paysage culturel*, aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

Dès le XVe siècle, le développement, à Madagascar, de structures politiques « féodales » a donné aux sites défensifs élevés une valeur particulière : l'on y construisait des *rova* ou enceintes royales fortifiées (analogues aux sommets fortifiés d'Europe occidentale

du Ier millénaire avant notre ère). Les bois n'ont plus subsisté que sur les pentes abruptes des collines, pour des raisons pratiques et spirituelles, mais la forêt a été défrichée dans les zones basses, pour assurer la subsistance économique des sites. Des terrasses de cultures sont également construites sur la base des versants. Dès le XVIe siècle, le paysage culturel est configuré. Le seul changement majeur depuis a été la disparition du couvert boisé des crêtes avoisinant Ambohimanga pendant la période coloniale française.

Ambohimanga existe depuis le XVe siècle, au bas mot, et devient au XVIIIe siècle, particulièrement sous le règne d'Andriantsimitoviaminandriana (1740-1745), une capitale dotée d'un système de défense et de sept portails fortifiés. Des défenses extérieures et sept nouveaux portails fortifiés sont ajoutés, probablement avant 1794, époque à laquelle le palais royal est transféré à Antananarivo, tandis qu'Ambohimanga abrite les restes des souverains décédés et prend le statut de capitale religieuse. Le mur d'enceinte actuel est édifié par la reine Ranavalona I^{ère} (1828-1861), et muni d'un portail au nord et d'un autre au sud-ouest (vers 1830). Le palais Fandriampahalemana et la maison de verre Tranofitaratra sont ajoutés en 1871.

En mars 1897, les autorités françaises de la colonie de Madagascar décident de transférer les dépouilles royales à Antananarivo, dans le but de supprimer la signification sacrée et la légitimité nationale liées au site d'Ambohimanga. En vain. Les tombeaux royaux sont démolis et des bâtiments militaires édifés à leur place suite à l'implantation d'une garnison sur le site. En 1904, il n'en reste absolument aucune trace. La fonction religieuse du site perdure, particulièrement en tant que destination de pèlerinage, pendant tout le XXe siècle, et il reste aujourd'hui un lieu sacré actif.

Description

La colline royale d'Ambohimanga se compose d'une cité royale, d'un site funéraire (tombeaux royaux) et de divers lieux sacrés (bois, source, lac, lieu de culte). Elle est associée à un fort sentiment identitaire, rehaussant encore son caractère sacré, et continue de jouir aujourd'hui de la reconnaissance populaire. C'est un lieu de pèlerinage, pour les Malgaches et les étrangers (l'aéroport international d'Ivato se trouve à 10 km à l'ouest). De surcroît, ses groupes d'édifices sont d'une grande qualité architecturale, et ses écosystèmes naturels, qui conservent de nombreuses espèces de plantes indigènes, ont une grande valeur écologique. Le site compte environ 900 habitants, et la zone tampon 2000.

Le tout peut être considéré comme l'assemblage de dix sous-ensembles :

1. La colline, qui surplombe la plaine environnante à 1300 m et culmine à 1468 m, est couverte de formations boisées résiduelles cachant de nombreux vestiges archéologiques et abritant la cité royale.
2. Les fortifications, aménagements comprenant des fossés et 14 portails de pierre fortifiés, protégeaient la cité royale. Les sept portails extérieurs ont été édifés en 1787, les sept intérieurs, disséminés sur un circuit de 2,5 km, remontent au début du XVIIIe siècle. Les portes étaient larges, épaisses, et pouvaient peser jusqu'à

12 tonnes. Elles sont empreintes de symbolisme social et religieux. Leur utilisation était soigneusement réglementée.

3. La cité royale fortifiée (le Rova), datant du XVe siècle, s'est surtout développée aux XVIIe et XVIIIe siècles. Elle est composée d'un ensemble bâti cohérent, délimité par un enclos et associant une place publique. La place publique, le Fidasiara, était le lieu de réunion et de rencontre entre les souverains et la population, à l'ombre des figuiers royaux. On y trouve une pierre sacrée sur laquelle les souverains prononçaient leurs discours, et une autre où l'on faisait les sacrifices. Le mode d'occupation de l'espace est rituel : ainsi, l'Est est le secteur du sacré, du culte des Ancêtres et des tombeaux royaux. Deux bassins sacrés taillés dans la pierre et remplis d'eau par de jeunes vierges jouaient un rôle majeur, particulièrement à l'époque de la « fête du Bain » royale annuelle. Les dépouilles royales reposaient dans une maison mortuaire de bois, le Tranomanara, avant d'être emmenées jusqu'aux tombeaux royaux où les souverains, devenus ancêtres, continuaient d'exercer un pouvoir de protection et de punition sur les vivants, depuis un enclos sacré en bois peint en blanc et rouge, les couleurs sacrées et royales de l'Imerina. Là étaient enterrés onze souverains, dans des tombeaux surmontés de maisonnettes de bois, les Tranamara, jusqu'à ce que les autorités coloniales françaises, pour briser le pouvoir des ancêtres et du site lui-même, transfèrent à Antananarivo toutes les dépouilles mortelles des souverains ensevelis, en mars 1897.

4. Les arbres royaux sont des espèces de figuiers (*ficus*) et de dragonniers (*Draceana sp.*), qui sont réservés aux cités royales, suite à une coutume qui semble remonter à 1540.

5. La place de justice, située au nord du Rova et disposée sur un énorme rocher sphérique de granite, est limitée par une balustrade de briques et ombragée par un figuier royal, dont le tronc est entouré de marches de pierres. C'est en ce lieu qu'Andrianampoinimerina fut proclamé roi et qu'il rendait la justice.

6. Les autres lieux de culte, naturels ou bâtis, se trouvent à la fois à l'intérieur de l'enclos royal et à l'extérieur.

7. La fontaine sacrée est une source naturelle toujours alimentée, deux orifices permettant de puiser de l'eau sous un abri construit en pierres sèches. Son eau est considérée comme purificatrice.

8. L'étang sacré d'Amparihy est un petit lac artificiel, réservés aux usages de la cité royale et aux cérémonies rituelles, comme le bain royal solennel ou la circoncision des enfants princiers. L'étang recevait également les viscères des souverains décédés. Le bain est particulièrement symbolique : le souverain est en effet censé porter tous les péchés et impuretés du royaume et, en prenant son bain d'une manière rituelle, il se purifie et purifie également la société et ses sujets et permet à la nature de se régénérer.

9. Les bois sacrés sont constitués d'essences locales ; formation originelle résiduelle, ils demeurent l'une des rares forêts qui ont subsisté sur les Hautes Terres et qui couvraient jadis cette colline et les autres. Ils doivent leur survie au fait qu'ils ont toujours été considérés comme un bien exclusif appartenant au souverain, dont la

préservation faisait l'objet de sévères instructions royales. Des tentatives d'éradication des espèces étrangères introduites à la fin du XIXe siècle sont en cours.

10. Les terrasses de cultures se sont développées au cours du XVIIe -XVIIIe siècle, au nord et au sud de la colline, qui traduit le pouvoir économique du souverain, avec, sur la partie basse, la production du riz qui est la base de l'alimentation de la population locale. La partie haute accueille des terrasses sèches, la partie basse des rizières en gradin.

Gestion et protection

Statut juridique

Le bien proposé pour inscription appartient majoritairement à l'État. Quelques particuliers sont cependant propriétaires de parcelles de terrain agricoles, de maisons, de jardins et de tombeaux familiaux, depuis la fin du XIXe siècle.

En règle générale, les dispositions légales et les réglementations (dont le détail est fourni dans le dossier de proposition d'inscription) sont adéquates, mais il est vivement recommandé aux autorités de s'efforcer d'assurer leur mise en œuvre à la fois de façon rigoureuse et vigoureuse, particulièrement dans la zone tampon. La nature sacrée du site lui garantit, par certains côtés, une excellente protection, car la colline est vénérée par le peuple.

Gestion

La gestion du site est assurée par un comité du site composé de représentants nationaux et locaux, avec un personnel permanent en petit nombre sur le site. Il lui incombe d'assurer la gestion conformément au plan de gestion, en mettant particulièrement l'accent sur la maintenance et la conservation préventive, la mise en valeur, l'éducation et la promotion. Il bénéficie des conseils d'un comité scientifique, notamment en ce qui concerne le maintien de l'intégrité et de l'authenticité du site. Un autre comité est actuellement chargé de réviser le plan de gestion, et le révisera périodiquement par la suite.

À l'échelle locale, et sur le plan courant, la municipalité d'Ambohimanga et le service des Musées (direction du Patrimoine culturel) sont responsables de la gestion et de la sécurité du site. Des professionnels du service se rendent régulièrement sur le site. Neuf gardiens pendant la journée et trois la nuit assurent la sécurité du site, sur lequel 21 personnes, au total, sont employées.

Le financement vient de l'État, via le bureau du maire, et de 60 % des droits d'entrée perçus. Les frais annuels avoisinent les 113 000 USD, les entrées 20 000 USD. Des subventions extérieures ont été obtenues pour des travaux de restauration et des campagnes de publicité.

Les organisations non-gouvernementales jouent un rôle important, notamment MAMALOMASO et MIKOLO. Ce sont elles qui entreprennent la majeure partie des travaux de restauration, par exemple sur les portails, les routes pavées et la fontaine sacrée, selon des normes appropriées. Elles prennent activement part à la recherche de fonds, et jouent un rôle important dans le dialogue

entre les habitants du cru et les autres parties concernées. Avec les autorités nationales et locales, les universités, les professionnels de la conservation et les habitants locaux, les organisations non-gouvernementales participent à la gestion coopérative du site, par l'entremise des trois comités déjà mentionnés.

Le nombre de visiteurs est passé de 34 000 à 41 000 (+ 20 % environ) entre 1995 et 1999 (+ 4 % par an en moyenne, bien qu'il y ait en fait eu une période creuse entre 1996 et 1998). Les touristes étrangers sont aujourd'hui environ 12 000 par an, soit une hausse d'environ 30 % depuis 1995 (là encore après une période creuse). Le site peut accueillir environ 1000 visiteurs par jour ou 120 par heure ; en 1999, la moyenne était de 187 visiteurs par jour, mais des chiffres beaucoup plus élevés ont été enregistrés sur certaines journées de mai 1999. On a constaté une certaine usure due aux visiteurs, et des mesures préventives sont envisagées.

Les pressions sur le site semblent minimales. La dégradation progressive du paysage est une préoccupation, mais les menaces plus évidentes du développement semblent quasi-inexistantes. Une zone tampon est toutefois proposée, principalement pour garder à l'écart la menace, à long terme, d'urbanisation. Le feu est le risque le plus inquiétant, et des mesures sont actuellement prises pour améliorer les précautions sur le site.

Le site proposé pour inscription lui-même (59 hectares) et sa zone tampon (425 ha) sont tous deux bien définis et réalistes.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Ambohimanga doit son état de préservation à son statut de capitale religieuse et de lieu de dernier repos de la famille royale jusqu'en 1896, et au fait qu'il reste depuis lors un lieu révérent et respecté. Le transfert des dépouilles royales en 1897 a été suivi peu de temps après par la destruction des tombeaux et la construction de bâtiments militaires provisoires, détruits en 1904. Le lieu a cependant conservé, aujourd'hui encore, son aspect sacré, une pelouse poussant maintenant là où se dressaient jadis les tombeaux.

Un programme de maintenance positive et de restauration a commencé en 1996, et l'état de conservation est aujourd'hui satisfaisant. Le dossier de proposition d'inscription détaille l'état de chacun des portails, des défenses, des chemins piétonniers, de la cité royale elle-même (y compris le palais et la maison de verre), des lieux sacrés et des ressources naturelles (notamment les arbres royaux et les bois sacrés). Il reste certes beaucoup à faire, en particulier en termes de maintenance permanente, mais la situation est globalement sous contrôle, comme en a jugé la mission de l'ICOMOS.

Authenticité et intégrité

Le site possède une valeur universelle exceptionnelle en ce qu'il représente les aspirations politiques d'un peuple indigène, mais illustre aussi d'autres lieux iconographiques dans le monde où des valeurs

historiques, culturelles et spirituelles pérennes se sont rassemblées en un seul et même endroit. Les Malgaches y attachent une grande importance ; de surcroît, dans le contexte du Patrimoine mondial, il constitue un exemple éminent des sites qui ont, dans le monde, fait l'objet au fil des siècles de la vénération et du respect des peuples au travers de nombreuses vicissitudes. Aujourd'hui, de plus en plus de visiteurs viennent le contempler.

Ambohimanga a perdu l'une de ses fonctions essentielles, celle de siège du pouvoir politique, et n'est plus un site funéraire royal (mais cela est dû à une évolution politique et non à Ambohimanga) ; il a aussi perdu les tombeaux royaux originaux. Aucun ajout inapproprié n'a cependant été apporté au site, hormis un ajout intrusif à proximité (problème actuellement traité). Globalement, il est en bon état physique, avec un degré raisonnable d'intégrité malgré la considérable diversité de ses composants.

Il possède aussi un haut degré d'authenticité. À cet égard, rien ne saurait mieux en témoigner que le fait que, en dépit des manœuvres politiques pour dégrader la nature du site, la colline a conservé sa nature sacrée et le respect de la population, parvenant même à transférer ses qualités d'un contexte politique monarchique à celui d'une république.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Il était prévu qu'une mission conjointe UICN/ICOMOS visite le site en janvier 2001 mais, par la force des choses, la mission a dû être menée à bien presque complètement par l'ICOMOS seul.

Caractéristiques

La colline royale d'Ambohimanga constitue l'exemple le plus caractéristique et le plus représentatif de ce type de site à Madagascar. C'est un lieu historique, recelant des preuves archéologiques claires de l'ancien exercice du pouvoir et de la justice, mais symbole aussi de l'indépendance de l'État moderne de Madagascar. Parallèlement, c'est aussi un lieu sacré, évocateur des rois passés, les ancêtres qui le hantent aujourd'hui.

La colline royale d'Ambohimanga constitue un témoignage exceptionnel, d'une part, des cultures asiatiques orientales, par le culte des ancêtres et les pratiques agricoles, notamment les rizières en terrasses irriguées, et, de l'autre des cultures d'Afrique de l'est et du sud, par le culte de la royauté.

Analyse comparative

Aucun autre site comparable n'est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, et aucune étude d'un site semblable n'a encore été entreprise dans le contexte du Patrimoine mondial. Cependant, le tombeau des rois du Buganda à Kasubi (Ouganda), site proposé pour inscription pour 2001, est comparable à Ambohimanga : emplacement au sommet d'une colline, résidence royale, site funéraire royal, culte des ancêtres, caractère sacré lié à un sentiment identitaire encore d'actualité.

La proposition d'inscription allègue que le mariage du matériel et du spirituel au sein d'un paysage culturel s'est développé à Madagascar à la suite de l'intégration d'influences culturelles venues de l'est de l'Asie et de l'Afrique, dans un contexte géographique et biologique particulier qui a permis aux habitants des Hautes Terres Centrales de Madagascar d'exprimer une étroite relation entre le cadre naturel et les éléments de pouvoir, entre l'autorité et le sacré. Cette expression a pris la forme du double culte des ancêtres et de la royauté.

Madagascar compte d'autres sites similaires. Mais Ambohimanga est celui qui a le mieux préservé son intégrité et sa valeur spirituelle. Pour l'étranger, une visite du site n'est pas sans rappeler, dans un contexte totalement différent, l'atmosphère des sanctuaires shinto d'Isé au Japon.

Des sites similaires en Afrique attestent en général d'une relation entre le patrimoine naturel et le sacré, dans un contexte de mythologie et de cosmologie enchâssées dans la spiritualité. Si ces lieux sacrés africains sont fréquemment associés au culte des ancêtres, ils le sont rarement au pouvoir séculier local. Leur fonction et leur valeur diffèrent donc de celles des sites royaux des Hautes Terres Centrales de Madagascar (à l'exception du site déjà mentionné de Kasubi, en Ouganda, qui semble faire exception à cette règle).

Observations et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

La colline royale est un site important et bien géré, hautement considéré à Madagascar. L'ICOMOS souhaite faire les observations suivantes :

i. Si une protection statutaire adéquate existe sur le papier, il est crucial que ses dispositions soient mises en œuvre et que le plan de gestion fasse l'objet d'un suivi, d'une surveillance et de révisions périodiques.

ii. Il est particulièrement essentiel que les autorités compétentes apportent tout le soutien nécessaire, tant en termes d'encouragement visible qu'en termes de financement et d'autres ressources, aux responsables et au personnel du site.

iii. La plus grande menace pesant sur le site est celle d'un incendie ; il est donc impératif d'installer, de mettre en œuvre et de tester régulièrement des mesures appropriées de précautions contre les incendies, avec une alimentation en eau adéquate.

iv. Une éventuelle inscription est susceptible d'encourager le tourisme sur un site où, pour l'instant, la gestion des visiteurs est bien contrôlée. Il convient d'anticiper les effets sur la gestion du site d'une hausse de la fréquentation, en particulier, probablement, à des époques prévisibles.

Breve description

La colline royale d'Ambohimanga se compose d'une cité royale, d'un site funéraire royal et d'un ensemble de lieux sacrés. Elle est associée à un fort sentiment identitaire national, et conserve son atmosphère de spiritualité et son caractère sacré, dans la pratique et dans l'esprit de la population, depuis quelques 500 ans. Elle demeure un lieu de culte et de pèlerinage que l'on vient visiter depuis Madagascar et d'ailleurs.

Déclaration de valeur

La colline royale d'Ambohimanga est d'une grande valeur pour le peuple malgache, en ce qu'elle fut un lieu vital pour son développement politique, et qu'elle possède en même temps une grande signification religieuse. À ce titre, elle possède aussi une signification mondiale, car elle constitue un excellent exemple de lieu où, au fil des siècles, l'expérience humaine commune s'est focalisée dans la mémoire et les aspirations, les rites et la prière.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii, iv et vi* :

Critère iii La colline royale d'Ambohimanga est le symbole le plus significatif de l'identité culturelle du peuple malgache.

Critère iv La conception, les matériaux et la disposition traditionnelle de la colline royale d'Ambohimanga sont représentatifs de la structure politique et sociale de Madagascar depuis au moins le XVI^e siècle.

Critère vi La colline royale d'Ambohimanga est un exemple exceptionnel de lieu où, pendant des siècles, la mémoire, le rituel et la prière ont façonné une expérience humaine collective.

Recommandation du Bureau

Que la colline royale d'Ambohimanga soit inscrite sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii, iv et vi*.

ICOMOS, septembre 2001

Kasubi (Ouganda)

No 1022

Identification

<i>Bien proposé</i>	Tombes des rois du Buganda à Kasubi
<i>Lieu</i>	District de Kampala
<i>État partie</i>	Ouganda
<i>Date</i>	20 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Les tombes royales des Kabakas du Buganda sont abritées par un gigantesque édifice circulaire surmonté d'un toit de chaume, témoignage unique du style architectural développé dans le puissant royaume du Buganda à partir du XIII^e siècle. Dans toute l'Afrique subsaharienne cette structure est l'une des plus remarquables constructions qui utilisent des matériaux purement organiques. Ses dimensions inhabituelles et les remarquables détails d'assemblage témoignent du génie créateur des Bagandas et en font un chef d'œuvre dans la forme et la réalisation.

Critère i

Le site des tombes de Kasubi est un témoignage unique des traditions culturelles vivantes des Bagandas. Les éléments bâtis et naturels sont chargés de valeurs historiques, traditionnelles et spirituelles. Le site est géré de manière traditionnelle par un système complexe de charges et de responsabilités. C'est un centre spirituel majeur pour les Bagandas et le lieu religieux le plus actif du royaume. Demeure funéraire des quatre derniers Kabakas, c'est un centre religieux pour la famille royale et un lieu où le Kabaka actuel et ses représentants accomplissent des rites importants de la culture du Buganda.

Critère iii

Le site des tombes de Kasubi est un exemple éminent de l'architecture traditionnelle Ganda et de la conception d'un palais. Son organisation spatiale est le meilleur exemple existant de palais/ensemble architectural Baganda, une illustration unique des créations techniques des clans Baganda mises au point au cours des siècles, une représentation de l'ingéniosité et de la créativité des artisans qui l'ont conçu et continuent de l'entretenir. La tombe de Mutesa Ier témoigne du pouvoir de ce roi et de son importance dans l'histoire des Bagandas. Elle marque le point de départ de nouvelles coutumes funéraires.

Critère iv

Le site des tombes de Kasubi a un lien direct et matériel avec les traditions vivantes du peuple Baganda. Les riches caractéristiques architecturales et décoratives et les différentes charges traditionnelles dévolues aux gardiens du lieu traduisent la fusion entre nature et culture, entre esprits et population vivante. Le site est étroitement lié aux croyances associées aux esprits des Kabakas qui y sont ensevelis. D'autres rites traditionnels s'y déroulent tout au long de l'année, par exemple la cérémonie de la nouvelle lune, mais l'essentiel de la vie spirituelle n'est pas visible pour le visiteur ordinaire, car de nombreuses cérémonies ont un caractère secret. Cet aspect de la tradition Ganda représente un lien continu avec le système ancien des croyances Bagandas.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*.

Histoire et description

Histoire

Les Bagandas appartiennent au peuple Bantou. Leur organisation politique remonte au XIII^e siècle de notre ère. Aujourd'hui, avec 6 millions de personnes représentant 28% de la population, les Bagandas sont le groupe ethnique le plus important en Ouganda. La région du Buganda couvre une superficie d'environ 66 350 km². Depuis le premier Kabaka légendaire, Kintu, jusqu'à Mutesa Ier, 35 Kabakas se sont succédés. Les dates précises ne sont connues qu'à partir de Suuna II (1836–1856), qui établit son palais à Kasubi. Son fils Mutesa Ier lui succéda et fit construire la structure actuellement dévolue aux tombes pour en faire son palais en 1882. Il devint un très puissant Kabaka, le premier à être influencé par les cultures étrangères. Il adopta quelques pratiques religieuses de l'Islam, apprises auprès des marchands d'ivoire et d'esclaves de Zanzibar. Il s'intéressa également à l'Europe après avoir reçu John Hanning Speke en 1862, le premier visiteur européen. En 1875, il demanda à Henry Morton Stanley, l'explorateur, qu'on lui envoie des enseignants de culture et de religion européennes. Il reste quelques objets de cette période charnière dans l'histoire locale, quand les Bagandas se trouvèrent pour la première fois en présence de commerçants arabes et d'explorateurs européens.

Lorsque Mutesa Ier mourut en 1884, il rompit deux traditions : son corps fut enseveli en entier et il fut enterré dans son palais à Kasubi. Cette pratique fut dès lors poursuivie. En 1910, la dépouille de son successeur, Mwanga II (ob. 1903), fut rapportée des Seychelles et enterrée à cet endroit, instituant Kasubi comme lieu de sépulture important des Kabakas du Buganda. La destination de cet édifice fut confirmée lorsque son fils et successeur, Daudi Chwa II, mort en 1939, se fit lui aussi enterrer à Kasubi.

Son fils et successeur, Edward Mutesa II, entra une première fois en conflit avec les Britanniques puis, après l'indépendance en 1962, lorsqu'il devint Président, avec son propre Premier ministre. Kasubi fut ravagé en 1966 et le Président partit en exil, mais à sa mort en 1969, sa dépouille fut rapatriée et enterrée à Kasubi en 1971. Quatre Kabakas successifs du Buganda ont donc été enterrés dans la même maison des morts à Kasubi, bâtiment qui est au cœur de la présente proposition d'inscription. Tous les princes et princesses descendants des quatre Kabakas sont également enterrés derrière le sanctuaire principal.

Entre 1967 et 1993, le site fut placé sous le contrôle du gouvernement central, mais les institutions royales traditionnelles furent restaurées en 1993. Ronald Mutebi II fut couronné Kabaka du Buganda et en 1997 les tombes Kasubi furent restituées au royaume du Buganda, aujourd'hui l'un des quatre royaumes de l'Ouganda. Le site est actuellement non seulement le sanctuaire culturel majeur des Bagandas mais aussi le site touristique le plus visité du pays.

Description

Le site des tombes de Kasubi est implanté sur une colline dans la ville de Kampala. Il couvre une superficie de 30 ha, couronne le sommet de la colline et dévale les pentes orientées à l'est. Environ 35 personnes vivent sur place. Le site est entouré d'une clôture d'arbres à écorce, aujourd'hui moins épaisse. Il est composé de trois zones principales :

- i. la zone principale de tombes, située à l'extrémité ouest du site, au sommet de la colline ;
- ii. une zone située derrière les tombes principales contenant plusieurs bâtiments et cimetières ;
- iii. une grande zone dans la partie est du site utilisée essentiellement à des fins agricoles.

Sur la limite ouest du site se trouve le poste de garde (*Bujjabukula*), occupé traditionnellement 24 heures sur 24 par des gardes. La structure est faite de colonnes en bois et de murs de briques réfractaires rendus invisibles qui soutiennent un toit de chaume, les cloisons sont en roseaux tissés. Au-delà se trouve un petit cimetière contenant le Ndogo-Obukaba, le bâtiment circulaire contenant les tambours royaux. Ce bâtiment à colonnes de bois, recouvert de chaume, comporte des murs de briques réfractaires. Une chape de ciment réalisée récemment est censée protéger les tambours des termites. Joutant ce bâtiment se trouve le bureau de vente des tickets d'entrée, un des quelques bâtiments modernes du site.

La cour principale en U (*Olugya*) est un espace ouvert entouré d'une clôture de roseaux autour duquel sont disposés neuf bâtiments, dont cinq sont les maisons des veuves des Kabakas, les quatre autres étant la maison des jumeaux, deux tombes et une chambre mortuaire. Construites de clayonnage enduit de torchis et de briques réfractaires, trois sont de plan circulaire, les autres sont carrées. Toutes comportaient des toits de chaume à l'origine, mais plusieurs ont maintenant des toits neufs de tôle galvanisée.

La cour elle-même est vide, accentuant l'organisation visuelle vers l'est du grand bâtiment de bois, de roseaux et de chaume (*Muzibu-Azaala-Mpanga*) qui abrite les tombes des quatre Kabakas. Ce bâtiment de plan circulaire est surmonté d'un dôme. Son diamètre extérieur est de 31 m et la hauteur intérieure est de 7,5 m. Son aspect a changé et il a subi d'importantes réparations depuis sa construction en 1882. La toiture attire l'œil : sa pente atteint le sol et elle est renforcée à l'intérieur par 52 anneaux tissés de feuilles de palmier et de tiges représentant les 52 clans Ganda. La structure est portée par de grandes colonnes de bois enveloppées d'écorces.

On entre dans le bâtiment en passant sous une arche large et basse flanquée des deux côtés de roseaux savamment tissés. L'intérieur est cloisonné à l'aide d'un gigantesque drapé d'écorces qui cache la « forêt sacrée » où se trouvent quatre tombes royales. L'entrée dans la « forêt » est strictement réservée aux veuves des Kabakas et à la famille royale, les Nalinyas et les Katikkiros. L'intérieur du bâtiment est orné de signes de pouvoir - tambours, lances, boucliers, médailles et photographies des Kabakas. Le sol est jonché d'une épaisse couche d'herbes et de matelas de feuilles de palmiers.

Au-delà de l'Olugya sont disséminés un grand nombre de bâtiments – maisons, tombes royales et bâtiments agricoles – et un cimetière royal. La totalité de la zone est sacrée et n'est pas ouverte aux visiteurs. Elle était autrefois complètement close mais aujourd'hui elle s'ouvre sur les terres agricoles, sans clôture à l'arrière et à l'est du site. Cette terre était à l'origine occupée par des colons mais fut plus tard partagée entre les veuves des Kabakas. Elle est actuellement louée et exploitée par des membres de la communauté, le revenu étant utilisé sur le site. La zone contient des tombes, deux mottes conçues par l'homme, des plantes médicinales et les arbres utilisés pour la confection de tissus d'écorce.

Gestion et protection

Statut juridique

Le roi du Buganda est le propriétaire privé et l'administrateur du site pour le compte du royaume.

Le site est inscrit sur la liste des monuments nationaux au titre de la loi de 1967 sur les monuments historiques. Par conséquent il « ne pourra être utilisé pour aucun usage incompatible avec son caractère ».

Le site est implanté dans une zone résidentielle où sont interdites les utilisations incompatibles avec le site. La zone tampon proposée, si elle est approuvée par le conseil municipal, limiterait la hauteur des constructions à deux étages et les fonctions à certains types d'activités acceptées au voisinage du site des tombes de Kasubi.

Gestion

Le site est protégé des empiètements résidentiels et autres occupations abusives par la loi sur les monuments historiques. De récentes tentatives de transgressions de la réglementation ont été contrées. Toutefois, bien que les limites du site définies dans la proposition d'inscription

soient nouvellement indiquées sur une carte et au sol, elles sont de moins en moins respectées.

Le site est placé sous l'autorité du Kabaka. Le royaume du Buganda en est l'unique gestionnaire, et tous ceux qui sont impliqués dans ce processus en font partie. Un cadre de gestion défini en mars 2000 identifie le rôle de chaque personne engagée dans la conservation du site et clarifie la hiérarchie dans le processus de prise de décision. Le principal organe de gestion est la commission des sites du patrimoine du Buganda (également responsable d'autres sites conjointement avec des conseillers extérieurs). Un nouveau comité du patrimoine des tombes de Kasubi comprend les gestionnaires traditionnels du site. Ils sont les gardiens, postés sur le site, chargés de réaliser des tâches précises, traditionnelles, à différents niveaux, administratif, technique et spirituel. Des rôles importants sont dévolus aux Nalingas (gardiens spirituel et contrôleurs du site) et aux Lubungas (coordinateurs de l'utilisation des sols). Ces différents niveaux de gestion partagent un même engagement vis-à-vis du patrimoine que représentent les tombes de Kasubi. La mission de l'ICOMOS est convaincue que ce système de contrôle hiérarchisé offre une protection juridique, contractuelle et traditionnelle adéquate ainsi que la protection et les mécanismes de gestion nécessaires pour assurer la préservation du bien proposé pour inscription.

Les toits de chaume posent un problème important sur le site. Ils sont la prérogative du clan Ngeye, les seuls gardiens possédant la connaissance et le savoir-faire et les seuls à être autorisés à monter sur les toits. Ils forment les jeunes membres de leur clan à la tradition et à l'entretien des toits. Ils n'acceptent aucun conseils ni aucun ordre technique venant de l'extérieur.

Le site est protégé par la coutume du Buganda, à cause de sa grande force traditionnelle, historique et rituelle. Les esprits des Kabakas sont craints par tous et le respect des traditions ancestrales assure la protection du site. Pourtant, le site se trouve au milieu d'une zone urbaine en pleine croissance et connaît une pression forte, les tentatives d'empiètement sur son emprise étant nombreuses et ayant sensiblement augmenté entre le moment de la préparation du dossier de proposition d'inscription et la visite de la mission de l'ICOMOS. Une construction relativement récente empiète sur le côté ouest de la zone principale. Il s'agit d'une mosquée et d'une école primaire coranique qui ne tiennent pas compte des normes du site. Naturellement, ces bâtiments constituent un problème politique particulièrement sensible. Des petits dépôts d'ordures à la périphérie ainsi que la location d'un terrain à une société pétrolière depuis 1992 posent aussi problème. L'opposition locale a réussi jusqu'à présent à juguler d'autres empiètements. En janvier 2001, il reste peu d'arbres à écorce faisant office de clôture, alors que les limites du site sont de moins en moins respectées. En particulier, les dépôts d'ordures sauvages sont de plus en plus courants et des personnes étrangères à Kasubi cultivent de plus en plus souvent des terres du site sans autorisation.

Les loyers et les droits d'entrée sont l'unique source de financement du site. L'État n'apporte aucune contribution. Les veuves qui entretiennent les tombes vivent de petites oboles déposées dans des paniers qu'elles disposent parmi les tombes. Quelque 4500

personnes visitent le site chaque année. On espère que ce chiffre atteindra les 18 000 d'ici 2005. Actuellement, une fois les salaires payés, il reste peu d'argent pour l'entretien, etc. Un plan de gestion a été préparé en même temps que la proposition d'inscription. L'enveloppe des travaux de restauration urgents a été évaluée à 24 000 USD et le budget d'entretien annuel à 13 000 USD.

Le plan préconise douze orientations dont la durabilité, les partenariats, la transparence, la communication, l'éducation et l'évaluation ainsi que l'amélioration des conditions de vie des gardiens des tombes et des veuves. Il identifie des actions prioritaires dans quatre domaines :

1. établissement d'un système de financement durable du site ;
2. stabilisation de l'état de conservation ;
3. amélioration de l'accueil des visiteurs ;
4. amélioration des conditions d'expression des traditions vivantes.

La zone tampon proposée serait inefficace étant donné que les restrictions ne portent que sur la hauteur des bâtiments et les usages incompatibles avec le caractère du site. Des dispositions plus sévères sont maintenant nécessaires pour protéger l'une des caractéristiques principales du site, à savoir l'authenticité même du site d'origine qui se trouve pris au milieu du développement urbain. Les autorités ougandaises prennent conscience de l'étendue et de la nature du problème qui s'est aggravé ces deux dernières années et pour lequel il n'existe pas de solution facile. Une haie d'épineux à croissance rapide offrirait une protection physique si on lui permettait de pousser pendant trois ans au moins.

Le site est inclus dans le projet d'itinéraire du patrimoine, une initiative qui consiste à promouvoir le tourisme local sur des sites patrimoniaux. Le projet vise à conserver et promouvoir le patrimoine culturel, diversifier les produits culturels et encourager de nouvelles activités générant des revenus.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Pendant les cinquante premières années (de 1882 jusqu'aux années 1930) le palais funéraire appelé Muzibu Azaala Mpanga fut l'objet de travaux d'entretien très limités. En 1905, le bâtiment a été réduit en taille afin de faciliter son entretien. Depuis 1938, il a subi plusieurs processus de restauration et de modification, essentiellement pour parer aux menaces de défaillance structurelle. À l'occasion de la complète reconstruction de 1938-1940, des matériaux modernes ont été utilisés, par exemple des poteaux en béton. Au cours des années 1990, des modifications effectuées sur la plupart des bâtiments ont légèrement changé la valeur architecturale du site. La tendance à moderniser le site a maintenant été jugulée et des efforts ont été déployés ces trois dernières années pour modifier les comportements et faire revivre des compétences traditionnelles.

Le site souffre beaucoup des pluies, des problèmes de drainage, des termites et du risque constant d'incendie. La plupart des plus petits bâtiments montrent des faiblesses. Leurs toitures de tôle galvanisée fuient, sont disgracieuses et contraire aux traditions. Un bâtiment a brûlé en 1998 et a été reconstruit mais n'a pas de toit de chaume en raison du manque de fonds. Le Muzibu Azaala Mpanga est en bon état du point de vue des structures mais son toit de chaume réclame d'importants travaux de réfection. Trop de réparations ont été faites dans l'urgence (voir ci-dessous). La maison des tambours, restaurée partiellement en 1998, n'a pas la toiture qui lui conviendrait. La maison des gardiens a également été restaurée en 1998, une réalisation qui souligne la nécessité d'entretenir les bâtiments. L'entretien traditionnel volontaire assuré par les clans tend à disparaître car il n'existe pas de moyens de les rémunérer. Ainsi, le repas royal traditionnel et gratuit, préparé par les veuves, n'existe plus.

La clôture d'origine en roseau du site a disparu depuis longtemps. Le site a beaucoup souffert du pillage de ses ressources en bois que les populations recherchent pour leurs besoins domestiques. Le site a été préservé malgré tout, par peur et par respect pour sa nature sacrée et religieuse. Cette protection spirituelle a épargné le site de la modernisation urbaine du XXe siècle, malgré le développement rapide qui caractérise les alentours. Mais comme le remarque le plan de gestion, « la grande majorité de la population locale ... ne considère pas la conservation du site comme un objectif prioritaire. »

Authenticité

La disposition actuelle des lieux reste identique à celle d'origine. C'est un exemple typique de palais des Kabakas Bagandas. Le profil du Muzibu Azaala Mpanga lui-même est actuellement plus arrondi qu'à l'origine, mais ce n'est ni un fait exprès ni le résultat d'une médiocre réalisation mais le résultat accidentel d'un entretien traditionnel continu. Cela n'affecte d'aucune manière son authenticité.

Les matériaux utilisés posent cependant un problème. Les matériaux modernes introduits au sein du Muzibu Azaala Mpanga en 1938–1940 comprenaient une structure en acier, quelques poteaux en béton, un linteau courbe en béton au-dessus de l'entrée et quelques briques réfractaires. Tous ces matériaux modernes sont invisibles. Le toit de chaume, reposant sur des structures arrondies de feuilles de palmiers, est intact, de même que les éléments intérieurs et les matériaux de finition tels que les poteaux de bois habillés d'écorces décoratives. Globalement, en particulier concernant les bâtiments principaux, – le Muzibu Azaala Mpanga, le Bujjabukula (corps de garde), et le Ndogo-Obukaba (maison des tambours) – l'authenticité des matériaux et des fonctions est grande.

Les maisons entourant l'Olugya ont subi davantage de changements, bien que la disposition des lieux soit authentique. Deux des neuf bâtiments sont des constructions de clayonnage enduit de torchis. Les sept autres ont été construites ou reconstruites avec des briques réfractaires. Les toitures des neuf bâtiments sont à présent en tôle galvanisée, visuellement inesthétique, mais sans caractère désastreux du point de vue

structurel. Le retour au chaume est envisagé dans le plan de gestion, une fois que les travaux les plus urgents auront été réalisés. Des toits de chaume sont, bien entendu, continuellement mis en oeuvre sur le site. Les cloisons de roseaux tissés sont bien conservées. Ce sont des matériaux organiques dont le remplacement fait appel aux techniques et aux matériaux traditionnels.

Deux des 52 clans des Bagandas sont directement impliqués dans l'entretien de l'aspect physique du site. Le clan Ngeye est chargé de la réalisation des toits de chaume, le clan Ngo est responsable de la décoration et des tissus d'écorce. Ces responsabilités ont toujours lieu, de sorte que le site témoigne d'un haut degré d'authenticité pour ce qui concerne l'exécution traditionnelle des travaux.

Du point de vue fonctionnel, – et peut-être plus important du point de vue de l'authenticité –, le site conserve la même fonction principale depuis 1884, date à laquelle le palais a été transformé en lieu de sépulture. Il conserve son rôle de lieu de vie pour les veuves des Kabakas, les gardiennes des tombes. Il est toujours un des premiers centres rituels et religieux du Buganda. En 1999, il a eu un rôle important dans le mariage de l'actuel Kabaka.

Bien que le site soit actuellement entouré d'une zone en plein développement urbain, il est suffisamment grand et bien respecté pour résister aux pires attaques. Demeuré sur son emplacement d'origine, le site peut désormais défendre l'authenticité du lieu et du décor. L'intérieur en particulier conserve une atmosphère rurale. La partie agricole, partie la plus importante du site en superficie, continue d'être exploitée selon des modes traditionnels.

Le degré d'authenticité du site apparaît controversé. Dans le dossier de proposition d'inscription, il est établi que « l'authenticité du site dans tous ses aspects conserve un niveau très acceptable, » alors que le plan de gestion qui l'accompagne déclare que « ...de nombreuses modifications se sont déjà produites sur le site, qui portent gravement atteinte à l'authenticité et à la valeur générale du site. » Le point le plus important est peut-être dans la remarque suivante : « les travaux de conservation effectués depuis 1998 montrent la volonté de tous d'améliorer l'entretien dans le sens de l'authenticité ... »

Cette détermination a été constatée en janvier 2001, lorsque, suite à la décision courageuse de retirer le toit de chaume du Muzibu Azaala Mpanga, la mission de l'ICOMOS a été témoin de son remplacement. Une documentation *ad hoc* a été réunie pour préparer et accompagner la réalisation de chaque étape des travaux qui ont fait appel aux moyens et aux matériaux traditionnels.

Globalement, dans une certaine mesure, le site de Kasubi sauvegarde les principes énoncés à Nara et à la réunion qui s'est tenue au Grand Zimbabwe sur l'authenticité et l'intégrité.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en janvier 2001.

Caractéristiques

Les caractéristiques principales du site sont immatérielles. Elles ont trait aux croyances, à la spiritualité, à la communauté et à l'identité. Il a été au centre du royaume des Bagandas depuis des milliers d'années, il a été le témoin de la rencontre avec le monde arabe, il a été un des tous premiers contacts avec le monde européen et il a étendu son influence bien au-delà de l'Afrique. Le site possède une aura tout à fait originale et, simultanément, une présence physique considérable. Esthétiquement original, ce lieu consacré aux rois décédés témoigne de façon remarquable de l'architecture vernaculaire, des compétences, des méthodes, de la maîtrise d'exécution et de l'organisation traditionnelle des Bagandas.

Son plan montre également un modèle historique important. Le premier président de l'Ouganda fut un Kabaka. Presque tous les chefs d'État et dignitaires qui rendent visite au Kabaka vont à Kasubi qui est « le cœur spirituel des Bagandas ». De plus, le site est globalement un atout important en termes culturel et touristique. C'est aussi un « poumon vert » dans une zone d'urbanisation rapide.

Analyse comparative

Dans le royaume, il reste 33 tombes où les Kabakas du Buganda sont enterrés. La tradition voulait que chaque Kabaka soit enterré sur un site et qu'un sanctuaire royal soit construit sur un autre site pour recueillir la mâchoire royale. Nombre de ces sanctuaires sont toujours entretenus, mais leur état de conservation est moins bon et ils sont moins visités par les touristes.

Le site de Kasubi présente quelques caractéristiques uniques. Il s'agit d'un site comportant plusieurs tombes de Kabaka, le seul où quatre d'entre eux sont enterrés. C'est le cimetière de la famille royale, plus grand que la plupart des autres cimetières Bagandas et plus connu aussi. Il est devenu un lieu emblématique, non seulement pour le Buganda mais aussi pour l'Ouganda. Son implantation et son statut garantissent qu'il sera entretenu pour sa valeur culturelle. S'il est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, le site de Kasubi apportera aux biens culturels actuellement inscrits des éléments originaux qui manquent.

La mission d'expertise de l'ICOMOS a visité deux tombes Kabaka près de Kampala : la tombe de Wamala où Suuna II est enterré, à quelques kilomètres de Kasubi, et celle de Masanufu où Kiwewa est enterré. Wamala n'est pas mentionné dans la proposition d'inscription mais il s'agit d'une quasi-réplique de Kasubi, ou plus exactement l'inverse, car Wamala est plus ancien ; le premier Kabaka enterré à Kasubi est le fils de Suuna II (1837-1856). L'aménagement intérieur du Muzibu Azaala Mpanga de Kasubi est identique à celui de Wamala ; les objets traditionnels de Wamala sont tous en

bois, tandis que ceux de Kasubi sont des répliques en métal. Il semble donc que Kasubi soit mieux compris en tant que développement d'un premier processus représenté à Wamala et ne doit donc pas en être séparé.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Généralités

a. Wamala devrait être reconnu comme faisant partie intégrante de l'ensemble formé par Kasubi et il devrait être considéré comme une extension possible de la présente proposition d'inscription si celle-ci est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial. Wamala devra donc en temps voulu bénéficier de mesures similaires de restauration et d'entretien. Entre-temps, il serait souhaitable que des efforts soit faits, au moins pour prévenir la détérioration des éléments principaux.

b. Conscient du soutien considérable apporté ces dernières années par l'ICCROM, l'UNESCO, le Centre du Patrimoine mondial et CRA Terre-EAG, la mission de l'ICOMOS a été très impressionnée de la synergie mise en place à Kasubi entre les traditions et les techniques locales d'une part et les principes scientifiques d'autre part. Cette expérience et ses résultats devraient être publiés en faveur de la protection du patrimoine au niveau international.

c. Kasubi est un site du patrimoine du Buganda et une composante importante du patrimoine ougandais, comme le reconnaît le titre sous lequel Kasubi est proposé pour inscription. La question du financement du site par le gouvernement central, en partie du moins, devrait être reconsidérée.

Spécifiques au site

d. Le plan de gestion déclare que le parking est en face du site et que le bureau de vente des tickets d'entrée est en mauvais état, mais aucune mention de travaux d'amélioration n'est faite, si ce n'est le constat que ce bureau a besoin d'être restauré. Plutôt que de le restaurer *in situ*, il serait préférable de le démolir. La question du parking et du bureau de vente des tickets devrait être reconsidérée dans le contexte d'une amélioration de l'accueil des visiteurs allant dans le sens du respect de l'entrée traditionnelle.

e. Dans ce contexte, l'ICOMOS remarque la proposition de l'adjonction d'un village culturel destiné aux touristes, mais n'a rien trouvé dans le dossier concernant l'emplacement et la nature d'une telle construction. L'ICOMOS recommande fortement une étude de ce projet, envisageant le caractère, le thème et l'implantation du village. Celle-ci pourrait se situer à l'écart de la zone centrale et l'installation du bureau de vente des tickets d'entrée à l'intérieur du village.

f. La rue Masiro sert de limite ouest au site proposé pour inscription. À l'est de cette rue, c'est-à-dire immédiatement à l'extérieur du site, se trouve le mausolée de Katiro, une tombe appartenant à Jungu, fils de Mutesa Ier, et le lieu d'une cérémonie qui s'est tenue en 1971 pour célébrer le retour de la dépouille de Mutesa II. Ces monuments font partie intégrante de Kasubi. Ils devraient donc être considérés comme faisant

partie de la zone centrale du bien proposé pour inscription.

g. La mission de l'ICOMOS apprécie la haute valeur des travaux en cours au Muzibu Azaala Mpanga et recommande que toutes les autres structures reçoivent un traitement reposant sur les mêmes principes et méthodes, à savoir : l'utilisation des techniques et des matériaux traditionnels et le suivi de l'état de conservation et des travaux exécutés sur chaque structure.

h. Une attention particulière devrait être accordée au renforcement des rôles traditionnels des personnages officiels comme les Nalingas et les Lubungas.

i. L'ICOMOS reconnaît la nature et le rôle crucial des zones agricoles et horticoles sur les pentes de la colline où sont situées les structures royales, notamment à l'est. Afin de renforcer le fait que cette zone est partie intégrante du site, l'ICOMOS recommande que l'ensemble soit inscrit en tant que paysage culturel. L'ICOMOS souligne également les analogies qui existent avec la colline royale d'Ambohimanga (Madagascar) qui est proposée et recommandée pour inscription en tant que paysage culturel.

j. La limite extérieure de la zone tampon pourrait être reconsidérée afin de prendre en compte la réalité du terrain telle que la végétation, la topographie ou le tracé des rues, plutôt que d'avoir simplement une forme géométrique régulière.

k. Compte tenu l'aide considérable déjà apportée à ce site soigneusement choisi par le Centre du patrimoine mondial, et compte tenu de son extrême fragilité du fait de son emplacement, de sa nature et de sa gestion, il est suggéré que, s'il est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, une mission chargée de faire le point pourrait être utile à toutes les parties concernées deux ou trois ans après l'inscription.

Brève description

Les tombeaux des rois du Buganda à Kasubi constituent un site s'étendant sur près de 30 ha de collines actuellement dans le district de Kampala. La plus grande partie du site est une zone agricole, exploitée selon les méthodes traditionnelles. Son centre, au sommet la colline, qui conserve le plan d'origine, est l'ancien palais des Kabakas Bagandas, construit en 1882 et transformé en cimetière royal en 1884. Quatre tombes royales se trouvent maintenant dans le Muzibu Azaala Mpanga, le principal bâtiment, de plan circulaire et surmonté d'un dôme. C'est un exemple majeur de réalisation architecturale en matériaux organiques, principalement bois, chaume, roseaux et enduits. L'entretien est continu et traditionnel. La signification principale du site repose toutefois dans sa valeur immatérielle faite de croyance, de spiritualité, de continuité et d'identité.

Déclaration de valeur

La plus grande valeur associée au site des tombes de Kasubi relève des éléments importants de patrimoine immatériel. Les éléments naturels et construits du site, exemple éminent de palais et d'architecture traditionnelle Ganda, sont chargés de valeurs spirituelles, traditionnelles et historiques. Le site est considéré comme le centre spirituel majeur des Bagandas. Il est aussi un symbole culturel et historique important de l'Ouganda et de l'Afrique de l'Est en général.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères i, iii, iv et vi* :

Critère i Le site des tombes de Kasubi est un chef d'œuvre du génie créateur humain, tant par sa conception que par son exécution.

Critère iii Le site des tombes de Kasubi témoigne avec éloquence des traditions culturelles vivantes des Bagandas.

Critère iv L'organisation spatiale du site des tombes de Kasubi est le plus bel exemple de palais/ensemble architectural Baganda. Construit dans la plus pure tradition de l'architecture et de la conception palatiale Ganda, il atteste des techniques développées au fil des siècles.

Critère vi Les éléments bâtis et naturels du site des tombes de Kasubi sont chargés de valeurs historiques, traditionnelles et spirituelles. C'est un pôle spirituel majeur pour les Bagandas, et le lieu de culte le plus actif du royaume.

Recommandation du Bureau

Que les tombes des rois du Buganda à Kasubi soient inscrites sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères i, iii, iv et vi*.

ICOMOS, septembre 2001

Vat Phou (Laos)

No 481rev

Identification

<i>Bien proposé</i>	Vat Phou et les anciens établissements associés du paysage culturel de Champassak
<i>Lieu</i>	(principalement) District de Champassak, (entièrement) Province de Champassak
<i>État Partie</i>	République démocratique populaire Lao
<i>Date</i>	29 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Le site fut aménagé au cours de la seconde moitié du Ier millénaire de notre ère pour représenter sur terre l'univers symbolique khmer, lui-même épousant une vision hindoue du monde. Il s'adosse à l'ouest sur la montagne Phou Kao, monument naturel, et s'étend à l'est jusqu'au fleuve Mékong, qui représentent respectivement la montagne sacrée, résidence du Dieu Shiva et le Gange ou Océan universel. Dans la plaine, qui représente Kurukshetra, la Terre Sainte, étaient bâtis les principaux temples et ouvrages.

Le degré de survivance de la topographie du paysage khmer (depuis 600 après J.C.) et des nombreux vestiges archéologiques, visibles et enfouis, révèle l'organisation de l'espace et l'utilisation du paysage, sur une superficie d'environ 400 km² telles qu'elles ont été pratiquées pendant près de mille ans (du Ve au XVe siècle environ). C'est le seul site en Asie du sud-est qui ait conservé un paysage globalement intact.

Certains des édifices sont d'une très grande valeur architecturale et historique. L'ensemble du temple de Vat Phou est lui-même un des principaux édifices datant des périodes pré-angkorienne et angkorienne. De plus, par rapport au style architectural des temples khmers, il est un exemple d'une relative rareté par son emplacement au sommet d'une colline. Une grande partie de sa statuaire illustre la grande valeur artistique et créative de l'art et de la civilisation khmers des périodes de formation et classique.

Le bien proposé comprend Shrestrapura, l'une des premières cités planifiées en Asie du sud-est, et sa voisine fondée au IXe siècle. L'ancienne organisation sociale est signalée par le réseau des voies de communication et les aménagements hydrauliques. La cité revêt une importance particulière en tant que berceau de la culture

et lieu de naissance de l'État de Chenla qui domina une grande partie du sud-est asiatique pendant plusieurs siècles avant son incorporation à l'empire khmer. Les sites urbains, y compris la zone entourant Hong Nang Sida qui devint le centre urbain à l'époque angkorienne, ont un fort potentiel archéologique.

Globalement, Champassak est un paysage culturel très ancien qui illustre les débuts de l'urbanisme dans le sud-est asiatique ainsi que la manière dont les Khmers aménageaient leur paysage, miroir de leur univers symbolique.

[**Remarque** L'État partie ne fait aucune proposition dans le dossier de proposition d'inscription concernant les critères au titre desquels il considère que le bien doit être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. C'est aussi un *paysage culturel* selon le paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

Le dossier de proposition d'inscription ne fournit aucune information sur l'histoire du site avant son abandon au XIIIe siècle. Les origines du site remontent néanmoins à une date antérieure à 600 après J.-C., au moins pour la cité de Shrestrapura, où des fouilles archéologiques ont livré des vestiges des époques pré-angkoriennes (jusque vers 900 après J.-C.). Le développement du site fut cependant intimement lié à la naissance, à l'essor et à l'apogée de l'empire khmer, entre les VIIe et XIIe siècles. Une nouvelle dynastie royale, probablement centrée sur la région du Champassak, étendit son autorité, depuis sa capitale Ísanapura à partir du Xe siècle, jusqu'à englober non seulement le Cambodge actuel mais aussi une grande partie de l'est de la Thaïlande actuelle. Le paysage complexe de Vat Phou atteignit probablement son apogée à cette époque. Sa valeur historique repose sur son rôle de centre impérial et sur les preuves matérielles de l'influence indienne - plutôt que chinoise - révélée par les croyances religieuses hindoues.

Les derniers grands développements du paysage culturel de Champassak datent du XIIIe siècle, juste avant l'effondrement de l'empire khmer. Il n'y a aucune trace d'entretien des édifices monumentaux depuis lors, bien que d'autres emplois et d'autres événements aient marqué le site. Le temple de Vat Phou, contrairement à ce qu'il avait représenté pendant près de mille ans, fut transformé en temple dédié au Bouddhisme Theravada et demeure aujourd'hui un lieu de culte. Dans l'ensemble, la zone a été envahie par la forêt qui couvrait la plus grande partie du site lorsque le premier européen visita le site au XIXe siècle. Le festival annuel de Vat Phou montre la place qu'occupe actuellement ce lieu dans la vie de la communauté locale.

Description

Le district de Champassak est situé à 500 km au sud-est de la capitale, Vientiane, sur la rive ouest du Mékong. Il comporte l'ensemble du temple de Vat Phou, un exemple représentatif majeur de l'architecture primitive et classique khmère des VIIe au XIIe siècles. Des recherches récentes ont montré que ce temple est au centre d'un paysage culturel complexe centré sur la plaine du Champassak et embrassant la montagne Phou Kao à l'ouest et les rives du Mékong à l'est. Dans ce paysage sont disposés des temples, des lieux saints, des réservoirs d'eau, des canaux, des carrières, une organisation traditionnelle des champs, des cités et une ancienne route qui menait à Angkor. Une cité antique pré-angkorienne, planifiée (4 ha) sur les rives du Mékong, semble avoir été détrônée par une autre cité planifiée et juxtaposée, immédiatement au sud de Vat Phou, à la période d'Angkor. Une route probablement contemporaine conduit à Angkor, au sud, en passant devant des carrières et d'autres sites d'exploitation.

On est en présence d'un paysage soigneusement planifié par les bâtisseurs de Vat Phou pour refléter le caractère sacré du site. Le temple en terrasse de Vat Phou est situé au pied de la montagne Phou Kao sur un axe est-ouest s'étendant jusqu'à une source d'eau fraîche sur une terrasse aménagée dans la roche où le sanctuaire fut bâti. Un axe partant du *lingua* (site naturel phallique), au sommet de la montagne, traverse le sanctuaire et organise l'espace : long de 1400 m, il est bordé de lacs et d'édifices construits de part et d'autre de la voie processionnelle. L'utilisation du sommet de la montagne (1416 m de haut) comme point d'attraction et l'état de survivance relativement grand du paysage et de ses composantes structurelles et éléments constitutifs permettent d'apprécier la réalisation grandiose du concept d'origine que l'on qualifierait aujourd'hui de paysage culturel, et dont une bonne partie est actuellement dévolue à la culture du riz.

Gestion et protection

Statut juridique

Le gouvernement, au travers des autorités de la province et du district, est le principal propriétaire du bien.

La zone de Vat Phou est protégée par le décret provincial sur la réglementation pour la préservation du site historique de Vat Phou et la zone associée (No 38/88, octobre 1988). Ce décret définit une grande zone de protection qui ne se limite pas seulement aux principaux monuments et dans laquelle se trouvent trois zones de préservations qui concernent les trois principaux temples. Un cadre juridique national pour la préservation du patrimoine a été adopté par un décret présidentiel de juin 1997.

D'autres plans ont un effet direct sur le statut et la gestion du site, par exemple le plan directeur national de tourisme pour la province de Champassak de 1995 et le plan de développement provincial des transports, de la poste et de la construction (1996–2000).

Gestion

La responsabilité de la gestion est actuellement répartie entre cinq ministères : finances (foncier et perception des impôts), agriculture et forêts (utilisation des sols), industrie et artisanat (développement industriel et activité minière), information et culture (contrôle des paysages historiques) et communication, transport, poste et construction (route et développement urbain). Le gouvernement a créé un comité national de coordination interministériel chargé de contrôler la gestion de la zone de protection et de coordonner les activités des différents ministères au niveau national, provincial et du district.

Le plan de gestion du patrimoine de Champassak a été officiellement adopté par le gouvernement en septembre 1998 afin de mettre en application le décret présidentiel de 1997. Ce plan définit les limites de la zone de protection et des trois zones qu'il comporte. Il est assorti de réglementations pour la gestion du site proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Ces réglementations couvrent les fouilles archéologiques, la conservation et le contrôle du développement.

Le plan met en oeuvre les politiques du gouvernement pour le développement durable du tourisme culturel et place au premier rang de ses préoccupations la préservation du caractère et de l'intégrité de ce paysage culturel et des monuments qui le composent. Les politiques de présentation du paysage culturel de Champassak sont définies au chapitre 8 du plan. Le contrôle du développement tel qu'il est défini dans le plan de gestion, doit être activement mis en oeuvre, en particulier dans l'ancienne cité de Shrestrapura.

Les politiques définies dans le plan de gestion prévoient le développement durable du tourisme, l'amélioration des structures d'accueil et l'entretien quotidien des sites actuellement ouverts aux visiteurs, ainsi que l'aménagement d'accès à de nouveaux monuments, la production de matériels éducatifs et la participation des communautés locales en tant que guides et fournisseurs de services aux visiteurs. Actuellement, un effectif de douze personnes s'occupe du site. Un centre de formation et de gestion du site est en cours de création, retardé par le manque de personnel qualifié, le manque de formation et de compétence.

Un bureau local de gestion du site est financé par le gouvernement central depuis 1989. Depuis 1995, des financements italiens et japonais ont permis à l'UNESCO et au gouvernement de développer une nouvelle approche plus globale et non interventionniste de la gestion du patrimoine culturel (comme le montre les annexes volumineuses professionnelles et pédagogiques jointes à la proposition d'inscription). Par ailleurs, le financement provient essentiellement du gouvernement provincial (les recettes des sites étant versées au district). Au moment où la proposition d'inscription est formulée, un financement extérieur d'environ 5 millions USD est recherché pour la formation du personnel et la préservation du bien pour la période 2000–2005. Entre-temps, le nombre de visiteurs a plus que doublé depuis 1997 et s'élève à 14 000 (dont 7322 touristes étrangers). Ce chiffre ne tient pas compte des quelque 100 000 personnes qui viennent à l'occasion des trois jours que dure le festival de Vat Phou.

D'un point de vue général, la gestion doit suivre plus précisément le plan et éventuellement le réviser au bout de deux ans de fonctionnement. Il est prévu un contrôle des principaux facteurs qui affectent le site, à savoir les pressions liées au développement et au tourisme, sans oublier le Festival qui a lieu chaque année en février, celles liées à l'évolution démographique, avec une population en pleine croissance dans la zone protégée, et dont le mode de vie est en pleine mutation (pas d'habitants dans les zones 2 et 4 mais près de 28 000 habitants dans les zones 1 et 3), et celles qui s'exercent sur l'environnement (inondations et érosion).

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Les travaux de conservation réalisés à ce jour sont réduits au minimum. Le paysage de Champassak est parvenu dans son état actuel par simple abandon, usure et dommages naturels. L'eau est actuellement le problème le plus sérieux car le système de drainage d'origine ne fonctionne plus et pendant la saison des pluies, l'eau dévale les terrasses et occasionne des dommages en divers endroits du site. La route processionnelle centrale a été restaurée dans les années 1960 au moment de la construction d'un grand pavillon. Quelques vols de pierres ont été perpétrés. Heureusement, surtout en raison de la méconnaissance du lieu et de la difficulté d'accès jusque très récemment, les vols ont été minimes. Les plus graves dommages concernent probablement le temple de Tomo où les principaux sanctuaires en brique ont été presque entièrement détruits. Le site n'a pas connu les types de fouilles archéologiques qui ont endommagé tant de sites sans fournir beaucoup d'informations. Le dégagement de la forêt n'a commencé que dans les années 1950, mais il y a actuellement grand besoin d'un entretien régulier pour éviter la repousse des racines qui endommagent les vestiges. L'absence de menaces liées au monde moderne a prédominé jusqu'à présent, mais la situation commence à changer. L'agriculture traditionnelle ne constituait aucun danger pour l'environnement (rizières peu profondes) mais, sous la pression du développement, les méthodes agricoles modernes ont fait leur apparition et ont récemment causé des dommages considérables. La route principale qui traverse la cité antique attire la construction de nouveaux bâtiments et l'amélioration des bâtiments existants.

Une bonne évaluation de l'état de conservation du site a été réalisée. À cette occasion, on a identifié le besoin de conforter d'urgence les structures principales du temple de Vat Phou qui menace ruine. La réfection de l'ancien système hydraulique est aussi une priorité.

Authenticité

L'évaluation de l'authenticité engage dans le cas présent cinq éléments principaux :

1. Le paysage considéré dans son ensemble

Le fleuve et la montagne, le cadre dans lequel l'homme a bâti des temples, sont quasiment intacts ; la plaine entre

les deux est probablement plus boisée et d'aspect moins cohérent qu'elle ne l'était il y a mille ans. Globalement cependant, l'authenticité est grande.

2. L'association de divers éléments et la preuve d'une volonté de planification

Les différents éléments composant le paysage survivent bien en tant que sites archéologiques ou vestiges. Il est donc relativement facile de comprendre l'articulation des éléments entre eux. L'organisation des structures selon un axe défini par rapport au Lingaparvata de la montagne Phou Kao est évidente.

3. Les sites archéologiques enfouis

Le niveau archéologique se trouve à moins de 0,5 m dans le site urbain, et aucune intervention humaine ni événement naturel n'a perturbé cette strate, de sorte que l'intégrité archéologique est forte.

4. Les vestiges archéologiques visibles sous l'aspect d'ouvrages de terre

Parmi les anciennes structures, aujourd'hui identifiables en tant qu'ouvrages de terre, les plus remarquables sont les remparts élevés autour des deux cités. Quelques saignées ont été pratiquées pour le passage des routes, mais les dommages les plus graves ont été causés aux deuxième et troisième murs d'enceinte de la cité ancienne par un cours d'eau. Il existe d'autres ouvrages de terre - routes, canaux et réservoirs d'eau (*baray*) - et des mottes signalant l'effondrement d'édifices ou d'autres structures. Là encore, l'érosion, et quelques vols et fouilles sauvages, ont affecté ces vestiges, dont l'état de préservation et l'intérêt archéologique demeurent bons.

5. Structures et vestiges

Il existe peu de constructions intactes qui nous soient parvenues, la plupart des vestiges sont des murs dépourvus de toit. Il n'y a eu aucune grande campagne de restauration. Les structures encore debout sont donc entièrement authentiques avec un haut degré d'intégrité malgré des effondrements partiels.

La plus grande partie de la population vit à l'écart des principaux complexes archéologiques. L'habitat est généralement de forme traditionnelle, mais la pression du développement commence à se faire sentir. Néanmoins, compte tenu du peu de changements intervenus dans la végétation ou d'autres facteurs naturels, et une activité archéologique ou de restauration pratiquement inexistante, l'intégrité et l'authenticité du site proposé pour inscription sont remarquablement élevés.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le bien en février 2001.

Caractéristiques

Le site est remarquablement bien préservé, bien qu'il ait grand besoin de travaux de restauration soignés et d'une gestion efficace. Les recherches promettent de fournir des éléments très anciens remontant à la première moitié du premier millénaire de notre ère, et intéressant au moins un sujet, celui du développement des premières villes en Asie du sud-est. Le site possède un remarquable ensemble de monuments et d'autres structures sur une zone étendue située entre le fleuve et la montagne. Certains édifices offrent une architecture remarquable, beaucoup contiennent des œuvres d'art magnifiques, notamment des sculptures. Surtout, l'ensemble a été conçu selon une trame géométrique reliant les ouvrages construits par l'homme avec les éléments naturels du site, en particulier le sommet en pointe de la montagne de Phou Kao. Cette organisation du paysage à grande échelle au cours de la seconde moitié du I^{er} millénaire de notre ère ne relève pas seulement du jardin d'agrément mais exprime la relation entre les Dieux, la nature et l'homme, comme dans l'Hindouisme. Les habitants du Champassak révèrent toujours la sainteté de la montagne, demeure des anciens Dieux. Ils respectent et préservent l'environnement naturel de cette montagne. De l'autre côté du Mékong, le temple de Tomo reflète toujours le plan cosmologique d'origine.

Analyse comparative

Il subsiste de nombreux édifices monumentaux de la période khmère, d'abord au Cambodge mais aussi dans d'autres pays. Du point de vue de la magnificence architecturale et de la composition spatiale, le complexe d'Angkor, capitale de l'empire khmer du Xe au XIV^e siècle de notre ère, est sans pareil. Bien entendu, la culture khmère est mieux représentée au Cambodge qu'au Laos. L'inscription d'Angkor sur la liste du patrimoine mondial en 1992 est pleinement justifiée, et le temple d'Angkor continue d'être l'objet de beaucoup d'attention internationale.

L'ensemble du temple de Vat Phou soutient toutefois la comparaison avec les sites khmers les plus importants situés hors du Cambodge actuel, du point de vue du plan, du décor et de l'état de préservation. C'est aussi l'un des principaux édifices des périodes pré-angkorienne et angkorienne.

Le paysage culturel du Champassak est le seul et le plus ancien paysage culturel connu en Asie du sud-est qui ait conservé des vestiges relativement peu endommagés des premiers temps de l'urbanisme et de la manière dont les Khmers aménageaient leur paysage en fonction de leurs besoins pratiques et spirituels. La topographie particulière de la zone permet de montrer relativement facilement aux habitants, aux visiteurs et aux écoliers l'utilisation symbolique du paysage par les Khmers. C'est le seul paysage de ce type qui ait survécu dans ses principales structures. Cette rare disposition linéaire parmi les temples khmers peut être comparée au temple de Preah Vihear sur la frontière thaïlandaise-cambodgienne. Vat Phou est aussi un exemple relativement rare de temple érigé au sommet d'une colline.

Ce bien est le seul qui témoigne de l'existence de villes et d'agglomérations rurales, avec leurs zones spécialisées

dans les différentes activités artisanales, leur système de communication, les ouvrages hydrauliques, les systèmes de gestion de l'eau, les bâtiments religieux, et qui permette d'avoir une compréhension globale du développement de la civilisation khmère.

Par sa valeur historique et l'importance de ses édifices, Vat Phou peut être comparé à deux sites apparus au milieu du premier millénaire et de style essentiellement pré-angkorien. Il s'agit des vestiges de Phnom Da près de Angkor Borei dans le delta du Mékong et de Sambor Prei Kuk. Ces deux temples possèdent de nombreuses sculptures représentant le riche panthéon des dieux Hindous avec très peu de références au bouddhisme. Il faut se rappeler que les techniques d'irrigation étaient très répandues et bien connues dans le sud-est asiatique dans les premiers siècles de notre ère, et probablement en des temps plus anciens. C'est particulièrement vrai de régions comme le Cambodge. Le climat rend indispensable le stockage de l'eau pendant la saison des pluies et sa redistribution pour la culture du riz pendant la saison sèche. Les systèmes sophistiqués mis en œuvre à Vat Phou doivent être replacés dans le contexte régional dans lequel ils ont valeur d'exemple et non pas d'exception. De même, bien que les dernières recherches aient indéniablement accordé à Shrestrapura une place de choix dans le débat sur les origines urbaines dans le sud-est asiatique, cela ne diminue en rien l'importance réelle ou potentielle d'autres villes anciennes de la région. Oc-éo, par exemple, au sud de Vat Phou, fut bâtie dans les basses terres à l'ouest du delta du Mékong et du Bassac ; l'accès à la mer et aux villes voisines se faisait par un réseau de canaux décrit comme « une caractéristique urbanistique d'exception, d'une ampleur inconnue des autres établissements dans le sud-est asiatique ». L'irrigation par le creusement de canaux se développa ailleurs dans le monde au premier millénaire de notre ère. Dans le sud-ouest de l'Amérique du Nord, par exemple, l'économie des Hohokam qui vivaient dans le désert était essentiellement basée sur l'agriculture vers l'an 500 de notre ère parce qu'ils possédaient un système d'irrigation ambitieux dès l'origine.

Le paysage culturel de Champassak dans sa totalité doit être considéré dans une plus large perspective. Dans cette proposition d'inscription il est d'une extrême importance que le centre urbain se soit déplacé vers l'ouest de Shrestrapura sur les rives du Mékong à Hong Nang Sida, au sud du temple de Vat Phou lui-même. Cela ajoute indéniablement de l'intérêt au bien dans son ensemble et il est évident que le potentiel archéologique de deux villes successives, implantées l'une à côté de l'autre et non pas l'une au-dessus de l'autre, apporteront un éclairage nouveau sur la formation des États et l'évolution des premières villes dans l'Asie du sud-est. Le changement d'implantation est un phénomène courant, très ancien et bien connu dans le monde, ne serait-ce que les exemples de Delhi et, parmi les biens proposés pour inscription, de Samarkand.

Le bien proposé pour inscription partage aussi de nombreuses caractéristiques avec certains grands sites appartenant à des cultures différentes mais contemporaines de ce que l'on appelle en Occident le haut Moyen Âge. En Europe occidentale, par exemple, se développèrent de grands complexes religieux, faisant également appel aux aménagements linéaires, comme à

Cologne (Allemagne), Chartres (France) et Canterbury (Angleterre). Il existe un parallèle entre ces cultures, non pas sur le style architectural mais sur la formation des États, la gestion de l'eau et la construction de réseaux routiers dans une zone centrale comprenant des édifices religieux étroitement liés à des caractéristiques naturelles. C'est le cas de Chaco au Nouveau Mexique (États-Unis), inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, qui appartient à une civilisation qui s'est épanouie et éteinte à peu près au même moment que la civilisation khmère.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS recommande qu'au sein du programme de gestion du site, une attention particulière soit accordée à la stabilisation des anciens monuments et autres structures et qu'un effort particulier soit fait afin de contrôler la situation hydrologique, à la fois en prévenant les inondations soudaines et le sapement des édifices et en restaurant l'ancien système hydraulique le plus rapidement possible.

L'ICOMOS pense que l'inscription du bien reflèterait l'approbation internationale des objectifs exposés dans le plan de gestion du patrimoine de Champassak qui fait partie intégrante de la proposition d'inscription et qui a déjà force de loi au niveau national. L'ICOMOS s'attend donc à la mise en œuvre pratique de ce plan si l'inscription devait avoir lieu.

Brève description

Le paysage culturel de Champassak, y compris l'ensemble du temple de Vat Phou, représente une zone de paysage planifiée datant de plus de mille ans et remarquablement bien conservée. Il a été façonné de manière à exprimer la vision hindoue de la relation entre la nature et l'humanité, selon un axe compris entre le sommet de la montagne et les rives du fleuve dans un entrelacs géométrique de temples, de sanctuaires et d'ouvrages hydrauliques sur quelque 10 km. Le site contient aussi deux villes anciennes successives construites sur les rives du Mékong et la montagne de Phou Kao, l'ensemble représentant un processus d'aménagement s'étendant sur plus de mille ans, du Ve au XVe siècle, associé surtout à l'empire khmer.

Déclaration de valeur

La valeur extraordinaire du paysage culturel de Champassak repose sur l'intérêt scientifique que recèle la puissante culture khmère, du Xe au XIVE siècles de notre ère. En particulier, l'ensemble du temple de Vat Phou représente un chef-d'œuvre du génie créateur humain par la haute qualité du travail artistique et l'intégration du plan symbolique dans le paysage naturel pour créer une manifestation physique de la représentation mentale hindoue de l'univers parfait. L'expression de ces idées, non seulement dans la conception mais aussi en architecture et dans l'art, aboutit à une fusion unique des symboles de la nature indigène, de l'inspiration religieuse et de la prouesse technique.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii, iv et vi* :

Critère iii L'ensemble du temple de Vat Phou est un témoignage exceptionnel des cultures d'Asie du sud-est, et en particulier de l'empire khmer qui domina la région du Xe au XIVE siècle.

Critère iv L'ensemble de Vat Phou illustre remarquablement l'intégration d'un paysage symbolique d'une grande valeur spirituelle dans son environnement naturel.

Critère vi Illustration de l'interprétation hindoue de la relation entre la nature et l'humanité, Vat Phou se targue d'un remarquable ensemble de monuments et autres structures disséminées sur une vaste superficie entre fleuve et montagne, certains dotés d'une architecture exceptionnelle, beaucoup abritant de magnifiques œuvres d'art, et exprimant tous une conviction et un engagement religieux intenses.

Recommandation du Bureau

Que Vat Phou et les anciens établissements associés du paysage culturel de Champassak soient inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii, iv et vi*.

ICOMOS, septembre 2001

Tbilissi (Géorgie)

No 1020

Identification

<i>Bien proposé</i>	Quartier historique de Tbilissi
<i>Lieu</i>	Région du Kartli, Géorgie centrale
<i>État partie</i>	Géorgie
<i>Date</i>	9 décembre 1999

Justification émanant de l'État partie

Tbilissi, site de patrimoine urbain, peut être considéré comme un lieu de rencontre de diverses nations et cultures, où les influences étrangères, passées par le filtre des traditions nationales, ont été fixées sous une forme spécifique à Tbilissi, qui les a interprétées et intégrées à sa culture. Capitale et résidence des envahisseurs successifs, Tbilissi a connu des changements continus qui l'ont enrichie sans jamais lui faire perdre son identité. Les bâtiments historiques, d'influences occidentale et orientale, les églises, les synagogues, les mosquées, sont un témoignage vivant des échanges culturels et spirituels intenses qui ont contribué à la diversité architecturale et urbanistique de la ville qui a intégré des traditions séculaires de différentes origines à la culture locale.

Critère ii

Tbilissi a toujours été une ville multiculturelle et cosmopolite, où les immigrants ont pu conserver leur propre religion, leur propre langue et leurs propres particularités ethno-culturelles, et contribuer au développement d'un mode de vie propre à Tbilissi. Cette unité a, dans une certaine mesure, aidé à contenir la pression des confrontations ethniques, particulièrement importantes durant la période soviétique.

Critère iii

Le mode de vie des habitants de Tbilissi et leurs activités quotidiennes ont modelé une organisation spatiale typique des quartiers résidentiels. L'intérieur et l'extérieur des maisons sont connectés par des balcons. Les cours, qui sont des lieux-clés de convivialité et d'activités, souvent ouvertes sur la rue, créent des liens entre les différentes parties de la maison et font communiquer les escaliers. Les maisons ont donc un aspect particulier, avec leurs multiples circulations qui se font par les balcons, les escaliers et les cours, en adéquation avec le fonctionnement de la ville et le mode de vie des habitants.

Critère iv

Tbilissi appartient à la catégorie des villes qui ont subi d'importants changements au cours de leur histoire et qui, avant de devenir une capitale, ont été un premier établissement humain, une forteresse et une ville fortifiée. Devenue capitale, la ville a rempli des fonctions culturelles, administratives et commerciales qu'elle conserve à ce jour, non seulement pour le pays mais pour la totalité de la région. Aujourd'hui, Tbilissi risque de perdre son identité à cause des bouleversements importants qui menacent son quartier historique.

Critère v

Les traditions culturelles fertiles et l'importance croissante de la capitale ont encouragé les courants de création et favorisé le travail de nombreux artistes brillants. Tbilissi a été célébrée par des chants et des poèmes, elle a été le témoin des débuts ou des grands moments de la carrière de chanteurs célèbres (Théodore Shalyapin), de poètes (Alexandre Griboïedov), d'écrivains (Boris Pasternak, George Gurijiev) et de peintres (Niko Pirosmachvili). La vie de la cité s'est épanouie, surtout au XIXe siècle, avec ses ateliers et ses marchés, ses bains et ses jardins. Tbilissi est directement liée à la vie et à l'activité créatrice du romantisme géorgien, associé à Alexandre Tchatchavadze, Gregory Orbeliani, Nikoloz Baratashvili, et à la littérature avec Ilia Tchatchavadze et Akaki Tsereteli. Tbilissi inspira des poètes d'avant-garde géorgiens, le groupe « Tsisperkantslebi » et Galaktion Tabidze, symboles de la poésie moderne géorgienne, et attira de nombreux poètes et peintres étrangers.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

La vie de groupes humains est attestée dans la zone de Tbilissi depuis le Ve millénaire avant notre ère par des fouilles archéologiques. Le premier centre urbain semble remonter à la fin du premier millénaire av. J.-C., et la première preuve de construction date du IVe siècle de notre ère, un fragment intégré dans la forteresse de Narikala qui date de l'occupation des Perses. Selon la légende, la capitale fut déplacée de Mskheta à Tbilissi par le roi Vakhtang Gorgassali et son fils Dachi Ujarmeli à la fin du Ve siècle et au début du VIe siècle. L'activité de construction est attestée par plusieurs églises édifiées au début du Moyen Âge (l'église d'Antchiskhati, la cathédrale de Sion).

Tbilissi fut détruite par Buga Turk en 853, mais un siècle plus tard, les écrivains arméniens et arabes la mentionnent comme une ville florissante. Tel semble être le destin de cette ville, détruite et renaissant de ses cendres une vingtaine de fois. En 1121, après une bataille victorieuse, Tbilissi se libéra de la domination arabe et devint la capitale du royaume uni de Géorgie. Le règne du roi David le Constructeur (1089-1125) marque l'apogée de la plus grande et la plus opulente des villes du Proche-Orient, l'époque de la fondation du

monastère Lurji, la rénovation de la cathédrale de Sion et la construction de l'église de Metekhi. De 1226 à 1230, le pays fut attaqué plusieurs fois puis envahi par les Mongols. Au XIII^e siècle, le roi Demeter ordonna la restauration et la reconstruction de la ville. L'église à dôme Saint-Nicholas fut construite dans la forteresse de Narikala et des écrits mentionnent l'existence de plus de 65 bains de sources chaudes.

À partir du XV^e siècle, le pays est marqué par les invasions de Tamerlan et des troupes perses Safavides, jusqu'au traité signé entre les Perses et les Ottomans en 1639. Profitant de la paix relative, les habitants de Tbilissi reconstruisirent leur ville, multiplièrent les lieux de cultes de différentes religions, édifièrent des palais et des caravansérails. Toutefois, en 1795, Tbilissi fut à nouveau brûlée, cette fois par Aga-Mohammed-Khan. Au début du XIX^e siècle, la Géorgie fut annexée à la Russie et Tbilissi devint le centre de la Transcaucasie. Il y eut alors une nouvelle vague de constructions, donnant à la ville son caractère actuel.

Les nouvelles constructions furent érigées sur les anciennes fondations et respectaient le tracé urbain dans la zone de la forteresse de Narikala et le plateau de Metekhi. Les anciens quartiers résidentiels, Kala, Issani, Kharpukhi et Avlabar ont été complétés par les nouveaux quartiers de Gare Avlabar, Salalaki, Mtatsminda et Vera ainsi que ceux de la rive gauche du Mtkvari. Le caractère architectural des vieux quartiers a été modifié. Ainsi, les anciens types de maisons « darbazi » ont disparu. De nombreux éléments ont été préservés, tels que les églises et la forteresse, mais les anciens murs de la ville et les tours ont été démolis au début du XIX^e siècle. Les rues des quartiers résidentiels ont été élargies et tracées selon un plan quadrillé. L'architecture européenne a inspiré la construction traditionnelle, en particulier à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. La ville n'a donc pas d'équivalent ailleurs en Russie. La période soviétique apporta de nombreux changements au paysage urbain, notamment la construction des berges et de places publiques. Dans les années 1960, le quartier Rike près du plateau de Metekhi a été démoli, laissant un vide en pleine ville.

Avec la prise de conscience progressive de l'importance du patrimoine dans les années 1970, Tbilissi fut soumise à des campagnes de réhabilitation et de reconstruction. Les vestiges des vieilles maisons du quartier de Metekhi furent restaurés, et de nouvelles stratégies furent élaborées sur la base des nouveaux principes internationaux, conduisant progressivement à une politique de conservation cohérente. La première étape se limitait souvent à l'amélioration des façades, suivi de la restauration du reste du bâtiment. Plusieurs quartiers historiques ont bénéficié d'une politique de rénovation ou de reconstruction, notamment la rue Baratachvili (1979), la colline Kibalchich (1980), la rue Lesselidze (1983), le quartier des berges de la rive droite (1983), le quartier Abanotubani (1984). Ces travaux attirèrent l'attention du public sur le centre historique, mais il y a eu aussi des pertes, en particulier dans le quartier Vera dans les années 1980, qui a subi des dommages pendant la guerre en 1991-1992 et pendant la période de reconstruction qui a suivi.

Description

Le quartier historique de Tbilissi proposé pour inscription est situé au centre de la ville, sur la rive ouest du Mtkvari. La zone centrale comporte environ 138 000 habitants, et la zone tampon, environ 118 000.

Le site se caractérise par un relief accentué, marqué par le plateau Isani, le mont Salaki et la rivière Mtkvari, une structure urbaine pittoresque, d'une complexité inhabituelle, à plusieurs niveaux de lecture. Le caractère ouvert et fluide du plan de la ville, associé aux caractéristiques naturelles du site, contribue au sentiment de transparence, en harmonie avec l'atmosphère générale du lieu qui se reflète dans le tissu urbain.

Bien que Tbilissi ait connu une longue série de destructions, elle conserve l'aspect d'une cité médiévale et féodale. De nombreux monuments sont intégrés au tissu urbain des XIX^e et XX^e siècles. Autour de la citadelle, dans la gorge étroite du Mtkvari, les monuments architecturaux importants sont la forteresse de Narikala et les églises de Metekhi, de Sion et d'Antchiskhati. La plus ancienne partie de la ville se trouve dans le quartier Kala, qui a conservé son tracé médiéval ainsi que plusieurs maisons d'habitation typiques de Tbilissi. La zone est divisée en deux parties : Zemo Kala (haut Kala) et Kvemo Kala (bas Kala). Ce quartier, conserve un tracé irrégulier, des ruelles étroites, des impasses, des maisons qui reflètent la fantaisie de leurs constructeurs.

Le quartier Abanotubani, au sud de Kala, tient son nom de l'abondance des maisons de bains. Le quartier autour de la forteresse de Narikala a moins bien conservé son tissu médiéval, tandis que celui de Gareoubani, sur la rive droite du fleuve, abrite de nombreux bâtiments publics importants. Salalaki est un quartier au tracé régulier, construit à la fin du XIX^e siècle, à l'emplacement des anciens jardins royaux. Au nord, le quartier Mtatsminda, qui s'étend sur les pentes de la montagne Mtatsminda, conserve le caractère typique de Tbilissi, tout comme le quartier plus récent de Vera. Au XX^e siècle, une série de grands bâtiments publics ont été construits sur deux axes principaux qui ont été ouverts dans le tissu urbain historique.

Un certain nombre de bâtiments d'habitation présentent une architecture intéressante, typique de Tbilissi, en particulier dans le quartier de Kala. Les maisons sont construites en brique ou en terre, utilisent des parements de bois et se caractérisent par des balcons ouverts, des cours intérieures et autres détails décoratifs. Les façades sur rue des bâtiments les plus récents sont souvent de style *Revival* international. Tbilissi est connue pour l'originalité de son style Art Nouveau qui s'est développé en même temps que dans le reste de l'Europe, à partir de la fin du XIX^e siècle.

L'architecture de Tbilissi présente des similitudes avec celle des villes du Caucase, des Balkans et de Perse, mais elle se distingue par divers aspects importants liés aux spécificités de la culture géorgienne et au caractère multiculturel de cette société. L'architecture de Tbilissi se différencie par son système de balcons, ouverts et fermés, qui structure l'espace. Ainsi, dans les maisons bulgares typiques (de ladite Renaissance bulgare) les balcons en encorbellement et les fenêtres en saillie sont toujours des espaces privés et fermés. Il en va ainsi de l'architecture dans les sociétés musulmanes. À l'inverse, dans le modèle géorgien, les balcons et les cours

intérieures prolongent les espaces privés mais font aussi partie intégrante de l'espace urbain. Le réseau des balcons, des galeries, des passages et des escaliers ouverts relie les maisons et la rue. Ce système confère à l'architecture un caractère de transparence que l'on ne rencontre dans aucune autre culture et qui est abondamment illustré dans la littérature, le cinéma et les arts plastiques.

Il reste certains anciens palais, tels que le palais Sachino construit par la reine Darejan et le roi Erekle II, en 1719, et plusieurs maisons de bains, dont la plus ancienne date du XVIIe siècle. Les nombreux caravansérails ont malheureusement disparu.

Le quartier historique comporte un grand nombre d'ensembles religieux, tel que l'église d'Antchiskhati du XVIe siècle, la plus ancienne préservée à Tbilissi, rénovée au XVIIe siècle et exemple typique des basiliques géorgiennes. L'église Subgevor, acquise par la communauté arménienne à la fin du Moyen Âge, possède un grand dôme érigé au XVIIe siècle. Les autres bâtiments sont l'église catholique romaine du XIXe siècle, la synagogue de 1904-1913 et la mosquée du Chah Ismail du XVIIe siècle, transformée au XIXe siècle et endommagée dans les années 1930. Les restes d'un temple dédié au feu, Ateshgha, transformé en mosquée au XVIIIe siècle, sont actuellement en ruines.

Les fortifications ont été démolies au XIXe siècle, mais il reste des vestiges tels que les ruines de la forteresse de Narikala, qui domine le paysage urbain de la vieille ville.

Nombre des bâtiments publics datent du XIXe siècle, parmi lesquels le palais du Vice-Roi (actuellement Palais des écoliers) avec son « hall persan » et ses ornements en stuc, le Bureau central et l'Opéra de style pseudo-mauresque. Le Théâtre Roustaveli, de style éclectique tardif, a été construit en 1901 ; l'Hôtel Majestic (Hôtel Tbilissi) a été construit en 1911-1914, de style néo-Renaissance avec force détails, et la Banque nationale de Géorgie est un bon exemple du style Art Nouveau que l'on trouve à Tbilissi. Enfin, la maison du Gouvernement, de style soviétique, construit entre 1938 et 1953, domine l'avenue Roustaveli.

Gestion et protection

Statut juridique

Le centre historique de Tbilissi est protégé par des dispositions juridiques de la législation nationale : le décret n°141 du 25.02.1975, pris par le conseil des ministres de la République Socialiste Soviétique de Géorgie (Établissement de la zone de protection de l'État du centre historique de Tbilissi), le décret n°76 du 29.01.1985 pour l'agrandissement de la zone de protection de l'État et un complément de mesures de protection. Une première liste de monuments historiques et culturels classés de Tbilissi a été adoptée en 1976, une liste complémentaire en 1986.

Jusqu'en 1992 tous les biens étaient la propriété de l'État. Après l'adoption de la loi sur la privatisation des habitations, la plupart des bâtiments d'habitation ont été remis à des propriétaires privés. Une partie des bâtiments appartient à diverses institutions, telles que les banques et les sociétés commerciales. Depuis 1997, un décret du Parlement de Géorgie a interdit la privatisation des monuments classés.

Les bâtiments résidentiels classés qui n'ont pas été privatisés restent donc la propriété de la commune.

La zone dispose d'une protection juridique mais on note que l'administration ne possède pas les réglementations nécessaires à son application. Néanmoins, la Commission du patrimoine culturel du Parlement prépare actuellement une loi spéciale pour le Vieux Tbilissi, qui devrait améliorer la situation et fournir les instruments requis pour contrôler les changements nécessaires.

Gestion

La zone de protection de l'État est classée et protégée en terme d'urbanisme, de tissu et de paysage urbain. La reconstruction des éléments perdus y est autorisée.

Le plan de gestion mis au point par le conseil d'urbanisme du centre historique de Tbilissi (services d'architecture de la municipalité) envisage les actions suivantes : mise à jour du plan directeur, inventaire des quartiers historiques, préparation de projets pour la reconstruction, investissements, construction d'infrastructures, organisation de concours pour des secteurs principaux et projets d'architecture pour des sites particuliers.

La gestion du centre historique de Tbilissi est du ressort des services d'architecture de la ville de Tbilissi et du conseil d'urbanisme du centre historique de Tbilissi. Le contrôle scientifique des projets de conservation est assuré par la direction du patrimoine culturel de la Géorgie.

L'état actuel des quartiers historiques de Tbilissi, tant physique qu'administratif, est très précaire. Une grande partie du parc immobilier nécessite des travaux urgents de réfection et de consolidation. Nombre d'interventions récentes et de constructions neuves ne correspondent pas à l'esprit de la zone historique et les quelques rares restaurations ne respectent pas les normes. Parallèlement, les responsabilités de gestion ne sont pas clairement établies, ce qui provoque des conflits entre les différents propriétaires et les différentes autorités, l'État, l'église et les propriétaires privés.

Depuis la préparation de la proposition d'inscription, un certain nombre d'initiatives ont été prises pour promouvoir une prise de conscience de l'importance de la ville historique et pour améliorer la gestion de la zone. En mars 2000, ICOMOS Géorgie a organisé une exposition, « Sauver le Vieux Tbilissi », qui a été bien reçue par la presse et les médias et a provoqué une série de réactions positives. Le Syndicat des architectes de Géorgie a lancé un appel à la municipalité pour améliorer la protection de la vieille ville, et le Parlement a créé un Comité extraordinaire pour la Conservation du Vieux Tbilissi, conjointement avec la Commission du patrimoine culturel du Parlement en mars 2001. Le Comité prépare actuellement une loi spéciale visant à renforcer la protection du Vieux Tbilissi et à procurer des orientations favorables au développement culturel durable. Une priorité est accordée à l'amélioration de la coordination des activités de gestion.

Le soutien apporté par la Fondation Kress, dans le contexte du Vieux Tbilissi inscrit sur la Liste des 100 sites les plus menacés, a permis à ICOMOS Géorgie et à « Sauver le Vieux Tbilissi » de mener des études approfondies dans le

quartier Betlemi de la ville historique. Le Fonds du Conseil de l'Europe pour la préservation du patrimoine culturel en Géorgie a financé des études similaires dans les quartiers de Kvemo Kala et Zemo Kala (typologie, chronologie, définitions, caractéristiques, état des structures et de l'architecture, etc.). Ces études ont été conduites par le bureau créé dans la Vieille Ville dans le cadre du programme de la Banque mondiale. Ce bureau a été fondé en 1998 avec un fonds de quelque 5 millions de dollars. Il emploie 20 professionnels qui interviennent sur 50 projets de restauration d'urgence des bâtiments historiques de la Vieille Ville. Il s'agit d'une série d'initiatives pilotes dont le but est d'apporter les compétences professionnelles et d'encourager les interventions. À l'issue du programme, le bureau devrait disposer d'une base institutionnelle au sein de l'administration municipale.

La mission de l'ICOMOS a noté que les institutions chargées du patrimoine mises en place au niveau local et national à l'époque soviétique manquent de ressources et de pouvoir de gestion dans une économie de marché, mais que néanmoins des mécanismes novateurs et positifs émergent pour réorienter les activités de ce domaine. À cet égard, la situation semble bien plus saine en Géorgie que dans bien d'autres pays connaissant des situations comparables. Il faudra toutefois consacrer plus de temps et d'efforts si l'on veut plus complètement relever les défis.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

L'histoire de Tbilissi est parcourue d'une longue série de destructions et de reconstructions successives. La dernière grande destruction date de 1795. Depuis, la ville a été reconstruite, mais elle a souffert d'autres démolitions et d'autres dommages, tels que ceux de la guerre de 1991-1992. Actuellement, la ville conserve une partie de son tissu urbain médiéval, quelques-uns de ses monuments anciens, en particulier les églises, et des quartiers résidentiels aux constructions typiques de Tbilissi. Malheureusement, une grande partie du tissu historique n'est pas en bon état et la zone est soumise aux pressions du développement, de la construction illégale, de la pollution de l'air, du manque de personnel qualifié, du manque de matériel de qualité et du manque de financement. La ville est située dans une zone à risques sismiques et le séisme qui a touché l'Arménie en 1989 a fragilisé les constructions anciennes. Il n'existe pas de programmes de préparation aux risques pour le patrimoine culturel. Il y a de plus une pression accrue du tourisme, le nombre de visiteurs était de 85 000 personnes en 1996 et de plus de 300 000 en 1997.

Authenticité et intégrité

Le centre historique de Tbilissi possède sans aucun doute de nombreuses qualités, liées à sa société multiculturelle, à son tissu bâti et au caractère ouvert et transparent de ses quartiers résidentiels. Ces qualités ont été abondamment décrites par les écrivains et les poètes, et illustrées par les peintres. À l'exclusion des nombreuses destructions qui se sont produites ces dernières années, la zone se caractérise par son habitat traditionnel, datant principalement du XIXe siècle et du début du XXe siècle.

L'intégrité de la zone historique est diminuée dans une certaine mesure. Il existe relativement peu de structures antérieures au XIXe siècle et beaucoup de bâtiments existants sont en mauvais état. Néanmoins, les destructions passées n'ont généralement été que partielles et la ville a connu une continuité à la fois du point de vue culturel et dans la forme des bâtiments. La mission de l'ICOMOS a souligné l'importance qu'il y a à maintenir les zones proposées pour inscription en une seule entité, étant donné que les différentes parties sont étroitement liées et contribuent à l'intégrité globale du district. À cet égard, le jardin botanique, créé en 1636, fait aussi partie de l'ensemble, même si ses riches collections ont subi de graves dommages lors des récents conflits et du fait de la pénurie d'énergie.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Tbilissi en avril-mai 2001. Le comité scientifique international de l'ICOMOS sur les Villes et Villages Historiques (CIVVIH) a été consulté, de même que plusieurs autres experts des pays voisins.

Caractéristiques

L'ICOMOS note la valeur culturelle de Tbilissi, reconnue à plusieurs époques, et surtout le fait qu'elle a favorisé la naissance de talents littéraires et artistiques d'une grande importance pour la Géorgie et pour cette région du monde.

Les bâtiments existants, qui datent essentiellement des XIXe et XXe siècles, représentent une intégration des influences de l'Orient et de l'Europe, ce qui en soi est d'un grand intérêt. Il s'agit d'une intégration particulière, réalisée dans le contexte culturel géorgien qui a ses propres spécificités, distinctes du reste de la région. Concernant l'architecture, il faut noter que, bien que les façades sur rue épousent souvent les styles *revival* du contexte européen, les constructeurs locaux ont utilisé des solutions innovantes. Celles-ci s'inscrivent dans la tradition locale et s'expriment dans les structures de plusieurs manières, en particulier par le continuum des cours intérieures, des balcons, des galeries et des escaliers avec la rue et le tissu urbain en général. L'esprit d'une « société ouverte » se traduit clairement dans les quartiers anciens autant que dans les constructions plus récentes, donnant à la ville un caractère de transparence à multiples facettes.

L'ICOMOS considère comme satisfaisante la valeur universelle exceptionnelle de Tbilissi en terme d'importance culturelle et architecturale telle qu'elle se reflète dans le tissu urbain actuel. Cette ville historique résulte de la rencontre de différentes cultures et de l'échange de valeurs considérables au cours d'une longue période (critère ii). Tbilissi apporte un témoignage unique sur des traditions culturelles qui se concrétisent dans le tissu urbain (critère iii). Enfin, les bâtiments à cours caractéristiques et leur rôle dans la constitution du tissu urbain de Tbilissi représentent un développement urbain et architectural intéressant et reflètent simultanément une vaste gamme d'influences (critère iv).

L'ICOMOS reconnaît que les bâtiments de la zone proposée pour inscription ne sont pas en bon état, sauf ceux qui ont déjà été restaurés. Néanmoins, la mission de l'ICOMOS confirme que l'évolution actuelle donne des garanties pour la possibilité d'établir des structures de gestion adéquates. Les récentes enquêtes sociologiques sur la population ont montré qu'il existe une bonne volonté de contribuer à restaurer les maisons d'habitation. La mission de l'ICOMOS a également constaté que les bâtiments, bien qu'ils soient actuellement en mauvais état, peuvent être restaurés et que le pays produit un effort sérieux pour mettre sur pied les ressources nécessaires à cet effet.

Analyse comparative

Le développement de la culture géorgienne se retrouve dans la région depuis Vardzia-Khertvisi jusqu'à Mtskheta et Tbilissi, les capitales successives du royaume, coïncidant avec la vallée de la Kura (Mtkvari), du sud-ouest jusqu'à la mer Caspienne à l'est. Cette culture possède sa propre identité et reflète des influences de l'orient et de l'occident. La culture géorgienne donne un aspect particulier au tissu urbain de Tbilissi et se trouve à l'origine des structures typiques ouvertes et transparentes, tandis que, dans le détail, le style architectural appartient à une région bien plus vaste qui va des Balkans et de la mer Noire jusqu'en Iran et en Turquie.

L'État partie a fourni une analyse comparative avec d'autres villes d'importance culturelle similaire qui participent à un intéressant phénomène culturel, à savoir celui des villes qui ont reçu des influences européennes et asiatiques. Cette comparaison a été vérifiée par l'ICOMOS, par consultation d'experts dans d'autres pays de la région. Culturellement, la plus proche comparaison pourrait s'établir avec Bakou (inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 2000) en Azerbaïdjan, bien que l'architecture de Tbilissi soit différente. Les structures vernaculaires de Plovdiv, Tirnovo, Nesebre et Melnik constituent un phénomène parallèle dans le style *Revival* national bulgare des XVIIIe et XIXe siècles. L'architecture de Tbilissi possède aussi des affinités avec les maisons d'habitation de Turquie et de Grèce, où l'on reconnaît des structures de balcons semblables, surtout dans les zones rurales et dans les ensembles monastiques. De plus, les façades des maisons de Tbilissi présentent des caractéristiques stylistiques semblables à celles de l'architecture européenne contemporaine, et la ville offre un choix intéressant d'architecture et d'intérieurs Art Nouveau datant de la fin du XIXe et du début du XXe siècle.

De ces comparaisons, il ressort que le contexte culturel particulier, la culture géorgienne et les influences occidentales et orientales qui caractérisent Tbilissi donnent à la ville une spécificité qui ne se retrouve nulle part ailleurs. La ville historique de Tbilissi, capable de faire fusionner les différentes influences de manière créative et innovante, forme une entité à forte identité culturelle et historique. On peut regretter le mauvais état physique actuel de ce patrimoine, mais il faut se rappeler que la plupart des autres villes possédant un caractère semblable ne seraient pas dans un meilleur état.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS reconnaît la valeur universelle exceptionnelle de Tbilissi, mais recommande que l'État partie poursuive ses efforts pour la sauvegarde de la ville historique et qu'il fournisse les instruments de planification nécessaires à la conservation appropriée et pose comme condition à l'inscription le contrôle de l'évolution de la ville. L'ICOMOS demande aussi à la communauté internationale de faire ce qui est en son pouvoir pour aider l'État partie dans cette importante entreprise.

Brève description

Le centre historique de Tbilissi, la capitale de la Géorgie, représente une longue évolution historique, depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours. Après avoir traversé une histoire mouvementée, la ville actuelle présente un tissu urbain datant essentiellement des XIXe et XXe siècles, mais comporte aussi des monuments plus anciens, en particulier de nombreux ensembles religieux, les bains et la forteresse de Narikala. Les balcons ouverts et les cours des bâtiments typiques s'intègrent au tissu urbain, lui donnant une transparence particulière qui reflète la culture géorgienne et la société ouverte et pluriculturelle de Tbilissi.

Recommandation de l'ICOMOS

Que l'examen de cette proposition d'inscription soit *différé* dans l'attente de l'établissement d'un cadre juridique approprié, de structures de gestion et de directives visant à la réhabilitation, la restauration et le contrôle du changement dans la zone proposée pour inscription.

Recommandation du Bureau

Le Bureau recommande que la proposition d'inscription du Quartier historique de Tbilissi soit *renvoyée*, pour permettre à l'ICOMOS d'étudier les compléments d'information récemment reçus, incluant une étude comparative du Quartier historique. S'il s'avérait que cette étude correspond aux conditions requises des *Orientations*, du point de vue de l'ICOMOS, l'organe consultatif formulera ensuite sa recommandation pour la session extraordinaire du Bureau en décembre.

ICOMOS, septembre 2001

Acre (Israël)

No 1042

Identification

Bien proposé La vieille ville d'Acre

Lieu Galilée occidentale

État partie Israël

Date 30 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Tout au long de son existence, Acre a été un exemple exceptionnel de symbiose entre différentes cultures et valeurs. Sa situation géographique en fait un point de rencontre entre l'est et l'ouest. De par les luttes auxquelles se sont livrées les diverses cultures pour le contrôle de la cité, toutes les parties ont été exposées aux influences des autres.

Le caractère unique d'Acre se fait sentir lorsque l'on examine la ville des Croisés, qui ont amené avec eux en Terre Sainte la technologie de construction européenne, tout en se servant des matériaux du cru et en construisant selon les divers impératifs dictés par la situation géographique de la ville. Leur relation avec le lieu et la population locale a abouti au développement de la cité hybride de cette époque, à laquelle nulle autre ville européenne ne peut être comparée.

Acre évolua pendant 200 ans, atteignant son apogée mondiale à l'époque où elle était la capitale des Croisés, et la principale porte d'entrée, pour beaucoup de visiteurs, en Terre Sainte. L'autre exemple du caractère exceptionnel de la ville est le rôle que joua Acre dans les plans ottomans de construction. Lorsque les Mamelouks prirent la ville, ils tentèrent d'enterrer la cité d'origine. Cependant, pendant la reconstruction du XVIII^e siècle, les édifices originaux des Croisés servirent de fondations aux nouveaux bâtiments, ce qui conserva ainsi le tracé urbain fondamental de l'époque des Croisades.

Critère ii

Acre est le vivant témoin de l'existence de deux cultures aujourd'hui éteintes : celle des Croisés en Terre Sainte et celle des Ottomans. Seule la Terre Sainte pouvait voir naître une ville de pèlerins et de Croisés comme Acre. Au fur et à mesure de l'évolution de la région, Acre devint la seconde ville majeure du pays, derrière Jérusalem.

De par son ancien statut de capitale du royaume franc en Terre Sainte, Acre offre aujourd'hui des témoignages uniques du mode de vie particulier des Croisés, qui ne dura

qu'un bref laps de temps, au regard de l'Histoire, avant de disparaître. C'est dans la ville basse que l'on trouve le plus de témoignages de cette culture et de ce mode de vie : là subsistent une multitude de vestiges archéologiques, magnifiquement préservés depuis des centaines d'années. Il suffit de flâner aujourd'hui dans la vieille ville d'Acre pour s'imprégner de la culture ottomane, grâce au degré inhabituel de préservation de ce style de vie dans l'enceinte de la ville et à sa situation géographique, et cela en dépit du fait que l'évolution des conditions socio-économiques ait provoqué un exode massif des classes les plus aisées.

Critère iii

Acre est un exemple de peuplement et d'utilisation des sols par un grand nombre de gens par des moyens militaires, dans un objectif religieux précis. En fait, ce peuplement n'avait pas pour cible la ville elle-même, qui n'était qu'un marche-pied vers Jérusalem. C'est pourquoi Acre présentait à la fois les aspects d'une ville de garnison et ceux d'une ville étape. Cette forme de peuplement, s'inscrivant dans un processus historique sur un bref laps de temps, est unique.

Les Croisés créèrent sur cette terre une nouvelle culture, qui ne cherchait ni à perpétuer son influence sur la culture locale, ni à absorber l'influence de cette dernière. Ainsi, l'Acre des Croisés cessa d'exister dès sa prise par les Mamelouks et la fin des Croisades. Le mode de vie particulier en vigueur jusqu'à cette date cessa brusquement d'exister.

Critère v

Acre est directement liée à plusieurs événements mondiaux historiques, ainsi qu'au bahaïsme.

En 1189, les Croisés, menés par le roi Guy de Lusignan, assiégèrent Acre : une opération qui dura deux ans et resta sans rivale dans les contes des guerres médiévales, dans le monde chrétien comme dans le monde musulman. Saladin, Richard Cœur de Lion et Philippe II prirent tous part à la guerre, et Acre se rendit aux forces croisées le 12 juillet 1191. Elle connut alors son âge d'or, en qualité de capitale du second royaume franc, de 1191 à 1291. Elle se dressait à la jonction de routes internationales, et était un important centre commercial entre l'Europe et l'Asie. En 1291, la ville fut finalement conquise par les musulmans, et systématiquement détruite sur les ordres du sultan al-Ashraf.

En 1799, Acre se tailla une renommée mondiale, car l'armée de Napoléon, après un long siège, ne parvint pas à la prendre. Les défenseurs de la cité, avec l'aide active des Anglais, parvinrent à repousser les forces françaises et à les forcer à se retirer. Le « Tell d'Akko », jadis nommé « colline du roi Richard », est rebaptisé « Tell de Napoléon ». L'échec du siège d'Acre marque un tournant décisif dans le règne de Napoléon.

En 1868, Bahá'ulláh arriva à Acre, prisonnier de l'empire ottoman. Il y passa les 24 dernières années de sa vie, d'abord emprisonné dans la forteresse de la ville, puis assigné à résidence dans un petit bâtiment de la vieille ville. C'est durant son séjour à Acre que Bahá'ulláh écrit son œuvre majeure, celle qui énonce les lois et préceptes suivis par les adeptes du bahaïsme. Il fut libéré vers la fin

de l'année 1870 et s'en fut vivre sur une propriété proche, en dehors de l'enceinte de la ville. Il y mourut en 1892. Sa dépouille y est enterrée, et sa tombe demeure aujourd'hui encore un lieu saint de pèlerinage pour le bahaïsme.

Pendant le mandat britannique en Palestine, neuf résistants combattant pour la liberté furent exécutés dans la salle des potences, une partie de la prison britannique occupant la citadelle.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Dans l'Antiquité, Acre se dressait sur le Tell d'Akko (ou Tell El Fukhar), à 2,5 km environ à l'est de la vieille ville. Le peuplement de la colline semble avoir commencé au début de l'âge du bronze (vers 3000 avant notre ère). Aux alentours de 1900 avant notre ère, la ville est fortifiée au moyen d'un haut rempart de terre, doté d'une porte de briques orientée vers la mer. Lorsque les Israélites conquièrent la terre de Canaan, Acre est une des villes attribuée à la tribu d'Asher. Dans les siècles qui suivent, elle passe sous le contrôle des Assyriens au IXe siècle avant notre ère, puis devient une ville phénicienne entre le VIe et le IVe siècle avant notre ère sous la domination perse. Suite à la conquête de la région dans son ensemble par Alexandre le Grand et à sa mort prématurée, la région autour d'Acre est d'abord dirigée par la dynastie hellénistique des Ptolémée d'Égypte puis par les Séleucides de Syrie.

La ville actuelle est fondée sur la péninsule au début de la période (IIIe-IIe siècles avant notre ère) et baptisée Ptolémaïs Antioche, du nom de son fondateur, Ptolémée II, roi d'Égypte. Il subsiste de cette période des traces de fortifications, un mur et une tour. Acre, de par sa position stratégique et son port naturel, devient un centre international de commerce.

Ayant fait partie pendant une courte période du royaume des Asmonéens au Ier siècle avant notre ère, la ville tombe aux mains des Romains en 63 avant notre ère et est intégrée à la province de Syrie ; elle se voit accordée le statut de *colonia*. Les premiers pèlerins chrétiens traversent Acre pour se rendre à Jérusalem. En 330, à la période byzantine, cette région passe sous le contrôle de l'empire romain. C'est une ère d'expansion économique et démographique, qui voit s'ériger des centaines d'églises et de monastères partout en Terre Sainte. Les grandes villes s'agrandissent encore et sont encerclées de nouveaux systèmes de fortifications ; quant à Acre, elle conserve son statut de principal port de la région.

Au début de la période arabe (638–1099), alors que la ville, qui a retrouvé son nom originel d'Akko, est intégrée au Califat du Caire, nombre des cités du pays sont abandonnées et détruites. L'importance d'Acre en tant que port international décroît, et les limites de la ville sont révisées afin d'inclure plusieurs quartiers autour du port, où stationne une flotte musulmane. La reprise économique d'Acre prend son essor aux Xe et XIe siècles ; le port et les remparts de la ville sont reconstruits.

La période croisée d'Acre commence en 1104, cinq ans après la chute de Jérusalem. Baudouin Ier, roi de Jérusalem, et la flotte commerciale génoise s'associent pour assiéger Acre depuis la terre et la mer, jusqu'à ce que la ville tombe aux mains des Croisés. Un nouveau modèle particulier de peuplement évolue alors, caractérisé par des quartiers bien définis et autonomes. Le roi s'installe dans le quartier nord de la ville, où il construit un palais fortifié.

Les marchands génois, vénitiens et pisans bâtissent des quartiers autonomes à proximité du port. Par ailleurs, les ordres militaires s'installent non loin – les Hospitaliers au nord de la ville et à l'ouest du palais, les Templiers au sud-ouest de la ville, et les chevaliers teutoniques près de la muraille orientale. Les autres quartiers importants sont ceux du Patriarche (où fut construite l'église de la Sainte-Croix, principale cathédrale d'Acre), des marchands français (le quartier provençal) et des marchands anglais. Des marchands musulmans et juifs s'installent également dans la ville.

Beaucoup d'édifices publics sont érigés – bâtiments fortifiés, églises, bains publics, boulangeries, cours et hôtels pour les pèlerins et les marchands, halles de marché – mais aussi des résidences privées. Pendant les deux siècles qu'elle passe sous la houlette des Croisés, Acre se transforme en une ville commerciale riche et prospère. Mieux que toute autre, elle symbolise les échanges entre les cultures orientale et occidentale.

En 1187, après la débâcle de Hattin et la destruction de l'armée des Croisés, les Musulmans conquièrent l'ensemble des terres des Croisés, et Acre leur appartient pendant quatre ans. Ce n'est qu'en 1191 que la Troisième Croisade, menée par Richard Cœur de Lion, aboutit à la reconquête d'Acre et des régions côtières attenantes. Un second royaume franc est instauré : Acre en est la capitale, car les Croisés n'ont pu reprendre Jérusalem.

De 1191 à 1291, le deuxième royaume des Croisés étend ses frontières. De nouveaux quartiers sont construits, tels Monmizar, au nord, et Acre est dotée d'un nouveau double rempart. D'autres palais, églises et bâtiments publics sont érigés, à une époque où, en Occident, on passe du style roman au gothique : une évolution du style reflétée à Acre, où de récentes fouilles ont révélé des bâtiments illustrant la transition entre les deux styles et l'établissement du style gothique au XIIIe siècle.

La période mamelouke (du nom des souverains musulmans d'Égypte) commence en 1291 avec la conquête d'Acre et se poursuit jusqu'en 1517. Acre fait partie du territoire mamelouk de Gaza. La ville est détruite et totalement désertée ; seuls subsistent quelques bâtiments autour du port.

À la période ottomane (1517–1917), les pèlerins et les marchands qui visitent Acre aux XVIe et XVIIe siècles la décrivent comme une ville fantôme, où se dressent encore quelques rares structures de l'époque des Croisés, certaines émergeant de la terre, d'autres enfouies. La reconstruction ne commence qu'au milieu du XVIIIe siècle, sous Daher El Amar, qui rénove le port, y installe officiels et marchands, se fait bâtir un palais et reconstruit les fortifications.

L'érection de l'Acre ottomane aux XVIIIe et XIXe siècles enterre les vestiges de la cité des Croisés et, ainsi, les préserve. En 1799, le nom d'Acre accède à la célébrité mondiale, lorsque Napoléon ne parvient à prendre la ville, alors sous l'égide du souverain turc Ahmed El Jazar, après un long siège.

Au XIXe siècle, Acre jouit d'un renouveau de croissance économique. Des mosquées, des bains publics et des caravansérails sont construits. De riches marchands s'y installent, et construisent de grandes demeures dans le style néo-classique oriental de la fin du XIXe siècle.

En 1868, Bahá'u'lláh, fondateur du bahaïsme, arrive à Acre, prisonnier de l'empire ottoman. Il y passera les 24 dernières années de sa vie, d'abord emprisonné dans la forteresse de la ville, puis assigné à résidence dans un petit bâtiment de la vieille ville. C'est durant son séjour à Acre que Bahá'u'lláh écrit son œuvre majeure, celle qui énonce les lois et préceptes suivis par les adeptes du bahaïsme. Il est libéré vers la fin de l'année 1870 et s'en va vivre sur une propriété proche, en dehors de l'enceinte de la ville. Il y meurt en 1892. Sa dépouille y est enterrée, et sa tombe demeure aujourd'hui encore un lieu saint de pèlerinage pour les adeptes du bahaïsme.

Après la prise d'Acre en 1918 et le mandat de la Ligue des Nations qui leur donne le contrôle de la Palestine, les Britanniques transforment la forteresse en prison. Plusieurs éminents colons juifs y sont emprisonnés, et des pendaisons y ont lieu. Les Britanniques étendent la ville au-delà des murailles, construisant des habitations et des bâtiments administratifs. Toutefois, ils ne font rien pour altérer le tissu de vie dans l'enceinte de la vieille ville. Le port tombe en désaffection lorsque le port de Haïfa, plus moderne, le supplante.

Après l'indépendance d'Israël en mai 1948, seuls quelques résidents musulmans demeurent dans la vieille ville, mais après la fin de la lutte, beaucoup d'Arabes palestiniens venus d'autres villes arrivent pour s'installer dans les vieux quartiers, tandis que les Juifs s'installent en grand nombre dans les nouveaux. Actuellement, les cinq mille habitants de la cité fortifiée sont exclusivement arabes, avec quelques 80 % venus d'autres régions d'Israël.

Description

La ville bâtie se compose de deux niveaux :

La ville des Croisés, dont il ne reste principalement que des vestiges souterrains partiellement mis à jour et dans un très bon état de conservation – remparts, quartiers (Hospitalier, génois, pisan, vénitien, *Burgus Novos*, etc.), des voies à ciel ouvert et couvertes, des

monuments, des tunnels de drainage, des systèmes de passages secrets, des échoppes et des habitations.

La ville ottomane, érigée sur les ruines de la ville croisée, utilisant les structures antérieures comme fondations et aidant ainsi à préserver les vestiges et le tracé de la ville. La ville ottomane se caractérise par ses allées étroites, ses monuments et ses logements innocents dotés d'une cour intérieure.

Le système de fortifications, qui comprend les remparts, les portes, les tours et les douves. Les murailles sont construites en plusieurs étapes entre 1750 et 1840. Elles incluent les vestiges de la muraille Daher-El-Umar (construite en 1750–1751) et sa porte du Lion, la muraille El-Jazar, et les portes de la ville (la porte de la Terre, construite par El Jazar, la porte de la Mer, et deux entrées dans les murs du nord ouvertes en 1910).

Deux éléments du *système d'approvisionnement* en eau subsistent : les vestiges de l'aqueduc, construit par Daher el Umar ou par El Jazar, qui apportait de l'eau depuis la fontaine Kabri jusqu'à la ville et alimentait les bains et la fontaine publics, et un réservoir à cinq voûtes en berceau ottomanes.

On compte plusieurs *tombeaux de cheikhs et cimetières* dignes d'intérêt, notamment le tombeau de Nebi Tzalah dans le cimetière proche de la muraille orientale, celui du cheikh Yanis dans une salle du mur méridional du Jabhane, face la mosquée Jazar, le tombeau du cheikh Ana'am, construit en 1807–1808 par Suliman Pesha, le tombeau du cheikh Az A-dean au nord de la muraille donnant sur la mer (traditionnellement considéré comme le tombeau de Daher El-Amar), et trois cimetières - le Muzoleom, un cimetière derrière Hann-Shuni et le cimetière de l'église Saint-Georges.

Acre compte quatre *églises* historiques : l'église Saint-Jean, bâtie en 1737 par les franciscains, probablement sur l'ancienne église croisée Saint-André, et aujourd'hui utilisée par la communauté catholique romaine, l'église maronite, l'église Saint-André, apparemment érigée sur l'ancienne église croisée Sainte-Anne et aujourd'hui utilisée par l'église grecque-melkite catholique, et l'église Saint-Georges, l'une des plus anciennes d'Acre, et mentionnée dans une description rédigée par des pèlerins au XVIIe siècle comme l'église Saint-Nicolas (elle est construite sur des voûtes d'arêtes de l'époque des croisades, ce qui correspond à la description de l'église Sainte-Laurence).

On dénombre huit *mosquées* dans la vieille ville d'Acre proposée pour inscription. La mosquée El-Jazar, bâtie en 1781 par El-Jazar sur les vestiges de la cathédrale de la Sainte-Croix, est l'une des plus importantes mosquées du pays. Elle abrite des institutions religieuses et une bibliothèque célèbre ; El-Jazar, Suliman Pesha et leurs familles sont enterrés dans la cour. La mosquée El-Zaituna fut construite en 1745 par Husain Abed Elhadi. Des vestiges sont incorporés à cette structure ; l'on croit qu'il s'agit de ceux de l'église des Hospitaliers. Quant à la mosquée Snan-Basha, elle fut bâtie en 1806–1807 par Suliman Pesha au-dessus des ruines de la mosquée édifée par Snan-Basha au XVIe siècle. La mosquée Elmualic était à l'origine une synagogue de la communauté juive d'Acre,

et fut transformée en mosquée par Dahar El-Amar en 1746. A l'instar de la plupart des mosquées d'Acre, elle se dresse sur les vestiges d'édifices des croisés : c'est aussi le cas des mosquées A-Ramal (1704) et A-Magdala (1710). La mosquée Shazalia fut construite en 1862 par le cheikh Ali Nur A-Dean El-Yasruti, fondateur du culte Shazalia, dont le corps et ceux de sa famille sont enterrés à proximité. La mosquée El Burg, située près du rempart, au niveau de la porte du Lion, est également importante.

Les deux *bains publics* sont d'autres exemples superbes de l'architecture islamique à Acre : le grand hammam El-Basha, construit par El-Jazar au XVIIIe siècle, apparemment sur d'anciens bains publics, et le petit hammam construit par Dahar El-Amar au XVIIIe siècle, et utilisé sans interruption jusque dans les années 1940.

Parmi les *khans* historiques (caravansérails) figurent Khan El Umdan, bâti en 1784 par El-Jazar, Khan El-Farang', construit au XVIe siècle par des marchands français dans la cour centrale du quartier vénitien de la période des croisades, Khan A-Shauardee, érigé au XVIIIe siècle par Dahar El-Amar, Burg' El-Sultan, une tour de croisés, reconstruite par les Mamelouks et plus tard incorporée au khan, le Khan des Ânes, construit en 1810 et détruit par une explosion dans un dépôt de munitions, et le Khan A-Shune, érigé sous Dahar El-Amar sur les vestiges du quartier pisan.

Deux lieux saints du bahá'isme se trouvent également dans la vieille ville proposée pour inscription : la tour Jabotinsky et la maison Abud.

On y trouve aussi deux *marchés* : le bazar turc (marché El-Jazar) et le souk El-Abyad (le marché blanc) construit par Dahar El-Amar et reconstruit par Suliman Pasha en 1817, à la suite d'un incendie.

Le principal *bâtiment d'État* est la citadelle, palais des gouverneurs ottomans et prison pendant le mandat britannique. Elle fut construite sur la citadelle des Hospitaliers, qui comprend les salles des chevaliers, le Grand Munier, la crypte, la « Grand-Salle » et la cour. On pense que le séraï aurait fait office de palais de justice à l'époque ottomane.

Le tissu urbain de l'Acre contemporaine repose sur les facteurs essentiels suivants :

- La situation géographique d'Acre, dans une baie naturelle, a joué un grand rôle dans son développement en tant que ville portuaire. Son emplacement, sur une péninsule, et son inscription dans des limites définies par ses murailles et par la mer ont imposé un tissu urbain dense, trait caractéristique des villes médiévales.
- La ville des croisés était construite en quartiers bien définis.
- La ville ottomane, pour sa part, se mélangea aux vestiges des croisés, s'en servant comme de fondations. Elle se caractérise par ses blocs et bâtiments élevés autour de cours intérieures.

À première vue, les rues sinueuses et les pâtés de maisons d'Acre semblent n'avoir suivi aucun plan : il est difficile de percevoir un agencement particulier dans la disposition de la ville. Elle a pourtant été soigneusement pensée : elle s'organise autour de deux hiérarchies complémentaires, celle des zones de transit et celles des zones construites et pâtés de maisons.

Les zones construites se composent de quartiers, de pâtés de maisons, de bâtiments individuels et d'appartements. Les complexes d'appartements forment des blocs organisés autour de cours intérieures, se regroupant ensuite en blocs plus importants puis en quartiers.

La limite de chaque composant construit de la ville est définie par des murs.

- Au niveau de la ville, par les remparts fortifiés qui entourent la vieille ville entière, la séparant et la coupant de l'extérieur.
- Au niveau des pâtés de maisons, par des bandeaux de pierre ininterrompus au niveau du sol, qui constituent un « mur ».
- Au niveau des blocs supérieurs, par la formation des cours intérieures.

Acre a pour caractéristique urbaine d'être tournée vers l'intérieur, reflétant le rôle du foyer dans la société musulmane traditionnelle. Les façades des édifices servent à séparer le foyer de la rue, et ainsi à protéger ses habitants. Les étages supérieurs sont plus récents et reflètent clairement l'influence occidentale : moins fermés et confinés, ils sont dotés de grandes fenêtres panoramiques et de balcons.

Les zones de transit sont elles aussi organisées selon un certain principe hiérarchique, identique à celui que l'on trouve dans les zones construites – division et passage graduel :

- Artères principales entre les églises et les places publiques de la ville, et voie périphérique parallèle aux remparts.
- Allées menant des artères principales aux zones construites d'habitations et allées circulaires encerclant les blocs.
- Allées secondaires en cul-de-sac qui s'achèvent dans les blocs, allant habituellement jusqu'aux cours intérieures et assurant parfois la liaison avec une autre artère.

Les grands blocs s'organisent autour de cours intérieures, donnant ainsi l'impression, vus de l'extérieur, de former un tissu très dense et très fermé. À l'intérieur, les cours forment un espace intime qui donnent accès à l'air frais et à la lumière du soleil. Elles peuvent être de styles divers : en rez-de-chaussée, à ciel ouvert ou couvertes, en terrasse sur les toits. Leurs rôles sont multiples : appartement ou habitation, noyau de plusieurs bâtiments regroupés en blocs, ou séparation entre blocs. Elles font partie des caractéristiques typologiques et morphologiques du tissu bâti de la ville.

Gestion et protection

Statut juridique

La vieille ville d'Acre est classée site antique aux termes des dispositions de la loi de 1978 sur les antiquités. L'article 29.a interdit les activités suivantes sans l'agrément préalable du directeur de l'autorité des Antiquités Israéliennes :

- construire, paver, ériger des installations, exploiter une carrière, une mine, forer, inonder, dégager des pierres, labourer, planter ou enterrer ;
- Jeter de la terre, du fumier, des déchets ou des ordures, y compris sur une propriété adjacente ;
- Altérer ou réparer une antiquité située sur le site, ou y ajouter quoi que ce soit ;
- Démanteler une antiquité, l'enlever en partie ou la déplacer ;
- Écrire, sculpter ou peindre ;
- Ériger des bâtiments ou des murs sur une propriété adjacente ;
- Réaliser une autre opération désignée par le directeur eu égard à un site donné.

Gestion

La propriété du bien se divise entre trois grands propriétaires : l'administration du territoire israélien (80 %), le *Wakf* musulman et les églises chrétiennes (15 %) et des propriétaires privés (5 %).

Suite à la fondation de *Old Acre Development Co. Ltd* (OADC) en 1983, un comité de direction de l'urbanisme a rédigé un nouveau plan directeur pour la vieille ville d'Acre entre 1993 et 2000. Celui-ci tient compte du patrimoine international d'Acre et des prescriptions de la loi de construction et d'urbanisme, tout en envisageant la possibilité de faire de la ville une attraction touristique.

Voici ses principales dispositions :

- Préservation du caractère particulier de la vieille ville d'Acre – valeurs culturelles, architecturales et esthétiques.
- Préservation du tissu physique, avec cependant adaptation au mode de vie moderne.
- Apport d'une solution aux habitants en matière de logement résidentiel, d'environnement, de services publics, d'infrastructure, d'emploi et d'implication dans le développement et l'urbanisme.
- Développement du tourisme en tant qu'activité économique principale d'Acre, de la Galilée occidentale, et de tout l'État d'Israël.
- Définition de l'usage autorisé pour chaque lot de terrain et bâtiment.

- Définition des priorités et de la distribution des ressources.

- Planification globale, tout en apportant des solutions à des programmes adéquats spécifiques au stade de la planification et de l'exécution.

- Apport d'une solution pour le cadre de planification – systèmes urbains tels que transport, infrastructures, signalisation, maintenance, gestion et préservation de l'environnement.

L'élaboration du plan a impliqué plusieurs études et enquêtes : étude de l'état des bâtiments, élaboration d'un plan de circulation, étude de la morphologie des maisons résidentielles, enquêtes sur les besoins potentiels des touristes et sur l'infrastructure de services (eau, électricité, etc.). Ce travail a abouti à l'identification d'un besoin urgent d'intervention et de certaines priorités.

Les instances dotées de pouvoirs de gestion aux termes du plan directeur sont les suivantes : la municipalité d'Acre, *Old Acre Development Company Ltd*, l'autorité des Antiquités Israéliennes (et son département de Conservation), et l'administration du Territoire Israélien (Autorité Nationale du Logement). La gestion du site est sous la responsabilité de l'OADC, organisme professionnel public spécialisé dans la gestion, l'économie et le marketing ; c'est aussi lui qui coordonne les activités des autres partenaires. Le département de Conservation de l'autorité des Antiquités Israéliennes, dont le personnel se compose d'architectes de conservation, d'ingénieurs, d'archéologues et de conservateurs spécialisés, est responsable de tous les travaux de conservation.

Les activités de suivi et de contrôle conduites en vertu du plan sont les suivantes :

- Inspection municipale aux fins de l'application de la loi sur la construction et l'urbanisme ;
- Inspection archéologique en vertu de la loi sur les antiquités (article 29.a) ;
- Inspection de la conservation ;
- Comité de direction de la conservation, composé de représentants des instances suivantes : département de la conservation de l'autorité des Antiquités Israéliennes, ingénieur de district, *Old Acre Development Company Ltd*, Autorité Nationale du Logement, architecte du plan directeur, architecte de district de l'administration du Territoire Israélien, plus un représentant de la communauté locale.
- Police touristique municipale.

La municipalité, l'autorité Nationale du Logement et le département de Conservation de l'autorité des Antiquités Israéliennes, tous représentés par des inspecteurs sur le terrain, se partagent le suivi quotidien des édifices de la vieille ville.

L'ICOMOS considère que ce plan et sa mise en œuvre remplissent les conditions concernant la planification de la gestion établies au paragraphe 24.b.ii des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Une approche programmée de la conservation de la vieille ville d'Acre a vu le jour dans les années 1990. La première étude des bâtiments a été réalisée sous le mandat britannique. Une étude approfondie, réalisée en 1962, a servi de base au premier plan directeur. À partir de 1993, une nouvelle série d'études des bâtiments individuels, monuments et blocs ont abouti à la rédaction de plusieurs manuels techniques conçus pour donner aux architectes, aux ingénieurs, aux institutions et aux particuliers des solutions pratiques portant sur des aspects spécifiques de la conservation et de la restauration des édifices. Sur beaucoup des principaux bâtiments, les travaux de restauration et de conservation s'accompagnent de fouilles scientifiques, qui révèlent les nombreuses facettes de la cité des croisés.

Actuellement, les quartiers résidentiels de la vieille ville présentent peu de signes extérieurs de l'effort de conservation mis en œuvre sur les huit dernières années. En effet, les façades de nombre des bâtiments sont en piètre état, et l'on peut observer des preuves accablantes de l'utilisation de matériaux inadéquats. La surface de beaucoup des petites rues et des espaces ouverts est mal entretenue. Partout sur les façades et les trottoirs court une profusion de câbles et autres éléments infrastructurels.

Les apparences sont cependant quelque peu trompeuses. Les études initiales montrent en effet qu'une grande partie des bâtiments étaient dans un état de délabrement avancé, à tel point qu'ils étaient en danger et que des travaux de consolidation s'imposaient d'urgence. Les travaux structurels intérieurs ont été menés à bien, tout comme la pose de conduites souterraines pour l'électricité, le téléphone et autres services.

Pour la prochaine phase de conservation et de réhabilitation, un projet pilote dans une zone résidentielle traditionnelle a été sélectionné. Les travaux dans le quartier sont en cours ; une approche globale plutôt que fragmentaire, ciblant les structures individuelles, a été adoptée.

Les fouilles de la ville des croisés sous la ville ottomane se poursuivent. Plusieurs solutions novatrices en matière d'ingénierie civile ont été mises au point pour stabiliser les zones mises à jour et permettre la poursuite de l'exploration.

Authenticité et intégrité

Deux périodes historiques ont façonné le visage d'Acre tel qu'on le connaît aujourd'hui : la période des croisades et la période ottomane. La nature particulière de l'évolution de la ville a permis de préserver son authenticité, ainsi que les valeurs fondamentales de chacune des deux périodes et de la ville en général.

L'Acre des croisés est aujourd'hui presque entièrement souterraine, et n'a commencé que récemment à être mise au jour. Les vestiges bien préservés incluent de larges portions du tissu urbain et des bâtiments parfaitement intacts – murs, quartiers, rues, allées, forteresses, édifices publics ou religieux, habitations et échoppes, ainsi que l'infrastructure souterraine, les détails architecturaux, les plâtres d'origine et la maçonnerie. Les plans de construction sont clairement identifiables ; les techniques et matériaux de construction peuvent être déterminés avec précision.

La ville ottomane a été construite sur la ville des croisés et a pris la forme d'un système urbain d'allées, de cours et de places, reflet des valeurs de la société musulmane. Les conditions géographiques qui ont déterminé son développement, de même que sa structure socio-économique, ont conservé l'intégrité d'Acre en tant que ville essentiellement ottomane, sans changements notables aux XIXe et XXe siècles.

Acre a conservé son caractère de ville portuaire, mélangeant édifices publics, caravansérails (*khans*) et bâtiments religieux aux côtés de marchés, de petites échoppes et de grands quartiers résidentiels, avec un port actif qui demeure une source de revenus et une porte d'entrée dans la ville. La plus grande partie des bâtiments d'Acre ont conservé la forme qui était la leur à l'époque de leur construction, avec peu d'altérations sur les 150-300 dernières années. L'Acre ottomane existe au sein d'une bulle architecturale/sociale où se rencontrent l'Orient et l'Occident.

On peut donc en conclure qu'Acre satisfait tous les critères concernant l'intégrité et la fiabilité des sources d'information exprimés dans le document de Nara et requis par le paragraphe 24.b.i des *Orientations*.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Acre en février 2001. Le Comité scientifique international pour les villes et villages historiques de l'ICOMOS (CIVVIH) a également fourni une évaluation de la « valeur universelle exceptionnelle » du bien proposé pour inscription.

Caractéristiques

Acre est un exemple magnifiquement préservé de ville fortifiée à l'intérêt historique tout particulier. Elle joua un rôle prépondérant à l'époque des Croisades en Terre Sainte, tout d'abord comme port principal puis comme capitale du second royaume de Jérusalem, pendant un siècle. Après une longue période de déclin, durant laquelle elle n'en demeura pas moins le principal port d'arrivée pour les pèlerins chrétiens se rendant à Jérusalem, elle s'épanouit à nouveau au XVIIIe siècle, en qualité de capitale de l'Empire ottoman dans la région. Son parcours historique lui confère un caractère unique, en ce que d'importants vestiges de la ville des croisés sont préservés, virtuellement intacts, sous la ville musulmane typique d'aujourd'hui, et ont récemment été mis au jour par des fouilles scientifiques.

Analyse comparative

Il existe trois villes méditerranéennes susceptibles d'être, avec raison, comparées à Acre : en Grèce, Rhodes (déjà inscrite sur la Liste du patrimoine mondial), à Chypre, Famagouste (Magussa), et au Liban, Sidon. L'histoire de ces trois villes est longue, et les périodes pertinentes, pour la comparaison, commencent à l'époque des croisades.

Rhodes fut fondée après l'expulsion des croisés de Terre Sainte, et appartenait exclusivement à l'ordre de Saint-Jean (Hospitaliers). À l'inverse, Acre fut fondée à l'apogée des Croisades ; elle devint la capitale du royaume des croisés, ses habitants représentant tous les ordres des croisés, reflet de l'histoire des croisades en Terre Sainte.

La Rhodes contemporaine est plus une ville européenne médiévale qu'Acre, laquelle, sous, sa forme actuelle, est ottomane. Elle n'a également subi aucun projet de restauration majeur au XXe siècle.

Après la prise et la destruction partielle d'Acre, Famagouste hérita de sa place de principal port commercial de la région, quoiqu'elle n'ait jamais réussi à rivaliser avec Acre : jamais elle ne connut la même importance, ni n'atteignit le degré de développement qui était celui d'Acre à son apogée. Famagouste représente essentiellement une ville construite pendant le retrait des croisés. De plus, elle ne faisait pas partie de l'itinéraire des pèlerinages en Terre Sainte. À première vue toutefois, Famagouste ressemble à Acre : c'est elle aussi un exemple de cité portuaire ottomane ayant subi quelques changements. Mais il existe une différence fondamentale entre elles : la ville croisée de Famagouste n'est pas entièrement préservée sous la ville ottomane, mais mélangée à cette dernière.

Sidon était elle aussi une importante ville portuaire à l'époque des croisades, mais elle n'était qu'une parmi d'autres, là où Acre était la capitale. Il reste aussi beaucoup moins de témoignages de la ville croisée à Sidon qu'à Acre.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Les plans fournis avec le dossier de proposition d'inscription ne font apparaître aucune zone tampon pour protéger la vieille ville d'Acre, comme l'exige le Comité du patrimoine mondial. Il convient d'en définir une et de promulguer des réglementations appropriées avant que le bien puisse être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

Le problème le plus sérieux auquel sont confrontés les responsables de la conservation et de la maintenance de la vieille ville est de nature sociale. En effet, l'on constate une absence quasi totale de fierté du patrimoine. Aujourd'hui, rares sont les habitants qui ont des liens familiaux avec la ville, et ils ne s'identifient pas à celle-ci. De surcroît, beaucoup des habitants sont au chômage ou mal payés, et n'ont donc pas les moyens de vivre ailleurs. Dès que leur sort s'améliore, ils cherchent immédiatement un logement en dehors de la cité fortifiée, et ne se sentent donc tenus par aucune obligation de respect envers ce qui n'est pour eux qu'un lieu de résidence provisoire.

Les responsables de la vieille ville d'Acre ont donc fort à faire en matière d'éducation, afin d'enseigner aux habitants qu'ils vivent dans une ville dotée d'un riche passé et patrimoine. Les efforts déjà faits sur les deux ou trois dernières années, depuis que l'on sait qu'Acre figure sur la liste indicative d'Israël, doivent être maintenus et intensifiés. Le programme éducatif devrait être accompagné d'un programme social intensif dont l'objectif serait d'améliorer la qualité de vie des habitants d'Acre.

La recommandation de l'ICOMOS, que cette proposition d'inscription soit renvoyée à l'État partie, en demandant la définition et la mise en place de la protection réglementaire d'une zone tampon adéquate ainsi que l'apport d'informations concernant des projets pédagogiques et sociaux, existants et envisagés, relatifs à la protection et à la conservation du patrimoine, a été soutenue par le Bureau à sa réunion de juin 2001.

L'État partie a fourni ces informations le 28 septembre et elles répondent tout à fait aux exigences du Bureau et de l'ICOMOS.

Brève description

Le paysage urbain de la ville portuaire fortifiée d'Acre est typique de la perception islamique de la conception urbaine, avec des rues étroites et sinueuses, de magnifiques bâtiments publics et de belles demeures. En dessous, presque intacts, se trouvent les vestiges de son ancêtre, la ville croisée, révélée par des fouilles archéologiques.

Déclaration de valeur

Acre est exceptionnelle en ce que, sous son visage actuel de ville fortifiée à l'architecture islamique typique reposent les vestiges d'une ville médiévale quasi intacte, bâtie sur le modèle européen. Elle représente un témoignage matériel exceptionnel du royaume que les croisés établirent en Terre Sainte aux XIIIe-XIVe siècles, ainsi que de l'Empire ottoman des XVIIIe et XIXe siècles.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iii et v* :

Critère ii Acre est une ville historique exceptionnelle, en ce qu'elle préserve d'importants vestiges de ses édifices croisés médiévaux sous la ville fortifiée musulmane actuelle, qui date des XVIIIe et XIXe siècles.

Critère iii Les vestiges de l'Acre des Croisés, à la fois au-dessus et en deçà du niveau actuel des rues, offrent un aperçu unique du tracé et des structures de la capitale du royaume croisé médiéval de Jérusalem.

Critère v L'Acre actuelle est un important exemple de ville ottomane fortifiée, avec des composantes urbaines typiques, telles la citadelle, des mosquées, des *khans* et des bains publics bien préservés, partiellement construits sur les structures sous-jacentes des Croisés.

Recommandation du Bureau

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie, en demandant la définition et la mise en place de la protection réglementaire d'une zone tampon adéquate. L'État partie devrait aussi fournir des informations au sujet des projets d'éducation et sociaux, existants et envisagés, relatifs à la protection et à la conservation du patrimoine.

ICOMOS, november 2001
révisée février 2002

Troodos (Chypre)

No 351bis

Identification

Bien proposé Eglises peintes de la région de Troodos - Palaichori, église Ayia Sotira (église de la Transfiguration du Sauveur) – (extension)

Lieu Région de Troodos, district de Nicosie

État partie Chypre

Date 3 juillet 2000

Justification émanant de l'État partie

L'église de la Transfiguration du Sauveur (Ayia Sotira) à Palaichori appartient au type architectural des édifices ayant une toiture en pente recouverte de tuiles plates crochetées. On ne trouve nulle part ailleurs ce type de toiture adaptée à une église byzantine, ce qui fait du groupe des églises à toiture en bois de Chypre un exemple unique de l'architecture religieuse.

Les peintures murales ornant les murs de l'église et datant du XVI^e siècle sont également d'une importance universelle.

Critères i, ii, iii, iv, vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *monument*.

Histoire et description

Histoire

Bien que la dernière ligne de l'inscription où figurait la date de la construction et de la décoration de l'église de la Transfiguration du Sauveur (Ayia Sotira) ait été effacée, les recherches menées par des spécialistes les situent au début du XVI^e siècle. Pour ce qui concerne les peintures murales qui ornent l'intérieur de l'église, les études iconographiques et stylistiques comparatives avec des églises de la région (églises de la Sainte-Croix à Agiasmati, 1494 et Saint-Mamas à Louveras, 1495, Saint-Sozomenus, 1513 et de l'Archange-Panagia Theotokos, 1514 à Galata), ont permis de les dater de la deuxième décennie du XVI^e siècle. Au début du XVII^e siècle, un mur d'enceinte est érigé sur les flancs sud et ouest de l'édifice.

Description

L'église de la Transfiguration du Sauveur est un type de construction caractéristique de la région montagneuse de Troodos. Il s'agit d'un petit édifice, de plan rectangulaire avec une petite abside orientale, couvert d'un toit en bâtière. Des niches ont été ménagées dans les murs latéraux.

Cette église se distingue tout particulièrement par son très riche décor de peintures murales. Sur les murs latéraux, les peintures sont distribuées sur deux registres alors que le mur ouest comprend trois registres plus le pignon. Les scènes du Nouveau Testament se déroulent sur le registre supérieur et les grandes figures des saints ornent la partie inférieure des murs.

Le cycle du Nouveau Testament s'ouvre avec l'Annonciation sur le mur est, se poursuit sur le pignon à l'ouest avec la Crucifixion pour s'achever avec la Descente de l'Esprit Saint au nord.

Plusieurs scènes du Nouveau Testament montrent l'existence de rapports entre la peinture de Chypre et celle de l'art chrétien d'Occident du point de vue stylistique et iconographique. Dans la Crucifixion, si la représentation des voleurs remonte au début de l'art byzantin, certains traits rappellent l'art d'Occident. Pour la Résurrection, le peintre a eu recours à l'iconographie occidentale qui montre le Christ sortant du tombeau et les trois soldats endormis au premier plan. Le décor architectural qui figure à l'arrière plan de plusieurs scènes dont le Repas chez Abraham n'est pas sans rappeler une influence italienne.

L'abside accueille la représentation de la Cène, une des compositions magistrales de l'église. Le Christ apparaît deux fois derrière la table, à gauche, il distribue le pain aux douze apôtres et à droite, le vin, scène de laquelle Judas est exclu. Bien que le traitement des draperies des personnages rappelle celui des peintures du XIV^e siècle, celui particulier des visages avec sa lumière diffuse confère une certaine émotion à l'ensemble. Dans la Cène, les apôtres sont habituellement disposés par six de part et d'autre du Christ et il ne subsiste à Chypre que deux peintures dans lesquelles les douze apôtres sont représentés deux fois dont celle-ci. L'autre se trouve dans l'église Saint-Nicolas près de Galataria, édifice qui ne figure pas dans le groupe d'églises déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial.

La scène de la Thisia (le Sacrifice) offre la particularité de montrer le Christ Enfant tant dans la patène que le calice sous le voile de soie soutenu par deux anges. Dans l'art byzantin, le Christ Enfant n'apparaît habituellement que dans l'un des deux vases sacrés.

Le style particulier des peintures murales de l'église de la Transfiguration du Sauveur qui la situent aux limites de l'école crétoise de peinture du XVI^e siècle, déjà signalé dans la Cène, apparaît plus nettement dans les figures des saints au registre inférieur des murs. Mais déjà, la Vierge Marie représentée dans la voûte d'abside est dépeinte avec plus de simplicité notamment pour ce qui est du traitement de ses vêtements où les plis complexes et soulignés sont abandonnés en comparaison avec les peintures du même thème d'autres églises de la région de Troodos de la fin du XV^e siècle (par exemple à l'église de l'Archange Michel de Pedoulas, 1474). Mais, ce qui reste le plus novateur est le traitement du visage de la Vierge Marie dont la lumière

est soulignée par de délicats traits de peinture blanche qui rayonnent pour créer une expression de joie.

Les visages des saints du registre inférieur de l'église tels celui de saint Antoine ou celui de saint André sont traités avec une grande variété, comme s'il s'agissait de portraits, en utilisant de multiples rehauts de peinture blanche.

Gestion et protection

Statut juridique

L'église de la Transfiguration du Sauveur est la propriété de l'Eglise de Chypre et du Comité local de l'Eglise. Tout en étant un bien privé, l'église proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial est classée Monument Ancien (N2/40) et protégée selon les dispositions de la loi fondamentale de 1931 sur les Antiquités. Selon cette loi, toute intervention requiert l'approbation des autorités compétentes (département des Antiquités, ministère de la Communication et des Travaux publics). Des peines sévères sont prévues en cas de violation de la législation.

Par ailleurs, cette loi prévoit que les monuments classés soient entourés d'une zone de contrôle dans laquelle la hauteur et le style architectural de toute nouvelle construction sont soumis à un contrôle. Le département des Antiquités et les autorités locales ont déjà procédé à la démolition d'un bâtiment récent à proximité de l'église.

Gestion

La gestion du bien proposé pour inscription revient au département des Antiquités, ministère de la Communication et des Travaux publics, en collaboration avec l'Eglise de Chypre et le Comité local de l'Eglise. Le département des Antiquités est responsable des travaux de réparation de l'église et de la conservation des peintures murales.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

L'église de la Transfiguration du Sauveur est placée sous la responsabilité du département des Antiquités depuis 1935. Les travaux portant sur la structure de l'édifice ont été réalisés par le département en collaboration avec les autorités religieuses compétentes. Dès 1963, les spécialistes du département ont réalisé le nettoyage et entrepris les mesures de conservation des peintures murales. Depuis, ces interventions se sont poursuivies lorsqu'elles s'avéraient nécessaires.

L'église est actuellement dans un bon état de conservation. Toutefois, des mesures de protection devraient être prises pour faire face à l'augmentation du nombre de visiteurs.

L'amélioration des environs immédiats de l'église fait l'objet d'un Plan paysager qui est en cours de préparation. Ce plan prévoit aussi l'aménagement d'un centre d'information, de services sanitaires et d'une signalétique pour les visiteurs. La mise en œuvre de ce plan sera placée sous la responsabilité du département des Antiquités, le

Comité local de l'Eglise, l'Eglise de Chypre et les autorités locales.

L'église a conservé sa destination d'origine de lieu de culte et bien que le nombre de visiteurs ne soit pas très important, des mesures de protection devraient être prises pour faire face à un éventuel accroissement du nombre de visiteurs.

Authenticité

L'église de la Transfiguration du Sauveur répond au critère d'authenticité tant pour sa conception, les matériaux, son exécution et sa fonction. Les travaux nécessaires de conservation de la structure et des peintures murales n'ont en rien altéré l'authenticité du monument.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue en mission à Chypre au mois d'avril 2001.

Caractéristiques

Les remarquables peintures murales « post-byzantines » de l'église de la Transfiguration du Sauveur (Ayia Sotira) à Palaichori proposent un cycle complet de peinture de la deuxième décennie du XVI^e siècle. Elles ont une iconographie, un style et une technique qui proviennent de différentes sources et elles annoncent, par certaines caractéristiques, l'école crétoise de peinture du XVI^e siècle. Cette église de par son architecture et sa décoration forme un tout et complète l'ensemble des neuf églises peintes de la région de Troodos déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des critères ii, iii et iv.

Analyse comparative

Les spécialistes que l'ICOMOS a consulté pour cette proposition d'extension des Eglises peintes de la région de Troodos ont confirmé qu'il n'existait pas dans la région d'église du début du XVI^e siècle comparable à celle de l'église de la Transfiguration du Sauveur à Palaichori.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

La qualité de cette église est indéniable et elle la rend propre à l'ajout au groupe d'églises déjà inscrites. Toutefois, l'ICOMOS estime que l'État partie devrait être invité à achever l'évaluation de toutes les autres églises de ce type et de cette période dans la région de Troodos et de re-soumettre la proposition d'inscription de l'église de la Transfiguration du Sauveur (Ayia Sotira) à Palaichori avec d'autres églises qu'il considère dignes d'être inscrites.

A sa réunion de juin 2001, le Bureau a adopté la recommandation de l'ICOMOS. Le 29 octobre, l'État partie a annoncé à l'UNESCO que, « À ce stade, il n'a pas l'intention de soumettre d'autres extensions de ce site. Si, toutefois, par la suite il était décidé de revenir sur cette intention, une éventuelle nouvelle proposition d'inscription serait accompagnée d'une étude comparative ».

Selon l'ICOMOS, cette réponse est quelque peu ambiguë, dans la mesure où l'État partie laisse la porte ouverte à la possibilité de proposer des extensions complémentaires. L'ICOMOS estime que l'État partie devrait d'ores et déjà réaliser l'étude comparative de toutes les églises de la région de Troodos, de manière à fournir un fondement intellectuel et pratique solide pour une seule extension multiple (dont l'église de la Transfiguration ferait sans nul doute partie).

Recommandation de l'ICOMOS

Que l'examen de cette proposition d'extension soit *différé* en attendant que soit réalisée une évaluation complète de toutes les églises de Troodos et identifié un groupe définitif d'églises qui pourrait être proposé comme extension du bien déjà inscrit.

Recommandation du Bureau

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie pour un complément d'informations concernant leur volonté de soumettre d'autres extensions de ce site à l'avenir. Dans cette éventualité, l'État partie sera encouragé à soumettre une étude comparative.

ICOMOS, novembre 2001

Mudéjar d'Aragon (Espagne)

No 378 bis

Identification

Bien proposé Mudéjar d'Aragon (extension de l'Architecture mudéjare de Teruel)

Lieu Région d'Aragon

État partie Espagne

Date 30 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

En 1986, l'UNESCO a inscrit sur sa Liste du patrimoine mondial cinq monuments de la ville de Teruel représentatifs de l'art mudéjar dans la Communauté autonome d'Aragon. Bien que les édifices en question soient des exemples magnifiques de ce style, des recherches ultérieures sur le sujet et les évolutions de la manière de « voir et comprendre » le patrimoine culturel ont permis d'aboutir à la conclusion suivante : il serait nécessaire d'intégrer à cette proposition d'inscription un certain nombre de monuments mudéjars permettant de rendre compte d'une manière plus universelle du phénomène mudéjar dans toute sa complexité.

A notre avis, l'extension demandée permettrait d'illustrer un phénomène sociologique couvrant plusieurs siècles, survenu principalement dans l'ancien royaume d'Aragon du XIIe siècle au XVIIe siècle. Ce phénomène n'est autre que la coexistence et l'interpénétration de trois cultures : la culture musulmane, la culture chrétienne et la culture juive, qui ont coexisté paisiblement sur toute cette période, avec des échanges de connaissances et d'expériences. À l'heure actuelle, les plus grands témoignages de ce phénomène se trouvent dans l'architecture et les arts décoratifs, ainsi que dans les nombreux mots d'origine arabe encore employés dans la langue espagnole.

Des manifestations matérielles de la culture mudéjare ont traversé l'espace et le temps grâce aux processus historiques de conquête et de colonisation de nouveaux territoires. Les techniques de construction ont été transmises aux îles Canaries, puis à l'Amérique latine, où l'on trouve de nombreux exemples d'édifices construits conformément à cette tradition architecturale. Les traditions ont dépassé les barrières de l'espace mais aussi celles du temps, puisque ces techniques de construction existent encore aujourd'hui, assurant ainsi la survie de nos racines et de nos identités culturelles.

En résumé, cette proposition ne vise pas uniquement à faire inscrire quelques édifices supplémentaires à la Liste

du patrimoine mondial : ces édifices, témoins muets d'une époque révolue, illustrent une page de l'histoire espagnole durant laquelle la culture arabe, la culture chrétienne et, souvent, la culture juive ont su vivre en paix. Diffuser la connaissance de ces phénomènes peut contribuer au développement des valeurs universelles de culture et de paix qui font aussi partie des objectifs de l'UNESCO.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

L'art mudéjar en Aragon est la conséquence directe de la singulière nature de la reconquête chrétienne, au début du XIIe siècle, d'un territoire dominé par les Maures depuis le VIIIe siècle. Pour diverses raisons pratiques et politiques, les chrétiens permettent aux Maures de demeurer sur les territoires reconquis, et de conserver leur culture et leur religion. Par ailleurs, l'art islamique fascine les chrétiens, qui continueront pendant longtemps à en utiliser les thèmes. Grâce à cette cohabitation, de nombreux édifices islamiques sont préservés, comme le palais Aljaferia à Saragosse, et d'autres palais et mosquées à Tolède, Cordoue, Séville et Grenade. Dans ce contexte culturel apparaît une nouvelle expression, l'art mudéjar, illustrant la fusion de deux traditions artistiques : islamique et chrétienne. La région d'Aragon devient l'un des principaux foyers de développement de ce métissage. Ici, les matériaux les plus faciles à trouver sont la brique, la chaux, la céramique et le bois, qui sont également économiques. La plupart des maîtres d'ouvrage sont des Maures, qui continuent de contribuer à la construction. L'art mudéjar décline graduellement avec l'interruption des relations avec le monde islamique, et l'introduction des concepts de la Renaissance italienne du XVIe siècle.

L'histoire de l'art mudéjar en Aragon peut s'articuler en trois phases : a) le début du XIIe siècle au XIIIe siècle, b) l'épanouissement et l'expansion aux XIVe et XVe siècles, c.) la survie et l'extinction aux XVIe et XVIIe siècles.

Il ne reste que quelques rares exemples d'art mudéjar de la période immédiatement consécutive à la reconquête. Les plus anciens bâtiments subsistants se trouvent à Daroca et à Teruel. Daroca abrite la tour de Santo Domingo, et l'abside de Santo Juan, du milieu du XIIIe siècle. Les deux constructions sont commencées en pierre, mais achevées en brique. À Teruel, les plus anciens exemples sont l'église de Santa Maria de Mediavilla (cathédrale) et la tour Santo Pedro, légèrement postérieure. Toutes deux possèdent des systèmes et des structures décoratifs très similaires : il s'agit de tours carrées à porte, dotées d'un passage sous une voûte en ogive, étayées par des contreforts. L'on sait que, outre leurs fonctions religieuses et militaires, ces clochers avaient également une importante fonction urbaine, car ils servaient à marquer les routes. Le plafond de la cathédrale de Teruel, datant de la seconde moitié du XIIIe siècle, est la réalisation artistique mudéjare la plus intéressante d'Aragon.

L'épanouissement de l'art mudéjar d'Aragon au XIVe et au début du XVe siècle coïncide avec l'introduction du gothique dans la péninsule ibérique. En Aragon, l'art mudéjar continue de prévaloir sur le gothique, hormis dans quelques contrées mineures dans le sud. Les églises les plus courantes présentent une seule nef, avec une abside polygonale de cinq ou six côtés, sans aucun contrefort. Leur structure est dotée de quelques caractéristiques typiques de l'architecture gothique, reflétant les interactions entre ces deux formes artistiques. Beaucoup de ces églises sont plus tard modifiées. Les églises de Saragosse (La Magdalena, Santo Gil et Santo Miguel de los Navarros) correspondent à ce type. Le type d'église le plus notable de cette période possède également une fonction fortement militaire, il s'agit d'une église fortifiée avec des tribunes au-dessus des chapelles latérales, s'ouvrant sur l'extérieur. En fait, les donateurs proviennent essentiellement des ordres militaires.

Dans la dernière période, qui commence au XVIe siècle (1502-1526), les mudéjars sont forcés de se convertir au christianisme, devenant de « nouveaux chrétiens », ou « Mauresques ». C'est ensuite l'avènement d'une période d'intolérance, qui entraîne l'expulsion de ces nouveaux chrétiens en 1609-1610. C'est aussi une ère de déclin et d'extinction pour l'art mudéjar, quoiqu'il donne encore naissance à quelques œuvres intéressantes, à Saragosse, Muniesa, Mara, Tierga, Alcubierre, Utebo, Villamayor et Ricla.

Description

Les sites représentatifs de l'art mudéjar en Aragon proposés pour inscription étaient au nombre de 157 dans la première proposition d'inscription. L'État partie a par la suite réduit ce nombre à 64, puis, après discussion avec l'ICOMOS, à 6. Ces sites sont proposés pour compléter les quatre sites de Teruel qui figurent déjà sur la Liste, pour former un total de 10.

L'État partie a fourni un inventaire assez complet des sites mudéjars les plus importants, qui peuvent être classés d'après leurs caractéristiques. Parmi les monuments figurent des églises, divisées en trois groupes, les églises à une nef, les églises à trois vaisseaux et les églises fortifiées. L'autre catégorie comprend les clochers, peut-être l'élément le plus visible de l'architecture mudéjare, caractérisés par la grande richesse de leur décoration : divers motifs géométriques de reliefs en brique, différents motifs de céramiques colorées, des éléments en gypse, ainsi que diverses formes architecturales, niches, fenêtres, contreforts. Leur plan peut varier : base octogonale ou carrée. Plusieurs tours attestent d'une influence chrétienne, et présentent un plan carré ou octogonal, voire un mélange des deux formes. Leur structure interne s'écarte du modèle *Almohades* (avec une tour à l'intérieur d'une autre) et les escaliers en sont une caractéristique supplémentaire. Certaines églises présentent un ciborium au-dessus de la nef, sous la forme d'une tour de plan carré, qui devient ensuite octogonale et est surmontée d'un clocher. L'autre trait caractéristique de l'architecture mudéjare est constitué par les plafonds en bois peints et décorés, dont l'exemple le plus réputé se trouve à Santa Maria de Mediavilla de Teruel (XIIIe siècle), déjà inscrite sur la Liste du patrimoine mondial. L'architecture mudéjare se trouve également dans les monastères, les châteaux et les bâtiments résidentiels.

La proposition inclut les six monuments suivants, tous situés dans la province de Saragosse :

- Le palais de la Aljafería à Saragosse, datant du XIVe au XVe siècle. Il s'agissait à l'origine d'un palais royal islamique du XIe siècle, devenant par la suite le siège des monarques chrétiens. La chapelle de San Martin, construite sur l'ordre de Pedro IV au XIVe siècle, possède une magnifique porte en maçonnerie de briques ouverte, encadrée d'alfiz décoré de losanges et d'un tympan. Dans diverses parties du palais se trouvent des plafonds sculptés et peints construits à l'époque de Pedro IV et des rois catholiques (XVe siècle). Le complexe palatial possède une riche décoration en plâtre de motifs floraux et ses portes, fenêtres et balustrades sont ornées de décoration géométrique. Certains changements ont été apportés au XVIIIe siècle, avec l'ajout d'une tour baroque, et la destruction au XIXe siècle de la chapelle de San Jorge, datant du XIVe siècle.

- La cathédrale San Salvador à Saragosse, (XIVe au XVIe siècle), a été édifiée au-dessus d'une ancienne mosquée maure et présente plusieurs éléments mudéjars. La chapelle funéraire, la Parroquieta de San Miguel, construite à la fin du XIVe siècle, conserve de magnifiques décorations mudéjares, alliant influences aragonaises et sévillanes. Elle abrite aussi une spectaculaire structure de bois, de technique dite *moamar*. Les absides du bâtiment sont décorées de briques et de céramiques, avec des motifs géométriques, et couronnées de créneaux, typiques de l'art almohade. Le dôme octogonal présente un large réseau de fenêtres, et les élévations latérales sont richement décorées ; les parties basses de la construction initiale subsistent, tandis que la partie supérieure, toujours de style mudéjar, remonte au XVIe siècle et a servi d'exemple à d'autres cathédrales.

- L'église de San Pablo à Saragosse (XIIIe au XIVe siècle). La base de la tour de l'église est de forme octogonale, et son minaret de type almohade est quasiment intact, en dépit de quelques ajouts datant de la Renaissance et d'une flèche baroque. Plusieurs chapelles ont été construites entre les XVe et XVIIIe siècles, et l'édifice s'est vu adjoindre une façade néo-classique du côté sud.

- La collégiale de Santa Maria à Calatayud (XIVe au XVIe siècle) a remplacé une ancienne mosquée maure. Le cloître du XIVe siècle, du côté nord, est la plus grande de ces constructions mudéjares. Elle possède une galerie supérieure construite au XVIIe siècle. L'église présente une abside polygonale décorée de briques, qui a été agrandie au XVIe siècle. La plus belle partie en est la tour octogonale au minaret de type almohade, datant de la fin du XVe siècle. Une chapelle a été ajoutée à la partie inférieure au XVIIe siècle, et une flèche baroque érigée au sommet au XVIIIe siècle. Néanmoins, l'édifice a bien préservé ses caractéristiques mudéjares.

- L'église paroissiale de Santa Tecla à Cervera de la Cañada, a été construite au-dessus d'un ancien château datant de la fin du XIVe au début du XVe siècle. L'église possède des plafonds sculptés et peints dans le chœur, de grandes fenêtres et oculi en plâtre, ainsi que des fresques murales avec des briques parées et des motifs géométriques. S'il y a eu quelques changements et ajouts ultérieurs, les parties essentielles de la structure mudéjare ont été préservées.

- L'église paroissiale de Santa Maria (La Virgen) à Tobed (deuxième moitié du XIV^e siècle) a été bien préservée et possède de magnifiques intérieurs avec des plafonds sculptés et peints, construits sur l'ordre du pape Benoît XIII sous l'égide de l'ordre du Saint-Sépulcre. L'hôtel de ville édifié contre le côté ouest de l'église a été démoli en 1984, et le mur a été restauré, dégageant les fenêtres qui étaient auparavant bloquées.

Gestion et protection

Statut juridique

Deux instruments légaux fondamentaux concernent le patrimoine culturel de la province d'Aragon : la loi nationale du 25 juin 1985 sur le *Patrimonio Histórico Español*, et la loi régionale n° 3-99 du 10 mars 1999 sur le *Patrimonio Cultural Aragonés*. Cette dernière identifie trois différentes catégories de biens à protéger : les *Bienes de Interés Cultural* (BIC), les *Bienes Catalogados* (CAT) et les *Bienes Inventariados*. Les biens proposés pour inscription sont pleinement protégés aux termes de la première catégorie (BIC).

Le département de la culture et du tourisme, fondé en 1999, est entre autres responsable de la protection et de la conservation du patrimoine culturel.

Gestion

Après discussions avec l'ICOMOS, l'État partie a fait un effort pour reformuler la proposition d'inscription, du point de vue de la sélection des sites. Cette nouvelle formulation inclut un engagement en vue de la finalisation et de la mise en œuvre d'un plan de gestion, impliquant l'établissement d'une vision globale de l'art mudéjar en Aragon, l'introduction de mécanismes de protection du patrimoine, le développement des systèmes de présentation et d'interprétation, ainsi que le développement d'un plan durable pour le tourisme. Les institutions impliquées dans la gestion de ce patrimoine comprennent le département de la culture et du tourisme d'Aragon, la direction générale du patrimoine culturel, la fondation aragonaise pour l'art mudéjar, l'unité de gestion du Patrimoine mondial, ainsi que les municipalités, les évêchés, l'ICOMOS Espagne et les représentants des institutions civiques des régions concernées. En outre, les informations seront introduites dans un système GIS, pour une meilleure gestion.

L'article 78 de la loi n°3-1999, *Patrimonio Cultural Aragonés*, demande la préparation d'un *Plan de Promoción y Conservación del Patrimonio Cultural*, et l'article 83 celle de *Planes Territoriales del Patrimonio Cultural Aragonés*. Fondamentalement, la responsabilité de la gestion des biens incombe aux autorités municipales respectives et aux propriétaires. Le département de la culture et du tourisme a formé un groupe de fonctionnaires spécialement chargés des sites du Patrimoine mondial. La fondation aragonaise pour l'art mudéjar proposée devrait agir comme unité de coordination pour les institutions et les groupes devant être impliqués dans la gestion. Le financement peut être de sources diverses, notamment les budgets annuels des autorités responsables, mais aussi de source privée, et dans certains cas européenne. Il existe plusieurs activités promotionnelles du tourisme culturel, telle l'organisation

d'itinéraires choisis pour améliorer la connaissance et la diffusion des informations sur la culture mudéjare.

Chacun des six sites proposés se compose de tout l'édifice (monument) concerné, avec une petite zone tampon, consistant essentiellement dans la zone à ciel ouvert entourant l'édifice. Les monuments sont tous placés dans des zones faisant l'objet de politiques de conservation, et l'on ne prévoit donc aucun risque immédiat. Néanmoins, l'ICOMOS souhaite attirer l'attention des autorités sur le besoin de garantir la protection globale de chaque site dans son contexte urbain. Il est important que cette question soit dûment prise en considération dans le plan de gestion.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

L'architecture mudéjare est particulièrement vulnérable à divers facteurs de dégradation, dont le climat, les tremblements de terre, les inondations, mais aussi les dégâts causés par l'homme et les animaux. Par le passé, la guerre civile de 1936-1939 a détruit plusieurs biens. La pérennité de l'utilisation a favorisé leur maintenance, mais aussi provoqué des problèmes liés à des changements et altérations non contrôlés. Les décorations en briques et céramiques exposées sont fragiles face à l'érosion du vent, aux changements de température et au gel. Beaucoup des toits et des plafonds ont été détruits par des incendies ou autres désastres. Néanmoins, les six biens proposés pour inscription sont apparemment dans un bon état de conservation.

Authenticité et intégrité

L'architecture mudéjare a vu le jour à une époque particulière, qui commence lorsque les mudéjars se voient autorisés à demeurer en Aragon, au XII^e siècle, et prend fin avec leur expulsion définitive, au XVII^e siècle. Cet art puise fondamentalement son inspiration dans deux sources, les connexions islamiques en Afrique du nord et le gothique européen, qui naît à la même époque. On peut se demander jusqu'à quel point ces traditions peuvent être considérées comme ayant poursuivi leur existence au-delà de ces limites, mais il serait plus logique de se restreindre à la considération de la préservation des monuments historiques qui nous sont effectivement parvenus. En termes de restauration, la question est donc de garantir l'authenticité historique des matériaux, et l'exécution des restaurations et changements dans le respect des principes reconnus à l'échelle internationale. Les monuments compris dans la proposition actuelle sont jugés satisfaisants au regard du critère d'authenticité, et l'ICOMOS est satisfait de l'issue de la proposition d'inscription à cet égard.

En ce qui concerne l'intégrité, la proposition d'inscription ne fait pratiquement aucune référence à l'environnement bâti dans lequel s'inscrit le monument. Même la zone tampon se limite principalement à la zone entourant le monument, et n'inclut aucune partie du tissu historique de la ville. Considérant le rôle important des tours et des édifices mudéjars dans leur contexte historique, il serait certainement intéressant de maintenir cette relation intacte et de maintenir les changements dans cet environnement sous un contrôle très strict.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Quatre sites mudéjars de la ville de Teruel sont inscrits depuis 1986 sur la Liste du patrimoine mondial, sur la base du critère iv. Un expert de l'ICOMOS s'est rendu dans la région de la présente extension en janvier-février 2001. Suite à cette mission et à d'autres discussions avec l'ICOMOS, l'État partie a révisé le dossier initial de la proposition d'inscription, en sélectionnant six des sites les plus représentatifs. Avec les sites déjà inscrits à Teruel, le total se monterait ainsi à dix monuments.

Caractéristiques

L'apparition de l'art mudéjar est le fruit de conditions politiques, sociales et culturelles particulières à l'Espagne après la Reconquête, la coexistence des sociétés islamique et chrétienne. Cet art se targue d'influences issues du monde islamique tout autant que du gothique européen, et se caractérise par l'usage extrêmement raffiné et inventif de la brique et de céramiques vernies dans l'architecture, tout particulièrement dans les clochers. Les autres éléments sont les plafonds en bois peint à caissons. Le Comité du patrimoine mondial a déjà reconnu la valeur universelle exceptionnelle de l'art mudéjar, à l'occasion de l'inscription des monuments de Teruel en 1986.

Les édifices mudéjars sont typiquement construits sur des sites existants, et ont généralement fait l'objet de changements et d'ajouts ultérieurs. Si cette proposition d'inscription porte principalement sur la phase mudéjare de construction, on note que ces caractéristiques doivent être considérées à la lumière du contexte historique dans lequel elles s'inscrivent. Les sites proposés pour inscription sont considérés comme étant une bonne illustration des différentes qualités de l'art et de l'architecture mudéjars, à la fois en termes de types de structure et de développement historique.

Analyse comparative

L'art mudéjar s'est principalement développé en Espagne, quoiqu'il se soit plus largement diffusé, allant même jusqu'en Amérique latine. Dans ce contexte, la région d'Aragon a été reconnue comme celle où cet art a donné naissance à ses œuvres les plus remarquables. La proposition initiale envisageait d'identifier tous ses exemples en Aragon comme sites du Patrimoine mondial. Elle a par la suite été redéfinie, sélectionnant six des exemples les plus représentatifs, et assurant les plans de gestion et les stratégies nécessaires pour l'ensemble. Avec les sites de Teruel déjà inscrits, les monuments donnent maintenant un bon aperçu des différents types de structure et des périodes historiques de l'art et de l'architecture mudéjars. La proposition inclut donc différents types d'église avec des clochers et des caractéristiques décoratives, ainsi qu'un château. La proposition couvre la période du XIIe au XIIIe siècle, jusqu'aux interventions ultérieures du XVIe siècle, en passant par l'épanouissement du style aux XIVe et XVe siècles. Les sites représentent différentes situations, y compris des constructions érigées sur des bâtiments islamiques antérieurs, ou d'autres où des interventions ultérieures ont été intégrées à la construction mudéjare.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Reconnaissant l'effort important de l'État partie pour satisfaire les exigences de la proposition d'inscription au Patrimoine mondial, l'ICOMOS souhaite exprimer sa satisfaction quant à la proposition actuelle. Prenant bonne note de la volonté de l'État partie de préparer un plan de gestion exhaustif, notamment un système de documentation GIS, l'ICOMOS recommande que le Comité du patrimoine mondial soit dûment informé des progrès et des résultats. L'ICOMOS recommande en outre que, dans le plan de gestion, une attention toute particulière soit accordée au contexte urbain des monuments, et que des mesures adéquates soient prises pour garantir le maintien de la relation avec le cadre urbain.

Brève description

L'apparition de l'art mudéjar est le fruit de conditions politiques, sociales et culturelles particulières à l'Espagne après la Reconquête, la coexistence des sociétés islamique et chrétienne du XIIe au XVIIe siècle. Cet art, d'influence en partie islamique, reflète aussi les différentes tendances européennes qui se sont développées en parallèle, et notamment le gothique. Il se caractérise par un usage extrêmement raffiné et inventif de la brique et des céramiques vernies en architecture, particulièrement marqué dans les clochers.

Recommandation de l'ICOMOS

Que les sites proposés pour inscription soient acceptés comme extension du site existant du Patrimoine mondial, Architecture mudéjare de Teruel, inscrit en 1986, sur la base du critère iv, comme le site original. L'État partie est invité à achever et mettre en œuvre le plan de gestion requis dans les plus brefs délais, et à prendre les mesures nécessaires pour garantir le maintien de la relation des monuments avec leur cadre historique.

Il est en outre recommandé que le nom de la proposition d'inscription soit révisé, pour devenir « Architecture mudéjare d'Aragon ».

Recommandation du bureau

Le Bureau recommande que cette proposition soit *renvoyée* pour donner à l'ICOMOS l'opportunité d'examiner la version révisée de la proposition d'inscription récemment soumise par l'État partie. En supposant que le panel d'étude de l'ICOMOS donne un avis favorable, le Bureau recommanderait au Comité que l'extension soit approuvée sur la base du critère iv existant. Il est en outre recommandé que, avec l'accord de l'État partie, le nom du site soit révisé pour devenir *Mudéjar d'Aragon*.

ICOMOS, septembre 2001

Bolgar (Fédération de Russie)

No 981

Identification

<i>Bien proposé</i>	Ensemble historique et architectural de Bolgar
<i>Lieu</i>	République du Tatarstan, <i>Raion</i> (district) de Spasski, ville de Bolgar
<i>État partie</i>	Fédération de Russie
<i>Date</i>	29 juin 1999

Justification émanant de l'État partie

L'ensemble historique et architectural de Bolgar est le monument le plus septentrional d'architecture islamique médiévale au monde, et un exemple unique de l'architecture bulgare-tatare des XIII^e-XIV^e siècles. Sa valeur, en tant que monument historique, est inégalable, puisqu'il témoigne de l'existence d'États aujourd'hui disparus (la Bulgarie de la Volga, la Horde d'or), et d'une culture et d'un mode de vie tout aussi éteints. Il a exercé une influence considérable sur le développement de la culture et de l'architecture du Xe au XV^e siècle.

L'ensemble représente une preuve archéologique de ce passé, et suggère une occupation humaine remontant au milieu du I^{er} millénaire avant notre ère. C'est un exemple exceptionnel de conception, et l'ensemble architectural et paysager illustre plusieurs périodes capitales dans l'histoire de l'humanité. Les plus anciens monuments remontent au Mésolithique. Plusieurs monuments du Néolithique et de l'âge du bronze ont été enregistrés dans le secteur d'Aga-Bazar et près de l'ancien lac Stepnoe. On a également découvert plusieurs vestiges du début de l'âge du fer, ainsi que des pièces datant de la fin de l'empire romain dans la ville de Bolgar.

C'est à Bolgar que les Bulgares de la Volga, ancêtres des Tatars de Kazan, embrassent officiellement l'Islam en 922 ; depuis le XV^e siècle, l'endroit est un lieu de pèlerinage islamique. Au XIII^e siècle, la ville est la première capitale de la Horde d'or (quartier général de Batu Khan et d'Ulus Djuchi), où les premières monnaies de la Horde d'or sont frappées, sous le règne de Berké, dans les années 1250.

Dès le XIII^e siècle, l'ensemble attire une multitude d'éminents poètes, auteurs, érudits et artistes. C'est aussi l'une des premières localités de l'Empire russe pour lesquelles le gouvernement comprend la nécessité de préserver et de restaurer les monuments.

Le paysage culturel est demeuré intact pendant mille ans. Le ravin de Ierusalemkii existe depuis les temps pré-mongols. Les limites et fortifications (douve et remparts) du site archéologique de Bolgar n'ont pas changé jusqu'à ce jour, de même que les limites du village fondé au XVIII^e siècle.

[**Note** L'État partie n'avance aucune hypothèse dans la proposition d'inscription quant aux critères en vertu desquels il considère que ce bien devrait être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Toutefois, on peut supposer qu'il souhaite que le bien soit proposé pour inscription en vertu des **critères i, ii, iii, iv et vi.**]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

Histoire et description

Histoire

Du fait de sa situation militaire et commerciale stratégique, aux confluent de la Volga et de la Kama, Bolgar joue au Moyen Âge un rôle important dans l'histoire des peuples de la Volga. Aux Xe-XI^e siècles, cette petite ville aux solides fortifications est la capitale de la Bulgarie de la Volga, l'un des plus grands États d'Europe de l'est du Haut Moyen Âge. Au XII^e siècle, Bilyar la supplante dans son rôle de capitale, mais elle n'en cesse pas moins de croître, grâce à son commerce florissant avec les Russes et l'Asie centrale. De nouvelles murailles sont construites, et la superficie de la ville, de 9 hectares au départ, passe à 12, puis à 24 hectares au début du XIII^e siècle.

Les Mongols prennent et incendient Bolgar en 1236, avant d'en démanteler les fortifications. Elle devient l'un des *ulus* soumis aux Djuchides, appartenant à la Horde d'or. De celle-ci, elle devient la première capitale, et le centre du *Ulus Djuchi* bulgare, aux XIII^e-XIV^e siècles. La mosquée-cathédrale est construite sous le règne du souverain mongol Berké.

Les centres politiques de la Horde d'or se déplacent vers le nord mais cela n'empêche pas Bolgar de devenir au XIV^e siècle une ville forte et prospère, qui finira par couvrir 360 hectares. Le commerce s'étend, tandis que se développent des artisanats et des commerces spécialisés, dont la production de fonte, deux siècles avant l'Europe occidentale. De nombreux monuments sont érigés (palais, caravansérails, mosquées, médersa, bains, mausolées, etc.), et des systèmes élaborés de distribution de l'eau et de drainage installés.

Mais à la fin du XIV^e siècle, les dissensions internes au sein de la Horde d'or provoquent des insurrections et des campagnes mongoles et russes. Au milieu du XV^e siècle, la ville n'est déjà plus que l'ombre d'elle-même ; son nom même lui a été pris pour désigner une autre localité (probablement Kazan). Au XVI^e siècle, la Russie annexe les terres de l'ancien État bulgare, et un monastère orthodoxe est fondé au XVIII^e siècle, mais ne tardera pas à disparaître. Le mausolée bulgare sert de carrière aux structures monastiques.

Quand le monastère ferme ses portes en 1770, le petit village qui le remplace est baptisé Uspenskoe, puis Bolgary. À l'instar des moines, les villageois puisent les matériaux de construction destinés à leurs maisons et à leur église dans les édifices en ruines. En 1870, il n'en reste quasiment rien, hormis des vestiges clairsemés, à peine plus que des fondations.

Description

L'ensemble historique et architectural de Bolgar est situé au bord du plateau de la Volga, à l'est de la ville de Bolgar. Le rempart de terre qui encercle la ville s'élève par endroits sur 5 mètres ; il est lui-même entouré de douves de 2 mètres de profondeur, et son enceinte couvre 380 hectares. Le site dessine un triangle approximatif dont le sommet est tourné vers le sud. La partie nord-est du site est occupée par deux ravins, le grand et le petit Ierusalemkii, qui forment trois promontoires ; c'est sur le plus occidental de ceux-ci, formé par le grand ravin de Ierusalemkii et le bord du terre-plein de 30 mètres de haut de la rivière que s'installe le premier peuplement de Bolgar.

Les fouilles archéologiques ont identifié sept périodes :

- I. Âge moderne (XXe siècle) ;
- II. Période historique russe (fin du XVIe au XIXe siècle) ;
- III. Khanat de Kazan (milieu du XVe au XVIe siècle) ;
- IV. Période de la Horde d'or (fin du XIII au début du XVe siècle) ;
- V. 2^{ème} période pré-mongole (XIe au XIIIe siècle) ;
- VI. 1^{ère} période pré-mongole (IXe au Xe siècle) ;
- VII. Peuplements pré-Bolgar (à partir du milieu du I^{er} siècle avant J.-C.).

Les principales structures du site sont les suivantes :

- La mosquée-cathédrale (Tétragone)

Située au nord de l'ensemble, la mosquée-cathédrale (appelée ainsi en raison de ses emplois successifs) a été construite au milieu du XIIIe siècle, et reconstruite pour la première fois à la fin de celui-ci, puis, pour la seconde fois, au début du XIVe siècle. De plan presque carré (45 x 46 m), elle est bâtie en calcaire. Les murs, les quatre tours d'angle, la base du portail et du minaret, le sol et quelques détails ornementaux subsistent. Du point de vue du style, elle s'inscrit dans une tradition orientale, adaptée toutefois à son environnement nordique.

- Le Mausolée du Nord (cellier du monastère)

Ce mausolée fut construit en face de la mosquée-cathédrale dans les années 1330, et réutilisé par les moines du monastère de la Dormition au début du XVIIIe siècle. La structure est en calcaire blanc, avec un revêtement de blocs de tuf calcaire. Elle mesure 13 mètres sur 18, et ses vestiges se composent essentiellement des fondations, du cœur des murs, des arcatures des portes et fenêtres, et des angles chanfreinés entre la base rectangulaire de la chambre principale et l'octaèdre et la base circulaire de la coupole.

- Le Mausolée de l'Est (église Saint-Nicolas)

Situé près de la façade orientale de la mosquée-cathédrale, il date lui aussi des années 1330, et présente une forme et une construction proches du mausolée du Nord. Il devint une église orthodoxe russe au début du XVIIIe siècle.

- L'église de la Dormition

L'église de la Dormition de la Theotokos se dresse au milieu du site. Les verticales de son bâtiment principal et de son clocher dominant ce dernier et sont visibles de loin aux alentours. De style baroque provincial, elle fut construite en 1732-1734 grâce à la donation d'un marchand de Kazan. Ses fondations reprennent les éléments d'édifices antérieurs, et les plinthes des murs sont des pierres tombales de Bolgar portant des inscriptions arabes et arméniennes.

- La Chambre Blanche

Construite dans les années 1440, la Chambre Blanche tire son nom des blocs de calcaire blanc utilisés pour sa construction et de ses parois intérieures enduites à la chaux. La partie du nord (antichambre des bains) est en briques. Elle se compose de plusieurs espaces rectangulaires de différentes tailles : au total, elle mesure 33 mètres sur 17. C'est un excellent exemple d'architecture bulgare du XIVe siècle, et sa forme s'inspire des bains publics que l'on trouve en Asie centrale, en Crimée et en Transcaucasie.

- La Chambre Rouge

Cet édifice en ruines du XIVe siècle se trouve sur les rives de la Volga, en contrebas de la mosquée-cathédrale. Ce sont les vestiges de bains publics, qui tirent leur nom de la couleur de la peinture intérieure. Les fondations et le bas des murs subsistent, ainsi que les conduits de chauffage, le système d'alimentation en eau, le système de drainage, etc., qui courent sous le sol.

- La Chambre de l'Est (palais ou bains du Khan)

Ces bains publics construits entre le milieu du XIIIe siècle et le début du XIVe siècle ont été sévèrement pillés de leurs matériaux de construction. Leur disposition rappelle celle des Chambres Rouge et Blanche, mais ils sont plus grands que l'une et l'autre.

- La Chambre Noire

Cette structure se dresse à 400 m au sud de la mosquée-cathédrale. Construite en calcaire blanc, elle date du milieu du XIVe siècle. À l'intérieur, les murs sont enduits de plâtre et décorés de moulures d'albâtre. C'était le palais de justice du khan, seul bâtiment civil de cette période toujours debout.

- Le petit minaret

Seul survivant des deux minarets d'antan (le plus grand s'est effondré en 1841), il s'élève à 500 m au sud du complexe central de la mosquée-cathédrale. Il a été construit au début du XIVe siècle avec des blocs de tuf et de calcaire taillés, sur le modèle du grand minaret aujourd'hui disparu. Sa base cubique se fond en douceur, grâce à des chanfreins triangulaires plats, à un niveau intermédiaire octaédrique. Au

plan, il mesure au maximum 4 mètres sur 4 et, sans compter son sommet, il atteint environ 10 mètres de haut. C'est le seul monument de l'ensemble de Bolgar demeuré intact jusqu'à ce jour.

- Le sanctuaire du Khan

À 15 mètres au nord du petit minaret, à l'emplacement d'un ancien cimetière, se trouve le sanctuaire du Khan, datant du XIV^e siècle, qui fut reconstruit vingt-cinq ans plus tard pour un usage moins exclusif. C'est une petite structure, sans portail, mesurant 8,5 m² et couronnée d'un dôme. Huit tombes dans des *tabut*, certaines sous des pierres tombales en brique, ont été mises au jour.

- Autres mausolées

On discerne encore les fondations de neuf autres mausolées, et l'on en connaît quatre autres, creusés à flanc de collines, dans l'ensemble historique et architectural de Bolgar. Tous sont bâtis en pierre calcaire et ont été construits entre le milieu du XIV^e siècle et le début du XV^e siècle.

- La petite ville

Cette zone est située au sud de la Chambre Noire. Il s'agit d'un petit secteur entouré d'un rempart peu élevé et de douves peu profondes. Il abrite une autre zone définie par des remparts et un fossé entourant des bâtiments de pierre. Le côté le plus exposé de l'ensemble comporte un fort. L'architecture est similaire à celle que l'on peut trouver ailleurs dans l'ensemble, bien que la porte monumentale soit inhabituelle : en effet, sa construction implique à la fois une structure de pierre et en pans de bois, une technique probablement inspirée des russes pré-mongols (Kiev, Vladimir, par exemple).

- La Chambre Grecque

C'est une église chrétienne située sur un terre-plein de la Volga, à l'ouest des fortifications. Elle a été construite au XIV^e siècle, avec des blocs de pierre taillés avec soin. Il ne subsiste plus que les fondations et les deux ou trois premières assises des murs.

Gestion et protection

Statut juridique

L'ensemble historique et architectural de Bolgar a été inclus sur la Liste du patrimoine historique et culturel fédéral (toute la Russie) par décret du conseil des ministres de la RSFSR n°1327 du 30 août 1960. Il a été créé par décret du conseil des ministres de la République Socialiste Soviétique Autonome des Tatars n°222 du 14 avril 1969. Ces deux mesures le protègent de toute forme d'intervention non autorisée, tel que stipulé par la loi de la RSFSR de 1978 sur la protection et l'utilisation des monuments historiques et culturels et par la loi de 1996 de la République du Tatarstan sur la protection et l'utilisation des valeurs culturelles et historiques.

La zone protégée de l'ensemble est délimitée par la zone du site archéologique lui-même, plus un rayon de 50 mètres

autour des remparts et les ruines de la petite ville et de l'église grecque. La superficie totale est de 415 hectares.

Gestion

La zone tout entière de l'ensemble historique et architectural appartient à la République du Tatarstan. La responsabilité individuelle des monuments classés incombe à l'Office central de contrôle étatique de la protection et de l'utilisation des monuments historiques et culturels, une branche du ministère de la Culture de la République du Tatarstan.

L'administration de la réserve publique historique et architecturale de Bolgar est pour sa part responsable de la gestion du bâtiment d'exposition, du bureau administratif, du bâtiment des collections, du centre d'excursion, du musée d'histoire de la ville de Spassk/Kuibyshev/Bolgar, de l'office de réparation des objets du musée et des autres installations techniques.

Une série de plans portent sur le patrimoine culturel, tant au niveau fédéral qu'à celui de la République. Les plus récents et les plus pertinents sont des décisions du Soviet du district de Kuibyshev des représentants du peuple de la République Socialiste Soviétique Autonome des Tatars de 1978 et 1984, qui traitent de la gestion et de l'amélioration de l'ensemble historique et architectural de Bolgar.

Les plans et décisions mentionnés ci-dessus comprennent des programmes portant sur la gestion de l'ensemble. Le dossier de proposition d'inscription fait référence à un plan de gestion. Voici les principaux domaines de travail :

- Études archéologiques ; travaux de protection et de sauvetage ;
- Acquisition, contrôle et entreposage des collections, inventaire des possessions du musée ;
- Restauration, conservation, reconstruction, protection et organisation des expositions du musée ;
- Développement du territoire de la réserve et organisation des expositions du musée ;
- Développement de la base matérielle et mise à jour de l'ingénierie de la réserve.

Cependant, le dossier de proposition d'inscription ne fournit pas le détail de ce plan.

Le financement des travaux sur l'ensemble provient des budgets de la République fédérale et du Tatarstan, ainsi que de celui du *raion* de Spasski. Les visiteurs apportent également leur contribution, sous la forme de divers droits d'entrée. Ceux-ci se sont élevés à 189 367 USD en 1998 et à 59 433 USD pour les cinq premiers mois de 1999.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

L'une des premières campagnes pour la préservation des édifices de pierre subsistants a été lancée par Pierre I^{er} après sa visite du site en 1722. Cependant, il apparaît clairement qu'elle n'a eu que peu d'impact réel sur leur préservation. Il convient toutefois de noter que la fondation du monastère, en 1712, a eu une influence positive sur la conservation des

vestiges antérieurs, plusieurs de ceux-ci ayant été incorporés dans les nouvelles structures et ainsi préservés.

Le quatrième congrès archéologique, tenu à Kazan en 1877, a reconnu la nécessité de la protection, et la Société d'archéologie, d'histoire et d'ethnographie a réalisé des travaux de réparation et de maintenance pendant les décennies qui ont suivi.

Après la révolution de 1917, la protection des monuments fut confiée au Département des musées et de la protection des monuments du passé, de l'art et de la nature, sous l'égide du Centre académique du Commissariat à l'éducation du peuple tatar. Un plan de rénovation fut élaboré en 1923 et exécuté en 1926, plusieurs des principaux monuments faisant l'objet de travaux.

L'étude archéologique systématique des vestiges est en cours, avec quelques interruptions, depuis la fin des années 1930, et de manière continue depuis 1954. Les fouilles archéologiques à grande échelle de l'ensemble du site ont débuté en 1969. Des travaux de restauration systématiques ont par ailleurs commencé dans les années 1960, et se poursuivent à ce jour.

Authenticité

D'importantes archives écrites et graphiques relatent l'histoire de Bolgar depuis le XIV^e siècle. Les archives datant de la première moitié du XIX^e siècle, en particulier, sont d'une grande valeur à ce niveau là. Elles ont permis d'évaluer l'importance des interventions ayant affecté l'authenticité des vestiges subsistant à ce jour. Il est évident qu'aucun des bâtiments subsistants ne présente un aspect fondamentalement différent de celui qui était le sien il y a 100, voire 200 ans. Cela a également permis la mise en œuvre de projets de restauration et de rénovation respectueux de cette authenticité. Ces projets se sont limités à des renforcements structurels et à l'anastylose ; on peut donc affirmer avec certitude que le degré d'authenticité est élevé.

Il est toutefois nécessaire d'émettre ici quelques réserves quant à la reconstruction du grand minaret. En effet, aucune information n'a été fournie quant à l'envergure ou à la nature de ce projet. On ne sait pas non plus si la reconstruction de la mosquée elle-même est envisagée. Un tel projet ne serait pas souhaitable, car il donnerait une fausse impression de Bolgar : en effet, jamais dans son histoire la ville n'a vu le minaret et l'église se tenir côte à côte en tant qu'édifices en usage.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité l'ensemble historique et architectural de Bolgar en février 2000.

Caractéristiques

L'importance de l'ensemble historique et architectural de Bolgar réside dans le fait que les vestiges médiévaux présentent une illustration exhaustive de l'architecture

islamique la plus au nord, se mélangeant à la culture bulgare en place et à celle de la Grande Horde mongole.

Analyse comparative

Plusieurs autres sites de la région abritent des reliques de la Bulgarie de la Volga et de la Grande Horde : c'est le cas par exemple de Bilyar, Suvar, Djuketau, Kashan, Valyn, Chertovo, Tigashevskii, Solotarevskoe, Yurlovskoe, Tsarevskoe et Vodyanskoe. Toutefois, les vestiges de Bolgar sont plus importants et les plus représentatifs de la fusion de ces cultures au Moyen Âge. L'architecture orientale seldjoukide venant du sud fut adoptée par les maîtres-artisans de Bolgar, non sans quelques adaptations aux techniques de la période pré-mongole.

L'ICOMOS a cependant quelques doutes quant à la validité des références de comparaison présentées dans le dossier de proposition d'inscription. L'ICOMOS est d'avis que l'étude comparative devrait être élargie de façon à prendre en compte les peuplements en dehors du Tatarstan, par exemple l'empire des Ilkhans, où l'art et l'architecture seldjoukide ont également eu un profond impact.

Observations et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS est préoccupé par la reconstruction du grand minaret (voir « Authenticité » ci-dessus). Il a également quelques réserves quant à la zone industrielle prévue sur les rives de la Volga. La mission d'expertise a cru comprendre que ce projet a été interrompu, mais ne sait pas clairement s'il s'agit là d'un abandon définitif. Abandon qui serait éminemment souhaitable, car le projet porterait gravement préjudice à l'environnement du monument, jusqu'à présent irréprochable.

Le dossier de proposition d'inscription ne fait pas mention non plus des fermes, pour la plupart du XIX^e siècle, situées dans la zone proposée pour inscription. Il serait bon de considérer l'acquisition de certaines d'entre elles et leur mise à profit à des fins touristiques.

L'intérieur de la Chambre Noire, le mieux préservé des bâtiments historiques sur le site, donne une impression d'inachevé. On pourrait envisager un traitement de surface plus homogène et l'utilisation du bâtiment pour accueillir une partie de la collection du musée.

De légères modifications devraient être apportées aux limites de la zone protégée : au sud, où une partie de la banlieue (dite « petite ville ») semble avoir été exclue ; en outre, les traces de peuplement de la longue île, disparue après une hausse du niveau des eaux causée par la digue, devraient être protégées.

Réponse de l'État partie

En août 2001, l'État partie a fourni une documentation complémentaire détaillée concernant les points soulevés ci-dessus.

Une partie est consacrée à l'évaluation comparative de l'ensemble de Bolgar avec des sites de la région qui datent de la même période. Une attention particulière est portée sur

l'ensemble de Khanega en Azerbaïdjan dont il est montré qu'il est semblable dans le contenu mais très différent dans la disposition. Des données comparatives sont fournies pour des catégories spécifiques de monuments (mosquées, mausolées, bains, etc.) dans d'autres régions de Transcaucasie et d'Asie centrale.

Il y a un rapport détaillé sur le projet de reconstruction du grand minaret. Ce projet repose sur les témoignages graphiques considérables qui remontent au XVIIIe et début XIXe siècles, avant l'écroulement du minaret en 1841. Un inventaire d'architecture réalisé en 1827 revêt une importance spécifique. Les matériaux utilisés pour la reconstruction sont identiques à ceux qui ont servi pour la structure d'origine.

Il n'y a aucune intention de reconstruire la mosquée-cathédrale. Les seules interventions qui ont été programmées se limitent à la conservation de ce qui subsiste du portail, la consolidation de la tour nord-est, quelques fouilles et le nettoyage et la conservation du sol.

Une politique de restauration globale et coordonnée est en vigueur et elle garantit que l'intérieur de la Chambre Noire est conservé de façon satisfaisante.

Des assurances ont été données quant à l'abandon définitif du projet industriel. Une certaine confusion s'est installée au sujet des noms : le lieu où l'on avait cru que ce projet devait être réalisé n'est pas celui au nom très similaire où a été proposé la construction d'une centrale nucléaire et qui est situé dans une autre région du Tatarstan.

La délimitation de la zone proposée pour inscription a été ajustée comme proposé par l'ICOMOS.

Brève description

L'ensemble historique et archéologique de Bolgar est un site archéologique vaste, délimité par des remparts massifs et des douves. Les édifices en ruines qu'il abrite ont vu le jour entre le XIIe et le XIVe siècle, et illustrent l'adaptation de l'art islamique oriental aux traditions de construction de la région.

Déclaration de valeur

Les ruines médiévales qui composent l'ensemble de Bolgar, importantes et impressionnantes, se situent à la marge extrême septentrionale de la culture islamique où elle s'est unie et a fusionné avec la culture bulgare existante et celle de la Horde d'or. Il fournit un témoignage important sur des sociétés qui ont disparu comme celles de la Bulgarie de la Volga et de la Horde d'or et sur une culture disparue. Bolgar a eu une grande influence sur le développement de la culture et de l'architecture dans la région du Xe au XVe siècles.

Recommandation du Bureau

À la réunion du Bureau en juin 2000, cette proposition d'inscription a été *renvoyée* à l'État partie, en demandant de plus amples informations sur la reconstruction du grand minaret et d'éventuels projets de reconstruction de la mosquée, la confirmation de l'abandon définitif du projet industriel, ainsi qu'une analyse comparative plus détaillée.

Recommandation de l'ICOMOS

Que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du *critère iii* :

Critère iii Bolgar représente un témoignage unique de l'histoire et de la culture des Bulgares de la Volga et de leurs ancêtres, les Tatars, et des États disparus d'Europe de l'Est du Moyen Âge, ceux de la Volga de la Bulgarie et de la Horde d'or (Ulus Djuchi).

ICOMOS, septembre 2001

Zollverein (Allemagne)

No 975

Identification

<i>Bien proposé</i>	Le paysage industriel et culturel de la mine de Zollverein
<i>Lieu</i>	Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie
<i>État partie</i>	République Fédérale d'Allemagne
<i>Date</i>	4 novembre 1999 (texte révisé)

Justification émanant de l'État partie

Quand la Mine XII de Zollverein fut achevée, en 1932, elle était réputée être la plus moderne et la plus belle des mines de charbon dans le monde, avec une production qui, à 12.000 tonnes de charbon maigre par jour, était quatre fois supérieure à la normale. Cette même année marqua la fin du Bauhaus, dont le plus noble objectif avait été de travailler à la réalisation du « nouveau bâtiment du futur » en mariant métier et art. De l'avis du fondateur du Bauhaus, Walter Gropius, l'architecture avait pour but de créer des objets et des espaces pour lesquels un nouveau développement des formes devait naître, tout particulièrement des ouvrages d'ingénierie et de l'industrie. La mine de Zollverein applique parfaitement, dans la réalité, la maxime favorite du Bauhaus : la forme doit procéder de la fonction.

Zollverein XII fut créée à la fin d'une phase de bouleversements et de changements, tant politiques qu'économiques, en Allemagne, qui trouve sa traduction esthétique dans la transition de l'expressionnisme au cubisme et au fonctionnalisme. Par ailleurs, Zollverein XII est la vivante illustration de cette courte période de prospérité économique de l'entre-deux guerres, entrée dans l'histoire sous le nom de « Années Folles ». Cependant, Zollverein est aussi, voire même peut-être surtout, un monument historique industriel, reflet d'un secteur dans lequel la mondialisation et l'interdépendance mondiale des facteurs économiques ont pour la première fois joué un rôle capital.

Les architectes Fritz Schupp et Martin Kemmer ont conçu Zollverein XII, dans le langage graphique du Bauhaus, comme un groupe d'édifices qui combinent magistralement forme et fonction.

Critère i

Le paysage culturel de la Mine de Zollverein est un témoignage exceptionnel des relations complexes entre la vie et le travail, sous l'égide d'une industrie titanesque, en plein cœur d'un des plus vastes paysages culturels au monde.

Critère ii

Zollverein XII est un monument individuel d'une importance exceptionnelle au sein du paysage. Durant la phase unique de concentration des groupes d'industrie lourde, il fut construit dans l'esprit de toutes les ambitions visionnaires du rationalisme industriel. Il incarne ainsi l'un des concepts les plus fondamentaux de l'activité industrielle, et ce d'une manière unique au monde.

Critère iii

Avec sa production quotidienne de 12 000 tonnes de charbon utilisable, Zollverein XII était la mine avec le plus gros rendement au monde. Au vu des difficiles conditions géologiques de la région, une production d'une telle ampleur était un exploit technologique exceptionnel.

Critère iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Le bien est également un *paysage culturel*, tel que défini au paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

La consolidation de la concession minière fut achevée en décembre 1847 : la zone concernée couvrait 13,2 km². À cette époque, c'était la mine la plus au nord de la région. Elle appartient à l'anticlinal de Gelsenkirchen dans lequel les couches de charbon, d'une épaisseur moyenne de 1,17 m, sont profondément stratifiées. Les opérations minières ont commencé au milieu du XIX^e siècle, à une profondeur de 120 m environ, et se sont achevées au quatorzième niveau (1200 m). À la fin des opérations minières, les voies souterraines s'étendaient sur plus de 120 km ; on y accédait via douze puits, progressivement ouverts entre 1847 et 1932. À l'époque où Zollverein XII fut ouverte, les premiers puits ne servaient qu'aux mouvements des hommes et des fournitures, tout le charbon extrait étant évacué par le nouveau puits jusqu'à la fermeture de la mine, en 1932. Les méthodes d'exploitation minière évoluèrent parallèlement à la technologie, de l'extraction manuelle à la pioche jusqu'aux haveuses mécaniques à charbon.

Les charbons extraits à Zollverein étaient particulièrement adaptés à la cokéfaction. Par conséquent, c'est là que furent construits les premiers fours de grillage à coke, en 1857. La cokerie s'étendit considérablement au fil des décennies qui suivirent. Toutefois, quand la mine de Zollverein fut reprise par l'aciérie Vereinigte Stahlwerke AG, en 1926, une nouvelle cokerie (le site de Nordstern) fut construite pour traiter tout le charbon extrait de ses mines dans la région. La production de coke retourna à Zollverein à la fin des années 50, quand la compagnie de holding de l'époque pour les mines de la région, Gelsenkirchen Bergwerks AG, décida de construire une nouvelle cokerie pour compléter le site de Nordstern. La production commença en 1961 avec huit batteries, de 24 fours chacune, produisant 8600 tonnes par jour. Des installations permettaient également le traitement des produits dérivés tels le goudron, l'acide sulfurique, le

benzène, les composés ammoniacaux et le gaz. Le site ferma en 1993 du fait de l'effondrement de la demande de coke.

La construction du tronçon de chemin de fer Cologne-Minden entre Oberhausen et Hamm, en 1847, fut décisive pour l'implantation des premiers puits de Zollverein, qui furent creusés à 500 mètres de la nouvelle ligne afin de faciliter le transport du charbon et de la coke. La première gare de passagers n'ouvrit que quarante ans plus tard. Il existait également des liaisons avec la ligne de la vallée d'Emscher, elle aussi inaugurée en 1847, qui coupaient l'angle nord-ouest de la concession Zollverein. Au fil des quatre-vingt années qui suivirent, une série de lignes de liaison intérieure s'ajoutèrent. Elles furent reliées à celles de la mine voisine de Bonifacius quand Zollverein fut repris par la Vereinigte Stahlwerke en 1926.

L'exploitation minière du charbon produisait d'énormes quantités de déchets, déposés dans les caractéristiques terrils. Le plus ancien, à l'est du puits 1/2, fut planté d'arbres en 1895 et devint une aire de loisirs destinée au personnel dirigeant de la mine. Un second se développa à partir de cette époque à l'ouest du puits 1/2. Après 1932, il fut utilisé pour assécher les dépôts boueux de chaudière et le charbon limoneux issus de Zollverein XII. Un terril commencé en 1880 fut partiellement déblayé en 1958 pour accueillir des logements de mineurs. D'autres terrils furent utilisés pour le remplissage de zones où du charbon avait été extrait d'une couche en forte déclivité et sur un aérodrome désaffecté.

L'exploitation minière intensive entraîna l'apparition d'un certain nombre d'affaissements, atteignant parfois 25 mètres de profondeur. Ceci imposa la démolition des maisons et autres installations endommagées au point d'être irréparables. Ces affaissements n'ont fait qu'exacerber les problèmes d'eau dans la zone dite d'Emscher, où l'exploitation minière a eu un impact néfaste sur le courant gravitationnel, créant de vastes marécages. Les industries et municipalités locales mirent sur pied l'association Emscher, qui mena à bien plusieurs projets en faisant appel à des stations de pompage et en créant des polders.

Les effectifs connurent une progression régulière, jusqu'à atteindre 5000, approximativement, à la fin du XIX^e siècle. Au XX^e siècle, ce chiffre fluctua entre 5000 et 8000. Étant donné l'absence d'autres promoteurs immobiliers quand le travail commença, en 1847, Zollverein commença à construire des logements pour ses ouvriers. Les projets de construction furent intégrés aux programmes d'exploitation de la mine.

D'importants sites de construction furent achetés et, en 1860, 146 appartements étaient prêts à accueillir leurs locataires ; à cette époque, la mine employait 710 travailleurs. Cette « colonie Hegemannshof » s'accrut régulièrement (à la fin du siècle, elle couvrait environ 90 hectares) et, par la suite, deux autres, « Ottekampshof » et « Beisen », lui furent adjointes. Quand la première guerre mondiale éclata, les biens immobiliers appartenant à la mine couvraient plus de 720 hectares. Toutefois, cela était loin d'être suffisant pour une force de travail qui comptait à l'époque quelques 5000 hommes. À l'entre-deux guerres, de nouveaux logements furent construits, notamment le lotissement construit par le Trust pour le Logement des Mineurs. À la fin des années 20, la mine pouvait fournir à chacun de ses employés et dirigeants salariés un appartement, mais il n'y en

avait que 3000, environ, disponibles pour les 8000 ouvriers. Après la seconde guerre mondiale, de nouveaux lotissements composés d'immeubles furent construits par l'association de logement fondée par la Vereinigte Stahlwerke AG, tels que les complexes Kaldekirche, Westerbruch et Kapitlacker, à partir des années 50. Le lotissement Glückauf est l'œuvre des mineurs eux-mêmes. Les maisons appartenaient à des particuliers. Deux villes Pestalozzi furent également bâties pour les apprentis. En 1958, 7061 logements étaient mis à la disposition d'une force de travail comptant 8000 hommes.

Dès le départ, la mine fournit des produits de consommation à ses employés, vendant de la nourriture et des produits finis à bas prix. Ces services prirent au début la forme d'une coopérative, les bénéfices étant restitués aux consommateurs sous forme de dividendes annuels. Vereinigte Stahlwerke reprit ce programme, avec ses six points de vente, en tant qu'entreprise. Le système connut un déclin progressif à partir de la deuxième guerre mondiale, du fait de la concurrence des magasins commerciaux, et les points de vente restants furent rachetés dans les années 70.

À partir du milieu des années 20, la mine fournit des services d'aide sociale à ses employés. Le premier centre d'aide sociale fut établi en 1928 (et relogé en 1938), le deuxième en 1934. Un centre d'aide social grand et moderne, conçu par Fritz Schupp, vit le jour en 1953. Cependant, Zollverein ferma ses établissements d'aide sociale au début des années 60, suivant la tendance de l'époque dans la Ruhr.

Description

- Les puits

Seules demeurent les fondations des tours Malakow de la mine d'origine ; elles ont été recouvertes par l'actuel chevalement des molettes (Puits 1, 1956-1958 ; Puits 2, construit à la mine Friedlicher Nachbar en 1950, transféré à Zollverein en 1965 ; tous deux construits par Fritz Schupp). Le bâtiment de briques abritant le moteur d'extraction date de 1903, avec une extension conçue par Schupp en 1958. L'entrepôt principal de 1922 possède une structure de béton armé. Les douches du carreau de mine, un édifice en brique, sont capables d'accueillir 3000 mineurs. L'ensemble est complété par un imposant bâtiment administratif (1906), la villa du directeur (1898) et la résidence des officiers de la mine (1878). Plus rares sont les vestiges des structures des puits 3/7/10, 4/11 et 6/9, exception faite du chevalement des molettes du puits 10 (1913), haut de 33 m.

Au puits XII, l'unité centrale de levage (Schupp, 1932), subsiste dans sa quasi totalité. L'axe de construction, parallèle aux voies de chemin de fer de la mine, est défini par les principales installations d'alimentation en énergie. Il s'agit de l'installation à air comprimé (salle des chaudières et salles des compresseurs), au nord, et du poste de contrôle, au sud. La cheminée suivant l'axe de symétrie derrière la salle des chaudières, trait principal de l'ensemble, fut démolie en 1979 pour des raisons de sécurité.

Perpendiculairement à ce groupe se trouvent les édifices de la plaque tournante, surélevée de façon à permettre le passage des wagons. Les bâtiments de l'usine de séparation, le filtre électrostatique et la trémie à déchets, sont annexés à ce groupe. Le pont à courroie transporteuse assure la liaison

fonctionnelle entre la trémie à déchets, la halle de la bande de triage et l'usine de débouillage.

Avec l'abandon des wagonnets au profit de l'extraction par skips, plusieurs parties de la plaque tournante devinrent obsolètes, mais il s'avéra nécessaire de construire un pont à courroie transporteuse supplémentaire, ainsi qu'un bâtiment de liaison. La façade à droite du bâtiment du carreau de mine fut fermée, car les nouvelles structures nuisaient à l'aspect de la « cour d'honneur ».

L'ensemble tout entier est l'œuvre de Fritz Schupp, hormis la superstructure du toit, qui dut être surélevée en 1982 pour faire de la place pour une grande installation de dépoussiérage.

- Les cokeries

Les cokeries des puits de Zollverein ont toutes été démolies, mais l'usine centrale a été conservée depuis sa fermeture, en 1993. Les fours s'étendent sur presque un kilomètre, parallèlement à l'ancienne ligne de chemin de fer Cologne-Minden. Les équipements - accrocheurs au puits, station de trempe, atelier de tamisage et stations de chargement - sont tous intacts, à l'instar des installations de traitement des gaz et des sous-produits et des édifices annexes. Le résultat est un exemple unique de complexe industriel à grande échelle, ouvert au public, qui a reçu plus de 200.000 visiteurs en 1999.

- Les lignes de chemin de fer

Les lignes de chemin de fer originales (Cologne-Minden et Bergische-Märkische) sont toujours utilisées, dans le cadre du réseau Bahn AG. La liaison ferroviaire entre la ligne Cologne-Minden et le canal Rhin-Herne, via la mine, est également intacte. La voie menant de Zollverein à Bonifacius n'a plus de rails ; elle sert aujourd'hui de piste cyclable.

- Les terrils

La plupart des terrils de la mine demeurent intacts ; plusieurs ont été reboisés et servent d'aires de loisirs. Les affaissements ont donné naissance à de petites vallées qui seraient inondées n'eussent été les mesures correctives prises. Les stations de pompage construites dans les années 1960 et 1970 pour résoudre les problèmes liés aux courants gravitationnels sont des structures fonctionnelles standard.

- Logements des mineurs

Dans les anciens lotissements de Hegemannshof et Ottekampshof, un nombre considérable de maisons sont quasiment intactes, mais sont néanmoins en mauvais état. Il s'agit pour la plupart de bâtiments réunissant quatre logements, de plan cruciforme. En briques, ils disposent de grands jardins. Néanmoins, d'importantes sections de ces lotissements ont été démolies dans les années 60, dans le cadre de vastes projets de redéveloppement, et ont été remplacées par des immeubles.

Les premiers logements privés, au centre de Katernberg et autour de l'église catholique romaine, n'ont quasiment pas changé. Les façades des étages conservent leurs ornements élaborés. Les édifices entourant la place du marché, tels la poste et l'ancien hôtel de ville, construits sur des terrains que

la mine offrit à la communauté, ont préservé dans l'ensemble leur aspect original.

Les maisons de Glückauf subsistent, tout comme les villages Pestalozzi, avec leurs caractéristiques : de plain-pied, avec des toits à pignons en pente, dans de calmes rues sinueuses. Les immeubles construits par les associations de logement ne présentent pas de style distinct ; ils se différencient des logements antérieurs en ce qu'ils ne possèdent pas de jardins individuels, mais s'inscrivent dans de vastes espaces verts. Le lotissement Kapitalecker a subsisté sous sa forme d'origine, quoiqu'il ait un besoin urgent de réparation. Plus intéressants, les lotissements Westernbruch et Kaldekirche s'enorgueillissent de façades en briques vitrifiées.

Les groupes successifs de maisons constituent une remarquable séquence de l'approche des logements de travailleurs sur 140 ans, période au cours de laquelle de profonds changements sociaux et économiques se produisirent.

- Infrastructures de consommation et service d'aide sociale

Deux des infrastructures de consommation subsistent, même si l'une d'entre elles a dû être en grande partie reconstruite après la guerre. L'une est une structure de briques de trois étages ; l'autre s'élève sur deux étages, avec une façade de plâtre ornée. Toutes deux sont aujourd'hui des magasins de vente au détail.

L'ancien centre d'aide sociale 1, sur Viktoriastrasse, remplit toujours une fonction similaire, abritant des cabinets de médecins et d'avocats. Les modifications apportées au bâtiment de brique imaginé par Fritz Schupp en 1938 pour l'adapter à son usage actuel ont respecté la conception et les détails d'origine. Son centre de 1953, aujourd'hui structure d'accueil pour les demandeurs d'asile, a été conservé mais il est en piteux état.

Gestion et protection

Statut juridique

Quand l'extraction de charbon a cessé à Zollverein, les limites de la concession minière légalement définie, couvrant 13 km², ont perdu leur pertinence. La plus grande partie, située dans la ville d'Essen, se trouve dans le district administratif de Düsseldorf, Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie (*Land Nordrhein-Westfalen*). L'angle nord-est appartient à la ville de Gelsenkirchen.

La zone proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial est protégée par la loi régissant la protection et la conservation dans l'État Fédéral de Rhénanie-du-Nord-Westphalie du 11 mars 1980.

Gestion

La zone proposée pour inscription appartient à diverses entités publiques et privées : Landsentwicklungsgesellschaft Nordrhein-Westfalen, Ruhrkohle AG, Kommunalverband Ruhrgebiet KVR et VEBA Immobilien.

Le ministère provincial de l'Emploi, du Développement social et urbain, de la Culture et des Sports, en collaboration

avec les autorités municipales de Düsseldorf et d'Essen, supervise l'application de la législation. La gestion directe a été confiée à deux fondations à but non lucratif, Stiftung Industriedenkmalpflege und Geschichtskultur et Stiftung Zollverein.

Une «*Guilde des Ouvriers de Métier*», semblable à celles des grandes cathédrales, a été fondée par la ville d'Essen et la Société de Développement Régional pour assurer une maintenance régulière et la formation aux pratiques et techniques de conservation.

Un parc national de la Culture industrielle est également en voie d'établissement ; il fonctionnera conformément à un plan de gestion couvrant toute la zone des sites industriels qui composent Zollverein. La plupart des grandes installations industrielles se sont vues affecter de nouveaux usages : centre de répétitions théâtrales, centre de réunion du conseil municipal, bureau de design de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, galerie d'art privé, ateliers de formation des chômeurs longue durée, etc.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Un programme de réhabilitation à grande échelle, visant à préserver l'aspect externe du complexe minier, a été mis en œuvre de 1990 à 1998. Les structures d'acier des bâtiments ont été renforcées et conservées.

Les relations entre les différents composants industriels ont été préservées, grâce à la conservation d'au moins un élément industriel majeur dans chaque bâtiment. Dans le cas de la grande halle des chaudières, les énormes équipements sont toujours en place, mais l'intérieur a été adapté de manière à pouvoir maintenant servir de centre d'exposition, conformément aux plans élaborés par le cabinet d'architectes britannique Sir Norman Foster and Partners.

La maintenance est assurée avec l'aide bénévole des anciens ouvriers de la mine de Zollverein. Des programmes de formation liés à la maintenance et à la présentation du complexe ont également été mis sur pied.

Parmi les futurs projets figurent un programme majeur de restauration de la cokerie et des travaux de conservation des terrils.

Il n'existe toutefois pour le site industriel historique aucun plan directeur de gestion énonçant des principes et objectifs clairs en la matière. L'absence de programme de conservation pour les grandes installations, la cokerie ou la «*partie propre*» des fours à coke, ainsi que pour l'usine de traitement chimique, est tout particulièrement préoccupante. Ce point est essentiel, et impose en premier lieu un inventaire complet de tous les équipements du site.

Authenticité

En tant que paysage industriel, la mine de Zollverein présente un degré élevé d'authenticité. Elle comprend tous les composants d'une exploitation industrielle intensive du XIXe et du XXe siècle - le complexe complet de bâtiments et d'équipements nécessaires à l'extraction et au traitement du

charbon, à la production de coke, le réseau de transport adéquat (dans ce cas, il s'agit de transport ferroviaire), sans oublier les logements et les édifices publics de cette importante communauté ouvrière, ainsi que les énormes terrils.

Les composants industriels individuels ont bien entendu perdu leur authenticité fonctionnelle. Toutefois, une politique de recyclage sensible et imaginative a assuré la subsistance de leur forme, intacte, parallèlement à la préservation d'importants éléments des installations industrielles, et au maintien d'une visibilité claire et logique de leurs interrelations. L'authenticité du grand groupe de bâtiments industriels construit par Fritz Schupp pour Zollverein XII, en particulier, a soigneusement été préservée.

De par l'évolution économique et sociale, l'authenticité des logements ouvriers demeurant est quelque peu variable. Toutefois, tous les efforts ont été faits pour assurer que leur valeur d'ensemble et leur authenticité soient, au moins partiellement, conservées, afin qu'ils illustrent le développement des attitudes envers les logements ouvriers sur une période économiquement et socialement significative de 150 ans.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS-TICCIH a visité le bien en février 2000.

Caractéristiques

Le charbon fut essentiel au rapide développement de l'industrie mondiale au XIXe et au XXe siècle. La mine de Zollverein constitue une preuve matérielle exceptionnelle de l'essor et du déclin de cette industrie prépondérante sur les 150 dernières années. L'image qu'elle présente est un aperçu d'ensemble, couvrant les aspects industriels, économiques et sociaux de façon remarquablement complète. Les bâtiments du puits XII sont des exemples exceptionnels de l'application réussie et de l'adaptation des principes du mouvement moderne aux exigences de l'industrie lourde.

Analyse comparative

Le nombre de mines de charbon en exploitation du XIXe siècle à la fin du XXe n'a jamais été important, les mines ayant fermé une fois les gisements de charbon épuisés, et l'exploitation se déplaçant alors ailleurs. L'usage d'autres sources d'énergie a vu le rôle du charbon grandement diminuer sur la dernière moitié du siècle et les mines ont par conséquent rapidement fermé. Dans la plupart des cas, ce fait s'est accompagné de la démolition des installations de traitement et de manutention du charbon et de la coke. La mine de Zollverein est l'une des rares survivantes, et aucun autre site ne peut lui être comparé.

Observations de l'ICOMOS

La zone proposée pour inscription à l'origine reposait sur les anciennes limites des concessions minières souterraines de la mine de Zollverein. Elle n'a aucun rapport avec les caractéristiques de surface, tronçonne fréquemment rues et

quartiers, et ne comprend pas tous les peuplements historiques, qui sont neuf, au bas mot, sur le plan accompagnant la proposition d'inscription d'origine. L'ICOMOS a suggéré que la zone proposée pour inscription soit limitée à Zollverein XII et aux mines de Zollverein I et II, en y ajoutant la cokerie adjacente. Cette approche aurait le mérite de clairement délimiter le site, bordé par des routes appropriées et dans sa majeure partie enfermé dans l'enceinte d'un mur de haute taille.

S'il était entendu que la zone environnante est un paysage culturel présentant de nombreux et importants complexes de logements ouvriers, villas, bâtiments publics, églises, etc., il pouvait toutefois être plus approprié de faire de celle-ci la zone tampon protégeant le complexe industriel principal. Cette zone devrait être étendue aux banlieues de Katernberg, Schonnebeck et Stoppenberg. Il conviendrait également d'envisager l'inclusion des autres grands sites miniers de la région dans la zone proposée pour inscription.

L'ICOMOS était très impressionné par la conservation et la reconversion des bâtiments des années 30, méticuleuses et pleines d'intelligence. Il était cependant soucieux des interventions réalisées dans la cokerie, aujourd'hui confiée à la gestion d'une organisation artistique. Il était également préoccupé par la proposition d'édifier un bloc de verre de cinq étages au-dessus de l'atelier de lavage, pour installer un institut d'enseignement supérieur d'art et de design.

À sa vingt-quatrième session à Paris en juin 2000, le Bureau du Comité du patrimoine mondial a différé l'examen de ce bien en demandant à l'État partie de reconsidérer les limites de la zone proposée pour inscription et de la zone tampon, d'abandonner les plans de construction d'une nouvelle structure au-dessus de l'atelier de lavage, et de préparer un plan de gestion complet pour ce site industriel, avec un plan de conservation reposant sur la conduite d'un inventaire détaillé.

Par la suite, l'État partie a fourni un nouveau plan qui prend en compte les limites révisées proposées par l'ICOMOS et a donné des assurances sur la gestion à venir de la cokerie et l'atelier de lavage. En novembre 2000, un document intitulé *Régime réglementaire pour la conservation du « Paysage industriel et culturel de la mine de Zollverein »* a été soumis à l'ICOMOS. Ce document avait été étudié par l'ICOMOS et le TICCIH qui considèrent qu'il ne répondait pas complètement aux exigences du Comité.

L'État partie avait fourni un plan de gestion à l'ICOMOS deux jours avant la 25^{ème} session du Bureau. Des informations complémentaires étaient également fournies par l'État partie pour ce qui concerne la structure et les responsabilités de la Société de développement de Zollverein (*Entwicklungsgesellschaft Zollverein mbH*). L'ICOMOS et le TICCIH ont étudié cette documentation et ils considèrent qu'elle répond aux attentes du Comité en matière de gestion.

L'État partie avait également indiqué qu'il souhaitait changer le nom du bien proposé pour inscription en « Le complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein », suggestion avec laquelle l'ICOMOS est d'accord.

Brève description

Le paysage industriel de Zollverein se compose des installations complètes d'un site historique d'extraction de charbon, avec plusieurs édifices du XX^e siècle d'une valeur architecturale exceptionnelle.

Déclaration de valeur

Le complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein XII est un exemple important d'une industrie du secteur primaire d'Europe d'une grande signification économique aux XIX^e et XX^e siècles. La mine est particulièrement remarquable en raison de la grande qualité architecturale de ses bâtiments du mouvement moderne.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iii* :

Critère ii Le complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein XII est un monument industriel remarquable car ses bâtiments sont des exemples exceptionnels de la mise en application des concepts de design du mouvement moderne en architecture dans un contexte purement industriel.

Critère iii Les structures technologiques et associées de Zollverein XII sont représentatives d'une période cruciale dans le développement des industries lourdes traditionnelles en Europe où l'on utilisait à bon escient et de manière harmonieuse des conceptions architecturales d'une qualité exceptionnelle.

Recommandation du Bureau

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée*, pour permettre à l'ICOMOS d'étudier le plan de gestion demandé et reçu de l'État partie seulement récemment.

ICOMOS, septembre 2001

Falun (Suède)

No 1027

Identification

<i>Bien proposé</i>	Le paysage culturel historique de la grande montagne de cuivre de Falun
<i>Lieu</i>	Dalécarlie
<i>État partie</i>	Suède
<i>Date</i>	26 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

La grande montagne de cuivre de Falun et son paysage culturel constituent un exemple exceptionnel d'ensemble technologique s'inscrivant dans un paysage industriel historique, avec des bâtiments et des peuplements uniques.

La mine de cuivre de Falun, également appelée la grande montagne de cuivre (*Stora Kopparberget*) est la plus ancienne et plus importante mine en Suède et dans le monde et, en cela, d'une grande signification internationale. C'est l'un des monuments industriels les plus remarquables que l'on puisse trouver sur la planète. Le paysage alentour de la mine, façonné par la main de l'homme, est remarquable et unique, tant selon les standards suédois qu'internationaux. La mine de Falun a développé et influencé la technologie minière internationale et joué un rôle prépondérant dans l'économie mondiale.

Critère iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Le bien est également un *paysage culturel*, aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

Le plus vieux document subsistant à propos de la grande montagne de cuivre date de 1288, mais des études scientifiques suggèrent que celle-ci remonte au VIIIe ou IXe siècle. À cette époque, le commerce entre l'Allemagne et la Suède est considérable, à l'instar du peuplement allemand en Suède, et il est probable que l'industrie suédoise s'est alors modernisée, sous l'influence allemande, comme en

attestent les techniques appliquées - grillage et drainage - dont on peut retracer les origines continentales jusqu'au massif montagneux du Harz, par exemple.

En 1347, une charte aboutit à la création d'un paysage humain distinctif. Les mineurs se voient accorder le droit d'établir de nouveaux peuplements dans les forêts sans rien payer aux propriétaires terriens ; parallèlement, ils sont exonérés des taxes foncières ou forestières, et peuvent transmettre leurs biens à leurs enfants.

Le XVe siècle est une période de troubles et de conflits armés. Les ouvriers mineurs de la grande montagne de cuivre y prennent pleinement part, en protestant contre les restrictions commerciales et les taxes. Cette agitation culmine avec le soulèvement de 1531-1534, à la suite duquel plusieurs éminents citoyens de Falun sont exécutés sur les ordres de Gustave Ier Vasa.

Aux XVIe et XVIIe siècles, la grande montagne de cuivre est la pierre angulaire de l'économie suédoise, plaçant le pays dans les tous premiers rangs des puissances européennes. Au milieu du XVIIe siècle, l'on extrait à Falun 70 % de la production mondiale de cuivre. Le minerai est exporté dans le monde entier : il sert tout aussi bien pour couvrir le toit du palais de Versailles que pour frapper la monnaie espagnole. Les revenus tirés de cette activité financent la désastreuse participation de la Suède à la guerre de Trente Ans (1618-1648).

La grande montagne de cuivre s'organise en corporation, avec des ouvriers mineurs (*bergsmän*) propriétaires de parts (*ffjärdeparter*) proportionnelles à leurs intérêts dans les fonderies de cuivre. La charte de 1347 couvre, entre autres choses, l'extraction du minerai, le peuplement et le commerce dans la région. On peut avec raison considérer cette organisation comme le précurseur des sociétés par actions, et l'on y fait souvent référence comme la « plus vieille compagnie du monde ».

Autour de Falun se développe une région culturelle caractéristique de la Suède, connue sous le nom de Kopparbergslagen. On compte pas moins de 140 fonderies de cuivre dans la région à l'époque, avec, aux alentours, les propriétés et les maisons des ouvriers mineurs. Le paysage agraire est dominé par des pâturages boisés. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, un système de rotation quinquennal des cultures, baptisé *lindbruk* ou méthode de Falun, est mis au point dans la région.

En dépit du haut niveau de développement et d'application de la technologie à la grande montagne de cuivre et autour, les accidents sont inévitables. Ils sont particulièrement nombreux au XVIIe siècle, au plus fort de la production. Le plus dramatique a lieu en 1687, lorsqu'un vaste glissement de terrain creuse la Grande Fosse (*Stora Stöten*).

La ville de Falun est fondée au XVIIe siècle. Sa population, qui compte quelques 6000 habitants, en fait la deuxième ville dans la Suède de l'époque. Le tracé de 1646 subsiste dans les trois quartiers de Gamla Herrgarden, Östanfors et Elsborg.

Les hauts fourneaux de cuivre adoptent un fonctionnement hydraulique dès le XIIIe siècle, tandis que le premier treuil de levage hydraulique est construit en 1555 à Blankstötten, l'une des mines à ciel ouvert. Des bassins, des barrages et

des canaux sont construits pour approvisionner les fourneaux et les mines ; le plus ancien barrage remonte au XIV^e siècle.

De nombreux scientifiques et hommes d'affaires visitent Falun aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, et tous se disent extrêmement impressionnés par le gigantisme de la mine, la fumée des fourneaux, et les remarquables structures industrielles d'exploitation du cuivre. La grande montagne de cuivre devient la première attraction touristique suédoise. La première occurrence enregistrée du mot « touriste » date de 1824.

À partir du XVI^e siècle, la région compte parmi les fers de lance du progrès technologique. Parmi ceux qui y travaillent et y font leurs recherches, on note l'ingénieur en mécanique Christopher Polhem et le chimiste Jöns Jacob Berzelius.

Suite à un ralentissement de la demande en cuivre aux XVIII^e et XIX^e siècles, la production est élargie à d'autres ressources minières de la grande montagne de cuivre, notamment le soufre, le plomb, le zinc, l'argent et l'or. En 1888, l'ancienne compagnie prend la forme d'une société anonyme moderne, *Stora Kopparbergs Bergslags AB*. Les anciens hauts fourneaux à cuivre sont abandonnés, cédant la place à de grandes usines. En dehors de Falun, la société rachète des mines de fer et installe des usines sidérurgiques et des aciéries, devenant l'une des plus grandes compagnies suédoises du secteur. L'autre secteur d'activité est l'exploitation des forêts pour la production de papier et le sciage.

En 1988, la société célèbre son septième centenaire. Toutefois, en 1992, tous les gisements viables de minerai sont épuisés, et l'activité minière doit cesser : la mine jette ses derniers feux le 8 décembre 1998. La seule activité industrielle restante est la production de la peinture rouge traditionnelle et très caractéristique de Falun, utilisée pour protéger les édifices en bois en Suède et dans d'autres parties de la Scandinavie.

Description

Le bien proposé pour inscription se compose de Stora Kopparberg (la grande montagne de cuivre), et de plusieurs zones avoisinantes, qui composent Kopparbergslagen. Le cœur du bien est la mine historique de Falun, accompagnée des installations associées, qu'elles soient au-dessus ou au-dessous du sol. Les autres zones comprennent les hauts fourneaux, les cours d'eau, les bassins, les canaux et les anciens peuplements miniers. Le nord de la mine se compose d'un paysage particulier, fait de crassiers et de vestiges de hauts fourneaux. Il convient d'y ajouter la ville de Falun, avec son plan en damier datant de 1646 et les trois quartiers de maisons de bois (Gamla Herrgarden, Östanfors, et Elsborg). Quatre zones sont des paysages typiques des ouvriers mineurs : la zone au nord du lac Varpan, entre Östera et Bergsgarden, les alentours du lac Hosjö, la vallée de Sundsbornsån et la vallée de Knivaån, de Staberg à Marieberg. Y est inclus également Linnévågen, jadis piste cavalière et chemin de charroi menant à la ville minière de Rörös, en Norvège, baptisée d'après l'illustre naturaliste suédois Carl von Linné (Linnaeus), qui l'emprunta en 1734.

- La grande montagne de cuivre

Il s'agit de la mine souterraine elle-même, où les opérations ont pris fin en 1992, et de l'énorme fosse (*Stora Stöten*), de 300 m sur 350, pour une profondeur approximative de 90 m, créée par un colossal affaissement de terrain en 1687. Les visiteurs ont accès à certaines des plus anciennes parties de la mine, notamment l'impressionnant puits de Creutz, d'une profondeur de 208 m, divisé par ce que l'on a coutume d'appeler « la plus haute structure de bois au monde ». Une vaste salle ouverte connue sous le nom de *Allmänna Freden* (paix universelle) présente une sélection d'équipement de travail historique.

Au-dessus du sol, le paysage minier historique comporte des terrils miniers et des tas de « rouge de Suède », ainsi que des édifices historiques des XVII^e–XIX^e siècles. Au fur et à mesure de l'expansion des opérations, plusieurs de ces bâtiments de bois furent déplacés.

Ils incluent des installations minières tels que chevalements, postes de contrôle, dépôts d'explosifs, salles de comptage, bureaux administratifs, ateliers, magasins, moulins et logements. Ils datent de la fin du XVII^e (le *Bergmästaregården*) au XXI^e siècle. Plusieurs ont été adaptés à un nouvel usage : ainsi, l'ancien bâtiment administratif (*Stora Gruvstugan*) érigé dans les années 1770 est devenu depuis 1922 le musée de la Mine. L'usine de peinture du XXI^e siècle, en revanche, est toujours en activité, et produit la peinture « rouge de Suède ». Le bâtiment le plus récent est l'auditorium Berget, dessiné par Bo Wederfors et récompensé du prix de l'architecture en bois décerné par l'Association Nationale des Architectes Suédois en 1988.

- Le paysage des hauts fourneaux

Il se compose de trois grands crassiers au nord du bien proprement dit : Ingarvshyttan, Syrfabriksågen, et Hyttberget. On trouve entre eux les vestiges d'installations industrielles historiques, comme des hauts fourneaux, des fours de grillage et d'anciennes pistes. Des fouilles archéologiques ont été conduites sur plusieurs de ces sites.

- La ville de Falun

Le plus ancien édifice demeurant dans cette ville planifiée, construite en 1646, est l'église de Stora Kopparberg, qui remonte en partie au XIV^e siècle. Sur la grand place (Stora Torget) s'élève l'église Kristine (1642-1660), le palais de justice (1647-1653) et le siège de la compagnie *Stora Kopparberg Bergslag* (1766). Un gigantesque incendie survenu en 1761 entraîna une reconstruction considérable, et l'on trouve quelques bâtiments particulièrement superbes de la fin du XVII^e siècle le long d'Åsgatan.

Falun s'enorgueillit en outre de plusieurs anciennes maisons de travailleurs bien préservées à Elsborg, Gamla Herrgarden, et Östanfors. Comme son nom l'indique, le quartier Villastaden possède pour sa part quelques belles villas du début du XXI^e siècle.

- Les paysages des ouvriers mineurs

Le premier de ces paysages, connu sous le nom de *Bergsmanslandskapet*, s'étend à l'ouest du cœur du bien. Il se compose de terrils miniers, de hauts fourneaux et de

peuplements précoces bien préservés. Un réseau de cours d'eau, de canaux, de digues, de bassins et de barrages s'étend de Igeltjärn, au nord-ouest, jusqu'aux digues de la couronne et à la mine au sud-est.

Le paysage Östera-Bergsgården, au nord-ouest de la mine, sur les berges occidentale et septentrionale du lac Varpan, abrite ces deux peuplements d'ouvriers mineurs, dont chacun comptait une dizaine de hauts fourneaux à cuivre et plus de 25 fours de grillage de minerai au XVIIe siècle. Cet âge d'or transparaît aujourd'hui dans les énormes crassiers, les chambres des fourneaux, les maisons des mineurs et les manoirs. Sur cette zone se dressent quelques propriétés d'ouvriers mineurs particulièrement bien préservées.

Les hauts fourneaux à cuivre ont pour la première fois été inventoriés (en 1357) dans le troisième district, celui de Hosjö. On trouve bon nombre de propriétés de mineurs bien préservées ; c'est dans l'une d'elles, Sveden, foyer du célèbre évêque et auteur Jesper Swedberg et de son fils, renommé dans le monde entier, le philosophe Emmanuel Swedenborg, que se maria von Linné en 1739.

Quant à la vallée de Sundbornsan, qui s'étend le long des cours d'eau unissant les lacs Runn et Toftan au nord de la zone de Hosjö, c'est un paysage façonné par l'homme contenant une multitude de vestiges archéologiques du Néolithique et de l'âge du fer. Il y eut ici, du Moyen Âge jusqu'au début du XIXe siècle, beaucoup de hauts fourneaux à cuivre. Là aussi se dressent de belles propriétés de mineurs datant des XVIIIe et XIXe siècles.

La quatrième zone est la vallée de Knivaan, sur la berge orientale du lac Runn, riche en témoignages de son passé minier. Staberg est particulièrement digne d'intérêt pour ses crassiers et ses vestiges de fonderie. On notera tout spécialement Gamla Staberg, une propriété d'ouvrier mineur datant des environs de 1700, dotée d'un magnifique jardin baroque en cours de restauration.

Gestion et protection

Statut juridique

Les monuments, sites et paysages qui composent le bien proposé pour inscription sont tous protégés par la législation suédoise de protection de la culture et de l'environnement, très exhaustive. Voici les mesures qui leur sont applicables :

- La loi sur les monuments culturels (etc.) (1988: 950) et ses amendements jusqu'au SFS compris (1996:529)

Tous les sites archéologiques et monuments font l'objet d'une protection juridique complète, de même que les bâtiments historiques classés et les édifices ecclésiastiques de l'Église de Suède. Toute intervention doit préalablement être autorisée par la direction du patrimoine national (*Riksantikvarieämbetet*), pour les monuments archéologiques, ou par l'administration de comté compétente, dans le cas du patrimoine bâti.

- Le code de protection de l'environnement (1997)

Ce code pose les principes généraux relatifs à la protection et à la conservation de l'environnement. Il comporte deux

dispositions relatives aux valeurs culturelles. En premier lieu, il spécifie les conditions élémentaires d'utilisation des zones terrestres et aquatiques dans un esprit de maintien de leurs valeurs culturelles. Celles-ci sont applicables aussi bien aux pouvoirs publics qu'aux particuliers ou aux entreprises. En deuxième lieu, il introduit le concept de réserve culturelle. L'usage et la construction, dans ces zones, sont soumis à des restrictions considérables. Le code est sous la responsabilité des administrations de comté ; il interagit avec la loi de 1987 sur la construction et l'urbanisme et l'arrêté associé.

- La loi sur l'urbanisme et la construction (1987: 10)

Ce texte (appuyé par l'arrêté sur l'urbanisme et la construction, mis à jour en février 1997) confère aux autorités locales une autonomie considérable dans la réglementation, l'urbanisme et le développement au sein de leurs districts respectifs. Toutefois, l'État a le pouvoir d'intervenir dans les questions jugées d'importance nationale, lorsqu'il est considéré que le code de protection de l'environnement n'a pas été correctement appliqué. En ce qui concerne le patrimoine culturel, des conditions générales sont définies pour les bâtiments, les sites et les espaces publics à ciel ouvert. Les altérations apportées aux bâtiments existants doivent tenir compte des valeurs structurelles, historiques, environnementales et architecturales. Les traits particuliers des édifices d'importance historique et architecturale doivent être préservés. Les autorités locales sont tenues de rédiger et de mettre en œuvre des plans exhaustifs, rendus exécutoires par le biais de plans de développement détaillés et/ou de réglementations de la zone.

Toute la zone couverte par la proposition d'inscription se décompose en plusieurs zones déclarées d'intérêt national en 1987, aux termes des dispositions du chapitre 3 du code de protection de l'environnement. La Grande Fosse est protégée depuis 1995 par la loi sur les monuments culturels, en tant que site du patrimoine, de par une résolution du comité administratif du comté. Le bien proposé pour inscription compte actuellement treize sites et monuments archéologiques et bâtiments historiques, la loi les protégeant également en qualité de sites du patrimoine ; quatre autres sont envisagés pour ce niveau de protection. En outre, de substantielles parties de ces zones sont également protégées par la loi sur l'urbanisme et la construction. Toutes les zones du bien proposé pour inscription sont couvertes par des plans de développement et des réglementations de zone des autorités locales.

Les autorités compétentes sont l'administration du comté de Dalécarlie (*Länsstyrelsen Dalarna*), la municipalité de Falun et l'Église de Suède, par l'intermédiaire de la Congrégation ecclésiastique de Falun (*Falu Kyrkliga Samfundet*). La direction du patrimoine national (*Riksantikvarieämbetet*) supervise de façon globale tous les biens culturels.

Gestion

La propriété des biens faisant l'objet de la proposition d'inscription et leur gestion sont réparties entre *Stora Kopparbergs Bergslags AB* (la mine de Falun, gérée par le musée de Dalécarlie à Falun), la municipalité de Falun et des particuliers (propriétés, immeubles).

En vertu du code de protection de l'environnement et de l'arrêté d'urbanisme et de construction, un plan exhaustif a été adopté pour Falun en 1998, appuyé par des plans détaillés de développement dans les autres zones, avec des dispositions spéciales pour la protection des bâtiments et des peuplements d'intérêt historique. D'autres plans détaillés de développement sont également en vigueur pour des zones étendues en dehors de la zone proposée pour inscription. Celles-ci sont couvertes par un plan sur l'environnement culturel couvrant l'ensemble de la municipalité, qui remonte également à 1998. Depuis 1998, des travaux sont en cours pour faire de la mine de Falun et de Kopparbergslagen un écomusée. Il s'agit là d'une initiative conjointe de la municipalité de Falun, du musée de Dalécarlie et de *Stora Kopparbergs Bergslags AB* (ci-après dénommé Stora), en collaboration avec des organismes bénévoles.

Quoique l'extraction ait cessé à Falun en 1992, Stora a respecté ses obligations vis-à-vis du patrimoine industriel en entretenant les bâtiments et l'environnement minier adjacent à la grande fosse, ainsi que le mur de bois géant du puits de Creutz. La société dispose d'un plan de gestion à long terme pour l'ensemble de ses sites appartenant au patrimoine suédois, dont Falun est incontestablement le plus important.

Bien que les plans de développement et ceux de Stora couvrent quasiment tous les aspects des futures exigences en matière de maintenance et de développement pour le bien proposé pour inscription, il n'existe aucun plan de gestion *stricto sensu*.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Les compagnies industrielles suédoises sont depuis longtemps conscientes de l'importance de leur patrimoine industriel ; le pays possède d'ailleurs le plus grand nombre de monuments et musées industriels au monde, lesquels couvrent l'industrie minière, la métallurgie, la production de papier et de carton et l'ingénierie. Depuis 1973, plusieurs études et inventaires des biens culturels de toutes sortes ont été réalisés dans la zone couverte par la proposition d'inscription. De celles-ci, la plus complète est vraisemblablement l'inventaire exhaustif et la documentation de la mine elle-même et des bâtiments associés réalisés par la compagnie avant la cessation des opérations minières. D'autres projets d'étude et d'inventaire d'envergure ont été menés à bien par le comité du patrimoine national et le musée de Dalécarlie.

Dans l'exercice de leurs fonctions statutaires, les autorités nationales et locales compétentes ont veillé à ce que les sites et monuments appartenant au patrimoine soient bien conservés. Quant à Stora, elle a assuré que tous les biens lui appartenant soient à cet égard conformes aux prescriptions statutaires.

Authenticité et intégrité

Le degré d'authenticité des bâtiments et monuments individuels de la zone proposée pour inscription est élevé, grâce aux strictes conditions imposées par la législation en ce qui concerne la maintenance et la sélection des matériaux de

restauration, mises en œuvre par les instances compétentes de l'État, du comté et de la municipalité.

L'intégrité de la grande fosse et des bâtiments associés, ainsi que celle du tissu urbain du vieux Falun, a été assidûment préservée par l'application des réglementations légales, renforcées par la volonté des résidents d'assurer la survie du témoignage du superbe patrimoine industriel de Falun.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise ICOMOS-TICCIH s'est rendue à Falun en janvier 2001. L'ICOMOS a consulté les experts du TICCIH sur l'importance culturelle de ce bien.

Caractéristiques

La grande montagne de cuivre et son paysage culturel, à Falun, sont l'un des monuments industriels les plus remarquables au monde. On y a extrait du cuivre depuis le XIIIe siècle, au moins, et probablement avant même, jusqu'à la fin du XXe siècle. Elle se targue, à juste titre, d'être la plus ancienne société par actions au monde. De nombreuses percées importantes dans le domaine de l'extraction du cuivre et de son exploitation sont originaires de ce site, et le paysage culturel conserve d'abondantes traces de son long et éminent passé technologique. La domination de la Suède dans l'industrie minière du cuivre au XVIIe siècle a eu un profond impact sur le développement économique et politique de ce pays, et par là sur celui de l'ensemble de l'Europe.

Le paysage est remarquable non seulement pour son patrimoine technologique, mais aussi pour sa multitude de vestiges de la structure sociale de la communauté minière. Il contient beaucoup de petits peuplements miniers et de logements de mineurs, ainsi qu'une ville planifiée du XVIIe siècle, illustration vivante du cadre socio-économique propre à une grande partie de l'industrie minière européenne jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Analyse comparative

Plusieurs sites du Patrimoine mondial sont associés à l'industrie minière : Kutna Hora (république Tchèque), le site de Rammelsberg/Goslar (Allemagne), Røros (Norvège), Banská Stiavnica (Slovaquie) et Blänavon (Royaume-Uni) en Europe, et Guanajuato (Mexique), Potosí (Bolivie) et Zacatecas (Mexique).

En ce qui concerne les sites européens, le dossier de proposition d'inscription de Kutna Hora ne s'étend qu'au centre historique, en omettant les premières mines. La valeur de Banská Stiavnica réside également dans son centre ville historique, ainsi que dans son importance dans la recherche et dans la formation minière : les vestiges industriels ne sont pas comparables à ceux de Falun. Le paysage culturel de Blänavon s'est pour sa part développé autour de l'extraction de houille et de fer et de la sidérurgie, mais il est très nettement différent, à bien des égards, de Falun. Røros est une ville en bois très bien conservée, qui s'est développée autour de ses activités d'extraction de cuivre au XVIIe siècle. Si elle ressemble en cela à Falun, l'immense patrimoine

industriel de cette dernière lui fait cependant défaut. La région de la mine d'argent de Rammelsberg et la belle ville médiévale et baroque de Goslar sont comparables, sur l'échelle du temps, à Falun, mais leur patrimoine industriel visible est considérablement moins important.

Et, pour ce qui est des trois sites latino-américains, seul Guanajuato possède des monuments industriels significatifs, différents cependant de ceux de Falun que ce soit du point de vue de l'échelle, de la nature ou de la période d'exploitation.

L'on peut donc avec raison affirmer que la grande montagne de cuivre et son paysage culturel autour de Falun sont exceptionnels en ce qu'ils sont l'un des monuments les plus durables et les plus complets du patrimoine industriel mondial.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Les biens couverts par la zone proposée pour inscription sont protégés par divers instruments législatifs et réglementations. Ils sont également inclus, à plusieurs niveaux, dans des plans d'occupation des sols. De plus, il existe un plan général d'amélioration et de gestion de tous les sites de Stora appartenant au patrimoine industriel. En revanche, il n'existe aucun mécanisme coordonnant la gestion, que l'ICOMOS et le TICCIH jugent essentiel pour la coordination des diverses mesures d'un plan de gestion détaillé (et qui doit inclure un plan portant spécialement sur le tourisme).

En réponse à la recommandation du Bureau de renvoyer cette proposition d'inscription à l'État partie en demandant que soit élaboré un plan de gestion coordonnée (comme le recommande l'ICOMOS), l'État partie a fourni un plan détaillé. Après examen, il s'est avéré qu'il répond tout à fait aux exigences du Comité et de l'ICOMOS.

Breve description

La très grande excavation minière connue sous le nom de grande fosse est, à Falun, le trait le plus marquant d'un paysage qui illustre la survie de la production de cuivre dans cette région depuis au moins le XIII^e siècle. La ville planifiée de Falun, née au XVII^e siècle et richement dotée en magnifiques bâtiments historiques et les vestiges industriels et domestiques des peuplements disséminés sur une grande partie de la Dalécarlie dépeignent une image vivante de ce qui a été, pendant des siècles, l'une des plus importantes régions minières du monde.

Déclaration de valeur

La grande montagne de cuivre et le paysage culturel de Falun sont les représentants de l'une des premières régions mondiales en termes d'extraction minière et de production de métal. Les opérations minières ont pris fin à la fin du XX^e siècle, mais la région a exercé au fil des siècles une forte influence sur le développement technologique, économique, social et politique de la Suède et de l'Europe. L'histoire de l'industrie minière transparaît dans les abondants vestiges industriels et domestiques caractéristiques de cette industrie qui subsistent encore dans le paysage naturel environnant Falun, façonné et transformé par le génie et les ressources de l'homme.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iii et v* :

Critère ii L'extraction minière de cuivre à Falun a été influencée par la technologie allemande, mais le site, qui devait devenir le premier producteur de cuivre au XVII^e siècle, exerça une influence profonde sur la technologie minière aux quatre coins du monde, et ce pendant deux siècles.

Critère iii L'ensemble du paysage de Falun est dominé par les vestiges de l'extraction et de la production de cuivre, qui commencèrent dès le IX^e siècle et prirent fin dans les dernières années du XX^e siècle.

Critère v Les étapes successives de l'évolution économique et sociale de l'industrie du cuivre dans la région de Falun, de l'industrie « artisanale » jusqu'à la production industrielle dans toute l'acception du terme, se manifestent dans les abondants vestiges industriels, urbains et domestiques qui caractérisent cette activité et subsistent à ce jour.

Recommandation du Bureau

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie, en demandant l'élaboration d'un plan de gestion coordonnée.

ICOMOS, novembre 2001

Aranjuez (Espagne)

No 1044

Identification

<i>Bien proposé</i>	Le paysage culturel d'Aranjuez
<i>Lieu</i>	Aranjuez, Madrid
<i>État partie</i>	Espagne
<i>Date</i>	30 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Au fil du temps, Aranjuez a été le témoin de divers échanges culturels, dans une région qui a eu une influence énorme sur le développement de ses grandes étapes et la création de son paysage.

Critère ii

Aranjuez offre un exemple splendide de plusieurs styles architecturaux et de paysages variés, dépeignant des époques clés dans l'histoire de l'humanité.

Critère iv

Aranjuez représente un modèle d'utilisation de son territoire par une culture donnée. Toutefois, la ville est devenue de plus en plus vulnérable, avec la disparition, au début du siècle, de la Cour Royale qui avait joué un rôle notable dans son développement.

Critère v

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. C'est aussi un *paysage culturel* aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description*

Histoire

Déjà habitée depuis des temps reculés, la région d'Aranjuez devient, à l'époque romaine, une place-forte stratégique. Sa situation, au confluent de deux rivières et au carrefour de deux routes - un facteur doublement important - lui confère un rôle majeur dans la géographie politique de l'époque. Située dans une région peu peuplée, elle est offerte par la Couronne à l'ordre militaire de Saint-Jacques de Compostelle à l'époque médiévale. Vers la fin du XIV^e siècle, les chevaliers construisent un château au milieu des bois, où le gibier abonde.

Aranjuez devient un site royal au XV^e siècle, mais c'est Philippe II, au XVI^e siècle, qui marque le début de sa splendeur. Il y construit un nouveau château et de vastes jardins d'ornements et potagers géométriques, tentant de symboliser sa souveraineté impériale mondiale fondée sur un État centralisé tout en célébrant le retour à la nature, sa structure, et la suprématie de l'homme selon les canons de l'humanisme. C'est aussi une retraite privée et personnelle. Parallèlement, Philippe II poursuit des expérimentations botaniques, acclimatant des espèces végétales venues des quatre coins du monde, et introduit une ingénierie hydraulique imitant les meilleures pratiques observées en Europe centrale et en Italie. Au XVII^e siècle, Aranjuez prospère comme demeure annuelle de la royauté, lieu d'apparat et de chasse, et source d'inspiration et d'influence pour quelques-uns des plus grands poètes espagnols du Siècle d'or.

La splendeur du XVIII^e siècle culmine avec la construction d'une nouvelle ville à proximité du château. Sous le règne de Charles III, la ville et ses environs deviennent un terrain expérimental pour les idées physiocratiques, agricoles, scientifiques et sociales au cœur du siècle des Lumières. Le roi cherche à créer une référence en matière de pratique horticole et de conception de fermes modèles. Mais cette grandeur culturelle s'éteint lorsque, sous la pression conjuguée des idées révolutionnaires françaises et des ambitions napoléoniennes, le soulèvement d'Aranjuez à la fin du siècle sonne le glas de l'Ancien Régime espagnol.

Après un bref renouveau qui ajoute une nouvelle touche de modernisme et d'éclectisme au site royal dans la première moitié du XIX^e siècle, la fin du règne d'Isabelle II marque la fin du rôle exclusif de la Couronne dans ce complexe communautaire en bord de fleuve. Un conseil municipal indépendant du pouvoir royal est instauré (1836), et la famille royale cesse peu à peu de se rendre à Aranjuez. À la Révolution, en 1868, tous les biens de la Couronne reviennent à l'État et, bien que de grandes parties d'Aranjuez soient initialement épargnées, il ne reste plus aux mains de la Couronne, au début des années 1870, que des fragments de

* Aranjuez et son histoire ont élégamment été présentés par Carmen Añon Feliu dans sa contribution à von Droste B., Plachter H. et Rössler M., *Cultural Landscapes of Universal Value – Components of a Global Strategy* (Fischer Verlag, Jena, Stuttgart et New York, 1995), pp 295–306. La proposition d'inscription, élaborée, suit cependant étroitement son travail, en utilisant en particulier sa catégorisation des types de paysage d'Aranjuez (comme le Guide soumis avec la proposition d'inscription). La présente « Description » en reprend donc la structure.

ses anciennes propriétés. Parallèlement, la population augmente et une ligne de chemin de fer (1851) stimule une activité économique vigoureuse, au prix, cependant, du sacrifice des vues orientales du palais et de la division du jardin du Picotajo. Au XXe siècle, Aranjuez devient une ville satellite de Madrid, à la population dense, pôle industriel et culturel où le souvenir et la maintenance du site royal se dégradent. Néanmoins, le site conserve globalement son intégrité et, à la fin du siècle, de nouvelles études, de nouvelles politiques et de nouveaux programmes des travaux reflètent le changement des attitudes et un regain de respect pour le site royal.

Description

Le bien proposé pour inscription se dresse à la jonction du Tage et du Jarama, au sud de Madrid et au nord-est de Tolède. La zone tampon regroupe des parties des vallées des deux fleuves en amont d'Aranjuez lui-même et la rive sud de la vallée en aval, en direction de Tolède. Toute la zone « flotte », pour ainsi dire, aux côtés et au-dessus de centaines de canaux de dimensions variées, qui vont de la véritable voie navigable à d'étroites rigoles d'irrigation. En conséquence, elle apparaît comme une oasis de verdure au sein d'un paysage par ailleurs plus évocateur d'une sierra, sec, brun et assez stérile, dû au climat, à la géomorphologie et à l'exploitation excessive des sols. Cet « effet naturel » repose sur les véritables ressources naturelles du site, mais c'est en fait le résultat artificiel d'un effort consciencieux pour créer un lieu de plaisir et de bien-être, sorte d'Eden pour ses habitants et ses visiteurs.

Le site comprend une ville planifiée, de grands jardins, des potagers et des vergers, des lagon, des rivières et des ouvrages hydrauliques, des bois et des landes. Les principaux éléments sont :

1. *Le château et le jardin de l'Île* : Le château se dresse sur la rive sud du Tage, organisé autour d'une place avec, à l'est, le jardin du Roi, son plan irrégulier et ses fontaines, et, à l'ouest, des avenues et des vues finalement coupées par le chemin de fer. De l'autre côté d'un canal au nord, à l'intérieur d'un méandre de la rivière, après le jardin des Statues et une fontaine, se trouve le jardin de l'Île, géométrique et riche en fontaines et structures diverses. Viennent ensuite les jardins potagers, avec des bois occupant l'extrémité et les côtés de la péninsule.

2. *Le grand jardin historique (Huertas históricas)* : Il se compose d'une série de jardins qui, ensemble, forment la majorité du bien proposé pour inscription. À l'ouest, à la jonction des rivières, se trouve le jardin du Legamarejo, composé d'une multitude de petites parcelles irriguées, aux limites donnant sur les canaux qui les alimentent, le long des berges du fleuve et partiellement relié à un axe sud-ouest depuis le jardin des Douze Routes (cf. ci-dessous). Au nord-est, se trouve le jardin du Picotajo, avec quelques canaux d'irrigation et des parcelles généralement plus grandes, plus étroitement relié dans ses grandes subdivisions à la géométrie de la ligne axiale mentionnée. Il est coupé en deux par la principale ligne de chemin de fer vers Madrid. Plus au nord-est encore, se trouve le jardin des Douze Routes, une zone à peu près triangulaire, avec un point central d'où rayonnent douze droites marquées par des routes et des pistes. La plus longue est celle du sud-ouest, traversant les deux jardins déjà décrits. Quatre autres vont vers l'ouest, vers le jardin du Rebollo adjacent, dont tout le côté sud

borde la rive nord du Tage. À l'instar du jardin du Legamarejo, il se caractérise par des canaux d'irrigation, mais son plan est plus frappant, puisque c'est une vaste zone de parcelles régulières et rectilignes organisées de chaque côté d'un canal central et parallèles au fleuve.

3. *La zone urbaine* : Aux fins de la présente proposition d'inscription, elle est divisée en deux : une zone industrielle à l'ouest du palais, comprenant la gare et les jardins à l'ouest du palais (cf. 1. ci-dessus), et la ville du XVIIIe siècle qui est aujourd'hui le cœur historique de l'Aranjuez moderne. Le plan original de la ville est intact, incorporant en particulier, au nord, deux larges avenues irradiant depuis l'aile est du palais et plus anciennes que le plan urbain géométrique en damier, quoiqu'elles semblent le couper. À l'angle nord-ouest de la ville, à côté du palais, se dresse un complexe de bâtiments officiels autour de la place de San Antonio, avec d'autres importants édifices civils, religieux et privés, dont cinq palais de la noblesse, jalonnant la symétrie mesurée du tissu urbain. Au sud de la ville s'élève la place des taureaux.

4. *Le jardin du Prince* : Ce jardin de la fin du XVIIIe siècle / début du XIXe s'étend le long de la rive sud du Tage, au nord-est de la ville. Sa lisière sud, tirée au cordeau, longe la *Calle de la Reina*, la troisième et la plus au nord des lignes de l'est rayonnant depuis le palais (cf. para. 3 ci-dessus). Il abrite deux zones distinctes, chacune avec d'autres subdivisions, unités distinctes de jardins paysagers. La moitié ouest est divisée en huit jardins, tous à peu près géométriques, exception faite de la moitié du *Jardín Séptimo*, organisée autour d'un bassin de forme irrégulière, avec une île où s'élève un ermitage. La magnifique collection botanique contient dix-huit arbres monumentaux. La moitié orientale, le *Parque de Miraflores* (1848), était un parc de style anglais, en fait une pépinière irriguée, où le fonctionnalisme prend le pas sur la géométrie ornementale. Aujourd'hui en ruines, il n'est pas ouvert au public. Globalement, le réseau de canaux dans le jardin du Prince mesure plus de 6000 m de long, et irrigue naturellement tout le jardin.

Ces éléments sont réunis dans une série de paysages entremêlés, comme les perçoit la proposition d'inscription, qui se combinent tous, sur le plan conceptuel, pour créer un paysage culturel :

- Le paysage aquatique : des fleuves, des canaux, des barrages, des rigoles, des fontaines

À l'époque médiévale et avant, la vallée était pleine de zones marécageuses, de coulées de boue, de cours d'eau, de forêts et de marais. L'archéologie montre d'anciennes tentatives pour contrôler cet état à l'époque romaine et wisigothe. L'histoire documentée d'Aranjuez commence par une tentative de contrôler ses fleuves, en les jugulant, en les coupant et en les dirigeant. Les cours d'eau étaient jalonnés de barrages, de jetées, d'affluents et de ponts, finissant par donner naissance à un système avant-gardiste de l'ingénierie hydraulique. Les fleuves exigeaient et permettaient à la fois le développement d'un système complexe d'irrigation qui enrichit les traditions arabe et médiévale de l'ingénierie de la Renaissance. Philippe II construisit en particulier des canaux dans le cadre d'un système d'irrigation des sols fertiles de la vallée, tentant de créer dans le centre de l'Espagne une parcelle de paysage semblable à ceux qu'il avait vu dans les Flandres et dont il avait entendu parler à propos de l'Italie.

L'eau omniprésente est à la fois symbolique et fonctionnelle. D'une part, elle raconte une histoire de vie et de bonheur, et sert de cadre à des chantiers navals et à des flottes métaphoriques, ainsi qu'à des statues et à des fontaines iconographiques. De l'autre, elle libère la fertilité du sol, qui donne naissance à des récoltes comestibles, tout en apportant une dimension mouvante à la géométrie statique et formelle des jardins ornementaux.

- Le paysage agricole : jardins potagers, vergers, pépinières et pâturages

Les cultures comestibles à Aranjuez dépendent de la fertilité des sols et du succès de l'irrigation, non seulement dans l'apport de l'eau mais aussi dans le contrôle des inondations. La royauté bannit les légumes « communs » et encourage les variétés « dignes et royales ». Aranjuez donne son nom à des fruits et légumes exquis, notamment des fraises, des asperges, des prunes et des poires. Les expérimentations agricoles reposent sur des modèles venus des Flandres, de Suisse et de Valence. Le domaine abrite un poulailler, une étable et, surtout, les Haras Royaux, qui ont grandement contribué à l'élevage des chevaux espagnols.

- Les jardins, un paysage délicieux

Les jardins le long du Tage sont représentatifs de l'expérience espagnole dans ce domaine : ce sont des jardins de la Renaissance avec une note arabe, des jardins baroques et classiques français, d'autres anglo-chinois, et des jardins bourgeois du XIX^e siècle. Des arbres et des arbustes y sont apportés des quatre coins de l'empire espagnol, pour y être acclimatés et croisés, souvent avant d'être retournés à leur lieu d'origine.

- Paysage et géométrie

Il n'y a pas d'axe ou de grille géométrique unique pour l'ensemble du site, mais ce dernier est tout entier affecté par des motifs géométriques qui vont des grands alignements de Philippe II et du grand jardin Historique à l'organisation minutieuse des pépinières. S'il y a un axe principal, c'est la *Calle de la Reina* établie par Philippe II dans cette idée ; s'il y a un point de contrôle, c'est le noyau du jardin des Douze Routes, car son influence axiale s'étend sur toute la propriété au nord du Tage et de l'autre côté du fleuve, jusqu'aux lignes irradiant depuis le palais et la géométrie de la nouvelle ville. Le plan en damier apparemment asymétrique, rectiligne de la nouvelle ville, ajout tardif à un paysage déjà géométriquement complexe, est particulièrement remarquable pour la façon dont il a été « mortaisé » par les lignes axiales émanant du palais royal et des jardins. La géométrie a également influencé certaines parties du système hydraulique, quoique d'autres facteurs aient clairement joué ; l'hydrologie a alimenté les fontaines et les bassins, placés habituellement à des points précis déterminés par la géométrie, quoique servant une fonction esthétique (par exemple dans le jardin de l'île et dans les zones occidentales du jardin du Prince).

- Le paysage bâti : routes, architecture, ville

La « Nouvelle Ville » fut édifiée au XVIII^e siècle face au Tage. Elle fut conçue sous la forme d'un nouveau jardin, où des bâtiments remplaçaient les parterres de fleurs. Un schéma de lignes radiales et en treillis se superpose au plan géométrique. Le *Canal de las Aves* traverse en zigzaguant le

centre-ville ; des rues droites, bordées d'arbres, longent des canaux. L'architecture et les espaces urbains sont faits pour servir de décoration à l'abondante végétation du paysage de rue, et visible depuis ce dernier. L'ensemble est lié au niveau visuel, au niveau du plan, au niveau hydrologique et botanique au paysage environnant ; pourtant, la ville s'intègre à ce paysage dans une composition unique.

Gestion et protection

Statut juridique

Il existe deux instruments juridiques propres à Aranjuez. En 1983, toute la zone a été déclarée complexe historique en vertu de la loi sur le patrimoine espagnol, qui énonce les directives fondamentales à suivre pour assurer la préservation et la maintenance de la zone historique de la ville, ainsi que des principaux monuments, palais, vergers, avenues et bosquets. Quant au plan de développement urbain, il définit les objectifs en matière de statut et de préservation de la ville, et les analyse, en définissant les activités à encourager et à proscrire. En outre, le bien proposé pour inscription est couvert par un large éventail de réglementations instituées par d'autres instances gouvernementales (la communauté de Madrid et le conseil municipal d'Aranjuez, par exemple).

Gestion

Les agences nationales, régionales et locales sont toutes impliquées séparément, mais il semble désormais probable que des agences spécialisées contrôlent la préservation du complexe historique. Les voici : le Patrimoine national, chargé des biens de la Couronne comme les palais et les jardins, la Commission du patrimoine local, composée de représentants des gouvernements régionaux et locaux, l'Institut technologique du développement agricole, le ministère de l'Environnement, qui gère les vergers et les avenues historiques, et la Confédération hydrographique du Tage, responsable de la gestion de l'eau et de ses structures associées.

La proposition d'inscription décrit ces organismes et autres questions de gestion, mais aucune analyse n'est donnée quant à leur efficacité, non plus que des propositions pour l'établissement de priorités, la coordination, l'étude ou la révision. L'ICOMOS souhaite souligner la nécessité d'informations de gestion de haute qualité, basées avant tout sur des données historiques fouillées, mises en œuvre par une gestion consciente du caractère prioritaire de l'historicité, par un travail d'entretien et d'amélioration du site.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Le bien-être d'Aranjuez est essentiellement soutenu et favorisé par les bons soins royaux jusqu'à la révolution de 1868. La propriété est alors fragmentée et le site est négligé, vulnérable aux pressions de la croissance industrielle, commerciale et démographique. En dépit de la ligne de chemin de fer et de la nationale qui la traverse, malgré le développement économique alentour, elle a remarquablement survécu à cette phase, et a fait l'objet de

programmes de restauration et d'une gestion de la conservation mieux informée à la fin du XXe siècle. L'Ayuntamiento, par exemple, s'est lancé dans un programme de rénovation et de réparation des avenues et des routes associées dans l'ancienne propriété royale, où elles sont un élément clé de la disposition historique. La mission de l'ICOMOS a cependant noté que beaucoup des composants du site nécessitent des réparations, des rénovations, des améliorations, voire même, dans certains cas, une reconstruction, afin d'améliorer l'intégrité historique et sa compréhension pour le visiteur d'aujourd'hui.

Authenticité et intégrité

Les bases naturelles et géométriques du site dans son ensemble ont remarquablement bien survécu, avec relativement peu de pertes, et mises à part les voies de communications modernes, sans intrusion inappropriée. Les édifices majeurs, ainsi que la disposition de la ville, ses jardins et ses avenues bordées d'arbres, ont été préservés comme les caractéristiques d'une communauté urbaine nichée au milieu des vergers et des bosquets, imitant le plan au sol des jardins ornementaux de l'autre côté du fleuve. Quoique certains des jardins aient besoin d'une restauration, l'état de préservation global est tel que le site peut démontrer clairement, non pas son état à un moment donné de l'histoire, mais les différentes étapes de son développement du milieu du XVIe au milieu du XIXe siècle.

Le plus important facteur qui rend Aranjuez et son paysage si particuliers, et en fait un candidat au statut de site du patrimoine mondial, c'est la façon dont il a été façonné et développé par les intérêts des rois et reines d'Espagne et de leurs cours entre le début du XVIe siècle et le milieu du XIXe siècle. Charles Quint et Philippe II étaient tous deux des figures importantes dans l'Europe et le monde de leur temps, et donc dans l'histoire de l'Europe et du monde. C'était des souverains extrêmement bien informés, à l'influence immense et aux richesses incommensurables. Le site actuel représente encore de façon reconnaissable l'âge d'or d'Aranjuez, non seulement comme une création de la royauté espagnole mais aussi comme un lieu représentatif d'une époque où des idées et des matériaux venus d'une grande partie du monde connu sont arrivés à Aranjuez, dont les idées et l'influence ont ensuite irradié longtemps après le XVIe siècle.

Détail important : on arrivait jadis au palais par l'ouest et non l'est, c'est-à-dire à la fois de Tolède et de Madrid. C'est aujourd'hui impossible, car les deux ponts sur le Tage ont disparu.

La mission de l'ICOMOS a aussi noté dans la proposition d'inscription l'omission inexpliquée de plusieurs structures et caractéristiques qui semblent pourtant faire partie intégrante de l'ensemble : les écuries royales près du Tage, à l'est du Jardin du Prince, la Casa de la Monta, et la ferme modèle de la fin du XVIIIe siècle, le Real Cortijo de San Isidro.

Autre question concernant le paysage plus vaste : les vues depuis la zone proposée pour inscription, et la façon dont cette dernière s'inscrit dans le paysage alentour, constituent des aspects importants de la nature du site et de son intégrité. En particulier, la limite nord-ouest devrait se situer de l'autre côté du Jarama, et non pas le long du fleuve.

La circulation importante entraîne chaque jour une perte d'intégrité, qui affecte non seulement la ville mais aussi le palais, les jardins et le paysage environnant. Il faut apporter des améliorations et les garder sous surveillance.

Le site est en général d'une grande intégrité et conserve un degré élevé d'authenticité, tant en termes de lieu que de conception, d'architecture, d'hydrologie et, étonnamment, de fonction, quoiqu'il ait bien sûr perdu son rôle de résidence royale.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en février 2001. L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur les jardins historiques et paysages culturels, ICOMOS-IFLA.

Caractéristiques

La ville d'Aranjuez, distincte du paysage global, fait partie intégrante du paysage culturel. Dans ce contexte, sa relation avec le système de gestion de l'eau et la dimension géométrique du paysage planifié est remarquable. En tant que ville, ses caractéristiques les plus marquantes sont couvertes par les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, paragraphe 27, où elle tombe dans la catégorie (ii), et paragraphe 29 où elle remplit les critères définis pour l'« organisation de l'espace, la structure, les matériaux, les formes et... les fonctions » qui « doivent essentiellement témoigner de la civilisation ou de la suite de civilisations au titre desquelles ce bien est proposé », et tombe dans la catégorie (iii), celle « des « centres historiques » recouvrant exactement le périmètre de la ville ancienne, aujourd'hui englobée dans une cité moderne » En d'autres termes, la ville d'Aranjuez est un ensemble urbain distinctif et distinct qui aurait pu être envisagé seul pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Cependant, elle est présentée de façon appropriée dans son contexte paysager, ce qui ajoute à la compréhension de sa nature et représente un élément clé du paysage culturel proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Les diverses étapes du développement de ce paysage, du milieu du XVIe au milieu du XIXe siècle, se voient nettement sur le terrain et sur le plan. C'est particulièrement important car plusieurs de ces étapes retiennent l'essence de phases marquantes dans le développement de la pensée européenne, de la recherche scientifique et du paysagisme.

La situation naturelle, alliée à l'eau courante, à la gestion hydrologique, à un sol fertile, à une horticulture scientifique, son magnifique paysagisme, son contexte palatial royal et son développement urbain planifié, a donné naissance à un paysage culturel exceptionnel, inscrit dans la tradition occidentale de pensée et de réalisation physique, mais exprimant des valeurs d'intérêt universel, telles les relations homme/nature, la technologie, l'esthétique, et la façon dont les souverains peuvent au mieux utiliser leurs pouvoirs et ressources.

Analyse comparative

La proposition d'inscription n'avance aucune analyse comparative. Le guide qui l'accompagne contient cependant une carte des « Sites royaux européens », dont on peut présumer qu'ils représentent le contexte dans lequel on souhaiterait voir Aranjuez considéré. Ceux-ci incluent : en Espagne, l'Escorial (Site du patrimoine mondial – SPM) et La Granja groupés avec Aranjuez autour de Madrid ; Sintra (SPM) et Queluz près de Lisbonne ; Caserte (SPM) près de Naples ; Schönbrunn (SPM) à la périphérie de Vienne ; Potsdam (SPM), Berlin ; Compiègne, Versailles (SPM) et Fontainebleau (SPM) près de Paris ; Greenwich (SPM), Hampton Court et Windsor près de Londres ; et Mariefred à la périphérie de Stockholm.

Les références constantes que fait le texte de la proposition aux sources d'inspiration sous-tendant le développement d'Aranjuez impliquent également des comparaisons. Philippe II, en particulier, a été très influencé par le paysage aquatique des Flandres. Exemple totalement différent d'influence extérieure, le Petit Trianon de Versailles, la référence immédiate aux cours d'eau et bassins artificiels disposés irrégulièrement autour des pavillons classiques et des folies d'inspiration chinoise et turque, des obélisques, des fausses ruines et des tertres dans le jardin du Prince.

Malgré une conception et un contexte culturel complètement différents, cette proposition d'inscription semble, au niveau mondial, conceptuellement proche du paysage culturel de Vat Phou, au Laos, parmi les propositions d'inscription actuelles.

Observations et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

À bien des égards, la documentation de la proposition d'inscription est exemplaire, mais elle a compliqué la tâche de l'ICOMOS plus qu'elle ne l'aurait dû en faisant abstraction d'une analyse comparative et en omettant l'échelle dans tous les plans.

Aucun plan de gestion n'a été soumis avec la proposition d'inscription. Tous les éléments nécessaires à un plan de gestion sont présents dans la documentation, mais ils y sont éparpillés. Les quelques éléments manquants cependant sont un exposé des objectifs sur le court et le long terme (cinq et vingt ans ?) et un mécanisme formel d'étude de la mise en œuvre du plan et de révision en conséquence.

L'ICOMOS recommande également que cette révision inclue la reconsidération des limites du bien proposé pour inscription, dont certains bâtiments sont inexplicablement omis. Plus généralement, les limites extérieures de la zone tampon, de l'autre côté du fleuve, au nord-ouest et à l'ouest du site, doivent être repensées. Bien que le fleuve lui-même constitue une ligne de démarcation commode, l'ICOMOS est désireux de voir une protection mise en place pour les vues du cœur de la zone sur le paysage environnant.

Il convient également de considérer plus avant un exposé des politiques, générales et spécifiques, applicables au site proposé pour inscription et à la zone tampon en ce qui concerne leur conservation, leur entretien et leur usage. Il serait également utile d'offrir des explications plus détaillées sur la structure de gestion pour la mise en œuvre de ces

politiques. Des mécanismes de coordination, de suivi et d'étude s'imposent.

En ce qui concerne la capacité exécutive, l'ICOMOS note la complexité familière de l'organisation et le chevauchement des responsabilités et des expertises dans la gestion du site. Il recommande donc que les autorités concernées envisagent très sérieusement l'établissement, sous contrôle démocratique, d'une agence exécutive uniquement concernée par la promotion, le soutien et, le cas échéant, la défense des intérêts du bien proposé pour inscription. Cette solution pourrait s'avérer idéale pour un paysage culturel si vaste et présentant tant de facettes, qui ne peut recevoir toute l'attention qu'il mérite de la part d'institutions aux responsabilités multiples. Il faudrait imiter le cas de la vallée de la Loire, et offrir une proposition similaire à celle du Haut-Douro, Portugal (actuellement en cours d'évaluation).

L'ICOMOS réitère son appréciation du site et de la qualité du travail réalisé sur la proposition d'inscription. Sa réponse inhabituellement détaillée reconnaît ces faits, et est motivée par la splendide opportunité de créer un site du patrimoine mondial exemplaire si toutes les parties concernées consacrent le temps et les efforts nécessaires à une proposition d'inscription correcte.

Qu'Aranjuez soit ou non inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, le fait que huit complexes royaux de palais/parc/jardins en Europe soient déjà inscrits tend à suggérer que, dans une perspective mondiale, la Liste est maintenant raisonnablement représentative de ceux-ci (et ce d'autant plus qu'elle inclut d'autres parcs/jardins européens non royaux).

Brève description

Le paysage culturel d'Aranjuez est une entité riche en relations complexes entre l'homme et la nature, l'horticulture et le jardin ornemental, les structures fixes et l'eau mouvante, les voies d'eau sinueuses et lignes droites d'un paysage géométrique, rural et urbain, les paysages arboricoles et l'architecture délicatement modulée des édifices palatiaux, les ornements de jardin et le paysage de rue. Trois cent ans d'attention royale portée au développement et à l'entretien de ce paysage l'ont vu exprimer diversément des concepts tels que l'humanisme et la centralisation politique, et intégrer des valeurs comme celles du XVIII^e siècle du jardin baroque de style français, puis, un peu plus tard, d'une vie urbaine côte à côte avec la pratique scientifique de l'acclimatation botanique et de l'élevage au siècle des Lumières.

Une documentation complémentaire, comprenant un plan de gestion, a été soumise par l'État partie en mai 2001, après la réunion de la Commission de l'ICOMOS pour le patrimoine mondial. L'ICOMOS a étudié le plan de gestion détaillé et il considère qu'il répond aux exigences du Comité. Les points qui ont été soulevés par l'ICOMOS concernant les politiques de conservation, la structure de gestion et les mécanismes de co-ordination sont traités de manière satisfaisante et les limites du bien proposé pour inscription ont été modifiées.

Déclaration de valeur

Aranjuez représente la fusion de diverses influences culturelles créant ainsi un paysage culturel qui a eu une influence formatrice sur les évolutions ultérieures dans ce domaine. Ces composants illustrent les avancées fécondes dans la conception des paysages.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii Aranjuez représente la réunion d'influences culturelles diverses pour donner naissance à un paysage culturel qui a eu une influence formatrice sur les évolutions ultérieures dans ce domaine.

Critère iv Le complexe paysage culturel d'Aranjuez conçu par l'homme, fruit de diverses influences, marque une étape déterminante dans le développement du paysagisme.

Recommandation du Bureau

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* pour permettre à l'ICOMOS d'avoir le temps d'étudier le plan de gestion intégrée récemment reçu pour le paysage culturel d'Aranjuez.

ICOMOS, septembre 2001

Cours moyen de l'Adda (Italie)

No 730bis

Identification

<i>Bien proposé</i>	Le cours moyen de l'Adda [extension de Crespi d'Adda, inscrit en 1995]
<i>Lieu</i>	Provinces de Lecco, Milan, et Bergame, région de Lombardie
<i>État partie</i>	Italie
<i>Date</i>	26 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Cette étude confirme sans l'ombre d'un doute que les sites considérés possèdent, à tous les points de vue, les caractéristiques d'une valeur universelle exceptionnelle, comme en atteste la position unanime des experts à ce sujet. La moyenne vallée de l'Adda est un site exceptionnel, quoiqu'il serait peut-être plus juste de dire qu'il s'agit d'un groupe incomparable de sites naturels, technologiques, artistiques et sociaux. La perte de ce système priverait le monde entier d'un groupe de symboles puissants, exemplaires tant par leur caractère unique que par leur importance. Ici, l'histoire, l'art, la nature et la technologie cohabitent, concentrés sur une douzaine de kilomètres à peine.

Les zones avoisinantes qui viennent enrichir ce système - les marais de Brivio (Isola della Torre, Isolone del Serraglio), le ravin de Paderno, la vaste étendue de Trezzo sull'Adda, l'arche de Cassano - ne le déparent pas, bien au contraire. En fait, ils l'enrichissent d'encore plus de profondeur et de trésors.

Il est possible de quitter le système isolé de la rivière et d'atteindre les zones avoisinantes pour suivre un itinéraire thématique - villes historiques, installations industrielles historiques, architecture religieuse ou architecture agricole rurale, zones naturelles, paysages humains, voies historiques, etc., dans un crescendo d'implications et de dérivations légitimes, plausibles et défendables.

[Note L'État partie ne fait aucune proposition dans le dossier concernant les critères en vertu desquels il considère que ce bien devrait être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Le bien est également un *paysage culturel*, aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

La gestion de l'eau - pour le transport, l'irrigation, le drainage - sous-tend toute l'histoire et le développement de la région. Cela commence à l'époque romaine, dès le II^e siècle après J.-C., quand les premiers efforts sont faits pour rendre navigables les petites rivières traversant un terrain souvent difficile, afin de faciliter les échanges entre l'empire occidental et l'empire oriental.

Au Moyen Âge règne une intense rivalité politique et commerciale entre les villes États de Lombardie. Vers la fin du XII^e siècle, Milan se lance dans la construction d'un premier canal, le Naviglio Grande, sur lequel se développe un important commerce de toutes sortes de marchandises. Beaucoup d'autres suivront. Le composant majeur de ce système de voies navigables est le canal de Martesana, construit entre 1457 et 1463 selon les plans de l'ingénieur Bertoli de Novate dans la vallée de l'Adda. À la fin du XV^e siècle, 90 km de canaux permettent le commerce entre l'Adriatique et Milan.

Cependant, il demeure quelques obstacles physiques à surmonter, notamment les rapides de Paderno, entre Paderno d'Adda et Trezzo d'Adda, où commence le canal de Martesana. Au début du XVI^e siècle, le roi de France, François I^{er}, finance une commission d'étude pour un nouveau canal navigable, laquelle préconise l'ouverture des voies entre le lac de Côme et Milan. En 1518, le sénat milanais approuve un projet d'amélioration de la navigation dans la moyenne vallée de l'Adda entre Brivio et Trezzo : un canal est construit pour contourner les segments les plus difficiles de ce tronçon de la rivière.

Les travaux sur le canal de Paderno commencent immédiatement, sous le contrôle de l'architecte et peintre Giuseppe Meda. Ils sont abandonnés en 1599 à la mort de Meda, et ne reprennent qu'en 1773, alors que la Lombardie est tombée sous domination autrichienne. Le canal ouvre officiellement en 1777, mais un problème technique retarde sa mise en service pendant encore deux ans.

L'émergence du chemin de fer (le premier est construit en Lombardie en 1840) entraîne le déclin de l'utilisation des canaux, comme c'est le cas partout ailleurs en Europe. La fin du siècle les voit reprendre une activité : les canaux de Lombardie servent à apporter en Italie le charbon utilisé pour générer de l'électricité. Mais c'est à cette époque que l'on discerne le potentiel de l'eau en matière de production d'électricité. En 1898, la société italienne Edison commence à utiliser le canal de Paderno pour sa centrale hydroélectrique de Bertini. Entre 1901 et 1920, d'autres lui emboîtent le pas (Taccani, Esterle et Semenza). L'électricité produite dans la vallée de l'Adda joue un rôle prépondérant

dans l'expansion économique de l'Italie dans les années qui précèdent le début de la première guerre mondiale.

Le XXe siècle est le théâtre de la désaffection progressive et régulière de l'utilisation des canaux pour la navigation. L'entretien devient si coûteux qu'en 1953 le canal de Martesana est retiré du système navigable. Ils fournissent de l'eau d'irrigation et alimentent certains sites industriels, comme des fabriques de textile et des presses. Ils sont d'ailleurs l'une des raisons qui préside à l'installation de la fabrique de textile et du village ouvrier de Crespi dans la vallée en 1878.

Description

La zone proposée pour inscription suit le cours de la rivière Adda, du barrage d'Olginate (et un peu plus au nord, le lac Garlate, pour inclure le musée de la soie qui s'y trouve) jusqu'à Cassano d'Adda, où le canal d'irrigation de Muzza rejoint la rivière. Elle couvre 1874,2 hectares et est entourée par une zone tampon (le parc du nord de l'Adda) de 7115 hectares.

À partir du lac Olginate (77 hectares), l'Adda serpente à travers une zone marécageuse qui constitue l'Isola della Torre (l'île de la Tour) et l'Isolone del Serraglio (l'île de la Ménagerie). La zone est intacte et abrite une faune et une flore riche.

Sur la berge gauche se trouve la vallée de la Sonna, avec un ensemble de moulins à eau aujourd'hui à l'abandon. Un plan de sentier pédestre entre Volpino, sur les versants du mont Canto, et Crespi d'Adda, est actuellement à l'étude.

Sur ce tronçon de la rivière, la plus grande ville est Brivio, à l'intersection d'une voie romaine majeure, reliant Milan à Bergame et Aquilée, et de l'Adda (d'où le nom de la ville, qui vient du mot celte qui signifie « pont »). Elle devint un important pôle commercial, mais aussi une place forte sur la frontière.

Le système de gestion de l'eau repose sur le ravin de Paderno, entre Robbiate et Cornate. Il s'agit d'un exceptionnel environnement naturel fait d'abruptes roches érodées ; il n'est pas surprenant que Léonard de Vinci l'ait choisi comme arrière-plan pour l'une de ses toiles les plus célèbres, *la Vierge aux Rochers*. Le canal lui-même est un exemple remarquable de canal étagé. C'est un monument au génie hydrologique de Léonard combiné à l'expertise de l'architecte Giuseppe Meda et du mathématicien Paolo Frisi. La navigation sur les rapides de Paderno est assurée par un système de bassins sur le principe de Léonard de Vinci. Il existe également une série de centrales hydroélectriques le long du canal.

Le cours de la rivière se fait ensuite moins violent, sinuant autour d'un grand méandre à Trezzo sull'Adda, où le barrage de la centrale de Taccani crée un paysage spectaculaire, dominé par la centrale et par le château Visconti, du XIVe siècle.

Sous Trezzo, le Brembo rejoint la rivière, formant ainsi la péninsule de Capriate San Gervasio, où se trouve le site du Patrimoine mondial de Crespi d'Adda. Plus en aval s'étend le paysage pittoresque de Vaprio d'Adda, avec ses villas, ses petites villes et ses sites proto-industriels.

Le petit canal de Martesana court parallèlement à ce tronçon de la rivière, du hameau de Concesa, au sud de Trezzo, jusqu'à La Volta (Cassano d'Adda), où il prend un virage à 90° vers l'ouest pour partir vers Milan. Sur la rive opposée (orientale), entre Vaprio et Cassano, se trouve le peuplement industriel de Fara Gera d'Adda, bâti le long d'un court canal industriel.

Cassano est la dernière ville de la zone proposée pour inscription, notable pour son système complexe de canaux d'irrigation. Le plus vieux de ceux-ci, le canal de Muzza, a été construit en 1220 ; son point de confluence avec l'Adda marque la limite sud de la zone proposée pour inscription.

On compte un certain nombre de bâtiments historiques protégés le long de l'Adda et dans la zone proposée pour inscription ou la zone tampon, parmi lesquels des châteaux, des églises, des abbayes, des bâtiments domestiques, des fermes et des sites industriels.

Gestion et protection

Statut juridique

Dans la zone proposée pour inscription, plus de quarante édifices et monuments jalonnant le cours de l'Adda sont classés monuments historiques en vertu des dispositions de la loi n° 1089 de protection des monuments italiens du 1^{er} juin 1939. Dix-neuf paysages sont pareillement protégés en vertu de la loi complémentaire n° 1497 de protection de la nature du 29 juin 1939. Aux termes de ces deux textes, aucune modification de l'aspect ou de la propriété des biens ne peut avoir lieu sans la permission de l'autorité nationale compétente.

Au niveau régional, le plan statutaire de coordination territoriale et le plan de contrôle du parc du nord de l'Adda adopté par le conseil régional de Lombardie le 8 janvier 1993 impose des limites très strictes aux activités susceptibles d'avoir un impact néfaste sur les peuplements, les bâtiments et les paysages du parc.

Gestion

Les biens au sein de la zone proposée pour inscription appartiennent à des propriétaires divers et variés : instances nationales, autorités régionales et locales, Église catholique romaine, entreprises et particuliers.

La gestion globale est sous la responsabilité de l'agence régionale autonome, l'autorité chargée du parc du nord de l'Adda (Parco Adda Nord), fondé (sous le nom de parc naturel du nord de l'Adda) en 1983. Les grandes lignes de ses politiques de gestion sont définies dans une série de réglementations de planification de l'occupation des sols ayant force de loi à différents niveaux administratifs. Parmi celles-ci, on compte le plan régional pour les zones protégées (30 novembre 1983) et le plan territorial de janvier 1983 (cf. ci-dessus).

Dans le cadre de sa structure de base, le parc dispose d'une stratégie globale de protection de l'environnement et de stratégie culturelle. Le document fourni avec le dossier de proposition d'inscription dresse la liste de plusieurs projets internationaux auxquels le parc collabore, notamment un

projet commun avec des parcs nationaux en Catalogne et en France sur la conservation de l'énergie dans les réserves naturelles, et le projet européen «Canaux historiques». Plusieurs projets internes de recherche sont également en cours, étudiant entre autres les aspects de l'écosystème des marais de Brivio et la réhabilitation des pistes traditionnelles.

Plusieurs activités permanentes programmées s'inscrivent dans cette stratégie : l'acquisition de biens de grande valeur naturelle, la réhabilitation des zones dégradées et la restauration de l'environnement, et le contrôle de la qualité de l'eau. Le parc a pour politique de travailler en étroite collaboration avec des entreprises agricoles et forestières, afin de développer un sens de responsabilité. Il dispose également d'un programme visant le développement d'une nouvelle approche et d'un nouveau mode de raisonnement, où la base industrielle traditionnelle est supplantée par l'utilisation touristique des ressources culturelles et naturelles de la zone.

Si le document mentionné n'est pas un plan de gestion au sens strict du terme, il est conforme au concept italien de parc national. Il n'est pas normatif, les sanctions nécessaires contre les contraventions étant stipulées par la législation nationale et régionale. Il se concentre plutôt sur l'étude et l'inventaire des valeurs culturelles, sur l'éducation et sur la réhabilitation et sur le développement économique et social.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La conservation de la zone que couvre la proposition d'inscription n'a été prise en compte qu'avec la création du parc, en 1983. À l'époque déjà, l'accent était largement mis sur les valeurs naturelles. Les bâtiments protégés étaient soumis à la surveillance des agences compétentes au niveau national et régional, et la législation de planification, y compris les plans au plus bas échelon administratif (*Piani Regolatori Generali*), garantissait un certain degré de contrôle sur le développement urbain et sub-urbain. La coordination résultant de la création du parc et de son programme stratégique représente une approche plus systématique de la conservation d'un paysage complexe et diversifié.

Authenticité et intégrité

Du fait de sa nature hétérogène, il est difficile d'appliquer le test de l'authenticité à ce paysage, dont une grande partie a évolué, ces derniers siècles, au fil des développements technologiques. Il serait probablement plus approprié de se pencher sur son intégrité, comme c'est le cas avec la plupart des paysages culturels.

Le trait qui unit ce paysage c'est, bien évidemment, la rivière Adda et ses eaux. Le paysage visible aujourd'hui constitue un excellent témoignage de son importance politique et technique et de son évolution depuis le XIII^e siècle. Les travaux hydrologiques inspirés par Léonard de Vinci illustrent particulièrement bien l'importance commerciale de cette voie fluviale à travers l'Italie du nord. L'importance de l'eau pour l'industrie et, par là, pour le développement économique, fournissant tout d'abord une puissance mécanique directe, au moyen de roues hydrauliques, puis

indirecte en mettant la rivière au service de la production d'électricité, est elle aussi parfaitement démontrée, de même que son rôle dans l'amélioration des rendements agricoles grâce à l'irrigation.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise ICOMOS-TICCIH a visité le bien en février 2001. L'ICOMOS a également consulté le TICCIH sur l'importance culturelle de celui-ci.

Caractéristiques

Le tronçon central de la rivière Adda offre un aperçu intéressant de l'exploitation humaine de l'eau, tout d'abord à des fins de trafic commercial, puis au bénéfice direct de l'industrie, en fournissant une puissance mécanique au moyen de roues hydrauliques, et enfin, plus tard, par la production d'électricité dans des centrales hydroélectriques.

Analyse comparative

De par les qualités très diverses de la moyenne vallée de l'Adda, il est difficile de trouver un élément de comparaison précis. La valeur de la conception et de la construction du canal vient du fait qu'ils reposent sur des plans de Léonard de Vinci. Toutefois, en tant que voies de navigation (de simples canaux courant parallèlement à la rivière), ils ne sont pas exceptionnels : on en trouve de meilleurs exemples en Europe – et même, de fait, en Italie (le Naviglio Grande).

De même, la concentration industrielle le long de la rivière est intéressante, mais n'a rien d'unique. Le complexe de l'Adda ne saurait rivaliser, en termes d'importance historique, avec la vallée de la Derwent en Angleterre (proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 2001), remarquable pour le travail de pionnier de Richard Arkwright, et parce que c'est là qu'est née l'usine moderne. En outre, le site industriel le plus important de la vallée, Crespi d'Adda, figure déjà sur la Liste du patrimoine mondial.

Si l'on considère la vallée comme un paysage culturel, il est encore une fois possible de citer de nombreux autres exemples de vallées possédant des caractéristiques et des trajectoires historiques similaires.

À sa réunion de juin 2001, le Bureau a décidé que cette proposition d'inscription devait être renvoyée à l'État partie pour lui permettre d'avoir le temps de fournir des informations supplémentaires. Une documentation supplémentaire a été fournie rapidement et examinée par l'ICOMOS. Elle est composée d'une réfutation détaillée et formulée avec quelque peu de vigueur des arguments de l'ICOMOS pour recommander de ne pas retenir la proposition d'inscription. Il s'agit du travail d'un seul auteur, le Professeur Edo Brichetti. Parmi les points soulevés dans ce document, on soutient que l'évaluation de l'ICOMOS manque de fondements scientifiques, démontre une connaissance inappropriée du site, son contenu est incohérent, est en contradiction avec les principaux experts européens des canaux (incluant le Président du TICCIH), ne parvient pas à prendre entièrement en compte le

développement culturel et historique du patrimoine industriel dans cette région, écarte hâtivement l'importance de Léonard de Vinci et va à l'encontre de la reconnaissance la plus récente de l'importance du patrimoine industriel par le Comité du patrimoine mondial. Le Professeur Brichetti termine son rapport en résumant la justification pour l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial.

Cette documentation a été étudiée avec une grande attention par l'ICOMOS. Il reste d'avis, néanmoins, que la « valeur universelle exceptionnelle » de ce bien n'a pas été établie de manière convaincante. Une grande partie de la documentation supplémentaire est une simple récapitulation du texte du dossier d'inscription, formulé en termes plus vigoureux et emphatiques. L'argument le plus fort a trait à l'application ici pour la première fois des principes de gestion de l'eau développés à l'origine par Léonard de Vinci. Il est bon de mentionner que le système du cours moyen de l'Adda n'apparaît pas dans l'étude internationale sur les canaux préparée par le TICCIH pour l'ICOMOS.

Recommandation de l'ICOMOS

Que cette extension ne soit pas approuvée.

Recommandation du Bureau

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie pour lui permettre d'avoir le temps de fournir des informations supplémentaires afin que l'extension soit revue lors de la session extraordinaire du Bureau du Comité du patrimoine mondial à Helsinki.

ICOMOS, novembre 2001

Haut-Douro (Portugal)

No 1046

Identification

<i>Bien proposé</i>	Région viticole du Haut-Douro
<i>Lieu</i>	Région du Douro, Trás-os-Montes et Haut-Douro
<i>État Partie</i>	Portugal
<i>Date</i>	30 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Le Haut-Douro constitue un exemple unique illustrant la relation des hommes à un environnement naturel. Il s'agit d'une association monumentale du travail de l'homme et de la nature. Tout d'abord, le fleuve a creusé la montagne profondément pour y faire son lit. Puis les hommes se sont adaptés aux versants abrupts pour y cultiver la vigne. Utilisant les méthodes et les moyens acquis au cours des âges, ils ont scarifié la terre et construit des terrasses soutenues par des centaines de kilomètres de murs de pierres sèches. Avec une grande détermination et leur génie créateur, ils ont maîtrisé les contraintes physiques de l'environnement naturel et exploité les ressources offertes par le climat et la nature du sol. C'est ainsi que naquit une des plus anciennes régions viticoles du monde, qui produit un vin universellement apprécié : le « vin de Porto. »

Les justifications qui président à cette demande d'inscription et nous semblent les plus adaptées, sont les suivantes :

Eléments naturels : les vallées étroites, les pentes abruptes, la rareté de l'eau, les pluies peu abondantes ; la diversité de l'habitat naturel, la transition des influences atlantiques et méditerranéennes ; les récoltes de type méditerranéen : raisins, olives et amandes ; l'éphémère : couleurs, lumière, bruits, silence et odeurs.

Eléments Culturels : utilisation du sol : la structure du paysage, les vignes omniprésentes, les établissements humains, l'aménagement du sol par l'homme ou « anthroposol » ; les voies d'accès – le fleuve Douro et le chemin de fer - ; les particularités culturelles – les *quintas* et les *casais* - ; les structures religieuses et les murs de pierres.

La zone du bien proposé pour inscription est un territoire bien défini et précis qui premièrement est véritablement représentatif de la nature de la région du Douro et de ses trois sous-régions, de la plus atlantique à la plus méditerranéenne ; deuxièmement renferme la majorité des

éléments les plus significatifs, et troisièmement, est la partie la mieux préservée.

La valeur internationale exceptionnelle du Haut-Douro est corroborée par trois des six critères culturels :

Le Haut-Douro est le lieu d'importants échanges de valeurs humaines sur une période définie et dans le cadre d'une aire culturelle spécifique. Le bien est un paysage culturel vivant essentiellement évolutif, véritablement représentatif de la région du Douro. Il reflète des techniques spécifiques d'utilisation durable des sols – appartenant à la fois au présent et au passé – et regroupe un ensemble d'habitats naturels importants, typiques d'un environnement méditerranéen.

Critère ii

Le Haut-Douro est un exemple unique de paysage technologique qui illustre différentes étapes importantes de l'histoire humaine. Malgré une nature hostile à l'installation humaine, l'homme a su adapter les cultures méditerranéennes, en particulier la vigne, l'olive et l'amande, en terrasses aménagées sur les pentes rocheuses abruptes. L'évolution de méthodes employées à travers les siècles est clairement visible dans le paysage.

Critère iv

Le Haut-Douro est un exemple exceptionnel d'établissement humain et d'utilisation traditionnelle des sols devenus vulnérables sous l'effet de mutations irréversibles. Bien que sa nature géomorphologique et son climat n'invitent pas à l'installation de l'homme, la vigne – ainsi que l'olive, l'amande et d'autre fruit et céréales – ont soutenu une activité économique dynamique.

Critère v

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. Aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial*, c'est aussi un *paysage culturel*.

Histoire et description

Histoire

Des découvertes archéologiques récentes ont révélé la présence de très anciens établissements humains dans les vallées plus abritées du Douro et ses affluents et dans les montagnes avoisinantes. Les nombreuses gravures rupestres paléolithiques découvertes dans l'extrême est de la région du Douro, entre les vallées des rivières Côa, Águeda et Douro représentent un ensemble culturel qui possède une valeur universelle exceptionnelle.

Près de Mirandela, des graines de *Vitis vinifera* ont été récemment découvertes sur le site archéologique datant du chalcolithique de Buraco da Pala, vieux de 3000 à 4000 ans. Toutefois, les traces les plus importantes de viticulture et de fabrication du vin datent de l'occupation romaine et en particulier de la fin de l'Empire d'Occident (IIIe et IVe siècles de notre ère). Au début de l'époque chrétienne, les

Romains redéfinirent l'utilisation des sols et restructurèrent les activités économiques dans toute la vallée du Douro. À partir du Ier siècle, ils introduisirent ou encouragèrent la viticulture, la culture des oliviers et des céréales (la « trilogie culturelle de l'agriculture méditerranéenne »), exploitèrent les nombreuses sources et les minerais et construisirent des ponts et des routes. Un des plus importants sanctuaires ruraux en Europe (Panóias, près de Vila Real) montre des traces de cultes religieux locaux, romains et orientaux.

Du début du Moyen Âge jusqu'à la période précédant la naissance du Portugal en tant que nation au XIIe siècle, la vallée du Douro fut dominée successivement par les Suèves (Ve siècle), les Wisigoths (VIe siècle) et les Maures (VIIIe – XIe siècles). L'ouverture de la région à une succession de cultures se chevauchant continuellement se reflète dans l'imaginaire collectif traditionnel. La victoire des Chrétiens sur les Maures dans la péninsule ibérique ne semble pas avoir interrompu l'ancienne tradition d'interpénétration des peuples et des cultures dans la vallée du Douro.

L'occupation de la vallée se poursuivit. La viticulture gagna du terrain pendant la période de l'installation et de l'expansion de plusieurs communautés religieuses dont l'importance pour l'économie fut spécialement remarquable à partir du milieu du XIIe siècle, à savoir les monastères cisterciens de Salzedas, São João de Tarouca et São Pedro das Águias. Ils investirent dans de grandes vignes plantées dans les meilleurs sites et créèrent de nombreuses et remarquables *quintas*. La fin du Moyen Âge connut une augmentation de la population, une expansion des activités agricoles et des échanges commerciaux, le développement des villes et des cités, en particulier les cités fortifiées comme Miranda et Porto. Les échanges commerciaux lointains fleurirent avec le transport fluvial des produits de la région vers la ville de Porto et les liaisons avec les grandes voies commerciales européennes. La demande croissante de vins forts pour alimenter la flotte entraîna une nouvelle extension des vignes de la région, en particulier dans les terroirs dont la renommée grandit rapidement pour la qualité de leurs vins.

À partir du XVIe siècle, la fabrication de vins de qualité à des fins commerciales prit de plus en plus d'importance. La viticulture poursuivit son expansion tout au long du XVIIe siècle, accompagnée de progrès techniques pour la production de vins et une participation accrue sur les marchés européens pour le vin. La première référence au « vin de Porto » dans un document d'expédition pour la Hollande date de 1675. Cette période marque le début d'un commerce florissant à destination de l'Angleterre qui bénéficia largement des guerres entre la France et la Grande-Bretagne. Le Porto devint rapidement le premier vin sur le marché britannique, dépassant le vin de France, d'Espagne et d'Italie. Le Traité de Methuen signé en 1703 entre le Portugal et l'Angleterre consacrait le commerce du Porto en accordant des droits préférentiels aux vins portugais. Durant le XVIIIe siècle, la dépendance de la vente de vins alcoolisés du Douro à l'égard du marché britannique se traduisit par l'adaptation du produit au goût de ce marché et en même temps par un accroissement rapide du nombre de négociants en vins britanniques. La *British Factory House* fut fondée à Porto en 1727.

Des conflits naquirent entre ces intérêts commerciaux et les viticulteurs du Douro. Ces derniers furent contraints d'accepter des prix toujours plus bas en même temps qu'une demande pour des vins toujours plus sucrés, plus forts et plus sombres avec un degré d'alcool toujours plus élevé. L'État entreprit donc de réglementer la production et le commerce de ce produit économique vital, initialement avec la création, par Charte royale, le 10 septembre 1756, de la *Companhia Geral da Agricultura das Vinhas do Haut-Douro*. La région de production fut officiellement délimitée. Le périmètre englobant les vignes fut précisément délimité par 335 grandes bornes de granite, rectangulaires, plates ou semi-circulaires. L'inscription *FEITORIA* et la date de la mise en place (habituellement 1758, parfois 1761), furent gravés sur le côté orienté vers la route.

Ce premier bornage traduit les premières manifestations de pratiques indéniablement modernes. Il implique l'établissement d'un inventaire et la classification des vignes et de leurs vins selon la complexité de la région. Ce fut le début d'une institutionnalisation destinée à contrôler et certifier le produit, et l'élaboration d'un vaste cadre juridique.

Le premier bornage engloba la zone traditionnelle de production viticole, essentiellement le cours inférieur du Corgo. Ce n'est qu'entre 1788 et 1792 que les vignobles s'étendirent au Haut-Douro. La poussée des vignobles commerciaux à l'est des gorges ne se produisit toutefois qu'après les vagues d'épidémies qui attaquèrent les vignobles (en particulier les attaques de l'oïdium en 1852 et du phylloxéra en 1863) qui dévastèrent les vignes des régions viticoles traditionnelles. Le relâchement du contrôle sur la production et le commerce (1865–1907) et la construction de la ligne de chemin de fer du Douro (1873–1887) encouragèrent cette expansion. Lorsque, en 1907, l'État entreprit une profonde révision de la législation qui réglementait le secteur viticole, la nouvelle délimitation couvrit la totalité de la zone occupée par les vignes, y compris le Haut-Douro, jusqu'à la frontière espagnole.

En 1876, les fermiers du Douro commencèrent à récupérer les vignobles qui avaient été atteints par le phylloxéra. Comme partout en Europe, la solution ne fut trouvée qu'avec l'introduction de ceps américains sur lesquels furent greffés des variétés locales. Le retour à la production du vignoble du Douro et l'introduction de nouvelles techniques de plantation et de soins de la vigne eurent des conséquences importantes sur le paysage, avec la construction de plus grands *socalcos*, de murs plus hauts et plus géométriques, très différents des anciennes terrasses aux murs plus bas et plus tortueux d'avant le phylloxéra.

Tout au long du XXe siècle, la région délimitée du Douro avait connu plusieurs modèles de réglementation. Le comité interprofessionnel de la région délimitée du Douro (CIRDD) a été institué en 1995. Le mécanisme principal de réglementation de la production repose toujours sur le système de distribution du *beneficio*, selon lequel la quantité de moût autorisée pour fabriquer le vin de Porto est attribuée en fonction des caractéristiques et de la qualité des différents vins. La mécanisation a été introduite de manière quelque peu hésitante dans les années 1970 pour aider quelques-unes des tâches les plus dures telles que la scarification de la terre, ce qui permit aussi de mettre en

culture de nouvelles zones sur des terrains en forte pente selon des techniques nouvelles de « plantation verticale » qui n'exigent plus la construction de murs pour soutenir les terrasses. L'impact esthétique de ces nouveaux vignobles sur le paysage est variable, mais la viticulture de montagne du Douro continue de se faire presque exclusivement manuellement. La nature rocheuse du terrain, les versants abrupts et les terrasses existantes sont extrêmement difficiles à adapter à l'utilisation des machines, ce qui n'empêche pas le produit, le vin de Porto, d'être élaboré dans des établissements viticoles modernes totalement mécanisés.

Description

Protégé des forts vents de l'Atlantique par les montagnes de Marão et de Montemuro, le bien proposé pour inscription est situé dans le nord-est du Portugal, entre Barqueiros et Mazouco, sur la frontière espagnole. Le climat méditerranéen dans ce paysage de schiste et de collines abruptes loin de la mer ajoute une saveur unique au sentiment qu'il existe un *genius loci*. On dit ici : « Neuf mois d'hiver et trois mois d'enfer ».

Les terrasses, en se fondant à l'infini dans les courbes du paysage, donnent au bien un caractère unique. Vu d'en haut, les vignobles ressemblent à des multitudes de pyramides aztèques.

Le Douro et ses principaux affluents - Varosa, Corgo, Távora, Torto et Pinhão - constituent la structure du bien proposé, lui-même défini par une succession de lignes de partage des eaux. Les eaux du Douro sont retenues et sa vallée dans les limites du bien compte un long réservoir de 100 à 200 m de large. Bien que le barrage apporte un changement important par rapport à la situation écologique et esthétique antérieure, la partie inondée de la vallée n'était ni habitée ni cultivée. Les limites correspondent à des caractéristiques naturelles du paysage – cours d'eau, corniches et chaîne de montagne, routes et chemins.

La zone du bien proposé est composée de :

La région viticole du Haut-Douro	24 600 ha
La zone tampon	225 400 ha
La région délimitée du Douro	250 000 ha

Le paysage de la région délimitée du Douro est formé de collines abruptes, de vallées encaissées et de hauts plateaux s'étendant au-dessus de 400 m. Le fond de la vallée du Douro est actuellement rempli des eaux du barrage. Les pentes sont de plus 15 %, en particulier les versants du cours inférieur et du cours supérieur du Corgo. Le sol étant quasi-inexistant, des murs furent construits pour retenir la terre rapportée sur les pentes abruptes. Façonné de la main de l'homme qui cassa la roche, le sol est appelé « anthroposol ».

La principale caractéristique du paysage est évidemment le vignoble en terrasse qui s'étend sur toute la région. Au cours des siècles, les terrasses ajoutées les unes aux autres ont été construites selon des techniques différentes. Les *socalcos*, les terrasses les plus anciennes, utilisées avant le phylloxéra (avant 1860), étroites et irrégulières, soutenues par des murs de pierres schisteuses, sur lesquelles étaient

plantés un ou deux rangs de vignes, étaient régulièrement défaits et remontés.

Les longs alignements de terrasses régulières datent essentiellement de la fin du XIXe siècle, lorsque les vignobles du Douro ont été reconstruits après l'attaque du phylloxéra. Les nouvelles terrasses ont changé le paysage, non seulement à cause des grands murs qui ont été construits, mais aussi parce qu'elles étaient plus larges et légèrement en pente pour assurer un meilleur ensoleillement. De plus, ces terrasses ont été plantées d'un plus grand nombre de rangs de vignes, plus espacés afin de favoriser l'utilisation des charrues tractées par des mules. La grande majorité des centaines de kilomètres de murs qui couvrent les rives du Douro datent de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Sur le cours inférieur et le cours supérieur du Corgo, de nombreuses vignes en terrasses ont été plantées après le phylloxéra et représentent jusqu'à 50% de la superficie viticole dans chaque commune. La transformation de l'environnement naturel, la préparation de la terre et la restructuration des versants des collines ont demandé une main d'œuvre importante venant de l'extérieur.

Les techniques de construction des terrasses les plus récentes, les *patamares* et les plantations verticales qui ont commencé dans les années 1970, ont profondément modifié l'apparence de ce paysage construit. De longues parcelles de terre, légèrement en pente, plantées de deux rangs de vignes, ont été disposées de manière à faciliter la mécanisation du travail. On continue d'essayer de nouveaux systèmes afin de trouver des solutions de rechange aux *patamares* et de minimiser l'impact des nouvelles méthodes sur le paysage. Parmi les vignes, il reste des zones qui sont demeurées intactes depuis l'attaque du phylloxéra, des *socalcos* abandonnés, que l'on appelle les *mortórios*. Ils sont recouverts de végétation ou plantés d'oliviers. De plus importantes oliveraies ont été plantées sur le pourtour des vignes. Dans le cours supérieur du Douro, les cultures des oliviers et des amandiers dominent bien qu'elles soient progressivement remplacées par des vignes. Les rives basses du Douro et des cours d'eau dans les collines sont plantées d'orangeraias parfois entourées de murs. Sur les hauteurs, au-delà de l'altitude à laquelle les vignes peuvent pousser, la terre est couverte de broussailles et de taillis et, ici et là, de boqueteaux d'arbres. Il reste quelques forêts sur les crêtes et les rochers escarpés.

Pendant les longs étés chauds et secs, l'eau était collectée dans des bassins souterrains sur les collines ou même parmi les vignes. De là, elle était canalisée dans des gouttières de pierre vers des citernes, habituellement faites de granite, réparties dans les *quintas*. À l'inverse, durant l'hiver très pluvieux, l'eau dévale les collines à torrent. Des conduites souterraines et des tuyaux d'écoulement ou de drainage raccordés en haut des murs de retenues tentent d'empêcher la destruction des *socalcos*.

Des moulins étaient installés sur les cours d'eau, mais les villages sont peu nombreux dans ces lieux tourmentés par la maladie. Au-dessus, des villages aux murs blancs, d'origine médiévale, et des *casais* sont installés habituellement dans les vallées, à mi-hauteur des collines. Autour d'une église paroissiale du XVIIIe siècle, souvent imposante, des rangées de maisons ouvrant directement sur la rue forment un réseau de ruelles tortueuses comportant

des exemples remarquables d'architecture vernaculaire, dont le charme est parfois dénaturé par des bâtiments récents inappropriés. Les *quintas* du Douro sont des éléments importants du paysage, facilement reconnaissable aux différents corps de ferme et bâtiments viticoles groupés autour de la maison principale. Bien qu'elles soient réparties dans toute la région, elles sont notablement nombreuses dans les cours supérieurs du Corgo et du Douro.

Le bien proposé ne comporte aucune église ni aucun sanctuaire d'importance particulière, bien que le paysage soit parsemé de petites chapelles blotties en haut des collines ou à côté des manoirs. Quelques chapelles et sanctuaires ont été construits à l'emplacement d'anciens établissements, la plupart du temps des forts érigés au sommet de collines. Le folklore du Douro est un ensemble de contes et légendes d'origines mixtes, celte, arabe et chrétienne.

Gestion et protection

Statut juridique

Le paysage culturel du Haut-Douro est la propriété de tous. Les divers éléments qui le composent sont toutefois généralement détenus par des particuliers en grand nombre, pour la plupart résidant sur place. Aujourd'hui, 48 000 ha sont plantés de vignes sur plus de 100 000 parcelles ainsi que des dizaines de milliers d'hectares d'oliveraies et d'autres cultures.

La région ne bénéficie d'aucune protection juridique particulière, car la jurisprudence portugaise ne fait pas mention de paysages culturels. Les instruments qui gouvernent l'utilisation des sols et la protection des paysages sont les plans directeurs municipaux, créés par le décret-loi de 1990 No 69. Tous les plans des municipalités incluses dans la région délimitée du Douro sont en vigueur. Ces plans comportent trois chapitres principaux : la cartographie générale, la carte des restrictions mise à jour et les réglementations. Il revient au plan intercommunal pour la région viticole du Haut-Douro d'intégrer les différents Plans.

Gestion

Les actions de gestion dans la région délimitée du Douro se sont rapidement multipliées ces dernières années avec la prise de conscience du fait que des pressions accrues exigeaient une gestion active afin de préserver le paysage et surtout de sauvegarder sa fonction de région viticole. La réglementation actuelle de la région, affiné au cours des siècles, est centrée sur la réglementation, l'octroi d'autorisation et le contrôle de la plantation et de la culture des vignobles. Le processus de réglementation progressive du contrôle local et de la gestion des sols a culminé avec l'approbation, dans les années 1990, des plans directeurs municipaux. Ceux-ci sont centralisés et constituent des instruments uniformes de réglementation et de gestion de l'utilisation et de l'occupation des sols dans le comté.

Les éléments-clés sont :

- Le plan intercommunal pour la région viticole du Haut-Douro (PIOT), orienté vers la conservation et l'amélioration du paysage culturel vivant évolutif ;

- Le Bureau du Haut-Douro, composé d'un personnel d'assistance à la gestion technique qui agit en coopération étroite avec une association pour la promotion du Patrimoine mondial du Haut-Douro ;
- L'association pour la promotion du Patrimoine mondial du Haut-Douro, organisation chargée d'encourager les entités publiques et privées intéressées et/ou impliquées dans la propriété de biens, la préservation, la sauvegarde, l'amélioration et la promotion du Haut-Douro.

La responsabilité de la gestion du territoire et de la gestion et de la protection des biens territoriaux et des infrastructures locales revient aux municipalités. Le bien proposé couvre treize municipalités, plus huit autres qui se trouvent dans la zone tampon. La responsabilité de la gestion des vignes et de toutes les terres agricoles et forestières revient à leurs propriétaires.

Lorsqu'il sera créé, le Bureau du Haut-Douro entreprendra de sauvegarder et de protéger le paysage en coordonnant l'assistance à la gestion technique au niveau local, en collaboration directe avec les municipalités et l'association pour la promotion du Patrimoine mondial du Haut-Douro.

Plusieurs plans basés sur des directives de l'Union européenne concernent actuellement le paysage du Haut-Douro. Les huit communes de la zone tampon possèdent chacune leur plan directeur municipal et plusieurs plans d'urbanisme pour les chefs lieux. De plus, il existe trois plans principaux, actuellement en phase ultime de préparation : le plan pour le réservoir de Carrapateiro, le plan pour le réservoir de Bagaúste et le plan pour le bassin du fleuve Douro. Le plan intercommunal pour la région viticole du Haut-Douro devrait être prêt d'ici la fin de l'année 2001.

Les sources de financement proviennent de l'Europe, de l'État portugais et de la région du Douro. Il est prévu que lorsque les programmes en cours auront été achevés, des financements similaires permettront la poursuite de programmes du même type. Le programme PRODOURO (1996-1999) par exemple se poursuivra de 2000 à 2006 dans le cadre du troisième programme cadre de soutien communautaire. De même, la partie consacrée au tourisme du Programme Économique Opérationnel, permettra sans doute de renforcer la place du Douro en tant que destination touristique.

Le processus engagé par la proposition d'inscription du Haut-Douro sur la Liste du patrimoine mondial a stimulé l'intérêt pour le développement de structures d'accueil touristique. Cette démarche aboutira probablement à la création d'un programme structurel intégré pour le tourisme régional dans le Haut-Douro qui offrira une structure de soutien à de nombreux projets publics et privés pour le développement du tourisme dans la région dans les prochaines années. Certains de ces projets sont déjà réalisés, par exemple la route des vins de Porto, les routes du Moyen Âge, les routes romanes, les trains historiques du Douro, entre autres. Bien qu'important, l'afflux des visiteurs dans la région est atténué par la taille du bien et n'a créé, d'après le dossier de proposition, aucun problème majeur (à l'exception d'au moins quatre cas répertoriés et d'autres, comme ailleurs, implicites). Néanmoins, il n'existe pas de discussion sérieuse sur la nature prévisible

d'un tourisme en expansion ou de son impact à long terme sur le caractère de la région et sur ses besoins en gestion.

Le Haut-Douro offre déjà quelques services aux visiteurs, tels que les bureaux de tourisme municipaux. Il est toutefois essentiels que le programme de gestion du paysage de la région viticole du Haut-Douro traite la question de la création d'un réseau qui intègre tous les services touristiques. Du point de vue de l'industrie du tourisme, le Douro a progressivement acquis une renommée nationale et internationale en tant que nouvelle destination, et le nombre de visiteurs augmente constamment, de 10 à 20 % par an. Les croisières sur le Douro, par exemple, attirent 100 000 personnes par an ; le palais Mateus attire 40 000 visiteurs par an; le Festival de Notre-Dame du Remède à Lamego, attire 10 000 visiteurs. Des promoteurs locaux ont augmenté le nombre de lits dans les hôtels, en particulier dans la catégorie supérieure. Les structures hôtelières existantes pourraient assurer un plus grand nombre de nuitées à condition que le tourisme soit promu tout au long de l'année.

Le programme de gestion du paysage de la région viticole du Haut-Douro vise essentiellement à améliorer le paysage et son patrimoine, réduire toutes les nuisances affectant le paysage et augmenter la qualité de l'environnement et le niveau de vie dans la région. Les programmes doivent s'attacher à améliorer les caractéristiques du paysage, par exemple les murs et les terrasses, étudier le patrimoine, encourager les activités rurales et artisanales, améliorer l'accueil des visiteurs, l'organisation de festivals et des foires paysannes. Sous la rubrique « recherche et développement, éducation, formation et assistance », il convient de dispenser localement une formation sur l'interprétation et la connaissance des paysages. Le plan entraîne aussi la mise en application par le Bureau du Haut-Douro de politiques de gestion et de conservation plus spécifiques, y compris de suivi.

Le plan intercommunal pour la région viticole du Haut-Douro formulera une série de mesures adaptées afin de suivre l'état de conservation du paysage. Parmi les principaux indicateurs, les plus importants sont ceux qui tiennent compte de l'état de conservation des murs, les méthodes de création de nouveaux vignobles, la planification associée d'autres cultures, les arbres utilisés en bordure des propriétés avec les vignes verticales, l'élimination ou la réduction des intrusions dans le paysage et l'établissement d'un état du patrimoine vernaculaire et de sa conservation.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La conservation en tant que « concept du patrimoine » a été mise en application dans cette zone depuis peu. La viticulture dominant toutes les autres activités, ce sont les besoins fonctionnels qui orientent les actions de maintenance. En conséquence, l'état de conservation du Haut-Douro, en particulier celui de la majorité des murs de soutènement des terrasses, est remarquablement bon et très supérieur à celui de la zone tampon. Là, bien qu'une grande partie de la terre soit exploitée en vignes dans des *quintas* et des *casais* et qu'il existe un patrimoine

vernaculaire considérable, les établissements ont souffert et perdu beaucoup de leur caractère d'origine.

Authenticité et intégrité

Le paysage culturel du Haut-Douro est un exemple éminent de la relation unique de l'homme à son environnement naturel. Il se définit par une gestion sage de ressources limitées en eau et en terre sur des pentes très abruptes. C'est le résultat d'une observation constante et perspicace, d'essais persévérants et d'une profonde connaissance des moyens d'adaptation de la viticulture à des conditions extrêmes et défavorables. Le paysage exprime le courage et la détermination des habitants, leur dévouement et leur génie créatif au service des cycles de l'eau et des matériaux et leur attachement passionné à la vigne. Dans le paysage, la présence simultanée de différents modes de conduite et de soins de la vigne est un exemple extraordinaire de l'aptitude de l'homme à maîtriser les contraintes physiques, ici la création du sol et la construction d'un immense ensemble de *socalcos* soutenus par leurs murs. Le paysage résulte du travail d'une multitude d'artistes anonymes qui ont créé une œuvre collective que l'on peut qualifier de *land art*.

Ce paysage est néanmoins un ensemble en constante évolution, avec de nouvelles formes de terrasses traduisant le recours à de nouvelles technologies. Le paysage est une mosaïque de cultures, de plantations, de cours d'eau, d'établissements et de bâtiments agricoles disposés en *quintas* (grandes propriétés) ou *casais* (petites fermes). Aujourd'hui, celles-ci assument un rôle social actif dans le paysage, et la poursuite d'une économie durable et prospère. L'identification populaire avec la région est renforcée par l'harmonie qui existe entre la région telle qu'elle se présente actuellement et ses limites d'origine.

La région viticole du Haut-Douro a toujours eu une signification différente selon les groupes d'intérêt. Il est certain qu'elle a une signification différente pour le viticulteur qui vit au milieu de ses vignes, qui sont à la fois son seul horizon depuis qu'il est né et sa seule ressource de revenu, et pour l'homme de la montagne qui se souvient des jours heureux où la *roga* coulait joyeusement dans les collines jusqu'à *Terra Quente* et où il passait quelques semaines à faire les vendanges. Le Douro appartient aussi aux petits commerçants et aux intermédiaires de la région, aux propriétaires des *quintas* – portugais et étrangers – qui vivent ici à différentes périodes de l'année, aux négociants en vin sur le Douro et à Vila Nova de Gaia et à tous les gens au Portugal et dans le monde qui ont appris à célébrer chaque grand moment de leur vie ou de la destinée des nations avec un verre de vin de Porto.

Le paysage façonné par l'homme qui revêt tant de significations présente des vues impressionnantes et les rouages complexes de son fonctionnement toujours actuel. Le Haut-Douro possède une valeur universelle exceptionnelle à la fois en tant que construction monumentale dans un environnement exigeant et en tant que site de production unique d'un produit exceptionnel. L'état général de ce paysage historique et sa conservation sont satisfaisants. Il y a eu quelques modifications, mais elles ne semblent pas porter atteinte à l'intégrité du paysage. Quelques terrasses ont beaucoup souffert de pluies torrentielles à la fin du mois de janvier 2001, et un

effort spécial sera nécessaire pour restaurer une partie des vignes.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en février 2001. L'ICOMOS a également consulté le comité scientifique international ICOMOS-IFLA sur les jardins historiques et les paysages culturels.

Caractéristiques

Le paysage offre des panoramas impressionnants entièrement reconstruits par l'homme. C'est le témoignage des efforts gigantesques déployés par de nombreuses générations de vignerons presque anonymes pour maîtriser les contraintes physiques d'un environnement naturel afin de créer les conditions favorables à la production de vins (et d'autres récoltes) dont la qualité et les caractéristiques originales sont saluées dans le monde entier depuis le XVII^e siècle. La spécialisation dans l'élaboration de vins de qualité et l'assimilation ancienne des vins du Douro dans les circuits internationaux a exposé la vallée du Douro à un système de relations cosmopolites.

Les vins du Douro, en particulier le vin de Porto, représentent une création culturelle collective. Depuis des générations, les habitants du Haut-Douro développent des techniques viticoles et d'élaboration des vins, dont beaucoup ont été introduites à l'époque romaine et ont été perfectionnées au Moyen Âge par les communautés religieuses. À partir du Moyen Âge, la vallée du Douro a attiré un grand nombre d'ouvriers de l'extérieur et c'est en grande partie leur monument. Le rôle de la vallée du Douro à la fois comme lieu de destination et lieu de passage des gens et des cultures se poursuit aujourd'hui, transmis dans les coutumes et les traditions orales de ses habitants.

Analyse comparative

La région délimitée du Douro est une des plus anciennes de toutes les régions viticoles du monde. C'est le premier modèle institutionnel constitué pour organiser et contrôler une région viticole. Au contraire de ce qui se passa à la suite des premières démarcations d'autres régions viticoles (Chianti 1716, Tokay 1737), la démarcation du Haut-Douro s'accompagna de mécanismes de contrôle de la qualité du produit soutenus par un cadre juridique et un système de classification et de définition des vins. Par bien des aspects, la législation portant sur l'élaboration des vins de cette région a ouvert la voie aux législations modernes adoptées depuis lors par de nombreux pays producteurs de vins.

Toutes les grandes régions de montagnes productrices de vins dans le monde, y compris la région délimitée du Douro, sont membres du *Centre de Recherches pour la Viticulture de Montagne et/ou en Forte Pente* (CERVIM). Par comparaison avec ces régions, le Haut-Douro est la plus grande, la plus historique, la plus continue et celle qui possède la plus grande variété biologique de vignes qui ont été perfectionnées sur place.

De tous les vignobles historiques de montagne en Europe, celui du Haut-Douro, avec ses 36 000 ha de vignes plantées sur les versants abrupts des collines, est l'exemple le plus important de ce type de viticulture. Il représente environ 18% de tous les vignobles de montagne d'Europe enregistrés au CERVIM.

Les autres régions viticoles déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial - Cinque Terre (Italie), Saint-Émilion (France) et la Wachau en Autriche - sont toutes des paysages culturels. Les prochaines inscriptions concernent vraisemblablement la Région du vin de Pico aux Açores (Portugal) et le Vignoble Champenois (France).

Les *socalcos*, les terrasses d'origine créées pour la plantation des vignes sont une particularité du Haut-Douro. Ce type de construction est purement fonctionnel, mais le paysage qui en résulte, comme aux Cinque Terre, est l'expression des siècles de labeur passés à transformer un sol rocheux couvert de taillis inhospitaliers en une région viticole fertile.

Toutes les régions viticoles du CERVIM – le Haut-Douro tout particulièrement – partagent les mêmes pratiques d'élaboration des vins de qualité, enracinées depuis l'époque romaine et que traduit bien le dicton : « Bacchus aime les versants abrupts ». La vallée du Douro est universellement connue puisqu'elle est la source de l'un des meilleurs vins fortifiés du monde, le vin de Porto.

Cependant, alors que la production du vin contribue largement à l'économie nationale et régionale, paradoxalement, la région des vignobles ne bénéficie que d'un quart de la valeur ajoutée de ce produit. Cela, à l'inverse de la majorité des autres régions de vignobles, explique l'extrême opposition entre l'opulence du paysage et la modestie des édifices.

En tant que paysage agricole, le Haut-Douro présente une manière unique d'optimiser les conditions naturelles : les ressources en eau, très précieuses, sont très étroitement contrôlées afin d'assurer la récolte. En ce sens, il est comparable à un autre paysage appartenant déjà au patrimoine mondial, à savoir les rizières en terrasses de Banaue aux Philippines, un chef-d'œuvre de l'hydrologie de montagne qui a produit un paysage exceptionnel.

Commentaires et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS considère que le Haut-Douro ne montre pas particulièrement un « échange important de valeurs humaines » (critère ii). Le critère iii est bien plus approprié, car le Haut-Douro offre réellement un témoignage exceptionnel d'une tradition culturelle vivante. S'il est sans aucun doute un exemple exceptionnel d'un type de paysage, il n'illustre pas particulièrement bien « les étapes importantes de l'histoire humaine » (critère iv) parce que, malgré la longueur de l'histoire qui s'est déroulée dans cette zone, une bonne partie du paysage visible actuellement date de la fin du XIX^e et du XX^e siècle. Par ailleurs, le Haut-Douro pourrait encore satisfaire au critère iv si la phrase « paysage technologique » était incluse dans le libellé du critère, car cela correspond exactement à ce qu'il est, à savoir un paysage reflétant des réponses aux changements technologiques dans le contexte d'une relation évolutive entre l'homme et les éléments

naturels. L'ICOMOS recommande par conséquent que la proposition d'inscription soit considérée au titre des critères iii, iv et v, comme celle de Saint-Émilion qui lui est très comparable.

L'ICOMOS apprécie l'attrait que représente le développement du tourisme en tant que phénomène relativement nouveau dans la région et encouragerait les autorités dans cette action tout en les informant et en les sensibilisant aux conséquences qui peuvent en découler. Il est en effet décisif d'assimiler des notions telles que la planification et les « mesures appropriées » en termes d'échelles, de conception, de matériaux pour les diverses infrastructures hôtelières et touristiques considérées comme nécessaires qui doivent être intégrées au paysage spectaculaire et fragile de cette proposition. Comme cela s'est produit pour beaucoup d'autres régions, en plus de la laideur, le tourisme peut apporter d'autres risques, comme l'érosion du tissu social, phénomène très inquiétant pour un paysage culturel tel que celui-ci qui, pour rester vivant, requiert un grand nombre d'habitants possédant le savoir-faire et totalement dévoués à leur œuvre. Faute de comprendre pleinement les conséquences du tourisme sur une région pauvre et profondément rurale et en l'absence d'une gestion saine et intelligente des aspects sociologiques et esthétiques du paysage, l'expérience montre que cette région pourrait être fortement compromise dans les 25 ans à venir. La gestion de sauvetage amorcée en réponse au processus de dégradation est reconnue dans la proposition d'inscription. Il est crucial qu'en cas d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial l'alourdissement des pressions qui risque de se produire puisse être immédiatement pris en charge localement.

Il n'est nulle part fait mention d'un quelconque plan de gestion spécifique à la zone dans la proposition d'inscription. Toutefois, la mission d'expertise de l'ICOMOS a constaté qu'il en existe un en préparation. L'ICOMOS recommandait que celui-ci traite les questions de contrôle du développement dans la zone tampon et du maintien des caractéristiques de l'infrastructure du paysage, en particulier les routes locales, étroites et pavées, l'architecture vernaculaire et, surtout, la capacité d'entretenir et de reconstruire les revêtement en pierre des terrasses. Jusqu'à présent, les changements dans les techniques viticoles, y compris les plantations dans les champs dans le sens de la hauteur plutôt qu'en longeant les contours, n'ont pas affecté le paysage ; ils ont ajouté à la profondeur temporelle et à la diversité visuelle. Il est essentiel que les développements futurs de ce « paysage évolutif », par exemple en réponse aux changements techniques, se produisent sur le même mode.

À sa réunion de juin 2001, le Bureau a recommandé que cette proposition d'inscription soit renvoyée à l'Etat partie pour permettre à l'ICOMOS d'étudier le plan de gestion intégré reçu récemment. Cette étude a été réalisée et l'ICOMOS est très impressionné par le soin qui a présidé à sa préparation, et qui prend en considération tous les points soulevés ci-dessus. Le Plan pour le Haut-Douro, qui ressemble beaucoup à celui du Parc national de la vallée de Côa, établit des mécanismes réglementaires pour les municipalités concernées et coordonne leurs plans locaux spécifiques. Il comprend également un programme d'action bien conçu et un plan financier.

Il manque toutefois un élément. Le plan s'applique uniquement à la zone centrale proposée pour inscription et n'offre aucune disposition pour la protection et la gestion de la zone tampon. Bien que l'ICOMOS ne souhaite pas faire de ce point une raison pour recommander que cette proposition d'inscription soit différée, il suggère que le Comité demande à l'État partie de fournir un rapport sur la situation pour sa réunion de 2003, informant sur la mise en œuvre du plan et son efficacité, et présentant également en détail les mesures appliquées dans la zone tampon.

Breve description

La région viticole du Haut-Douro produit un vin de renommée mondiale, le Porto, un vin de qualité, défini et réglementé depuis 1756. Centrée sur la vallée du Douro, à présent inondée, la topographie de la région se caractérise par des vignobles plantés en terrasses de différentes configurations. La plupart datent d'après l'attaque du phylloxéra, au milieu du XIXe siècle, mais certaines sont plus anciennes – la viticulture est pratiquée dans la région depuis au moins l'époque romaine – et celles qui furent ajoutées au XXe siècle portent des nouveaux types de vignes et répondent aux évolutions technologiques et au besoin constant de contrôler l'eau et prévenir l'érosion. Il résulte de ces ouvrages un paysage impressionnant, toujours exploité avec profit selon des techniques traditionnelles par des propriétaires respectueux des traditions.

Déclaration de valeur

Le Haut-Douro produit du vin depuis quelque deux mille ans et, depuis le XVIIIe siècle, son principal produit, le vin de Porto, est célèbre dans le monde entier pour ses qualités. Cette longue tradition a produit un paysage culturel d'une beauté exceptionnelle qui est en même temps le reflet de son évolution technologique, sociale et économique.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii, iv et v* :

Critère iii La région du Haut-Douro produit du vin depuis bientôt 2000 ans et son paysage a été façonné par les activités humaines.

Critère iv Les composants du paysage du Haut-Douro illustrent toute la palette des activités associées à la viticulture – terrasses, *quintas* (complexes agricoles d'élevage viticole), villages, chapelles et routes.

Critère v Le paysage culturel du Haut-Douro est un exemple exceptionnel de région viticole européenne traditionnelle, reflet de l'évolution de cette activité humaine au fil du temps.

Il est suggéré que le Comité demande à l'État partie de fournir un rapport sur la situation pour sa réunion de 2003, informant sur la mise en œuvre du plan et son efficacité, et présentant également en détail les mesures appliquées dans la zone tampon.

Recommandation du Bureau

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie pour permettre à l'ICOMOS d'étudier le plan de gestion intégré reçu récemment de la région viticole du Haut-Douro.

ICOMOS, novembre 2001

Jurmala (Lettonie)

No 1036

Identification

<i>Bien proposé</i>	Les constructions de bois de Jurmala (maisons d'été du district de Dzintari)
<i>Lieu</i>	Ville de Jurmala, District de Dzintari
<i>État Partie</i>	Lettonie
<i>Date</i>	28 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

La construction de Jurmala témoigne de l'une des caractéristiques de l'histoire culturelle de l'Europe aux XIXe et XXe siècles, à savoir la création et le développement de stations balnéaires. Jurmala en est l'exemple le plus remarquable en Lettonie, et l'un des plus célèbres sur la mer Baltique. L'architecture de bois de Jurmala, en particulier celle du district de Dzintari, est comparativement bien préservée et ses styles architecturaux sont caractéristiques de l'époque. Les techniques de construction et la décoration en particulier démontrent la qualité des artisanats traditionnels de la Lettonie sur une longue période de temps. Les forêts de pins et les plages de Jurmala sont un environnement d'une grande valeur, bien préservé, qui favorise les loisirs et les relations harmonieuses entre la nature et la culture. Dzintari est une zone urbaine qui réunit dans un espace délimité les tendances stylistiques et les principaux types de bâtiments résidentiels et publics représentatifs de l'époque. La préservation de ces valeurs est sérieusement menacée et l'inscription du site sur la Liste du patrimoine mondial contribuerait à réduire ce péril.

Critère ii

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Jurmala fut d'abord fréquenté par les classes aisées de Riga, mais aussi de Moscou et de Saint-Petersbourg, qui venaient passer l'été chez les paysans et les pêcheurs. Ces derniers commencèrent à aménager leurs maisons pour satisfaire les besoins des estivants. Au milieu du XIXe siècle, on construisit des maisons d'été sur des terrains libres. C'est

ainsi que se développèrent Edinburg (Dzintari), Jaundubulti, Bulduri, et d'autres quartiers.

La station balnéaire de Dzintari dans le Jurmala commença à se développer dans les années 1870, d'abord en 1871 par une répartition des terrains et la construction de villas dans le district d'Edinburg et l'avenue Dzintari, puis en 1877 la rue Kara (actuellement avenue Edinburgas). Une église luthérienne fut construite avec l'autorisation de l'empereur en 1887, et une église paroissiale orthodoxe fut édifiée en 1896. Une maison de santé fut ouverte à Edinburg en 1897 ; il y fut adjoint un casino en 1910 ; le sanatorium du docteur Maximovich fut ouvert en 1905 et la Société des bains d'Edinburg fut fondée en 1907. En 1884, il y avait 73 propriétés à Dzintari, appartenant essentiellement à des propriétaires russes et allemands. La population estivale de Jurmala s'accrut surtout au début du XXe siècle pour atteindre 70 000 personnes en 1914, alors que la population locale se réduisait à environ 6000 personnes en hiver. Le voyage entre Jurmala et Riga, villes distantes de 20 km, fut d'abord facilité par le transport sur le fleuve Lielupe à partir de 1844, puis par la construction d'une ligne de chemin de fer en 1877.

Le district de Dzintari a été régi par l'administration d'État de la région de la Baltique jusqu'à la Première Guerre mondiale puis, à partir de 1920 il fut rattaché à la ville de Jurmala, elle-même dépendant de la ville de Riga. En 1922, Edinburg fut rebaptisée Dzintari (ambre), et toute activité commerciale, industrielle ou artisanale y fut interdite. Pendant la période soviétique, le district a été nationalisé et l'église orthodoxe fut détruite. Actuellement, la zone est en cours de privatisation, et c'est un lieu de villégiature prisé des habitants de Riga et des visiteurs de l'ancienne URSS.

Description

Le secteur balnéaire de Jurmala s'étend sur quelque 30 km le long du golfe de Riga sur la mer Baltique. Le bord de mer est constitué d'une langue de terre peuplée de petites dunes, de plages et de pinèdes, séparée de la terre par une rivière. Le district de Dzintari est situé dans la partie orientale du secteur balnéaire de Jurmala où se succèdent d'est en ouest les districts de Dubulti, Majoru, Dzintaru, Bulduru et Lielupes. La voie de chemin de fer construite en 1887 délimite la zone de Jurmala au sud. Deux rues principales longent la mer, l'avenue Dzintaru en bord de mer, et l'avenue Edinburgas le long de la ligne de chemin de fer. La zone est divisée en séries de terrains à construire réguliers, avec des rues secondaires perpendiculaires aux avenues et d'autres rues qui traversent le parc central.

L'environnement naturel de la région se caractérise par des forêts de pins et de bouleaux et leurs biodiversités habituelles. Généralement sèche et sablonneuse, la région comprend aussi des marais et abrite une grande diversité d'espèces d'oiseaux. Il y a quatre zones naturelles protégées, y compris le parc national de Kemeru.

La construction de Dzintari a commencé dans les années 1870 - baptisée Edinburg jusqu'en 1922 - et se poursuit aujourd'hui. Le caractère architectural de la zone est très diversifié. Des bâtiments de différents styles et de différents types, du début du néo-classique à l'historicisme, de l'Art Nouveau à la mode au début du XXe siècle, du Romantique national suivi du style fonctionnaliste, sans oublier les

constructions de type vernaculaire. Les plus anciens bâtiments du district sont généralement construits en bois selon les techniques nordiques, les structures plus récentes (depuis 1945) sont en béton armé. Les bâtiments historiques de la zone sont l'église luthérienne (1889/96), le sanatorium Maksimovitch (1906) et la résidence de K. Morbergs (1883). Certaines des maisons d'habitation ont conservé leur décoration intérieure, avec les peintures murales et les poêles en faïence décorée.

Gestion et protection

Statut juridique

La zone proposée pour inscription contient environ 200 structures, dont 94 % sont des propriétés privées, 5 % appartiennent à l'État, et 1 % à la municipalité. La plus grande partie du district de Dzintari est placée sous protection légale en tant que zone de conservation. La protection ne porte pas sur le parc central ni sur les bâtiments les plus récents, même si ceux-ci sont inclus dans la zone proposée pour inscription. Dans la région de Jurmala, on compte 568 monuments classés. Dzintari en compte 43, soit 7 % de la totalité, dont 12 monuments d'art et 31 monuments architecturaux. La zone est protégée par la loi sur la Protection de l'environnement (06.08.91), la loi sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement (31.08.98) ainsi que par les règles d'urbanisme et de construction applicables à la ville de Jurmala.

Gestion

Les responsables de la protection et de la gestion du patrimoine culturel en général et de ce site en particulier, sont, au plus haut niveau, le cabinet du ministre et l'Inspection d'État pour la protection du patrimoine. Le conseil de la ville de Jurmala est responsable du plan d'urbanisme et du contrôle de la construction, mis en œuvre par le service du patrimoine historique et culturel du conseil d'urbanisme de la ville de Jurmala. Par ailleurs, plusieurs institutions publiques jouent un rôle dans ce processus. Il existe un plan d'urbanisme de Jurmala, adopté en 1997, et des règles de construction dans la zone, édictées en 1998.

Conservation et authenticité

Histoire de la conservation

La station balnéaire de Jurmala s'est développée de façon continue depuis sa fondation au XIXe siècle. Il y a eu essentiellement trois phases de développement, l'une pendant la première partie du XXe siècle, une deuxième pendant la phase soviétique et une troisième depuis l'indépendance.

La disposition d'origine du type cité-jardin, avec ses petites villas, est en partie changée. Le plan de 1897 de la zone d'Edinburg s'est beaucoup agrandi et a été modifié par des développements ultérieurs : d'anciens bâtiments ont été détruits ; de nouvelles constructions ont pris place, dont beaucoup datent d'après 1945 ; ces constructions à plusieurs étages s'élèvent bien au-dessus de la cime des arbres et portent atteinte au caractère originel du lieu. Parmi ces constructions, il faut citer le sanatorium Baltija et d'autres

bâtiments de 3 à 11 niveaux, dont certains sont demeurés inachevés depuis les années 1980. Quelques grands hôtels ont été construits directement sur les dunes.

L'état des bâtiments est variable. Certains ont été restaurés ou rénovés récemment, d'autres sont en mauvais état. On note un manque général d'entretien, très souvent par manque d'argent. Dans plusieurs cas, le mode de propriété est incertain, de nombreux biens ont plusieurs propriétaires. Beaucoup de propriétaires vivent à l'étranger. Beaucoup de maisons ont été conçues comme des villas d'été, et ne sont pas destinées à être habitées toute l'année. On s'inquiète de ce que cette station estivale ne devienne un lieu de résidence toute l'année, ce qui modifierait le caractère historique de la ville. Les plus petites villas sont plus faciles à réhabiliter mais les plus grandes sont plus difficiles à utiliser. Des changements d'usage entraîneraient la modification des aménagements intérieurs.

Authenticité et intégrité

Les statistiques citées dans le dossier de proposition indiquent que 28 % des bâtiments ont une valeur particulière, les « volumes » de 20 % d'entre eux devraient être conservés, 32 % ont un contexte historique mais pas de valeur architecturale et 20 % ont été construits après 1945. Il apparaît donc que moins de la moitié des bâtiments de cette zone présentent un intérêt particulier. Certaines villas classées ont conservé leur authenticité, nombre des plus anciennes constructions ont été démolies. De plus, tandis que la zone de Jurmala dans son ensemble continue d'avoir un aspect de cité-jardin d'une grande valeur, en particulier grâce à la présence de la remarquable forêt de pins, la disposition originale du site – tel qu'il a été planifié à la fin du XIXe siècle – a évolué et changé de plusieurs manières.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en février 2001.

Caractéristiques

Les constructions en bois de Jurmala sont un exemple représentatif d'une station balnéaire planifiée. Jurmala possède une grande variété de villas d'été, construites à la fin du XIXe siècle et au XXe siècle, qui témoignent des différentes classes sociales présentes en ce lieu de villégiature. Certains des estivants appartenaient aux classes moyennes supérieures et même à la haute société de Saint-Petersbourg ou de Moscou. La population locale vivait essentiellement dans l'ouest et le sud et constituait une source de main-d'œuvre et de personnel pour les estivants. Les diverses qualités et dimensions architecturales reflètent toujours la totalité du spectre social des estivants et des locaux.

La région possède toujours un grand nombre de bâtiments historiques datant de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle qui méritent certainement d'être protégés et conservés au titre du patrimoine national. Jurmala est un exemple relativement tardif dans l'histoire des stations de

villégiature d'Europe et pourrait être comparé à de nombreux sites similaires. La valeur particulière de Jurmala tient à la taille de la zone et au caractère de cité-jardin des zones des villas construites dans la forêt de pins. Malheureusement, les transformations ultérieures et les nouvelles constructions portent atteinte au concept et au plan d'origine.

Analyse comparative

La construction de stations balnéaires en Europe est liée au développement économique et social de la fin du XVIIIe siècle et surtout du XIXe siècle. Marien-Bad, Baden-Baden, Carlsbad, etc., sont des exemples bien connus. Dans les pays baltes, ces stations sont entre autres Arensburg sur l'île de Saaremaa et Haapsalu en Estonie, ainsi que Palanga en Lituanie. Beaucoup de ces stations balnéaires ont pris des dimensions importantes, avec des centaines de constructions privées et publiques. La liste est incomplète et une étude plus approfondie pourrait apporter une image plus claire.

Les ensembles de constructions en bois suivants sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial : Røros [inscrit sur la Liste en 1980 : critères iii, iv, v] et Quartier de « Bryggen » [1979 : iii] en Norvège, Ancienne Rauma [1991 : iv, v] en Finlande et Village-église de Gammelstad, Luleå [1996 : ii, iv, v] en Suède.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS reconnaît que la zone de Jurmala présente de nombreuses qualités, comme l'ont noté les professionnels qui ont visité la zone. Ces qualités sont plus manifestes pour l'ensemble du site, qui est d'une taille impressionnante, que pour la zone limitée de Dzintari. On comprend que la motivation qui préside au choix de cette zone est liée au fait que c'était la première partie planifiée de la station et qu'elle conserve relativement bien son ensemble de bâtiments d'origine. Néanmoins, Dzintari n'est pas nécessairement un choix judicieux, car les autres districts contiennent des environnements similaires et la zone proposée devrait être étendue vers l'ouest, jusque dans le district de Majori, pour y inclure un autre type d'environnement représenté à Jurmala, avec une densité plus importante de villas. Le reste de la station pourrait servir de zone tampon.

La zone de Jurmala présente beaucoup d'inconvénients : l'incertitude de l'identité des propriétaires, l'état variable des bâtiments, le manque d'entretien, la difficulté de garantir une utilisation durable des maisons construites à l'origine pour servir de maisons de villégiature. La qualité des biens individuels varie énormément bien que de nombreux bâtiments aient été classés dans toute la zone de Jurmala. En fait, seuls quelques bâtiments classés sont inclus dans la zone proposée pour inscription. Bien que le thème de la station balnéaire soit intéressant, il est nécessaire de réaliser une étude comparative en tenant compte du fait que la station climatique était très en vogue en Europe bien avant la période représentée par Jurmala.

Brève description

Dzintari, le district de vacances de Jurmala avec ses constructions en bois, fait partie des villes de villégiatures nées au XIXe siècle sur la mer Baltique. La station du Jurmala est une zone particulièrement vaste, principalement construite en bois et qui a préservé des exemples intéressants d'architectures de villas reflétant divers styles de l'époque.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien ne soit pas inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

Recommandation du Bureau

Le Bureau recommande que ce bien ne soit pas inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

ICOMOS, septembre 2001

Massada (Israël)

No 1040

Identification

Bien proposé Parc national de Massada

Lieu Région de Tamar

État partie Israël

Date 30 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Massada est un site d'importance universelle, appartenant au patrimoine culturel et naturel. Cet éperon rocheux perdu dans le désert de Judée, face à la mer Morte, exprime la géologie et la nature particulières de cette région. Ces vestiges archéologiques datent de trois périodes de peuplement humain du site, chronologiquement distinctes et de caractères différents. Chacune, unique, reflète par ailleurs les motifs complexes de l'entrelacs de contextes culturels humains de l'époque.

Le système d'irrigation sophistiqué de Massada a transformé un rocher stérile et isolé, au climat aride, en une somptueuse retraite royale. Il utilisait le trop plein d'eau tombé pendant un seul jour de pluie pour faire vivre un millier de personnes pendant deux ou trois ans.

Le palais du Nord, construit sur trois niveaux, représente l'aboutissement ultime de la conception et de la construction dans des conditions extrêmes. C'est un chef d'œuvre de l'ingénierie et de l'architecture de l'Antiquité.

Critère i

Les développements de l'architecture et du paysagisme qu'illustrent les trois phases de constructions hérodiennes puis, plus tard, la phase zélote, sont le reflet d'importants échanges de valeurs humaines au fil du temps. La première phase hérodienne est une phase de survie, témoin toutefois de l'introduction de l'architecture romaine et du mode de vie romain dans un environnement naturel difficile. Quant à la phase hérodienne principale, elle voit l'adoption d'un style architectural luxueux, parfaitement intégré au paysage désertique. Par la suite, la peur et la paranoïa du roi entraînent la lourde fortification du site au cours de la dernière période hérodienne. Enfin, une forme d'architecture plus humble voit le jour pendant la phase zélote, calquée sur un mode de vie plus simple, adapté aux rudes conditions environnantes.

Critère ii

La chute de Massada en 73 après J.-C. marque la fin de la seconde période du Temple, une étape majeure dans l'histoire juive. La synagogue de Massada est l'un des tout premiers exemples d'édifice de prières construit durant la dernière phase de la deuxième période du Temple, après la destruction du Temple de Jérusalem.

Critère iii

Les ruines de Massada reflètent plusieurs étapes de l'histoire de l'humanité : l'architecture romaine classique (palais, thermes, greniers, travaux hydrauliques, installations militaires), l'humble architecture domestique (avec une synagogue et des bains rituels), et le début du monachisme chrétien. Les éléments les plus remarquables de ce site sont les fortifications romaines autour du piton rocheux, les mieux préservées au monde et presque entièrement non fouillées, et le palais du Nord.

Critère iv

Les vestiges et l'histoire de Massada sont directement liés à quelques-unes des valeurs les plus fondamentales de l'humanité. Les luttes qui se sont jouées à Massada - la minorité contre le plus grand nombre, la liberté contre l'esclavage, la liberté religieuse contre l'oppression, la vie contre la mort - sont les thèmes de discussions morales et académiques universelles, et le resteront encore longtemps.

Critère vi

Note Ce bien est proposé pour inscription en tant que site mixte. Le Bureau, au cours de sa 25^{ème} session, n'a pas recommandé son inscription sur la base des critères naturels.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

Histoire et description

Histoire

On connaît l'histoire de Massada essentiellement grâce à l'œuvre de Flavius Josèphe, historien juif du I^{er} siècle après J.-C., et aux fouilles de 1963-1965.

Selon Flavius Josèphe, le site a d'abord été fortifié par le grand prêtre Jonathan. Mais deux grands prêtres de ce nom ont existé au II^e siècle avant notre ère, et l'on ne sait pas avec exactitude auquel il fait référence. Les seuls vestiges de la période asmonéenne (103-40 avant notre ère) mis à jour par les fouilles à Massada sont quelques pièces datant d'Alexandre Jannée, du début de la période. Par ailleurs, des découvertes archéologiques dans une grotte prouvent que le site accueillait un peuplement humain dès le Chalcolithique (IV^e millénaire avant notre ère), puis au début de l'âge du fer (Xe-VII^e siècle avant notre ère).

Hérode le Grand (règne 37-4 avant notre ère) choisit le site quasiment imprenable de Massada pour construire un refuge pour sa famille et lui-même, à une époque où il se sent menacé tant de l'intérieur, par les Juifs de son royaume, que de l'extérieur, par Cléopâtre, désireuse d'ajouter la Judée au royaume d'Égypte. Les édifices sont d'abord relativement

modestes, quoique conformes aux formes architecturales classiques de Rome. Ils sont progressivement agrandis et somptueusement décorés, devenant peu à peu un palais royal luxueux. Vers la fin de son règne, Hérode se sent à nouveau en danger, et fait donc reconstruire et renforcer les fortifications.

Le cœur du palais de l'Ouest, trois petits palais, un bâtiment administratif, un camp militaire, trois *columbaria* (faisant également office de tours de guet), plusieurs grandes citernes et une piscine appartiennent à la première phase (aux environs de 35 avant notre ère). Ces édifices sont disséminés sur l'ensemble de l'éperon rocheux, sans plan global apparent. Les architectes avaient précédemment servi la cour asmonéenne, et les premiers édifices présentent une ressemblance frappante avec ceux de Jéricho.

La phase principale se situe dans les années 20 du Ier siècle avant notre ère. Le palais du Nord est la construction majeure de cette période ; à proximité se trouvent de vastes thermes, à l'usage du souverain, de sa famille et des invités. Près du palais se trouve également un grand complexe d'entrepôt, composé de dix-huit greniers bâtis en longueur. Ce groupe, avec un bâtiment administratif, se dresse au point culminant de l'éperon rocheux, et constitue ainsi une citadelle défendable.

À cette même époque, le palais de l'Ouest est considérablement agrandi. Plusieurs très grandes citernes sont creusées, et de nouvelles voies d'accès conçues. Contrairement à ceux de la première période, les nouveaux travaux semblent avoir suivi un plan. Ils se rassemblent en effet en deux complexes, l'un autour du palais du Nord et l'autre autour du palais de l'Ouest. L'architecture en est également différente, en ce qu'elle est à présent dans le plus pur style romain.

En ce qui concerne la *dernière période*, aux alentours de 15 avant notre ère, la plus importante nouvelle construction est le mur à casemates, de 1290 m de long, qui encercle tout le sommet. En outre, des modifications et ajouts mineurs sont apportés au complexe du nord.

Avec la fin de la dynastie hérodiennne, en 6 avant notre ère, la Judée passe sous la férule de Rome, et une petite garnison romaine est installée à Massada. Au début de la révolte juive, en 66, des Zélotes, avec à leur tête Menahem, l'un des meneurs juifs, prennent la garnison par surprise et la massacrent. Les Zélotes conservent Massada pendant toute la révolte, et beaucoup de Juifs s'y installent, notamment après la chute de Jérusalem et la destruction du Temple par Titus en 70. Ils occupent une partie des édifices palatiaux hérodiens, et ajoutent des structures plus modestes de leur cru, synagogue, bains rituels et petites habitations.

Deux ans après, Flavius Silva, gouverneur romain, décide d'éliminer ce dernier bastion de la résistance juive. Il y envoie la Xe Légion, accompagnée de plusieurs détachements auxiliaires et de nombreux prisonniers de guerre, assignés aux travaux manuels. Les Juifs, menés par Éléazar Ben Yaïr, se préparent à un long siège, alors que les Romains et leurs prisonniers construisent des camps au pied de la colline et un long rempart de siège (mur de circonvallation). Sur un site rocheux proche de l'accès occidental à Massada, ils construisent une énorme rampe d'accès, faite de pierres et de pisé de terre. Une gigantesque

tour, dotée d'un bélier, est construite et laborieusement installée au sommet de la rampe d'accès achevée. En 73, les soldats romains parviennent grâce à elle à ouvrir une brèche dans la forteresse et à y pénétrer.

Les Zélotes ont beau se défendre vaillamment, il n'y a aucun espoir de résister longtemps aux Romains. Josèphe rapporte que Ben Yaïr convainc les 960 hommes, femmes et enfants survivants de se suicider, leur disant qu'une « mort glorieuse est préférable à une vie d'infamie ». Le 2 mai 73, à l'exception de 2 personnes, tous suivent la voie qu'il leur a montrée.

Massada voit à nouveau s'établir une garnison romaine, qui y restera pendant une quarantaine d'années, occupant à la fois le sommet du rocher et la forteresse construite par Flavius Silva pour les assiégeants. Après le départ de la garnison romaine, le site est abandonné jusqu'au Ve siècle. À la suite d'un fort tremblement de terre, qui provoque l'effondrement de la majeure partie des édifices hérodiens subsistants, une petite communauté de moines chrétiens s'établit sur le site. Ils y érigent une modeste chapelle, et vivent dans des cellules frustes construites à partir des ruines et dans des grottes. Après quelques décennies, la communauté se disperse, et Massada est à nouveau désertée, jusqu'à ce que des fouilles y commencent, dans les années 1960.

Description

L'éperon rocheux de Massada, aux flancs abrupts, surplombe un paysage naturel d'une sauvage beauté. À l'ouest s'étend le désert de Judée, avec ses collines et ses terrasses : aride, il n'en est pas moins capable de floraison lors des hivers pluvieux. À l'est, un terrain escarpé descend jusqu'aux couleurs chatoyantes de la mer Morte. Enfin, un gigantesque escarpement s'étend vers le sud jusqu'à l'horizon – la paroi occidentale du rift entre la Syrie et l'Afrique – et Massada en fait partie. Le sommet de la montagne, de forme vaguement trapézoïdale, mesure environ 600 x 300 m.

- La zone du nord (époque hérodiennne)

La principale structure en est le palais du Nord, lequel, sous sa forme actuelle, remonte à la période principale (fin du Ier siècle avant notre ère). Il fut construit sur trois terrasses rocheuses naturelles légèrement modifiées. Le niveau supérieur, par lequel on accédait au palais, était principalement utilisé à des fins résidentielles, avec deux ailes de chambres flanquant un vestibule ; toutes étaient à l'origine décorées de pavements de mosaïques et de peintures murales. Au nord des chambres, une terrasse semi-circulaire à colonnades entoure ce qui était probablement un jardin.

Les deux niveaux inférieurs abritent d'imposantes salles de réception à colonnades, l'une de forme arrondie et l'autre rectangulaire ; toutes deux possédaient des thermes. Le niveau de réception inférieur est le mieux préservé des trois. On y accédait via une cour trapézoïdale, avec des entrepôts, des cuisines, et de petits thermes en contrebas et autour. Deux citernes taillées dans la roche se trouvent elles aussi en contrebas.

Sur une petite colline au sud du palais du Nord se trouvent les grands thermes. La grande cour d'accès servait probablement de *palaestra* (zone d'exercice). Les installations des thermes comprenaient un vestiaire (*apodyterium*), une salle à température modérée (*tepidarium*) sous la forme d'une piscine en gradins, et une grande étuve (*caldarium*) dotée d'une voûte en berceau. Initialement, le complexe tout entier était décoré de pavements en mosaïque et de peintures murales, mais les mosaïques de pavement cédèrent ensuite la place à des dalles de pierre colorées (*opus sectile*). C'est là aussi qu'on retrouve les vestiges des chaudières et des installations d'eau.

Le complexe de greniers comptait à l'origine 18 salles, dont 13 de 26 m de long, entourées d'un système de longs couloirs, qui servaient probablement eux aussi d'entrepôts. Ne comptant que deux entrées, il était facile à défendre. Il y avait aussi deux (peut-être trois) tours de guet. Plusieurs magasins bâtis en longueur ont été ajoutés à ce complexe à la fin de la dernière phase, ainsi que d'autres petits thermes.

- La zone occidentale (époque hérodienne)

Si les travaux du palais de l'Ouest commencèrent à la première phase, il fut substantiellement agrandi et reconstruit pendant la période principale. Au noyau, composé d'une cour (avec, selon toutes probabilités, un jardin) entourée de chambres et de salles de réception, furent ajoutées deux grandes ailes de service. Leurs fonctions étaient probablement diverses : rangement des meubles, des ustensiles domestiques et de la nourriture, cuisine pour tous les palais du promontoire.

Le palais fut une nouvelle fois agrandi à la dernière période, avec l'ajout de nouvelles ailes, comptant entre autres quatre longs magasins. Il devint ainsi le plus grand édifice du site. Sa taille et sa disposition, ainsi que l'opulence de sa décoration (pavements en mosaïque et murs en enduit blanc peints de façon à imiter des panneaux de marbre), confirment l'hypothèse qu'il s'agissait du palais destiné aux cérémonies et aux réceptions, celui du Nord étant le palais d'habitation où résidaient le roi et sa famille.

On trouve également plusieurs palais plus petits, des complexes résidentiels et des bâtiments administratifs à l'est du palais de l'Ouest, de même qu'entre ce dernier et le palais du Nord.

- Les fortifications (période hérodienne)

Le mur à casemates fut érigé pendant la dernière phase. Ces remparts massifs, de 1290 m de longueur, abritent environ 70 casemates du côté intérieur, certaines de plus de 30 m, et comptent 27 tours. Trois portes s'y ouvrent : la porte de l'Ouest, la porte du Sud, et la porte du Sentier du Serpent (à l'est). La porte de l'Eau, qui permettait d'accéder au palais du Nord, ne faisait pas partie du mur à casemates.

- Gestion de l'eau

Au cours des trois périodes, plusieurs citernes profondes ont été creusées à même le roc de Massada. Les plus petites, creusées à la première période, étaient remplies en hiver par les eaux d'écoulement se déversant depuis le sommet de la colline. À la deuxième période, deux rangées de citernes furent construites en contrebas. La première rangée comptait

quatre citernes, à 130 m en-dessous du sommet, d'une capacité de 4000 m³ chacune. La deuxième se trouvait 50 m au-dessus : chacune des huit citernes qui la constituaient pouvait recevoir 3000 m³. L'eau s'y déversait au moyen d'un réseau de digues et de canaux, pendant les inondations hivernales dans les oueds de l'ouest de Massada.

- Structures de la période zélote

La plupart des édifices se dressant en haut du promontoire étaient occupés par le millier de personnes qui y vivaient à l'époque, notamment dans les casemates et les petits palais (le palais de l'Ouest semble alors avoir été utilisé à des fins communales et administratives). Les plus grandes salles furent divisées en unités plus petites, les entrées existantes furent bloquées et de nouvelles ouvertes, tandis que de nouvelles constructions étaient ajoutées. Des aménagements furent également construits pour faire le pain et la cuisine, pour l'eau et pour l'entreposage.

Le nouveau trait le plus marquant de cette période est la synagogue, un édifice carré de la période hérodienne qui servait probablement d'écurie à l'époque. Trois rangées de bancs, caractéristiques des premières synagogues, s'étendaient le long des murs, le *genizah* (réceptacle des anciens manuscrits) se trouvant sous le sol de l'arrière-salle.

Sept ou huit bains rituels (*mikveh*) ont été identifiés, dont un grand bassin d'immersion en gradins au sud du palais de l'Ouest. Un hall public, adjacent à l'un des petits palais, fut également construit à cette époque.

- Les vestiges militaires romains

On observe un réseau de huit camps militaires romains autour de Massada, dont aucun n'a fait l'objet de fouilles. Deux sont grands, deux autres plus petits. Le premier des grands camps se dresse à l'est, et l'autre à l'ouest de Massada. Des relevés aériens et des sondages montrent qu'il s'agit de forteresses légionnaires romaines typiques, de plan quadrilatéral. Dans le camp occidental (que l'on croit être le quartier général de Flavius Silva), un petit secteur a plus tard été fortifié, pour devenir le quartier général de la garnison suivante. Tous deux sont en dehors du mur de circonvallation, alors que les plus petits sont plus étroitement associés à ce long remblai. Trait frappant de tous ces camps romains, les centaines de *contubernia* (unités de mess), des murs de pierre de 1 à 1,5 m de haut sur lesquels les soldats dressaient leurs tentes de cuir.

La grande rampe utilisée pour l'assaut final, en terre et en pierre, était consolidée par une armature de poutres de bois.

- L'église byzantine

L'église s'élève quasiment en plein centre du site, et ses murs demeurent aujourd'hui encore d'une hauteur considérable. Elle est faite de dolomite taillée, volée, dans sa grande majorité, sur les ruines des édifices hérodiens, le liant utilisé étant un mortier de chaux. À l'origine, le sol était recouvert d'un pavement en mosaïque, mais ce dernier a en grande partie été emmené au Louvre après des fouilles, au XIXe siècle. Des fragments subsistant des murs enduits montrent que ceux-ci étaient décorés de motifs faits de pierres colorées et de tessons de poterie. Le plan,

caractéristique, est celui d'un hall rectangulaire, doté d'une abside à l'extrémité orientale et d'un narthex à l'ouest.

- Matériaux et techniques de construction

La plupart des murailles hérodiennes et leurs fondations étaient faites de blocs non taillés de dolomite, liés à l'aide d'un mortier fait d'un mélange de terre et de paille. Les blocs étaient posés sur plusieurs assises, les plus importants (environ 90 cm de long) sur les assises inférieures. Seuls les angles et les montants de porte étaient en pierre taillée. L'épaisseur des murs allait de 60 à 95 cm. Les remparts, pour leur part, différaient tant par leurs dimensions que par leur construction. Ils faisaient en moyenne 6,5 m d'épaisseur, et se composaient d'un mur extérieur de 1,4 m d'épaisseur, et d'un intérieur de 0,95 m, comblé par des gravats.

L'utilisation de la pierre de taille est très rare à Massada, puisqu'elle se limite aux trois terrasses du palais du Nord et aux trois *columbaria*. Là, la pierre utilisée n'est pas la dolomite locale, mais une roche calcaire tendre, couleur gris-vert. Le grès a été privilégié pour les travaux exigeant de la précision : piliers, architraves, colonnes centrales des escaliers, etc. Ces matériaux étaient extraits de carrières proches, ou d'autres à proximité de Jericho ; dans ce dernier cas, ils étaient amenés à Massada par bateau. Ces travaux étaient réalisés à l'aide d'un mortier à base de chaux.

À l'exception des murs de casemate, tous les murs (et beaucoup des plafonds) étaient enduits. La plupart des intérieurs sont faits d'un enduit mélangeant terre et paille, identique au mortier utilisé pour la construction des remparts. Il était probablement revêtu d'un lait de chaux, quoiqu'il n'en reste que peu de vestiges.

Un enduit à base de chaux a aussi été utilisé dans certains cas, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur. Sur des surfaces externes, il s'étendait soit sur la section inférieure uniquement, soit sur la surface toute entière. Un enduit spécial, contenant des cendres aussi bien que de la chaux (« chaux hydraulique ») a été utilisé dans les pièces exposées à une forte humidité, notamment les thermes, les citernes et les canaux.

Ces techniques, poussées à leur apogée, se retrouvent dans les plus importants bâtiments de la période zéote.

Gestion et protection

Statut juridique

Le site tout entier est un parc national, établi par les dispositions de la loi sur les parcs nationaux, les réserves naturelles, les sites mémoriaux et les sites nationaux (1998), tandis que les sites archéologiques sont couverts par la loi sur les antiquités (1978). Le parc national est encore mieux protégé, de par le fait qu'il s'inscrit entièrement dans la réserve naturelle du désert de Judée, elle aussi établie en vertu de la loi de 1998. En outre, une bande de terre en friche s'étend entre le site et la mer Morte ; en tant que friche agricole, elle est protégée par les dispositions d'un plan directeur local adopté en vertu de la loi sur l'urbanisme et la construction de 1965. Les actions non autorisées affectant les caractéristiques du parc national et des monuments archéologiques sont passibles de sévères sanctions.

Gestion

Le site proposé pour inscription et la zone tampon sont la propriété de l'État d'Israël.

La gestion du parc national de Massada et de la réserve naturelle du désert de Judée sont sous la responsabilité juridique de l'autorité de protection de la nature et des parcs, tandis que la responsabilité des sites archéologiques incombe à l'autorité des antiquités israéliennes. Quant à la ceinture de terre agricole, elle est soumise au contrôle du conseil régional.

La gestion directe du parc échoit au directeur de ce dernier. Des gardes forestiers, opérant à partir des oasis d'En Gedi et d'Arad, à 20 km au nord et à 25 km à l'ouest de Massada respectivement, patrouillent régulièrement dans la réserve naturelle qui entoure le site archéologique.

L'autorité de protection de la nature et des parcs dispose de comités de planification responsables d'agréer et de mettre en œuvre les plans de développement. Des experts indépendants assistent aux réunions de ceux-ci, et des audiences publiques se tiennent en cas de questions d'intérêt national et international exceptionnel. L'autorité des antiquités israéliennes possède un comité indépendant de conservation, qui étudie les propositions et projets de conservation et de restauration.

Après la fusion de l'autorité en charge des réserves naturelles avec son homologue responsable des parcs nationaux en 1998, un plan de gestion des sites archéologiques dans les réserves naturelles a été élaboré, en collaboration avec l'institut de conservation Getty. Une version actualisée est actuellement en cours de finalisation : elle couvre tous les aspects de la question, et est en parfaite conformité avec les prescriptions *des Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* en ce qui concerne l'élément culturel.

Le nombre de visiteurs fait parti des problèmes les plus préoccupants : actuellement, il avoisine les 650 000, et devrait, selon les prévisions, atteindre 900 000 d'ici à 2001 et 1,25 million d'ici à 2010 (à noter cependant que la situation politique intérieure très troublée a entraîné une diminution drastique du nombre de visiteurs). Le site archéologique, ces dernières années, a également fait l'objet d'une volonté bien affirmée de « commercialisation ». Le programme de développement se penche sur ces points avec une attention toute particulière.

Un projet de construction d'un hôtel et d'un complexe de loisirs à 11 km au nord a été mis en suspens. La politique d'interdiction des actions commerciales en tout genre et des installations de pique-nique sur l'éperon rocheux est rigoureusement appliquée. Seule concession, une piste jalonnée de panneaux d'interprétation pour les visiteurs du site.

Un projet de nouvelle entrée du côté est, presque entièrement invisible depuis le promontoire, touche à sa fin, et toutes les installations y sont déplacées. Le bâtiment abritera du matériel d'interprétation, des installations de conservation, les bureaux de la direction, des restaurants, etc. Il est conçu intelligemment, de façon à ne pas avoir un impact négatif sur son environnement historique et naturel, et installé de

manière à n'avoir qu'un impact visuel minimum depuis le point de vue du sommet. Un parking souterrain pour les voitures et les mini-bus et un autre à ciel ouvert pour les autocars ont été mis en place.

Plusieurs entreprises commerciales doivent être transférées dans un nouveau complexe, invisible depuis le sommet. C'est là également que se trouvera l'auberge de jeunesse.

Un nouveau téléphérique, entré en opération en mai 1999, a divisé par deux le temps d'attente des visiteurs ; il part de la nouvelle entrée. Le site du terminal du haut a été choisi avec soin : il se trouve sous l'ancien portail d'entrée ; l'accès au site proprement dit se fait via un pont. Toutes les installations en cours de remplacement sont démolies, afin que le terrain reprenne son aspect de jadis.

Le projet de démantèlement et de transfert du téléphérique, qui date des fouilles des années 1960, est tout particulièrement primordial. Actuellement, il passe directement au-dessus de la rampe romaine, et pénètre dans l'enceinte par la brèche ouverte par les assiégeants, l'un des lieux historiques les plus significatifs du site.

Au pied du versant ouest de la colline se trouve une installation son et lumière, principalement utilisée à des fins éducatives.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Ce sont deux voyageurs qui, en 1863, ont pour la première fois identifié le site comme Massada. D'autres visiteurs les ont suivis, dans la seconde moitié du XIXe siècle et au XXe siècle, notamment les érudits responsables de l'étude de la Palestine occidentale réalisée par le fonds d'exploration de la Palestine en 1867 et 1875.

Une étude archéologique limitée a eu lieu en 1955-1956, parrainée par la société d'exploration d'Israël, l'université hébraïque et le département des Antiquités. En 1963-1965, le professeur Yigael Yadin a réalisé ses célèbres fouilles. Avant même la fin des fouilles, il avait été décidé d'ouvrir le site au public en qualité de parc national ; les travaux de conservation ont immédiatement commencé, et les chercheurs ont quitté les lieux.

Les travaux reposaient sur un plan défini par un comité de spécialistes, selon les normes en vigueur à l'époque (qui exigeaient l'utilisation de ciment Portland, aujourd'hui presque intégralement remplacé). Des conservateurs, d'Israël et d'ailleurs, n'ont jamais cessé de travailler sur ce site depuis cette époque, mettant sans cesse à jour leurs techniques et leur expertise. Sur les cinq dernières années, depuis le début du projet de développement de Massada, la plupart des édifices de la zone nord ont fait l'objet de travaux. En outre, des travaux d'évaluation et d'amélioration de la stabilité du rocher ont été conduits. Un vaste projet de stabilisation et de conservation est en cours sur le palais de l'Ouest ; à la tête de l'équipe de réalisation, le professeur John Ashurst (université d'Oxford, Royaume-Uni).

Dans le cadre du projet de développement, un programme quinquennal de conservation, qui devrait prendre fin dans le courant de l'année 2001, fait travailler quinze conservateurs formés et vingt ouvriers non spécialisés. À partir de 2002, un programme de maintenance planifié sera mis en œuvre par une équipe de cinq à sept ouvriers qualifiés. Il coïncidera avec l'introduction d'un suivi systématique. Un manuel détaillé, couvrant différents aspects de la conservation, de la maintenance et de la gestion, a été préparé et fait l'objet d'une actualisation systématique.

Dans le cadre du plan de gestion, une décision importante a été prise : celle de ne plus effectuer de plus amples fouilles sur le site principal jusqu'à la génération suivante. Des fouilles limitées seront cependant autorisées si des projets de conservation ou de restauration l'exigent.

Authenticité et intégrité

Il s'agit là d'un site demeuré intouché pendant plus de treize siècles. Les édifices et autres preuves de peuplement humain se sont graduellement effondrés et ont été recouverts, jusqu'à leur découverte dans les années 1960. Il n'y a eu aucun ajout ni aucune reconstruction (hormis une anastylose acceptable), et les matériaux inappropriés utilisés lors des premiers projets de conservation sont en cours de remplacement. Certains éléments archéologiques importants, comme les camps romains et les travaux de siège, demeurent virtuellement intacts. Le degré d'authenticité est donc très élevé.

Certaines raisons portent à examiner l'intégrité de Massada, à l'instar de la plupart des sites archéologiques. Comme nous l'avons dit précédemment, rien n'a été ajouté aux vestiges et rien n'en a été enlevé. Tout aussi important, le cadre où s'inscrit Massada, le magnifique et sauvage paysage de cette région, n'a pas changé depuis plusieurs milliers d'années. Les seules intrusions sont les installations destinées aux visiteurs, qui, sous leur nouvelle forme, ont été conçues et installées dans une optique de respect de l'endroit, et le téléphérique. Ce dernier a toujours prêté, et prête encore, à controverse. Cependant, l'accès au sommet rocheux est extrêmement ardu : en l'absence d'assistance, beaucoup de Juifs, pour qui ce site possède une immense valeur symbolique, seraient dans l'incapacité de le visiter. À chaque extrémité, les nouvelles installations ont été pensées et, dans le cas du terminal supérieur, placées avec soin, de façon à minimiser leur impact visuel.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission conjointe d'expertise ICOMOS-UICN s'est rendue à Massada en mars 2001.

Caractéristiques

Massada est un site d'une grande beauté naturelle, s'inscrivant dans un paysage spectaculaire, sur lequel le roi de Judée Hérode le Grand a fait ériger un somptueux complexe palatial de style romain classique. Lorsque la Judée devint une province de l'empire romain, Massada devint le refuge des derniers survivants de la révolte juive, qui choisirent la mort plutôt que l'esclavage lorsque les

assiégeants romains percèrent leurs défenses. À ce titre, il présente une valeur emblématique pour le peuple juif.

C'est également un site archéologique d'une grande importance. Les vestiges des palais d'Hérode le Grand sont des exemples exceptionnels et très bien préservés de ce type d'architecture, tandis que les travaux de siège, intacts, sont les plus beaux et les plus complets que l'on puisse trouver dans le monde romain.

Analyse comparative

On compte plusieurs villas romaines impériales datant des I^{er} siècles avant et après notre ère dont subsistent encore des vestiges conséquents. La plus proche de la villa d'Hérode le Grand à Massada est probablement la *Villa Jovis*, légèrement plus récente, construite par Tibère sur un promontoire semblable, sur l'île de Capri. Toutefois, elle s'en écarte sous plusieurs aspects, et notamment par l'absence de structures administratives associées et de remparts comme l'on en trouve à Massada.

En ce qui concerne les camps militaires romains, le mur de circonvallation et la rampe d'accès, il n'existe aucun site comparable à Massada, que ce soit du point de vue de la visibilité ou de l'intégrité.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Il convient d'étudier avec attention l'emplacement du parking pour autocars à l'entrée du site. L'emplacement actuel brise la ligne du mur de circonvallation romain entre deux forts. Quant à la surface de goudron noir, elle est intrusive vue de dessus.

S'il existe clairement de bonnes relations entre les groupes responsables de la gestion des éléments « culturels » et « naturels », il serait cependant souhaitable qu'ils s'accordent à examiner avec attention leurs objectifs et programmes respectifs, afin de garantir l'homogénéité et d'éviter d'éventuels conflits.

Breve description

À Massada, où se sont immolés un millier de Juifs face à la puissante armée romaine, Hérode le Grand, roi de Judée, a fait construire un complexe palatial, afin d'en faire son refuge. Il conserve au sommet de cette forteresse apparemment imprenable, au cœur d'un paysage naturel sauvage d'une grande beauté, des vestiges importants. En contrebas se trouvent les sites et les travaux de siège encore non mis au jour de la grande armée romaine.

Déclaration de valeur

Le complexe palatial bâti par Hérode le Grand, roi de Judée, au sommet du spectaculaire site montagneux de Massada, au I^{er} siècle avant notre ère, se compose d'un groupe exceptionnel d'édifices romains classiques. Quand ce site défensif naturel, encore renforcé par des remparts colossaux, fut occupé par des survivants de la révolte juive contre le joug romain, il fut assiégé avec succès par des troupes romaines nombreuses. Le groupe de camps militaires et de travaux de siège de Massada sont les plus complets qui subsistent dans le monde romain. Massada est un symbole poignant de la lutte continue de l'homme contre l'oppression et pour la liberté.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères culturels iii, iv et vi* :

Critère iii Massada est un symbole exceptionnel de l'ancien royaume juif d'Israël, de sa destruction violente à la fin du I^{er} siècle de notre ère, et de la Diaspora qui s'ensuivit.

Critère iv Le palais d'Hérode le Grand à Massada est un exemple remarquable des villas luxueuses du début de l'empire romain, alors que le camp et les fortifications autour du monument constituent les travaux de siège romains les plus beaux et les plus complets qui subsistent à ce jour.

Critère vi Les événements tragiques qui survinrent pendant les derniers jours des réfugiés juifs occupant la forteresse et le palais de Massada en font un symbole de l'identité culturelle juive mais aussi, plus universellement, du perpétuel combat humain entre oppression et liberté.

Recommandation du Bureau

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii, iv et vi*.

ICOMOS, septembre 2001

Lac de Neusiedl-Fertö (Autriche/Hongrie)

No 772rev

Identification

<i>Bien proposé</i>	Site naturel et paysage culturel du lac de Neusiedl-Fertö
<i>Lieu</i>	Burgenland, Autriche Comté de Győr-Moson-Sopron, Hongrie
<i>État Partie</i>	République d'Autriche et République de Hongrie
<i>Date</i>	27 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Le lac de Neusiedl-Fertö et ses environs constituent un exemple exceptionnel d'établissement humain et d'occupation de territoire, traditionnel et représentatif d'une culture. Le caractère actuel du paysage résulte des formes d'occupation millénaires des terres et d'une économie basée sur l'élevage et la viticulture ayant atteint des proportions inconnues dans les autres régions lacustres d'Europe. Le centre historique de la ville franche médiévale de Rust constitue un exemple éminent d'établissement humain représentatif de la région. La ville offre un aspect architectural particulier dans lequel se reflètent harmonieusement les modes de vie et la culture des populations citadines et rurales de la région.

Critère v

Notes

- i. D'autres éléments relevant du critère v ont été présentés par les États parties mais sont exclus de la présente proposition parce qu'ils se trouvent en dehors de la zone du bien proposé pour inscription.
- ii. Ce bien est proposé en tant que *site mixte* ; la valeur de son aspect naturel a été évaluée par l'UICN dont la recommandation qu'il ne soit pas inscrit sur la base des critères naturels a été acceptée par le Bureau au cours de sa 25^{ème} session de juin 2001.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. Selon le paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial*, c'est aussi un *paysage culturel*.

Histoire et description

Histoire

On distingue deux grandes périodes historiques, la première allant de 6000 ans av. J.-C. jusqu'à la fondation de l'État hongrois au XI^e siècle et la seconde du XI^e siècle à nos jours. Le bien proposé se trouve dans une région qui fut un territoire hongrois du Xe siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Le paysage a commencé à se développer à partir du VI^e millénaire avant notre ère, avec l'installation des premières communautés néolithiques dans une série de grands villages permanents dont les vestiges d'une série d'entre eux sont encore visibles le long de la rive sud du lac. Les liens culturels et commerciaux avec les régions voisines sont caractéristiques d'une période plus tardive du Néolithique. Des éléments caractéristiques particuliers permettent d'identifier une phase au début du IV^e millénaire au cours de laquelle différents sites ont été occupés par des groupes sédentaires vivant de l'élevage. La métallurgie fut introduite vers 2000 av. J.-C.. Tout au long du II^e millénaire, la région partagea avec le reste de l'Europe ce qui semble avoir été une ère de prospérité, dont l'une des manifestations fut le commerce de l'ambre. La route de l'ambre qui reliait la Baltique à l'Adriatique passait à proximité du lac.

À partir du VII^e siècle av. J.-C., une occupation dense des rives du lac commence avec des peuples de la période de Hallstatt (âge du fer) et se poursuit jusqu'aux périodes préhistoriques tardives et à l'époque romaine. Pratiquement tous les villages bordant le lac conservent dans leurs champs des vestiges de villas romaines. À Fertőrákos, deux de ces villas jouxtent un temple mithriaque du III^e siècle apr. J.-C., ouvert aux visiteurs. L'hégémonie romaine s'éteint à la fin du IV^e siècle apr. J.-C., sous le coup de la première d'une longue série d'invasions. Commence alors une période d'instabilité très complexe au cours de laquelle des peuples se succédèrent jusqu'à l'installation de l'empire des Avars au IX^e siècle. Les Hongrois occupèrent le bassin des Carpates et devinrent les seigneurs de la région du lac vers l'an 900 de notre ère.

Un nouvel État et un nouveau système d'administration furent mis en place au XI^e siècle. Sopron, établissement aux origines préhistoriques puis romaines, devint le siège du bailli et le centre du comté du même nom. La formation du réseau des villes et villages d'aujourd'hui remonte aux XII^e et XIII^e siècles, leurs marchés ayant prospéré à partir de 1277, date à laquelle ils furent exonérés de nombreuses taxes. La migration des colons allemands débuta au XIII^e siècle et se poursuivit tout au long du Moyen Âge. Au milieu du XIII^e siècle, l'invasion Tatar épargna cette région qui bénéficia d'un développement ininterrompu du Moyen Âge jusqu'à la conquête turque à la fin du XVI^e siècle. La région vivait de l'exportation des vins et des animaux d'élevage.

La ville de Rust en particulier prospéra grâce au commerce du vin. Avec l'élévation de nouvelles fortifications au début du XVI^e siècle, en réponse à la menace ottomane, commença une période de construction qui se poursuivit du XVII^e au XIX^e siècle par l'édification et l'amélioration des maisons et des édifices à usage d'habitation. L'abolition du servage après 1848 et la situation politique d'après 1867 favorisèrent le développement et le renouveau de l'activité de construction. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les

événements les plus marquants pour la région furent la construction des chemins de fer et l'achèvement des ouvrages hydrauliques.

La frontière austro-hongroise fut créée après la Première Guerre mondiale et coupa la région en deux. Cette division ne devint effective entre les deux pays qu'à la fermeture du rideau de fer entre le monde communiste et le reste de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale. Ce fut à Fertőrákos, « le lieu où fut ouverte la première brèche dans le mur de Berlin, » que les participants à un pique-nique paneuropéen découpèrent les barbelés et rouvrirent la frontière qui traverse encore le lac.

Description

Le site transfrontalier du lac de Neusiedl-Fertő s'étend entre les Alpes, distantes de 70km, et les plaines sur le territoire de l'Autriche et de la Hongrie. Le lac est en voie de sédimentation et envahi par les roseaux. Pendant 500 ans il a connu un régime hydraulique actif. Au XIXe siècle, la canalisation de la Hanság isole le lac de la région marécageuse d'eau vive. Depuis 1912, la construction d'un barrage circulaire se terminant à Hegykő au sud a supprimé les inondations.

Le lac est entouré d'une première ceinture de seize villages et d'une ceinture extérieure de vingt autres villages. Toutefois, trois d'entre eux seulement – Podersdorf, Illmitz et Apetion – sont entièrement intégrés dans la zone proposée pour inscription ainsi que certaines parties de Rust et de Fertőrákos. Le palais de la ville de Nagycenk est une enclave isolée et rattachée au bien proposé, de même que le palais de Fertőd, ce dernier étant situé dans une enclave extérieure à la zone tampon.

Parmi les quelque trois douzaines de villages situés dans la zone tampon, plusieurs se distinguent par l'intérêt particulier qu'ils représentent pour le bien proposé : Rust tout d'abord, mais aussi Mörbisch, avec ses ruelles étroites typiques, Donnerkirschen, avec sa structure urbanistique homogène, le village fortifié de Purbach, Breitenbrunn avec sa tour et Fertőrákos, installé à l'origine au bord de l'eau mais actuellement loin de la rive, les eaux du lac ayant diminué. À souligner toutefois que, mis à part certaines parties du premier et du dernier de cette liste, aucun village ne se trouve dans la zone du bien proposé pour inscription. Ils ne seront donc pas décrits ici.

Deux palais sont situés sur des parcelles indépendantes de la zone principale proposée pour inscription. À l'extrémité sud du lac, le palais Széchenyi de Nagycenk est surtout associé au comte István Széchenyi (1791–1860), l'un des grands personnages de l'histoire moderne de la Hongrie. La ville elle-même fut créée par la fusion de plusieurs petits villages médiévaux. Construit à la place d'un ancien manoir, le palais est un ensemble de bâtiments indépendants érigés au centre d'un grand parc, au milieu du XVIIIe siècle. Il acquit en partie son apparence actuelle vers 1800. Dans les années 1830, à l'instar des modèles anglais, on y ajouta le confort sanitaire ainsi qu'un haras à l'est comportant vingt étalons et soixante juments importés d'Angleterre par le comte Széchenyi pour régénérer l'élevage des chevaux en Hongrie. Le jardin baroque du palais date du XVIIe siècle. Son allée principale, longue de 2,6 km, mène au lac. À la fin du XVIIIe siècle, un jardin à l'anglaise y fut créé. Suivant la mode, de grands arbres furent plantés dans les années 1860.

Ce jardin a survécu à la Seconde Guerre mondiale mais le bâtiment a été très endommagé.

De 1769 à 1790 les oeuvres de Joseph Haydn furent jouées pour la première fois au palais Esterházy, à Fertőd. Ce fut le château le plus important de la Hongrie du XVIIIe siècle, construit sur le modèle de Versailles. Les plans du château, des jardins et du parc, de forme géométrique, rejoignent le nouveau village d'Esterháza, construit en bordure du domaine. Là se trouvent des bâtiments publics, des usines et des quartiers résidentiels. Le château lui-même est disposé autour d'une place aux angles arrondis vers l'intérieur. Au sud s'étend un grand jardin baroque à la française, dont la principale allée fait plus de 1 km. Le jardin a été remanié plusieurs fois, mais le tracé actuel est celui de 1762. Le jardin a été reconstruit en 1904 après une longue période d'abandon et, bien que de nombreux éléments aient nécessité une restauration, la composition baroque est pratiquement intacte.

Gestion et protection

Statut juridique

Le mode de propriété du bien proposé pour inscription est complexe : dans la partie autrichienne, l'État possède moins de 1 %, la plus grande partie des 41 590 ha appartenant à des propriétaires individuels ou à des communes. Dans la partie hongroise, l'État possède 10790 ha (86 %) dans la partie comprise dans le parc national de Fertő-Hanság, les autres propriétaires du parc national et de la zone du bien proposé pour inscription étant des administrations locales, l'Église et des propriétaires privés.

Le bien culturel, qui comprend des monuments exceptionnels, des groupes de bâtiments et des objets, est couverte par la loi autrichienne de 1923 sur la protection des monuments, modifiée ensuite à plusieurs reprises. La totalité du centre historique de la ville franche de Rust est protégée par une ordonnance de protection. En Hongrie, la situation juridique continue d'évoluer. Le parc national de Fertő-Hanság est une création de 1994 et la nationalisation des terrains qui constituent le parc national, appartenant à des coopératives, est en bonne voie. De nouvelles lois visant à remplacer l'approche centrée sur les objets et les monuments sont en cours d'élaboration. La loi n°65 de 1990 fait obligation aux communes et au gouvernement local du comté de protéger l'environnement bâti. La loi n°54 de 1997 vise à promouvoir la préservation des monuments dans un concept total de protection de l'environnement bâti qui tient compte d'un grand nombre d'autres facteurs, y compris la prise de conscience du public à l'égard du patrimoine culturel. Le palais Széchenyi, à Nagycenk, et l'ensemble des monuments historiques sont visés par cette loi. Il en va de même du palais Esterházy de Fertőd ainsi que de l'ancien palais des évêques et son jardin, situés dans la zone protégée de Fertőrákos. La loi n°78 de 1997 a pour objectif la protection des paysages urbains et de la campagne environnante.

La partie hongroise du bien proposé pour inscription est régie par le plan national d'utilisation des sols qui reconnaît le parc national Fertő-Hanság comme zone de priorité extrêmement sensible du point de vue du patrimoine culturel. Le parc a récemment obtenu des aides étrangères importantes pour le développement de son

infrastructure. Globalement, l'objectif est de préserver la totalité du patrimoine en tant qu'entité unique.

Gestion

La responsabilité de la préservation des biens culturels de part et d'autre de la frontière est répartie entre les niveaux local, provincial et fédéral. En Autriche, les effets conjugués de la loi sur la protection des monuments et de la réglementation sur la restauration des villages dans un contexte touristique encouragent un tourisme durable. Dans la pratique, les travaux et les ressources sont confiés au service culturel du gouvernement provincial, à l'association pour le tourisme du Burgenland, aux musées provinciaux et aux conseils consultatifs pour la rénovation des villages. Ces derniers organes ont produit des plans de rénovation des villages qui offrent un cadre pour la gestion et le développement.

La gestion consiste à contrôler et assurer le suivi de l'état de conservation. Un inventaire complet des monuments et des sites, établi au niveau de l'État, est disponible à des fins de préservation et de gestion. Des mesures similaires sont prises du côté hongrois.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La région entière est une zone de protection de la nature et du paysage depuis 1965. Elle est classée en tant que réserve au titre de la convention de Ramsar depuis 1983. Le lac de Neusiedl-Fertő est une réserve de la biosphère (MAB). En Autriche, le parc national Neusiedler See-Seewinkel (1993) se trouve à l'intérieur de la zone concernée par la convention de Ramsar. La partie sud du site proposé pour inscription (Hongrie) est un paysage protégé depuis 1977 et le parc national Fertő-Hanság a été créé en 1992.

L'aspect extérieur, l'esthétique et la structure d'origine des monuments d'architecture traditionnelle compris dans la zone du bien proposé pour inscription et dans la zone tampon sont bien conservés. La préservation et l'entretien continus des matériaux de construction des bâtiments historiques sont garantis. En 1975, le conseil de l'Europe a nommé Rust « ville modèle » authentique d'une région viticole.

Le gouvernement provincial du Burgenland reconnaît le principe du tourisme durable et les besoins particuliers d'une région qui se caractérise par un ensemble naturel et paysager et des programmes de conservation des monuments. Depuis 1976, il cherche à réduire le tourisme de masse au profit du tourisme individuel. Des politiques et des programmes destinés à présenter et promouvoir la région sont en place dans plusieurs villes et villages et dans le parc national. Néanmoins, en particulier dans la partie autrichienne de la zone tampon, des modifications du tissu urbain en plusieurs endroits et l'apparence de nombreux bâtiments modernisés de manière intempestive au cours des dernières décennies du XXe siècle ont nuit à l'historicité d'un élément important du paysage. Le tourisme s'est développé pendant la seconde moitié du XXe siècle et les autorités reconnaissent néanmoins que des maisons et des paysages urbains convenablement entretenus comptent parmi les principales attractions touristiques de la région. Le parc national

hongrois possède un service spécial responsable du tourisme « doux » ou durable dans une région visitée par environ 500 000 personnes par an.

Authenticité et intégrité

- Authenticité

L'ensemble du paysage ainsi que l'échelle, la structure interne et l'architecture rurale caractéristique des villes et des villages témoignent d'une utilisation agricole des terres et d'un mode de vie paysan qui n'ont connu aucune interruption depuis l'époque médiévale. Le dossier de proposition d'inscription indique que « la zone proposée pour inscription et la zone tampon sont caractéristiques d'une occupation continue depuis le Moyen Âge ». Le mode d'occupation de plusieurs sites correspondant aux villages actuels remonte à l'époque romaine et à des périodes plus anciennes encore. Les bâtiments, les murs d'enceinte et les vues ont été préservés dans des villages comme Donnerskirchen et Purbach, tous deux cependant soigneusement exclus de la zone proposée pour inscription.

Il existe divers modes de propriété se reflétant dans la remarquable architecture rurale des petits villages situés dans la zone tampon ainsi que les palais Esterhazy, à Fertőd, et Széchenyi, à Nagyecenk, qui sont des exemples exceptionnels d'architecture destinée à la noblesse des XVIIIe et XIXe siècles.

- Intégrité

Le paysage de la région du lac de Neusiedl-Fertő possède des caractéristiques climatiques et naturelles qui le rendent propice à l'agriculture et à l'élevage depuis plusieurs millénaires. L'eau, les chenaux sillonnant les marais plantés de roseaux, les prés salés autrefois inondés, les collines bordant la rive ouest du lac, plantées de forêts et couronnées de vignes, présentent non seulement des caractéristiques naturelles et géographiques exceptionnelles mais rappellent aussi des siècles d'utilisation traditionnelle, faisant de la région un exemple de communauté humaine vivant en harmonie avec la nature. Les carrières de calcaire de Leitha, à l'ouest du lac, exploitées depuis l'époque romaine jusqu'au milieu du XXe siècle, ont fourni la pierre de construction des villes de Sopron et de Vienne ainsi que des localités voisines.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission conjointe d'expertise ICOMOS-UICN a visité le site en mars 2001.

Caractéristiques

La région dans son ensemble présente un très grand intérêt culturel quoiqu'une grande partie du paysage concerné s'étende dans la zone tampon. La zone proposée pour inscription se limite essentiellement au lac et à ses rives et ne constitue pas en elle-même un paysage culturel. Le lac se modifie en affectant les environs. La valeur culturelle de la région repose cependant sur les qualités authentiques et pérennes des modes de vie et du paysage, orientés vers l'exploitation traditionnelle et durable de ressources choisies

– en particulier, l’habitat destiné à l’exploitation du roseau, à l’élevage, à la pêche et ou à la viticulture. Le phénomène du tourisme, relativement bien maîtrisé et adapté à la région, qui apporte à la fois diversification et changement, est identifié depuis longtemps. Essentiellement dans la zone tampon, l’insertion d’éléments ostensiblement modernes s’est limitée à certaines des principales bourgades et n’apparaît pas dans le paysage ou les fermes. L’architecture vernaculaire est bien préservée et considérée par beaucoup comme très attrayante. Deux palais, l’un des grands palais d’Europe et un autre d’intérêt national, sont situés dans la zone centrale du bien proposé. Situés sur la rive sud du lac, ils sont tous deux, comme tout ici, étroitement liés au lac.

Analyse comparative

La zone se caractérise par une longue tradition viticole. Depuis l’époque romaine, les vignes élevées sur les basses terres entourant le lac donnent des vins rouges capiteux, les vins blancs légers étant produits par les vignes plantées sur la rive est. Le lac Balaton en Hongrie est une région comparable, si ce n’est que les vignes sont étagées sur des coteaux et descendent jusqu’à la rive, exempte de roseaux. Traditionnellement, le bétail élevé en bordure du lac, sur les prairies de l’Aföld, est vendu sur les marchés autrichiens et allemands. Avec ses riches pâturages, la région bordant le lac présente des caractéristiques naturelles particulières très propices à une économie d’élevage qui rappelle les conditions d’Europe centrale et des grandes prairies d’Asie, inconnues à l’ouest du lac de Neusiedl-Fertő.

Au chapitre « Analyse comparative », le dossier de proposition d’inscription affirme que « la situation géographique du lac a contribué à un processus d’évolution ininterrompu où plusieurs civilisations se sont succédées sur une période de deux mille ans. Ce type d’évolution organique, d’interaction et d’association entre le lac et la population locale ne se retrouve autour d’aucun autre lac comparable ». Toutefois, l’analyse comparative des éléments culturels se limite aux quelques détails précisés ici, alors quelle indique par ailleurs que « Les associations historiques et évolutives des hommes et de l’environnement écologique de la région du lac de Neusiedl-Fertő est unique parmi les lacs salés du monde ». L’analyse comparative des éléments culturels proposée par les États parties présente toutefois des faiblesses : deux affirmations ne constituent pas une argumentation solide. La zone du lac de Neusiedl-Fertő proposée pour inscription et son environnement immédiat ne sont pas présentés comme étant exceptionnels du point de vue de la qualité culturelle ou historique.

Depuis l’avènement de la domestication des animaux vers 6000 av. J.-C., l’occupation de terres lacustres à des fins d’élevage et de pêche est chose courante à travers toute l’Europe. À titre d’exemple, ce type d’occupation s’est développé au deuxième millénaire av. J.-C. autour des lacs suisses, au premier millénaire dans les marais du Somerset en Angleterre et, au premier millénaire après J.C., autour des lacs écossais et irlandais. L’association des activités d’élevage, de pêche et de viticulture en bordure du lac est cependant moins commune et, par la force des choses, confinée à des régions où la viticulture peut se pratiquer. On trouve des régions semblables dans les régions méditerranéennes et dans les vallées du Rhin, du Rhône ou de la Moselle. Dans le cas du lac de Neusiedl-Fertő, il faut

cependant noter une particularité : la salinité du lac, qui ajoute un élément original, inconnu ailleurs. En effet, les rives d’autres lacs salés, par exemple en Israël, n’autorisent ni viticulture ni élevage. L’UICN a préparé une analyse comparative portant sur l’intérêt naturel des lacs salés dans le monde.

Il ressort de l’analyse comparative qu’il existe probablement au lac de Neusiedl-Fertő une rare combinaison de facteurs, notamment des interactions entre les hommes et la nature. Il convient toutefois d’élargir la réflexion sur cette dimension culturelle et naturelle du paysage, en précisant à la fois ce qui mérite d’être proposé pour inscription et les motifs de la proposition et en développant la meilleure argumentation susceptible de défendre la cause du paysage culturel en tant que patrimoine mondial.

Commentaires et recommandations de l’ICOMOS pour des actions futures

i Le dossier ne présente qu’un seul *critère culturel* (v) pour justifier cette proposition d’inscription. La totalité de la zone constitue un « exemple d’établissement humain ou d’occupation traditionnelle du territoire » et un seul critère peut suffire mais la majeure partie de l’établissement humain est exclue de la zone proposée et l’argumentation concernant l’utilisation du territoire se limite à de simples répétitions. L’ICOMOS insiste sur l’importance de prouver qu’une zone est un paysage culturel en termes de patrimoine mondial par la production de preuves culturelles patentes (par exemple par la recherche documentaire) et par des arguments pertinents.

ii L’ICOMOS note en particulier que la proposition repose trop sur la répétition de l’importance des établissements en chaîne le long du lac qui – à en juger par le soin avec lequel la limite de la zone centrale les évite – sont néanmoins délibérément exclus de la zone proposée pour inscription. Cette discordance entre les textes et les graphiques n’est expliquée nulle part. De plus, aucun établissement, ni aucun des deux palais qui sont dans la proposition, n’est illustré par un plan. La section sur le « Bien culturel », qui concerne essentiellement les villages exclus de la zone centrale, est donc largement sans fondement, trop longue et difficile à comprendre.

iii L’absence de plans est préjudiciable à la compréhension du détail et des nuances de cette proposition. La signification de la dimension « culturelle » de l’occupation humaine et le mode d’occupation ne semblent pas avoir été compris. Il n’existe pas d’analyse spatio/temporelle sérieuse des établissements humains, alors qu’elle renforcerait l’intérêt de la proposition d’inscription, à plus forte raison si quelques-uns au moins de ces établissements, soigneusement sélectionnés selon des critères précis, étaient inclus dans le bien proposé : ces établissements font physiquement partie du paysage culturel et devraient être associés au bien tel qu’il est défini, à la fois dans le concept et dans la pratique. L’ICOMOS considère cette question comme centrale pour une proposition correctement formulée et encourage les parties à la traiter.

iv Parallèlement aux demandes de précisions sur les limites principales de la zone centrale, il y a plusieurs autres questions sur des détails des limites telles qu’elles sont définies actuellement.

v L'ICOMOS note que ce bien est proposé en tant que site mixte, l'aspect culturel étant assimilé à un paysage culturel. L'ICOMOS recommande que si l'on doit considérer le lac Neusiedl-Fertő comme tel, le bien proposé pour inscription devra être profondément réexaminé, tant dans les limites de sa zone principale que dans le concept qui le définit. Les États parties devraient être invités à préciser leur réflexion et leur présentation des villages du bord du lac, des champs, des systèmes agricoles, de préférence en les rattachant aux villages.

Ces recommandations ont été acceptées par le Bureau qui a renvoyé la proposition d'inscription aux deux États parties en leur demandant de la revoir comme le proposait l'ICOMOS.

Une documentation complémentaire a été préparée conjointement par le Bundesdenkmalamt (Vienne) et VÁTI KHT (Budapest) et soumise à l'UNESCO. L'ICOMOS a étudié cette documentation et il considère que les États parties ont accordé une attention particulière à ses commentaires et se sont conformés à ses recommandations. Il recommande par conséquent que ce bien soit inscrit sans plus de délai sur la Liste du patrimoine mondial. Il suggère toutefois que les États parties fournissent, dans les deux années suivant l'inscription, un plan de gestion révisé pour la zone agrandie résultant de la modification des limites du paysage culturel.

Déclaration de valeur

La zone du lac de Neusiedl-Fertő est le lieu de rencontre de peuples migrants ou conquérants. Le dynamisme du lac a représenté un défi à relever et une ressource à exploiter pour les hommes installés sur ses rives depuis leur arrivée il y a quelque huit cents ans. Le riche paysage culturel dont il est le cœur a été façonné au cours d'un processus évolutif naturel et par l'homme travaillant et vivant en symbiose avec son environnement naturel.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du *critère v* :

Critère v Le lac de Neusiedl-Fertő est un carrefour culturel depuis huit millénaires, comme en atteste son paysage varié, résultat d'un processus évolutif et symbiotique d'interaction entre l'homme et son environnement physique.

Les États parties devraient fournir, dans les deux années qui suivent l'inscription, un plan de gestion révisé pour la zone agrandie résultant de la modification des limites du paysage culturel.

Recommandation du Bureau

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* aux deux États parties en leur demandant de la revoir comme le propose les recommandations de l'ICOMOS.

ICOMOS, novembre 2001

Sikhote-Aline (Fédération de Russie)

No 766rev

Identification

<i>Bien proposé</i>	Ensemble naturel du Sikhote-Aline central
<i>Lieu</i>	Districts de Ternejski, Krasnoarmejski, Dalnegorski et Pozharski, Région de Primorski
<i>État partie</i>	Fédération de Russie
<i>Date</i>	27 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Parmi les monuments archéologiques, il y a des sites datant de la fin du paléolithique qui recèlent des matériaux analogues à ceux trouvés sur l'île de Hokkaido (Japon), rappelant ainsi que le bien occupe une situation géographique clef dans l'étude des relations entre l'Eurasie et les régions plus à l'est, y compris l'Amérique du Nord. Le bien comporte également des sites datant de l'âge du bronze et du Moyen Âge.

Les traditions, la langue et la culture matérielle du peuple udege d'hier et d'aujourd'hui sont préservées et respectées. Un vocabulaire particulier désigne les différents types de constructions : *kumirni* par exemple désigne à la fois les cabanes mortuaires et les maisons où les femmes donnent naissance. Les vêtements traditionnels sont réservés aux cérémonies, festivals et événements rituels.

Remarques

i Le dossier de proposition d'inscription ne précise pas les critères selon lesquels le bien est proposé pour inscription : les critères culturels les plus appropriés, si la proposition d'inscription était approuvée, seraient iii et v (et ces deux critères seulement selon le matériel actuel).

ii Ce bien est proposé pour inscription en tant que *site mixte* au titre des critères naturels et culturels. L'UICN fournira une évaluation complémentaire des caractéristiques naturelles.

iii En 1996, une proposition d'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial a été différée par le Bureau aux motifs que les limites du bien n'étaient pas justifiées, qu'une base juridique ne concernait que 14 % de la zone du bien et que le gouvernement régional souhaitait participer à une révision de la proposition d'inscription. La dernière de ces conditions a été remplie et la seconde l'a peut-être été, mais la proposition ne contient pas de déclaration spécifique à cet égard.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. Selon le paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial*, c'est aussi un *paysage culturel*.

Histoire et description

Histoire

Le peuplement de la zone remonte à la préhistoire. Au VIIe siècle de notre ère, l'arrivée de populations de Zabaikalie créa une nouvelle société parlant une langue Tungus, les Mukri, qui se développa sous la double influence turque et mongole. Au milieu du XIXe siècle, la région d'Ussuri fut intégrée à la Russie. A partir de ce moment-là, des influences « occidentales » atteignirent la culture locale dans une certaine mesure. Ainsi, malgré l'isolement, les matières des vêtements traditionnels furent remplacées par des tissus dès le XIXe siècle pour l'usage quotidien. Une population d'environ 1900 chinois s'installa, apportant avec elle la pratique d'un taïisme naïf qui se mêla au paganisme des Udeges. Il faut aussi rappeler l'arrivée de croyants russes, chrétiens ultra-orthodoxes fuyant les persécutions, qui trouvèrent refuge dans les montagnes et les vallées reculées qui constituaient les territoires de chasse et de cueillette de la population indigène.

La collectivisation n'épargna pas la région de Sikhote-Aline centrale. À la fin des années 1930, la population vivant dans la zone proposée pour inscription fut regroupée en deux établissements seulement, dont l'un d'eux, Krasny Yar, est toujours l'établissement principal. En 1993, le territoire ethnique de Sikhote-Aline a été formé autour du concept de l'homme dans sa relation avec la taïga (forêt de conifères), qui relève du principe, admirablement exprimé dans le dossier de proposition, « de l'utilisation raisonnable et économe des ressources naturelles » si caractéristique des peuples indigènes de cette région dans les temps anciens comme aujourd'hui. La poursuite du mode de vie indigène est cependant en grand péril actuellement, à la fois à cause de la taille réduite de la population (environ 2000 personnes) et de l'influence extérieure.

Description

Le bien proposé pour inscription est situé sur la côte est de l'Asie, entre l'extrême nord-est de la Chine et la mer du Japon. Sa superficie totale est de 1 549 179 ha, répartie en cinq zones. Il est peuplé de 2000 habitants seulement, soit une densité faible, même par rapport à la densité moyenne de la population de la Sibérie. Il s'agit d'une région exceptionnelle, avec localement des régions essentiellement boisées, des forêts de pins coréens à feuille large des deux côtés de la vallée du Bikim au nord-ouest et, au sud dans la réserve naturelle de Sikhote-Aline et le long de la côte, des forêts de mélèzes et de chêne japonais. Globalement, l'environnement est remarquablement stable et non pollué.

Dans le dossier de proposition d'inscription il est fait référence à l'existence de sites datant de l'âge du bronze et du Moyen Âge, mais aucun renseignement n'est fourni sur leur nombre et leur importance.

Le territoire abrite les derniers représentants du peuple udege, 700 d'entre eux vivant dans un seul village, Krasny Yar, dans la vallée du Bikin, immédiatement à l'ouest d'une des zones proposées pour inscription. La chasse et la pêche sont la base de leur activité, de même que le ramassage des fougères et la cueillette des baies, des champignons et des graines. La survie des Udeges dépend de leur capacité à gérer les ressources en gibier et à préserver leur habitat en évitant d'entamer les forêts. Le cours moyen et supérieur du fleuve Iman est le territoire de 122 habitants appartenant au groupe Iman des Udeges. Il recèle un habitat particulier, d'une importance considérable et d'une très grande fragilité. Il abrite une grande variété d'espèces, du ginseng au tigre de l'Amour.

Gestion et protection

Statut juridique

La totalité de la zone proposée pour inscription est la propriété de la Fédération de Russie.

La zone proposée pour inscription consiste en quatre zones définies statutairement (numérotée ici comme sur la carte n°2, mais pas comme dans le dossier de proposition d'inscription) :

- 1 Réserve naturelle de la biosphère de l'État de Sikhote-Aline ;
- 2 Réserve zoologique de Goralij ;
- 3 Réserve du paysage de Verkhnebikinski ;
- 4 Territoire voué à l'utilisation traditionnelle par les peuples indigènes du district de Pozharski sur les deux rives du fleuve Bikin.

Gestion

La gestion est déléguée par la Fédération à plusieurs agences, notamment celle de la Réserve naturelle. Cette agence est financée actuellement par des fonds fédéraux et internationaux, aucun financement ne provient de la région. En 1999, les ressources internationales fournissaient plus du double du budget fédéral et 65% du total (72 237 USD). Sur les 154 employés, six d'entre eux travaillent pour le département de l'Écologie. Onze stations de recherche sur le terrain, implantées dans la réserve, effectuent le suivi. L'activité économique dans la réserve naturelle est nulle, et très limitée dans les zones voisines. Seul le braconnage cause quelques inquiétudes. L'incendie est la menace principale.

La figure n°1 du dossier de proposition d'inscription prétend montrer une zone tampon autour de la réserve naturelle de la biosphère de l'État de Sikhote-Aline, mais il semble, au moins à l'échelle de la carte, (non mentionnée), qu'elle correspond à la limite de la réserve naturelle. Aucune zone composant le bien proposé ne présente de zone tampon.

Malgré les différentes réglementations, les quatre zones cherchent globalement à protéger l'environnement, préserver l'habitat et maintenir la population indigène en place comme une société viable. Seule la zone 4 intéresse directement l'ICOMOS, et les renseignements donnés dans le dossier la concernant font état d'une inquiétude croissante au cours des années 1990, comme exprimée dans les documents statutaires, pour l'avenir de la petite communauté Udege.

En réponse aux demandes du Centre du Patrimoine mondial, un plan de gestion a été ajouté au dossier de proposition d'inscription (4 septembre 2000). Le document en question est intitulé *A Biodiversity Conservation Strategy for the Sikhote-Alin (2000)* ; son premier objectif « en tant que document préparatoire à la gestion est de définir les conditions d'utilisation des terres, déterminer un ensemble d'objectifs sociaux, économiques et écologiques et les moyens potentiels d'y parvenir ». Ce n'est pas un plan de gestion comme on l'entend habituellement à l'ICOMOS. Il faudra donc attendre le rapport de la mission conjointe pour l'évaluer. Par ailleurs, ce document traite surtout les aspects naturels du bien proposé pour inscription.

La stratégie comporte néanmoins dans son chapitre 7 la présentation d'un système de territoires protégés et de territoires soumis à des restrictions spéciales pour l'utilisation des ressources, assortie de diverses propositions d'extension des zones protégées, de réduction des activités modernes telles que l'exploitation forestière. L'objectif de ces propositions est en partie d'assurer un cadre de vie approprié au mode de vie des indigènes. Une des principales propositions concernant les sources du Bikin, par exemple, est de supprimer l'exploitation commerciale des bois, proposition qui, si elle est appliquée, aurait des répercussions sur les habitants. La stratégie reconnaît officiellement la volonté de fusionner les limites des « Territoires ethniques » et ceux de la zone reconnue comme importante pour la préservation de la nature.

Le mode de vie traditionnel des habitants de cette région est actuellement en grand danger de disparaître. Son sauvetage est probablement une tâche plus importante que la simple protection physique du territoire proposé pour inscription. Face à tous les dégâts causés par l'homme sur la nature, l'existence d'un ensemble culturel et ethnique fort et d'un mécanisme de gestion intégré est plus fiable que toutes les lois que le gouvernement pourrait voter.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Aucune information n'est fournie à cet égard (par exemple les premiers efforts de protection, les dates de fondation des parcs nationaux, etc.).

L'incendie, accidentel et criminel, est la principale cause de changement pour la zone proposée pour inscription. Ses effets ne sont pas nécessairement désastreux ou de longue durée.

Actuellement, un effort important, soutenu par des fonds internationaux, est fourni pour promouvoir la préservation de la nature et le tourisme, en particulier sur le cours moyen et supérieur du fleuve Bikim, l'accent étant mis sur la culture traditionnelle indigène. Il existe des programmes pour faire revivre les artisanats traditionnels et encourager le tourisme écologique. En 1999, 85 personnes ont fait une excursion dans la réserve tandis que 10 à 200 visiteurs par jour se baignaient à la station touristique de la côte. Le tourisme se développe, bien que les chiffres restent très faibles dans la région de Bikin. Actuellement, dix à douze groupes de touristes étrangers visitent la région chaque année.

Authenticité

L'éloignement et les difficultés d'accès à la zone signifient que les contacts culturels avec l'étranger sont difficiles et leur influence, limitée. Malgré des changements superficiels, par exemple dans l'habillement, la petite population indigène vit toujours culturellement dans une économie durable de chasseur-cueilleur qui préserve la diversité naturelle de la flore et de la faune. L'authenticité et l'intégrité sont, d'un point de vue culturel, relativement inchangés et raisonnablement intacts, mais risquent de succomber au début du XXI^e siècle.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Pour des raisons climatiques et logistiques, la mission conjointe ICOMOS-UICN ne pourra pas visiter le bien avant juillet 2001.

Caractéristiques

Les caractéristiques de ce bien principal sont l'éloignement, l'environnement non pollué, la relation durable homme/nature et un petit reste de population en danger de disparition.

Analyse comparative

Aucune information culturelle comparative n'est fournie dans le dossier de proposition d'inscription. Les fouilles archéologiques des plus anciens vestiges du bien mettent à jour des matériaux analogue à ceux du Japon plutôt qu'à ceux du continent asiatique.

Commentaires de l'ICOMOS

Ce bien est proposé en tant que site mixte, à la fois sur la base des critères naturels et culturels. Toutefois, il existe une relation très étroite entre l'environnement naturel et l'élément culturel. Il s'agit en fait d'un paysage culturel, dans lequel une partie de l'environnement naturel a été et continue d'être subtilement modifié par la société des chasseurs-cueilleurs Udege.

Cela pose une question importante : doit-on envisager, dans une perspective globale, la nécessité de « préserver » les petites populations indigènes, essentiellement non occidentales, dans leur environnement « naturel », comme c'est le cas des Udeges qui vivent dans une économie non agricole, non mécanisée, selon un mode de vie non monumental et une culture matérielle minimale. L'ICOMOS recommande donc que l'on commence cette étude.

Brève description

L'ensemble naturel du Sikhote-Aline central proposé pour inscription est une immense zone très importante du point de vue de l'histoire naturelle, composée de plusieurs zones distinctes en grande partie boisées. Il abrite une population restreinte de chasseurs-cueilleurs dont les activités consistent à exploiter l'environnement naturel d'une manière durable et ont en même temps un impact non négligeable sur la flore et la faune.

Observations de l'ICOMOS

L'ICOMOS a été officieusement informé, après la mission conjointe, que l'État partie retirait la proposition d'inscription de ce bien sur la base des critères culturels. La confirmation officielle n'avait pas encore été reçue à la date d'envoi de cette évaluation pour impression.

ICOMOS, août 2001

UNESCO

CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL
COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

25ème session ordinaire
(11 - 16 décembre 2001)
Helsinki (Finlande)

ÉVALUATIONS DES BIENS CULTURELS

-- Addendum --

Préparées par le
Conseil International des Monuments et des Sites
(ICOMOS)

Les évaluations de l'UICN et de l'ICOMOS sont destinées en priorité aux membres du Bureau et du Comité du patrimoine mondial. Un nombre limité de copies est à votre disposition au secrétariat.
Merci.



2001

Troodos (Chypre)

No 351bis

Identification

Bien proposé Eglises peintes de la région de Troodos - Palaichori, église Ayia Sotira (église de la Transfiguration du Sauveur) – (extension)

Lieu Région de Troodos, district de Nicosie

État partie Chypre

Date 3 juillet 2000

Justification émanant de l'État partie

L'église de la Transfiguration du Sauveur (Ayia Sotira) à Palaichori appartient au type architectural des édifices ayant une toiture en pente recouverte de tuiles plates crochetées. On ne trouve nulle part ailleurs ce type de toiture adaptée à une église byzantine, ce qui fait du groupe des églises à toiture en bois de Chypre un exemple unique de l'architecture religieuse.

Les peintures murales ornant les murs de l'église et datant du XVI^e siècle sont également d'une importance universelle.

Critères i, ii, iii, iv, vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *monument*.

Histoire et description

Histoire

Bien que la dernière ligne de l'inscription où figurait la date de la construction et de la décoration de l'église de la Transfiguration du Sauveur (Ayia Sotira) ait été effacée, les recherches menées par des spécialistes les situent au début du XVI^e siècle. Pour ce qui concerne les peintures murales qui ornent l'intérieur de l'église, les études iconographiques et stylistiques comparatives avec des églises de la région (églises de la Sainte-Croix à Agiasmati, 1494 et Saint-Mamas à Louveras, 1495, Saint-Sozomenus, 1513 et de l'Archange-Panagia Theotokos, 1514 à Galata), ont permis de les dater de la deuxième décennie du XVI^e siècle. Au début du XVII^e siècle, un mur d'enceinte est érigé sur les flancs sud et ouest de l'édifice.

Description

L'église de la Transfiguration du Sauveur est un type de construction caractéristique de la région montagneuse de Troodos. Il s'agit d'un petit édifice, de plan rectangulaire avec une petite abside orientale, couvert d'un toit en bâtière. Des niches ont été ménagées dans les murs latéraux.

Cette église se distingue tout particulièrement par son très riche décor de peintures murales. Sur les murs latéraux, les peintures sont distribuées sur deux registres alors que le mur ouest comprend trois registres plus le pignon. Les scènes du Nouveau Testament se déroulent sur le registre supérieur et les grandes figures des saints ornent la partie inférieure des murs.

Le cycle du Nouveau Testament s'ouvre avec l'Annonciation sur le mur est, se poursuit sur le pignon à l'ouest avec la Crucifixion pour s'achever avec la Descente de l'Esprit Saint au nord.

Plusieurs scènes du Nouveau Testament montrent l'existence de rapports entre la peinture de Chypre et celle de l'art chrétien d'Occident du point de vue stylistique et iconographique. Dans la Crucifixion, si la représentation des voleurs remonte au début de l'art byzantin, certains traits rappellent l'art d'Occident. Pour la Résurrection, le peintre a eu recours à l'iconographie occidentale qui montre le Christ sortant du tombeau et les trois soldats endormis au premier plan. Le décor architectural qui figure à l'arrière plan de plusieurs scènes dont le Repas chez Abraham n'est pas sans rappeler une influence italienne.

L'abside accueille la représentation de la Cène, une des compositions magistrales de l'église. Le Christ apparaît deux fois derrière la table, à gauche, il distribue le pain aux douze apôtres et à droite, le vin, scène de laquelle Judas est exclu. Bien que le traitement des draperies des personnages rappelle celui des peintures du XIV^e siècle, celui particulier des visages avec sa lumière diffuse confère une certaine émotion à l'ensemble. Dans la Cène, les apôtres sont habituellement disposés par six de part et d'autre du Christ et il ne subsiste à Chypre que deux peintures dans lesquelles les douze apôtres sont représentés deux fois dont celle-ci. L'autre se trouve dans l'église Saint-Nicolas près de Galataria, édifice qui ne figure pas dans le groupe d'églises déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial.

La scène de la Thisia (le Sacrifice) offre la particularité de montrer le Christ Enfant tant dans la patène que le calice sous le voile de soie soutenu par deux anges. Dans l'art byzantin, le Christ Enfant n'apparaît habituellement que dans l'un des deux vases sacrés.

Le style particulier des peintures murales de l'église de la Transfiguration du Sauveur qui la situent aux limites de l'école crétoise de peinture du XVI^e siècle, déjà signalé dans la Cène, apparaît plus nettement dans les figures des saints au registre inférieur des murs. Mais déjà, la Vierge Marie représentée dans la voûte d'abside est dépeinte avec plus de simplicité notamment pour ce qui est du traitement de ses vêtements où les plis complexes et soulignés sont abandonnés en comparaison avec les peintures du même thème d'autres églises de la région de Troodos de la fin du XV^e siècle (par exemple à l'église de l'Archange Michel de Pedoulas, 1474). Mais, ce qui reste le plus novateur est le traitement du visage de la Vierge Marie dont la lumière

est soulignée par de délicats traits de peinture blanche qui rayonnent pour créer une expression de joie.

Les visages des saints du registre inférieur de l'église tels celui de saint Antoine ou celui de saint André sont traités avec une grande variété, comme s'il s'agissait de portraits, en utilisant de multiples rehauts de peinture blanche.

Gestion et protection

Statut juridique

L'église de la Transfiguration du Sauveur est la propriété de l'Eglise de Chypre et du Comité local de l'Eglise. Tout en étant un bien privé, l'église proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial est classée Monument Ancien (N2/40) et protégée selon les dispositions de la loi fondamentale de 1931 sur les Antiquités. Selon cette loi, toute intervention requiert l'approbation des autorités compétentes (département des Antiquités, ministère de la Communication et des Travaux publics). Des peines sévères sont prévues en cas de violation de la législation.

Par ailleurs, cette loi prévoit que les monuments classés soient entourés d'une zone de contrôle dans laquelle la hauteur et le style architectural de toute nouvelle construction sont soumis à un contrôle. Le département des Antiquités et les autorités locales ont déjà procédé à la démolition d'un bâtiment récent à proximité de l'église.

Gestion

La gestion du bien proposé pour inscription revient au département des Antiquités, ministère de la Communication et des Travaux publics, en collaboration avec l'Eglise de Chypre et le Comité local de l'Eglise. Le département des Antiquités est responsable des travaux de réparation de l'église et de la conservation des peintures murales.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

L'église de la Transfiguration du Sauveur est placée sous la responsabilité du département des Antiquités depuis 1935. Les travaux portant sur la structure de l'édifice ont été réalisés par le département en collaboration avec les autorités religieuses compétentes. Dès 1963, les spécialistes du département ont réalisé le nettoyage et entrepris les mesures de conservation des peintures murales. Depuis, ces interventions se sont poursuivies lorsqu'elles s'avéraient nécessaires.

L'église est actuellement dans un bon état de conservation. Toutefois, des mesures de protection devraient être prises pour faire face à l'augmentation du nombre de visiteurs.

L'amélioration des environs immédiats de l'église fait l'objet d'un Plan paysager qui est en cours de préparation. Ce plan prévoit aussi l'aménagement d'un centre d'information, de services sanitaires et d'une signalétique pour les visiteurs. La mise en œuvre de ce plan sera placée sous la responsabilité du département des Antiquités, le

Comité local de l'Eglise, l'Eglise de Chypre et les autorités locales.

L'église a conservé sa destination d'origine de lieu de culte et bien que le nombre de visiteurs ne soit pas très important, des mesures de protection devraient être prises pour faire face à un éventuel accroissement du nombre de visiteurs.

Authenticité

L'église de la Transfiguration du Sauveur répond au critère d'authenticité tant pour sa conception, les matériaux, son exécution et sa fonction. Les travaux nécessaires de conservation de la structure et des peintures murales n'ont en rien altéré l'authenticité du monument.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue en mission à Chypre au mois d'avril 2001.

Caractéristiques

Les remarquables peintures murales « post-byzantines » de l'église de la Transfiguration du Sauveur (Ayia Sotira) à Palaichori proposent un cycle complet de peinture de la deuxième décennie du XVI^e siècle. Elles ont une iconographie, un style et une technique qui proviennent de différentes sources et elles annoncent, par certaines caractéristiques, l'école crétoise de peinture du XVI^e siècle. Cette église de par son architecture et sa décoration forme un tout et complète l'ensemble des neuf églises peintes de la région de Troodos déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des critères ii, iii et iv.

Analyse comparative

Les spécialistes que l'ICOMOS a consulté pour cette proposition d'extension des Eglises peintes de la région de Troodos ont confirmé qu'il n'existait pas dans la région d'église du début du XVI^e siècle comparable à celle de l'église de la Transfiguration du Sauveur à Palaichori.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

La qualité de cette église est indéniable et elle la rend propre à l'ajout au groupe d'églises déjà inscrites. Toutefois, l'ICOMOS estime que l'État partie devrait être invité à achever l'évaluation de toutes les autres églises de ce type et de cette période dans la région de Troodos et de re-soumettre la proposition d'inscription de l'église de la Transfiguration du Sauveur (Ayia Sotira) à Palaichori avec d'autres églises qu'il considère dignes d'être inscrites.

A sa réunion de juin 2001, le Bureau a adopté la recommandation de l'ICOMOS. Le 29 octobre, l'État partie a annoncé à l'UNESCO que, « À ce stade, il n'a pas l'intention de soumettre d'autres extensions de ce site. Si, toutefois, par la suite il était décidé de revenir sur cette intention, une éventuelle nouvelle proposition d'inscription serait accompagnée d'une étude comparative ».

Selon l'ICOMOS, cette réponse est quelque peu ambiguë, dans la mesure où l'État partie laisse la porte ouverte à la possibilité de proposer des extensions complémentaires. L'ICOMOS estime que l'État partie devrait d'ores et déjà réaliser l'étude comparative de toutes les églises de la région de Troodos, de manière à fournir un fondement intellectuel et pratique solide pour une seule extension multiple (dont l'église de la Transfiguration ferait sans nul doute partie).

Recommandation de l'ICOMOS

Que l'examen de cette proposition d'extension soit *différé* en attendant que soit réalisée une évaluation complète de toutes les églises de Troodos et identifié un groupe définitif d'églises qui pourrait être proposé comme extension du bien déjà inscrit.

Recommandation du Bureau

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie pour un complément d'informations concernant leur volonté de soumettre d'autres extensions de ce site à l'avenir. Dans cette éventualité, l'État partie sera encouragé à soumettre une étude comparative.

ICOMOS, novembre 2001

Acre (Israël)

No 1042

Identification

Bien proposé La vieille ville d'Acre

Lieu Galilée occidentale

État partie Israël

Date 30 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Tout au long de son existence, Acre a été un exemple exceptionnel de symbiose entre différentes cultures et valeurs. Sa situation géographique en fait un point de rencontre entre l'est et l'ouest. De par les luttes auxquelles se sont livrées les diverses cultures pour le contrôle de la cité, toutes les parties ont été exposées aux influences des autres.

Le caractère unique d'Acre se fait sentir lorsque l'on examine la ville des Croisés, qui ont amené avec eux en Terre Sainte la technologie de construction européenne, tout en se servant des matériaux du cru et en construisant selon les divers impératifs dictés par la situation géographique de la ville. Leur relation avec le lieu et la population locale a abouti au développement de la cité hybride de cette époque, à laquelle nulle autre ville européenne ne peut être comparée.

Acre évolua pendant 200 ans, atteignant son apogée mondiale à l'époque où elle était la capitale des Croisés, et la principale porte d'entrée, pour beaucoup de visiteurs, en Terre Sainte. L'autre exemple du caractère exceptionnel de la ville est le rôle que joua Acre dans les plans ottomans de construction. Lorsque les Mamelouks prirent la ville, ils tentèrent d'enterrer la cité d'origine. Cependant, pendant la reconstruction du XVIII^e siècle, les édifices originaux des Croisés servirent de fondations aux nouveaux bâtiments, ce qui conserva ainsi le tracé urbain fondamental de l'époque des Croisades.

Critère ii

Acre est le vivant témoin de l'existence de deux cultures aujourd'hui éteintes : celle des Croisés en Terre Sainte et celle des Ottomans. Seule la Terre Sainte pouvait voir naître une ville de pèlerins et de Croisés comme Acre. Au fur et à mesure de l'évolution de la région, Acre devint la seconde ville majeure du pays, derrière Jérusalem.

De par son ancien statut de capitale du royaume franc en Terre Sainte, Acre offre aujourd'hui des témoignages uniques du mode de vie particulier des Croisés, qui ne dura

qu'un bref laps de temps, au regard de l'Histoire, avant de disparaître. C'est dans la ville basse que l'on trouve le plus de témoignages de cette culture et de ce mode de vie : là demeurent une multitude de vestiges archéologiques, magnifiquement préservés depuis des centaines d'années. Il suffit de flâner aujourd'hui dans la vieille ville d'Acre pour s'imprégner de la culture ottomane, grâce au degré inhabituel de préservation de ce style de vie dans l'enceinte de la ville et à sa situation géographique, et cela en dépit du fait que l'évolution des conditions socio-économiques ait provoqué un exode massif des classes les plus aisées.

Critère iii

Acre est un exemple de peuplement et d'utilisation des sols par un grand nombre de gens par des moyens militaires, dans un objectif religieux précis. En fait, ce peuplement n'avait pas pour cible la ville elle-même, qui n'était qu'un marche-pied vers Jérusalem. C'est pourquoi Acre présentait à la fois les aspects d'une ville de garnison et ceux d'une ville étape. Cette forme de peuplement, s'inscrivant dans un processus historique sur un bref laps de temps, est unique.

Les Croisés créèrent sur cette terre une nouvelle culture, qui ne cherchait ni à perpétuer son influence sur la culture locale, ni à absorber l'influence de cette dernière. Ainsi, l'Acre des Croisés cessa d'exister dès sa prise par les Mamelouks et la fin des Croisades. Le mode de vie particulier en vigueur jusqu'à cette date cessa brusquement d'exister.

Critère v

Acre est directement liée à plusieurs événements mondiaux historiques, ainsi qu'au bahaïsme.

En 1189, les Croisés, menés par le roi Guy de Lusignan, assiégèrent Acre : une opération qui dura deux ans et resta sans rivale dans les contes des guerres médiévales, dans le monde chrétien comme dans le monde musulman. Saladin, Richard Cœur de Lion et Philippe II prirent tous part à la guerre, et Acre se rendit aux forces croisées le 12 juillet 1191. Elle connut alors son âge d'or, en qualité de capitale du second royaume franc, de 1191 à 1291. Elle se dressait à la jonction de routes internationales, et était un important centre commercial entre l'Europe et l'Asie. En 1291, la ville fut finalement conquise par les musulmans, et systématiquement détruite sur les ordres du sultan al-Ashraf.

En 1799, Acre se tailla une renommée mondiale, car l'armée de Napoléon, après un long siège, ne parvint pas à la prendre. Les défenseurs de la cité, avec l'aide active des Anglais, parvinrent à repousser les forces françaises et à les forcer à se retirer. Le « Tell d'Akko », jadis nommé « colline du roi Richard », est rebaptisé « Tell de Napoléon ». L'échec du siège d'Acre marque un tournant décisif dans le règne de Napoléon.

En 1868, Bahá'ulláh arriva à Acre, prisonnier de l'empire ottoman. Il y passa les 24 dernières années de sa vie, d'abord emprisonné dans la forteresse de la ville, puis assigné à résidence dans un petit bâtiment de la vieille ville. C'est durant son séjour à Acre que Bahá'ulláh écrit son œuvre majeure, celle qui énonce les lois et préceptes suivis par les adeptes du bahaïsme. Il fut libéré vers la fin

de l'année 1870 et s'en fut vivre sur une propriété proche, en dehors de l'enceinte de la ville. Il y mourut en 1892. Sa dépouille y est enterrée, et sa tombe demeure aujourd'hui encore un lieu saint de pèlerinage pour le bahaïsme.

Pendant le mandat britannique en Palestine, neuf résistants combattant pour la liberté furent exécutés dans la salle des potences, une partie de la prison britannique occupant la citadelle.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Dans l'Antiquité, Acre se dressait sur le Tell d'Akko (ou Tell El Fukhar), à 2,5 km environ à l'est de la vieille ville. Le peuplement de la colline semble avoir commencé au début de l'âge de bronze (vers 3000 avant J.-C.). Aux alentours de 1900 avant J.-C., la ville est fortifiée au moyen d'un haut rempart de terre, doté d'une porte de briques orientée vers la mer.

Acre est fondée sur la péninsule pendant la période hellénistique (IIIe-IIe siècles avant J.-C.) et baptisée Ptolémaïs, du nom de son fondateur, Ptolémée II, roi d'Égypte. Il subsiste de cette période des traces de fortifications, un mur et une tour. Acre, de par sa position stratégique et son port naturel, devient un centre international de commerce.

La ville tombe aux mains des Romains lors de la conquête d'Israël et, au Ier siècle de notre ère, prend le statut de *colonia*. Les premiers pèlerins chrétiens traversent Acre pour se rendre à Jérusalem. En 330, à la période byzantine, la terre d'Israël passe sous le contrôle de l'empire romain oriental. C'est une ère d'expansion économique et démographique, qui voit s'ériger des centaines d'églises et de monastères partout en Terre Sainte. Les grandes villes s'agrandissent encore et sont encerclées de nouveaux systèmes de fortifications ; quant à Acre, elle conserve son statut de principal port d'Israël.

Au début de la période arabe (638–1099), nombre des cités du pays sont abandonnées et détruites. L'importance d'Acre en tant que port international décroît, et les limites de la ville sont révisées afin d'inclure plusieurs quartiers autour du port, où stationne une flotte musulmane. La reprise économique d'Acre prend son essor aux Xe et XIe siècles ; le port et les remparts de la ville sont reconstruits.

La période croisée d'Acre commence en 1104, cinq ans après la chute de Jérusalem. Baudouin Ier, roi de Jérusalem, et la flotte commerciale génoise s'associent pour assiéger Acre depuis la terre et la mer, jusqu'à ce que la ville tombe aux mains des Croisés. Un nouveau modèle particulier de peuplement évolue alors, caractérisé par des

quartiers bien définis et autonomes. Le roi s'installe dans le quartier nord de la ville, où il construit un palais fortifié.

Les marchands génois, vénitiens et pisans bâtissent des quartiers autonomes à proximité du port. Par ailleurs, les ordres militaires s'installent non loin – les Hospitaliers au nord de la ville et à l'ouest du palais, les Templiers au sud-ouest de la ville, et les chevaliers teutoniques près de la muraille orientale. Les autres quartiers importants sont ceux du Patriarche (où fut construite l'église de la Sainte-Croix, principale cathédrale d'Acre), des marchands français (le quartier provençal) et des marchands anglais. Des marchands musulmans et juifs s'installent également dans la ville.

Beaucoup d'édifices publics sont érigés – bâtiments fortifiés, églises, bains publics, boulangeries, cours et hôtels pour les pèlerins et les marchands, halles de marché – mais aussi des résidences privées. Pendant les deux siècles qu'elle passe sous la houlette des Croisés, Acre se transforme en une ville commerciale riche et prospère. Mieux que toute autre, elle symbolise les échanges entre les cultures orientale et occidentale.

En 1187, après la débâcle de Hattin et la destruction de l'armée des Croisés, les Musulmans conquièrent toute la terre d'Israël, et Acre leur appartient pendant quatre ans. Ce n'est qu'en 1191 que la Troisième Croisade, menée par Richard Cœur de Lion, aboutit à la reconquête d'Acre et des côtes septentrionales d'Israël. Un second royaume franc est instauré : Acre en est la capitale, car les Croisés n'ont pu reprendre Jérusalem.

De 1191 à 1291, le deuxième royaume des Croisés étend ses frontières. De nouveaux quartiers sont construits, tels Monmizar, au nord, et Acre est dotée d'un nouveau double rempart. D'autres palais, églises et bâtiments publics sont érigés, à une époque où, en Occident, on passe du style roman au gothique : une évolution du style reflétée à Acre, où de récentes fouilles ont révélé des bâtiments illustrant la transition entre les deux styles et l'établissement du style gothique au XIIIe siècle.

La période mamelouke (du nom des souverains musulmans d'Égypte) commence en 1291 avec la conquête d'Acre et se poursuit jusqu'en 1517. La ville est détruite et totalement désertée ; seuls subsistent quelques bâtiments autour du port.

À la période ottomane (1517–1917), les pèlerins et les marchands qui visitent Acre aux XVIe et XVIIe siècles la décrivent comme une ville fantôme, où se dressent encore quelques rares structures de l'époque des Croisés, certaines émergeant de la terre, d'autres enfouies. La reconstruction ne commence qu'au milieu du XVIIIe siècle, sous Daher El Amar, qui rénove le port, y installe officiels et marchands, se fait bâtir un palais et reconstruit les fortifications.

L'érection de l'Acre ottomane aux XVIIIe et XIXe siècles enterre les vestiges de la cité des Croisés et, ainsi, les préserve. En 1799, le nom d'Acre accède à la célébrité mondiale, lorsque Napoléon ne parvient à prendre la ville, alors sous l'égide du souverain turc Ahmed El Jazar, après un long siège.

Au XIXe siècle, Acre jouit d'un renouveau de croissance économique. Des mosquées, des bains publics et des caravansérails sont construits. De riches marchands s'y installent, et construisent de grandes demeures dans le style néo-classique oriental de la fin du XIXe siècle.

En 1868, Bahá'ulláh, fondateur du bahaïsme, arrive à Acre, prisonnier de l'empire ottoman. Il y passera les 24 dernières années de sa vie, d'abord emprisonné dans la forteresse de la ville, puis assigné à résidence dans un petit bâtiment de la vieille ville. C'est durant son séjour à Acre que Bahá'u'lláh écrit son œuvre majeure, celle qui énonce les lois et préceptes suivis par les adeptes du bahaïsme. Il est libéré vers la fin de l'année 1870 et s'en va vivre sur une propriété proche, en dehors de l'enceinte de la ville. Il y meurt en 1892. Sa dépouille y est enterrée, et sa tombe demeure aujourd'hui encore un lieu saint de pèlerinage pour les adeptes du bahaïsme.

Après la prise d'Acre en 1918 et le mandat de la Ligue des Nations qui leur donne le contrôle de la Palestine, les Britanniques transforment la forteresse en prison. Plusieurs éminents colons juifs y sont emprisonnés, et des pendaisons y ont lieu. Les Britanniques étendent la ville au-delà des murailles, construisant des habitations et des bâtiments administratifs. Toutefois, ils ne font rien pour altérer le tissu de vie dans l'enceinte de la vieille ville. Le port tombe en désaffection lorsque le port de Haïfa, plus moderne, le supplante.

Lors de la guerre d'indépendance d'Israël, les Juifs prennent Acre le 16 mai 1948. Au départ, seuls quelques résidents musulmans demeurent dans la vieille ville, mais après la fin de la lutte, beaucoup d'Arabes palestiniens venus d'autres villes arrivent pour s'installer dans les vieux quartiers, tandis que les Juifs s'installent en grand nombre dans les nouveaux. Actuellement, les cinq mille habitants de la cité fortifiée sont exclusivement arabes, avec quelques 80 % venus d'autres régions d'Israël.

Description

La ville bâtie se compose de deux niveaux :

La ville des Croisés, dont il ne reste principalement que des vestiges souterrains partiellement mis à jour et dans un très bon état de conservation – remparts, quartiers (Hospitalier, génois, pisan, vénitien, *Burgus Novos*, etc.), des voies à ciel ouvert et couvertes, des monuments, des tunnels de drainage, des systèmes de passages secrets, des échoppes et des habitations.

La ville ottomane, érigée sur les ruines de la ville croisée, utilisant les structures antérieures comme fondations et aidant ainsi à préserver les vestiges et le tracé de la ville. La ville ottomane se caractérise par ses allées étroites, ses monuments et ses habitations dotées d'une cour intérieure.

Le système de fortifications, qui comprend les remparts, les portes, les tours et les douves. Les murailles sont construites en plusieurs étapes entre 1750 et 1840. Elles incluent les vestiges de la muraille Daher-El-Umar (construite en 1750-1751) et sa porte du Lion, la muraille El-Jazar, et les portes de la ville (la porte de la Terre, construite par El Jazar, la porte de la Mer, et deux entrées dans les murs du nord ouvertes en 1910).

Deux éléments du système d'approvisionnement en eau subsistent : les vestiges de l'aqueduc, construit par Dahar el Umar ou par El Jazar, qui apportait de l'eau depuis la fontaine Kabri jusqu'à la ville et alimentait les bains et la fontaine publics, et un réservoir à cinq voûtes en tonnelle ottomanes.

On compte plusieurs tombeaux de cheikhs et cimetières dignes d'intérêt, notamment le tombeau de Nebi Tzalah dans le cimetière proche de la muraille orientale, celui du cheikh Yanis dans une salle du mur méridional du Jabhane, face la mosquée Jazar, le tombeau du cheikh Ana'am, construit en 1807-1808 par Suliman Pesha, le tombeau du cheikh Az A-dean au nord de la muraille donnant sur la mer (traditionnellement considéré comme le tombeau de Dahar El-Amar), et trois cimetières - le Muzoleom, un cimetière derrière Hann-Shuni et le cimetière de l'église Saint-Georges.

Acre compte quatre églises historiques : l'église de Saint-Jean, bâtie en 1737 par les franciscains, probablement sur l'ancienne église croisée Saint-André, et aujourd'hui utilisée par la communauté catholique romaine, l'église maronite, l'église Saint-André, apparemment érigée sur l'ancienne église croisée Sainte-Anne et aujourd'hui utilisée par l'église grecque-melkite catholique, et l'église Saint-George, l'une des plus anciennes d'Acre, et mentionnée dans une description rédigée par des pèlerins au XVIIIe siècle comme l'église Saint-Nicolas (elle est construite sur des voûtes d'arêtes de l'époque des croisades, ce qui correspond à la description de l'église Sainte-Laurence).

On dénombre huit mosquées dans la vieille ville d'Acre proposée pour inscription. La mosquée El-Jazar, bâtie en 1781 par El-Jazar sur les vestiges de la cathédrale de la Sainte-Croix, est l'une des plus importantes mosquées du pays. Elle abrite des institutions religieuses et une bibliothèque célèbre ; El-Jazar, Suliman Pesha et leurs familles sont enterrés dans la cour. La mosquée El-Zaituna fut construite en 1745 par Husain Abed Elhadi. Des vestiges sont incorporés à cette structure ; l'on croit qu'il s'agit de ceux de l'église des Hospitaliers. Quant à la mosquée Snan-Basha, elle fut bâtie en 1806-1807 par Suliman Pesha au-dessus des ruines de la mosquée édifée par Snan-Basha au XVIe siècle. La mosquée Elmualic était à l'origine une synagogue de la communauté juive d'Acre, et fut transformée en mosquée par Dahar El-Amar en 1746. A l'instar de la plupart des mosquées d'Acre, elle se dresse sur les vestiges d'édifices des croisés : c'est aussi le cas des mosquées A-Ramal (1704) et A-Magdala (1710). La mosquée Shazalia fut construite en 1862 par le cheikh Ali Nur A-Dean El-Yasruti, fondateur du culte Shazalia, dont le corps et ceux de sa famille sont enterrés à proximité. La mosquée El Burg, située près du rempart, au niveau de la porte du Lion, est également importante.

Les deux bains publics sont d'autres exemples superbes de l'architecture islamique à Acre : le grand hammam El-Basha, construit par El-Jazar au XVIIIe siècle, apparemment sur d'anciens bains publics, et le petit hammam construit par Dahar El-Amar au XVIIIe siècle, et utilisé sans interruption jusque dans les années 1940.

Parmi les khans historiques (caravansérails) figurent Khan El Umdan, bâti en 1784 par El-Jazar, Khan El-Farang', construit au XVI^e siècle par des marchands français dans la cour centrale du quartier vénitien de la période des croisades, Khan A-Shauardee, érigé au XVIII^e siècle par Dahar El-Amar, Burg' El-Sultan, une tour de croisés, reconstruite par les Mamelouks et plus tard incorporée au khan, le Khan des Ânes, construit en 1810 et détruit par une explosion dans un dépôt de munitions, et le Khan A-Shune, érigé sous Dahar El-Amar sur les vestiges du quartier pisan.

Deux lieux saints du bahaïsme se trouvent également dans la vieille ville proposée pour inscription : la tour Jabotinsky et la maison Abud.

On y trouve aussi deux marchés : le bazar turc (marché El-Jazar) et le souk El-Abyad (le marché blanc) construit par Dahar El-Amar et reconstruit par Suliman Pasha en 1817, à la suite d'un incendie.

Le principal bâtiment d'État est la citadelle, palais des gouverneurs ottomans et prison pendant le mandat britannique. Elle fut construite sur la citadelle des Hospitaliers, qui comprend les salles des chevaliers, le Grand Munier, la crypte, la « Grand-Salle » et la cour. On pense que le séraï aurait fait office de palais de justice à l'époque ottomane.

Le tissu urbain de l'Acre contemporaine repose sur les facteurs essentiels suivants :

- La situation géographique d'Acre, dans une baie naturelle, a joué un grand rôle dans son développement en tant que ville portuaire. Son emplacement, sur une péninsule, et son inscription dans des limites définies par ses murailles et par la mer ont imposé un tissu urbain dense, trait caractéristique des villes médiévales.
- La ville des croisés était construite en quartiers bien définis.
- La ville ottomane, pour sa part, se mélangea aux vestiges des croisés, s'en servant comme de fondations. Elle se caractérise par ses blocs et bâtiments élevés autour de cours intérieures.

À première vue, les rues sinueuses et les pâtés de maisons d'Acre semblent n'avoir suivi aucun plan : il est difficile de percevoir un agencement particulier dans la disposition de la ville. Elle a pourtant été soigneusement pensée : elle s'organise autour de deux hiérarchies complémentaires, celle des zones de transit et celles des zones construites et pâtés de maisons.

Les zones construites se composent de quartiers, de pâtés de maisons, de bâtiments individuels et d'appartements. Les complexes d'appartements forment des blocs organisés autour de cours intérieures, se regroupant ensuite en blocs plus importants puis en quartiers.

La limite de chaque composant construit de la ville est définie par des murs.

- Au niveau de la ville, par les remparts fortifiés qui entourent la vieille ville entière, la séparant et la coupant de l'extérieur.

- Au niveau des pâtés de maisons, par des bandeaux de pierre ininterrompus au niveau du sol, qui constituent un « mur ».

- Au niveau des blocs supérieurs, par la formation des cours intérieures.

Acre a pour caractéristique urbaine d'être tournée vers l'intérieur, reflétant le rôle du foyer dans la société musulmane traditionnelle. Les façades des édifices servent à séparer le foyer de la rue, et ainsi à protéger ses habitants. Les étages supérieurs sont plus récents et reflètent clairement l'influence occidentale : moins fermés et confinés, ils sont dotés de grandes fenêtres panoramiques et de balcons.

Les zones de transit sont elles aussi organisées selon un certain principe hiérarchique, identique à celui que l'on trouve dans les zones construites – division et passage graduel :

- Artères principales entre les églises et les places publiques de la ville, et voie périphérique parallèle aux remparts.

- Allées menant des artères principales aux zones construites d'habitations et allées circulaires encerclant les blocs.

- Allées secondaires en cul-de-sac qui s'achèvent dans les blocs, allant habituellement jusqu'aux cours intérieures et assurant parfois la liaison avec une autre artère.

Les grands blocs s'organisent autour de cours intérieures, donnant ainsi l'impression, vue de l'extérieur, de former un tissu très dense et très fermé. À l'intérieur, les cours forment un espace intime qui donnent accès à l'air frais et à la lumière du soleil. Elles peuvent être de styles divers : en rez-de-chaussée, à ciel ouvert ou couvertes, en terrasse sur les toits. Leurs rôles sont multiples : appartement ou habitation, noyau de plusieurs bâtiments regroupés en blocs, ou séparation entre blocs. Elles font partie des caractéristiques typologiques et morphologiques du tissu bâti de la ville.

Gestion et protection

Statut juridique

La vieille ville d'Acre est classée site antique aux termes des dispositions de la loi de 1978 sur les antiquités. L'article 29.a interdit les activités suivantes sans l'agrément préalable du directeur de l'autorité des Antiquités Israéliennes :

- construire, paver, ériger des installations, exploiter une carrière, une mine, forer, inonder, dégager des pierres, labourer, planter ou enterrer ;

- Jeter de la terre, du fumier, des déchets ou des ordures, y compris sur une propriété adjacente ;

- Altérer ou réparer une antiquité située sur le site, ou y ajouter quoi que ce soit ;
- Démanteler une antiquité, l'enlever en partie ou la déplacer ;
- Écrire, sculpter ou peindre ;
- Ériger des bâtiments ou des murs sur une propriété adjacente ;
- Réaliser une autre opération désignée par le directeur eu égard à un site donné.

Gestion

La propriété du bien se divise entre trois grands propriétaires : l'administration du territoire israélien (80 %), le *Wakf* musulman et les églises chrétiennes (15 %) et des propriétaires privés (5 %).

Suite à la fondation de *Old Acre Development Co. Ltd* (OADC) en 1983, un comité de direction de l'urbanisme a rédigé un nouveau plan directeur pour la vieille ville d'Acre entre 1993 et 2000. Celui-ci tient compte du patrimoine international d'Acre et des prescriptions de la loi de construction et d'urbanisme, tout en envisageant la possibilité de faire de la ville une attraction touristique.

Voici ses principales dispositions :

- Préservation du caractère particulier de la vieille ville d'Acre – valeurs culturelles, architecturales et esthétiques.
- Préservation du tissu physique, avec cependant adaptation au mode de vie moderne.
- Apport d'une solution aux habitants en matière de logement résidentiel, d'environnement, de services publics, d'infrastructure, d'emploi et d'implication dans le développement et l'urbanisme.
- Développement du tourisme en tant qu'activité économique principale d'Acre, de la Galilée occidentale, et de tout l'État d'Israël.
- Définition de l'usage autorisé pour chaque lot de terrain et bâtiment.
- Définition des priorités et de la distribution des ressources.
- Planification globale, tout en apportant des solutions à des programmes adéquats spécifiques au stade de la planification et de l'exécution.
- Apport d'une solution pour le cadre de planification – systèmes urbains tels que transport, infrastructures, signalisation, maintenance, gestion et préservation de l'environnement.

L'élaboration du plan a impliqué plusieurs études et enquêtes : étude de l'état des bâtiments, élaboration d'un plan de circulation, étude de la morphologie des maisons résidentielles, enquêtes sur les besoins potentiels des

touristes et sur l'infrastructure de services (eau, électricité, etc.). Ce travail a abouti à l'identification d'un besoin urgent d'intervention et de certaines priorités.

Les instances dotées de pouvoirs de gestion aux termes du plan directeur sont les suivantes : la municipalité d'Acre, *Old Acre Development Company Ltd*, l'autorité des Antiquités Israéliennes (et son département de Conservation), et l'administration du Territoire Israélien (Autorité Nationale du Logement). La gestion du site est sous la responsabilité de l'OADC, organisme professionnel public spécialisé dans la gestion, l'économie et le marketing ; c'est aussi lui qui coordonne les activités des autres partenaires. Le département de Conservation de l'autorité des Antiquités Israéliennes, dont le personnel se compose d'architectes de conservation, d'ingénieurs, d'archéologues et de conservateurs spécialisés, est responsable de tous les travaux de conservation.

Les activités de suivi et de contrôle conduites en vertu du plan sont les suivantes :

- Inspection municipale aux fins de l'application de la loi sur la construction et l'urbanisme ;
- Inspection archéologique en vertu de la loi sur les antiquités (article 29.a) ;
- Inspection de la conservation ;
- Comité de direction de la conservation, composé de représentants des instances suivantes : département de la conservation de l'autorité des Antiquités Israéliennes, ingénieur de district, *Old Acre Development Company Ltd*, Autorité Nationale du Logement, architecte du plan directeur, architecte de district de l'administration du Territoire Israélien, plus un représentant de la communauté locale.
- Police touristique municipale.

La municipalité, l'autorité Nationale du Logement et le département de Conservation de l'autorité des Antiquités Israéliennes, tous représentés par des inspecteurs sur le terrain, se partagent le suivi quotidien des édifices de la vieille ville.

L'ICOMOS considère que ce plan et sa mise en œuvre remplissent les conditions concernant la planification de la gestion établies au paragraphe 24.b.ii des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Une approche programmée de la conservation de la vieille ville d'Acre a vu le jour dans les années 1990. La première étude des bâtiments a été réalisée sous le mandat britannique. Une étude approfondie, réalisée en 1962, a servi de base au premier plan directeur. À partir de 1993, une nouvelle série d'études des bâtiments individuels, monuments et blocs ont abouti à la rédaction de plusieurs manuels techniques conçus pour donner aux architectes, aux ingénieurs, aux institutions

et aux particuliers des solutions pratiques portant sur des aspects spécifiques de la conservation et de la restauration des édifices. Sur beaucoup des principaux bâtiments, les travaux de restauration et de conservation s'accompagnent de fouilles scientifiques, qui révèlent les nombreuses facettes de la cité des croisés.

Actuellement, les quartiers résidentiels de la vieille ville présentent peu de signes extérieurs de l'effort de conservation mis en œuvre sur les huit dernières années. En effet, les façades de nombre des bâtiments sont en piètre état, et l'on peut observer des preuves accablantes de l'utilisation de matériaux inadéquats. La surface de beaucoup des petites rues et des espaces ouverts est mal entretenue. Partout sur les façades et les trottoirs court une profusion de câbles et autres éléments infrastructurels.

Les apparences sont cependant quelque peu trompeuses. Les études initiales montrent en effet qu'une grande partie des bâtiments étaient dans un état de délabrement avancé, à tel point qu'ils étaient en danger et que des travaux de consolidation s'imposaient d'urgence. Les travaux structurels intérieurs ont été menés à bien, tout comme la pose de conduites souterraines pour l'électricité, le téléphone et autres services.

Pour la prochaine phase de conservation et de réhabilitation, un projet pilote dans une zone résidentielle traditionnelle a été sélectionné. Les travaux dans le quartier sont en cours ; une approche globale plutôt que fragmentaire, ciblant les structures individuelles, a été adoptée.

Les fouilles de la ville des croisés sous la ville ottomane se poursuivent. Plusieurs solutions novatrices en matière d'ingénierie civile ont été mises au point pour stabiliser les zones mises à jour et permettre la poursuite de l'exploration.

Authenticité et intégrité

Deux périodes historiques ont façonné le visage d'Acre tel qu'on le connaît aujourd'hui : la période des croisades et la période ottomane. La nature particulière de l'évolution de la ville a permis de préserver son authenticité, ainsi que les valeurs fondamentales de chacune des deux périodes et de la ville en général.

L'Acre des croisés est aujourd'hui presque entièrement souterraine, et n'a commencé que récemment à être mise à jour. Les vestiges bien préservés incluent de larges portions du tissu urbain et des bâtiments parfaitement intacts – murs, quartiers, rues, allées, forteresses, édifices publics ou religieux, habitations et échoppes, ainsi que l'infrastructure souterraine, les détails architecturaux, les plâtres d'origine et la maçonnerie. Les plans de construction sont clairement identifiables ; les techniques et matériaux de construction peuvent être déterminés avec précision.

La ville ottomane a été construite sur la ville des croisés et a pris la forme d'un système urbain d'allées, de cours et de places, reflet des valeurs de la société musulmane. Les conditions géographiques qui ont déterminé son développement, de même que sa structure socio-économique, ont conservé l'intégrité d'Acre en tant que ville essentiellement ottomane, sans changements notables aux XIXe et XXe siècles.

Acre a conservé son caractère de ville portuaire, mélangeant édifices publics, caravansérails (*khans*) et bâtiments religieux aux côtés de marchés, de petites échoppes et de grands quartiers résidentiels, avec un port actif qui demeure une source de revenus et une porte d'entrée dans la ville. La plus grande partie des bâtiments d'Acre ont conservé la forme qui était la leur à l'époque de leur construction, avec peu d'altérations sur les 150-300 dernières années. L'Acre ottomane existe au sein d'une bulle architecturale/sociale où se rencontrent l'Orient et l'Occident.

On peut donc en conclure qu'Acre satisfait tous les critères concernant l'intégrité et la fiabilité des sources d'information exprimés dans le document de Nara et requis par le paragraphe 24.b.i des *Orientations*.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Acre en février 2001. Le Comité scientifique international pour les villes et villages historiques de l'ICOMOS (CIVVIH) a également fourni une évaluation de la « valeur universelle exceptionnelle » du bien proposé pour inscription.

Caractéristiques

Acre est un exemple magnifiquement préservé de ville fortifiée à l'intérêt historique tout particulier. Elle joua un rôle prépondérant à l'époque des Croisades en Terre Sainte, tout d'abord comme port principal puis comme capitale du second royaume de Jérusalem, pendant un siècle. Après une longue période de déclin, durant laquelle elle n'en demeura pas moins le principal port d'arrivée pour les pèlerins chrétiens se rendant à Jérusalem, elle s'épanouit à nouveau au XVIIIe siècle, en qualité de capitale de l'Empire ottoman dans la région. Son parcours historique lui confère un caractère unique, en ce que d'importants vestiges de la ville des croisés sont préservés, virtuellement intacts, sous la ville musulmane typique d'aujourd'hui, et ont récemment été mis à jour par des fouilles scientifiques.

Analyse comparative

Il existe trois villes méditerranéennes susceptibles d'être, avec raison, comparées à Acre : en Grèce, Rhodes (déjà inscrite sur la Liste du patrimoine mondial), à Chypre, Famagouste (Magussa), et au Liban, Sidon. L'histoire de ces trois villes est longue, et les périodes pertinentes, pour la comparaison, commencent à l'époque des croisades.

Rhodes fut fondée après l'expulsion des croisés de Terre Sainte, et appartenait exclusivement à l'ordre de Saint-Jean (Hospitaliers). À l'inverse, Acre fut fondée à l'apogée des Croisades ; elle devint la capitale du royaume des croisés, ses habitants représentant tous les ordres des croisés, reflet de l'histoire des croisades en Terre Sainte.

La Rhodes contemporaine est plus une ville européenne médiévale qu'Acre, laquelle, sous sa forme actuelle, est ottomane. Elle n'a également subi aucun projet de restauration majeur au XXe siècle.

Après la prise et la destruction partielle d'Acre, Famagouste hérita de sa place de principal port commercial de la région, quoiqu'elle n'ait jamais réussi à rivaliser avec Acre : jamais elle ne connut la même importance, ni n'atteignit le degré de développement qui était celui d'Acre à son apogée. Famagouste représente essentiellement une ville construite pendant le retrait des croisés. De plus, elle ne faisait pas partie de l'itinéraire des pèlerinages en Terre Sainte. À première vue toutefois, Famagouste ressemble à Acre : c'est elle aussi un exemple de cité portuaire ottomane ayant subi quelques changements. Mais il existe une différence fondamentale entre elles : la ville croisée de Famagouste n'est pas entièrement préservée sous la ville ottomane, mais mélangée à cette dernière.

Sidon était elle aussi une importante ville portuaire à l'époque des croisades, mais elle n'était qu'une parmi d'autres, là où Acre était la capitale. Il reste aussi beaucoup moins de témoignages de la ville croisée à Sidon qu'à Acre.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Les plans fournis avec le dossier de proposition d'inscription ne font apparaître aucune zone tampon pour protéger la vieille ville d'Acre, comme l'exige le Comité du patrimoine mondial. Il convient d'en définir une et de promulguer des réglementations appropriées avant que le bien puisse être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

Le problème le plus sérieux auquel sont confrontés les responsables de la conservation et de la maintenance de la vieille ville est de nature sociale. En effet, l'on constate une absence quasi totale de fierté du patrimoine. Aujourd'hui, rares sont les habitants qui ont des liens familiaux avec la ville, et ils ne s'identifient pas à celle-ci. De surcroît, beaucoup des habitants sont au chômage ou mal payés, et n'ont donc pas les moyens de vivre ailleurs. Dès que leur sort s'améliore, ils cherchent immédiatement un logement en dehors de la cité fortifiée, et ne se sentent donc tenus par aucune obligation de respect envers ce qui n'est pour eux qu'un lieu de résidence provisoire.

Les responsables de la vieille ville d'Acre ont donc fort à faire en matière d'éducation, afin d'enseigner aux habitants qu'ils vivent dans une ville dotée d'un riche passé et patrimoine. Les efforts déjà faits sur les deux ou trois dernières années, depuis que l'on sait qu'Acre figure sur la liste indicative d'Israël, doivent être maintenus et intensifiés. Le programme éducatif devrait être accompagné d'un programme social intensif dont l'objectif serait d'améliorer la qualité de vie des habitants d'Acre.

La recommandation de l'ICOMOS, que cette proposition d'inscription soit renvoyée à l'État partie, en demandant la définition et la mise en place de la protection réglementaire d'une zone tampon adéquate ainsi que l'apport d'informations concernant des projets pédagogiques et sociaux, existants et envisagés, relatifs à la protection et à la conservation du patrimoine, a été soutenue par le Bureau à sa réunion de juin 2001.

L'État partie a fourni ces informations le 28 septembre et elles répondent tout à fait aux exigences du Bureau et de l'ICOMOS.

Breve description

Le paysage urbain de la ville portuaire fortifiée d'Acre est typique de la perception islamique de la conception urbaine, avec des rues étroites et sinueuses, de magnifiques bâtiments publics et de belles demeures. En dessous, presque intacts, se trouvent les vestiges de son ancêtre, la ville croisée, révélée par des fouilles archéologiques.

Déclaration de valeur

Acre est exceptionnelle en ce que, sous son visage actuel de ville fortifiée à l'architecture islamique typique reposent les vestiges d'une ville médiévale quasi intacte, bâtie sur le modèle européen. Elle représente un témoignage matériel exceptionnel du royaume que les croisés établirent en Terre Sainte aux XIIe-XIVe siècles, ainsi que de l'Empire ottoman des XVIIIe et XIXe siècles.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iii et v* :

Critère ii Acre est une ville historique exceptionnelle, en ce qu'elle préserve d'importants vestiges de ses édifices croisés médiévaux sous la ville fortifiée musulmane actuelle, qui date des XVIIIe et XIXe siècles.

Critère iii Les vestiges de l'Acre des Croisés, à la fois au-dessus et en deçà du niveau actuel des rues, offrent un aperçu unique du tracé et des structures de la capitale du royaume croisé médiéval de Jérusalem.

Critère v L'Acre actuelle est un important exemple de ville ottomane fortifiée, avec des composantes urbaines typiques, telles la citadelle, des mosquées, des *khans* et des bains publics bien préservés, partiellement construits sur les structures sous-jacentes des Croisés.

Recommandation du Bureau

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie, en demandant la définition et la mise en place de la protection réglementaire d'une zone tampon adéquate. L'État partie devrait aussi fournir des informations au sujet des projets d'éducation et sociaux, existants et envisagés, relatifs à la protection et à la conservation du patrimoine.

ICOMOS, novembre 2001

Cours moyen de l'Adda (Italie)

No 730bis

Identification

<i>Bien proposé</i>	Le cours moyen de l'Adda [extension de Crespi d'Adda, inscrit en 1995]
<i>Lieu</i>	Provinces de Lecco, Milan, et Bergame, région de Lombardie
<i>État partie</i>	Italie
<i>Date</i>	26 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Cette étude confirme sans l'ombre d'un doute que les sites considérés possèdent, à tous les points de vue, les caractéristiques d'une valeur universelle exceptionnelle, comme en atteste la position unanime des experts à ce sujet. La moyenne vallée de l'Adda est un site exceptionnel, quoiqu'il serait peut-être plus juste de dire qu'il s'agit d'un groupe incomparable de sites naturels, technologiques, artistiques et sociaux. La perte de ce système priverait le monde entier d'un groupe de symboles puissants, exemplaires tant par leur caractère unique que par leur importance. Ici, l'histoire, l'art, la nature et la technologie cohabitent, concentrés sur une douzaine de kilomètres à peine.

Les zones avoisinantes qui viennent enrichir ce système - les marais de Brivio (Isola della Torre, Isolone del Serraglio), le ravin de Paderno, la vaste étendue de Trezzo sull'Adda, l'arche de Cassano - ne le déparent pas, bien au contraire. En fait, ils l'enrichissent d'encore plus de profondeur et de trésors.

Il est possible de quitter le système isolé de la rivière et d'atteindre les zones avoisinantes pour suivre un itinéraire thématique - villes historiques, installations industrielles historiques, architecture religieuse ou architecture agricole rurale, zones naturelles, paysages humains, voies historiques, etc., dans un crescendo d'implications et de dérivations légitimes, plausibles et défendables.

[Note L'État partie ne fait aucune proposition dans le dossier concernant les critères en vertu desquels il considère que ce bien devrait être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Le bien est également un *paysage culturel*, aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

La gestion de l'eau - pour le transport, l'irrigation, le drainage - sous-tend toute l'histoire et le développement de la région. Cela commence à l'époque romaine, dès le II^e siècle après J.-C., quand les premiers efforts sont faits pour rendre navigables les petites rivières traversant un terrain souvent difficile, afin de faciliter les échanges entre l'empire occidental et l'empire oriental.

Au Moyen Âge règne une intense rivalité politique et commerciale entre les villes États de Lombardie. Vers la fin du XII^e siècle, Milan se lance dans la construction d'un premier canal, le Naviglio Grande, sur lequel se développe un important commerce de toutes sortes de marchandises. Beaucoup d'autres suivront. Le composant majeur de ce système de voies navigables est le canal de Martesana, construit entre 1457 et 1463 selon les plans de l'ingénieur Bertoli de Novate dans la vallée de l'Adda. À la fin du XV^e siècle, 90 km de canaux permettent le commerce entre l'Adriatique et Milan.

Cependant, il demeure quelques obstacles physiques à surmonter, notamment les rapides de Paderno, entre Paderno d'Adda et Trezzo d'Adda, où commence le canal de Martesana. Au début du XVI^e siècle, le roi de France, François I^{er}, finance une commission d'étude pour un nouveau canal navigable, laquelle préconise l'ouverture des voies entre le lac de Côme et Milan. En 1518, le sénat milanais approuve un projet d'amélioration de la navigation dans la moyenne vallée de l'Adda entre Brivio et Trezzo : un canal est construit pour contourner les segments les plus difficiles de ce tronçon de la rivière.

Les travaux sur le canal de Paderno commencent immédiatement, sous le contrôle de l'architecte et peintre Giuseppe Meda. Ils sont abandonnés en 1599 à la mort de Meda, et ne reprennent qu'en 1773, alors que la Lombardie est tombée sous domination autrichienne. Le canal ouvre officiellement en 1777, mais un problème technique retarde sa mise en service pendant encore deux ans.

L'émergence du chemin de fer (le premier est construit en Lombardie en 1840) entraîne le déclin de l'utilisation des canaux, comme c'est le cas partout ailleurs en Europe. La fin du siècle les voit reprendre une activité : les canaux de Lombardie servent à apporter en Italie le charbon utilisé pour générer de l'électricité. Mais c'est à cette époque que l'on discerne le potentiel de l'eau en matière de production d'électricité. En 1898, la société italienne Edison commence à utiliser le canal de Paderno pour sa centrale hydroélectrique de Bertini. Entre 1901 et 1920, d'autres lui emboîtent le pas (Taccani, Esterle et Semenza). L'électricité produite dans la vallée de l'Adda joue un rôle prépondérant

dans l'expansion économique de l'Italie dans les années qui précèdent le début de la première guerre mondiale.

Le XXe siècle est le théâtre de la désaffection progressive et régulière de l'utilisation des canaux pour la navigation. L'entretien devient si coûteux qu'en 1953 le canal de Martesana est retiré du système navigable. Ils fournissent de l'eau d'irrigation et alimentent certains sites industriels, comme des fabriques de textile et des presses. Ils sont d'ailleurs l'une des raisons qui préside à l'installation de la fabrique de textile et du village ouvrier de Crespi dans la vallée en 1878.

Description

La zone proposée pour inscription suit le cours de la rivière Adda, du barrage d'Olginate (et un peu plus au nord, le lac Garlate, pour inclure le musée de la soie qui s'y trouve) jusqu'à Cassano d'Adda, où le canal d'irrigation de Muzza rejoint la rivière. Elle couvre 1874,2 hectares et est entourée par une zone tampon (le parc du nord de l'Adda) de 7115 hectares.

À partir du lac Olginate (77 hectares), l'Adda serpente à travers une zone marécageuse qui constitue l'Isola della Torre (l'île de la Tour) et l'Isolone del Serraglio (l'île de la Ménagerie). La zone est intacte et abrite une faune et une flore riche.

Sur la berge gauche se trouve la vallée de la Sonna, avec un ensemble de moulins à eau aujourd'hui à l'abandon. Un plan de sentier pédestre entre Volpino, sur les versants du mont Canto, et Crespi d'Adda, est actuellement à l'étude.

Sur ce tronçon de la rivière, la plus grande ville est Brivio, à l'intersection d'une voie romaine majeure, reliant Milan à Bergame et Aquilée, et de l'Adda (d'où le nom de la ville, qui vient du mot celte qui signifie « pont »). Elle devint un important pôle commercial, mais aussi une place forte sur la frontière.

Le système de gestion de l'eau repose sur le ravin de Paderno, entre Robbiate et Cornate. Il s'agit d'un exceptionnel environnement naturel fait d'abruptes roches érodées ; il n'est pas surprenant que Léonard de Vinci l'ait choisi comme arrière-plan pour l'une de ses toiles les plus célèbres, *la Vierge aux Rochers*. Le canal lui-même est un exemple remarquable de canal étagé. C'est un monument au génie hydrologique de Léonard combiné à l'expertise de l'architecte Giuseppe Meda et du mathématicien Paolo Frisi. La navigation sur les rapides de Paderno est assurée par un système de bassins sur le principe de Léonard de Vinci. Il existe également une série de centrales hydroélectriques le long du canal.

Le cours de la rivière se fait ensuite moins violent, sinuant autour d'un grand méandre à Trezzo sull'Adda, où le barrage de la centrale de Taccani crée un paysage spectaculaire, dominé par la centrale et par le château Visconti, du XIVe siècle.

Sous Trezzo, le Brembo rejoint la rivière, formant ainsi la péninsule de Capriate San Gervasio, où se trouve le site du Patrimoine mondial de Crespi d'Adda. Plus en aval s'étend le paysage pittoresque de Vaprio d'Adda, avec ses villas, ses petites villes et ses sites proto-industriels.

Le petit canal de Martesana court parallèlement à ce tronçon de la rivière, du hameau de Concesa, au sud de Trezzo, jusqu'à La Volta (Cassano d'Adda), où il prend un virage à 90° vers l'ouest pour partir vers Milan. Sur la rive opposée (orientale), entre Vaprio et Cassano, se trouve le peuplement industriel de Fara Gera d'Adda, bâti le long d'un court canal industriel.

Cassano est la dernière ville de la zone proposée pour inscription, notable pour son système complexe de canaux d'irrigation. Le plus vieux de ceux-ci, le canal de Muzza, a été construit en 1220 ; son point de confluence avec l'Adda marque la limite sud de la zone proposée pour inscription.

On compte un certain nombre de bâtiments historiques protégés le long de l'Adda et dans la zone proposée pour inscription ou la zone tampon, parmi lesquels des châteaux, des églises, des abbayes, des bâtiments domestiques, des fermes et des sites industriels.

Gestion et protection

Statut juridique

Dans la zone proposée pour inscription, plus de quarante édifices et monuments jalonnant le cours de l'Adda sont classés monuments historiques en vertu des dispositions de la loi n° 1089 de protection des monuments italiens du 1^{er} juin 1939. Dix-neuf paysages sont pareillement protégés en vertu de la loi complémentaire n° 1497 de protection de la nature du 29 juin 1939. Aux termes de ces deux textes, aucune modification de l'aspect ou de la propriété des biens ne peut avoir lieu sans la permission de l'autorité nationale compétente.

Au niveau régional, le plan statutaire de coordination territoriale et le plan de contrôle du parc du nord de l'Adda adopté par le conseil régional de Lombardie le 8 janvier 1993 impose des limites très strictes aux activités susceptibles d'avoir un impact néfaste sur les peuplements, les bâtiments et les paysages du parc.

Gestion

Les biens au sein de la zone proposée pour inscription appartiennent à des propriétaires divers et variés : instances nationales, autorités régionales et locales, Église catholique romaine, entreprises et particuliers.

La gestion globale est sous la responsabilité de l'agence régionale autonome, l'autorité chargée du parc du nord de l'Adda (Parco Adda Nord), fondé (sous le nom de parc naturel du nord de l'Adda) en 1983. Les grandes lignes de ses politiques de gestion sont définies dans une série de réglementations de planification de l'occupation des sols ayant force de loi à différents niveaux administratifs. Parmi celles-ci, on compte le plan régional pour les zones protégées (30 novembre 1983) et le plan territorial de janvier 1983 (cf. ci-dessus).

Dans le cadre de sa structure de base, le parc dispose d'une stratégie globale de protection de l'environnement et de stratégie culturelle. Le document fourni avec le dossier de proposition d'inscription dresse la liste de plusieurs projets internationaux auxquels le parc collabore, notamment un

projet commun avec des parcs nationaux en Catalogne et en France sur la conservation de l'énergie dans les réserves naturelles, et le projet européen «Canaux historiques». Plusieurs projets internes de recherche sont également en cours, étudiant entre autres les aspects de l'écosystème des marais de Brivio et la réhabilitation des pistes traditionnelles.

Plusieurs activités permanentes programmées s'inscrivent dans cette stratégie : l'acquisition de biens de grande valeur naturelle, la réhabilitation des zones dégradées et la restauration de l'environnement, et le contrôle de la qualité de l'eau. Le parc a pour politique de travailler en étroite collaboration avec des entreprises agricoles et forestières, afin de développer un sens de responsabilité. Il dispose également d'un programme visant le développement d'une nouvelle approche et d'un nouveau mode de raisonnement, où la base industrielle traditionnelle est supplantée par l'utilisation touristique des ressources culturelles et naturelles de la zone.

Si le document mentionné n'est pas un plan de gestion au sens strict du terme, il est conforme au concept italien de parc national. Il n'est pas normatif, les sanctions nécessaires contre les contraventions étant stipulées par la législation nationale et régionale. Il se concentre plutôt sur l'étude et l'inventaire des valeurs culturelles, sur l'éducation et sur la réhabilitation et sur le développement économique et social.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La conservation de la zone que couvre la proposition d'inscription n'a été prise en compte qu'avec la création du parc, en 1983. À l'époque déjà, l'accent était largement mis sur les valeurs naturelles. Les bâtiments protégés étaient soumis à la surveillance des agences compétentes au niveau national et régional, et la législation de planification, y compris les plans au plus bas échelon administratif (*Piani Regolatori Generali*), garantissait un certain degré de contrôle sur le développement urbain et sub-urbain. La coordination résultant de la création du parc et de son programme stratégique représente une approche plus systématique de la conservation d'un paysage complexe et diversifié.

Authenticité et intégrité

Du fait de sa nature hétérogène, il est difficile d'appliquer le test de l'authenticité à ce paysage, dont une grande partie a évolué, ces derniers siècles, au fil des développements technologiques. Il serait probablement plus approprié de se pencher sur son intégrité, comme c'est le cas avec la plupart des paysages culturels.

Le trait qui unit ce paysage c'est, bien évidemment, la rivière Adda et ses eaux. Le paysage visible aujourd'hui constitue un excellent témoignage de son importance politique et technique et de son évolution depuis le XIII^e siècle. Les travaux hydrologiques inspirés par Léonard de Vinci illustrent particulièrement bien l'importance commerciale de cette voie fluviale à travers l'Italie du nord. L'importance de l'eau pour l'industrie et, par là, pour le développement économique, fournissant tout d'abord une puissance mécanique directe, au moyen de roues hydrauliques, puis

indirecte en mettant la rivière au service de la production d'électricité, est elle aussi parfaitement démontrée, de même que son rôle dans l'amélioration des rendements agricoles grâce à l'irrigation.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise ICOMOS-TICCIH a visité le bien en février 2001. L'ICOMOS a également consulté le TICCIH sur l'importance culturelle de celui-ci.

Caractéristiques

Le tronçon central de la rivière Adda offre un aperçu intéressant de l'exploitation humaine de l'eau, tout d'abord à des fins de trafic commercial, puis au bénéfice direct de l'industrie, en fournissant une puissance mécanique au moyen de roues hydrauliques, et enfin, plus tard, par la production d'électricité dans des centrales hydroélectriques.

Analyse comparative

De par les qualités très diverses de la moyenne vallée de l'Adda, il est difficile de trouver un élément de comparaison précis. La valeur de la conception et de la construction du canal vient du fait qu'ils reposent sur des plans de Léonard de Vinci. Toutefois, en tant que voies de navigation (de simples canaux courant parallèlement à la rivière), ils ne sont pas exceptionnels : on en trouve de meilleurs exemples en Europe – et même, de fait, en Italie (le Naviglio Grande).

De même, la concentration industrielle le long de la rivière est intéressante, mais n'a rien d'unique. Le complexe de l'Adda ne saurait rivaliser, en termes d'importance historique, avec la vallée de la Derwent en Angleterre (proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 2001), remarquable pour le travail de pionnier de Richard Arkwright, et parce que c'est là qu'est née l'usine moderne. En outre, le site industriel le plus important de la vallée, Crespi d'Adda, figure déjà sur la Liste du patrimoine mondial.

Si l'on considère la vallée comme un paysage culturel, il est encore une fois possible de citer de nombreux autres exemples de vallées possédant des caractéristiques et des trajectoires historiques similaires.

À sa réunion de juin 2001, le Bureau a décidé que cette proposition d'inscription devait être renvoyée à l'État partie pour lui permettre d'avoir le temps de fournir des informations supplémentaires. Une documentation supplémentaire a été fournie rapidement et examinée par l'ICOMOS. Elle est composée d'une réfutation détaillée et formulée avec quelque peu de vigueur des arguments de l'ICOMOS pour recommander de ne pas retenir la proposition d'inscription. Il s'agit du travail d'un seul auteur, le Professeur Edo Brichetti. Parmi les points soulevés dans ce document, on soutient que l'évaluation de l'ICOMOS manque de fondements scientifiques, démontre une connaissance inappropriée du site, son contenu est incohérent, est en contradiction avec les principaux experts européens des canaux (incluant le Président du TICCIH), ne parvient pas à prendre entièrement en compte le

développement culturel et historique du patrimoine industriel dans cette région, écarte hâtivement l'importance de Léonard de Vinci et va à l'encontre de la reconnaissance la plus récente de l'importance du patrimoine industriel par le Comité du patrimoine mondial. Le Professeur Bricchetti termine son rapport en résumant la justification pour l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial.

Cette documentation a été étudiée avec une grande attention par l'ICOMOS. Il reste d'avis, néanmoins, que la « valeur universelle exceptionnelle » de ce bien n'a pas été établie de manière convaincante. Une grande partie de la documentation supplémentaire est une simple récapitulation du texte du dossier d'inscription, formulé en termes plus vigoureux et emphatiques. L'argument le plus fort a trait à l'application ici pour la première fois des principes de gestion de l'eau développés à l'origine par Léonard de Vinci. Il est bon de mentionner que le système du cours moyen de l'Adda n'apparaît pas dans l'étude internationale sur les canaux préparée par le TICCIH pour l'ICOMOS.

Recommandation de l'ICOMOS

Que cette extension ne soit pas approuvée.

Recommandation du Bureau

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie pour lui permettre d'avoir le temps de fournir des informations supplémentaires afin que l'extension soit revue lors de la session extraordinaire du Bureau du Comité du patrimoine mondial à Helsinki.

ICOMOS, novembre 2001

Haut-Douro (Portugal)

No 1046

Identification

<i>Bien proposé</i>	Région viticole du Haut-Douro
<i>Lieu</i>	Région du Douro, Trás-os-Montes et Haut-Douro
<i>État Partie</i>	Portugal
<i>Date</i>	30 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Le Haut-Douro constitue un exemple unique illustrant la relation des hommes à un environnement naturel. Il s'agit d'une association monumentale du travail de l'homme et de la nature. Tout d'abord, le fleuve a creusé la montagne profondément pour y faire son lit. Puis les hommes se sont adaptés aux versants abrupts pour y cultiver la vigne. Utilisant les méthodes et les moyens acquis au cours des âges, ils ont scarifié la terre et construit des terrasses soutenues par des centaines de kilomètres de murs de pierres sèches. Avec une grande détermination et leur génie créateur, ils ont maîtrisé les contraintes physiques de l'environnement naturel et exploité les ressources offertes par le climat et la nature du sol. C'est ainsi que naquit une des plus anciennes régions viticoles du monde, qui produit un vin universellement apprécié : le « vin de Porto. »

Les justifications qui président à cette demande d'inscription et nous semblent les plus adaptées, sont les suivantes :

Eléments naturels : les vallées étroites, les pentes abruptes, la rareté de l'eau, les pluies peu abondantes ; la diversité de l'habitat naturel, la transition des influences atlantiques et méditerranéennes ; les récoltes de type méditerranéen : raisins, olives et amandes ; l'éphémère : couleurs, lumière, bruits, silence et odeurs.

Eléments Culturels : utilisation du sol : la structure du paysage, les vignes omniprésentes, les établissements humains, l'aménagement du sol par l'homme ou « anthroposol » ; les voies d'accès – le fleuve Douro et le chemin de fer - ; les particularités culturelles – les *quintas* et les *casais* - ; les structures religieuses et les murs de pierres.

La zone du bien proposé pour inscription est un territoire bien défini et précis qui premièrement est véritablement représentatif de la nature de la région du Douro et de ses trois sous-régions, de la plus atlantique à la plus méditerranéenne ; deuxièmement renferme la majorité des

éléments les plus significatifs, et troisièmement, est la partie la mieux préservée.

La valeur internationale exceptionnelle du Haut-Douro est corroborée par trois des six critères culturels :

Le Haut-Douro est le lieu d'importants échanges de valeurs humaines sur une période définie et dans le cadre d'une aire culturelle spécifique. Le bien est un paysage culturel vivant essentiellement évolutif, véritablement représentatif de la région du Douro. Il reflète des techniques spécifiques d'utilisation durable des sols – appartenant à la fois au présent et au passé – et regroupe un ensemble d'habitats naturels importants, typiques d'un environnement méditerranéen.

Critère ii

Le Haut-Douro est un exemple unique de paysage technologique qui illustre différentes étapes importantes de l'histoire humaine. Malgré une nature hostile à l'installation humaine, l'homme a su adapter les cultures méditerranéennes, en particulier la vigne, l'olive et l'amande, en terrasses aménagées sur les pentes rocheuses abruptes. L'évolution de méthodes employées à travers les siècles est clairement visible dans le paysage.

Critère iv

Le Haut-Douro est un exemple exceptionnel d'établissement humain et d'utilisation traditionnelle des sols devenus vulnérables sous l'effet de mutations irréversibles. Bien que sa nature géomorphologique et son climat n'invitent pas à l'installation de l'homme, la vigne – ainsi que l'olive, l'amande et d'autre fruit et céréales – ont soutenu une activité économique dynamique.

Critère v

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. Aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial*, c'est aussi un *paysage culturel*.

Histoire et description

Histoire

Des découvertes archéologiques récentes ont révélé la présence de très anciens établissements humains dans les vallées plus abritées du Douro et ses affluents et dans les montagnes avoisinantes. Les nombreuses gravures rupestres paléolithiques découvertes dans l'extrême est de la région du Douro, entre les vallées des rivières Côa, Águeda et Douro représentent un ensemble culturel qui possède une valeur universelle exceptionnelle.

Près de Mirandela, des graines de *Vitis vinifera* ont été récemment découvertes sur le site archéologique datant du chalcolithique de Buraco da Pala, vieux de 3000 à 4000 ans. Toutefois, les traces les plus importantes de viticulture et de fabrication du vin datent de l'occupation romaine et en particulier de la fin de l'Empire d'Occident (IIIe et IVe siècles de notre ère). Au début de l'époque chrétienne, les

Romains redéfinirent l'utilisation des sols et restructurèrent les activités économiques dans toute la vallée du Douro. À partir du Ier siècle, ils introduisirent ou encouragèrent la viticulture, la culture des oliviers et des céréales (la « trilogie culturelle de l'agriculture méditerranéenne »), exploitèrent les nombreuses sources et les minerais et construisirent des ponts et des routes. Un des plus importants sanctuaires ruraux en Europe (Panóias, près de Vila Real) montre des traces de cultes religieux locaux, romains et orientaux.

Du début du Moyen Âge jusqu'à la période précédant la naissance du Portugal en tant que nation au XIIe siècle, la vallée du Douro fut dominée successivement par les Suèves (Ve siècle), les Wisigoths (VIe siècle) et les Maures (VIIIe – XIe siècles). L'ouverture de la région à une succession de cultures se chevauchant continuellement se reflète dans l'imaginaire collectif traditionnel. La victoire des Chrétiens sur les Maures dans la péninsule ibérique ne semble pas avoir interrompu l'ancienne tradition d'interpénétration des peuples et des cultures dans la vallée du Douro.

L'occupation de la vallée se poursuivit. La viticulture gagna du terrain pendant la période de l'installation et de l'expansion de plusieurs communautés religieuses dont l'importance pour l'économie fut spécialement remarquable à partir du milieu du XIIe siècle, à savoir les monastères cisterciens de Salzedas, São João de Tarouca et São Pedro das Águias. Ils investirent dans de grandes vignes plantées dans les meilleurs sites et créèrent de nombreuses et remarquables *quintas*. La fin du Moyen Âge connut une augmentation de la population, une expansion des activités agricoles et des échanges commerciaux, le développement des villes et des cités, en particulier les cités fortifiées comme Miranda et Porto. Les échanges commerciaux lointains fleurirent avec le transport fluvial des produits de la région vers la ville de Porto et les liaisons avec les grandes voies commerciales européennes. La demande croissante de vins forts pour alimenter la flotte entraîna une nouvelle extension des vignes de la région, en particulier dans les terroirs dont la renommée grandit rapidement pour la qualité de leurs vins.

À partir du XVIe siècle, la fabrication de vins de qualité à des fins commerciales prit de plus en plus d'importance. La viticulture poursuivit son expansion tout au long du XVIIe siècle, accompagnée de progrès techniques pour la production de vins et une participation accrue sur les marchés européens pour le vin. La première référence au « vin de Porto » dans un document d'expédition pour la Hollande date de 1675. Cette période marque le début d'un commerce florissant à destination de l'Angleterre qui bénéficia largement des guerres entre la France et la Grande-Bretagne. Le Porto devint rapidement le premier vin sur le marché britannique, dépassant le vin de France, d'Espagne et d'Italie. Le Traité de Methuen signé en 1703 entre le Portugal et l'Angleterre consacrait le commerce du Porto en accordant des droits préférentiels aux vins portugais. Durant le XVIIIe siècle, la dépendance de la vente de vins alcoolisés du Douro à l'égard du marché britannique se traduisit par l'adaptation du produit au goût de ce marché et en même temps par un accroissement rapide du nombre de négociants en vins britanniques. La *British Factory House* fut fondée à Porto en 1727.

Des conflits naquirent entre ces intérêts commerciaux et les viticulteurs du Douro. Ces derniers furent contraints d'accepter des prix toujours plus bas en même temps qu'une demande pour des vins toujours plus sucrés, plus forts et plus sombres avec un degré d'alcool toujours plus élevé. L'État entreprit donc de réglementer la production et le commerce de ce produit économique vital, initialement avec la création, par Charte royale, le 10 septembre 1756, de la *Companhia Geral da Agricultura das Vinhas do Haut-Douro*. La région de production fut officiellement délimitée. Le périmètre englobant les vignes fut précisément délimité par 335 grandes bornes de granite, rectangulaires, plates ou semi-circulaires. L'inscription *FEITORIA* et la date de la mise en place (habituellement 1758, parfois 1761), furent gravés sur le côté orienté vers la route.

Ce premier bornage traduit les premières manifestations de pratiques indéniablement modernes. Il implique l'établissement d'un inventaire et la classification des vignes et de leurs vins selon la complexité de la région. Ce fut le début d'une institutionnalisation destinée à contrôler et certifier le produit, et l'élaboration d'un vaste cadre juridique.

Le premier bornage engloba la zone traditionnelle de production viticole, essentiellement le cours inférieur du Corgo. Ce n'est qu'entre 1788 et 1792 que les vignobles s'étendirent au Haut-Douro. La poussée des vignobles commerciaux à l'est des gorges ne se produisit toutefois qu'après les vagues d'épidémies qui attaquèrent les vignobles (en particulier les attaques de l'oïdium en 1852 et du phylloxéra en 1863) qui dévastèrent les vignes des régions viticoles traditionnelles. Le relâchement du contrôle sur la production et le commerce (1865–1907) et la construction de la ligne de chemin de fer du Douro (1873–1887) encouragèrent cette expansion. Lorsque, en 1907, l'État entreprit une profonde révision de la législation qui réglementait le secteur viticole, la nouvelle délimitation couvrit la totalité de la zone occupée par les vignes, y compris le Haut-Douro, jusqu'à la frontière espagnole.

En 1876, les fermiers du Douro commencèrent à récupérer les vignobles qui avaient été atteints par le phylloxéra. Comme partout en Europe, la solution ne fut trouvée qu'avec l'introduction de ceps américains sur lesquels furent greffés des variétés locales. Le retour à la production du vignoble du Douro et l'introduction de nouvelles techniques de plantation et de soins de la vigne eurent des conséquences importantes sur le paysage, avec la construction de plus grands *socalcos*, de murs plus hauts et plus géométriques, très différents des anciennes terrasses aux murs plus bas et plus tortueux d'avant le phylloxéra.

Tout au long du XXe siècle, la région délimitée du Douro avait connu plusieurs modèles de réglementation. Le comité interprofessionnel de la région délimitée du Douro (CIRDD) a été institué en 1995. Le mécanisme principal de réglementation de la production repose toujours sur le système de distribution du *beneficio*, selon lequel la quantité de moût autorisée pour fabriquer le vin de Porto est attribuée en fonction des caractéristiques et de la qualité des différents vins. La mécanisation a été introduite de manière quelque peu hésitante dans les années 1970 pour aider quelques-unes des tâches les plus dures telles que la scarification de la terre, ce qui permit aussi de mettre en

culture de nouvelles zones sur des terrains en forte pente selon des techniques nouvelles de « plantation verticale » qui n'exigent plus la construction de murs pour soutenir les terrasses. L'impact esthétique de ces nouveaux vignobles sur le paysage est variable, mais la viticulture de montagne du Douro continue de se faire presque exclusivement manuellement. La nature rocheuse du terrain, les versants abrupts et les terrasses existantes sont extrêmement difficiles à adapter à l'utilisation des machines, ce qui n'empêche pas le produit, le vin de Porto, d'être élaboré dans des établissements viticoles modernes totalement mécanisés.

Description

Protégé des forts vents de l'Atlantique par les montagnes de Marão et de Montemuro, le bien proposé pour inscription est situé dans le nord-est du Portugal, entre Barqueiros et Mazouco, sur la frontière espagnole. Le climat méditerranéen dans ce paysage de schiste et de collines abruptes loin de la mer ajoute une saveur unique au sentiment qu'il existe un *genius loci*. On dit ici : « Neuf mois d'hiver et trois mois d'enfer ».

Les terrasses, en se fondant à l'infini dans les courbes du paysage, donnent au bien un caractère unique. Vu d'en haut, les vignobles ressemblent à des multitudes de pyramides aztèques.

Le Douro et ses principaux affluents - Varosa, Corgo, Távora, Torto et Pinhão - constituent la structure du bien proposé, lui-même défini par une succession de lignes de partage des eaux. Les eaux du Douro sont retenues et sa vallée dans les limites du bien compte un long réservoir de 100 à 200 m de large. Bien que le barrage apporte un changement important par rapport à la situation écologique et esthétique antérieure, la partie inondée de la vallée n'était ni habitée ni cultivée. Les limites correspondent à des caractéristiques naturelles du paysage – cours d'eau, corniches et chaîne de montagne, routes et chemins.

La zone du bien proposé est composée de :

La région viticole du Haut-Douro	24 600 ha
La zone tampon	225 400 ha
La région délimitée du Douro	250 000 ha

Le paysage de la région délimitée du Douro est formé de collines abruptes, de vallées encaissées et de hauts plateaux s'étendant au-dessus de 400 m. Le fond de la vallée du Douro est actuellement rempli des eaux du barrage. Les pentes sont de plus 15 %, en particulier les versants du cours inférieur et du cours supérieur du Corgo. Le sol étant quasi-inexistant, des murs furent construits pour retenir la terre rapportée sur les pentes abruptes. Façonné de la main de l'homme qui cassa la roche, le sol est appelé « anthroposol ».

La principale caractéristique du paysage est évidemment le vignoble en terrasse qui s'étend sur toute la région. Au cours des siècles, les terrasses ajoutées les unes aux autres ont été construites selon des techniques différentes. Les *socalcos*, les terrasses les plus anciennes, utilisées avant le phylloxéra (avant 1860), étroites et irrégulières, soutenues par des murs de pierres schisteuses, sur lesquelles étaient

plantés un ou deux rangs de vignes, étaient régulièrement défaits et remontés.

Les longs alignements de terrasses régulières datent essentiellement de la fin du XIXe siècle, lorsque les vignobles du Douro ont été reconstruits après l'attaque du phylloxéra. Les nouvelles terrasses ont changé le paysage, non seulement à cause des grands murs qui ont été construits, mais aussi parce qu'elles étaient plus larges et légèrement en pente pour assurer un meilleur ensoleillement. De plus, ces terrasses ont été plantées d'un plus grand nombre de rangs de vignes, plus espacés afin de favoriser l'utilisation des charrues tractées par des mules. La grande majorité des centaines de kilomètres de murs qui couvrent les rives du Douro datent de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Sur le cours inférieur et le cours supérieur du Corgo, de nombreuses vignes en terrasses ont été plantées après le phylloxéra et représentent jusqu'à 50% de la superficie viticole dans chaque commune. La transformation de l'environnement naturel, la préparation de la terre et la restructuration des versants des collines ont demandé une main d'œuvre importante venant de l'extérieur.

Les techniques de construction des terrasses les plus récentes, les *patamares* et les plantations verticales qui ont commencé dans les années 1970, ont profondément modifié l'apparence de ce paysage construit. De longues parcelles de terre, légèrement en pente, plantées de deux rangs de vignes, ont été disposées de manière à faciliter la mécanisation du travail. On continue d'essayer de nouveaux systèmes afin de trouver des solutions de rechange aux *patamares* et de minimiser l'impact des nouvelles méthodes sur le paysage. Parmi les vignes, il reste des zones qui sont demeurées intactes depuis l'attaque du phylloxéra, des *socalcos* abandonnés, que l'on appelle les *mortórios*. Ils sont recouverts de végétation ou plantés d'oliviers. De plus importantes oliveraies ont été plantées sur le pourtour des vignes. Dans le cours supérieur du Douro, les cultures des oliviers et des amandiers dominent bien qu'elles soient progressivement remplacées par des vignes. Les rives basses du Douro et des cours d'eau dans les collines sont plantées d'orangeraias parfois entourées de murs. Sur les hauteurs, au-delà de l'altitude à laquelle les vignes peuvent pousser, la terre est couverte de broussailles et de taillis et, ici et là, de boqueteaux d'arbres. Il reste quelques forêts sur les crêtes et les rochers escarpés.

Pendant les longs étés chauds et secs, l'eau était collectée dans des bassins souterrains sur les collines ou même parmi les vignes. De là, elle était canalisée dans des gouttières de pierre vers des citernes, habituellement faites de granite, réparties dans les *quintas*. À l'inverse, durant l'hiver très pluvieux, l'eau dévale les collines à torrent. Des conduites souterraines et des tuyaux d'écoulement ou de drainage raccordés en haut des murs de retenues tentent d'empêcher la destruction des *socalcos*.

Des moulins étaient installés sur les cours d'eau, mais les villages sont peu nombreux dans ces lieux tourmentés par la maladie. Au-dessus, des villages aux murs blancs, d'origine médiévale, et des *casais* sont installés habituellement dans les vallées, à mi-hauteur des collines. Autour d'une église paroissiale du XVIIIe siècle, souvent imposante, des rangées de maisons ouvrant directement sur la rue forment un réseau de ruelles tortueuses comportant

des exemples remarquables d'architecture vernaculaire, dont le charme est parfois dénaturé par des bâtiments récents inappropriés. Les *quintas* du Douro sont des éléments importants du paysage, facilement reconnaissable aux différents corps de ferme et bâtiments viticoles groupés autour de la maison principale. Bien qu'elles soient réparties dans toute la région, elles sont notablement nombreuses dans les cours supérieurs du Corgo et du Douro.

Le bien proposé ne comporte aucune église ni aucun sanctuaire d'importance particulière, bien que le paysage soit parsemé de petites chapelles blotties en haut des collines ou à côté des manoirs. Quelques chapelles et sanctuaires ont été construits à l'emplacement d'anciens établissements, la plupart du temps des forts érigés au sommet de collines. Le folklore du Douro est un ensemble de contes et légendes d'origines mixtes, celte, arabe et chrétienne.

Gestion et protection

Statut juridique

Le paysage culturel du Haut-Douro est la propriété de tous. Les divers éléments qui le composent sont toutefois généralement détenus par des particuliers en grand nombre, pour la plupart résidant sur place. Aujourd'hui, 48 000 ha sont plantés de vignes sur plus de 100 000 parcelles ainsi que des dizaines de milliers d'hectares d'oliveraies et d'autres cultures.

La région ne bénéficie d'aucune protection juridique particulière, car la jurisprudence portugaise ne fait pas mention de paysages culturels. Les instruments qui gouvernent l'utilisation des sols et la protection des paysages sont les plans directeurs municipaux, créés par le décret-loi de 1990 No 69. Tous les plans des municipalités incluses dans la région délimitée du Douro sont en vigueur. Ces plans comportent trois chapitres principaux : la cartographie générale, la carte des restrictions mise à jour et les réglementations. Il revient au plan intercommunal pour la région viticole du Haut-Douro d'intégrer les différents Plans.

Gestion

Les actions de gestion dans la région délimitée du Douro se sont rapidement multipliées ces dernières années avec la prise de conscience du fait que des pressions accrues exigeaient une gestion active afin de préserver le paysage et surtout de sauvegarder sa fonction de région viticole. La réglementation actuelle de la région, affiné au cours des siècles, est centrée sur la réglementation, l'octroi d'autorisation et le contrôle de la plantation et de la culture des vignobles. Le processus de réglementation progressive du contrôle local et de la gestion des sols a culminé avec l'approbation, dans les années 1990, des plans directeurs municipaux. Ceux-ci sont centralisés et constituent des instruments uniformes de réglementation et de gestion de l'utilisation et de l'occupation des sols dans le comté.

Les éléments-clés sont :

- Le plan intercommunal pour la région viticole du Haut-Douro (PIOT), orienté vers la conservation et l'amélioration du paysage culturel vivant évolutif ;

- Le Bureau du Haut-Douro, composé d'un personnel d'assistance à la gestion technique qui agit en coopération étroite avec une association pour la promotion du Patrimoine mondial du Haut-Douro ;
- L'association pour la promotion du Patrimoine mondial du Haut-Douro, organisation chargée d'encourager les entités publiques et privées intéressées et/ou impliquées dans la propriété de biens, la préservation, la sauvegarde, l'amélioration et la promotion du Haut-Douro.

La responsabilité de la gestion du territoire et de la gestion et de la protection des biens territoriaux et des infrastructures locales revient aux municipalités. Le bien proposé couvre treize municipalités, plus huit autres qui se trouvent dans la zone tampon. La responsabilité de la gestion des vignes et de toutes les terres agricoles et forestières revient à leurs propriétaires.

Lorsqu'il sera créé, le Bureau du Haut-Douro entreprendra de sauvegarder et de protéger le paysage en coordonnant l'assistance à la gestion technique au niveau local, en collaboration directe avec les municipalités et l'association pour la promotion du Patrimoine mondial du Haut-Douro.

Plusieurs plans basés sur des directives de l'Union européenne concernent actuellement le paysage du Haut-Douro. Les huit communes de la zone tampon possèdent chacune leur plan directeur municipal et plusieurs plans d'urbanisme pour les chefs lieux. De plus, il existe trois plans principaux, actuellement en phase ultime de préparation : le plan pour le réservoir de Carrapateiro, le plan pour le réservoir de Bagaúste et le plan pour le bassin du fleuve Douro. Le plan intercommunal pour la région viticole du Haut-Douro devrait être prêt d'ici la fin de l'année 2001.

Les sources de financement proviennent de l'Europe, de l'État portugais et de la région du Douro. Il est prévu que lorsque les programmes en cours auront été achevés, des financements similaires permettront la poursuite de programmes du même type. Le programme PRODOURO (1996-1999) par exemple se poursuivra de 2000 à 2006 dans le cadre du troisième programme cadre de soutien communautaire. De même, la partie consacrée au tourisme du Programme Économique Opérationnel, permettra sans doute de renforcer la place du Douro en tant que destination touristique.

Le processus engagé par la proposition d'inscription du Haut-Douro sur la Liste du patrimoine mondial a stimulé l'intérêt pour le développement de structures d'accueil touristique. Cette démarche aboutira probablement à la création d'un programme structurel intégré pour le tourisme régional dans le Haut-Douro qui offrira une structure de soutien à de nombreux projets publics et privés pour le développement du tourisme dans la région dans les prochaines années. Certains de ces projets sont déjà réalisés, par exemple la route des vins de Porto, les routes du Moyen Âge, les routes romanes, les trains historiques du Douro, entre autres. Bien qu'important, l'afflux des visiteurs dans la région est atténué par la taille du bien et n'a créé, d'après le dossier de proposition, aucun problème majeur (à l'exception d'au moins quatre cas répertoriés et d'autres, comme ailleurs, implicites). Néanmoins, il n'existe pas de discussion sérieuse sur la nature prévisible

d'un tourisme en expansion ou de son impact à long terme sur le caractère de la région et sur ses besoins en gestion.

Le Haut-Douro offre déjà quelques services aux visiteurs, tels que les bureaux de tourisme municipaux. Il est toutefois essentiels que le programme de gestion du paysage de la région viticole du Haut-Douro traite la question de la création d'un réseau qui intègre tous les services touristiques. Du point de vue de l'industrie du tourisme, le Douro a progressivement acquis une renommée nationale et internationale en tant que nouvelle destination, et le nombre de visiteurs augmente constamment, de 10 à 20 % par an. Les croisières sur le Douro, par exemple, attirent 100 000 personnes par an ; le palais Mateus attire 40 000 visiteurs par an; le Festival de Notre-Dame du Remède à Lamego, attire 10 000 visiteurs. Des promoteurs locaux ont augmenté le nombre de lits dans les hôtels, en particulier dans la catégorie supérieure. Les structures hôtelières existantes pourraient assurer un plus grand nombre de nuitées à condition que le tourisme soit promu tout au long de l'année.

Le programme de gestion du paysage de la région viticole du Haut-Douro vise essentiellement à améliorer le paysage et son patrimoine, réduire toutes les nuisances affectant le paysage et augmenter la qualité de l'environnement et le niveau de vie dans la région. Les programmes doivent s'attacher à améliorer les caractéristiques du paysage, par exemple les murs et les terrasses, étudier le patrimoine, encourager les activités rurales et artisanales, améliorer l'accueil des visiteurs, l'organisation de festivals et des foires paysannes. Sous la rubrique « recherche et développement, éducation, formation et assistance », il convient de dispenser localement une formation sur l'interprétation et la connaissance des paysages. Le plan entraîne aussi la mise en application par le Bureau du Haut-Douro de politiques de gestion et de conservation plus spécifiques, y compris de suivi.

Le plan intercommunal pour la région viticole du Haut-Douro formulera une série de mesures adaptées afin de suivre l'état de conservation du paysage. Parmi les principaux indicateurs, les plus importants sont ceux qui tiennent compte de l'état de conservation des murs, les méthodes de création de nouveaux vignobles, la planification associée d'autres cultures, les arbres utilisés en bordure des propriétés avec les vignes verticales, l'élimination ou la réduction des intrusions dans le paysage et l'établissement d'un état du patrimoine vernaculaire et de sa conservation.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La conservation en tant que « concept du patrimoine » a été mise en application dans cette zone depuis peu. La viticulture dominant toutes les autres activités, ce sont les besoins fonctionnels qui orientent les actions de maintenance. En conséquence, l'état de conservation du Haut-Douro, en particulier celui de la majorité des murs de soutènement des terrasses, est remarquablement bon et très supérieur à celui de la zone tampon. Là, bien qu'une grande partie de la terre soit exploitée en vignes dans des *quintas* et des *casais* et qu'il existe un patrimoine

vernaculaire considérable, les établissements ont souffert et perdu beaucoup de leur caractère d'origine.

Authenticité et intégrité

Le paysage culturel du Haut-Douro est un exemple éminent de la relation unique de l'homme à son environnement naturel. Il se définit par une gestion sage de ressources limitées en eau et en terre sur des pentes très abruptes. C'est le résultat d'une observation constante et perspicace, d'essais persévérants et d'une profonde connaissance des moyens d'adaptation de la viticulture à des conditions extrêmes et défavorables. Le paysage exprime le courage et la détermination des habitants, leur dévouement et leur génie créatif au service des cycles de l'eau et des matériaux et leur attachement passionné à la vigne. Dans le paysage, la présence simultanée de différents modes de conduite et de soins de la vigne est un exemple extraordinaire de l'aptitude de l'homme à maîtriser les contraintes physiques, ici la création du sol et la construction d'un immense ensemble de *socalcos* soutenus par leurs murs. Le paysage résulte du travail d'une multitude d'artistes anonymes qui ont créé une œuvre collective que l'on peut qualifier de *land art*.

Ce paysage est néanmoins un ensemble en constante évolution, avec de nouvelles formes de terrasses traduisant le recours à de nouvelles technologies. Le paysage est une mosaïque de cultures, de plantations, de cours d'eau, d'établissements et de bâtiments agricoles disposés en *quintas* (grandes propriétés) ou *casais* (petites fermes). Aujourd'hui, celles-ci assument un rôle social actif dans le paysage, et la poursuite d'une économie durable et prospère. L'identification populaire avec la région est renforcée par l'harmonie qui existe entre la région telle qu'elle se présente actuellement et ses limites d'origine.

La région viticole du Haut-Douro a toujours eu une signification différente selon les groupes d'intérêt. Il est certain qu'elle a une signification différente pour le viticulteur qui vit au milieu de ses vignes, qui sont à la fois son seul horizon depuis qu'il est né et sa seule ressource de revenu, et pour l'homme de la montagne qui se souvient des jours heureux où la *roga* coulait joyeusement dans les collines jusqu'à *Terra Quente* et où il passait quelques semaines à faire les vendanges. Le Douro appartient aussi aux petits commerçants et aux intermédiaires de la région, aux propriétaires des *quintas* – portugais et étrangers – qui vivent ici à différentes périodes de l'année, aux négociants en vin sur le Douro et à Vila Nova de Gaia et à tous les gens au Portugal et dans le monde qui ont appris à célébrer chaque grand moment de leur vie ou de la destinée des nations avec un verre de vin de Porto.

Le paysage façonné par l'homme qui revêt tant de significations présente des vues impressionnantes et les rouages complexes de son fonctionnement toujours actuel. Le Haut-Douro possède une valeur universelle exceptionnelle à la fois en tant que construction monumentale dans un environnement exigeant et en tant que site de production unique d'un produit exceptionnel. L'état général de ce paysage historique et sa conservation sont satisfaisants. Il y a eu quelques modifications, mais elles ne semblent pas porter atteinte à l'intégrité du paysage. Quelques terrasses ont beaucoup souffert de pluies torrentielles à la fin du mois de janvier 2001, et un

effort spécial sera nécessaire pour restaurer une partie des vignes.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en février 2001. L'ICOMOS a également consulté le comité scientifique international ICOMOS-IFLA sur les jardins historiques et les paysages culturels.

Caractéristiques

Le paysage offre des panoramas impressionnants entièrement reconstruits par l'homme. C'est le témoignage des efforts gigantesques déployés par de nombreuses générations de vignerons presque anonymes pour maîtriser les contraintes physiques d'un environnement naturel afin de créer les conditions favorables à la production de vins (et d'autres récoltes) dont la qualité et les caractéristiques originales sont saluées dans le monde entier depuis le XVII^e siècle. La spécialisation dans l'élaboration de vins de qualité et l'assimilation ancienne des vins du Douro dans les circuits internationaux a exposé la vallée du Douro à un système de relations cosmopolites.

Les vins du Douro, en particulier le vin de Porto, représentent une création culturelle collective. Depuis des générations, les habitants du Haut-Douro développent des techniques viticoles et d'élaboration des vins, dont beaucoup ont été introduites à l'époque romaine et ont été perfectionnées au Moyen Âge par les communautés religieuses. À partir du Moyen Âge, la vallée du Douro a attiré un grand nombre d'ouvriers de l'extérieur et c'est en grande partie leur monument. Le rôle de la vallée du Douro à la fois comme lieu de destination et lieu de passage des gens et des cultures se poursuit aujourd'hui, transmis dans les coutumes et les traditions orales de ses habitants.

Analyse comparative

La région délimitée du Douro est une des plus anciennes de toutes les régions viticoles du monde. C'est le premier modèle institutionnel constitué pour organiser et contrôler une région viticole. Au contraire de ce qui se passa à la suite des premières démarcations d'autres régions viticoles (Chianti 1716, Tokay 1737), la démarcation du Haut-Douro s'accompagna de mécanismes de contrôle de la qualité du produit soutenus par un cadre juridique et un système de classification et de définition des vins. Par bien des aspects, la législation portant sur l'élaboration des vins de cette région a ouvert la voie aux législations modernes adoptées depuis lors par de nombreux pays producteurs de vins.

Toutes les grandes régions de montagnes productrices de vins dans le monde, y compris la région délimitée du Douro, sont membres du *Centre de Recherches pour la Viticulture de Montagne et/ou en Forte Pente* (CERVIM). Par comparaison avec ces régions, le Haut-Douro est la plus grande, la plus historique, la plus continue et celle qui possède la plus grande variété biologique de vignes qui ont été perfectionnées sur place.

De tous les vignobles historiques de montagne en Europe, celui du Haut-Douro, avec ses 36 000 ha de vignes plantées sur les versants abrupts des collines, est l'exemple le plus important de ce type de viticulture. Il représente environ 18% de tous les vignobles de montagne d'Europe enregistrés au CERVIM.

Les autres régions viticoles déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial - Cinque Terre (Italie), Saint-Émilion (France) et la Wachau en Autriche - sont toutes des paysages culturels. Les prochaines inscriptions concernent vraisemblablement la Région du vin de Pico aux Açores (Portugal) et le Vignoble Champenois (France).

Les *socalcos*, les terrasses d'origine créées pour la plantation des vignes sont une particularité du Haut-Douro. Ce type de construction est purement fonctionnel, mais le paysage qui en résulte, comme aux Cinque Terre, est l'expression des siècles de labeur passés à transformer un sol rocheux couvert de taillis inhospitaliers en une région viticole fertile.

Toutes les régions viticoles du CERVIM – le Haut-Douro tout particulièrement – partagent les mêmes pratiques d'élaboration des vins de qualité, enracinées depuis l'époque romaine et que traduit bien le dicton : « Bacchus aime les versants abrupts ». La vallée du Douro est universellement connue puisqu'elle est la source de l'un des meilleurs vins fortifiés du monde, le vin de Porto.

Cependant, alors que la production du vin contribue largement à l'économie nationale et régionale, paradoxalement, la région des vignobles ne bénéficie que d'un quart de la valeur ajoutée de ce produit. Cela, à l'inverse de la majorité des autres régions de vignobles, explique l'extrême opposition entre l'opulence du paysage et la modestie des édifices.

En tant que paysage agricole, le Haut-Douro présente une manière unique d'optimiser les conditions naturelles : les ressources en eau, très précieuses, sont très étroitement contrôlées afin d'assurer la récolte. En ce sens, il est comparable à un autre paysage appartenant déjà au patrimoine mondial, à savoir les rizières en terrasses de Banaue aux Philippines, un chef-d'œuvre de l'hydrologie de montagne qui a produit un paysage exceptionnel.

Commentaires et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS considère que le Haut-Douro ne montre pas particulièrement un « échange important de valeurs humaines » (critère ii). Le critère iii est bien plus approprié, car le Haut-Douro offre réellement un témoignage exceptionnel d'une tradition culturelle vivante. S'il est sans aucun doute un exemple exceptionnel d'un type de paysage, il n'illustre pas particulièrement bien « les étapes importantes de l'histoire humaine » (critère iv) parce que, malgré la longueur de l'histoire qui s'est déroulée dans cette zone, une bonne partie du paysage visible actuellement date de la fin du XIX^e et du XX^e siècle. Par ailleurs, le Haut-Douro pourrait encore satisfaire au critère iv si la phrase « paysage technologique » était incluse dans le libellé du critère, car cela correspond exactement à ce qu'il est, à savoir un paysage reflétant des réponses aux changements technologiques dans le contexte d'une relation évolutive entre l'homme et les éléments

naturels. L'ICOMOS recommande par conséquent que la proposition d'inscription soit considérée au titre des critères iii, iv et v, comme celle de Saint-Émilion qui lui est très comparable.

L'ICOMOS apprécie l'attrait que représente le développement du tourisme en tant que phénomène relativement nouveau dans la région et encouragerait les autorités dans cette action tout en les informant et en les sensibilisant aux conséquences qui peuvent en découler. Il est en effet décisif d'assimiler des notions telles que la planification et les « mesures appropriées » en termes d'échelles, de conception, de matériaux pour les diverses infrastructures hôtelières et touristiques considérées comme nécessaires qui doivent être intégrées au paysage spectaculaire et fragile de cette proposition. Comme cela s'est produit pour beaucoup d'autres régions, en plus de la laideur, le tourisme peut apporter d'autres risques, comme l'érosion du tissu social, phénomène très inquiétant pour un paysage culturel tel que celui-ci qui, pour rester vivant, requiert un grand nombre d'habitants possédant le savoir-faire et totalement dévoués à leur œuvre. Faute de comprendre pleinement les conséquences du tourisme sur une région pauvre et profondément rurale et en l'absence d'une gestion saine et intelligente des aspects sociologiques et esthétiques du paysage, l'expérience montre que cette région pourrait être fortement compromise dans les 25 ans à venir. La gestion de sauvetage amorcée en réponse au processus de dégradation est reconnue dans la proposition d'inscription. Il est crucial qu'en cas d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial l'alourdissement des pressions qui risque de se produire puisse être immédiatement pris en charge localement.

Il n'est nulle part fait mention d'un quelconque plan de gestion spécifique à la zone dans la proposition d'inscription. Toutefois, la mission d'expertise de l'ICOMOS a constaté qu'il en existe un en préparation. L'ICOMOS recommandait que celui-ci traite les questions de contrôle du développement dans la zone tampon et du maintien des caractéristiques de l'infrastructure du paysage, en particulier les routes locales, étroites et pavées, l'architecture vernaculaire et, surtout, la capacité d'entretenir et de reconstruire les revêtement en pierre des terrasses. Jusqu'à présent, les changements dans les techniques viticoles, y compris les plantations dans les champs dans le sens de la hauteur plutôt qu'en longeant les contours, n'ont pas affecté le paysage ; ils ont ajouté à la profondeur temporelle et à la diversité visuelle. Il est essentiel que les développements futurs de ce « paysage évolutif », par exemple en réponse aux changements techniques, se produisent sur le même mode.

À sa réunion de juin 2001, le Bureau a recommandé que cette proposition d'inscription soit renvoyée à l'Etat partie pour permettre à l'ICOMOS d'étudier le plan de gestion intégré reçu récemment. Cette étude a été réalisée et l'ICOMOS est très impressionné par le soin qui a présidé à sa préparation, et qui prend en considération tous les points soulevés ci-dessus. Le Plan pour le Haut-Douro, qui ressemble beaucoup à celui du Parc national de la vallée de Côa, établit des mécanismes réglementaires pour les municipalités concernées et coordonne leurs plans locaux spécifiques. Il comprend également un programme d'action bien conçu et un plan financier.

Il manque toutefois un élément. Le plan s'applique uniquement à la zone centrale proposée pour inscription et n'offre aucune disposition pour la protection et la gestion de la zone tampon. Bien que l'ICOMOS ne souhaite pas faire de ce point une raison pour recommander que cette proposition d'inscription soit différée, il suggère que le Comité demande à l'État partie de fournir un rapport sur la situation pour sa réunion de 2003, informant sur la mise en œuvre du plan et son efficacité, et présentant également en détail les mesures appliquées dans la zone tampon.

Breve description

La région viticole du Haut-Douro produit un vin de renommée mondiale, le Porto, un vin de qualité, défini et réglementé depuis 1756. Centrée sur la vallée du Douro, à présent inondée, la topographie de la région se caractérise par des vignobles plantés en terrasses de différentes configurations. La plupart datent d'après l'attaque du phylloxéra, au milieu du XIXe siècle, mais certaines sont plus anciennes – la viticulture est pratiquée dans la région depuis au moins l'époque romaine – et celles qui furent ajoutées au XXe siècle portent des nouveaux types de vignes et répondent aux évolutions technologiques et au besoin constant de contrôler l'eau et prévenir l'érosion. Il résulte de ces ouvrages un paysage impressionnant, toujours exploité avec profit selon des techniques traditionnelles par des propriétaires respectueux des traditions.

Déclaration de valeur

Le Haut-Douro produit du vin depuis quelque deux mille ans et, depuis le XVIIIe siècle, son principal produit, le vin de Porto, est célèbre dans le monde entier pour ses qualités. Cette longue tradition a produit un paysage culturel d'une beauté exceptionnelle qui est en même temps le reflet de son évolution technologique, sociale et économique.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii, iv et v* :

Critère iii La région du Haut-Douro produit du vin depuis bientôt 2000 ans et son paysage a été façonné par les activités humaines.

Critère iv Les composants du paysage du Haut-Douro illustrent toute la palette des activités associées à la viticulture – terrasses, *quintas* (complexes agricoles d'élevage viticole), villages, chapelles et routes.

Critère v Le paysage culturel du Haut-Douro est un exemple exceptionnel de région viticole européenne traditionnelle, reflet de l'évolution de cette activité humaine au fil du temps.

Il est suggéré que le Comité demande à l'État partie de fournir un rapport sur la situation pour sa réunion de 2003, informant sur la mise en œuvre du plan et son efficacité, et présentant également en détail les mesures appliquées dans la zone tampon.

Recommandation du Bureau

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie pour permettre à l'ICOMOS d'étudier le plan de gestion intégré reçu récemment de la région viticole du Haut-Douro.

ICOMOS, novembre 2001

Falun (Suède)

No 1027

Identification

<i>Bien proposé</i>	Le paysage culturel historique de la grande montagne de cuivre de Falun
<i>Lieu</i>	Dalécarlie
<i>État partie</i>	Suède
<i>Date</i>	26 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

La grande montagne de cuivre de Falun et son paysage culturel constituent un exemple exceptionnel d'ensemble technologique s'inscrivant dans un paysage industriel historique, avec des bâtiments et des peuplements uniques.

La mine de cuivre de Falun, également appelée la grande montagne de cuivre (*Stora Kopparberget*) est la plus ancienne et plus importante mine en Suède et dans le monde et, en cela, d'une grande signification internationale. C'est l'un des monuments industriels les plus remarquables que l'on puisse trouver sur la planète. Le paysage alentour de la mine, façonné par la main de l'homme, est remarquable et unique, tant selon les standards suédois qu'internationaux. La mine de Falun a développé et influencé la technologie minière internationale et joué un rôle prépondérant dans l'économie mondiale.

Critère iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Le bien est également un *paysage culturel*, aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

Le plus vieux document subsistant à propos de la grande montagne de cuivre date de 1288, mais des études scientifiques suggèrent que celle-ci remonte au VIIIe ou IXe siècle. À cette époque, le commerce entre l'Allemagne et la Suède est considérable, à l'instar du peuplement allemand en Suède, et il est probable que l'industrie suédoise s'est alors modernisée, sous l'influence allemande, comme en

attestent les techniques appliquées - grillage et drainage - dont on peut retracer les origines continentales jusqu'au massif montagneux du Harz, par exemple.

En 1347, une charte aboutit à la création d'un paysage humain distinctif. Les mineurs se voient accorder le droit d'établir de nouveaux peuplements dans les forêts sans rien payer aux propriétaires terriens ; parallèlement, ils sont exonérés des taxes foncières ou forestières, et peuvent transmettre leurs biens à leurs enfants.

Le XVe siècle est une période de troubles et de conflits armés. Les ouvriers mineurs de la grande montagne de cuivre y prennent pleinement part, en protestant contre les restrictions commerciales et les taxes. Cette agitation culmine avec le soulèvement de 1531-1534, à la suite duquel plusieurs éminents citoyens de Falun sont exécutés sur les ordres de Gustave Ier Vasa.

Aux XVIe et XVIIe siècles, la grande montagne de cuivre est la pierre angulaire de l'économie suédoise, plaçant le pays dans les tous premiers rangs des puissances européennes. Au milieu du XVIIe siècle, l'on extrait à Falun 70 % de la production mondiale de cuivre. Le minerai est exporté dans le monde entier : il sert tout aussi bien pour couvrir le toit du palais de Versailles que pour frapper la monnaie espagnole. Les revenus tirés de cette activité financent la désastreuse participation de la Suède à la guerre de Trente Ans (1618-1648).

La grande montagne de cuivre s'organise en corporation, avec des ouvriers mineurs (*bergsmän*) propriétaires de parts (*ffjärdeparter*) proportionnelles à leurs intérêts dans les fonderies de cuivre. La charte de 1347 couvre, entre autres choses, l'extraction du minerai, le peuplement et le commerce dans la région. On peut avec raison considérer cette organisation comme le précurseur des sociétés par actions, et l'on y fait souvent référence comme la « plus vieille compagnie du monde ».

Autour de Falun se développe une région culturelle caractéristique de la Suède, connue sous le nom de Kopparbergslagen. On compte pas moins de 140 fonderies de cuivre dans la région à l'époque, avec, aux alentours, les propriétés et les maisons des ouvriers mineurs. Le paysage agraire est dominé par des pâturages boisés. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, un système de rotation quinquennal des cultures, baptisé *lindbruk* ou méthode de Falun, est mis au point dans la région.

En dépit du haut niveau de développement et d'application de la technologie à la grande montagne de cuivre et autour, les accidents sont inévitables. Ils sont particulièrement nombreux au XVIIe siècle, au plus fort de la production. Le plus dramatique a lieu en 1687, lorsqu'un vaste glissement de terrain creuse la Grande Fosse (*Stora Stöten*).

La ville de Falun est fondée au XVIIe siècle. Sa population, qui compte quelques 6000 habitants, en fait la deuxième ville dans la Suède de l'époque. Le tracé de 1646 subsiste dans les trois quartiers de Gamla Herrgarden, Östanfors et Elsborg.

Les hauts fourneaux de cuivre adoptent un fonctionnement hydraulique dès le XIIIe siècle, tandis que le premier treuil de levage hydraulique est construit en 1555 à Blankstötten, l'une des mines à ciel ouvert. Des bassins, des barrages et

des canaux sont construits pour approvisionner les fourneaux et les mines ; le plus ancien barrage remonte au XIV^e siècle.

De nombreux scientifiques et hommes d'affaires visitent Falun aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, et tous se disent extrêmement impressionnés par le gigantisme de la mine, la fumée des fourneaux, et les remarquables structures industrielles d'exploitation du cuivre. La grande montagne de cuivre devient la première attraction touristique suédoise. La première occurrence enregistrée du mot « touriste » date de 1824.

À partir du XVI^e siècle, la région compte parmi les fers de lance du progrès technologique. Parmi ceux qui y travaillent et y font leurs recherches, on note l'ingénieur en mécanique Christopher Polhem et le chimiste Jöns Jacob Berzelius.

Suite à un ralentissement de la demande en cuivre aux XVIII^e et XIX^e siècles, la production est élargie à d'autres ressources minières de la grande montagne de cuivre, notamment le soufre, le plomb, le zinc, l'argent et l'or. En 1888, l'ancienne compagnie prend la forme d'une société anonyme moderne, *Stora Kopparbergs Bergslags AB*. Les anciens hauts fourneaux à cuivre sont abandonnés, cédant la place à de grandes usines. En dehors de Falun, la société rachète des mines de fer et installe des usines sidérurgiques et des aciéries, devenant l'une des plus grandes compagnies suédoises du secteur. L'autre secteur d'activité est l'exploitation des forêts pour la production de papier et le sciage.

En 1988, la société célèbre son septième centenaire. Toutefois, en 1992, tous les gisements viables de minerai sont épuisés, et l'activité minière doit cesser : la mine jette ses derniers feux le 8 décembre 1998. La seule activité industrielle restante est la production de la peinture rouge traditionnelle et très caractéristique de Falun, utilisée pour protéger les édifices en bois en Suède et dans d'autres parties de la Scandinavie.

Description

Le bien proposé pour inscription se compose de Stora Kopparberg (la grande montagne de cuivre), et de plusieurs zones avoisinantes, qui composent Kopparbergslagen. Le cœur du bien est la mine historique de Falun, accompagnée des installations associées, qu'elles soient au-dessus ou au-dessous du sol. Les autres zones comprennent les hauts fourneaux, les cours d'eau, les bassins, les canaux et les anciens peuplements miniers. Le nord de la mine se compose d'un paysage particulier, fait de crassiers et de vestiges de hauts fourneaux. Il convient d'y ajouter la ville de Falun, avec son plan en damier datant de 1646 et les trois quartiers de maisons de bois (Gamla Herrgarden, Östanfors, et Elsborg). Quatre zones sont des paysages typiques des ouvriers mineurs : la zone au nord du lac Varpan, entre Östera et Bergsgarden, les alentours du lac Hosjö, la vallée de Sundsbornsån et la vallée de Knivaan, de Staberg à Marieberg. Y est inclus également Linnévågen, jadis piste cavalière et chemin de charroi menant à la ville minière de Røros, en Norvège, baptisée d'après l'illustre naturaliste suédois Carl von Linné (Linnaeus), qui l'emprunta en 1734.

- La grande montagne de cuivre

Il s'agit de la mine souterraine elle-même, où les opérations ont pris fin en 1992, et de l'énorme fosse (*Stora Stöten*), de 300 m sur 350, pour une profondeur approximative de 90 m, créée par un colossal affaissement de terrain en 1687. Les visiteurs ont accès à certaines des plus anciennes parties de la mine, notamment l'impressionnant puits de Creutz, d'une profondeur de 208 m, divisé par ce que l'on a coutume d'appeler « la plus haute structure de bois au monde ». Une vaste salle ouverte connue sous le nom de *Allmänna Freden* (paix universelle) présente une sélection d'équipement de travail historique.

Au-dessus du sol, le paysage minier historique comporte des terrils miniers et des tas de « rouge de Suède », ainsi que des édifices historiques des XVII^e–XIX^e siècles. Au fur et à mesure de l'expansion des opérations, plusieurs de ces bâtiments de bois furent déplacés.

Ils incluent des installations minières tels que chevalements, postes de contrôle, dépôts d'explosifs, salles de comptage, bureaux administratifs, ateliers, magasins, moulins et logements. Ils datent de la fin du XVII^e (le *Bergmästaregården*) au XXI^e siècle. Plusieurs ont été adaptés à un nouvel usage : ainsi, l'ancien bâtiment administratif (*Stora Gruvstugan*) érigé dans les années 1770 est devenu depuis 1922 le musée de la Mine. L'usine de peinture du XXI^e siècle, en revanche, est toujours en activité, et produit la peinture « rouge de Suède ». Le bâtiment le plus récent est l'auditorium Berget, dessiné par Bo Wederfors et récompensé du prix de l'architecture en bois décerné par l'Association Nationale des Architectes Suédois en 1988.

- Le paysage des hauts fourneaux

Il se compose de trois grands crassiers au nord du bien proprement dit : Ingarvshyttan, Syrfabriksågen, et Hyttberget. On trouve entre eux les vestiges d'installations industrielles historiques, comme des hauts fourneaux, des fours de grillage et d'anciennes pistes. Des fouilles archéologiques ont été conduites sur plusieurs de ces sites.

- La ville de Falun

Le plus ancien édifice demeurant dans cette ville planifiée, construite en 1646, est l'église de Stora Kopparberg, qui remonte en partie au XIV^e siècle. Sur la grand place (Stora Torget) s'élève l'église Kristine (1642-1660), le palais de justice (1647-1653) et le siège de la compagnie *Stora Kopparberg Bergslag* (1766). Un gigantesque incendie survenu en 1761 entraîna une reconstruction considérable, et l'on trouve quelques bâtiments particulièrement superbes de la fin du XVII^e siècle le long d'Åsgatan.

Falun s'enorgueillit en outre de plusieurs anciennes maisons de travailleurs bien préservées à Elsborg, Gamla Herrgarden, et Östanfors. Comme son nom l'indique, le quartier Villastaden possède pour sa part quelques belles villas du début du XXI^e siècle.

- Les paysages des ouvriers mineurs

Le premier de ces paysages, connu sous le nom de *Bergsmanslandskapet*, s'étend à l'ouest du cœur du bien. Il se compose de terrils miniers, de hauts fourneaux et de

peuplements précoces bien préservés. Un réseau de cours d'eau, de canaux, de digues, de bassins et de barrages s'étend de Igeltjärn, au nord-ouest, jusqu'aux digues de la couronne et à la mine au sud-est.

Le paysage Östera-Bergsgården, au nord-ouest de la mine, sur les berges occidentale et septentrionale du lac Varpan, abrite ces deux peuplements d'ouvriers mineurs, dont chacun comptait une dizaine de hauts fourneaux à cuivre et plus de 25 fours de grillage de minerai au XVIIe siècle. Cet âge d'or transparaît aujourd'hui dans les énormes crassiers, les chambres des fourneaux, les maisons des mineurs et les manoirs. Sur cette zone se dressent quelques propriétés d'ouvriers mineurs particulièrement bien préservées.

Les hauts fourneaux à cuivre ont pour la première fois été inventoriés (en 1357) dans le troisième district, celui de Hosjö. On trouve bon nombre de propriétés de mineurs bien préservées ; c'est dans l'une d'elles, Sveden, foyer du célèbre évêque et auteur Jesper Swedberg et de son fils, renommé dans le monde entier, le philosophe Emmanuel Swedenborg, que se maria von Linné en 1739.

Quant à la vallée de Sundbornsan, qui s'étend le long des cours d'eau unissant les lacs Runn et Toftan au nord de la zone de Hosjö, c'est un paysage façonné par l'homme contenant une multitude de vestiges archéologiques du Néolithique et de l'âge du fer. Il y eut ici, du Moyen Âge jusqu'au début du XIXe siècle, beaucoup de hauts fourneaux à cuivre. Là aussi se dressent de belles propriétés de mineurs datant des XVIIIe et XIXe siècles.

La quatrième zone est la vallée de Knivaan, sur la berge orientale du lac Runn, riche en témoignages de son passé minier. Staberg est particulièrement digne d'intérêt pour ses crassiers et ses vestiges de fonderie. On notera tout spécialement Gamla Staberg, une propriété d'ouvrier mineur datant des environs de 1700, dotée d'un magnifique jardin baroque en cours de restauration.

Gestion et protection

Statut juridique

Les monuments, sites et paysages qui composent le bien proposé pour inscription sont tous protégés par la législation suédoise de protection de la culture et de l'environnement, très exhaustive. Voici les mesures qui leur sont applicables :

- La loi sur les monuments culturels (etc.) (1988: 950) et ses amendements jusqu'au SFS compris (1996:529)

Tous les sites archéologiques et monuments font l'objet d'une protection juridique complète, de même que les bâtiments historiques classés et les édifices ecclésiastiques de l'Église de Suède. Toute intervention doit préalablement être autorisée par la direction du patrimoine national (*Riksantikvarieämbetet*), pour les monuments archéologiques, ou par l'administration de comté compétente, dans le cas du patrimoine bâti.

- Le code de protection de l'environnement (1997)

Ce code pose les principes généraux relatifs à la protection et à la conservation de l'environnement. Il comporte deux

dispositions relatives aux valeurs culturelles. En premier lieu, il spécifie les conditions élémentaires d'utilisation des zones terrestres et aquatiques dans un esprit de maintien de leurs valeurs culturelles. Celles-ci sont applicables aussi bien aux pouvoirs publics qu'aux particuliers ou aux entreprises. En deuxième lieu, il introduit le concept de réserve culturelle. L'usage et la construction, dans ces zones, sont soumis à des restrictions considérables. Le code est sous la responsabilité des administrations de comté ; il interagit avec la loi de 1987 sur la construction et l'urbanisme et l'arrêté associé.

- La loi sur l'urbanisme et la construction (1987: 10)

Ce texte (appuyé par l'arrêté sur l'urbanisme et la construction, mis à jour en février 1997) confère aux autorités locales une autonomie considérable dans la réglementation, l'urbanisme et le développement au sein de leurs districts respectifs. Toutefois, l'État a le pouvoir d'intervenir dans les questions jugées d'importance nationale, lorsqu'il est considéré que le code de protection de l'environnement n'a pas été correctement appliqué. En ce qui concerne le patrimoine culturel, des conditions générales sont définies pour les bâtiments, les sites et les espaces publics à ciel ouvert. Les altérations apportées aux bâtiments existants doivent tenir compte des valeurs structurelles, historiques, environnementales et architecturales. Les traits particuliers des édifices d'importance historique et architecturale doivent être préservés. Les autorités locales sont tenues de rédiger et de mettre en œuvre des plans exhaustifs, rendus exécutoires par le biais de plans de développement détaillés et/ou de réglementations de la zone.

Toute la zone couverte par la proposition d'inscription se décompose en plusieurs zones déclarées d'intérêt national en 1987, aux termes des dispositions du chapitre 3 du code de protection de l'environnement. La Grande Fosse est protégée depuis 1995 par la loi sur les monuments culturels, en tant que site du patrimoine, de par une résolution du comité administratif du comté. Le bien proposé pour inscription compte actuellement treize sites et monuments archéologiques et bâtiments historiques, la loi les protégeant également en qualité de sites du patrimoine ; quatre autres sont envisagés pour ce niveau de protection. En outre, de substantielles parties de ces zones sont également protégées par la loi sur l'urbanisme et la construction. Toutes les zones du bien proposé pour inscription sont couvertes par des plans de développement et des réglementations de zone des autorités locales.

Les autorités compétentes sont l'administration du comté de Dalécarlie (*Länsstyrelsen Dalarna*), la municipalité de Falun et l'Église de Suède, par l'intermédiaire de la Congrégation ecclésiastique de Falun (*Falu Kyrkliga Samfundet*). La direction du patrimoine national (*Riksantikvarieämbetet*) supervise de façon globale tous les biens culturels.

Gestion

La propriété des biens faisant l'objet de la proposition d'inscription et leur gestion sont réparties entre *Stora Kopparbergs Bergslags AB* (la mine de Falun, gérée par le musée de Dalécarlie à Falun), la municipalité de Falun et des particuliers (propriétés, immeubles).

En vertu du code de protection de l'environnement et de l'arrêté d'urbanisme et de construction, un plan exhaustif a été adopté pour Falun en 1998, appuyé par des plans détaillés de développement dans les autres zones, avec des dispositions spéciales pour la protection des bâtiments et des peuplements d'intérêt historique. D'autres plans détaillés de développement sont également en vigueur pour des zones étendues en dehors de la zone proposée pour inscription. Celles-ci sont couvertes par un plan sur l'environnement culturel couvrant l'ensemble de la municipalité, qui remonte également à 1998. Depuis 1998, des travaux sont en cours pour faire de la mine de Falun et de Kopparbergslagen un écomusée. Il s'agit là d'une initiative conjointe de la municipalité de Falun, du musée de Dalécarlie et de *Stora Kopparbergs Bergslags AB* (ci-après dénommé Stora), en collaboration avec des organismes bénévoles.

Quoique l'extraction ait cessé à Falun en 1992, Stora a respecté ses obligations vis-à-vis du patrimoine industriel en entretenant les bâtiments et l'environnement minier adjacent à la grande fosse, ainsi que le mur de bois géant du puits de Creutz. La société dispose d'un plan de gestion à long terme pour l'ensemble de ses sites appartenant au patrimoine suédois, dont Falun est incontestablement le plus important.

Bien que les plans de développement et ceux de Stora couvrent quasiment tous les aspects des futures exigences en matière de maintenance et de développement pour le bien proposé pour inscription, il n'existe aucun plan de gestion *stricto sensu*.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Les compagnies industrielles suédoises sont depuis longtemps conscientes de l'importance de leur patrimoine industriel ; le pays possède d'ailleurs le plus grand nombre de monuments et musées industriels au monde, lesquels couvrent l'industrie minière, la métallurgie, la production de papier et de carton et l'ingénierie. Depuis 1973, plusieurs études et inventaires des biens culturels de toutes sortes ont été réalisés dans la zone couverte par la proposition d'inscription. De celles-ci, la plus complète est vraisemblablement l'inventaire exhaustif et la documentation de la mine elle-même et des bâtiments associés réalisés par la compagnie avant la cessation des opérations minières. D'autres projets d'étude et d'inventaire d'envergure ont été menés à bien par le comité du patrimoine national et le musée de Dalécarlie.

Dans l'exercice de leurs fonctions statutaires, les autorités nationales et locales compétentes ont veillé à ce que les sites et monuments appartenant au patrimoine soient bien conservés. Quant à Stora, elle a assuré que tous les biens lui appartenant soient à cet égard conformes aux prescriptions statutaires.

Authenticité et intégrité

Le degré d'authenticité des bâtiments et monuments individuels de la zone proposée pour inscription est élevé, grâce aux strictes conditions imposées par la législation en ce qui concerne la maintenance et la sélection des matériaux de

restauration, mises en œuvre par les instances compétentes de l'État, du comté et de la municipalité.

L'intégrité de la grande fosse et des bâtiments associés, ainsi que celle du tissu urbain du vieux Falun, a été assidûment préservée par l'application des réglementations légales, renforcées par la volonté des résidents d'assurer la survie du témoignage du superbe patrimoine industriel de Falun.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise ICOMOS-TICCIH s'est rendue à Falun en janvier 2001. L'ICOMOS a consulté les experts du TICCIH sur l'importance culturelle de ce bien.

Caractéristiques

La grande montagne de cuivre et son paysage culturel, à Falun, sont l'un des monuments industriels les plus remarquables au monde. On y a extrait du cuivre depuis le XIII^e siècle, au moins, et probablement avant même, jusqu'à la fin du XX^e siècle. Elle se targue, à juste titre, d'être la plus ancienne société par actions au monde. De nombreuses percées importantes dans le domaine de l'extraction du cuivre et de son exploitation sont originaires de ce site, et le paysage culturel conserve d'abondantes traces de son long et éminent passé technologique. La domination de la Suède dans l'industrie minière du cuivre au XVII^e siècle a eu un profond impact sur le développement économique et politique de ce pays, et par là sur celui de l'ensemble de l'Europe.

Le paysage est remarquable non seulement pour son patrimoine technologique, mais aussi pour sa multitude de vestiges de la structure sociale de la communauté minière. Il contient beaucoup de petits peuplements miniers et de logements de mineurs, ainsi qu'une ville planifiée du XVII^e siècle, illustration vivante du cadre socio-économique propre à une grande partie de l'industrie minière européenne jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Analyse comparative

Plusieurs sites du Patrimoine mondial sont associés à l'industrie minière : Kutna Hora (république Tchèque), le site de Rammelsberg/Goslar (Allemagne), Røros (Norvège), Banská Stiavnica (Slovaquie) et Blänavon (Royaume-Uni) en Europe, et Guanajuato (Mexique), Potosí (Bolivie) et Zacatecas (Mexique).

En ce qui concerne les sites européens, le dossier de proposition d'inscription de Kutna Hora ne s'étend qu'au centre historique, en omettant les premières mines. La valeur de Banská Stiavnica réside également dans son centre ville historique, ainsi que dans son importance dans la recherche et dans la formation minière : les vestiges industriels ne sont pas comparables à ceux de Falun. Le paysage culturel de Blänavon s'est pour sa part développé autour de l'extraction de houille et de fer et de la sidérurgie, mais il est très nettement différent, à bien des égards, de Falun. Røros est une ville en bois très bien conservée, qui s'est développée autour de ses activités d'extraction de cuivre au XVII^e siècle. Si elle ressemble en cela à Falun, l'immense patrimoine

industriel de cette dernière lui fait cependant défaut. La région de la mine d'argent de Rammelsberg et la belle ville médiévale et baroque de Goslar sont comparables, sur l'échelle du temps, à Falun, mais leur patrimoine industriel visible est considérablement moins important.

Et, pour ce qui est des trois sites latino-américains, seul Guanajuato possède des monuments industriels significatifs, différents cependant de ceux de Falun que ce soit du point de vue de l'échelle, de la nature ou de la période d'exploitation.

L'on peut donc avec raison affirmer que la grande montagne de cuivre et son paysage culturel autour de Falun sont exceptionnels en ce qu'ils sont l'un des monuments les plus durables et les plus complets du patrimoine industriel mondial.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Les biens couverts par la zone proposée pour inscription sont protégés par divers instruments législatifs et réglementations. Ils sont également inclus, à plusieurs niveaux, dans des plans d'occupation des sols. De plus, il existe un plan général d'amélioration et de gestion de tous les sites de Stora appartenant au patrimoine industriel. En revanche, il n'existe aucun mécanisme coordonnant la gestion, que l'ICOMOS et le TICCIH jugent essentiel pour la coordination des diverses mesures d'un plan de gestion détaillé (et qui doit inclure un plan portant spécialement sur le tourisme).

En réponse à la recommandation du Bureau de renvoyer cette proposition d'inscription à l'État partie en demandant que soit élaboré un plan de gestion coordonnée (comme le recommande l'ICOMOS), l'État partie a fourni un plan détaillé. Après examen, il s'est avéré qu'il répond tout à fait aux exigences du Comité et de l'ICOMOS.

Brève description

La très grande excavation minière connue sous le nom de grande fosse est, à Falun, le trait le plus marquant d'un paysage qui illustre la survie de la production de cuivre dans cette région depuis au moins le XIII^e siècle. La ville planifiée de Falun, née au XVII^e siècle et richement dotée en magnifiques bâtiments historiques et les vestiges industriels et domestiques des peuplements disséminés sur une grande partie de la Dalécarlie dépeignent une image vivante de ce qui a été, pendant des siècles, l'une des plus importantes régions minières du monde.

Déclaration de valeur

La grande montagne de cuivre et le paysage culturel de Falun sont les représentants de l'une des premières régions mondiales en termes d'extraction minière et de production de métal. Les opérations minières ont pris fin à la fin du XX^e siècle, mais la région a exercé au fil des siècles une forte influence sur le développement technologique, économique, social et politique de la Suède et de l'Europe. L'histoire de l'industrie minière transparaît dans les abondants vestiges industriels et domestiques caractéristiques de cette industrie qui subsistent encore dans le paysage naturel environnant Falun, façonné et transformé par le génie et les ressources de l'homme.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iii et v* :

Critère ii L'extraction minière de cuivre à Falun a été influencée par la technologie allemande, mais le site, qui devait devenir le premier producteur de cuivre au XVII^e siècle, exerça une influence profonde sur la technologie minière aux quatre coins du monde, et ce pendant deux siècles.

Critère iii L'ensemble du paysage de Falun est dominé par les vestiges de l'extraction et de la production de cuivre, qui commencèrent dès le IX^e siècle et prirent fin dans les dernières années du XX^e siècle.

Critère v Les étapes successives de l'évolution économique et sociale de l'industrie du cuivre dans la région de Falun, de l'industrie « artisanale » jusqu'à la production industrielle dans toute l'acception du terme, se manifestent dans les abondants vestiges industriels, urbains et domestiques qui caractérisent cette activité et subsistent à ce jour.

Recommandation du Bureau

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'État partie, en demandant l'élaboration d'un plan de gestion coordonnée.

ICOMOS, novembre 2001

Lac de Neusiedl-Fertö (Autriche/Hongrie)

No 772rev

Identification

<i>Bien proposé</i>	Site naturel et paysage culturel du lac de Neusiedl-Fertö
<i>Lieu</i>	Burgenland, Autriche Comté de Győr-Moson-Sopron, Hongrie
<i>État Partie</i>	République d'Autriche et République de Hongrie
<i>Date</i>	27 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Le lac de Neusiedl-Fertö et ses environs constituent un exemple exceptionnel d'établissement humain et d'occupation de territoire, traditionnel et représentatif d'une culture. Le caractère actuel du paysage résulte des formes d'occupation millénaires des terres et d'une économie basée sur l'élevage et la viticulture ayant atteint des proportions inconnues dans les autres régions lacustres d'Europe. Le centre historique de la ville franche médiévale de Rust constitue un exemple éminent d'établissement humain représentatif de la région. La ville offre un aspect architectural particulier dans lequel se reflètent harmonieusement les modes de vie et la culture des populations citadines et rurales de la région.

Critère v

Notes

- D'autres éléments relevant du critère v ont été présentés par les États parties mais sont exclus de la présente proposition parce qu'ils se trouvent en dehors de la zone du bien proposé pour inscription.
- Ce bien est proposé en tant que *site mixte* ; la valeur de son aspect naturel a été évaluée par l'UICN dont la recommandation qu'il ne soit pas inscrit sur la base des critères naturels a été acceptée par le Bureau au cours de sa 25^{ème} session de juin 2001.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. Selon le paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial*, c'est aussi un *paysage culturel*.

Histoire et description

Histoire

On distingue deux grandes périodes historiques, la première allant de 6000 ans av. J.-C. jusqu'à la fondation de l'État hongrois au XI^e siècle et la seconde du XI^e siècle à nos jours. Le bien proposé se trouve dans une région qui fut un territoire hongrois du Xe siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Le paysage a commencé à se développer à partir du VI^e millénaire avant notre ère, avec l'installation des premières communautés néolithiques dans une série de grands villages permanents dont les vestiges d'une série d'entre eux sont encore visibles le long de la rive sud du lac. Les liens culturels et commerciaux avec les régions voisines sont caractéristiques d'une période plus tardive du Néolithique. Des éléments caractéristiques particuliers permettent d'identifier une phase au début du IV^e millénaire au cours de laquelle différents sites ont été occupés par des groupes sédentaires vivant de l'élevage. La métallurgie fut introduite vers 2000 av. J.-C.. Tout au long du II^e millénaire, la région partagea avec le reste de l'Europe ce qui semble avoir été une ère de prospérité, dont l'une des manifestations fut le commerce de l'ambre. La route de l'ambre qui reliait la Baltique à l'Adriatique passait à proximité du lac.

À partir du VII^e siècle av. J.-C., une occupation dense des rives du lac commence avec des peuples de la période de Hallstatt (âge du fer) et se poursuit jusqu'aux périodes préhistoriques tardives et à l'époque romaine. Pratiquement tous les villages bordant le lac conservent dans leurs champs des vestiges de villas romaines. À Fertőrákos, deux de ces villas jouxtent un temple mithriaque du III^e siècle apr. J.-C., ouvert aux visiteurs. L'hégémonie romaine s'éteint à la fin du IV^e siècle apr. J.-C., sous le coup de la première d'une longue série d'invasions. Commence alors une période d'instabilité très complexe au cours de laquelle des peuples se succédèrent jusqu'à l'installation de l'empire des Avars au IX^e siècle. Les Hongrois occupèrent le bassin des Carpates et devinrent les seigneurs de la région du lac vers l'an 900 de notre ère.

Un nouvel État et un nouveau système d'administration furent mis en place au XI^e siècle. Sopron, établissement aux origines préhistoriques puis romaines, devint le siège du bailli et le centre du comté du même nom. La formation du réseau des villes et villages d'aujourd'hui remonte aux XII^e et XIII^e siècles, leurs marchés ayant prospéré à partir de 1277, date à laquelle ils furent exonérés de nombreuses taxes. La migration des colons allemands débuta au XIII^e siècle et se poursuivit tout au long du Moyen Âge. Au milieu du XIII^e siècle, l'invasion Tatare épargna cette région qui bénéficia d'un développement ininterrompu du Moyen Âge jusqu'à la conquête turque à la fin du XVI^e siècle. La région vivait de l'exportation des vins et des animaux d'élevage.

La ville de Rust en particulier prospéra grâce au commerce du vin. Avec l'élévation de nouvelles fortifications au début du XVI^e siècle, en réponse à la menace ottomane, commença une période de construction qui se poursuivit du XVII^e au XIX^e siècle par l'édification et l'amélioration des maisons et des édifices à usage d'habitation. L'abolition du servage après 1848 et la situation politique d'après 1867 favorisèrent le développement et le renouveau de l'activité de construction. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les

événements les plus marquants pour la région furent la construction des chemins de fer et l'achèvement des ouvrages hydrauliques.

La frontière austro-hongroise fut créée après la Première Guerre mondiale et coupa la région en deux. Cette division ne devint effective entre les deux pays qu'à la fermeture du rideau de fer entre le monde communiste et le reste de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale. Ce fut à Fertőrákos, « le lieu où fut ouverte la première brèche dans le mur de Berlin, » que les participants à un pique-nique paneuropéen découpèrent les barbelés et rouvrirent la frontière qui traverse encore le lac.

Description

Le site transfrontalier du lac de Neusiedl-Fertő s'étend entre les Alpes, distantes de 70km, et les plaines sur le territoire de l'Autriche et de la Hongrie. Le lac est en voie de sédimentation et envahi par les roseaux. Pendant 500 ans il a connu un régime hydraulique actif. Au XIXe siècle, la canalisation de la Hanság isole le lac de la région marécageuse d'eau vive. Depuis 1912, la construction d'un barrage circulaire se terminant à Hegykő au sud a supprimé les inondations.

Le lac est entouré d'une première ceinture de seize villages et d'une ceinture extérieure de vingt autres villages. Toutefois, trois d'entre eux seulement – Podersdorf, Illmitz et Apetion – sont entièrement intégrés dans la zone proposée pour inscription ainsi que certaines parties de Rust et de Fertőrákos. Le palais de la ville de Nagycenk est une enclave isolée et rattachée au bien proposé, de même que le palais de Fertőd, ce dernier étant situé dans une enclave extérieure à la zone tampon.

Parmi les quelque trois douzaines de villages situés dans la zone tampon, plusieurs se distinguent par l'intérêt particulier qu'ils représentent pour le bien proposé : Rust tout d'abord, mais aussi Mörbisch, avec ses ruelles étroites typiques, Donnerkirschen, avec sa structure urbanistique homogène, le village fortifié de Purbach, Breitenbrunn avec sa tour et Fertőrákos, installé à l'origine au bord de l'eau mais actuellement loin de la rive, les eaux du lac ayant diminué. À souligner toutefois que, mis à part certaines parties du premier et du dernier de cette liste, aucun village ne se trouve dans la zone du bien proposé pour inscription. Ils ne seront donc pas décrits ici.

Deux palais sont situés sur des parcelles indépendantes de la zone principale proposée pour inscription. À l'extrémité sud du lac, le palais Széchenyi de Nagycenk est surtout associé au comte István Széchenyi (1791–1860), l'un des grands personnages de l'histoire moderne de la Hongrie. La ville elle-même fut créée par la fusion de plusieurs petits villages médiévaux. Construit à la place d'un ancien manoir, le palais est un ensemble de bâtiments indépendants érigés au centre d'un grand parc, au milieu du XVIIIe siècle. Il acquit en partie son apparence actuelle vers 1800. Dans les années 1830, à l'instar des modèles anglais, on y ajouta le confort sanitaire ainsi qu'un haras à l'est comportant vingt étalons et soixante juments importés d'Angleterre par le comte Széchenyi pour régénérer l'élevage des chevaux en Hongrie. Le jardin baroque du palais date du XVIIe siècle. Son allée principale, longue de 2,6 km, mène au lac. À la fin du XVIIIe siècle, un jardin à l'anglaise y fut créé. Suivant la mode, de grands arbres furent plantés dans les années 1860.

Ce jardin a survécu à la Seconde Guerre mondiale mais le bâtiment a été très endommagé.

De 1769 à 1790 les oeuvres de Joseph Haydn furent jouées pour la première fois au palais Esterházy, à Fertőd. Ce fut le château le plus important de la Hongrie du XVIIIe siècle, construit sur le modèle de Versailles. Les plans du château, des jardins et du parc, de forme géométrique, rejoignent le nouveau village d'Esterháza, construit en bordure du domaine. Là se trouvent des bâtiments publics, des usines et des quartiers résidentiels. Le château lui-même est disposé autour d'une place aux angles arrondis vers l'intérieur. Au sud s'étend un grand jardin baroque à la française, dont la principale allée fait plus de 1 km. Le jardin a été remanié plusieurs fois, mais le tracé actuel est celui de 1762. Le jardin a été reconstruit en 1904 après une longue période d'abandon et, bien que de nombreux éléments aient nécessité une restauration, la composition baroque est pratiquement intacte.

Gestion et protection

Statut juridique

Le mode de propriété du bien proposé pour inscription est complexe : dans la partie autrichienne, l'État possède moins de 1 %, la plus grande partie des 41 590 ha appartenant à des propriétaires individuels ou à des communes. Dans la partie hongroise, l'État possède 10790 ha (86 %) dans la partie comprise dans le parc national de Fertő-Hanság, les autres propriétaires du parc national et de la zone du bien proposé pour inscription étant des administrations locales, l'Église et des propriétaires privés.

Le bien culturel, qui comprend des monuments exceptionnels, des groupes de bâtiments et des objets, est couverte par la loi autrichienne de 1923 sur la protection des monuments, modifiée ensuite à plusieurs reprises. La totalité du centre historique de la ville franche de Rust est protégée par une ordonnance de protection. En Hongrie, la situation juridique continue d'évoluer. Le parc national de Fertő-Hanság est une création de 1994 et la nationalisation des terrains qui constituent le parc national, appartenant à des coopératives, est en bonne voie. De nouvelles lois visant à remplacer l'approche centrée sur les objets et les monuments sont en cours d'élaboration. La loi n°65 de 1990 fait obligation aux communes et au gouvernement local du comté de protéger l'environnement bâti. La loi n°54 de 1997 vise à promouvoir la préservation des monuments dans un concept total de protection de l'environnement bâti qui tient compte d'un grand nombre d'autres facteurs, y compris la prise de conscience du public à l'égard du patrimoine culturel. Le palais Széchenyi, à Nagycenk, et l'ensemble des monuments historiques sont visés par cette loi. Il en va de même du palais Esterházy de Fertőd ainsi que de l'ancien palais des évêques et son jardin, situés dans la zone protégée de Fertőrákos. La loi n°78 de 1997 a pour objectif la protection des paysages urbains et de la campagne environnante.

La partie hongroise du bien proposé pour inscription est régie par le plan national d'utilisation des sols qui reconnaît le parc national Fertő-Hanság comme zone de priorité extrêmement sensible du point de vue du patrimoine culturel. Le parc a récemment obtenu des aides étrangères importantes pour le développement de son

infrastructure. Globalement, l'objectif est de préserver la totalité du patrimoine en tant qu'entité unique.

Gestion

La responsabilité de la préservation des biens culturels de part et d'autre de la frontière est répartie entre les niveaux local, provincial et fédéral. En Autriche, les effets conjugués de la loi sur la protection des monuments et de la réglementation sur la restauration des villages dans un contexte touristique encouragent un tourisme durable. Dans la pratique, les travaux et les ressources sont confiés au service culturel du gouvernement provincial, à l'association pour le tourisme du Burgenland, aux musées provinciaux et aux conseils consultatifs pour la rénovation des villages. Ces derniers organes ont produit des plans de rénovation des villages qui offrent un cadre pour la gestion et le développement.

La gestion consiste à contrôler et assurer le suivi de l'état de conservation. Un inventaire complet des monuments et des sites, établi au niveau de l'État, est disponible à des fins de préservation et de gestion. Des mesures similaires sont prises du côté hongrois.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La région entière est une zone de protection de la nature et du paysage depuis 1965. Elle est classée en tant que réserve au titre de la convention de Ramsar depuis 1983. Le lac de Neusiedl-Fertő est une réserve de la biosphère (MAB). En Autriche, le parc national Neusiedler See-Seewinkel (1993) se trouve à l'intérieur de la zone concernée par la convention de Ramsar. La partie sud du site proposé pour inscription (Hongrie) est un paysage protégé depuis 1977 et le parc national Fertő-Hanság a été créé en 1992.

L'aspect extérieur, l'esthétique et la structure d'origine des monuments d'architecture traditionnelle compris dans la zone du bien proposé pour inscription et dans la zone tampon sont bien conservés. La préservation et l'entretien continus des matériaux de construction des bâtiments historiques sont garantis. En 1975, le conseil de l'Europe a nommé Rust « ville modèle » authentique d'une région viticole.

Le gouvernement provincial du Burgenland reconnaît le principe du tourisme durable et les besoins particuliers d'une région qui se caractérise par un ensemble naturel et paysager et des programmes de conservation des monuments. Depuis 1976, il cherche à réduire le tourisme de masse au profit du tourisme individuel. Des politiques et des programmes destinés à présenter et promouvoir la région sont en place dans plusieurs villes et villages et dans le parc national. Néanmoins, en particulier dans la partie autrichienne de la zone tampon, des modifications du tissu urbain en plusieurs endroits et l'apparence de nombreux bâtiments modernisés de manière intempestive au cours des dernières décennies du XXe siècle ont nuit à l'historicité d'un élément important du paysage. Le tourisme s'est développé pendant la seconde moitié du XXe siècle et les autorités reconnaissent néanmoins que des maisons et des paysages urbains convenablement entretenus comptent parmi les principales attractions touristiques de la région. Le parc national

hongrois possède un service spécial responsable du tourisme « doux » ou durable dans une région visitée par environ 500 000 personnes par an.

Authenticité et intégrité

- Authenticité

L'ensemble du paysage ainsi que l'échelle, la structure interne et l'architecture rurale caractéristique des villes et des villages témoignent d'une utilisation agricole des terres et d'un mode de vie paysan qui n'ont connu aucune interruption depuis l'époque médiévale. Le dossier de proposition d'inscription indique que « la zone proposée pour inscription et la zone tampon sont caractéristiques d'une occupation continue depuis le Moyen Âge ». Le mode d'occupation de plusieurs sites correspondant aux villages actuels remonte à l'époque romaine et à des périodes plus anciennes encore. Les bâtiments, les murs d'enceinte et les vues ont été préservés dans des villages comme Donnerskirchen et Purbach, tous deux cependant soigneusement exclus de la zone proposée pour inscription.

Il existe divers modes de propriété se reflétant dans la remarquable architecture rurale des petits villages situés dans la zone tampon ainsi que les palais Esterhazy, à Fertőd, et Széchenyi, à Nagycenk, qui sont des exemples exceptionnels d'architecture destinée à la noblesse des XVIIIe et XIXe siècles.

- Intégrité

Le paysage de la région du lac de Neusiedl-Fertő possède des caractéristiques climatiques et naturelles qui le rendent propice à l'agriculture et à l'élevage depuis plusieurs millénaires. L'eau, les chenaux sillonnant les marais plantés de roseaux, les prés salés autrefois inondés, les collines bordant la rive ouest du lac, plantées de forêts et couronnées de vignes, présentent non seulement des caractéristiques naturelles et géographiques exceptionnelles mais rappellent aussi des siècles d'utilisation traditionnelle, faisant de la région un exemple de communauté humaine vivant en harmonie avec la nature. Les carrières de calcaire de Leitha, à l'ouest du lac, exploitées depuis l'époque romaine jusqu'au milieu du XXe siècle, ont fourni la pierre de construction des villes de Sopron et de Vienne ainsi que des localités voisines.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission conjointe d'expertise ICOMOS-UICN a visité le site en mars 2001.

Caractéristiques

La région dans son ensemble présente un très grand intérêt culturel quoiqu'une grande partie du paysage concerné s'étende dans la zone tampon. La zone proposée pour inscription se limite essentiellement au lac et à ses rives et ne constitue pas en elle-même un paysage culturel. Le lac se modifie en affectant les environs. La valeur culturelle de la région repose cependant sur les qualités authentiques et pérennes des modes de vie et du paysage, orientés vers l'exploitation traditionnelle et durable de ressources choisies

– en particulier, l’habitat destiné à l’exploitation du roseau, à l’élevage, à la pêche et ou à la viticulture. Le phénomène du tourisme, relativement bien maîtrisé et adapté à la région, qui apporte à la fois diversification et changement, est identifié depuis longtemps. Essentiellement dans la zone tampon, l’insertion d’éléments ostensiblement modernes s’est limitée à certaines des principales bourgades et n’apparaît pas dans le paysage ou les fermes. L’architecture vernaculaire est bien préservée et considérée par beaucoup comme très attrayante. Deux palais, l’un des grands palais d’Europe et un autre d’intérêt national, sont situés dans la zone centrale du bien proposé. Situés sur la rive sud du lac, ils sont tous deux, comme tout ici, étroitement liés au lac.

Analyse comparative

La zone se caractérise par une longue tradition viticole. Depuis l’époque romaine, les vignes élevées sur les basses terres entourant le lac donnent des vins rouges capiteux, les vins blancs légers étant produits par les vignes plantées sur la rive est. Le lac Balaton en Hongrie est une région comparable, si ce n’est que les vignes sont étagées sur des coteaux et descendent jusqu’à la rive, exempte de roseaux. Traditionnellement, le bétail élevé en bordure du lac, sur les prairies de l’Aföld, est vendu sur les marchés autrichiens et allemands. Avec ses riches pâturages, la région bordant le lac présente des caractéristiques naturelles particulières très propices à une économie d’élevage qui rappelle les conditions d’Europe centrale et des grandes prairies d’Asie, inconnues à l’ouest du lac de Neusiedl-Fertő.

Au chapitre « Analyse comparative », le dossier de proposition d’inscription affirme que « la situation géographique du lac a contribué à un processus d’évolution ininterrompu où plusieurs civilisations se sont succédées sur une période de deux mille ans. Ce type d’évolution organique, d’interaction et d’association entre le lac et la population locale ne se retrouve autour d’aucun autre lac comparable ». Toutefois, l’analyse comparative des éléments culturels se limite aux quelques détails précisés ici, alors quelle indique par ailleurs que « Les associations historiques et évolutives des hommes et de l’environnement écologique de la région du lac de Neusiedl-Fertő est unique parmi les lacs salés du monde ». L’analyse comparative des éléments culturels proposée par les États parties présente toutefois des faiblesses : deux affirmations ne constituent pas une argumentation solide. La zone du lac de Neusiedl-Fertő proposée pour inscription et son environnement immédiat ne sont pas présentés comme étant exceptionnels du point de vue de la qualité culturelle ou historique.

Depuis l’avènement de la domestication des animaux vers 6000 av. J.-C., l’occupation de terres lacustres à des fins d’élevage et de pêche est chose courante à travers toute l’Europe. À titre d’exemple, ce type d’occupation s’est développé au deuxième millénaire av. J.-C. autour des lacs suisses, au premier millénaire dans les marais du Somerset en Angleterre et, au premier millénaire après J.C., autour des lacs écossais et irlandais. L’association des activités d’élevage, de pêche et de viticulture en bordure du lac est cependant moins commune et, par la force des choses, confinée à des régions où la viticulture peut se pratiquer. On trouve des régions semblables dans les régions méditerranéennes et dans les vallées du Rhin, du Rhône ou de la Moselle. Dans le cas du lac de Neusiedl-Fertő, il faut

cependant noter une particularité : la salinité du lac, qui ajoute un élément original, inconnu ailleurs. En effet, les rives d’autres lacs salés, par exemple en Israël, n’autorisent ni viticulture ni élevage. L’UICN a préparé une analyse comparative portant sur l’intérêt naturel des lacs salés dans le monde.

Il ressort de l’analyse comparative qu’il existe probablement au lac de Neusiedl-Fertő une rare combinaison de facteurs, notamment des interactions entre les hommes et la nature. Il convient toutefois d’élargir la réflexion sur cette dimension culturelle et naturelle du paysage, en précisant à la fois ce qui mérite d’être proposé pour inscription et les motifs de la proposition et en développant la meilleure argumentation susceptible de défendre la cause du paysage culturel en tant que patrimoine mondial.

Commentaires et recommandations de l’ICOMOS pour des actions futures

i Le dossier ne présente qu’un seul *critère culturel* (v) pour justifier cette proposition d’inscription. La totalité de la zone constitue un « exemple d’établissement humain ou d’occupation traditionnelle du territoire » et un seul critère peut suffire mais la majeure partie de l’établissement humain est exclue de la zone proposée et l’argumentation concernant l’utilisation du territoire se limite à de simples répétitions. L’ICOMOS insiste sur l’importance de prouver qu’une zone est un paysage culturel en termes de patrimoine mondial par la production de preuves culturelles patentes (par exemple par la recherche documentaire) et par des arguments pertinents.

ii L’ICOMOS note en particulier que la proposition repose trop sur la répétition de l’importance des établissements en chaîne le long du lac qui – à en juger par le soin avec lequel la limite de la zone centrale les évite – sont néanmoins délibérément exclus de la zone proposée pour inscription. Cette discordance entre les textes et les graphiques n’est expliquée nulle part. De plus, aucun établissement, ni aucun des deux palais qui sont dans la proposition, n’est illustré par un plan. La section sur le « Bien culturel », qui concerne essentiellement les villages exclus de la zone centrale, est donc largement sans fondement, trop longue et difficile à comprendre.

iii L’absence de plans est préjudiciable à la compréhension du détail et des nuances de cette proposition. La signification de la dimension « culturelle » de l’occupation humaine et le mode d’occupation ne semblent pas avoir été compris. Il n’existe pas d’analyse spatio/temporelle sérieuse des établissements humains, alors qu’elle renforcerait l’intérêt de la proposition d’inscription, à plus forte raison si quelques-uns au moins de ces établissements, soigneusement sélectionnés selon des critères précis, étaient inclus dans le bien proposé : ces établissements font physiquement partie du paysage culturel et devraient être associés au bien tel qu’il est défini, à la fois dans le concept et dans la pratique. L’ICOMOS considère cette question comme centrale pour une proposition correctement formulée et encourage les parties à la traiter.

iv Parallèlement aux demandes de précisions sur les limites principales de la zone centrale, il y a plusieurs autres questions sur des détails des limites telles qu’elles sont définies actuellement.

v L'ICOMOS note que ce bien est proposé en tant que site mixte, l'aspect culturel étant assimilé à un paysage culturel. L'ICOMOS recommande que si l'on doit considérer le lac Neusiedl-Fertő comme tel, le bien proposé pour inscription devra être profondément réexaminé, tant dans les limites de sa zone principale que dans le concept qui le définit. Les États parties devraient être invités à préciser leur réflexion et leur présentation des villages du bord du lac, des champs, des systèmes agricoles, de préférence en les rattachant aux villages.

Ces recommandations ont été acceptées par le Bureau qui a renvoyé la proposition d'inscription aux deux États parties en leur demandant de la revoir comme le proposait l'ICOMOS.

Une documentation complémentaire a été préparée conjointement par le Bundesdenkmalamt (Vienne) et VÁTI KHT (Budapest) et soumise à l'UNESCO. L'ICOMOS a étudié cette documentation et il considère que les États parties ont accordé une attention particulière à ses commentaires et se sont conformés à ses recommandations. Il recommande par conséquent que ce bien soit inscrit sans plus de délai sur la Liste du patrimoine mondial. Il suggère toutefois que les États parties fournissent, dans les deux années suivant l'inscription, un plan de gestion révisé pour la zone agrandie résultant de la modification des limites du paysage culturel.

Déclaration de valeur

La zone du lac de Neusiedl-Fertő est le lieu de rencontre de peuples migrants ou conquérants. Le dynamisme du lac a représenté un défi à relever et une ressource à exploiter pour les hommes installés sur ses rives depuis leur arrivée il y a quelque huit cents ans. Le riche paysage culturel dont il est le cœur a été façonné au cours d'un processus évolutif naturel et par l'homme travaillant et vivant en symbiose avec son environnement naturel.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du *critère v* :

Critère v Le lac de Neusiedl-Fertő est un carrefour culturel depuis huit millénaires, comme en atteste son paysage varié, résultat d'un processus évolutif et symbiotique d'interaction entre l'homme et son environnement physique.

Les États parties devraient fournir, dans les deux années qui suivent l'inscription, un plan de gestion révisé pour la zone agrandie résultant de la modification des limites du paysage culturel.

Recommandation du Bureau

Que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* aux deux États parties en leur demandant de la revoir comme le propose les recommandations de l'ICOMOS.

ICOMOS, novembre 2001